

VOYAGE
AUTOUR DU MONDE

FAIT

PAR ORDRE DU ROI.

IMPRIMÉ
PAR AUTORISATION DU ROI
À L'IMPRIMERIE ROYALE.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

Entrepris par Ordre du Roi,

SOUS LE MINISTÈRE ET CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DE S. EXC. M. LE VICOMTE DU BOUCHAGE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE LA MARINE,

*Exécuté sur les corvettes de S. M. l'Ornie et la Physicienne,
pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820;*

Publié sous les Auspices

DE S. E. M. LE COMTE CORBIÈRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE L'INTÉRIEUR,

Pour la partie Historique et les Sciences naturelles,

ET DE S. E. M. LE COMTE CHABROL DE CROUZOL, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

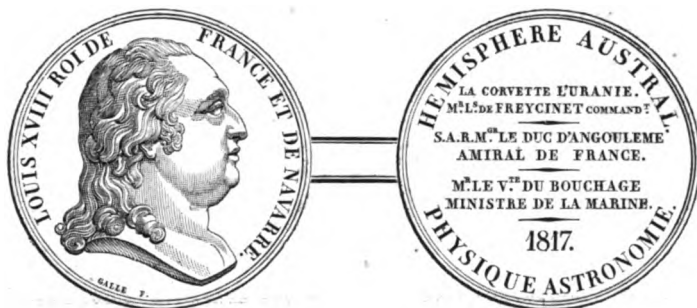
Pour la partie Nautique;

PAR M. LOUIS DE FREYCINET,

Capitaine de vaisseau, Chevalier de Saint-Louis et Officier de la Légion d'honneur, Membre de
l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, &c.; Commandant de l'expédition.

Historique.

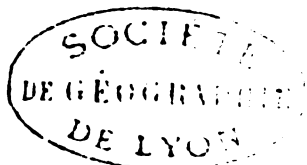
TOME DEUXIÈME. — PREMIÈRE PARTIE.



PARIS,

CHEZ PILLET AÎNÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N.° 7.

1829.



VOYAGE AUTOUR DU MONDE,

PENDANT LES ANNÉES

1817, 1818, 1819 ET 1820.

HISTORIQUE.

LIVRE III.

DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT.

CHAPITRE XIX.

Traversée de Timor à l'île Rawak.

LA nomenclature et la description de toutes les îles examinées par *l'Uranie*, lors de sa navigation de Dillé à Rawak, formeroient ici double emploi avec les détails de la même nature que contient la partie Nautique de ce Voyage, et que le lecteur peut consulter au besoin : il trouvera d'ailleurs, sur la carte n.° 36 de notre atlas historique, le tracé des routes que nous avons parcourues, dans le grand archipel d'Asie, depuis Amboine jusqu'aux îles des Papous.

Voyage de l'Uranie. — Historique. T. II.

1818.
Novembre.

A



1818.
Novembre.
De Timor
à Rawak.

Partis de Timor, nous nous acheminâmes vers le détroit de Bourou, en passant entre les îles Wetter et Roma (*voy. pl. 15*). On ne tarda pas à reconnoître qu'à mesure qu'on s'éloignoit de terre, la chaleur devenoit moins forte et moins incommode; les soirées même étoient assez fraîches. Toutefois, cette amélioration dans la température n'apporta aucun soulagement à l'état de plusieurs de nos malades; la dysenterie dont ils étoient atteints continua à faire des progrès alarmans. Le 26 novembre, nous perdîmes le jeune Bernard, fort bon matelot, et le canonier Guégan. Ces scènes de mort sont terribles à bord d'un navire; elles répandent le découragement et je dirai presque l'effroi dans l'âme de ceux qui, atteints de la même maladie, s'attendent de jour en jour à en subir les tristes conséquences. On se demandoit avec anxiété si, non moins malheureux que les compagnons de Baudin, nous étions destinés à voir disparaître d'au milieu de nous tous les infortunés frappés de cet atroce fléau! Le 28, nous eûmes à regretter encore la perte du matelot Lenoc.

Arrivés le 29 devant Amboine, nous profitâmes d'un vent favorable pour donner dans le détroit de Bourou, sans nous arrêter à visiter les îles dont nous étions environnés, et qui toutes sont plus ou moins célèbres dans les fastes des Moluques.

Décembre.

Le 1.^{er} décembre, nous aperçûmes sur la côte de Manipa une quinzaine de corocores qui, chargées d'un nombreux équipage, s'approchèrent de nous, la nuit, à force de rames, de divers points de l'horizon. Ignorant quelles pouvoient être leurs intentions, nous crûmes prudent de nous tenir sur nos gardes. En conséquence, nos canons et nos menues armes furent chargés, les filets d'abordage tendus, et l'équipage disposé sur le pont. Ces précautions ne seront pas jugées inutiles par les personnes qui ont fréquenté ces mers, et qui savent combien les pirates malais sont entreprenans et redoutables.

On a vu, en effet, plus d'une fois, des embarcations de ce genre, montées par trente à quarante hommes, et réunies ordinairement en grand nombre, assaillir et capturer des navires marchands, et même des corvettes de guerre qui naviguoient avec trop de sécurité, et en égorger impitoyablement les équipages. Mais, soit que les corocores qui nous

entouroient n'aient pas osé, après nous avoir mieux reconnus, venir nous attaquer, soit que réellement elles n'en eussent point formé le projet, il est de fait que tout-à-coup elles changèrent de route, et que nous pûmes continuer la nôtre sans la moindre difficulté.

Parvenus devant l'île Gasses, nous la prolongeâmes d'assez près du côté de l'Est, pendant une pluie copieuse et un vent violent. « Cette terre peu élevée, qui, dans une certaine direction, présente une forme assez pittoresque, est couverte du plus beau massif de verdure que j'aie jamais vu, dit M. Quoy : à peine en étions-nous éloignés d'un mille, et nous distinguions des arbres à tige droite et élancée, dont les pieds devoient parfois être baignés par les eaux de la mer ; entre eux des arbrisseaux secondaires remplissoient les espaces vides ; et les rameaux des uns et des autres sembloient en s'entrelaçant composer un tout inséparable.

Le lendemain 5, nous eûmes connoissance des îles Gorongo et de Gilolo ; mais le calme, en s'établissant, nous rendit bientôt le jouet de courans qui nous firent dériver dans le Sud-Est jusqu'à l'île Pisang, près de laquelle nous étions le 7.

Dès le matin, trois grandes corocores furent aperçues à l'horizon ; elles appartenoient à l'île Guébé (1) et en portoient le pavillon (voy. pl. 37) : deux d'entre elles et une pirogue, profitant du calme et s'aidant de leurs avirons, ne tardèrent pas à nous accoster ; la troisième fit une manœuvre différente. Pour le maintien de l'ordre, je ne laissai monter sur mon bord que le capitaine de chacune d'elles et un officier qui paroissoit revêtu d'une autorité supérieure. Le caractère vif, ouvert et spirituel de ce dernier nous frappa ; son air de dignité, son intelligence et son aplomb dans le commandement, n'étoient pas moins remarquables. Quoique le malais ne fût pas sa langue propre, il le parloit cependant avec facilité, ainsi que l'idiome papous. La conversation s'établit bientôt entre nous. J'appris qu'il s'appeloit Abdalaga Fourou, qu'il étoit kimalaha de l'île Guébé, et venoit du havre Dory, sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, où il étoit allé chercher du sagou. Cette dernière circonstance nous parut d'abord douteuse, attendu qu'il ne se

1818.
Décembre.
De Timor
à Rawak.

Entrevue
avec
les Guébéens.

(1) Les Anglais écrivent *Geby* pour le nom de cette île, qui doit se prononcer *Guébé*, comme nous l'avons indiqué et que le prononcent les naturels du pays.

1818.
 Décembre.
 De Timor
 à Rawak.

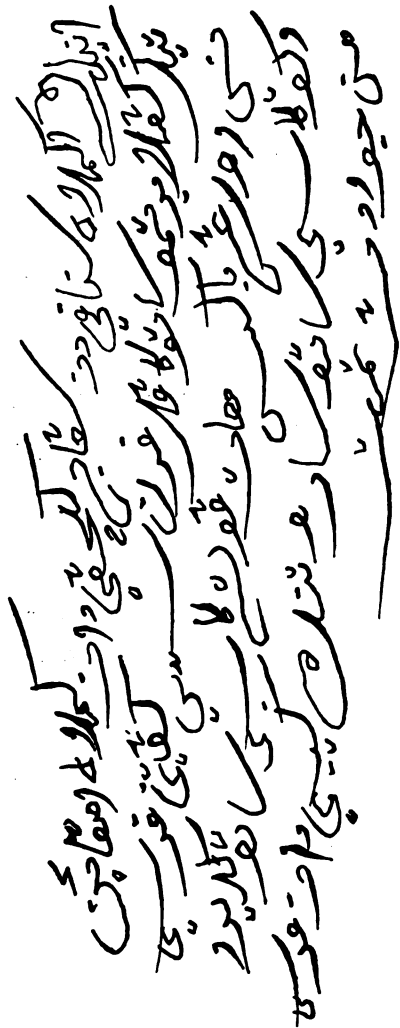
trouvoit guère sur la route qu'il disoit avoir suivie ; mais peut-être, comme nous, avoit-il été drossé par les courans ; ne pouvoit-on pas admettre aussi qu'il eût visité subséquemment (et pour le même objet) quelques-unes des îles voisines de Pisang ? Je ne me permettrai pas de décider entre cette manière de voir et celle de quelques-uns de nos messieurs, qui crurent démêler en lui un pirate en croisière, et épiant sa proie. Il est certain que les deux corocores qu'il commandoit avoient chacune au moins cinquante hommes d'équipage, et une excessive quantité d'arcs, de flèches, de lances, &c., autant que nous pûmes en juger pendant les échanges qui se firent avec eux ; car aucun de nous n'obtint de descendre dans leurs embarcations. J'ai présumé qu'ils y avoient des femmes, et que c'étoit là le motif qui nous en faisoit exclure.

L'heure du déjeuner étant arrivée, je reçus à ma table, avec le kimalaha, ses deux principaux officiers, qui, quoique musulmans, burent tous sans difficulté des liqueurs douces et du vin ; mais point de rum, qu'ils nomment *arack*, et considèrent comme une liqueur plus spécialement proscrite. Quelques cadeaux que je fis à Abdalaga, une des mes *chaises* entre autres qu'il paroisoit desirer et que je lui permis de prendre, le mirent tout-à-fait de bonne humeur : il tâcha de me décider à venir relâcher à Guébé, où, disoit-il, il y a un excellent port (1), dont il vouloit me montrer lui-même les meilleures passes. Mon refus le surprit, et il me demanda quel pouvoit donc être le but de mon voyage : puisque le roi de France, ainsi que je le lui assurois, n'étoit en guerre ni avec les Hollandais, ni avec les Anglais, ni avec les Portugais, il ne concevoit pas, disoit-il, que je négligeasse de me rapprocher des îles où se fait le commerce, et que je voulusse au contraire aller absolument mouïller à Vaigiou ou à Rawak, pays barbares, et pauvres en ressources de toute espèce. Je lui fis entendre de mon mieux qu'il m'étoit ordonné de lever les cartes des pays peu connus que je visitois ; d'étudier le caractère des hommes qui les habitent, les denrées propres au ravitaillement des vaisseaux, et les produits susceptibles de devenir un jour l'objet d'un

(1) C'est le port de Fohou, situé au Sud de l'île, dans lequel mouilla jadis M. de Coëtivy, chargé par M. Poivre d'introduire à l'Île-de-France les plants de muscadiers qui y ont depuis si bien prospéré.

commerce avantageux, &c. Je lui montrai des cartes à grande échelle des pays qui lui étoient connus; il en parut émerveillé, et me dit que, puisque telle étoit ma mission, il viendrait me rendre visite à Rawak avec un de ses frères; mais qu'avant de me quitter, il vouloit me laisser un écrit, pour montrer à tous ceux qui le liroient que j'étois son ami. S'étant alors emparé d'une plume et d'une feuille de papier, il y traça divers caractères, dont voici le *fac simile*:

1818.
Décembre.
De Timor
à Rawak.



C'est une sorte d'acte qui constate les présens mutuels que nous nous sommes faits.

J'ai eu beaucoup de peine à lire cette écriture, sensiblement différente de celle qui s'emploie dans les livres malais, dans ceux du moins qui sont imprimés avec des caractères dérivés de l'arabe. On rencontre en effet ici tout le vague propre aux écritures cursives, et nous devons, sans doute, nous applaudir que la négligence des formes n'y ait pas été poussée au point où on le remarque si souvent en Europe.

Les lignes de cette pièce ont été tracées du haut en bas, de gauche à droite (1), au lieu d'aller de droite à gauche, dans le sens horizontal, comme le font les Arabes; en un mot, dans la disposition où je les présente.

M. Coquebert de Montbret fils, plus versé que moi dans ces sortes de matières, a eu l'extrême bonté, et je puis ajouter la patience, de m'aider à déchiffrer ce manuscrit. Une autre difficulté étoit d'en

interpréter le sens; et ce n'est qu'après bien des tâtonnemens que nous

(1) Remarquons, en passant, que les Chinois écrivent aussi du haut en bas; mais leurs lignes se succèdent de droite à gauche.

6 VOYAGE AROUND THE WORLD.

1818.
Décembre.
De Timor
à Rawak.

sommes parvenus à le découvrir. Le mélange de mots malais, guébéens et portugais qu'on y trouve, nous a long-temps arrêtés : on verra si nos efforts ont été heureux.

Voici d'abord la transcription du manuscrit en caractères ordinaires d'imprimerie; ce qu'on a mis entre parenthèses est la rectification des mots qui précèdent, jugés être écrits avec négligence ou incorrectement orthographiés :

ابدلنا كماله سنافي دن سقاچ كهچي دان (كهچين) كماله اسفاين تيك كعلد (كقال)
برتمو ساتو كاخال فرن مي كهچين فرسي ني اورغ باكي (بقتي) هات قوت (قوته)
كامي (كامي) ساتو كابيرا اكو كامبي ساتو سارو تنني كيمي دان (فرس)
من جوادن (جوادهن) تمت

Le même texte, écrit en lettres romaines, devant être pour beaucoup de personnes d'une lecture plus facile, trouvera également place ici; nous mettrons au-dessous de chaque mot son interprétation en français, ainsi que les mots à suppléer pour satisfaire au sens, ce qui nous dispensera de toute autre traduction.

Abdalaga kimalah (1) snafi dan spadji (2) kahpitan kimalah ampaian (3)
(Moi) Abdalaga, kimalah snafi et spadji capitaine kimalah (d'une) flotte!

tiga kapal bertmou satou kapal fransi kapitan Fressini orang
(de) trois vaisseaux, (ai) rencontré un vaisseau français, capitaine Freycinet, homme
bakti hati pouth kassi satou kadira (4) akou kassi
généreux; (son) cœur bienveillant (m'a) donné une chaise, moi (j'ai) donné (à lui)

(1) Titre honorifique et l'une des premières dignités de Guébé; mais nous ne connoissons pas, en français, d'expression équivalente; peut-être est-ce *général*. Si l'on écrivoit ce mot comme il se prononce, il faudroit *kimalaha*.

(2) *Snafi* et *spadji* paroissent être aussi des mots guébéens, employés probablement à développer les titres honorifiques d'Abdalaga.

(3) Le sens de la phrase veut que *ampaian* signifie *flotte*, *division navale*; nous n'avons rien trouvé en malais qui y satisfasse, d'où il a fallu conclure que ce mot appartenoit encore à l'idiome de Guébé.

(4) *Kadira* est évidemment dérivé du portugais *cadeira* : les Malais disent *kroussi*.

satou sarou (1) tenda-nia Kibi (2) dan Fressini men-djouada-nia.
 un chapeau, souvenir de Guébé, et Freycinet (m'a) fourni des mets délicats.

Tamat.

Fin.

1818.
 Décembre.
 De Timor
 à Rawak.

Abdalaga, qui se qualifioit aussi de *kapitan Guébé*, passa avec moi la journée toute entière, et me donna quantité de renseignemens sur la nomenclature des îles environnantes, les souverains dont elles dépendent ; sur la langue guébéenne et celle des Papous : nous ferons utilement usage ailleurs de ces derniers documens. La meilleure intelligence ne cessa pas un instant de régner entre nos équipages ; les échanges se firent avec activité, et, en nous procurant divers objets curieux, nous mirent en état d'apprécier l'habileté de nos nouveaux amis en matière de brocantage et de commerce.

Le soir, après avoir dîné, Abdalaga retourna dans sa corocore, et m'annonça qu'il continueroit de rester à la remorque de *l'Uranie*, pour être plus à portée, le lendemain, de venir déjeuner avec moi. Néanmoins, il changea d'idée pendant la nuit, et, larguant subitement ses amarres, il s'éloigna à force de rames, et ne tarda pas à disparaître avec sa flottille.

Arrêtons-nous un instant pour consigner ici le petit nombre de remarques que nous avons été à portée de faire ou de recueillir sur ces insulaires.

Qualités physiques. — « Quoique les Guébéens soient en général d'une taille moyenne, quelques-uns cependant sont grands, bien faits, musculeux, et d'une apparence athlétique ; il y en a qui ont les membres grêles et une foible complexion ; d'autres sont trapus, et d'un aspect repoussant. Tous ont un teint noir olivâtre, le nez épaté, les sourcils peu fournis, les yeux enfoncés, les lèvres épaisses et avancées, et les muscles pectoraux fort saillans. Tantôt c'est la lèvre inférieure qui est la plus proéminente ; tantôt, et plus souvent, c'est la lèvre supérieure.

Remarques
 sur
 les Guébéens.

(1) *Sraou* et *sqrou*, qui signifient *chapeau*, se trouvent au nombre des mots de la langue guébéenne que nous avons recueillis.

(2) Quoique Abdalaga ait écrit *Kibi* pour le nom de son île, il le prononçoit *Guébé*, ainsi que je l'ai écrit.

1818.
Décembre.
Ile Guébé.

Ils ont les dents noircies par l'usage du bétel; les incisives supérieures sont concaves en devant, par suite d'une opération faite avec la lime à un certain âge; car les enfans sont remarquables par la blancheur et la régularité de leur denture. Leurs cheveux sont ou noirs ou châtain, lisses ou crépus, longs ou courts, selon les races d'individus; quelques-uns conservent des moustaches; d'autres des *favoris* et un petit nombre de poils au menton. La plupart ont une physionomie spirituelle et rusée.

» L'angle facial des Guébéens nous a offert, pour terme moyen, 77 degrés $\frac{1}{2}$, et a varié de 74 à 81 degrés. L'un de ces hommes, nommé *Aifola*, musculeux et bien constitué, avoit le teint olivâtre, le nez épâté, la lèvre supérieure saillante, et ombragée d'une légère moustache, les cheveux noirs et lisses, et une cicatrice au-dessous de l'œil droit, occasionnée par un coup de flèche. Voici quelles étoient les proportions des différentes parties de son corps:

Hauteur totale.	1 624 millimètres.
Longueur de la colonne vertébrale.	546.
Circonférence de la tête prise à la hauteur du front. .	568.
Grande circonférence de la tête (1).	677.
Circonférence du cou au niveau du cartilage thyroïde.	325.
————— de la poitrine à la hauteur du sein. . . .	866.
————— y compris les bras.	947.
————— du ventre à l'ombilic.	708.
————— du bassin.	762.
Longueur du membre supérieur (2).	690.
Circonférence du bras, à sa partie moyenne.	275.
————— de l'avant-bras, au tiers supérieur. . . .	271.
————— du poignet.	162.
Longueur du membre inférieur.	839.
Circonférence de la cuisse, à sa partie moyenne. . . .	460.
————— au-dessus du genou. . . .	381.
————— du genou.	352.
————— du mollet.	323.

(1) Du menton à la partie supérieure-postérieure du crâne.

(2) Du creux de l'aisselle à l'extrémité du doigt du milieu.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 9

Circonférence de la jambe, à sa partie inférieure.	196.
Longueur du pied.	246.
Circonférence du pied, dans sa plus grande largeur.	250.
————— du coude-pied.	307.

1818.
 Décembre.
 Ile Guébé.

» Nous avons vu, dans les pirogues d'Abdalaga, plusieurs Papous, ou nègres de la Nouvelle-Guinée, remarquables par leurs cheveux noirs, laineux et crépus, ainsi que par le caractère de leur figure. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous parlerons des habitans de Rawak et de Vaigiou. » (*M. Gaimard.*)

Vêtemens. — Le costume des Guébéens n'étoit point uniforme : quelques-uns avoient des espèces de robes sans collet, et des pantalons d'indienne (pl. 38); d'autres, des pantalons et une camisole (pl. 39); mais le plus grand nombre n'étoient vêtus que d'un pantalon fixé par un mouchoir autour de la ceinture (pl. 37 et 45). Abdalaga avoit, comme marque distinctive, une tunique blanche par-dessous sa robe : il étoit coiffé d'un turban rouge à la turque; quand la chaleur étoit forte, il ne gardoit sur la tête qu'une sorte de calotte délicatement tissée en paille ou en feuilles de palmier. Les gens de l'équipage portoient, soit un turban (pl. 37, 39 et 41), soit un simple fichu de couleur qui réunissoit leurs cheveux (pl. 37, 38, 42 et 45); pour se garantir du soleil, ils se couvroient de leurs *saraou*, larges chapeaux dont quelques-uns, de forme conique, étoient faits avec les feuilles du sagoutier (pl. 37) : ceux des chefs, de formes variées, et remarquables par leur élégance et la délicatesse minutieuse du travail, étoient ornés d'espèces d'arabesques artistement dessinées sur du papier, et recouvertes d'une lame mince de talc, qui en préserve les traits contre les injures de l'air, et les fait briller d'un éclat argentin. La figure n.º 7 de la planche 40, représente le chapeau même dont le kapitan Guébé me fit cadeau : je m'en procurai deux autres figurés aux n.ºs 6 et 8, dont le second, qui est proprement un chapeau de femme, n'a pas moins de 2 pieds $\frac{1}{2}$ de diamètre (*voy.* aussi pl. 45).

Nourriture. — A la mer, la nourriture ordinaire de nos insulaires se compose de sagou, de riz, de cocos, d'ananas et de bananes; à terre, ils y joignent des poissons grillés ou bouillis, et des coquillages. Il y avoit, dans leurs embarcations, des chèvres et des coqs qu'ils ne voulurent



1818.
Décembre.
Ile Guébé.

pas nous vendre, quoique ces animaux ne parussent pas faire partie de leurs provisions de bouche.

On réserve le riz pour la table des chefs; cuit à l'eau, et pressé fortement, il est conservé pour l'usage dans des vases en bois. Le sagou se façonne en galettes carrées, de la forme à-peu-près d'une brique à bâtir, que l'on fait cuire dans le moule ou four en poterie de terre que représente notre planche 40 (fig. 12 et 13) : à cet effet, après avoir disposé ce moule ainsi que la fig. 13 l'indique, on l'expose au feu ardent de charbons allumés sur une plate-forme (fig. 14); puis on le retourne, et l'on remplit chacune de ses cases avec de la farine de sagou; la chaleur du moule suffit pour donner en peu de minutes, à cette substance, le degré de cuisson convenable.

La farine de sagou crue peut se conserver, dit-on, pendant un mois, sans altération; mais rien n'empêche de garder beaucoup plus long-temps les galettes lorsqu'elles sont cuites. On fait encore, avec la même farine, une sorte de bouillie ou de potage assez agréable, s'il est convenablement épicé; car le sagou seul, comme on sait, est fade. Quelquefois, dans le but d'en prolonger la conservation, on fait cuire à sec cette farine, qui acquiert par-là une consistance granuleuse; et c'est en cet état qu'elle nous arrive en Europe. Nous parlerons, dans un prochain chapitre, des procédés que l'on suit pour extraire cette matière nutritive de l'arbre qui la produit.

L'eau paroît être la boisson habituelle et exclusive des Guébéens; ils la conservent à bord dans de gros et longs bambous.

Commerce. — « Leurs échanges avec nous ont toujours été faits avec beaucoup de finesse; jamais ils n'offroient qu'en dernier lieu les objets les plus précieux et les plus rares qu'ils vouloient nous vendre; souvent même nous avons cru reconnoître qu'ils joignoient la mauvaise foi à un caractère rusé et tenace. Si nous paroissions désirer quelques-uns des articles qu'ils étaloient à nos yeux, ils demandoient aussitôt en échange des pantalons, des mouchoirs, &c., qu'ils apprécioient plus que tout ce que nous pouvions leur offrir; et s'ils s'apercevoient ensuite que nous missions le moindre empressement à les satisfaire, ils éludoient l'accomplissement du marché, ou bien exigeoient le double ou le triple de ce

qu'ils avaient d'abord jugé suffisant ; bientôt même leurs prétentions n'avoient plus de bornes. » (*M. Gaimard.*)

1818.
Décembre.
Ile Guébé.

« Les premiers objets qu'ils étalèrent à nos regards, furent des nattes et des chapeaux communs en feuilles de latanier ; les échanges languissant un peu, nous demandâmes de leurs armes, et aussitôt nous vîmes paroître des faisceaux de flèches, de sagaies, de lances, des arcs, des boucliers, mais en si grand nombre, les flèches sur-tout, que nous en fûmes surpris (1). Fidèles à leur tactique, ils ne nous donnèrent d'abord que des flèches en bois ; les flèches armées d'os ne parurent que lorsqu'ils virent que nous ne voulions plus de celles-là ; ils en firent autant pour les lances et pour les chapeaux magnifiques des chefs.

» Nos épingles, nos couteaux, et autres objets de quincaillerie, avoient pour eux infiniment moins d'attrait que les mouchoirs de couleur, surtout les rouges, et les étoffes de coton, dont malheureusement nous étions médiocrement pourvus. » (*M. Quoy.*)

Parmi les objets dont nous eussions pu traiter avec avantage, se trouvoient des oiseaux de paradis, des perles fines, des muscades excellentes et du tabac.

Corocores. — M. Pellion a donné un dessin aussi exact qu'élégant des corocores qui nous accostèrent devant Pisang (pl. 37) ; nous lui en emprunterons aussi la description.

« Ces embarcations, dit-il, ont environ 45 pieds de longueur de tête en tête, et une largeur de 7 à 8 pieds au milieu. A partir de ce point, les deux portions de l'avant et de l'arrière sont symétriques, et se terminent en coins aigus. Les pièces d'étrave et d'étambot, fort élancées d'abord, s'élèvent ensuite tout-à-coup, et presque verticalement, jusqu'à 6 ou 8 pieds de hauteur. Les bordages des deux côtés sont minces, polis, et bien liés, quoique sans clous, ainsi qu'on le pratique à Timor (2).

» Ces vaisseaux ne manqueroient donc ni d'élégance ni de qualités, s'ils n'étoient déparés par un échafaudage monstrueux ; leur centre, en effet, est, dans la moitié environ de sa longueur, recouvert d'une

(1) Nous en achetâmes plus de 1 600, selon M. Lamarche.

(2) Voyez les détails que nous avons donnés sur la construction des corocores de Coupang, t. I, p. 684.

1818.
 Décembre.
 Ile Guébé.

plate-forme, ou d'un toit en feuilles de palmier, que soutient, de chaque côté, un double rang d'épontilles : tout cela a l'air d'un hangar flottant, assez solide toutefois pour supporter une quarantaine d'hommes. En outre, des traverses en bois, solidement fixées, font à tribord et bâbord une saillie de 3 à 4 pieds, et donnent ainsi naissance à deux galeries latérales que borde en dehors un madrier assez épais, lequel sert de point d'appui aux avirons. Deux espèces de chandeliers fourchus, installés sur la même ceinture, reçoivent, au besoin, la mâture, la voile et les espars de rechange, ce qui a l'apparence d'un bastingage.

» Sur ces galeries est pratiqué un clayonnage en lattes de bambou, où s'assied la première file des rameurs : il existe, de chaque côté, une seconde rangée de pagaies que manœuvrent des hommes placés en-dedans de la corocore. Quand le navire est à la voile, la galerie du côté du vent lui sert de balancier, et à cet effet, on y multiplie le nombre des hommes selon le besoin. La disposition des rames, telle que nous venons de l'expliquer, fait encore concevoir qu'en plaçant en échelon une nouvelle galerie au-dessus de la première, on arriveroit exactement aux trirèmes des anciens.

» Les avirons, comme les pagaies, se composent de deux pièces : une hampe ou manche, et une pale. La première est un morceau de bois de 12 à 15 pieds de long, sur 2 pouces de diamètre, dont un des bouts est ouvert dans le sens de la longueur, pour recevoir la seconde pièce, consistant en une planche circulaire percée de plusieurs trous, dans lesquels passent les ligatures qui doivent les assujettir.

» Trois bambous, placés en triangle, et réunis au sommet, composent la mâture : deux d'entre eux figurent nos haubans ; le troisième, mis de l'avant, et venant arc-bouter à la jonction des deux premiers, sert d'étai. Ordinairement on dispose encore, au sommet de cette mâture, une sorte de crochet dans lequel passe la drisse de la voile. Celle-ci, de forme rectangulaire, est tissée en feuilles de palmier ; deux vergues en bambou servent à l'orienter, et sont placées l'une au sommet et l'autre au bas de la voile, dont tout le grément consiste en deux écoutes et une drisse. Au lieu de la carguer, on l'amène et on la roule sur sa vergue inférieure.

» Les gouvernails, au nombre de deux, fixés l'un à tribord l'autre à bâbord, offrent une disposition tout-à-fait conforme à celle des corocores de Timor, avec lesquelles, d'ailleurs, les embarcations de Guébé ont les plus grands rapports.

1818
Décembre.
Ile Guébé.

» La chambre du kimalaha étoit au centre de l'embarcation, sous le toit de feuillage; on y voyait un bagage considérable en malles, cassettes, paniers, matelas, coussins, &c., attirail qu'on eût pu prendre, en un mot, pour celui d'un petit-maître français. A la cime de l'étrave, flottoient les couleurs guébéennes (*voyez pl. 37*); l'autre corocore ne portoit qu'un pavillon blanc. Lorsque ces bâtimens s'approchèrent de nous, leur manœuvre se faisoit au bruit d'une espèce de tambour ou de timbale dont la forme se trouve indiquée planche 40 (fig. 11). »

Armes. — Elles consistent en longues sagaies, terminées par des pointes en bois dur ou en os, en flèches, kris et sabres; leurs arcs, en bois de fer, et dont la corde est en rotin, ont jusqu'à 7 pieds de long; les flèches, en joncs longs et menus, sont toujours armées d'une pointe en os ou en bois dur, barbelée et très-pointue. Ils ont, pour armes défensives, des boucliers en bois léger, recouverts d'une peau, longs de 2 pieds $\frac{1}{2}$ à 3 pieds, larges de 12 à 14 pouces aux extrémités, et de 8 seulement au milieu, lesquels sont quelquefois bordés de mèches de cheveux; le champ, de couleur noire, est incrusté de coquilles de l'espèce nommée *œufs de Léda*, dont la blancheur y contraste agréablement. M. Lamarche ne croit pas exagérer en portant à 5 ou 6 000 les flèches qu'il y avoit à bord de chaque corocore, les arcs à 150, et les sagaies à un nombre égal.

Pêche. — Nous ne fîmes qu'entrevoir ici les engins dont les Guébéens se servent pour la pêche; mais ayant pu à Rawak étudier plus à loisir leur habileté en ce genre, nous nous sommes assurés qu'elle n'est pas inférieure à celle qu'ils déploient dans les échanges. Comme les Papous, ils font usage de seines, d'éperviers, de fouènes et d'hameçons; mais nous donnerons bientôt de plus grands détails à ce sujet, en parlant de l'industrie des habitans de Rawak et de Vaigiou.

Le 8 décembre, étant débarrassés de nos commensaux, et le calme nous retenant encore près de Pisang, j'en profitai pour faire visiter cette

1818.
Décembre.

IncurSION
sur l'île Pisang.

petite île par MM. Quoy, Gaudichaud, Arago, Railliard et Bérard. Le canot qui les portoit revint le soir même.

Ainsi qu'il est facile d'en juger, même lorsqu'on est encore à quelque distance de terre, Pisang a ses rivages absolument à pic. Les gros bâtimens pourroient donc l'approcher sans danger, car on ne trouve même pas le fond par 30 et quelques brasses, à demi-encablure de terre. Nos compagnons éprouvèrent des courans tellement forts dans son voisinage, qu'il ne fallut rien moins que tous les efforts de leurs rameurs pour atteindre la plage de galets vers laquelle ils se dirigeoient. D'abord il crurent reconnoître que la base de l'île étoit granitique, mais un examen plus attentif prouva à M. Quoy qu'elle est au contraire entièrement volcanique. « Ses laves trachitiques, dit-il, se décomposent facilement en une terre végétale, dont tout annonce la fertilité. C'est probablement entre les deux petits mamelons indiqués par le dessin (pl. 37), qu'étoit placé le cratère du volcan qui a donné naissance à cette île. Dans sa partie Sud, on aperçoit des rochers séparés de l'île principale, dont quelques-uns ont une forme prismatique; l'un d'eux s'inclinoit à l'horizon d'environ 10 degrés.

» Sous les eaux, à la profondeur de 20 pieds et plus, les madrepores travaillent sur les roches à l'exhaussement du fond, et y forment ces blocs de matière calcaire qui, détachés par l'effort des tempêtes, et roulés ensuite, sont enfin jetés sur la plage, où nous en avons trouvé de plusieurs espèces. »

M. Railliard en a rapporté quelques échantillons recueillis dans un ravin, à 10, 15 et 20 toises au-dessus du niveau de la mer; ils y étoient, dit-il, en trop grand nombre pour qu'on pût supposer qu'ils y eussent été transportés par des hommes.

« La végétation qui décore cette masse conique est vraiment admirable. Les plantes qui la recouvrent étendent leur verdure du sommet à la base, de telle sorte que beaucoup d'arbres dont les racines sont baignées par la mer, projettent encore leurs tiges inclinées et leurs rameaux à 30 ou 40 pieds au large, formant ainsi un rebord de verdure qui semble reposer sur les flots. A cette circonstance est due la grande difficulté qu'on éprouve à contourner l'île à pied: les bords, en effet, en sont tellement

obstrués, soit par les arbres vivans et inclinés, soit par ceux qui gisent abattus pas l'âge et par les ouragans, que souvent on est obligé de se mettre dans l'eau, ou de se frayer un passage à travers des broussailles fort épaisses.

» De la principale échancrure de la montagne, part une petite ravine qui se prolonge jusqu'à la mer; elle étoit à sec lorsque nous la visitâmes, mais, dans les temps de pluie, elle doit fournir beaucoup d'eau.

» Quoique nous n'y ayons pas vu de sources, je me garderai bien de conclure qu'il n'y en a point; peut-être sommes-nous restés à terre trop peu de temps pour en découvrir. S'il étoit nécessaire d'étayer sur des probabilités l'opinion qu'il existe de l'eau sur cette plage, je dirois que nous y avons trouvé des débris de quelques palmiers nouvellement coupés, des feux à peine éteints, des coquillages fraîchement vidés, &c., indices qui attestent suffisamment que si elle n'est pas habitée, les naturels des îles voisines la visitent parfois. Il est à croire même que le kimalaha de Guébé, qui nous avoit accostés la veille, s'y étoit arrêté; sans cela, comment les deux cents hommes dont se composoient ses équipages, n'ayant que quelques bambous remplis d'eau, eussent-ils osé s'aventurer en pleine mer, sans être certains de renouveler cette mince provision sur tous les points choisis par eux pour y relâcher. La liqueur sucrée des palmiers, objectera-t-on, peut y suppléer suffisamment. La question, si l'on veut, restera donc encore indécidée; heureusement sa solution n'est pas d'un fort grand intérêt.

» Un sentier étroit, dirigé vers le sommet du morne, et garni, dans les endroits les plus abruptes, d'une sorte d'escalier taillé dans le roc, ou de quelques marches en pierres artistement ajustées, nous eût probablement conduits à une source d'eau vive, si nous eussions eu le loisir de nous livrer à cette recherche. Mais entouré d'objets nouveaux, offerts par le règne végétal, leur vue absorba toute mon attention.

» Les arbres sont presque tous ici d'une hauteur prodigieuse; aussi n'ai-je pu me procurer que des échantillons de ceux qui, par accident ou par toute autre cause, étoient couchés ou plus ou moins inclinés vers la mer.

» Dans des parages semés d'écueils, fréquens en calmes et en orages,

1818.
Décembre.
Ile Pisang.

1818.
Décembre.
Ile Pisang.

il est, je crois, intéressant de signaler les produits alimentaires et les autres ressources que peut offrir un îlot qui se montre comme isolé au milieu d'un espace immense.

» La famille des palmiers réclame le premier rang. Indépendamment des bananiers, qui ont fait donner à cette île le nom qu'elle porte (1), et qu'on doit y trouver en abondance, on y remarque une multitude de sagoutiers, dont les feuilles en éventail ont plus de 5 pieds de diamètre : on sait combien ces arbres sont précieux, en raison de la grande quantité de fécule que chacun d'eux peut fournir. Les aréquiers, les vacouas et les cycas, tous splendidement dotés de richesses nutritives, n'y croissent pas en moins grande quantité.

» En seconde ligne, nous placerons naturellement les aroïdes, qui donnent presque toutes des bulbes alimentaires, ou susceptibles de le devenir par des opérations à-la-fois simples et faciles.

» Viennent enfin les fougères, extrêmement multipliées aussi, dont les tiges, et sur-tout les racines, prennent des dimensions extraordinaires; leur fécondité, toujours croissante, présente un intérêt qu'au besoin il seroit facile de développer par la culture, &c.» (*M. Gaudichaud.*)

Nous citerons, parmi les oiseaux remarquables à Pisang, une hirondelle dont la robe, d'un brun violet, brille de reflets métalliques; une espèce de rossignol, un gobe-mouche et plusieurs gros oiseaux noirs. Les oreilles de nos amis furent frappées d'un cri semblable à celui du babouin du Cap de Bonne-Espérance, ou à l'aboiement d'un gros chien qu'on entendroit de loin; mais M. Gaudichaud ayant ouï depuis le chant sourd et plaintif du pigeon couronné (2), ne douta plus que ce ne fût celui de cet oiseau.

Suite
de la route
jusqu'à Rawak.

Les calmes nous contrarièrent encore pendant une partie de la journée du 9 décembre; le vent enfin s'étant élevé, nous permit, quoique foiblement, de continuer notre route, et de franchir, le 12, le passage de Gilolo, formé par l'île Guébé, d'une part, et la petite île

(1) Le nom de *Pisang* signifie *banane* en malais, et l'on doit le prononcer *Pissang*. Au reste, ce nom est ici peut-être plutôt justifié par la forme particulière qu'affecte l'île ou les rochers prismatiques qui l'avoisinent, que par les bananes qu'elle produit.

(2) Voyez pl. 41.

Mouhor, de l'autre. Cette dernière paroît tenir par un banc à la pointe Tabo, c'est-à-dire, à l'extrémité orientale de l'île Gilolo. De là nous continuâmes de courir à l'Est.

1818,
Décembre.

Quoique je fusse le soir dans le voisinage d'îles jusque-là peu connues, je n'hésitai pas cependant à forcer de voiles pour profiter d'un vent favorable et d'un brillant clair de lune qui permettoit de distinguer nettement les objets. Nous ne tardâmes pas à découvrir les basses terres de Balabalak, et l'île Rouib, dont le morne élevé se fait apercevoir de loin. Au Nord, un autre groupe d'îles assez étendu se développoit à nos yeux; c'étoient les îles *Vayag*.

Route
de Pisang
à Rawak.

Engagés, pendant un instant de calme, dans le détroit qui sépare ces dernières de l'île Rouib, nous fûmes maîtrisés par des courans rapides qui, nous rapprochant assez vite des îles *Vayag*, nous donnèrent des inquiétudes pour la sûreté du navire. A 3 heures $\frac{1}{2}$ du matin, la lune, long-temps cachée par les nuages, se découvrit tout-à-coup, et nous permit d'apercevoir, autour de nous, des taches alternativement blanches et brunes : je les pris d'abord pour des reflets de lumière; mais remarquant bientôt que ces taches varioient de forme et de position, je ne pus douter qu'elles ne fussent occasionnées par la présence d'un banc sur lequel nous naviguions. La sonde, jetée aussitôt, confirma cette idée: d'abord elle ne rapporta que 9 brasses sur un fond de sable et de rochers; mais on eut 8 brasses immédiatement après. Tourmentés par la double crainte d'échouer ou d'être jetés à la côte par les courans, nous nous hâtâmes de mettre à l'ancre. Nous pûmes plus tard envisager de sang-froid notre position, et apprécier toute l'importance de cette rencontre fortuite qui nous avoit empêchés de laisser dériver la corvette entre quelques-uns des canaux vers lesquels la marée nous pousoit; il est en effet difficile de dire quelles eussent été les conséquences de cette manœuvre désespérée. Nous attendîmes au mouillage, sur ce banc sauveur, le retour de la brise, qui n'arriva, le 13, que sur les 11 heures du matin, accompagnée d'un fort orage : nous en profitâmes pour appareiller.

Vayag n'étoit indiqué, sur nos meilleures cartes, que comme une seule île, tandis que c'est réellement un assemblage de près de cinquante îlots ou rochers, constituant la limite septentrionale d'un détroit

1818.
Décembre.

nommé par nous *Passage de l'Uranie*. Il est borné au Sud par Rouib, Balabalak, et quelques autres îles qui, n'étant pas connues jusque-là des navigateurs, reçurent, ainsi que la plupart de celles qui composent le groupe Vayag, le nom de quelques-uns de nos compagnons de voyage et de nos amis. (*Voyez pl. 36.*)

Un caractère singulier de ces îles (1), c'est que presque de tous côtés elles sont minées inférieurement, de telle sorte que chacune d'elles est moins large à sa base qu'à six ou sept pieds au-dessus du niveau de la mer, circonstance qui leur donne assez exactement l'apparence de ces meules de paille qui reposent sur un cône tronqué renversé. Une telle configuration doit rendre ces îles inabordables ; et toutes le seroient en effet, si plusieurs n'avoient çà et là de petites anses sablonneuses, seuls points où il seroit peut-être possible de mettre à terre. La plus admirable végétation couvre toutes ces îles ; même quelques îlots entièrement rocaillieux ne sont pas dépourvus de verdure.

Parvenus au Sud de l'île Ine, nous aperçûmes sur Vaigiou l'entrée du havre Piapis : nous ne cherchâmes pas à y pénétrer ; mais, dans la journée du 14, naviguant à petite distance des côtes septentrionales de la dernière de ces îles, notre habile observateur, M. Duperrey, chargé spécialement de la levée des cartes hydrographiques depuis notre départ de Timor, s'occupa d'en faire l'exploration. Nous dépassâmes successivement la baie Arago et le havre Offak, dont les abords sont reconnoissables par le sommet aigu d'une montagne que le capitaine Forest a nommée *Corne-de-Buffle*.

A mesure qu'on s'avance vers l'Est, les montagnes de Vaigiou paroissent plus élevées ; une végétation vigoureuse les tapisse jusqu'à la cime. Les falaises qui bordent la côte, sont, comme les îles Vayag, en général minées à leur base par les eaux de la mer. On y voit plusieurs grottes ou crevasses considérables, d'un aspect assez pittoresque.

Nous allâmes le soir mouiller près de l'île Manouaran. Le 15, nous fîmes route pour nous rendre au havre Boni ; mais le calme ayant suspendu notre course, nous fûmes accostés par une barque partie des côtes

(1) *Voyez* la partie Navigation et hydrographie de notre Voyage, p. 161 et suiv.

de Vaigiou. L'homme qui la commandoit étoit vêtu comme les chefs des corocores de Guébé, c'est-à-dire qu'avec une grande robe en indienne, il portoit un pantalon et un turban. Il nous offrit des cocos, des flèches, des chapeaux, &c., et reçut en échange quelques-unes de nos bagatelles.

1818.
Décembre.

Après une heure et demie d'entretien, la brise s'étant élevée, on continua la route. Le soir, vers cinq heures, la mer changea brusquement de couleur; je fis sonder aussitôt, et l'on trouva 30 brasses d'eau, puis successivement, 20, 14, 10, 8 et 5 brasses, sur un fond de corail. L'approche de la nuit, et le vent qui souffloit très-fort, rendoient notre position tellement critique, que je jugeai prudent de nous éloigner promptement de terre : cette manœuvre ayant été faite sur-le-champ, le brassage augmenta bientôt, et nous revînmes passer la nuit, sous petites voiles, à l'abri de Manouaran, dont nous avons reconnu que les côtes étoient très-saines.

Le 16, étant peu éloigné du havre Rawak, dont l'entrée est facile, je donnai la préférence à cette relâche sur celle de Boni, pour établir la station qui devoit avoir lieu par cette latitude. Ayant donc fait éclairer la route par une de nos embarcations, la corvette alla y jeter l'ancre le même jour, à midi.

1818.
Décembre.

CHAPITRE XX.

Séjour aux îles des Papous; relâche à l'île Rawak; courses à Vaigiou, Boni et Manouaran.

LES vingt jours de notre mouillage aux îles des Papous furent employés à faire les diverses séries d'observations de physique, de géographie et d'histoire naturelle que la nature de l'expédition exigeoit. L'île Rawak, sur laquelle on s'établit d'abord, est petite et inhabitée; aussi y eûmes-nous, contre notre attente, très-peu d'occasions d'étudier l'espèce humaine. Les Papous de Vaigiou vinrent; il est vrai, nous visiter quelquefois; mais la rareté de relations réciproques, l'ignorance où nous étions de leur langage, l'impossibilité de se faire comprendre autrement qu'à l'aide du malais, dont ils savoient quelques mots, rendirent très-difficile la connoissance de leurs mœurs; on recueillit cependant, parmi eux, quelques faits qui ne sont pas sans importance.

Séjour
à Rawak.

Notre premier soin, le 17, fut de chercher un lieu propre à l'établissement de l'observatoire. Quelques huttes construites sur pilotis, près du rivage, et au dessus de l'eau; d'autres établies à terre même, à peu de distance, fixèrent nos regards: l'espoir de découvrir les habitans de l'île nous attira de ce côté; mais tout étoit désert, et l'état de vétusté et de désordre des habitations, attestoient que depuis long-temps leurs propriétaires les avoient abandonnées. Le seul fruit de nos recherches fut la découverte de plusieurs tombeaux; tristes indices de l'insalubrité de ces parages, dont nous devons avoir nous-mêmes tant à déplorer l'influence!

A défaut d'autre abri, nous campâmes en partie dans ces cases délabrées, en partie sous des tentes.

Le 18, avec le jour, parut une pirogue venant de l'île Boni; elle ne tarda pas à nous accoster. Le Papou Srouane, qui la commandoit, vêtu d'un pantalon rouge, d'une robe d'indienne, et portant sur la tête un mouchoir contourné en guise de turban, nous offrit quelques fruits et du poisson; mais il vouloit en échange des étoffes de coton, ne faisant que

peu de cas de notre quincaillerie. Dans l'espoir de disposer favorablement les premiers indigènes qui venoient communiquer avec nous, je fis un cadeau à Srouane, dont il fut tellement satisfait, que depuis cet instant il m'appela son ami, et fut un de nos commensaux les plus assidus.

1818.
Décembre.
Iles des Papous.

Accompagnés de ces nouveaux hôtes, nous nous rendîmes à terre de bonne heure, pour continuer nos opérations. Nous eûmes bientôt un exemple de la supériorité du sauvage sur l'homme civilisé pour se procurer les nécessités de la vie. C'étoit l'heure du déjeuner. Pendant que nos Papous étoient allés chercher toute sorte de fruits et de poissons, qu'ils avoient en un instant allumé un énorme brasier en frottant deux morceaux de bois l'un contre l'autre, qu'ils commençoient enfin à faire cuire les produits de leur pêche, notre cuisinier, qui avoit perdu un temps considérable à déballer son attirail culinaire et à orienter convenablement ses fourneaux, se lamentoit encore d'avoir oublié son briquet quand il put se pourvoir d'un tison au foyer des Papous. Cependant Srouane me fit cadeau d'une partie de sa pêche, et voulut bien retarder son déjeuner, pour profiter de l'invitation que je lui avois faite de prendre place à ma table.

Bientôt une seconde pirogue, partie du fond de la baie de Kabaréi, sur l'île Vaigiou, vint débarquer à Rawak. Nous remarquâmes plus particulièrement alors l'étonnante densité de la chevelure des hommes qui la montoient. Plusieurs de ces Papous étoient couverts de lèpre, ce qui n'empêchoit pas ceux qui n'en étoient point affectés de leur toucher la main : je ne me montrai pas plus difficile, et n'en éprouvai rien de fâcheux.

Nos travaux géographiques commencèrent ce même jour; M. Duperrey, qui en étoit chargé, s'en occupa avec son habileté accoutumée. L'appareil propre à mesurer les marées fut aussi établi.

La nuit du 18 au 19 décembre fut très-pluvieuse; le temps s'étant nettoyé le matin, on s'empessa de retourner à terre pour terminer les dispositions nécessaires à l'établissement des instrumens; malgré notre activité, cependant, les observations du pendule ne purent commencer que le 20.

On s'occupa aussi de divers travaux relatifs au ravitaillement du navire;

1818.
 Décembre.
 Îles des Papous.

un fourneau, pour faire du charbon de bois, fut construit, et l'eau nécessaire à notre provision de mer embarquée, &c.

Le 22, nous reçûmes la visite d'un grand nombre d'indigènes, parmi lesquels se trouvoit notre ami Srouane. J'étois occupé à observer le pendule, lorsqu'il m'aborda : surpris peut-être que je ne quittasse pas tout pour le recevoir; plus surpris vraisemblablement de l'attention minutieuse avec laquelle je regardois osciller une petite machine dont le mouvement étoit à peine perceptible, il ne put résister à sa curiosité, et me demanda ce que je faisais. Cette question étoit fort naturelle, et plus tard elle m'a été faite encore par d'autres chefs de ces contrées : mais que pouvois-je y répondre? comment leur dire que je mesurois la terre? Ne m'eussent-ils pas pris pour un insensé?

Jusqu'au 25, les Papous avec lesquels nous avons communiqué, nous avoient paru intelligens et spirituels; mais aucun n'égaloit, sous ce double rapport, Moro, chef d'une des îles Ayou (pl. 36), qui vint à notre observatoire. Il parloit le malais avec facilité, nous adressoit mille questions, et vouloit une explication de tout ce qu'il voyoit parmi nous d'extraordinaire. Il me demanda avec instance un thermomètre : je ne sais s'il en comprit bien l'usage; mais il en parla long-temps à ses compagnons, et l'on eût dit qu'il leur en expliquoit l'utilité.

Moro étoit nu, ne portant qu'un simple *langouti* en écorce de figuier; il étoit trapu, et avoit une immense chevelure comme tous ses compatriotes. D'un caractère vif et gai, nous flattant avec beaucoup d'adresse lorsqu'il vouloit obtenir quelque chose, il me fit entendre que, pour rester à ma société, il lui falloit un costume plus décent que le sien; en conséquence, il obtint insensiblement un pantalon, puis une chemise, puis un mouchoir pour décorer sa tête, &c. Fier de son nouveau costume, il partit pour la baie de Kabaréi, sans doute afin d'y aller étaler sa *braverie*.

Le lendemain il revint à bord de bonne heure, avec deux tortues, qu'il me vendit. Dès-lors il s'établit notre commensal habituel, au point qu'il couchoit même à bord. Il étudioit et imitoit nos manières avec une facilité et une aisance qui nous surprirent; à table il se servoit du couteau et de la fourchette aussi bien que nous. Il est vrai qu'à travers cette

sociabilité improvisée il perçoit de temps à autre quelques traits de simplicité native ; mais, sur notre remarque, il étoit le premier à en rire, et de bon cœur. Une fois, il imagina de renverser en entier la poivrière dans le creux de sa main, et d'en avaler d'un seul coup tout le poivre : je crus qu'il alloit étouffer ; bien loin de là, il ne fit que se récrier sur l'excellence d'un tel régal ; *bagous, bagous* [bon, bon], répétoit-il. Il regardoit avec tant de satisfaction tout ce qui étoit sur la table, que, pour le contenter, je consentis à lui laisser prendre le verre, la bouteille, l'assiette, &c., dont il s'étoit servi. Sa joie fut au comble quand je lui eus donné un petit panier pour emballer toutes ces richesses. Il me témoigna sa reconnoissance par le don de plusieurs perles et du plus bel oiseau de paradis que j'aie rapporté de ces contrées. Il ne s'en tint pas là, et nous rendit de signalés services. Comme nous étions entourés continuellement d'une multitude de pirogues, il s'établit notre officier de police et notre courtier général. Il faisoit nos marchés avec ses compatriotes : c'étoit toujours à notre bénéfice ; il est vrai qu'il y trouvoit aussi son compte. Si, par exemple, nous consentions à donner neuf couteaux pour une certaine quantité de denrées, il me disoit que c'étoit assez de cinq, mais n'en livroit que quatre au vendeur, ce qui paroissoit le satisfaire, et gardoit le cinquième pour lui. Il s'attacha à me démontrer que cette manière d'agir ne m'étoit pas désavantageuse ; j'en convins volontiers, en riant de son industrie.

Un canot que j'avois envoyé porter une très-grande partie de mon linge à notre aiguade fut chaviré, jeté à la côte, et le linge perdu dans les brisans. Je fus prévenu de cette fâcheuse circonstance par deux des canotiers, qu'une pirogue de Papous ramena bénévolement à bord ; mais n'ayant en ce moment aucune embarcation pour envoyer des secours aux naufragés, je fis part de ma perplexité à Moro. D'autorité, il appela une des pirogues qui nous entouroient, y fit embarquer la personne que j'avois désignée pour porter des vivres à mes canotiers, et intima l'ordre de se rendre au lieu du naufrage, ce qui fut ponctuellement exécuté. Heureusement personne n'avoit péri ; et le charpentier ayant jugé le canot réparable, la chaloupe le ramena plus tard à bord.

Nous avions tous les matins autour de nous un marché assez bien approvisionné ; il nous offroit une grande variété de poissons, des tortues,

1818.
Décembre.
Iles des Papous.

1818.
 Décembre.
 Iles des Papous.

des langoustes, quelquefois aussi des cochons sauvages, des ananas, des citrons, &c. Les bois nous fournissoient en abondance des cocos, des bananes, des eugénias, et sur-tout d'excellens choux de cocotier. Cet agréable régime, aussi salulaire pour nous tous que pour nos malades, n'eût rien laissé à désirer, s'il avoit pu rendre à la santé un de nos plus intéressans officiers, M. Labiche, qu'une dysenterie violente affoiblissoit de plus en plus.

Course à Boni.

J'expédiai MM. Quoy et Duperrey au havre Boni (1), pour y faire des recherches de géographie et d'histoire naturelle. Ils quittèrent l'*Uranie* le 25 décembre; et après avoir prolongé les baies d'Azoukouel et d'Inambire (2), ils doublèrent le cap Guérin, et se trouvèrent à l'entrée du havre qu'ils avoient à examiner. D'abord ils abordèrent au point où d'Entrecasteaux, en 1792, avoit établi son observatoire; mais ils n'y trouvèrent qu'un misérable hangar abandonné, un petit nombre de maisons en ruine et quelques tombeaux.

« Il étoit temps, dit M. Quoy, que nos hommes, après avoir ramé une partie de la journée, prissent un peu de repos; nous mîmes donc à terre. Là chacun eut ses fonctions: pendant qu'on débarquoit divers objets et qu'on amarroit le canot pour la nuit, les uns allumoient du feu et préparoient le souper, les autres coupoient des feuilles de cocotier, pour achever de couvrir notre hangar, qui étoit à jour sur les côtés et par en haut.

» Le lendemain, on rembarqua tous nos effets; et dès que le jour parut, nous partîmes pour l'île Boni, où la veille nous avions aperçu un assez grand nombre de maisons. Arrivés vis-à-vis de l'anse où elles sont placées, nous reconnûmes qu'une ceinture de brisans nous en défendoit l'approche. Ayant fait sans succès, pour franchir cette barrière, quelques tentatives qui faillirent même nous être funestes, il fut résolu que nous nous dirigerions vers le côté Sud de l'île, où la mer plus tranquille nous promettoit un accès moins périlleux; mais là, des arbres qui couvroient les rochers en s'avancant jusque dans l'eau,

(1) Ce havre se trouve sur l'île Vaigiou. Voyez pl. 36.

(2) Baies situées aussi sur Vaigiou, entre l'île Rawak et le havre Boni. Voyez la carte n.º 5 de notre Atlas hydrographique.

bordoient la côte d'un rempart presque impénétrable; une très-petite anse nous parut être le seul point où l'on pût débarquer. Du reste, nous admirions par-tout la vigueur et l'éclat de cette végétation : tantôt des perroquets, parés des plus vives couleurs, l'animoient et l'ornoient à-la-fois; tantôt des kakatouès d'une blancheur éblouissante se dessinoient au loin sur le vert foncé du feuillage; nous en vîmes quelques-uns entièrement noirs, ce qui est assez rare dans cette espèce d'oiseaux causeurs.

» Continuant de cotoyer l'île Boni, l'embouchure d'une petite rivière, par laquelle la mer pénètre dans l'intérieur des terres, nous fit naître l'idée d'y entrer; nous le fîmes en nous glissant avec peine sous les branches des mangliers, dont les racines entravoient à chaque instant la marche du canot, et finirent par lui barrer tout-à-fait le passage; heureusement une pointe de rocher nous reçut près de là, et nous y recueillîmes quelques échantillons pour joindre à notre collection minéralogique. Peu de temps après, il parut une pirogue qui se dirigeoit vers nous; c'étoit Srouane, chef de l'île Boni, qui, nous ayant reconnus lorsque nous cherchions à franchir les brisans, venoit à notre rencontre. Prié de nous conduire au village qu'il habitoit, il ne s'y refusa pas précisément, mais il mit tant de lenteur à se décider, son air paroissoit si inquiet, que nous-mêmes ne pûmes nous défendre de quelque crainte : tantôt il naviguoit derrière le canot; tantôt il venoit à côté, jamais il ne passoit devant; une fois même il alla sur l'île pour prendre un troisième compagnon; enfin, après nous avoir fait suivre assez exactement la route par laquelle nous étions venus, il prit subitement le large, et, contournant les brisans qui nous avoient repoussés, il s'engagea entre eux par une passe étroite. Nous le suivîmes alors, mais non en toute sécurité, car il pouvoit arriver qu'ayant à franchir une barre, notre embarcation pérît dans ce trajet, qui pour la pirogue, beaucoup plus légère, auroit été sans danger; et qui sait, disions-nous tout bas, s'il ne nous conduit pas dans un piège pour profiter ensuite de nos dépouilles. Grâce à Dieu, ces soupçons étoient injustes; Srouane nous pilota avec toute la bonne foi possible : notre embarcation, après avoir dépassé les brisans sans malencontre, vogua dans une eau paisible, quoique peu profonde. Notre étonnement fut

1818.
Décembre.
Ile Boni.

1818.
 Décembre.
 Ile Boni.

grand, en arrivant à terre, de voir que les vingt cases ou maisons dont le village de Boni se compose, venoient d'être à l'instant abandonnées, et que les naturels s'étoient réfugiés dans les bois. Il fut évident alors que le but des retards apportés par Srouane, avoit été de faire prévenir les habitans du village, et de leur donner, aux femmes sur-tout, le temps de se cacher.

» Ce raja mit en quelque sorte à notre disposition tout le village désert de Boni; il nous en montra les maisons, à l'exception cependant d'une seule que nous avons supposée être une espèce de temple. Elles sont construites sur pilotis au-dessus de l'eau et au bord de la mer. M. Duperrey intima à nos gens l'ordre de ne toucher à rien de ce que les habitans avoient laissé, ce qui fut ponctuellement exécuté. Quant à Srouane, après être demeuré quelque temps avec nous, avoir partagé notre déjeuner, et bu du vin, qui lui parut excellent, il nous quitta pour aller à la pêche.

» Dans l'impossibilité de communiquer avec les indigènes de cette île, il fut décidé que, sans attendre le retour du raja, on sortiroit par la passe qu'il nous avoit fait connoître : nous y réussîmes, non sans peine, et partîmes aussitôt pour le fond du havre, dans l'intention de visiter la rivière qui servit autrefois d'aiguade à l'amiral d'Entrecasteaux. Elle est étroite, sinieuse, et coule sur un lit de cailloux; ses bords sont couverts d'arbres d'une hauteur immense, formant un paysage et des ombrages charmans. Le soleil, alors sur son déclin, laissoit régner autour de nous une douce fraîcheur. Tout-à-coup trois oiseaux de paradis vinrent animer ce superbe tableau : l'un d'eux traversa la rivière en formant des ondulations avec sa queue magnifique; arrivé au milieu du trajet, il s'éleva perpendiculairement, sans doute pour saisir quelque proie, ce qui nous procura plus longtemps le plaisir de le considérer. Je le tirai; mais la distance étoit trop grande pour que je pusse l'atteindre; et une fois effrayés par le bruit de nos armes, ces admirables oiseaux s'éloignèrent, et ne reparurent plus.

» Nous remontâmes le courant pendant l'espace d'un mille; mais là, notre canot, tirant trop d'eau, fut arrêté par un amas considérable de galets, de schistes, de pétrosilex, &c., qui, encombrant le lit de cette rivière, la forçoient de faire un léger détour.

» Des deux côtés ses eaux débordent et donnent naissance à des marais d'une étendue immense, où croissent une foule d'arbres et de plantes. Nous vîmes sur de petits îlots des cabanes en ruine qui paroissent désertes depuis long-temps, et quelques pirogues à l'abandon. Falloit-il attribuer cette dépopulation à l'insalubrité du lieu, ou aux ravages de la guerre ?

» Ne voyant là aucun asile convenable, nous revînmes à notre gîte de la veille : il s'y trouvoit encore du feu, chose agréable, même sous l'équateur, car les nuits y sont fraîches et excessivement humides. En parcourant les environs, je vis des fouilles semblables aux boutis des sangliers ; j'imagine qu'elles annonçoient le passage de cette espèce de cochon sauvage assez commune dans ces contrées ; peut-être encore étoient-ce des traces de babi-roussas, animaux qu'il seroit peu surprenant de trouver aussi sur Vaigiou. Je dormis mon fusil sous la tête ; précaution inutile, car je n'entendis rien de toute la nuit.

» Le lendemain, à la pointe du jour, on se remit en route pour retourner à bord, et, malgré un temps assez peu favorable, nous y arrivâmes à midi. »

Ces différentes courses, et les travaux habituels auxquels nous nous livrions à notre observatoire, nous conduisirent jusqu'au 1.^{er} janvier de l'année 1819. J'avois désiré passer ce jour en famille avec mon état-major, quand l'arrivée d'une petite corocore de Guébé pensa faire évanouir ce projet. Les tamtams, les tambours, se faisoient entendre avant même que l'embarcation eût dépassé le cap de l'île Rawak, qui nous la masquoit : mais elle ne tarda pas à entrer dans la baie. Notre ami le kimalaha nous tendoit les bras, et fut bientôt à bord avec neuf personnes de sa famille, qu'il me présenta comme ses plus proches parens. L'un, en effet, étoit son frère, et se nommoit *Abas* ; c'étoit un vieillard d'une soixantaine d'années ; il me dit avoir vu à Guébé, dans sa jeunesse, deux bâtimens portant, ainsi que le mien, le pavillon français, lesquels y étoient venus chercher des muscadiers (1), sous le commandement de M. de Coëtivy, auquel il avoit procuré de ces arbres. C'étoit un nouveau

(1) Sonnerat a rendu compte de cette expédition, qui eut lieu en 1772, sous le titre de *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, où il paroît certain, d'ailleurs, que l'expédition n'a jamais

1818.
Décembre.
Ile Boni.

1819.
Janvier.
Ile Rawak.

1819.
Janvier.
Séjour
à Rawak.

motif pour que je l'accueillisse avec plaisir; aussi fis-je de mon mieux pour lui montrer, ainsi qu'à tous les autres Guébéens, combien j'étois charmé de leur visite. La trouvant cependant un peu intempestive, je fis entendre au kapitan Guébé, qu'ayant à bord des occupations qui exigeoient tout mon temps, je serois privé ce jour-là du plaisir de sa société, mais que je comptois sur lui et sa famille pour dîner avec moi le jour suivant. Il ne parut point du tout choqué de mon compliment, et partit gaiement, avec sa petite troupe, pour le village de Kabaréi, où il me dit qu'il passeroit la nuit.

Le lendemain il ne manqua pas au rendez-vous; et comme son intention étoit de rester la journée toute entière avec moi, il me gratifia de sa présence dès 9 heures du matin. Pour que la joie, sans doute, fût complète, il avoit grossi son cortège d'Aas, chef de l'île Rawak (1), ce qui faisoit, lui compris, dix personnes. Indépendamment d'Aas, d'Abdalaga Fourou, et de son frère Abas, on comptoit encore Kamouně et Hannane, deux fils du kapitan Guébé, âgés de 28 à 30 ans, sachant comme leur père lire et écrire le malais et l'arabe; Adjélině, son petit-fils, jeune homme d'une fort jolie figure, paroissant avoir 16 ou 17 ans; Atib Mnankabou, Kědatou et Yassině, tous trois fils d'Abas; enfin Bangaï, fils d'Atib Mnankabou, enfant de 7 ans environ. Il me fallut faire tête à tout ce monde; et certes la corvée, vu le genre et la multiplicité de mes occupations, n'étoit pas fort facile.

La visite du kapitan Raouk avoit un but intéressé que je ne tardai pas à connoître; il espéroit obtenir de moi un dédommagement pour les cocotiers que j'avois fait couper à Rawak, dans le voisinage de l'observatoire, et demandoit de plus que je lui payasse un droit d'ancrage. Je refusai ce dernier point: ce droit, lui dis-je, n'étant imposé qu'aux navires du commerce, et jamais aux bâtimens de guerre; quant à l'autre partie de sa demande, je voulus bien entrer en accommodement, et je lui fis, en conséquence, un cadeau qui parut le satisfaire. Ne voulant

touché; mais elle mouilla à Guébé, que Sonnerat, par des raisons de politique sans doute, affecte de ne pas nommer.

(1) L'île Rawak se nommant ici *Raouk*, Aas se faisoit appeler en conséquence *kapitan Raouk*. (Voyez son portrait, fort ressemblant, sur la pl. 39.)

probablement pas être en reste avec moi, il m'offrit à son tour quelques oiseaux de paradis, dont aucun cependant n'étoit remarquable par sa belle conservation.

1818.
Janvier.
Séjour
à Rawak.

Entre plusieurs documens que mes Guébéens me donnèrent, et que j'ai réunis pour la plupart à ceux que j'avois précédemment obtenus, je ne sais si je dois compter encore la traduction d'un madrigal de Bernis (1), qu'Abdalaga s'amusa à me dicter dans son idiome, d'après une version malaise que je lui présentai : la voici, avec l'explication interlinéaire en français, qui en fera suffisamment connoître le sens.

Biosso aouai kali,
Amour enfant petit,
Tatapi aouai anim fouïni;
Mais enfant de moi maître;
Iâè bè fouïni oto kolano été aïni;
Lui être maître du roi comme (de l') esclave;
Fitchéo été aouya bè,
Beau comme vous être,
Ini fikir, été anim fikir,
Avoir pensées, comme miennes pensées,
Tatapi iâè brankali brani foloï (2).
Mais lui peut-être hardi davantage.

Enfin l'heure du dîner arriva. Je comptois principalement sur une belle tortue que les Papous m'avoient apportée la veille, et on l'avoit, en conséquence, accommodée à toutes sauces. Mais, ô désappointement ! à peine nos Guébéens l'ont-ils aperçue, qu'ils se lèvent spontanément de table, et s'enfuient tous sur le pont en poussant des cris d'horreur et d'effroi. Je m'empresse auprès d'eux; je m'informe en quoi j'ai pu, ou leur déplaire, ou les offenser; et j'apprends enfin, ce à quoi j'aurois bien dû penser moi-même, que tout bon musulman doit s'abstenir de la chair de tortue, non moins que du porc et de l'arack. Force fut donc de faire enlever les mets impurs de la table, et même de la salle à manger, pour que ces scrupuleux convives pussent se résoudre à y rentrer. Ignorant ou

(1) Ces vers furent adressés à une dame qui avoit demandé à Bernis, *Qu'est-ce que l'amour?*

(2) Tous ces mots sont figurés ainsi qu'ils se prononcent.

1819.
Janvier.
Séjour
à Rawak.

feignant d'ignorer que le vin et les liqueurs fussent compris dans les prohibitions du Coran, ils ne firent aucune difficulté d'en boire, et même d'en boire au point de me donner des craintes pour le dérangement de leurs têtes. Cependant leur boisson de prédilection étoit le café, et je leur en versai en abondance. Ils me firent aussi une énorme consommation de confitures.

Peu jaloux de conserver tous ces étrangers à bord pendant la nuit, je leur cédaï une tente qui restoit disponible à terre, et dans laquelle il fut décidé qu'ils coucheroient; quelques-uns cependant préférèrent accompagner le kapitan Raouk à Kabaréi.

Il me fallut encore tenir table ouverte le lendemain; et quoique nos opérations fussent finies à l'observatoire, je commençois à être fatigué de l'importunité indiscrete de mes hôtes. Après déjeûner, ils se mirent à brocanter à bord en gens qui n'étoient pas novices: leur rapacité, leur vilénie, nous révoltèrent enfin; aussi n'étions-nous pas fâchés de les voir regagner promptement la baie de Kabaréi. Abdalaga avoit déjà vu rapporter à bord une partie de nos instrumens, et je lui annonçai que tout mon temps alloit être occupé par les préparatifs pour appareiller: il comprit dès-lors qu'il devoit m'accorder un peu de répit. Toutefois, ne regardant pas notre séparation comme définitive, il manifesta l'intention de me faire une dernière visite quand nous serions sous voiles.

Le 5 nous appareillâmes de bonne heure, mais le calme nous força de nouveau à laisser tomber l'ancre; circonstance dont le kapitan Guébé et son frère profitèrent pour remplir leur promesse. On se fit mutuellement des cadeaux d'adieu, et nous nous séparâmes bons amis.

Un fait qui nous frappa, c'est que tous les Papous dont nous étions entourés depuis l'instant de notre arrivée, et qui fournissoient si exactement nos marchés, disparurent aussitôt que les gens de Guébé se montrèrent. On put remarquer même que ces derniers leur inspiroient une grande terreur, d'où il étoit naturel de conclure qu'Abdalaga et les siens traioient en despotes les paisibles habitans de ces contrées, et ne récompensèrent sûrement pas aussi généreusement que nous les services qui leur étoient rendus. Nous reviendrons sur cet objet dans le chapitre suivant.

La journée se passa toute entière à attendre la brise; enfin elle se décida sur les 9 heures du soir, et nous gagnâmes le large.

CHAPITRE XXI.

Remarques sur les îles Rawak, Vaigiou, Boni et Manouaran.

Avant d'aller plus loin, nous réunirons, comme à nos précédentes relâches, dans un seul chapitre, nos observations relatives à l'atmosphère, au sol, aux productions, à l'homme, à son industrie, &c.

§. I.^{er}*Géographie et physique.*

Rawak, Vaigiou (1), Boni et Manouaran, appartiennent aux îles des Papous, et sont situés presque exactement sous l'équateur. Le gisement de notre observatoire, sur la première de ces îles, étoit par $0^{\circ} 1' 34''{,}5$ de latitude Sud, et $128^{\circ} 35' 4''{,}6$ à l'Est de Paris. Cette île, d'une forme irrégulièrement triangulaire, offre, sur deux de ses côtés, des enfoncemens, dont l'un, celui de l'Est, porte le nom de havre Rawak; elle a un mille dans son plus grand diamètre, et n'est séparée de Vaigiou que par un canal d'un quart de mille de largeur. Manouaran est éloigné d'environ trois milles au Nord-Ouest de Rawak; Boni, beaucoup plus voisin de Vaigiou, en est, ainsi que Rawak, comme un appendice.

Géographie.

L'examen attentif de notre planche 36 montrera, plus exactement que nous ne saurions le faire ici, la situation respective de ces différentes îles: aussi ne renouvelerons-nous pas les descriptions hydrographiques développées dans la partie Nautique de notre Voyage. Il suffira de dire que les îles Manouaran, Rawak et Boni sont fort petites comparées à Vaigiou, qui n'a pas moins de 72 milles de diamètre, mais dont le littoral est encore très-inexactement connu, sur-tout vers le Sud.

L'extrémité méridionale de Rawak forme une presqu'île qui n'est réunie à sa partie opposée que par une plaine basse et marécageuse, inter-

(1) Les naturels du pays prononcent *Véghiou*.

Iles des Papous. rompue par plusieurs pitons généralement de forme adoucie; celui du
Géographie. Nord-Ouest, le plus élevé (1), occupe à-peu-près le centre de l'île : ces hauteurs, au reste, sont peu considérables à côté de celles de Vaigiou, qui se voit dessiné au dernier plan sur notre planche 45.

L'île Manouaran, qui n'est guère plus élevée que Rawak, a la forme d'un pentagone irrégulier, et n'est séparée de Vaigiou que par un canal d'environ deux milles de large, que l'équateur partage en parties sensiblement égales. Quant à l'île Boni, elle est fort basse; et à la voir environnée de récifs étendus, où la mer brise avec fracas, on diroit qu'elle repose sur une base d'écume.

« Le tableau calme et tranquille de l'île Rawak, vue du côté du havre de ce nom, offre un contraste absolu : une plage de sable blanc qui borde une plaine remplie d'arbres divers; près du rivage, des cabanes ombragées par des cocotiers, et à quelques pas de là d'autres habitations sur pilotis et baignées par la mer; à droite, un morne d'une hauteur moyenne, et un autre moins élevé sur la gauche, tous deux couverts d'une végétation vigoureuse. » (M. Pellion.)

Toutes les terres basses qui composent le littoral de Vaigiou et des îlots voisins, sont, ainsi que Rawak, couvertes de marécages. Sur la dernière de ces îles, il faudroit creuser un puits près de ces terres humides si l'on vouloit s'y procurer de l'eau potable; car elle n'a que des ravines qui restent à sec pendant la plus grande partie de l'année. L'île Manouaran est plus favorisée; sur la côte méridionale est un ruisseau moins chargé qu'ailleurs de détritrus de plantes, et fournissant une aiguade salubre.

Nous ignorons s'il y a sur Vaigiou des rivières de quelque importance; mais nous sommes certains que cette île abonde en sources, en cascades et en ruisseaux. Le plus remarquable, tant à cause de la bonté de son eau que de la facilité de la recueillir, débouche dans le havre Boni en face de l'île de ce nom. *L'Uranie* a fait aiguade dans la petite baie d'Inabiave, au Sud de Rawak, sur la côte de Vaigiou : l'abord y est difficile à cause des brisans, mais

(1) Voyez le paragraphe suivant, pour l'estimation de cette hauteur.

l'eau est excellente; à peu de distance du village du même nom se trouve Iles des Papous.
une rivière saumâtre, au moins près de son embouchure.

RÉSUMÉ de nos observations météorologiques à Rawak.

			Météorologie.
Température de l'air à l'ombre.	Observée à terre.	Maximum absolu, observé à 2 ^h du soir... = 31 ^d ,1.	
		Minimum <i>idem</i> à 4 ^h du matin. = 19 ,0.	
		Température moyenne..... = 26 ,2.	
	Observée à bord.	Maximum absolu, observé à 4 ^h du soir... = 30 ,5.	
		Minimum <i>idem</i> à 5 ^h du matin. = 21 ,5.	
		Température moyenne..... = 26 ,9.	
Température de la mer à sa surface.	A des époques variables.	Maximum absolu..... = 30 ,0.	
		Minimum <i>idem</i> = 26 ,0.	
		Température moyenne..... = 28 ,1.	
Observations du baromètre(1).	Hauteur moyenne du baromètre, pendant la durée des observations. 757 ^{mm} ,37.		
	Maximum du matin, à 9 ^h , le mercure élevé de..... 758 ,66.		
	Minimum du soir, à 5 ^h 756 ,00.		
	Maximum du soir, à 9 ^h 757 ,70.		
	Minimum du matin, à 3 ^h 756 ,81.		
	D'après ces résultats :		
La période de 9 ^h du matin à 5 ^h du soir, est égale à..... 2 ^{min} ,66.			
_____ de 5 ^h du soir à 9 ^h du soir..... 1 ,70.			
_____ de 9 ^h du soir à 3 ^h du matin..... 0 ,89.			
_____ de 3 ^h du matin à 9 ^h du matin..... 1 ,85.			

Vents. — Tant que nous avons séjourné à Rawak, les vents ont été variables et très-foibles, sur-tout la nuit, et ont soufflé bon frais une seule fois du S. S. E., et deux de l'O. S. O.; souvent même l'air étoit calme. La brise régnoit pendant le jour avec plus de force; néanmoins nous ne l'avons eue que huit fois bon frais, savoir, trois de l'Ouest, deux de l'O. N. O., puis des rumbes S. O., O. S. O. et N. N. O. Le jour, les vents d'Est, de N. E. et de S. E. ont prévalu, quoique foibles; mais la nuit, lorsqu'ils souffloient, c'étoit sur-tout du Sud et du S. E.

Les grains et la pluie tombaient ordinairement lorsque la brise étoit au S. O.; cependant nous avons vu des grains partir de tous les points de l'horizon. Presque toujours les nuits étoient belles, le ciel pur et étoilé; il étoit rare au contraire qu'un jour entier se passât sans quelque apparence d'orage.

(1) Toutes ces hauteurs du baromètre, observées à terre, sont, comme précédemment, corrigées de l'erreur du zéro, de celles de température et de capillarité.

Ile des Papous,
Météorologie.

Humidité. — « Les bois dont l'île Rawak est couverte concourent à y fixer les vapeurs, et la rendent d'autant plus humide, que de sa situation sous la ligne équinoxiale résulte une évaporation plus considérable. Aussitôt que le soleil a quitté l'horizon, une rosée abondante pénètre tous les corps; il nous est même arrivé, par cette même cause, de souffrir du froid, lorsque, couchés à terre, nous n'avions pour abri qu'un toit en feuilles de latanier. L'hygromètre à l'observatoire nous a montré que

Le maximum d'humidité y arrive, terme moyen, à 7^h du matin,
Et le minimum à 2^h du soir.

« D'abord on craignoit l'insalubrité du local; cependant aucun de nos hommes n'y contracta de maladies sérieuses durant tout notre séjour, quoiqu'ils eussent beaucoup travaillé, et souvent même en se mettant dans l'eau. » (M. Quoy.)

Observations
de physique.

Nous nous bornerons à noter les principaux résultats de nos observations de physique relatives aux oscillations du pendule, au magnétisme et aux marées.

Pendule. — Le pendule, qui faisoit à Paris 86 400 oscillations en 24 heures solaires moyennes, à + 20^d centigrades de température, dans le vide, et réduit au niveau de la mer, faisoit à Rawak, dans les mêmes circonstances, 86 273^{osc},480.

Magnétisme. — Nous avons déduit d'un grand nombre d'expériences qui ont eu lieu avec diverses aiguilles, les quantités moyennes suivantes :

Inclinaison de l'aiguille aimantée = 14° 26' 57". Pointe élevée Nord.
Déclinaison *idem* = 1. 29. 52. N. E.

Marées. — On trouvera dans la partie Nautique de ce Voyage, d'amples détails sur les observations de marées faites à Rawak; voici ce qu'elles nous ont offert de plus saillant :

Établissement des marées.	{	Conclu du passage de la lune au méridien..	supérieur. = 6 ^h 38'
			inférieur. = 7. 12.
Marnage (1) de la mer.	{	Moyen	= 6. 55.
		Plus grand marnage observé	= 2 ^m ,207.
		Plus petit <i>idem</i>	= 0 ,417.

(1) *Marnage*: différence entre le niveau d'une basse mer et celui de la haute mer consécutive.

§. II.

Géologie des îles des Papous : Rawak , Vaigiou , Boni et Manouaran.

La plupart des naturalistes admettent que les îles du grand Océan équatorial et de l'Archipel d'Asie reposent toutes sur une base de roches madréporiques. Sans rechercher jusqu'à quel point on pourroit contester la généralité de ce fait, il semble qu'elle doit du moins être restreinte, d'après les observations de M. Quoy à Timor, et celles que nous avons faites avec un soin particulier à Rawak.

Sans doute les rivages de cette dernière île sont en grande partie entourés de madrépores; mais c'est seulement aux endroits où le fond est de sable et le brassage foible, et jamais près des côtes de roches, qui, plus abruptes, sont baignées par une mer profonde.

Rawak.

Passons à l'examen détaillé du sol. Nous avons dit que cette île se compose de deux parties distinctes, montueuses et réunies par un isthme fort bas : une des chaînes occupe la partie septentrionale, et se dirige de l'Est à l'Ouest; l'autre a moins d'étendue. Le cap voisin, au Sud-Est du lieu où nous avons notre observatoire, est entouré de brisans qui s'avancent assez loin au large, et que les basses eaux laissent presque partout à découvert. On ne rencontre en général sur la côte qu'une roche extérieurement verdâtre, espèce de cyanite, sans aucun mélange de coraux, mais disposée par couches parallèles, dont je n'ai pu mesurer alors l'inclinaison avec exactitude, à cause de la difficulté de les pénétrer assez avant; toutefois on pouvoit voir déjà qu'elles plongeient vers le S. S. O.

Lorsque la mer est haute, elle arrive au pied d'une petite montagne escarpée (1), composée de roches de différentes sortes, recouvertes par intervalles d'un terreau végétal, et, sur tous les points, d'une riche végé-

(1) Nous l'avons communément désignée sous le nom de *Petite montagne*, pour la distinguer d'une autre plus septentrionale et plus élevée. J'estime la hauteur de la première à environ 150 toises [293 mètres] et pas davantage; la seconde pourroit bien avoir 200 toises [390 mètres]: ces estimations, qui n'ont pas été faites sur les lieux, ne sont appuyées sur aucune mesure exacte.

Iles des Papous.
Géologie.

tation. Il est difficile d'y monter de ce côté, les roches étant fort tendres et se brisant sous un léger effort.

Après en avoir contourné la base pour nous diriger vers le Sud, nous les vîmes s'élever verticalement en plusieurs endroits, et former des falaises qu'on essaierait en vain de gravir. Diverses tentatives pour mettre en évidence l'inclinaison des couches, furent d'abord sans succès; mais nous parvînmes enfin à l'apercevoir sous deux aspects à-peu-près perpendiculaires entre eux, et l'on reconnut qu'elles plongeient de 75° vers le S. S. O.

Je ne réussis à me rendre au sommet de la montagne, qu'en suivant, le long de sa pente Nord-Ouest, le lit étroit d'un torrent desséché; encore cette route étoit-elle obstruée par une multitude de roches que les eaux avoient roulées, et par une végétation très-forte. Cependant le roc se montrait souvent à nu; mais les arbres croissoient entre ses fentes, comme sur une terre fertile. Au sommet, l'absence du terreau étoit presque complète, et les plantes n'en avoient pas moins de vigueur.

Les roches fendillées dans une multitude de sens nous laissèrent d'abord quelque incertitude sur la direction véritable de leurs couches; sans pouvoir en mesurer la pente, on s'assura que l'angle plongeait ici à-peu-près vers le S. O.

Cette excursion nous procura un assez grand nombre d'échantillons que M. le professeur Cordier, de l'Académie royale des sciences, a jugé convenable de classer ainsi qu'il suit :

- a.* Argiles savonneuses endurcies, à grains tantôt très-fins, tantôt grossiers, d'un gris verdâtre ou jaunâtre, disposées par couches massives ou par couches feuilletées.
- b.* Argiles semblables aux précédentes, contenant des fragmens disséminés et de tout volume, d'une serpentine brune, rougeâtre ou verdâtre, plus ou moins décomposée, et faisant corps avec le ciment qui l'enveloppe.
- c.* Roches de même nature, mais extrêmement endurcies, et offrant l'aspect d'une masse silicée.
- d.* Poudingue à fragmens souvent très-volumineux de serpentine commune d'un vert sombre et quelquefois brunâtre : le ciment et l'argile endurcis analogues à la roche *a.* On voit de plus, dans les interstices qui séparent les blocs, les galets et les fragmens, des nids et des veines de carbonate de chaux, blanches et laminaires, à très-grandes lames.

Ces matières sont mélangées dans un ordre de succession variable, mais en sorte cependant que les substances *b* et *d* sont infiniment plus abondantes que les autres.

Iles des Papous.
Géologie.

Une particularité remarquable du gisement de ces roches, c'est qu'elles sont formées de couches réglées, et qui présentent toujours des inclinaisons très-rapides. A l'appui des mesures que j'ai rapportées, M. le docteur Quoy a observé lui-même que les couches mises à nu par les éboulemens sont sensiblement verticales, de même que celles sur lesquelles la mer vient briser. Et en effet, cette apparence de verticalité diffère peu de l'angle que j'ai mesuré.

La terre végétale, dont nous avons rapporté aussi des échantillons, se compose d'une argile tenace de couleur brun verdâtre, mêlée de fragmens de la roche inférieure, dont elle-même paroît provenir.

Le bord de la mer est couvert d'un sable blanc formé de débris de coraux et de quelques coquilles bivalves et univalves, lequel contient environ un tiers de son volume en petits galets et en gravier serpentineux de la même nature que les roches qui forment la charpente de cette partie de l'île : le sable du fond de la rade, rapporté par la sonde, est excessivement fin, bleuâtre, et serpentineux comme le premier ; il est mêlé de petites coquilles fossiles polythalamés, très-aplaties, d'autres allongées et enroulées sur elles-mêmes, ainsi que de légères concrétions étoilées à trois ou cinq pointes, ayant sans doute appartenu à quelques mollusques.

Les montagnes du Nord, à Rawak, sont beaucoup plus boisées que celles du Sud : eût-on pu s'imaginer, d'après cela, que l'œil y cherchoit en vain la moindre trace de terre végétale. Sur leurs flancs rocheux et à nu, croissent pourtant des arbres assez remarquables par leur élévation et leur grosseur, dont les racines, rampant en tout sens à la surface, vont pénétrer dans les fissures et les trous que le temps ou les eaux pluviales y ont creusés. Enfin, je ne saurois mieux comparer cette végétation singulière qu'à celle du lierre qui tapisse les murailles de nos jardins.

Au premier aspect, les roches qui constituent ces montagnes ne paroissent point être une masse compacte, mais une agglomération de blocs irréguliers et de grandeur variable, hérissés d'aspérités nombreuses et

Iles des Papous.
Géologie.

de lames tranchantes, dont la surface est criblée de petits trous par l'action des eaux pluviales ; mais un examen plus attentif démontre que cette apparente solution de continuité n'est que superficielle. Nous avons constaté qu'au sommet de la colline située au Nord-Est de l'observatoire, les couches plongent de 75° vers le N. $\frac{1}{4}$ N. E. (1).

En parcourant l'île dans le sens de sa largeur, la roche se montra toujours identique, et rendit constamment notre marche très-difficile. L'impossibilité de poser le pied à plat sur ses lames aiguës et fragiles, occasionnoit souvent des chutes douloureuses. Par-tout cependant la végétation étoit si belle, que de loin on n'auroit pu s'empêcher de croire que le sol étoit fort riche et très-substantiel.

Parvenus enfin aux limites de la côte septentrionale, nous nous assîmes un instant sur le sommet escarpé de quelques rochers qui se projettent au-dessus d'une petite anse sablonneuse. La mer se développoit devant nous ; et quoiqu'il fût à-peu-près calme, la houle, près du bord, étoit si forte, les lames s'y brisoient avec tant de fracas, que la base de ces rochers, minée par des chocs répétés sans cesse, n'offroit pas une voûte de moins de 25 pieds de profondeur horizontale, sur une hauteur perpendiculaire de 15 pieds environ au-dessus du niveau moyen de la mer. On conçoit que de telles excavations donnent lieu à d'horribles éboulements. A l'exception de quelques coraux qui, sur la limite de la plage de sable, s'avancent à peine à une ou deux encablures, on peut dire que la partie septentrionale de Rawak est fort escarpée. Malheur aux vaisseaux qui seroient jetés sur cette côte ! tout y périroit, corps et biens.

En quittant ce lieu, nous nous acheminâmes vers un mamelon qui s'élevoit dans le voisinage, et sur lequel nous avions dessein de monter. Des roches de la même nature que celles qui avoient déjà attiré notre attention, et dont l'apparente disjonction étoit peut-être plus prononcée encore, se montroient par-tout sur la route. Frappées doucement avec un marteau, leurs lames tranchantes rendoient un son semblable à celui d'un vase de faïence. Là aussi, malgré l'absence totale d'humus, des arbres de toute grandeur formoient une forêt aussi belle que singulière.

(1) M. Gaudichaud a estimé l'inclinaison des couches de roches vers cette partie de l'île de 75 à 80 degrés.

On eût pu croire qu'entre leurs troncs, des pierres avoient été amoncelées sur le sol le plus fertile, si la disposition des racines n'eût fait assez apercevoir que ces végétaux tiroient leur nourriture du sein de la roche même.

Iles des Papous.
Géologie.

Cependant nous cherchions à fixer d'une manière précise l'inclinaison des couches; mais nous n'avions encore devant les yeux que des blocs entassés sans ordre: peut-être sont-ce les racines des arbres elles-mêmes qui, en grossissant, contribuent à ce bouleversement. Arrivé sur la crête de la montagne, on put enfin reconnoître la direction que ces couches affectent: l'inclinaison nous parut être de 80° ; mais cette détermination n'est pas très-exacte. L'angle plongeait au reste vers le N. O. $\frac{1}{4}$ O.

M. Gabert ayant examiné particulièrement le cap Sud-Ouest de Rawak, jugea que les excavations du littoral ne pénètrent pas dans l'intérieur de la roche au-delà de douze pieds dans le sens horizontal: la différence entre ce résultat et celui de nos observations sur la côte septentrionale, provient sans doute de ce qu'ici les terres, en partie abritées par les îles voisines, ne reçoivent pas des flots un choc aussi impétueux.

Le piton le plus élevé gît dans la partie Nord-Ouest de l'île; ses flancs sont fort escarpés. Je ne pus y monter moi-même; mais M. Gaudichaud qui parvint avec beaucoup de peine à en atteindre le sommet, n'y découvrit rien qui le dédommageât de ses fatigues. Par-tout la roche se montrait couverte d'arbres vigoureux, sans aucune trace de terre végétale. Les échantillons qu'il a rapportés de cette course, sont d'une pâte moins blanche, mais présentent les mêmes caractères que ceux des roches déjà observés dans le Nord-Est de l'île.

Vers son extrémité Nord-Ouest, les rivages sont très-abruptes, presque tous minés par le pied, et d'une couleur sombre. M. Duperrey, dans son canot, les a vus de fort près, et y a reconnu plusieurs grottes creusées par les eaux, quoique beaucoup plus petites et moins pittoresques que celles qu'on rencontre sur tant de points de l'île Vaigiou.

Voici ce que nos échantillons des montagnes Nord de Rawak ont offert de plus remarquable :

1. Calcaires parfaitement compactes, sonores sous le marteau, à cassures conchoïdes ou esquilleuses, tantôt blanchâtres et tantôt d'un blanc gri-

Iles des Papous.
Géologie.

sâtre, translucides sur les bords, semés quelquefois de cavités tubulaires, d'où l'on pourroit conclure que les masses qui offrent cette particularité auroient été des madrépores très-volumineux, dont la contexture animale a tout-à-fait disparu (1).

- f.* Calcaires évidemment madréporiques, dans lesquels le tissu animal, quoique presque effacé, est encore reconnoissable. Ils sont blancs ou d'un blanc grisâtre, en partie composés de masses fréquemment cellulaires, d'une cassure inégale et raboteuse, ou à grains spathiques, dont l'éclat contraste avec le fond terne de la roche.
- g.* Calcaires compactes différemment imprégnés de fer hydraté rougeâtre, figurant des agglomérations remplies de cellulosités, qui la rendent, à l'extérieur, semblable à une scorie volcanique : ce n'est, au fond, qu'une variété accidentelle entre les échantillons *e* et *f*.

Ces calcaires renferment quelquefois des amas ou des veines de carbonate de chaux fibro-laminaire, d'un blanc jaunâtre, parfaitement cristallin, et épaisses de plus d'un décimètre.

Vaigiou.

Cette île, dont nous avons mentionné plus haut l'étendue, étant à peine séparée de Rawak, il est à présumer que ses hautes montagnes sont aussi de même nature.

Notre opinion à cet égard est confirmée par les remarques de M. Duperrey, qui n'a vu, sur tous les points où il a pu débarquer, que des roches schisteuses d'une couleur tantôt noire et tantôt verdâtre; les premières étoient toujours rongées par la mer, tandis que les secondes opposoient aux plus fortes lames une barrière pour ainsi dire indestructible.

Il résulte des observations faites par M. Quoy, pendant sa course dans le havre Boni, que les lieux qu'il a visités ont pour base un schiste de première formation, bleuâtre, mélangé de nombreuses portions ferrugineuses qui se sont arrondies; que l'inclinaison des couches s'approche de la verticale, et que leurs parties les plus exposées à l'air tendent évidemment à la décomposition. Le même naturaliste y a trouvé encore des veines de feld-spath considérables; et dans le lit de la rivière qui coule en face de l'île Boni, des cailloux roulés dont voici les échantillons :

(1) Ces calcaires rappellent, plus ou moins parfaitement, certains calcaires compactes des terrains zoolithiques d'Europe.

h. Beau jaspe rouge, avec quelques veines peu distinctes de quartz blanc.

i. Jaspe brun, avec des veines de chalcédoine laiteuse.

Iles des Papous.

Géologie.

M. Duperrey, qui a exploré, dans les environs de notre mouillage, les côtes de Vaigiou, y a découvert un nombre considérable de grottes, et entre autres quelques-unes assez grandes pour que les canots pussent y pénétrer; elles étoient remplies de stalactites, et quelquefois de colonnes ou de piliers fort curieux qui en soutenoient la charpente et prévenoient les éboulemens : dans celles qui étoient les plus exposées à la houle, la mer s'engouffroit en se brisant avec un bruit épouvantable. On peut dire, avec cet officier, que, sur toutes les côtes rocailleuses de l'île, les bords sont déchiquetés de la sorte ou minés à d'assez grandes profondeurs : quelquefois, comme au cap des Grottes (1), ces enfoncemens communiquent entre eux, et présentent à l'œil des espèces de labyrinthes dont il est impossible de démêler les ramifications. Ce sont toujours, comme nous l'avons dit, les roches d'un schiste noirâtre qui sont minées de la sorte.

Telle est la composition de la pointe Nord-Est de la baie de Kabaréi, située à l'E. S. E. de Rawak, et sous laquelle par conséquent la mer exerce la même action. Au Sud-Ouest, et très-près de cette pointe, M. Duperrey a visité une grotte dont la voûte n'a pas moins de cent pieds de hauteur au-dessus du niveau des eaux; l'entrée en est petite, mais se développe beaucoup à l'intérieur, dans le sens même de la côte. Cet officier y a pénétré en canot : la mer étoit on ne peut pas plus belle; et vers le milieu de la largeur, le long des parois, il trouva 7 brasses d'eau sur un fond de sable gris foncé.

A l'extrémité opposée, c'est-à-dire à droite en entrant, de petites plages de sable s'inclinent vers la mer par une pente très-rapide.

Dans cet antre solitaire régnoit le plus grand silence, qu'interrompoit seulement la chute de quelques gouttes d'eau qui s'échappoient de la voûte par intervalles.

Ainsi qu'il l'avoit déjà remarqué dans un des enfoncemens de la côte de Vaigiou, à l'Ouest de Rawak, un banc ou trottoir naturel en corail et

(1) Voyez la planche n.º 5 de notre Atlas nautique. Le cap des Grottes git, sur Vaigiou, directement au Sud de l'extrémité Sud-Ouest de l'île Manouaran.

Iles des Papous.
Géologie.

en madrépores, large de dix pieds, s'élevant de deux pieds environ au-dessus du niveau de la basse mer, et taillé à pic sur les bords avec une régularité étonnante, régnoit en forme de ceinture autour de la grotte, sans qu'il parût en pénétrer les parois; il sembloit aussi être tout-à-fait indépendant d'un banc de corail sous-marin qui s'étend à une encablure au large en face de la plupart des plages de sable.

Boni.

L'île Boni est petite, basse, formée de calcaires grossiers très-durs, unis, près du village, à une couche de craie blanche : son sol est, en grande partie, marécageux; les hautes forêts et les plantes qui la couvrent ne permettent d'en étudier la contexture que sur les rivages, minés, comme à Vaigiou, par la mer.

La côte Sud offre une falaise abrupte, quoique peu élevée, dont les flots ont découpé et sillonné la surface. Sur quelques points règne une grande confusion dans les couches des rochers; on voit, en effet, à côté d'une espèce de brèche calcaréo-siliceuse, des fragmens d'un grès rougeâtre affectant une forme cubique.

Les échantillons qu'on y a recueillis sont :

- k.* Calcaire grossier à grains fins, d'un blanc jaunâtre, d'une teinte quelquefois un peu rouge, très-dur, ressemblant plutôt à certains calcaires des terrains zoolithiques d'Europe qu'à ceux des environs de Paris.
- l.* Calcaire jaunâtre, en partie compacte, en partie à grains spathiques, semblant annoncer, par la disposition de ses différentes parties, une origine madréporique, défigurée par la spathisation. Il a l'apparence de certaines masses du calcaire zoolithique ordinaire, dans lesquelles le tissu animal a entièrement disparu.
- m.* Grès argilifère, d'un rouge de brique très-clair, à grains fins, produisant une vive effervescence avec l'acide nitrique, et se cassant en fragmens rhomboïdaux.
- n.* Grès quartzeux, d'un jaune clair, à grains fins, contenant une petite quantité de ciment calcaire.
- o.* Calcaire crétacé, tachant et friable comme la craie ordinaire, sans fossiles, de même que les pierres calcaires ci-dessus.
- p.* Pierres ponces ordinaires, de couleur grise.

Les ponces roulées trouvées sur le rivage de Boni attestent l'existence d'anciens volcans, peut-être même l'activité actuelle de quelques-uns;

mais nous ne l'avons reconnue sur aucune des îles voisines, et toutes nos questions adressées aux Papous qui nous visitoient n'ont pu nous éclairer sur ce point. Iles des Papous.
Géologie.

L'île Boni est entourée, sur-tout du côté du Nord et de l'Est, de récifs très-étendus, sur lesquels la mer brise avec violence, et qui laissent apercevoir çà et là quelques têtes de rochers.

M. Duperrey seul a visité Manouaran. Il y a retrouvé les schistes noirs et verts qu'il avoit observés déjà sur Vaigiou. Les rochers de la première sorte présentent des pitons aigus, beaucoup de cavités, et s'étendent peu au large; les seconds, au contraire, garnissent les pointes les plus avancées, et se prolongent sous l'eau à une grande distance. Leur surface est tellement polie, qu'on ne peut y marcher sans être en danger de glisser à chaque instant. Une remarque analogue a été faite sur les côtes de Rawak et de Vaigiou. Manouaran.

A la pointe Sud-Ouest de Manouaran, ainsi qu'au cap des Grottes, qui gît sur Vaigiou, avons-nous dit, directement au Sud de cette première île, est une autre espèce de roche qui paroît schisteuse. D'une couleur rouge blanchâtre, elle est disposée par couches en apparence verticales, et taillées à pic, qui s'élèvent de 300 à 400 pieds [97 à 130 mètres]; sa partie supérieure, dégarnie de végétation, est hérissée de pointes très-aiguës déchirées dans tous les sens.

Il n'y a que la côte Sud de Manouaran qui, abritée contre la houle et le vent du large, soit dépourvue de brisans et abordable; néanmoins le rivage y est très-abrupte. M. Duperrey a rapporté de cette île :

- q. Des morceaux de serpentine, paroissant appartenir à un terrain analogue aux roches serpentineuses de Rawak.

§. III.

Fertilité du sol; Productions.

La vigueur de la végétation dans ces parages présente au voyageur un spectacle surprenant. « A Rawak, en particulier, elle n'est pas moins Fertilité du sol.

r*



Iles des Papous.
Fertilité du sol.

active sur les montagnes que dans la plaine; et toutefois les roches qui composent les premières, sont, ainsi que nous l'avons déjà dit, totalement dénuées de terreau. Au Nord de l'île, où cette particularité est sur-tout sensible, on ne voit guère, il est vrai, de plantes herbacées, mais il y croît des arbres de dimensions colossales. Aussi ne peut-on se défendre d'admirer ces géans du règne végétal cramponnés sur un sol durci et raboteux, et dont les racines, pour puiser dans son sein comme à sa surface l'humidité dont ils se nourrissent, serpentent çà et là, s'enfoncent dans tous les interstices, et quelquefois se fraient un passage en perçant l'enveloppe encroûtée. » (M. Gaudichaud)

Le littoral de Vaigiou est garni de beaux arbres qui, quoique baignés par l'eau salée lorsque la marée est haute, semblent rivaliser de force avec ceux de l'intérieur : les parties que la mer ne recouvre pas, offrent sur-tout l'image de la plus riche fertilité.

La végétation de Manouaran, dit M. Duperrey, diffère de celle de Vaigiou, en ce sens qu'elle permet à l'homme de pénétrer au moins jusqu'au pied des montagnes centrales.

Productions
végétales.

« Les espèces d'arbres qui bordent le littoral sont en grand nombre à Rawak. On y remarque le *barringtonia*, dont le tronc volumineux est toujours incliné vers la mer, au point d'y baigner les extrémités de ses branches; le *scavola lobelia*, beaucoup plus petit, qui reste souvent arbrisseau, et dont les rameaux verts et succulents affectent la même inclinaison; plusieurs figuiers, dont quelques-uns sont d'une hauteur immense, et développent une masse considérable de rameaux; une foule d'arbres portant le nom vulgaire de palétuviers; des casuarinas, dont les tiges droites et déliées s'élèvent à plus de quarante pieds, &c. Dans l'intérieur de l'île, on rencontre le *rima*, dont les racines verticalement aplaties et cloisonnées forment autour de lui, à la surface du sol, un cercle de plusieurs toises; le takamahaka, qui acquiert plus de 20 pieds de circonférence; le cynomètre, arbre singulier de la famille des légumineuses, dont le tronc, aussi très-droit, est garni du sommet à la base de fleurs rosées et de fruits roux-doré, d'un fort joli aspect; deux espèces de mimosas, arbres de 100 à 120 pieds de hauteur; plusieurs palmiers, entre autres le cocotier, le cypripède, le vacoua, &c. Le muscadier aussi y

vient naturellement, mais porte des noix plus petites que celui qu'on cultive. D'immenses jambosiers à fruits rouges et blancs, et un grand nombre de bananiers fort recherchés des naturels, se plaisent dans les lieux bas et humides. » (M. Gaudichaud.)

Iles des Papous.
Productions.

Nos matelots rapportèrent de Manouaran l'amande d'une espèce de ximé-
nie, qui est agréable au goût; plusieurs d'entre eux en mangèrent, et même
en assez grande quantité, sans en être incommodés : cependant quelques
personnes à bord ayant voulu goûter aussi à ce qu'ils appeloient des pis-
taches, furent prises de vomissemens réitérés, suivis d'une diarrhée abon-
dante; les acides et les calmans n'arrêtèrent pas cette superpurgation, qui
cessa d'elle-même le second jour. Les habitans de Guébé nomment ce fruit
fofolauï, et prétendent qu'il n'est bon à manger que lorsqu'il est mûr. On
n'a point vu à Manouaran de cocotiers; les arbres les plus communs sont le
rima ou arbre à pain, le sagoutier, les palétuviers et le muscadier sur-tout.

Nous achetâmes de nos insulaires de petites mangues; mais nous
n'avons pas vu à Vaigiou les arbres qui les portent, non plus que les
sagoutiers, quoiqu'ils y soient très-multipliés, au rapport des naturels. Les
cocotiers, les bananiers, les papayers, les pimons, les cannes à sucre, les
ananas, les oignons et les giraumons, paroissent être les seuls végétaux
cultivés par les habitans.

Pour augmenter sur ces bords le nombre des plantes utiles à l'homme,
et nous acquitter, en quelque sorte, envers les légitimes propriétaires des
fruits que nous avons enlevés, M. Gaudichaud crut devoir y semer,
avant notre départ, une partie des graines potagères qui nous avoient été
fournies par le gouvernement. « J'y joignis, dit-il, quelques-unes de celles
que je devois à l'extrême complaisance de M. Robert, l'estimable directeur
du jardin de la marine à Toulon. Du cresson, du cresson-alénois, du
cochléaria, des radis, des carottes, des choux, du pourpier, du persil,
du cerfeuil, de la chicorée sauvage, du céleri, &c., composent la collec-
tion des graines que j'ai déposées autour des habitations, et notamment
près des petites sources ou mares situées derrière les maisons de Rawak. »

« Nous n'avons trouvé, sur cette dernière île, aucun quadrupède, à
l'exception des phalangers, et de quelques chiens de la race des chiens de
berger, qui y mènent une vie à demi sauvage. A Vaigiou, il y a, outre

Productions
animales.

Iles des Papous. le babi-roussa, que l'on dit y exister, une petite espèce de sanglier ou de
Productions. cochon sauvage.

» Les oiseaux sont tous de la grande espèce; on en voit très-rarement de petits, sur-tout parmi les granivores. La nature, en multipliant dans ces lieux les ombrages, a empêché ou du moins diminué la multiplication des plantes à graines, et éloigné, par conséquent, les nombreuses tribus d'oiseaux qui s'en nourrissent. Les forêts ne sont donc peuplées que de calaos, dont les ailes, garnies de grandes plumes séparées aux extrémités, font, lorsqu'ils volent, entendre au loin un bruit très-fort; ils se plaisent sur les muscadiers, dont ils mangent les fruits, ainsi que ceux d'un autre arbre qui nous est inconnu.

» La famille des perroquets est beaucoup plus nombreuse; celle des loris, la plus jolie et la plus brillante. Tous, pendant leur vol, poussent des cris perçans; si on les chasse de l'arbre qui fournit à leur nourriture, ils y reviennent en troupe peu d'instans après. Les kakatoès noirs et blancs, qui peuplent les sommités des arbres, nous étourdissoient par leur voix criarde: bien différens des loris, ils sont d'une telle défiance, que nos meilleurs tireurs n'ont jamais pu en tuer.

» Des martins-pêcheurs à gros bec, qui habitent les rivages et les bois; des cassicans, dont les chants sont extrêmement variés; d'énormes tourterelles; des éperviers fauves à ventre blanc, d'autres dont tout le plumage est gris; divers corbeaux; une sorte de gallinacée (mégapode) entièrement noire, et qui ne vole presque pas: tels sont les oiseaux les plus multipliés, sur-tout à Rawak. Peut-être les oiseaux de paradis y viennent-ils quelquefois; mais nous n'en avons aperçu que sur Vaigiou, où se rendent aussi de préférence les magnifiques pigeons couronnés, précieux à-la-fois par leur grosseur et par la bonté de leur chair.

» Je n'énumérerai point tous les genres de poissons que nous nous procurâmes; ils sont en grand nombre et excellens; plusieurs offrent des formes singulières et les couleurs les plus variées.

» La mer fournissoit encore à nos tables divers beaux crustacés, quelques coquillages (1), et des tortues.

(1) L'huître perlière se trouve aussi dans ces parages; mais parmi les perles que les naturels nous ont apportées, il n'y en avoit que de médiocres.

» Nous primes à terre plusieurs gros lézards noirs, pointillés de jaune; ils ont la tête assez semblable à celle du lévrier, des ongles recourbés et très-longs. M. Bérard fut cruellement mordu par un de ces animaux, sans qu'il soit résulté de sa blessure aucun symptôme alarmant.

Iles des Papous.
Productions.

» Dès le lendemain de notre installation à Rawak, on tua cinq serpens, tous d'une petite espèce; je ne les crois pas dangereux. Les jours suivans ils devinrent très-rares, et disparurent peu à peu, effrayés sans doute par notre présence. » (M. Quoy.)

§. IV.

De l'homme considéré comme individu.

Les Papous de Vaigiou et de Boni sont, à ce que nous assura notre ami Abdalaga, de la même race que les indigènes de la Nouvelle-Guinée; ils se donnent eux-mêmes le nom de *papouas*, mot dont j'ai déjà fait connoître le sens (1). « Sauf un petit nombre d'exceptions, dit M. Pellion, ils sont généralement laids; plusieurs ont des figures régulières, et même assez expressives; quelques-unes annoncent la finesse, d'autres la douceur; mais, chez le plus grand nombre, on ne voit qu'un assemblage de traits hideux et effrayans. (Voyez pl. 43.)

Qualités
physiques.

» Le front aplati, le crâne peu proéminent, l'angle facial de 75 degrés, la bouche grande, les yeux petits et enfoncés, les pommettes saillantes, le nez gros, écrasé du bout, et se rabattant sur la lèvre supérieure, la barbe rare, particularité déjà remarquée chez d'autres habitans de ces régions, les épaules d'une largeur moyenne, le ventre très-gros et les membres inférieurs grêles; tels sont les caractères distinctifs de ce peuple.

» Leur chevelure est de nature et de forme très-variées: le plus communément c'est une volumineuse crinière composée d'une couche de cheveux lanugineux ou lisses, frisant naturellement, et n'ayant pas moins de huit pouces d'épaisseur; peignée avec soin, crépée, hérissée en tous sens, elle décrit, à l'aide d'un enduit grasseux qui la soutient, une circonférence à-peu-près sphérique autour de la tête; souvent ils y

(1) Voyez t. I, p. 521.

Iles des Papous. joignent, plutôt pour l'orner que pour ajouter à sa consistance, un fort long peigne en bois de cinq ou six dents. »
De l'homme
comme individu.

» Il en est dont les cheveux sont agréablement frisés comme dans nos contrées d'Europe; d'autres chez lesquels, selon la remarque de M. Quoy, l'angle facial est beaucoup plus aigu, les ont courts, laineux et semblables à ceux des nègres de Guinée; d'autres enfin les ont lisses et longs, ainsi que les Malais. Toutes ces chevelures sont noires; quelques-unes cependant sont mélangées d'un rouge ardent, et même presque entièrement de cette dernière teinte.

» Chez les Papous on voit en général des dents fort belles; un petit nombre les ont noires et limées à la manière des Guébéens. Leurs lèvres sont épaisses, sans l'être d'une manière très-prononcée, et la saillie de leur bouche dépend plutôt de la disposition particulière des dents.

» Ils sont, pour la plupart, trapus et fortement constitués; peu d'entre eux ont une taille élevée; il n'est pas rare d'en voir de maigres. Les Timoriens l'emportent de beaucoup sur eux, tant pour la force que pour l'élégance des formes et la noblesse des poses.

» Leur peau, d'un noir brun, à teinte sanguine, n'est que rarement tatouée. »

Les différences que nous avons signalées ont été sans doute multipliées par les alliances et les croisemens inséparables de la réunion de ces hommes en un même peuple, mais elles ne peuvent devoir leur origine qu'à la diversité des races primitives. Une des choses qui nous ont le plus frappés, c'est la rencontre de deux individus qui, par les traits de la figure et par la blancheur de la peau, se rapprochoient beaucoup des habitans de l'Europe: seroit-il étonnant qu'ils eussent eu pour père un Européen, peut-être un Chinois? On sait que dès l'année 1528, Alvaro de Saavedra vit aux Carolines, à peu de distance de ces parages, des îles dont quelques-uns des habitans étoient blancs (1); et nous-mêmes, nous eûmes plus tard occasion d'y observer aussi ce curieux phénomène.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rapporter ici les dimensions des différentes parties du corps d'un Papou, prises sur un indigène de

(1) On peut voir, sur la *constitution physique des Papous*, les observations que MM. Quoy et Gaimard ont consignées dans le premier chapitre de la *Zoologie* de notre Voyage.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 49

Vaigiou par M. Gaimard : on pourra les comparer aux mesures du même genre données plus haut pour un Guébéen. Iles des Papous.
De l'homme
comme individu.

Hauteur totale du corps.....	1624 millimètres.
Longueur de la colonne vertébrale.....	623.
Petite circonférence de la tête.....	528.
Grande circonférence de la tête.....	623.
Circonférence du cou, à la hauteur du thyroïde....	329.
————— de la poitrine à la hauteur du sein....	720.
————— y compris les bras.....	990.
————— du ventre à l'ombilic.....	893.
————— du bassin.....	812.
Longueur du membre supérieur.....	677.
Circonférence de la cuisse, au tiers supérieur.....	476.
————— au-dessus du genou....	383.
————— du mollet.....	341.
————— de la jambe, à sa partie inférieure...	194.
————— du bras, à sa partie moyenne.....	277.
————— de l'avant-bras, au tiers supérieur....	266.
————— du poignet.....	160.
Longueur du membre inférieur.....	787.
————— du pied.....	257.
Largeur du pied.....	106.
Circonférence du coude-pied.....	341.

Le squelette contenu dans le tombeau principal de Rawak, portoit, d'après le même observateur, les dimensions suivantes pour le bassin :

Grande circonférence du bassin.....	812 millimètres.
Circonférence du détroit abdominal.....	386.
Diamètre sacro-pubien.....	108.
Diamètre iliaque ou transversal.....	111.
Diamètres obliques.....	113.
Circonférence du détroit périnéal.....	433.
Diamètre cocci-pubien.....	108.
Diamètre ischiatique ou transverse.....	81.
Diamètres obliques.....	108.
Hauteur du sacrum.....	108.
Distance comprise entre les deux épines iliaques antérieures et supérieure.....	212.

Iles des Papous.
De l'homme
comme individu.

Des six têtes que l'on voyoit devant le même tombeau (*pl.* 46), cinq avoient un angle facial de 75 degrés.

Si jusqu'ici nous n'avons donné aucun détail relatif aux femmes, c'est qu'on a toujours eu soin de les cacher à nos yeux, et même de les emmener dans les bois lorsque nous nous approchions de quelque village. La seule que nous vîmes, étoit une jeune fille que le kapitan Guébé nous proposa d'acheter; elle avoit les cheveux lisses, la peau basanée, et des formes assez agréables, quoique ses charmes fussent diminués par son air triste et souffrant. A la vérité, nous ignorons si elle étoit née aux îles des Papous, à Guébé, ou ailleurs.

Maladies.

Ces insulaires sont en proie à un fléau terrible, à la lèpre, que les Papous nomment *babaräi*, et les habitans de Guébé, *matal*; elle influe particulièrement quelquefois sur leur physionomie et sur la couleur de leur peau. Ses ravages sont tellement étendus, qu'on peut, sans exagération, dire que le dixième de la population en est infecté. Quelque horrible et dégoûtante que soit cette maladie, sur-tout à cause de la chaleur du climat, elle ne paroît guère incommoder les malheureux qui en sont affligés, et ils se livrent, comme les autres, à leurs courses et à leurs travaux habituels.

« Cette infirmité commence, autant que j'ai pu l'observer, par une dartre blanchâtre dont la consistance et l'étendue augmentent insensiblement. Bientôt la partie où s'est manifestée l'éruption se couvre d'une écaille sèche, légèrement adhérente par un de ses bords à l'épiderme, et se recourbant tant soit peu en dehors par le bord opposé, de sorte qu'on peut la détacher avec les doigts. Cette lèpre paroît attaquer indifféremment toutes les parties du corps, ou plutôt elle finit par les envahir toutes: quelquefois c'est la face, la poitrine sur-tout; mais chez le plus grand nombre, ce sont les bras, les cuisses, &c., qui sont atteints. Une de ses particularités, c'est de produire des écailles à raies concentriques et à raies ondulées, comme l'indique le dessin de notre planche 44.

» Elle sévit contre les individus de tout âge. Malheureusement je n'ai pu la suivre dans ses progrès, ni savoir si les malades ont quelques moyens de se guérir, ou sont dans la triste nécessité de subir avec résignation les effets de sa malignité. Il m'a encore été impossible, et je le regrette vivement, d'essayer sur eux les remèdes qui étoient à ma disposition.

» Cependant les ravages de cette cruelle maladie sont moins répandus ici qu'à Timor; car nous vîmes à Coupang des enfans tellement rongés par des ulcères *croûteux*, aux sourcils, à la figure, et un entre autres à la cheville du pied, qu'ils étoient pour tout le monde un objet de dégoût et d'horreur.

Iles des Papous.
De l'homme
comme individu.

Causes occasionnelles de la lèpre. — » Nous croyons que cette affection a pour causes occasionnelles la nature du sol, celle de l'atmosphère, et la nourriture. Les habitans du Nord de Vaigiou vivent sur des côtes en partie submergées, ou par l'Océan, que la marée fait refluer sur les terres, ou par des rivières dont le lit a peu de profondeur; l'île Boni elle-même est basse et marécageuse. Dans tous ces lieux couverts de bois règne une humidité constante, et l'on sait quels résultats peuvent avoir les effluves délétères de marais qui communiquent avec la mer (1). Aussi nous avons attribué à l'insalubrité de leur voisinage l'abandon où paroissent être depuis long-temps certaines cases que nous rencontrions dans nos courses; de nombreux tombeaux les entouraient, indice très-probable que ceux qui avoient survécu s'étoient réfugiés sur une terre moins inhospitalière. Lorsqu'une fatale nécessité les enchaîne à ces bords, les naturels tâchent du moins d'en atténuer l'insalubrité, par la précaution, presque générale parmi eux, de construire leurs maisons sur des pieux hauts de six à sept pieds, mais souvent plantés dans l'eau, comme à Rawak.

» Quoique l'influence d'un tel séjour suffise pour déterminer cette éruption pernicieuse, je crois que la nourriture dont ils font usage en est une cause plus active. Leur manière de retirer la fécule du sagoutier est si grossière, que le pain qu'ils en font contient toujours une forte quantité de parties ligneuses; encore leur arrive-t-il, ainsi que nous l'avons constaté, de ne manger ce pain que lorsqu'il est aigre: et cependant c'est peut-être là leur meilleur mets, avec le poisson. Que sera-ce si l'on considère qu'ils font une consommation prodigieuse de coquillages (2), soit parce qu'ils en sont naturellement avides, soit parce qu'ils n'ont aucune peine pour les recueillir?

(1) Voyez t. I, pag. 164.

(2) Ce sont les mollusques appartenant aux genres des bénitiers, des buccins, des placunes, des pernes, des trochus, &c.

Iles des Papous.
De l'homme
comme individu.

» En Europe, où l'usage d'un tel aliment est loin d'être aussi général, il est cependant considéré comme très-malsain; et c'est une opinion reçue que le poisson, indépendamment des vertus aphrodisiaques qu'on lui accorde, dispose aux maladies cutanées, qui, par cette raison, se présentent plus fréquemment chez ceux qui vivent aux bords de la mer.

» A ces deux causes principales on peut joindre la malpropreté habituelle de ces insulaires, malpropreté que le défaut presque absolu de vêtements rend peut-être encore plus repoussante.» (M. Quoy.)

Fièvres. — « Nous avons peu parcouru l'île Vaigiou, et ceux de ses habitans qui nous ont visités sont à-peu-près les seuls sur lesquels nos regards aient pu s'arrêter : il n'est donc pas étonnant que nous n'y ayons observé aucune trace des fièvres intermittentes et rémittentes qui se déclarèrent parmi nous (1) après notre départ de cette station. Mais quand même ces insulaires en seroient tous exempts, il faudroit en chercher la raison dans l'habitude, assez puissante pour neutraliser en eux les funestes effets des exhalaisons marécageuses; car il est constant que nous n'avons puisé que dans leur île le germe de ces terribles maladies.» (M. Gaimard.)

Caractère
des Papous.

Le kapitan Guébé, qui paroît bien connoître ces contrées, nous a assuré qu'il existe des anthropophages à la Nouvelle-Guinée; assertion qui suppose un degré de cruauté et de barbarie dont nos Papous de Vaigiou ne nous ont pas semblé capables. Quoique intelligens, et même très-spirituels, la timidité et la crainte sont les nuances dominantes de leur caractère. Rien ne nous a autorisés à croire qu'ils fussent enclins à faire le mal ou à dérober; au contraire, ils se sont montrés bons et hospitaliers; et dans une circonstance importante, où ils auroient pu abuser de notre confiance, nous avons eu occasion de nous louer de leur bonne foi.

§. V.

De l'homme vivant en famille.

Habitations. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les cabanes des Papous, à peu d'ex-

(1) D'après l'ordre chronologique des faits, l'histoire de cette épidémie doit appartenir au chapitre suivant.

ceptions près, sont construites sur pilotis, soit à terre, soit en mer près du rivage; coutume suggérée sans doute autant par la crainte des émanations malsaines que par celle des reptiles venimeux. M. Duperrey a remarqué que, sur Vaigiou, les habitations étoient en grand nombre dans les lieux où le débarquement est impraticable ou très-difficile, et que sur ceux d'un abord aisé, elles sont au contraire rares, abandonnées et en ruine, ce qui sembleroit à-la-fois une preuve et une conséquence du caractère de pusillanimité qui distingue les naturels.

Iles des Papous.
De l'homme
en famille.

Ces maisons se composent toutes de pieux enfoncés en terre, soutenant des traverses auxquelles sont fixées, avec des liens d'écorce, les côtes principales des feuilles de certaines espèces de palmiers, taillées et serrées les unes contre les autres. Les feuilles des mêmes arbres, artistement imbriquées, forment le toit. Il n'y a ordinairement d'autre ouverture que la porte. Quand les cases sont construites au-dessus de l'eau, elles communiquent avec la terre à l'aide d'une espèce de plan incliné, garni d'une rampe (pl. 48), et également supporté par des pieux, ou bien on se sert d'une échelle que les propriétaires retirent après eux pendant la nuit pour leur plus grande sûreté. Dans les maisons de ce genre que nous avons vues à Rawak, près de notre observatoire, une galerie, divisée en deux dans toute sa longueur, précédoit le logement principal, et une autre régnoit du côté de la mer. Quoique petites, ces cabanes, si elles étoient plus propres et mieux entretenues, seroient assez commodes, car on y est à l'abri de l'humidité, qui rend si malsaines celles qui reposent sur le sol.

Les habitations de la baie d'Inabiave (1) avoient été abandonnées lors de notre arrivée; mais peu-à-peu les habitans, s'étant accoutumés à nous voir, revinrent en prendre possession. L'une d'elles, située à quelque distance de la côte, et non loin de la rivière où nous faisons aiguade, fut visitée par MM. Pellion et Gaimard: on l'aperçoit dans le lointain à gauche, sur notre pl. 49. Également bâtie sur pilotis, elle étoit remarquable par sa belle apparence, par ses parois faites de planches parfaitement jointes, par son parquet et sa toiture en feuilles de cocotier et de latanier. Elle avoit, au milieu de sa face antérieure, une porte à deux battans, surmontée d'une

(1) Dans le Sud-Ouest de Rawak, sur l'île Vaigiou. (Voyez la planche 5 de notre Atlas nautique.)

Iles des Papous.
De l'homme
en famille.
Nourriture.

sculpture grossière, qu'accompagnoient de chaque côté deux fenêtres symétriques.

Toutes les ressources alimentaires des habitans se composent de sagou, qu'ils tirent du cycas et que de temps à autre ils vont chercher dans les montagnes; de maïs, de poisson, de cocos, de bananes, de rima, et de plusieurs autres fruits qui croissent spontanément dans leurs bois; de quelques fucus et ulvas, de cochons sauvages, et d'oiseaux qu'ils abattent habilement à coups de flèche; enfin de tortues de terre et de mer, de crustacés et de nombreux coquillages de genres variés. Ainsi que les Guébéens, les Papous font cuire dans des moules d'argile leurs pains de sagou, et quelquefois ils les mangent trempés dans du lait de coco. Pour apprêter leur poisson, ils emploient un treillis fait avec les côtes vertes des feuilles de cocotier (1), qu'ils assujettissent sur quatre pieds fourchus au-dessus d'un grand brasier. Le poisson, divisé par tranches lorsqu'il est gros, y est placé et cuit promptement, avant même que cette espèce de grill ait pu être attaqué par le feu. Les individus qui mettent de la recherche dans leurs repas, se servent, en guise de nappe, de feuilles de cocotier; et quand la pluie les surprend en pareil cas, loin de leurs demeures, des feuilles de palmier coupées et disposées en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, leur fournissent à la minute un abri aussi commode que pittoresque.

Vêtemens.

Leur costume est on ne peut pas plus simple: il se réduit à un *langouti*, fait d'une bande d'écorce de figuier, macérée dans l'eau et battue. Les chefs cependant se couvrent assez ordinairement la tête d'un fichu ou d'un morceau d'étoffe; il en est même qui poussent le luxe jusqu'à porter un pantalon, une espèce de camisole, ou une robe à l'imitation des habitans de Guébé, desquels ils tirent, sans doute, ces objets, qui paroissent avoir beaucoup de prix pour eux. Ils se servent contre la pluie d'un vaste chapeau de forme conique, en feuilles de palmier. Les enfans vont entièrement nus.

Ornemens. — « M. Quoy a observé que les personnes de marque portent au poignet gauche un et quelquefois deux bracelets d'une blancheur éclatante, construits avec un coquillage du genre des cônes; ils y font entrer

(1) Cet appareil a ordinairement 6 pieds de longueur sur 3 de large; son élévation au-dessus du sol est de 3 pieds. (Voyez pl. 46.)

la main par force, ou on le leur place au bras quand ils sont encore très-jeunes, de sorte qu'il seroit impossible de l'enlever à la plupart sans le rompre. J'eus à ce sujet, avec l'un d'eux, une conversation en pantomime : desirant obtenir un de ces bracelets, je lui offris en échange des couteaux, qu'il sembloit convoiter ardemment. Après avoir fait d'inutiles efforts pour le retirer de son bras, il m'en montra l'impossibilité. Je voulus lui indiquer qu'on pourroit le scier, et je lui en fis le signe; mais à cause, soit de la distance qui nous séparoit, soit de l'ambiguïté de mes gestes, il comprit mal ma pensée, et crut que je lui proposois de lui couper le bras: ce fut alors un éclat de rire général dans toute sa pirogue; pour lui, il contrefit le mort, en me disant *mati* [mourir]. Je cherchai et je réussis à le faire revenir de son erreur; et aussitôt il se montra très-disposé à m'accorder son bracelet, dont il paroissoit faire d'ailleurs peu de cas.»

Iles des Papous
De l'homme
en famille.

§. VI.

De l'homme réuni en société.

Quoique nous n'ayons vu sur la côte de Vaigiou que des hameaux ou de petits villages, nous sommes disposés à croire qu'il en existe de grands dans l'intérieur, conformément au rapport des habitans. Nous en avons remarqué deux assez importants dans les baies d'Azoukouel et d'Inambire; l'un est nommé Variaré, l'autre Hamono. Le premier, qui gît dans l'Est et à peu de distance de Kabaréi, doit avoir avec ce dernier de faciles communications; mais, du côté de la mer, il nous paroît impossible d'y arriver, à cause d'une ceinture de brisans qui défend l'abord de la côte. Le plus grand des villages dont nous ayons eu connoissance, situé sur l'île Boni, en porte le nom: il a été visité par MM. Quoy et Duperrey, et se compose de vingt maisons semblables à celles que nous avons décrites, toutes bâties près du rivage et sur pilotis: une seule, construite avec plus de soin et plus spacieuse que les autres, avoit l'apparence d'un temple; mais on ne put s'en assurer. Du reste, sur toutes ces îles et dans toutes les directions, on aperçoit de nombreux groupes de trois ou quatre habitations: il faut excepter Manouaran, où il ne s'en est offert aucune à notre vue.

Villes
et villages.

Iles des Papous.
De l'homme
en société.
Vie sociale.

La conduite que tinrent avec nous nos commensaux Moro et Srouane, a pu seule nous donner une opinion favorable de la sociabilité de leurs compatriotes. Nous ignorons au reste complètement s'ils sont réunis en grandes peuplades, sous l'autorité d'un ou de plusieurs souverains, ou si chaque communauté d'habitans n'obéit qu'à son propre chef. Il nous a été également impossible d'évaluer l'étendue de la population ; nous l'avons jugée peu considérable, du moins près des bords de la mer.

Les habitans de l'intérieur de Vaigiou ont un langage et peut-être même plusieurs idiomes qui leur sont particuliers, et qui diffèrent essentiellement du papou et du malais qu'on parle sur les côtes : ils se donnent à eux-mêmes le nom d'*Alifourous*. Nous avons obtenu quelques mots de leur vocabulaire, qui seront réunis ailleurs.

Le baiser, usité comme salutation chez les Européens, n'est point en usage ici. Les chefs fraternisent pourtant par une sorte d'accolade qui se rapproche à certains égards de l'embrassement : elle consiste à porter la main droite à son cœur et à sa tête, puis sur l'épaule de celui qu'on salue, et à se toucher mutuellement du bout du nez ; tout cela se fait avec aisance et célérité.

Religion.

Il me paroît certain que quelques naturels des îles des Papous, sur-tout parmi les chefs, sont mahométans. Notre ami Moro nous assura que le roi, mais non le peuple, d'une ville de l'intérieur nommée *Vaigiou* elle-même, ou plutôt *Véghiou* selon leur prononciation, étoit musulman. Les nombreuses idoles ou fétiches placés soit dans les cases, soit dans les tombeaux de ces insulaires (1), révèlent la nature de leurs croyances, et portent à conjecturer que la religion la plus répandue dans ces parages a beaucoup d'analogie avec celle des indigènes de Timor. *Naneki* et *Nanek-béba* sont les noms qu'ils donnent à la divinité ; ce dernier mot signifie peut-être *grand esprit*, *béba* voulant dire *grand*. La difficulté de nous faire entendre des Papous ne nous a pas permis d'en apprendre davantage sur cet important sujet.

« Ils professent un respect profond pour les morts, qu'ils enterrent près de leurs demeures dans des tombeaux en bois, de la forme d'une loge à-peu-près semblable à celles de nos chiens de garde ;

(1) Voyez pl. 47.

quelques-uns seroient assez grands pour loger un homme; tous ont une fenêtre, par laquelle on y introduit des offrandes, telles que divers ornemens faits de feuilles de palmier teintes, des armes, du tabac, des cheveux, des boîtes artistement tissées, des soucoupes en porcelaine, des simulacres d'idoles, des fruits, &c., preuve manifeste d'une croyance à l'immortalité de l'ame. Quelquefois le tombeau n'est qu'un hangar, sous lequel est une statue à-peu-près de grandeur naturelle, dont le corps et les jambes sont d'argile blanche, les bras et la tête de bois. Nous avons vu le corps d'un jeune enfant enfermé dans une boîte élevée sur des pieux, et recouverte d'une petite pirogue renversée; touchant emblème de l'habileté qu'il auroit pu acquérir dans l'art de la navigation, si la mort eût épargné sa vie! A Rawak, près de notre observatoire, six têtes sans mâchoires inférieures, rangées devant un tombeau, figuroient une espèce de trophée; on nous assura que c'étoient celles des ennemis du mort. » (M. Quoy.) Dans ce cas, il seroit douteux qu'elles eussent appartenu à des habitans de ce pays. A côté de ces têtes on voyoit un grand buccin percé d'une ouverture circulaire, espèce de cornet à bouquin (1).

Ce tombeau étoit le plus grand qu'il y eût à Rawak : les planches employées à sa construction, polies soigneusement, n'étoient jointes ensemble que par des mortaises et des chevilles en bois dont la tête ressortoit à l'extérieur de plus d'un pouce; on avoit sans doute conservé cette saillie pour qu'il fût plus facile de démonter les pièces du monument, lorsqu'on voudroit les renouveler en cas de détérioration, ou bien pénétrer dans l'intérieur, peut-être aussi uniquement pour qu'il fût plus commode à transporter. La voûte étoit en feuilles de latanier et de vacoua. A la faveur de l'ouverture ou fenêtre dont nous avons parlé, on distinguoit une caisse en bois, dont le couvercle déplacé laissoit apercevoir les ossemens du défunt. Les tombeaux voisins n'en contenoient point; nous fîmes creuser, pour nous en convaincre, à plusieurs pieds de profondeur, mais à l'insu des Papous, qui sans doute auroient vu de mauvais œil notre curiosité : nous nous rappelions ce passage de la Lu-

Iles des Papous.
De l'homme
en société.

(1) Les Carolinois en ont de semblables, comme on peut le voir pl. 58.

Iles des Papous. zerne (1) : « Parcourez les nations de tous les pays, suivez-les dans tous
De l'homme » les siècles; vous les verrez toutes, policées et barbares, instruites et
en société. » ignorantes, recueillir respectueusement les dépouilles corporelles de
» leurs morts, révéler, décorer, embellir les tombeaux où ils les ren-
» ferment, regarder comme un attentat, souvent même comme un sacri-
» lège, de les violer. »

Gouvernement. Les Papous de Vaigiou et des îles plus petites qui en dépendent, sont
gouvernés par des rois qu'ils nomment *kolano*, et par des chefs subal-
ternes, intermédiaires entre le souverain et le peuple. Ces rois relèvent
du sultan de Tidor, qui s'attribue la suzeraineté de toutes ces îles; et les
Guébéens, qui sont eux-mêmes sous sa dépendance, viennent à certaines
époques lever les taxes auxquelles les habitans sont soumis. Ces tributs,
exigés à ce qu'il semble d'une manière un peu rude, consistent, je crois,
en sagou, en esclaves, en écaille de tortue, et peut-être aussi en oiseaux
de paradis; mais il ne nous a pas été possible d'obtenir sur ce point les
lumières que nous eussions désirées. Nous avons jugé du moins que la
présence du kimalaha de Guébé jetoit parmi les naturels une terreur
extraordinaire; car, comme nous l'avons déjà dit, tous ceux qui nous
fournissoient des provisions de bouche prirent la fuite aussitôt après son
arrivée.

Ces malheureux Papous nous ont paru peu belliqueux; ils n'ont
pour armes que des flèches, une sorte de javelot et des boucliers longs
et fort étroits, parfaitement semblables à ceux des Guébéens, dont on
peut voir une représentation fidèle sur notre planche n.° 40; tout an-
nonce qu'ils se servent aussi de conques pour se réunir et s'exciter au
combat.

§. VII.

Industrie.

Agriculture. Les ouvrages répandus sur ces diverses îles, déposent en faveur de
l'esprit industriel des habitans. Nous ne saurions dire d'une manière
positive s'ils se livrent à l'agriculture; cependant, plusieurs produits

(1) *Considérations sur divers points de la morale chrétienne*, t. I.

végétaux qu'ils nous ont apportés, tels que les oignons, les ananas, les cannes à sucre, &c., nous donnent lieu de le supposer : ce sont là, il est vrai, de foibles indices, mais ce sont les seuls que nous ayons pu nous procurer.

Iles des Papous.
Industrie.

La chasse est probablement plus en vigueur; néanmoins leur occupation favorite, celle à laquelle ils s'adonnent avec le plus d'habileté et de succès, c'est sans contredit la pêche. La manière dont ils y procèdent, les engins dont ils se servent, sont absolument les mêmes que chez les Guébécois. Souvent nous jetions nos grands filets sans pouvoir rien prendre, tandis que, dans les mêmes lieux, ils se procuroient, par leur adresse et avec de petits instrumens, une grande quantité de poissons. Ils emploient de préférence la fouène, espèce de harpon en fer; elle est légère et emmanchée d'un long roseau, auquel est fixée, pour la retirer, une ligne ou une corde mince; ils la lancent avec tant de justesse, que rarement ils manquent leur coup. Cette arme, quoique foible, peut tuer de fort gros poissons, et même percer l'écaille la plus dure des grosses tortues : ils s'en servent pour poursuivre leur proie dans le creux des rochers sous-marins et sur les battures où la mer brise; pêche qui se fait ordinairement la nuit et au flambeau, et paroît être pour eux très-productive. Ils ont plusieurs sortes de filets en fil de coton : l'un, semblable à un saveneau, est destiné à prendre le frétin dans de certaines localités; l'autre est un épervier fort bien travaillé; quelquefois, mais plus rarement, ils font usage de la seine. Leurs lignes, faites aussi de coton, sont souvent filées avec l'écorce même du figuier dont ils se font des *langoutis*. Ils fabriquent des hameçons avec de l'écaille, de la nacre de perle, ou d'autres morceaux de coquillages, mais trop défectueux encore pour qu'ils puissent en tirer un grand parti. Plusieurs fois nous avons vu, avec un plaisir mêlé d'admiration, ces habiles pêcheurs debout sur l'avant de leur pirogue, chercher de l'œil le poisson qui nage près de la côte, l'apercevoir, même à la distance de dix à douze pas, lui lancer la fouène avec une rare précision, et l'atteindre, quoique fréquemment l'animal n'exède pas six pouces en longueur. Aussitôt ils reprennent leur arme, dont le manche léger flotte verticalement sur l'eau, s'emparent de leur capture, et continuent le même exercice.

Chasse
et pêche.

• •

H*

Iles des Papous.
Industrie.
Charpentage
et construction
navale.

Comme produits de charpentage et de menuiserie, nous avons remarqué dans leurs maisons et dans leurs tombeaux des assemblages si bien faits et si délicatement travaillés, qu'ils feroient honneur même à un charpentier d'Europe; chose d'autant plus extraordinaire, que les Papous n'ont pour outils qu'une petite hache et un coutelas (pl. 46) dont il nous seroit peut-être fort difficile de faire le moindre usage. « J'ai vu les habitans de Kabaréi, dit M. Duperrey, travailler avec de tels moyens à la confection de diverses pièces d'une pirogue alors sur le chantier, et j'en ai conçu une très-haute idée de leur intelligence et de leur adresse. »

« Les embarcations construites à Vaigiou sont de deux sortes, dit M. Pellion : 1.° les corocores, formées de bordages liés par des gournales et assujettis d'après le système suivi à Coupang; elles se terminent en coins aigus et symétriques, comme chez les Guébéens, mais ne sont pas couvertes : 2.° les pirogues, qui, la plupart très-petites, ne se composent que d'un arbre creusé, dont la stabilité est assurée par un double balancier auquel est fixé un flotteur à chaque bord. Je me dispense de descriptions plus détaillées, qui jamais ne valent le plus petit dessin, pour peu qu'il soit exact. » (Voyez pl. 45.) On se sert de pagaies et de voiles tissées en feuilles de vacoua pour les grandes embarcations, et de pagaies seulement pour les petites; toutes sont travaillées sous des hangars, précaution exigée par la chaleur et l'humidité du climat.

M. Duperrey a vu confectionner dans le village de Kabaréi une ligne de pêche en coton : elle étoit *commise* en trois et parfaitement cordée. L'homme qui exécutoit ce travail étoit assis par terre, et faisoit tourner, avec les deux mains, une sorte de fuseau croisé à son extrémité inférieure par une pièce de bois, et dont la tige est recouverte d'un cylindre de bambou, au moyen duquel on met le tout en mouvement. Des piquets, aussi de bambou, placés à une distance convenable les uns des autres, retenoient la ligne dans une situation horizontale. Par les mêmes procédés, ils font, ainsi que l'a observé M. Gaudichaud, des cordes beaucoup plus grosses pour garnir leurs filets.

Préparations
alimentaires.

La fabrication ou plutôt l'extraction du sagou est la plus importante branche de leur économie domestique. « C'est du sagoutier (1), comme

(1) Voyez Crawford, *Hist. of the Indian archipelago*, t. I.

on sait, que les habitans de la portion orientale du grand archipel d'Asie extraient la substance qui fait la base de leur nourriture, substance que les autres nations du monde tirent des céréales ou des racines farineuses. Avant que l'arbre, qui est un des plus petits de la famille des palmiers, ait atteint tout son développement, et que le fruit soit formé, la tige, revêtue d'une dure enveloppe, de deux pouces environ d'épaisseur, contient une énorme masse de matière médullaire, spongieuse, semblable à celle de l'aulne de nos climats. C'est cette substance qui sert de pain aux Papous. A mesure que le fruit se développe, elle disparoît; et lorsqu'il est parvenu à son entière maturité, le tronc n'est plus qu'un cylindre creux. Le sagoutier ne vit pas ordinairement plus de trente ans : il se plaît dans les terrains bas et marécageux, et ne croît pas dans les lieux secs et élevés.

Iles des Papous.
Industrie.

» La vraie patrie de ce palmier est circonscrite par les parties orientales de Célèbes et de Bornéo, le Nord de Mindanao, le Sud de Timor et l'Est de la Nouvelle-Guinée; il abonde dans les îles qui produisent le girofle et la muscade, plus que par-tout ailleurs. De toutes les plantes qui offrent à l'homme une substance nutritive, le sagoutier fournit la plus facile à extraire et la plus riche.

» Quand le temps de la recueillir est arrivé, ce qu'on reconnoît en pratiquant une ouverture dans le tronc de l'arbre, on coupe le sagoutier au niveau du sol; on le partage en tronçons de six ou sept pieds de long, que l'on fend en deux dans leur longueur; alors on en extrait la moelle, qu'on réduit aussitôt, avec un pilon de bambou, en une poudre pareille à la sciure de bois. Pour séparer la farine pure, ou fécule, du son et des filamens, on délaie la poudre médullaire dans beaucoup d'eau, puis on passe cette eau dans un crible ou tamis grossier, placé à l'une des extrémités du baquet dans lequel la mixtion a été faite; on la transvide dans un second vase, au fond duquel la farine se précipite; et après deux ou trois autres semblables manipulations, on peut en faire usage (1). Crue, et sans autre préparation, elle se conserve pendant un mois : si on veut la garder plus long-temps, on en forme des galettes, qui se font cuire suivant la méthode des Guébéens. »

(1) Crawford avance qu'il n'est pas extraordinaire qu'un seul sagoutier produise 500 à 600 livres (avoirdupois) [226 à 272 kilogrammes] de farine. (*Op. cit.* t. I.)

Iles des Papous.
Industrie.

Pour la conserver crue, les habitans de Vaigiou la tassent fortement dans des sacs tissés en vacoua, et en font ainsi des pains d'une vingtaine de livres qu'ils mettent sécher au soleil pendant plusieurs jours. Au besoin, ils en coupent des morceaux qu'ils font griller sur des charbons ardents; moyen plus expéditif, à leur gré, que le four en terre à poterie plus généralement employé chez les Guébéens.

M. Gaudichaud s'est assuré que les Papous extraient du tronc du palmier cycas une substance médullaire tout-à-fait semblable à celle du sagoutier. Ils commencent par la faire macérer dans l'eau douce, pour lui enlever son principe extractif délétère, puis laissent sécher la fécule qu'ils ont obtenue, en l'étendant sur des nattes recouvertes de feuilles de palmier. « Ne pouvant m'expliquer avec eux que par signes, poursuit-il, il me fut impossible de leur faire concevoir que les fruits du cycas, préparés de la même manière, c'est-à-dire, coupés par morceaux et macérés pendant 36, 48 à 72 heures (1), valoient autant et même mieux que la moelle de l'arbre. Mais il est probable que je n'ai rien à regretter sur ce point, et que les Papous connoissent aussi cette nourriture beaucoup plus facile et plus productive. »

Fabrications
diverses.

Nous avons recueilli trop peu de faits sur les arts mécaniques des Papous pour traiter de chacun séparément; nous nous bornerons donc à rapporter ici nos observations sans beaucoup d'ordre. Il est certain qu'ils

(1) « Le temps que doit durer cette opération est relatif à une foule de circonstances, et particulièrement à la température du lieu, à la grosseur des morceaux, aux masses sur lesquelles on agit, &c.

» En général, il vaut mieux prolonger la macération au-delà du terme nécessaire, que de l'arrêter trop vite, puisque de nombreux exemples attestent qu'une préparation trop hâtée de cette fécule a causé des accidens très-graves, et même la mort. D'après cela, il ne sera pas inutile de signaler ici les précautions générales qu'il est indispensable d'observer. On doit :

» 1.^o Couper les fruits mûrs le plus menu possible; il seroit même plus sûr de les hacher, de les râper ou de les piler;

» 2.^o Ne pas agir sur de trop grandes masses;

» 3.^o Remuer souvent et même malaxer ces fruits, afin de faciliter la dissolution du principe extractif, cause de leur propriété malfaisante;

» 4.^o Renouveler l'eau au moins toutes les 18 ou 24 heures. Ce temps suffit; dans ces régions chaudes, pour que la liqueur parvienne à un degré de fermentation suffisant;

» 5.^o Enfin, exprimer la matière sous une forte presse, avant de la soumettre à la dessiccation. La fécule ainsi préparée ne présente plus aucun danger. » (M. Gaudichaud.)

travaillent la terre glaise, et en font des poteries et des fours à compartimens pour cuire leur sagou : quelques-uns de leurs vases destinés à pétrir la farine ont une forme agréable ; et il ne faut pas les confondre, dit M. Quoy, avec la grosse porcelaine que leur apportent sans doute les Chinois, et dont nous avons vu çà et là de nombreux fragmens.

Iles des Papous.
Industrie.

Ustensiles de ménage. — Outre ces vases et ces fours, on remarque sans cesse, dans leurs cases, des espèces de marmites, des vaisseaux couverts destinés à contenir de l'eau, qui se conserve aussi dans des bambous. Des nattes, des paniers et des boîtes tissées avec autant d'art que les plus beaux chapeaux des Guébéens, ont été trouvés chez eux, sur-tout dans leurs tombeaux, où ils étoient placés comme offrande. Peut-être ces objets précieux ne sont-ils pas de leur fabrique, et leur ont-ils été apportés de Guébé.

Sculptures. — Quant à leurs statues, à leurs idoles, et aux autres objets sculptés, tout porte à penser que ce sont les produits de leur industrie particulière. MM. Quoy et Duperrey ont observé sur la côte de Vaigiou, dans le havre Boni, une statue en argile blanche placée sous un hangar, près d'un tombeau : elle représentoit un homme de grandeur naturelle, debout, les mains étendues vers le ciel ; la tête étoit en bois, les joues creuses et les yeux remplis par des coquillages blancs. Notre planche 47 donne les dessins de divers simulacres découverts, soit dans les tombeaux des Papous, soit dans leurs cabanes : nous supposons que la plupart et peut-être même la totalité de ces objets, sont des idoles.

Manière de faire le feu. — Les indigènes de ces îles, comme presque tous les autres sauvages, se procurent du feu par le frottement de deux morceaux de bois. Voici la description de ce procédé tel que l'indique M. Duperrey. « Ils prennent un morceau de bois long de huit pouces environ, taillé à plat, au milieu duquel est fait, sans le traverser, un trou hémisphérique, ayant une petite échancrure sur le côté ; ainsi préparé, ce morceau de bois est placé sur le sol dans une situation horizontale, où on le maintient avec les pieds ; une autre pièce, taillée en fuseau, est insérée verticalement dans le trou de la première, qu'elle doit remplir exactement ; dans cette situation, un homme la fait tourner avec vitesse entre ses mains, comme un mousoir de chocolat. Par suite du frottement,

Iles des Papous. il se dégage une poussière légère, qui, sortie du centre de mouvement
Industrie. par l'échancrure, ne tarde pas à prendre feu. Cette poussière est, en sortant, toujours recueillie dans une feuille sèche, et dès qu'elle est allumée, on l'emploie en guise d'amadou pour communiquer le feu à d'autres feuilles de même nature, et les enflammer à l'aide du souffle ou d'une rotation rapide. »

Commerce. Les Papous des environs de Rawak paroissent avoir une grande habitude du commerce : nous ignorons s'ils ont eu pour maîtres les Guébéens ou les Chinois, ou s'ils reçoivent des leçons des uns et des autres; quoi qu'il en soit, il est hors de doute que les objets en fer qu'ils possèdent, tels que leurs fouènes de pêche, leurs haches, et l'espèce de coutelas que chaque homme porte toujours à sa ceinture, ne sont point fabriqués par eux. Il en est de même des plombs dont ils garnissent parfois leurs filets, et de quelques menus articles de ménage dont j'ai parlé. Les étoffes tissées, ou plutôt les pantalons et les robes, ainsi que les mouchoirs qui servent de parure à leurs chefs, sont évidemment de manufacture indienne. Je suppose qu'ils donnent en échange de ces richesses, les mêmes productions que nous avons mentionnées plus haut en parlant du tribut payé par eux au sultan de Tidor.

CHAPITRE XXII.

Traversée de Rawak aux îles Mariannes; Vue des îles Ayou; de celles des Anachorètes, de l'Amirauté et des Carolines.

Ce fut le 6 janvier que nous appareillâmes de Rawak; aussitôt on fit route vers les îles Ayou, que l'on aperçut bientôt. Quoique contrariés par les courans et la foiblesse de la brise, nous pûmes nous occuper d'en faire la géographie (1). Ces îles sont fort basses et entourées de brisans étendus; les plus grandes paroissent boisées, et semées de villages ou de maisons éparses près des bords de la mer; d'autres du même groupe ne sont que des bancs d'un sable nu et stérile: on dit que les tortues les fréquentent en grand nombre. Je pense qu'il seroit possible, au besoin, de mouiller près de ces récifs, peut-être même dans l'enceinte qu'ils décrivent; mais la prudence exigeroit que ce fût avec des chaînes en fer.

Le début de notre traversée fut signalé par un événement funeste qui nous consterna tous, la mort de M. Labiche. Atteint depuis long-temps de la dysenterie, il avoit vu sa santé aller sans cesse en déclinant; enfin, le 9 janvier, à 9 heures $\frac{3}{4}$ du soir, il s'éteignit sans agonie. Cette perte nouvelle, à laquelle cependant la progression alarmante de la maladie nous avoit préparés, nous causa le plus grand chagrin. D'un caractère doux et affectueux, M. Labiche joignoit à beaucoup de fermeté et de courage une grande habitude de la mer, et cette présence d'esprit dans le danger, qui sont si précieuses dans un voyage de découvertes. Son coup d'œil étoit exercé et son esprit juste. Plein d'honneur et de délicatesse, il pousoit quelquefois ces vertus jusqu'au scrupule; ce qui lui donnoit parfois une teinte de susceptibilité que ses amis trouvoient trop prononcée. S'agissoit-il de remplir un devoir, jamais sa santé n'entroit dans ses calculs; les recommandations de l'amitié, de l'autorité même, ne pouvoient tempérer son zèle: et cependant, il aimoit tendrement sa mère, une sœur, des neveux sur lesquels il a reposé ses dernières pensées; mais

1819.
Janvier.
De Rawak
aux Mariannes.

(1) Voyez pl. 36.

1819.
Janvier.
De Rawak
aux Mariannes.

il vouloit illustrer sa carrière et se rendre digne des objets de son affection. Victime du climat de Timor, peut-être ne prit-il pas toutes les précautions qui eussent pu prévenir sa maladie ou en accélérer la guérison. Depuis long-temps il avoit lui-même jugé son état et fait le sacrifice de sa vie : mais son cœur se brisoit, lorsqu'il pensoit à sa famille ; il en parloit souvent, ou plutôt il en parloit toujours ; et je ne puis m'empêcher de croire que la mélancolie, suite de ces continuels regrets, n'ait mis obstacle à son rétablissement. Il vit approcher sa dernière heure avec calme ; et, dans une conversation que j'eus avec lui trois jours avant sa mort, ses seules plaintes furent de n'avoir pu réussir à être utile, autant qu'il en avoit eu le desir, à l'expédition dont il faisoit partie, et à des parens adorés.

Comment ne pas associer aux larmes données à un aussi brave officier la compassion et l'intérêt que m'inspire le sort de sa respectable mère ? M. Blondela, frère de cette dame, étoit un compagnon distingué de la Pérouse, dont il partagea l'infortune ; elle perdit son mari, chirurgien-major de la frégate *la Vénus*, qui, pendant un ouragan, sombra sous voiles près de l'Ile-de-France ; son gendre, officier d'artillerie, mourut également au service ; et son fils unique a expiré sous mes yeux. Quelle famille de marins a été frappée de plus de malheurs ?

La sépulture de notre infortuné camarade eut lieu le lendemain ; l'état-major et l'équipage lui rendirent les derniers devoirs ; la tristesse étoit générale, et la douleur dans tous les cœurs : après les prières d'usage, son corps fut abandonné aux flots... Son souvenir seul demeura parmi nous ; il nous sera toujours cher.

Mais ce n'étoit là que le commencement de nos maux ; et bientôt nous nous aperçûmes combien étoit mal fondée l'opinion que nous avions eue, qu'en quittant Rawak aucun de nous n'avoit contracté de maladie dans ces lieux insalubres. Le troisième jour après notre départ, la fièvre se déclara, d'abord sur cinq, puis successivement sur trente individus, parmi lesquels on comptoit quatre élèves de marine. A mesure que les premiers affectés guérissent, d'autres prenoient leur place ; en sorte qu'on peut affirmer que quarante personnes furent atteintes de cette maladie. M. Quoy en a, ainsi qu'il suit, décrit les symptômes et les ravages.

« Cette *fièvre paludeuse* s'annonçoit par une turgescence du système sanguin, simulant un caractère inflammatoire, qui, si l'on s'en fût trop préoccupé, eût pu induire à des erreurs de traitement : la face étoit rouge, le pouls développé. Chez quelques-uns il y avoit céphalalgie avec anxiété, ou bien, aux articulations et dans les lombes, des douleurs vives qui, à l'approche des accès, devenoient parfois intolérables. Dans deux personnes elles se portèrent sur la poitrine, et y causèrent des oppressions au point de nécessiter l'emploi de la saignée, seul cas où elle fut pratiquée.

» Après le troisième ou le quatrième jour, tous les signes d'inflammation et de phlogosè disparurent, pour faire place à une foiblesse et à une débilité extrêmes; la physionomie, de colorée qu'elle étoit, devint pâle comme dans les fièvres intermittentes simples.

» Celle-ci fut rémittente, avec le type tierce, et c'est sous cette forme qu'elle présenta un caractère plus ou moins pernicieux. Un petit nombre de malades eurent des accès de double tierce intermittente; elle ne fut tierce simple que chez un seul. Après l'administration du quinquina, qui en fit disparaître la malignité, elle prit une marche régulière, et persista avec le type tierce des intermittentes simples : c'est ce qui m'a déterminé à lui donner cette dénomination.

» A l'invasion aussi brusque de cette maladie, nous ne pûmes méconnoître l'action morbifère du sol que nous venions de quitter; et notre certitude fut complète, lorsque nous vîmes qu'il n'y avoit que ceux qui avoient passé la nuit ou une partie des nuits à terre qui fussent indisposés. Chez quelques-uns, l'intensité des symptômes fut en rapport avec la durée de ce temps. Tous ceux-là, ou presque tous (car il n'y eut que deux ou trois personnes qui, exposées comme les autres, conservèrent la santé), contractèrent le germe fébrile qui se développa, comme nous venons de le voir, peu de jours après notre sortie.

» Habitué à de semblables affections sous le climat de Rochefort, qui approche de celui-ci, je tins peu compte, dans le traitement, du caractère inflammatoire qui se manifesta d'abord, et j'administrai le quinquina de suite, sans aucune préparation. La moitié des malades furent guéris dans quelques jours; la fièvre cessa même chez les autres; et à l'exception de quelques hommes plus âgés, qui avoient beaucoup de peine

1819.
Janvier.
De Rawak
aux Mariannes.

1819.
Janvier.
De Rawak
aux Mariannes.

à se rétablir, j'espérois que bientôt nous jouirions tous d'une santé parfaite. Mais notre longue navigation sous la ligne équinoxiale, où l'on eut des pluies continuelles, occasionna beaucoup de rechutes; deux hommes succombèrent: l'un, le maître maçon, âgé de 49 ans, d'une santé frêle et délicate, chez qui la fièvre se joignit à un catarrhe pulmonaire, tomba dans l'adynamie et mourut le dixième jour; l'autre, matelot de 50 ans, usé par de longues campagnes et de fréquentes affections vénériennes, dont il subissoit encore les suites, atteint d'une pneumonie lorsque l'épidémie le frappa, ne put résister à cette double attaque, et mourut d'une manière qu'on pourroit dire *accidentelle*. Son poumon gauche étoit rempli d'une sérosité purulente, et carnifié dans quelques points (1). »

De nouvelles contrariétés ne tardèrent pas à nous assaillir dans cette

(1) Voici quelques *Observations* de M. le docteur Quoy sur une *fièvre pernicieuse compliquée de vers*. « François Hugues, jeune homme âgé de dix-huit ans, et bien constitué, avoit depuis peu de temps une diarrhée accompagnée de douleurs abdominales assez fortes. Les anodins et émoulliens firent diminuer les déjections: les douleurs persistèrent encore deux jours, jusqu'à l'époque de l'invasion de la fièvre. Le malade rendit un ver par la bouche. Le lendemain, 10 janvier, survint une difficulté de prononciation avec resserrement des mâchoires; il ne pouvoit se tenir debout; ses pupilles étoient dilatées, et l'on remarquoit chez lui commencement d'hébétude et sentiment de douleurs à la tête. Les 12 et 13, les symptômes étoient dans leur maximum d'intensité; les mâchoires, de plus en plus resserrées, rendoient pénible l'administration des médicamens. Le malade étoit sans connoissance, et pousoit de temps à autre des gémissemens. Cet état dura six jours, après lesquels la connoissance commença à revenir. Pendant tout ce temps, l'affection vermineuse modifia tellement le caractère de la fièvre épidémique régnante, qu'on ne put observer aucune régularité dans sa marche. Les indications du pouls offroient les anomalies les plus singulières; tantôt vif, agité, fébrile, d'autres fois tranquille ou lent, selon que l'un ou l'autre des deux élémens qui composoient la maladie, venoit à dominer.

» Le 30 janvier, Hugues étoit convalescent; mais, chose singulière, il avoit perdu l'usage de la parole. Nous crûmes d'abord que cela pouvoit tenir à sa foiblesse générale et un peu à sa nonchalance; mais nous ne tardâmes pas à reconnoître que les muscles de la langue et du larynx avoient été frappés d'atonie, et qu'ils se refusoient, non-seulement à l'articulation, mais encore à l'émission des sons.

» Forcé cependant, au bout de deux mois, de s'essayer à parler, il ne réussit qu'avec beaucoup d'efforts à se faire entendre. Depuis, ses progrès vers une meilleure prononciation ont été peu rapides; et une année après, il falloit encore être habitué à sa manière de s'exprimer, pour qu'on pût comprendre, de prime abord, ce qu'il vouloit dire.

» Dans cette maladie compliquée, qui mit pendant quelques jours la vie du malade en danger, on joignit les anthelmintiques aux antiseptiques les plus forts. »

traversée, que la foiblesse des vents et l'action des courans prolongèrent beaucoup. Bientôt nous fûmes privés de vivres frais; tout ce que pouvoient offrir nos tables particulières avoit été épuisé en faveur des malades; et cependant leur état ne faisoit qu'empirer. La fièvre, qu'avoient encore plusieurs personnes, résistoit aux moyens mis en usage pour la combattre, ou, si elle cédoit, c'étoit pour reparoître peu de temps après. L'humidité, la chaleur et l'ennui, dont l'action prolongée est toujours si débilitante, déterminèrent le scorbut chez quatre individus, parmi lesquels étoit notre aumônier, le respectable abbé de Quélen. On employa les bains de sable chaud contre cette affection secondaire; mais plus malheureux que d'autres navigateurs, nous ne vîmes pas le succès répondre à notre attente.

Cependant les torrens de pluie dont nous étions assaillis avoient leur utilité; ils suppléaient à l'épuisement de notre provision d'eau douce: on en recevoit le produit sur des tentes dressées à cet effet; puis il étoit aussitôt versé dans nos futailles; en deux jours seulement nous obtînmes ainsi environ cinq milles litres de ce précieux liquide.

La longueur et la monotonie de cette navigation furent peu interrompues par la rencontre que nous fîmes, le 12 février, des îles des Anachorètes, et, le lendemain, de celles de l'Amirauté. Les premières ne furent aperçues qu'à fort grande distance. Il n'en est pas de même des secondes, dont la principale n'étoit qu'à trois lieues de nous. Le petit nombre de remarques que nous y fîmes ne pouvant intéresser que les marins, nous les avons consignées dans la partie Hydrographique de ce voyage.

En naviguant par une aussi faible latitude, nous avons principalement pour objet la recherche du nœud, que l'équateur magnétique pouvoit avoir dans ces parages: mais l'état de nos malades, la rareté de nos provisions, m'empêchèrent de persister dans ce premier dessein; j'ordonnai de faire route au Nord, dès le 25, avec l'intention de traverser l'archipel des Carolines, pour me rendre ensuite aux Mariannes, qui alloient devenir pour nous le théâtre de nombreuses et d'intéressantes observations.

Le 12, après avoir perdu de vue les îles de l'Amirauté, la première terre que nous aperçûmes portoit sur nos cartes le nom de *San-Bartholomé*; les naturels lui donnent celui de *Poulousouk*, que nous lui conser-

1819.
Janvier.
De Rawak
aux Mariannes.

Février.
Îles
des Anachorètes.
Îles
de l'Amirauté.

Mars.
Îles Carolines.

1819.
Mars.
De Rawak
aux Mariannes.

verons : elle appartient aux Carolines. A deux heures après midi, dès que nous fûmes à portée d'être vus, plusieurs pirogues partirent de terre, et se dirigèrent vers nous; on en compta d'abord sept, puis neuf, enfin douze. Courant à contre-bord, elles nous eurent bientôt joints, et la plupart vinrent se mettre à notre remorque : dès-lors un commerce très-actif, et sur-tout fort bruyant, s'établit avec les insulaires qui les montoient, sans qu'aucun d'eux cependant se décidât à venir sur notre vaisseau.

Nous fûmes long-temps à admirer la beauté de ces hommes, la perfection étonnante de leurs embarcations et l'habileté avec laquelle ils les manœuvrent, preuves irrécusables de leur adresse, de leur intelligence; toutefois nous n'avons pas reconnu cette incroyable célérité des pirogues carolinoises, si vantée par d'autres navigateurs. Secondés par un vent modéré et une très-belle mer, nous filions trois nœuds, tandis que la plupart de ces pirogues ne pouvoient nous suivre qu'en joignant à la voile les efforts de la pagaie. Il y en avoit de plusieurs dimensions, cependant toutes étoient construites sur le même modèle.

Les naturels nous invitèrent par signes à nous approcher de leur île; mais lorsqu'ils virent que tel n'étoit pas notre dessein, ils furent les premiers à nous proposer quelques échanges. Ce qu'ils vouloient sur-tout, c'étoit du fer, qu'ils désignoient en nous répétant sans cesse *loulou, loulou*, mot mariannais que nous n'entendions point encore, mais que nous devinâmes bientôt à leurs gestes. Ils nous offrirent des nattes fort bien tissées en fil de bananier, dont les plus estimées par eux étoient teintes en jaune; elles différoient en forme et en grandeur; des chapeaux coniques en feuilles de palmier, des coffrets et des vases en bois; et, ce qui étoit d'un plus grand prix pour nous, des poissons récemment pêchés, et quelques cocos qui, après nos misères, furent aussi agréables qu'utiles à nos malades.

Bien différens des peuples que nous venions de visiter, les Carolinois mettoient dans leurs échanges une bonne foi vraiment touchante : jamais ils ne faisoient difficulté d'envoyer les premiers à bord les objets qu'ils nous proposoient, et si, pour un couteau que nous leur offrions, nous ne trouvions pas qu'ils nous eussent donné assez, ils s'empressoient d'y ajouter quelque chose. Nous ne nous sommes point aperçus qu'aucun

d'eux fût voleur; aussi le plus grand ordre régna-t-il dans tous nos marchés. Un de nous ayant envoyé dans une de leurs pirogues un flageolet, dont il avoit montré l'usage, l'insulaire qui le reçut parvint à en tirer un son, et en fut si enchanté, qu'il poussa de longs et bruyans éclats de rire, auxquels ses compatriotes firent largement chorus.

1819.
Mars.
De Rawak
aux Mariannes.

Voici un fait qui pourra faire juger de leur intelligence. Lorsque nous eûmes dépassé le travers de Poulousouk, et quoique nous en fussions à plus d'une lieue, nous aperçûmes le fond au-dessous de la corvette, ce qui donna de l'inquiétude à plusieurs d'entre nous. Un Carolinois l'ayant remarqué, et en ayant deviné la cause, parla d'abord avec beaucoup de vivacité; mais voyant qu'il ne se faisoit pas assez bien entendre, il nous montra du doigt le fond de la mer, puis indiquant par un signe négatif que notre vaisseau n'avoit rien à craindre, il étendit les bras, et compta ensuite sur ses doigts deux fois dix, pour nous expliquer que nous avions au-dessous de nous 20 brasses d'eau; craignant encore de ne pas être compris, il répéta le signe par lequel il indiquoit une brasse, feignit de tirer une corde de l'eau, et désigna de nouveau le nombre 20, en comptant les dix doigts de ses mains et ceux de ses pieds. La sonde jetée à cet instant ne rapporta toutefois que dix brasses; mais un instant après nous en eûmes 20, puis 25, et enfin 30. Les pirogues, qui déjà avoient commencé à nous quitter, achevèrent alors de défilier vers la terre.

Le 15, nous vîmes plusieurs autres îles du même archipel : Poulouhot, Alet, Tamatam, Ollap, Fanadik, et une dernière fort éloignée, dont nous ne pûmes savoir le nom. Bientôt on aperçut à l'horizon une quinzaine de pirogues, parfaitement semblables à celles de la veille, mais dont la moitié seulement nous atteignit; des amarres leur furent données, et nous les prîmes à notre remorque : quelques-unes, meilleures voilières, nous suivirent sur les côtés; une seule put nous devancer, et s'amusa à naviguer devant nous en passant d'un côté à l'autre.

« Plusieurs des naturels grimpèrent à bord avec une surprenante agilité, et y montrèrent une confiance et une gaieté qui nous firent croire que leurs communications avec les Européens doivent être fréquentes. L'aspect de quelques boulets de canon, qu'on vint à déranger par hasard,

1819.
Mars.
De Rawak
aux Mariannes.

imprima une grande terreur à ceux d'entre eux qui les virent; il y en eut un qui retourna même dans sa pirogue. Auroient-ils eu occasion d'éprouver l'effet meurtrier de ces projectiles ?

» Nous leur donnions mille bagatelles, et ils acceptoient tout ce qu'on leur offroit, mais ne prirent jamais rien d'eux-mêmes : ils mangeoient le biscuit avec plaisir; un d'eux crut qu'un morceau de tabac qu'on lui présenta étoit également bon à manger, mais, l'ayant mis dans sa bouche, il l'eut bientôt rejeté avec d'affreuses grimaces. Un autre se mit à danser (voy. pl. 54) : d'abord il préluda en courbant le corps, étendant les bras, et faisant vibrer légèrement ses mains; il paroissoit profondément occupé, et marmottoit à voix basse quelques paroles; puis animant sa danse des mains, il se frappoit le corps, et faisoit avec les hanches mille contorsions. Ensuite ils dansèrent à deux et à quatre; mais à deux ils nous firent plus de plaisir, tant à cause de leur ensemble que parce qu'ils s'accompagnoient à mi-voix d'une chanson fort mélodieuse. A la vue d'un miroir, l'un de ces insulaires fut frappé d'une surprise extrême; il jeta un cri d'étonnement, et parla à ses camarades avec vivacité. Ils parloient très-fort, et, sans être absolument insupportables, ne laissoient pas d'importuner. Leur caractère est si léger, que ce ne fut qu'avec la plus grande peine que nous pûmes obtenir quelques mots de leur vocabulaire; un rien les distraioit; et quand nous pensions le plus avoir fixé leur attention, au lieu de nous répondre, ils se mettoient souvent à danser, ou bien ils nous tournoient le dos pour s'occuper de toute autre chose que de notre demande.

» Ces insulaires, si vigoureux, si aimables, si gais, et qui paroissent en général fort sains, ne sont pourtant pas exempts de la lèpre; deux ou trois d'entre eux en étoient couverts. Un autre avoit un sarcocèle très-considérable, qui paroissoit le gêner beaucoup : nous l'engageâmes à monter à bord dans l'intention de l'observer; mais il ne le voulut pas, et résista à l'offre ordinairement irrésistible d'un couteau. Un Carolinois qui étoit à nos côtés, et qui avoit remarqué que nous cherchions à obtenir par moyen d'échange tout ce qui nous paroissoit digne d'attention, ne pensa-t-il pas que nous voulions aussi troquer pour un couteau ce qui faisoit l'infirmité de ce malheureux : cette idée lui parut si plaisante, qu'il se prit à en rire aux larmes.

» Sur ces entrefaites, deux pirogues s'entre-choquèrent; le balancier de l'une fut soulevé, et elle chavira. Cet événement nous fit de la peine, parce que nous présumâmes que ces insulaires avoient perdu ainsi tous les objets qu'ils avoient reçus de nous : quant à leur sûreté personnelle, nous n'eûmes pas la moindre crainte, car ils sont excellens nageurs. Bientôt nous les vîmes placés sur la quille de leur barque, occupés à sauver ceux de leurs effets qui flottoient autour d'eux : ce fut avec une adresse remarquable qu'ils retournèrent leur pirogue, la vidèrent, et y replacèrent le mât et la voile : bref, en une demi-heure, tout le désastre fut réparé, et l'embarcation remise en route. Il est vrai, et nous le vîmes avec plaisir, que deux autres *pros* qui couroient sur nous à force de voiles et de pagaies, et qui certes avoient grande envie de nous atteindre, se détournèrent pour secourir leurs compagnons. »

(*M. Quoy.*)

Comme nous nous éloignions beaucoup de ces îles, le reste des Carolinois qui étoient à bord se décidèrent à nous quitter : ils partirent, en nous laissant encore une assez bonne provision de poissons et de cocos, qui furent fort agréables à nos malades, auxquels on les distribua en partie. Cependant la situation de nos malheureux compagnons ne s'amélioroit pas, et c'est le motif qui m'avoit empêché de m'arrêter pour étudier avec plus de soin les îles que nous venions d'abandonner si rapidement. Je fis donc continuer de courir vers les Mariannes, où devoit se trouver, pour nous, le port du salut. Enfin, le 17 mars, dix-huit mois après notre départ de France, nous aperçûmes ces îles tant désirées. Nous étant approchés à petite distance de la côte orientale de Guam, nous contournâmes cette île par le Sud, et arrivâmes promptement en vue du mouillage d'Umata, qu'il nous fallut atteindre en louvoyant.

A peine la petite île Daneono, ou *aux Cocos* (pl. 59), fut-elle dépassée, que nous vîmes partir de terre une embarcation qui, portant pavillon espagnol, ne tarda pas à nous accoster. L'officier qui la commandoit, envoyé par le gouverneur, devoit s'informer de l'objet de notre mission, et du but de notre relâche. Après l'avoir satisfait à cet égard, je lui fis part de la situation de mon équipage, ainsi que du besoin extrême que nous avions de vivres frais. Il partit, et fut peu de temps à reparoître;

1819.
Mars.
De Ravak
aux Mariannes.

mais mon étonnement et ma gratitude furent au comble lorsque j'aperçus dans son canot une ample provision de rafraîchissemens de toute espèce, que le digne gouverneur de ces îles nous envoyoit pour subvenir aux premières nécessités. La manne du désert ne fut pas accueillie, par les Israélites, avec tant de joie et de reconnoissance; ce n'étoit là cependant que le prélude de sa généreuse assistance : l'équipage, dans tout le cours de notre relâche, ne cessa de bénir sa bonté inépuisable et son zèle obligeant; mais dès aujourd'hui chacun de nous put oublier les privations et les peines auxquelles il avoit été livré, et s'abandonner à la joie que faisoit naître l'abondance. Nos malades, naguère découragés, se ranimèrent à l'espoir d'un rétablissement prochain, tandis que ceux de nos compagnons que l'épidémie avoit épargnés, se félicitoient d'avoir échappé à ce fléau, et goûtoient d'avance le bonheur de voir consolider leur santé, rendue chancelante par une aussi pénible traversée. Continuelles vicissitudes, telle est la vie du marin! Dangers aussitôt oubliés que passés, tels sont les hommes!

CHAPITRE XXIII.

Détails sur les îles Carolines.

Avant de mettre le pied sur le sol hospitalier des Mariannes, occupons-nous, dans ce chapitre, du petit nombre de faits qui ont été le résultat de nos observations sur les Carolinois et sur leurs îles. La plupart ont été recueillis dans le cours de notre navigation; le reste, pendant notre relâche à Guam, où ces intrépides insulaires viennent aujourd'hui assez fréquemment. Ce que nous n'avons pu voir par nous-mêmes a été tiré de documens authentiques.

S. I.^{er}*Notice historique sur les Carolines, antérieurement à 1820.*

Porté, par la nature de mes travaux, à discuter les faits qui composent la plus grande partie de cette notice (1), j'ai cru qu'il ne seroit pas sans intérêt pour le lecteur de les lui présenter sommairement. Je n'entrerai toutefois dans aucune discussion technique; il me suffit d'annoncer ici que mon opinion sur la route qu'ont suivie et sur les îles qu'ont rencontrées les anciens voyageurs dont je parle, n'a été fixée qu'après l'examen attentif et raisonné de leur navigation, qui, faite à une époque où les méthodes de pilotage étoient peu perfectionnées, devoit nécessairement laisser beaucoup d'incertitude dans la position des vaisseaux qu'ils montoient.

On doit attribuer au capitaine portugais Diego da Rocha l'honneur d'avoir ouvert, en 1526, la liste des navigateurs auxquels est due la

(1) Les principales sources où j'ai puisé, sont : les *Archives du gouvernement*, à Guam; les *Lettres édifiantes*; l'*Histoire des navigations aux Terres australes*, du président de Brosses; l'*Historia general de Filipinas*, par el P. Fr. Juan de la Concepcion; les *Voyages aux Indes occidentales*, de François Coréal; l'*Histoire générale des Voyages*, de l'abbé Prévost; a *Chronological history of the voyages and discoveries in the South sea*, by J. Burney, &c. &c.

Iles Carolines.
Histoire.

connaissance des Carolines (1). Les îles qu'il nomma *Sequeira*, ne paroissent être autres, en effet, que les *Matelotas*, situées dans l'E. N. E. des Palaos.

Naviguant pour se rendre des Mariannes aux Moluques, Alvaro de Saavedra découvrit, en 1527, par 11° de latitude septentrionale, un archipel qu'il nomma *îles de los Reyes*, et qui sont évidemment les îles Égoy (2), un des groupes les plus importants des Carolines. Après avoir fait un court séjour à Tidor, et abordé à la Nouvelle-Guinée (3), Saavedra courut encore, en 1528, à 250 lieues loin de cette terre, et aperçut d'autres îles, par 7° de latitude, où il vit des habitans blancs et barbus. Ce gisement, et les mêmes caractères que nous avons retrouvés, non sans étonnement, chez un petit nombre de Carolinois, ne permettent pas de douter qu'une de ces îles ne soit *Poulousouk*,

Contrarié par les vents, et forcé d'abord de revenir aux Moluques, Saavedra, l'année suivante, visita quelques îles nouvelles désignées par lui sous le nom de *los Pintados* et *los Buenos-Jardines* : nous reconnoissons dans les premières une portion des îles Ralik, et dans les secondes l'extrémité Nord des Radak, groupe exploré long-temps après (4) par le capitaine russe Kotzebue.

Ces parages cessèrent d'être fréquentés jusqu'en 1543, où Villalobos visita quelques îles déjà signalées et connues (5).

Legaspi aperçut aussi, en 1565, ces mêmes îles Buenos-Jardines, et l'on croit encore les Pescadores, ou l'extrémité Nord des îles Ralik, ainsi que les îles Arcifes, situées plus à l'Ouest,

(1) Je ne compte pas au nombre des îles Carolines, l'île San-Bartholomé, découverte en 1526 par Loyasa ; car étant par 14° de latitude N., elle dépasse les limites de cet archipel.

(2) Ces îles se trouvent indiquées, sur quelques cartes anciennes, sous le nom de *Garbanzos*, c'est-à-dire, des *Pois chiches*, probablement parce que, suivant leur usage, les pilotes carolinois en figurèrent la position respective par l'arrangement de quelques-unes de ces graines. On les connoît aussi sous celui de *Falalep*, que porte l'île principale.

(3) Par 128° de longitude à l'Est de Paris. La Nouvelle-Guinée avoit été découverte par Loyasa l'année précédente.

(4) En 1816 et 1817.

(5) Notamment les Buenos-Jardines de Saavedra. Les Espagnols ont attribué à Villalobos la découverte de celles des Carolines qui gisent au Sud des Mariannes, opinion dont j'ai trouvé la preuve dans les archives de Guam, et qu'on a d'ailleurs imprimée. Il n'est pas douteux que ce navigateur n'ait vu quelques-unes des Carolines ; mais rien n'est si incohérent que les récits qui ont été publiés de sa navigation depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux Philippines.

Dans les *Lettres édifiantes*, le P. Cantova présume que les métis blancs qu'on trouve aux Carolines descendent de Martin Lopez, qui, pour avoir cherché à s'emparer d'un vaisseau espagnol dont il étoit pilote, fut abandonné, en 1566, avec vingt-huit de ses complices, sur une île barbare à l'Est des Mariannes. Nous ne saurions partager cette opinion, que démentent assez les faits observés précédemment par Saavedra.

Iles Carolines.
Histoire.

Drake, allant par l'Ouest de la côte d'Amérique en Europe, découvrit, le 30 septembre 1579, des îles qu'il nomma *Islands of Thieves*, et qui paroissent être les îles situées au Sud de Yap (1); il y séjourna trois jours.

En 1595, Quiros, successeur de Mendaña, fit la découverte de l'île *Hogoleu* (2), qui d'abord reçut des Espagnols le nom de *Quirosa*, puis celui de *Torrès*, d'un capitaine de cette nation (3).

La flotte de Nassau, sous les ordres de l'amiral Schapenham, vit, en 1625, deux îles seulement du groupe des Égoy.

Les Espagnols étoient établis aux Mariannes depuis plusieurs années, lorsque en 1686, le pilote Lascano, commandant un de leurs navires, aperçut, au Sud de la route qui conduit de la Nouvelle-Espagne aux Philippines, une île qui, nommée par lui *Carolina* en l'honneur du roi Charles II, transmit ensuite son nom à toutes celles qu'on découvrit dans ces parages. Cette île est, sans aucun doute, *Farroilep*: elle fut depuis cherchée long-temps et en vain par le pilote mariannais Alonzo Soon (4).

Dix ans après le voyage de Lascano, deux pirogues sorties, non pas des Palaos, comme on l'a publié (5), mais des îles Lamoursek, situées au Sud des Mariannes, furent portées par un coup de vent, avec les

(1) Elles portent, sur la carte n.º 7 de notre Atlas hydrographique, le nom d'îles *Lamoliao Ourou*. L'île Yap est nommée aussi *Éap* par quelques auteurs.

(2) Cette île gît par 6º environ de latitude Nord, et on ne lui donne pas moins de 25 lieues de tour.

(3) On a cru assez gratuitement, ce me semble, que Schouten ayant vu en 1615 dans le grand Océan, et à plus de mille lieues au S. E. des Mariannes, une grande pirogue double, cette embarcation, pleine de monde, devoit appartenir aux Carolines. Schouten étoit alors dans le voisinage des îles des Amis, dont les Carolinois ne s'approchent guère; ils n'ont point d'ailleurs chez eux de doubles pirogues. (Voyez le *Voyage d'Anson*, l'*Histoire générale des voyages, a Chronological history of the voyages and discoveries in the South sea, &c.*)

(4) On ne dit pas à quelle époque; mais il paroît que ce n'est pas plus tard que l'année 1700.

(5) A cette époque, le nom de *Palaos* se donnoit généralement à toutes les îles connues aujourd'hui sous celui de *Carolines*.

Iles Carolines.
Histoire.

vingt-neuf personnes tant hommes que femmes qu'elles contenoient, sur l'île Samar, l'une des Philippines. Ces pauvres gens s'étant embarqués, au nombre de trente-cinq, pour se rendre sur une île voisine, avoient été jetés en pleine mer par un ouragan : d'abord ils luttèrent, pendant soixante-dix jours, contre le mauvais temps, espérant toujours pouvoir accoster quelque une des îles qui leur étoient connues ; mais ce fut en vain. Tourmentés par une effroyable disette, ils furent forcés de s'abandonner à la fureur des vents, qui les conduisirent enfin aux Philippines, où on les traita avec humanité. Deux femmes, qui autrefois avoient été jetées de la même manière sur cette côte, servirent d'interprètes, et l'une d'elles trouva parmi ces étrangers quelqu'un de ses parens : cinq personnes étoient mortes pendant le voyage ; une sixième mourut à leur arrivée. On obtint des autres quelques détails intéressans sur leur pays natal.

L'existence des Palaos avoit été démontrée, plusieurs années auparavant, d'abord par des fumées qu'on avoit aperçues dans l'Est de Samar, mais plus positivement par l'arrivée de diverses pirogues de ces îles, que le mauvais temps avoit forcées à chercher un abri sur l'île Mindanao.

Dans le cours de cette année, le pilote Juan Rodriguez échoua sur le banc de Santa-Rosa, et vit de là l'île Farroïlep, découverte par Lascano, ainsi que les deux petites îles qui l'avoisinent.

Les colons mariannais ne furent pas heureux dans l'expédition qu'ils envoyèrent, vers la même époque, à la recherche et à la conquête des îles dont on venoit récemment de constater l'existence ; car ils ne purent pas retrouver la *Carolina*, ou Farroïlep, l'une d'elles, quoique sa position eût été déjà bien constatée.

Cependant les récits des naturels jetés, l'année précédente, sur l'île Samar, avoient tout-à-fait éveillé le zèle des Espagnols : un nouvel armement fut préparé, presque entièrement aux frais de quelques particuliers ; mais le vaisseau, forcé de dériver pendant l'absence du capitaine, fut emporté en pleine mer, sans que jamais depuis (1697) on ait pu connoître son sort. Le P. Clain, jésuite, fit part de cet événement au général de sa société, comme aussi des renseignemens qu'il avoit obtenus des vingt-neuf insulaires des îles Lamoursek. Dans la persuasion où l'on étoit qu'on parviendroit à en faire la conquête, l'échec qui venoit d'avoir lieu

ne parut qu'un retard dans l'exécution. Plein de cette idée, les PP. Clain et André Serrano furent députés auprès du pape pour lui présenter la carte de ces îles, dressée par l'un d'eux, d'après les indications mêmes des Indiens, et l'intéresser en faveur de ce nouveau domaine offert au christianisme. Clément XI approuva le projet d'établissement d'une mission sur ce point, et engagea le roi d'Espagne à fournir aux missionnaires les vaisseaux nécessaires à cette entreprise; les archevêques de Manille et du Mexique eurent ordre de concourir de tout leur pouvoir à cette œuvre difficile et périlleuse, et Louis XIV lui-même écrivit à Madrid pour en faire hâter l'accomplissement.

En conséquence de ces dispositions, une galiote quitta les Philippines, en 1708, emportant trois religieux missionnaires et vingt-cinq soldats. Mais leurs efforts furent sinon aussi désastreux, du moins aussi inutiles que ceux de leurs prédécesseurs; puisque, après une longue navigation où l'on ne put rien découvrir, on fut obligé, manquant d'eau et de vivres, de retourner à Manille.

Un chef carolinois, parti de l'île Feis (1), venoit d'être obligé, par la force des vents, d'aborder à Palapag (2) avec sa femme et ses enfans: Moak étoit son nom. Croyant avoir en eux des guides sûrs, le gouverneur espagnol Zabalburis fit préparer un nouveau bâtiment pour continuer les recherches; malheureusement d'horribles tempêtes et un ciel nébuleux empêchèrent encore d'apercevoir ce que l'on cherchoit, en sorte qu'il fallut, en septembre, revenir à Palapag, d'où l'on étoit parti le 1.^{er} juin.

Loin d'être découragé par tant d'obstacles et de travaux infructueux, un nouveau gouverneur, le comte de Lizarra, équipa deux navires, dans la vue de leur donner la même destination; mais, par une sorte de fatalité attachée à l'entreprise, l'un échoua près de Palapag, et se perdit. D. Francisco Padilla, commandant de l'autre vaisseau, partit seul, en conséquence, le 14 novembre 1710, emmenant avec lui quatre-vingt-six personnes, parmi lesquelles étoit Moak avec sa famille, ainsi que les religieux Duberron, Cortil et Baudin. Le 30, il arriva devant deux îles qu'on appela *Sant-Andres*, mais que les naturels nomment *Soronsol* et

(1) Île située dans l'Est des îles Égoy.

(2) Port de l'île Samar.

Iles Carolines.
Histoire.

Kadokapoué (1). Poussés par leur zèle, et engagés d'ailleurs par l'accueil pacifique des indigènes, les pères Duberron, Cortil, et quatorze personnes de l'équipage, s'embarquèrent dans la chaloupe, le 5 octobre, et se rendirent à terre, accompagnés de Moak.

Le vaisseau cependant, ne trouvant là ni port ni mouillage, ne put jeter l'ancre sur cette île, et fut réduit, pendant quatre jours, à lutter contre les courans qui l'en éloignoient. Quelques insulaires qui vinrent à bord montrèrent le gisement des îles voisines *Merières* et *Poul* (2). Le 11, on aperçut *Panlog*, ou *Babletoup*, capitale des Palaos, dont quelques naturels étant venus à bord se montrèrent si incommodes qu'il fallut faire feu sur eux. Le surlendemain, on se dirigea de nouveau vers Soronsol, dans l'espoir d'y reprendre la chaloupe et les personnes qu'on y avoit laissées : ce fut en vain. Padilla, pendant plusieurs jours, chercha d'abord à se maintenir aux environs de l'île; mais ne découvrant aucune trace de ses infortunés compagnons, ne recevant même, contre l'ordinaire, aucune visite des insulaires, il dut avoir les plus tristes pressentimens. Privé d'embarcation pour descendre à terre, et commençant d'ailleurs à manquer d'eau et de vivres, il fut enfin forcé, le 21 décembre, de reprendre la route de Manille, rapportant pour tout fruit de son voyage le récit de ce déplorable événement.

Padilla n'étoit pas encore de retour, quand D. Miguel Eloriaga partit lui-même pour reconnoître les Palaos : ce voyage probablement n'eut point de résultat heureux; aucune relation du moins n'est restée pour le constater.

Au desir de conquérir les Carolines se joignit alors celui de sauver les Espagnols laissés à Soronsol. Pour atteindre ce double but, le P. Serrano fit armer un navire à Manille, qui, monté par des marins choisis, portant plusieurs missionnaires, et commandé par D. Blas de Lesso, mit à la voile vers la fin de 1711. N'étant encore qu'en vue des côtes de l'île Marindouqué (3), un coup de vent terrible assaillit le vaisseau, qui fut

(1) Ces îles sont au Sud-Ouest des Palaos. La plus septentrionale des deux, appelée ici *Soronsol*, est aussi connue sous les noms de *Sonrol*, *Sonsorol*, &c.

(2) Nommée depuis *Poulo*, puis abusivement, *Poulou-Anna*, ou même simplement *Anna*.

(3) Une des Philippines.

bientôt entièrement perdu ; deux matelots seulement échappèrent au naufrage.

Iles Carolines.
Histoire.

Le 30 janvier de l'année suivante, le bâtiment qu'on avoit coutume d'envoyer aux Mariannes, eut ordre d'aller, à son retour, sous le commandement de D. Bernard d'Égoy, à la recherche des hommes laissés sur Soronsol. Cet officier aperçut, le 6 février, deux petites îles, et les jours suivans plusieurs autres, au nombre de dix-huit, qui, d'après lui, furent nommées *îles Égoy* ; il apprit des naturels les noms particuliers de plusieurs d'entre elles, comme Falalep et Mogmog, qui sont les principales. Enfin, le 19, il eut connoissance de Soronsol ; mais continuellement repoussé par les courans et les vents contraires, il revint à Manille, ne ramenant avec lui que deux Indiens des îles qu'il avoit découvertes, sans aucune nouvelle des malheureux missionnaires et de leurs compagnons.

Toutes les recherches faites pendant les dix années qui suivirent l'abandon des PP. Duberron et Cortil, à Soronsol, ne donnèrent pas de résultat plus satisfaisant ; car, si d'un côté on lit dans une lettre du P. Cazier, écrite de Chine, que, de leur propre aveu, les indigènes ont, à l'instigation de Moak, massacré les Espagnols, il est dit positivement dans une autre, datée de Manille en décembre 1721, qu'on n'a encore rien pu découvrir sur leur sort, mais que sans doute ils ont été victimes des sauvages.

A cette époque, l'espoir d'arriver aux Carolines étoit sinon éteint, du moins fort ralenti par tant de vaines tentatives, lorsqu'un événement imprévu vint le ranimer tout-à-coup. Une pirogue que montoient plusieurs Indiens, hommes, femmes et enfans, aborda, le 19 juin 1721, dans la baie de Tarofof, sur la côte orientale de Guam : le surlendemain, une autre barque portant six personnes prit terre à la pointe Oroté (1), sur la même île. Sorties de Farroïlep pour se rendre à Gouliay (2), elles avoient été jetées par un coup de vent sur les côtes de la principale des Mariannes. Les Espagnols traitèrent ces insulaires avec bonté, et

(1) C'est la pointe la plus occidentale de l'île Guam.

(2) Ile dont le nom s'écrit aussi *Guliay*, *Ulie*, *Olié*, *Uléa*, *Ulée*, et même *Vlee*. Il est douteux si les insulaires qui montoient ces pirogues étoient de Farroïlep ou de Gouliay ; ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas une grande distance entre ces îles.

Iles Carolines. en reçurent des renseignemens détaillés sur la situation et le nombre
 Histoire. de leurs îles (1), les mœurs des habitans, la religion, le gouvernement, &c (2). Il n'en falloit pas tant pour exciter l'ardeur des missionnaires. Le P. Cantova entreprit de réaliser les projets qu'on avoit tant de fois conçus, et se mit en route, en 1722, avec les Carolinois dont il vient d'être fait mention. Malgré de tels secours, il chercha en vain leurs îles natales, depuis le 11 mai jusqu'au 6 juin, et fut enfin forcé de faire voile pour Manille sans en avoir trouvé aucune.

Revenu à Guam, il obtint encore, neuf ans après, la permission d'entreprendre ce voyage, et partit d'Agagna (3), le 11 février 1731, sur un petit navire, ayant avec lui le P. Victor Walter, douze soldats, huit mousses et un Carolinois naufragé, qu'on avoit baptisé à Guam six ans auparavant. Plus favorisé cette fois, le P. Cantova parvint, le 2 mars, à Mogmog, d'où il passa à Falalep, la plus grande de toutes les îles Égoy. Il s'y établit, fut accueilli avec amitié par les naturels, et commença ses travaux apostoliques. Cependant il fallut se séparer du P. Walter, le compagnon de ses premiers succès, que pour son malheur il ne devoit plus revoir. Celui-ci fit voile de Falalep le 30 mai, dans l'espoir de retourner aux Mariannes, d'où il rapporteroit les secours et les provisions nécessaires à la nouvelle mission : mais la contrariété des vents l'ayant forcé de relâcher à Manille, il ne put, malgré son impatience, remettre en mer que le 12 novembre de l'année suivante, sur un vaisseau qui alloit à Guam ; encore fut-il rudement éprouvé dans ce voyage, puisque le navire, en arrivant, échoua sur cette île au port de Mérizo.

Opposant la constance la plus inébranlable à d'aussi constans revers,

(1) C'est dans ces entretiens que fut tracée la célèbre carte des Carolines du P. Cantova, publiée ensuite dans les *Lettres édifiantes*.

(2) « La chose n'étoit pas facile, dit Cantova, car leur langage nous étoit tout-à-fait inconnu, et nous manquions d'interprètes pour nous faire entendre ; cependant, comme quelques-uns demeuroient dans notre maison, à force de les fréquenter et de les faire parler sur des choses que je leur indiquois par signes, en moins de deux mois je fus en état de traduire en leur langue le Signe de la croix, l'Oraison dominicale, le Symbole des apôtres, les Commandemens de Dieu, et un Abrégé du christianisme. Ces insulaires restèrent quatre mois dans l'île Guam. » (*Lettres édifiantes*.)

(3) Ville capitale des Mariannes.

le P. Walter retourna aux Philippines, pour y presser l'équipement d'un autre navire qui, avec de nouveaux missionnaires, partit enfin de Manille pour les îles Égoy, monté par quarante-quatre hommes, tant matelots que soldats. Falalep fut aperçu le 9 juin. Le P. Walter, inquiet du sort des compagnons qu'il y avoit laissés, et cependant joyeux de l'espoir de les retrouver et de pouvoir leur apporter d'utiles secours, s'approcha de l'île à petite distance : plusieurs coups de canon furent tirés ; mais, sinistre augure ! aucun signal ne répondit au sien ; pas un homme, Espagnol ou Indien, ne parut sur la côte ! On rangea la terre de plus près encore, et les plus tristes soupçons se confirmèrent : la croix, plantée pendant la première expédition, n'existoit plus ; le village voisin étoit en cendres ; la maison seule du bon père, et le magasin de la mission, à demi ruinés, laissoient encore voir quelques vestiges qui avoient résisté à l'incendie. Ces indices n'étoient que trop positifs ; cependant on avoit de la peine à y croire. Enfin quelques pirogues parurent portant des fruits, sans vouloir cependant accoster le vaisseau : ceux qui les montoient, avec une crainte et une inquiétude marquées, répondirent aux questions qu'on leur fit sur le P. Cantova et ses compagnons, qu'ils étoient passés à l'île Yap. Un seul d'entre eux se hasarda à venir à bord ; on l'y retint par force ; et l'on sut de lui que, dix jours après le départ du vaisseau, le P. Cantova, à l'instigation du Carolinois Digal, qui lui servoit d'interprète, ayant été appelé par les habitans de Mogmog pour baptiser un adulte, ceux-ci le tuèrent à coups de lance, ainsi que les deux soldats qui l'accompagnoient, sous prétexte, disoient-ils, que les *Espagnols vouloient changer leurs usages* ; mais qu'effrayés ensuite de ce meurtre, ils lui donnèrent la sépulture réservée aux chefs ; que lorsque la nouvelle de ce désastre arriva à Falalep, les insulaires assaillirent les Européens qui y restoient, et qu'après une courageuse résistance, accablés par le nombre, ils finirent par y être massacrés jusqu'au dernier. Ce récit enlevait toute espèce d'espoir : cependant le P. Walter, dans l'impossibilité qu'il y avoit de jeter l'ancre à Falalep, ne laissa pas de faire route vers l'île Yap. On la chercha vainement pendant quatre jours, après lesquels le navire se dirigea vers Manille, où il arriva le 14 juillet 1734.

Telle fut la dernière expédition régulière des Espagnols aux Carolines ;

L*

Îles Carolines.
Histoire.

Iles Carolines. la peine qu'ils ressentirent de son non-succès les força d'abandonner la
Histoire. conquête de ces îles, que tant d'efforts et de dépenses infructueuses leur
avoient déjà fait juger comme très-difficile.

Depuis lors les communications avec les Carolines ne furent plus qu'accidentelles, et séparées quelquefois par de grands intervalles de temps. C'est ainsi qu'en 1756 un des insulaires fut jeté sur les côtes des Mariannes; un autre y arriva, l'année suivante, après avoir préalablement touché aux Philippines : tous deux s'établirent à Guam, où ils rendirent plus tard d'importans services comme interprètes.

Dans leurs voyages autour du monde, le capitaine Carteret reconnut, en 1767, mais sans s'y arrêter, les îles Soronsol, et le capitaine Wallis les îles Pescadores, de l'extrémité Nord de la chaîne des îles Ralik : six ans plus tard, D. Felipe Tompson découvrit celles de la Passion, de Saint-Augustin (1), &c.

L'existence des îles Palaos (2) étoit encore révoquée en doute en Europe, quand le naufrage du navire anglais *l'Antelope* sur ces côtes, en 1783, vint appeler vivement l'attention. Le capitaine Wilson, qui le commandoit, et son équipage, restèrent trois mois à terre; étant parvenus à construire une petite embarcation, ils se rendirent en Chine. Le récit de leurs aventures a été donné au public (3), ainsi qu'une description sommaire des habitans et de leurs usages.

Vers la fin de mai 1787, trois *tamors* ou chefs de l'île Lamoursek arrivèrent aux Mariannes, après dix jours de navigation, dans deux pirogues montées par treize hommes. Le gouverneur espagnol en obtint plusieurs renseignemens positifs et curieux.

Plusieurs de ces insulaires, touchés de l'accueil qui leur avoit été fait, partent, en 1788, pour retourner à Guam; mais surpris par un ouragan, aucun d'eux ne put revoir sa terre natale.

Une grande partie de la chaîne des îles Radak est explorée cette même année par les capitaines Marshall et Gilbert; le premier, sur *le Scarborough*;

(1) Voyez la planche n.º 7 de notre Atlas nautique.

(2) Les Anglais donnent à ces îles le nom de *Pelew*; mais celui que je leur conserve est beaucoup plus ancien.

(3) Sous ce titre : *an Account of the Pelew islands, &c.*, by G. Keate.

le deuxième, sur *la Charlotte*. Plusieurs des groupes qui la composent reçoivent les noms de *Mulgrave*, *Arrowsmith*, *Pedder*, *Daniel*, *Ibbetson*, *Calvert* et *Chatam*. Iles Carolines.
Histoire.

La relation attachante des aventures du capitaine Wilson aux Palaos, fit penser au capitaine Mac-Cluer qu'on devoit rencontrer là plus qu'ailleurs le bonheur et la vertu. Parti de Bombay, en 1790, pour une mission scientifique, il s'arrêta sur ces îles, dans le dessein de remettre aux chefs du pays les présens que leur destinoit la compagnie des Indes anglaise; il s'attacha, pendant quelque temps, à faire connoître aux naturels l'art d'élever les bestiaux et de se servir des instrumens aratoires qu'il leur avoit apportés. Revenu aux Palaos trois ans après, il résolut d'accomplir le projet, long-temps médité, de s'y établir avec sa famille. Quinze mois de séjour ne lui firent cependant pas rencontrer l'âge d'or qu'il avoit rêvé, mais lui procurèrent un ennui si insupportable, qu'à la fin il résolut de s'en affranchir. D'abord il alla en Chine, revint une dernière fois aux Palaos en 1794; d'où, après avoir expédié sa famille pour Bombay, il partit pour s'y rendre lui-même sur un autre navire. L'ignorance absolue où l'on est de son sort a dû faire présumer qu'il avoit péri en mer (1).

Pendant la durée des aventures précédentes, plusieurs navigateurs aperçurent des portions de l'archipel des Carolines. En 1791, le capitaine Hunter voit quelques îles dans le voisinage de Gouliay et de Yap; le *Royal-Admiral*, l'année suivante, découvre une portion des îles Ralik, à laquelle il donne les noms de groupe *Muskitto* (2) et d'îles *Baring* (3). Le navire *l'Exeter*, deux ans après, reconnoît la partie méridionale de Yap; le *Musgrave*, les îles de la Passion, qu'il nomme *Seven islands*; puis Poulousouk, et un petit nombre d'autres. Les îles de la Passion sont encore aperçues par le *Britania*, en 1794.

C'est aussi dans le cours de la même année que le capitaine Butler découvre les îles *Brown*, dans l'Ouest de Ralik, et qu'on obtient une connoissance plus exacte du groupe des Gouliay. Une pirogue partie de la principale de ces îles, assaillie par un coup de vent qui

(1) Voyez *a Supplement to the Account of the Pelew islands*, by John Pare Hockin.

(2) Ce sont, je crois, les îles *Odia* des naturels.

(3) Peut-être les îles *Namurik*.

Iles Carolines.
Histoire.

la fait errer deux mois à l'aventure, arrive, dans l'état le plus déplorable, sur la côte d'Ynarahan (pl. 59), où les trois hommes qui la montoient reçoivent des Espagnols toute espèce de secours. Une carte de ces îles, dressée par le gouverneur d'après les informations que les naufragés lui donnèrent, a été conservée depuis dans les archives de Guam (1).

Le capitaine Mortlock, sur le *Young-William*, reconnoît, en 1795, les îles Rouk, et passe entre Poulousouk et Poulouhot. L'année suivante, le *Cuffnell* voit au Sud-Ouest de Yap les îles Lamoliao-Orou (2), qu'il prend pour les Matelotas, situées beaucoup plus à l'Ouest.

Nous avons dit qu'on connoissoit déjà aux Mariannes l'existence des îles Gouliay; elles furent aperçues de nouveau, en 1797, par le navire le *Duff* (3), qui les désigna sous le nom des *Thirteen islands*; le même vaisseau eut aussi connoissance de quelques îles voisines de ces dernières et des Palaos.

Plusieurs groupes des îles Ralik furent encore explorés sous les noms d'îles *Hunter*, d'îles *Lambert*, d'îles *Ross*, &c.; et l'année suivante, le capitaine Fearn passa auprès des îles Brown, déjà découvertes par Butler.

Le *Nautilus* visita, en 1799, les îles Odia, de la chaîne des Ralik, et une portion des Radak; tandis qu'Ibargoita, capitaine espagnol, rangea de près Poulousouk, île qu'il revit encore deux ans plus tard, ainsi que d'autres qui gisent au Nord de celle-là. La navigation de Lafita lui permit de reconnoître à son tour les îles de la Passion, déjà découvertes par Tompson.

D. Luis de Torrès, respectable officier, né aux Mariannes, dont nous aurons si souvent désormais à signaler l'esprit observateur et la rare instruction, étonné de l'absence prolongée des Carolinois de Lamoursek et de Gouliay qui, en 1787, lui avoient promis de revenir, profita du voyage du navire la *Maria* de Boston (4) pour aller visiter, en 1804,

(1) Cette carte diffère peu de celle qui a été gravée dans notre Atlas nautique.

(2) Voyez pl. 7 de l'Atlas précité.

(3) Le navire le *Duff* est le premier qui, sous les ordres du capitaine Wilson, ait été chargé de transporter des missionnaires anglais aux îles de Taïti, des Amis et Marquises. C'est en faisant son retour en Europe qu'il traversa l'archipel des Carolines.

(4) Le voyage de la *Maria* avoit pour but la pêche des *holothuries*, qui sont, comme on sait, les *tripangs* des Malais et les *bichos de mar* des Espagnols et des Portugais.

ses anciens amis. Ce fut alors seulement que put être constatée la perte des pirogues qui avoient quitté ces îles en 1788, et dont, jusqu'à cet instant, on avoit tout-à-fait ignoré le sort. Les naturels crurent long-temps que leurs compatriotes avoient été massacrés aux Mariannes, et que telle étoit la cause de leur absence : D. Luis prouva l'innocence des Espagnols, et engagea les insulaires à revenir à Guam; ils le promirent, et depuis cette époque jusqu'à celle où se termine cette notice historique, ils y ont paru régulièrement, en plus ou moins grand nombre.

Îles Carolines.
Histoire.

Le navire anglais *l'Océan* explora, la même année, quelques-unes des îles Ralik, qu'il désigna sous les noms de *Lydea* et de *Margaret*.

En 1806, Monteverde découvre les îles *Lougoulos*, puis l'île *San-Rafael*; et la frégate *la Pala*, un groupe d'autres îles dans l'O. N. O. des premières, auquel on a donné plus tard le nom de *Dunkin*.

Une pirogue de l'île *Rouk*, égarée dans sa route, en 1807, fut jetée sur l'île Guam; elle portoit quinze personnes, auxquelles on fit un accueil favorable : mais quelques salves d'artillerie, tirées pendant une fête qui se célébroit alors, ayant répandu l'effroi parmi ces timides insulaires, ils remirent en mer la nuit, quoiqu'ils n'eussent à bord aucune provision. Heureusement ces pauvres gens rencontrèrent la flotte annuelle de *Lamoursek*, dont ils reçurent des secours : le roi, en personne, se trouvoit sur cette petite escadre.

La même année, le navire *Hope* signale le premier, dans le S. O. des Ralik, l'existence de l'île *Oualan*, à laquelle on impose d'abord le nom de ce vaisseau lui-même. Le brig *Eliza* fait connoître, deux ans plus tard, les îles *Elmore*, *Banham* et *Paterson*, qui appartiennent toutes à la chaîne des Ralik; puis le capitaine *Mac-Askill*, un groupe d'îles au Sud des Arcifes; celles-ci furent vues de nouveau, en 1811, par le navire *la Providence*.

Un vent d'Ouest violent pousse, en 1813, une pirogue des Gouliay jusqu'à l'île *Aur* (Aour), appartenant à la chaîne des Radak. Kadu (Kadou), un des hommes qui montoient cette pirogue, est rencontré en 1816 par le capitaine russe *Kotzebue*, pendant le cours de son voyage autour du monde, et obtient de lui de curieux renseignements. Le même officier complète, l'année suivante, l'exploration de la chaîne d'îles que

Iles Carolines. nous venons de nommer. Les cartes qu'il en a données, offrent, avec celle
 Histoire. des Palaos, les premiers travaux *réellement exacts* qui aient été publiés sur les Carolines.

La flotte de Lamoursek qui vint à Guam en 1814, consistoit en dix-huit pirogues. A la fin de cette année, le capitaine Manuel Dublon, de Manille, découvrit, cinquante lieues à l'Est de Poulouhot et par sa même latitude, un groupe de petites îles dont une est remarquable par une assez haute montagne.

Tout porte à croire que, dans ces derniers temps, la population des îles soumises au roi de Lamoursek a tellement augmenté, que les habitans ont dû chercher ailleurs leur subsistance. Cent vingt pirogues, parties en 1816 pour se rendre sur divers points des îles voisines, eurent une navigation si désastreuse, que cent dix de ces frères embarcations, portant 900 individus, ou près d'un sixième de la population totale soumise à ce souverain, périrent victimes des vents forcés et contraires.

Quelque considérable que fût une telle perte pour d'aussi petites îles, cependant le besoin des migrations s'y fit encore sentir. En 1818, un de leurs principaux princes, Kaoutao, accompagné de six autres *tamors*, d'une cousine du roi (1), de cinq enfans, et de quatre-vingt-dix-huit personnes de leur suite, fut envoyé en ambassade auprès de D. Medinilla, pour s'assurer si les offres qui avoient été faites au roi son maître, à diverses reprises, pour l'engager à venir s'établir, lui et ses sujets, aux îles Mariannes, étoient sincères. Ce gouverneur ayant reçu le prince au milieu de son conseil, apprit de lui que, dans le cas où l'on consentiroit à concéder à ses compatriotes les terrains qui leur étoient nécessaires, ceux-ci promettoient de vivre avec les Espagnols et les naturels de leur nouvelle patrie dans le plus parfait accord. Pour garantie de la loyauté des sentimens de son souverain, Kaoutao proposoit de laisser en otage une parente du roi, le mari de celle-ci, leurs cinq enfans, et six domestiques, avec prière de leur permettre de se fixer à Saypan, île pour lors inhabitée qu'ils préféroient aux autres. Il invita en outre, et en son propre nom, le gouverneur à garder près de sa personne, au nombre de ses

(1) On peut voir son portrait pl. 57.

serviteurs, deux jeunes insulaires dont un étoit son cousin, et témoigna le regret de ne pouvoir rester lui-même en cette qualité, attendu qu'il lui falloit aller rendre compte de sa mission. Kaoutao avoit ordre, dans le cas où ses demandes seroient agréées, d'insister pour que le gouverneur envoyât un navire d'une capacité suffisante pour transporter, des îles Lamoursek aux Mariannes, les femmes et les enfans. En effet, par suite de la catastrophe arrivée en 1816, ces insulaires n'avoient plus à leur disposition que quelques petites pirogues, auxquelles il eût été imprudent et même cruel de confier, pour une traversée aussi longue, des êtres foibles et dénués de vêtemens capables de les garantir contre les intempéries de l'air.

Iles Carolines.
Histoire.

Toutes ces propositions ayant été acceptées par le gouverneur, Kaoutao se rendit tout de suite à Saypan pour y fonder les premières bases de son établissement, c'est-à-dire, faire le choix des terrains, en tracer les démarcations, et diriger enfin la construction des maisons et des magasins nécessaires à la nouvelle colonie.

L'Uranie, parut en 1819, comme nous l'avons vu, dans l'archipel des Carolines : six îles seulement furent l'objet de son investigation rapide ; mais pendant son séjour à Guam, quelques pirogues de Lamoursek, de Satahoual et de Goulimarao, étant venues y relâcher, nous pûmes réunir sur leurs habitans un plus grand nombre d'observations intéressantes.

Nous bornerons ici l'esquisse historique, nécessairement fort incomplète, de ce vaste archipel, pour présenter quelques vues générales sur son état physique et moral.

S. II.

Considérations physiques et géographiques.

L'archipel des Carolines, désigné primitivement sous le nom de *Palaos*, puis sous celui de *Nouvelles-Philippines*, s'étend en longitude depuis 129° jusqu'à 171° à l'Est du méridien de Paris ; et en latitude, depuis le 3.^e jusqu'au 12.^e parallèle Nord, occupant ainsi un espace d'environ mille

Géographie.

Iles Carolines.
Géographie.

lieues de l'Est à l'Ouest, et de deux cent cinquante du Nord au Sud. Ces îles se divisent en plusieurs groupes, qu'à l'exemple du P. Cantova nous appellerons du nom de *provinces* (1).

Première province. — La première, ou celle qui est le plus à l'Est, comprendrait dès-lors les îles Radak et Ralik, partagées elles-mêmes en deux grandes chaînes, qui se subdivisent encore en plusieurs *attollons* (2). Ses limites en longitude sont d'une part le 171.^e méridien, et de l'autre le 164.^e

Deuxième province. — Elle s'étend depuis ce dernier terme, jusqu'au 150.^e degré de longitude, et comprend l'île Oualan, les îles Browne, les îles nommées Arcifes, Casbobas, Feyoa, de la Passion, Saint-Augustin et Basse-Triste; les îles Lougoulos ou de Monteverde, les îles Rouk, l'île Torrès ou Hogoleu (3), et un assez grand nombre d'autres dont la position est plus ou moins douteuse.

Troisième province. — Le 150.^e et le 140.^e degré de longitude forment, à la hauteur de 5° de latitude, les limites de la troisième province, qui, sous le 10.^e parallèle, ne va qu'au 142.^e méridien, pour exclure de cette circonscription l'île Feis, qui, se rattachant aux îles Égoy, appartient au groupe suivant. C'est cette troisième province que l'*Uranie* a parcourue du Sud au Nord. On ne connoît pas bien toutes les îles qui la composent, et la position de quelques autres est encore et étoit sur-tout alors fort incertaine. Indépendamment des îles que nous avons aperçues, il faut citer les îles Lamoursek, qui paroissent former un attollon particulier, composé, dit-on, de dix îles, dont sept sont fort petites : Satahoual, Mougrak (4), Ifelouk, Élato et Goulimarao, s'y

(1) D'après les renseignemens recueillis par ce savant et infortuné missionnaire, chacune de ces provinces auroit une langue distincte, ou du moins qui différeroit peu d'une île à l'autre.

(2) On appelle *attollons* ou *attolles*, un assemblage d'îles liées entre elles par des récifs de corail.

(3) Cette île, selon Cantova (*Lettres édifiantes*), auroit beaucoup plus d'étendue que Guam.

(4) Quelques personnes prétendent que Mougrak et Lamoursek sont identiquement la même île. Nous pourrions entrer ici dans une discussion étendue à ce sujet, mais elle ne prouveroit guère que l'insuffisance des documens connus pour établir une opinion définitive. Nous pensons qu'il est beaucoup plus sage d'attendre que la géographie de ces parages ait été

font aussi remarquer, de même que Gouliay, qui composé un attollon distinct, où l'on voit vingt et une îles de diverses grandeurs, dont la principale donne le nom au groupe entier : de petits navires peuvent y jeter l'ancre. Les îles Aouroupig, dans le Sud, et Farroïlep, dans le Nord, appartiennent aussi à notre troisième province.

Iles Carolines.
Géographie.

Quatrième province. — Nous rassemblons dans celle-ci les îles Égoy, qu'on dit se partager en deux attollons, l'île Feis, dont nous avons parlé déjà, et quelques autres de moindre importance, situées toutes entre 9 et 11° de latitude. Les îles de cette division ont pour limites, en longitude, le 142.^e et le 138.^e méridien (1). Falalep et Mogmog, appartenant toutes deux au groupe des îles Égoy, en sont les capitales.

Cinquième province. — L'île Yap, à laquelle on ne donne pas moins de quarante lieues de tour ; les îles Phillip, celles de Hunter, et le groupe de Lamoliao-Ourou, dont Nolog paroît être l'île principale, constituent la cinquième province : ses limites en longitude sont le 138.^e et le 134.^e méridien.

Sixième province. — Les îles Palaos (Pelew des Anglais), les îles Matelotas, Katrikan, Johannes, Soronsol, Kadokopoué, &c., appartiennent à la sixième et dernière province, qui est aussi la plus occidentale.

Constitution générale. — S'il étoit permis de juger des îles Carolines par le petit nombre de celles que nous avons examinées, nous devrions croire qu'elles sont toutes basses, uniformes et assez fertiles, quoique

exactement faite, que de se perdre en conjectures sur la position qu'occupe ou que n'occupe pas telle ou telle de ces îles, et sur les noms qu'on leur donne ou qu'on devrait leur donner.

D'habiles navigateurs s'occupent aujourd'hui, comme à l'envi, de compléter cette géographie, où règne encore tant d'incertitude : ce sera plus tard, par la réunion de tous ces travaux, qui ne laissent pas d'avoir leurs difficultés et leurs dangers, qu'on pourra espérer de jeter quelque lumière dans la discussion des relations anciennes, et de rectifier ce que nous ne donnons maintenant que comme de simples aperçus. Rendons néanmoins hommage aux premières difficultés vaincues, et à la sagacité comme au courage des voyageurs qui nous ont ouvert la route.

(1) C'est au moins ce que l'on doit conclure de la position approchée qu'on donne aux îles qui nous occupent. Peut-être pourroit-on soupçonner qu'elles s'étendent un peu plus à l'Ouest que nous ne l'indiquons ici.

M*

Iles Carolines. la végétation y soit pâle, et bien différente par conséquent de la belle verdure des Moluques ; enfin que l'abord en est difficile, à cause des récifs qui les entourent. Mais nous savons qu'il n'en est pas toujours ainsi : il y en a de hautes, et plusieurs laissent entre les récifs des ports favorables à la sûreté des navires. Nous nous bornerons à ces généralités, que nous ne saurions dépasser sans sortir du plan que nous avons dû nous prescrire.

Productions. L'arbre à pain et le cocotier paroissent y être très-communs ; ces grands végétaux, avec le bananier et certaines racines farineuses, occupent, sans aucun doute, un rang distingué parmi les élémens de la nourriture de l'homme. Nous ne pouvons rien dire de plus sur les productions de la terre. La tortue, qui se plaît sur les rivages sablonneux, les coquillages, et une grande variété d'excellens poissons, sont les seuls animaux qui paroissent offrir des ressources alimentaires. La poule domestique, naturalisée sur quelques îles, n'y est que peu multipliée. On assure qu'on n'y voit aucun quadrupède ; ce qu'il faut peut-être entendre de celles des îles qui n'ont que de petites dimensions. Les holothuries ou tripangs y abondent ; mais les naturels n'ont fait jusqu'ici aucun usagé de cette denrée si recherchée des Chinois.

Météorologie. *Température.* — La moyenne de plusieurs jours d'observations thermométriques, prises du 9 au 15 mars, et rapportées à la latitude de 7° 20' Nord, nous a donné, pour la température de l'air, 26^d,9, et pour celle de la mer, à sa surface, 27^d,4.

Vents. — Il n'est pas douteux que les Carolines ne soient toutes placées sous l'influence des moussons : celle qui souffle de l'Est amène le beau temps ; l'autre est accompagnée de tempêtes et d'orages. Le voisinage où ces îles se trouvent des Mariannes, nous fait penser que ce que nous dirons plus tard des vents qui règnent dans ce dernier archipel, sera également applicable à celui des Carolines.

§. III.

De l'homme considéré comme individu.

Quelque similitude qu'il soit permis de supposer exister entre les Carolinois que nous avons observés et ceux des autres provinces, nous devons prévenir que, dans ce qui va suivre, nous aurons plus particulièrement en vue les habitans des îles Poulousouk, Poulouhot, Tamatam, Ollap, Fanadik, Satahoual, Gouliay, Goulimarao et Lamoursek, entre lesquels nous n'avons remarqué aucune différence appréciable.

Qualités physiques. — « La couleur de leur peau, dit M. Gaimard, est assez difficile à bien déterminer; on pourroit dire qu'elle est intermédiaire entre le noir olivâtre et le rouge cuivré. Ils ont en général les cheveux longs, noirs, lisses ou crépus (1); plusieurs les ont ramassés derrière la tête; chez d'autres, ils tombent majestueusement sur les épaules en boucles élégantes, qui ne sont point le produit de l'art, et que l'on voit flotter au gré du vent. Ces insulaires, d'une taille assez ordinairement au-dessus de la moyenne, sont musculeux, forts et bien constitués; quelques-uns sont grands, bien faits et fort beaux hommes; ils ont les traits réguliers, le front haut, les yeux vifs, variant du gris au noir; le nez bien dessiné, quoique peut-être un peu large à sa base; la bouche grande, sans être disproportionnée, et garnie de dents éblouissantes de blancheur; les lobes des oreilles percés d'une ouverture tellement grande, qu'ils descendent presque sur les épaules; leur physionomie, enfin, est intéressante, spirituelle et douce. La barbe n'a pas la même forme chez tous les individus : les uns l'ont très-forte et réunie aux favoris, d'autres, et c'est le plus grand nombre, n'en laissent subsister qu'une touffe au menton; quelques-uns ont des moustaches qui, dans ce cas, sont assez longues (2).

(1) Nous avons vu, dans une des plus grandes pirogues, un vieux homme à cheveux blancs.

(2) Le P. Cantova, dans les *Lettres édifiantes*, parle ainsi de quelques Carolinois qui vinrent de Farroilep à Guam, en 1721 : « Ces peuples sont bien pris dans leur taille; ils l'ont haute

Iles Carolines.
De l'homme
comme
individu.

Tatouages. — » Leur peau est ornée de différens tatouages ordinairement bleus, quelquefois noirs, dont la régularité et l'élégance sont des plus étonnantes. (*Voyez* pl. 53, 54, 55 et 57). Quelques individus ont treize raies sur chaque jambe, ce qui donne à cette partie de leur corps l'apparence de ces bas rayés qu'on portoit autrefois en France : il n'est pas rare de leur voir sur l'avant-bras le même nombre de raies, que des intervalles égaux séparent constamment : tel porte, au-dessous de chaque mamelle, une simple barre garnie en dessous de petits traits perpendiculaires, figurant comme une sorte de peigne; tel autre a des lignes transversales sur la face antérieure de chaque épaule; il en est qui portent sur les bras des figures de poissons grossièrement dessinées, ou bien qui se font à la face interne de chacun de ces membres, des marques transversales et un moins grand nombre de raies longitudinales, qui se terminent toutes à la même hauteur : celui-ci n'est presque pas tatoué; celui-là réunit sur son épiderme tous ces divers genres d'agrémens. Nous avons conjecturé que le plus ou moins de tatouage étoit toujours en rapport avec le rang social de l'individu : mais cette opinion est opposée à celle de Kotzebue, qui dit expressément (1) que les nobles ne se tatouent pas plus que les gens du peuple. Le chef carolinois que nos camarades visitèrent à Tinian, avoit le corps bariolé de la sorte avec un art admirable. » (*Voyez* pl. 57.)

Les seules femmes carolinoises que nous ayons vues sont représentées, l'une pl. 53, l'autre pl. 57. Celle-ci, née à Lamoursek, se trouvoit alors à Tinian, et y fut dessinée : nous avons parlé plus haut du rang qu'elle occupoit. La première vint à Guam dans une pirogue de Satahoual, avec son enfant, jeune fille de six ans, dont la figure étoit intéressante; mais la physionomie de la mère, âgée de vingt-cinq ans, respiroit sur-tout la douceur et la bonté : elle avoit les mains et les pieds d'une dimension et d'une régularité parfaites. On la fit vêtir à son arrivée; car, au langouti près, elle ne portoit, comme ses compatriotes, aucun vêtement. Elle n'eut point l'air embarrassé dans ce nouveau costume : son caractère étoit gai, vif et

et d'une grosseur proportionnée : la plupart ont les cheveux crépus, le nez gros, de grands yeux très-perçans et la barbe assez épaisse. »

(1) *A Voyage of discovery, in 1815 — 1818*, t. III.

spirituel; elle nous amusa beaucoup par sa pantomime expressive. A en juger par ces deux-là, il seroit présumable que les femmes ont l'habitude de se tatouer moins que les hommes, et que c'est particulièrement aux jambes qu'elles placent ce genre d'ornement; sur les épaules de l'une d'elles, on remarquoit aussi cependant de légères mouchetures artificielles. Leurs oreilles avoient le lobe percé et non moins distendu que chez les personnes de l'autre sexe.

Iles Carolines.
De l'homme
comme
individu.

Hommes blancs. On se rappelle que, pendant notre séjour aux îles des Papous, nous reconnûmes qu'il existoit, parmi la race brune de ces contrées, quelques individus d'une peau sensiblement aussi blanche que celle des Européens : cette singulière anomalie vint de nouveau frapper nos regards, lorsque nous traversâmes l'archipel des Carolines; là nous aperçûmes un insulaire dont la blancheur étoit également bien prononcée. Plusieurs navigateurs (1) ont fait des remarques analogues dans les mêmes parages, et à une époque même fort ancienne. Il ne paroît pas que, jusqu'ici, ce phénomène ait été expliqué d'une manière satisfaisante.

Dimensions du corps. — M. Gaimard mesura les différentes parties du corps de deux Carolinois, et les détails de cette opération sont consignés dans le tableau suivant. L'un de ces individus, désigné par le n.º 1, étoit un grand et bel homme, fortement constitué, ayant une heureuse physionomie, que relevoient de beaux cheveux noirs bouclés et un tatouage

(1) Sans parler de Saavedra, qui a été cité plus haut (pag. 48), voici ce que raconte l'historien du voyage de Marion, le capitaine Crozer : « J'ai vu à la Nouvelle-Zélande trois ou quatre Indiens qui avoient les cheveux rouges. Il y en avoit parmi eux qui étoient aussi blancs que nos matelots; et nous avons vu souvent, sur nos vaisseaux, un grand jeune homme bien fait, de 5^p 11^{po} [1^m,922], qui eût pu passer pour un Européen, par sa couleur et par ses traits. J'ai vu une fille de quinze ou seize ans aussi blanche que nos Françaises. »

« Il y a parmi eux (les habitans de l'île Gouliay [Ulée]), dit le P. Cantova dans les *Lettres édifiantes*, beaucoup de métis et quelques nègres qui leur servent de domestiques. Il est vraisemblable que les nègres viennent de la Nouvelle-Guinée, où ces insulaires ont pu aller du côté du Sud; pour ce qui est des blancs, sans m'arrêter aux moyens dont la divine Providence a pu se servir pour les conduire dans ces îles, je rapporterai seulement mes conjectures. » Or, ces conjectures sont justement celles que j'ai fait connoître et que j'ai combattues plus haut (pag. 77).

Le même auteur dit encore (*loc. cit.*) que, parmi les habitans d'Hogoleu, il se trouve des nègres, des mulâtres et des blancs.

Iles Carolines.
De l'homme
comme
individu.

magnifique, qui lui avoit fait donner à bord le nom de *beau tatoué*. Celui n.° 2, l'un des plus petits Carolinois que nous ayons vus, paroissoit aussi fort bien constitué : il avoit les lèvres saillantes, les cheveux noirs, longs et plats, le lobe de l'oreille largement percé : d'un côté il portoit un clou dans la duplication de cet organe ; l'autre oreille étoit garnie d'un hameçon.

DÉSIGNATION DES MESURES PRISES.	VALEUR DES MESURES POUR LE CAROLINOIS	
	N.° 1.	N.° 2.
Hauteur du corps	1 ^m ,787.	1 ^m ,624.
— de la colonne vertébrale	0,659.	0,602.
Grande circonférence de la tête	0,735.	0,711.
Petite circonférence de la tête	0,596.	0,575.
Circonférence du cou	#	0,352.
— de la poitrine au sein	0,927.	0,929.
—, y compris les bras	1,100.	1,187.
— du ventre, à l'ombilic	#	0,794.
— du bassin	#	0,882.
Longueur du membre supérieur	0,715.	0,677.
Circonférence du bras	0,307.	0,282.
— de l'avant-bras	0,298.	0,257.
Longueur du membre inférieur	0,868.	0,846.
Circonférence de la cuisse	0,505.	0,480.
— du genou	0,372.	0,374.
— du mollet	0,365.	0,352.
— du bas de jambe	0,226.	0,228.
Longueur du pied	0,284.	0,253.
Largeur du pied	0,122.	0,113.
Circonférence du coude-pied	0,361.	0,338.

Agilité. — L'agilité et l'adresse des Carolinois sont très-remarquables : excellens nageurs, toutes les fois qu'étant sous voiles ils desiroient de venir à bord de *l'Uranie*, ils ne balançoient pas un instant à sauter à la mer pour saisir l'amarre qu'on leur envoyoit du navire. Vouloient-ils ensuite rejoindre leur pirogue, ils montoient sur le bastingage, et s'élançoient à l'eau avec autant de tranquillité que s'il se fût agi de descendre un escalier. M. Quoy a été étonné de voir qu'en nageant, ils eussent presque toujours la tête couverte d'eau, et ne la relevassent que pour reprendre haleine : une telle manière d'agir leur est apparemment plus commode,

en ce qu'ils ne sont pas obligés de supporter le poids de cette partie du corps. Ils plongent aussi d'une manière étonnante. Maintefois, ainsi que M. Lamarche a eu occasion de l'observer, on les voyoit plonger par quinze et vingt brasses pour aller amarrer à une roche ou à quelque branche de corail le bout de corde qui, destiné à leur servir de cablot, devoit retenir l'embarcation au mouillage. Quand il s'agit d'appareiller, un des leurs plonge de nouveau pour aller larguer l'amarré; et je crois qu'ils préfèrent cette manière de procéder à celle dont nous faisons usage, l'emploi de nos ancres étant un moyen toujours plus long et plus pénible.

Iles Carolines.
De l'homme
comme
individu.

Caractère moral. — Rien n'est aimable comme le caractère de nos Carolinois; toujours ils se sont montrés à nous aussi vifs, intelligens et enjoués que confians et intègres. Dans nos échanges réciproques, jamais nous n'avons remarqué ni l'astuce, ni la mauvaise foi, ni la honteuse rapacité, si manifestes et si choquantes chez les Guébéens. A bord, il est vrai, leur curiosité et leur distraction étoient extrêmes; mais il faut l'attribuer à la confusion que faisoient naître en eux la multitude d'objets nouveaux et extraordinaires qui frapportoient leurs yeux, autant peut-être qu'à leur légèreté naturelle. Leur extérieur annonçoit plus d'assurance que de crainte, mais sans timidité comme sans effronterie : la bonté étoit répandue sur tous leurs traits.

Les habitans de l'île Gouliay (Ulée) ont de la gaieté dans l'esprit, dit Cantova, sont retenus et circonspects dans leurs paroles, et s'attendrissent aisément sur les infirmités et les misères d'autrui (1).

Kotzebue (2), d'après le major D. Luis, rapporte que ces mêmes insulaires sont humains, affectueux, généreux et reconnoissans. Ils ont la mémoire du cœur : reçoivent-ils en don un instrument utile, par exemple, cet instrument prend et conserve parmi eux, comme signe inaltérable de souvenir, le nom de l'ami auquel il est dû.

Quoique plusieurs individus fussent, ainsi que nous l'avons dit, affectés de la lèpre, et qu'un entre autres eût un sarcocèle d'une grosseur extraordinaire, l'air de santé dont brilloient tous les autres tendroit à prouver que leurs îles sont fort salubres. A Guam, nous en vîmes un

Maladies

(1) *Lettres édifiantes.*

(2) *Voyage of discovery, in 1815—1818, t. III.*

Voyage de l'Uranie. — Historique. T. II.

Iles Carolines.
De l'homme
comme
individu.

qui étoit attaqué de l'éléphantiasis. Ils ne font point usage du bétel, et conservent par cette raison la plus brillante denture.

Leur moyen de guérir les contusions et les blessures légères, est très-digne de remarque. L'opérateur promène circulairement, avec le plat de la main, au-dessus de la partie malade, et à quelque distance, la valve d'une grande coquille nommée *paï*, et garnie de rubans en feuilles de palmier. (*Voyez* pl. 58, fig. 17.) Ce mouvement de rotation est accompagné de paroles modulées et mystérieuses qu'il ne cesse de chanter ou plutôt de marmotter entre ses dents; de temps à autre il suspend son opération pour faire quelques gambades, puis revient la continuer jusqu'à ce que le malade soit soulagé. La guérison est attribuée non moins à la puissance magique de la coquille, qu'à celle des charmes proférés. Pour l'observateur attentif, cette pratique est-elle autre chose qu'un pur magnétisme animal, dans le sens que donnent à ce mot Mesmer et ses disciples? C'est un pilote de l'île Satahoual qui m'a communiqué ces détails curieux.

Lorsqu'ils ont une digestion laborieuse, on les voit se frotter en rond le ventre avec la main. Si cet usage n'est pas raisonné, il ne laisse pas d'être efficace, et rentre, ce me semble, tout-à-fait dans la catégorie précédente. Probablement les végétaux leur fournissent différents topiques, mais nous n'avons obtenu aucune lumière à cet égard.

§. IV.

De l'homme vivant en famille.

Nourriture.

Au rapport de ces insulaires, leur nourriture habituelle sur terre se compose de fruits, de certaines racines et de poissons, à quoi peut être il faut joindre des tortues, des coquillages, des oiseaux de bois et de rivage, enfin des poules, dont cependant ils ne mangent point, dit-on, les œufs. Sur leurs pirogues, ils vivent principalement de cocos, et d'un petit nombre de poissons; leur boisson se réduit à l'eau de pluie (1), lors-

(1) Nous n'avons point ouï dire qu'ils embarquent de l'eau dans des bambous, au départ; ni même que le bambou soit une production de leurs îles. Peut-être cependant en portent-ils en provision dans des cocos. A cet égard, nous ne pouvons offrir que des conjectures.

qu'ils peuvent en recueillir dans des écales de coco ou d'autres vases ; sinon ils boivent, sans aucun doute, de l'eau de mer.

Iles Carolines.
De l'homme
en famille.

En naviguant, leur sobriété est excessive ; un seul coco par jour suffit à un homme : sur leurs îles, au contraire, où renaît pour eux l'abondance, ils consomment une prodigieuse quantité de nourriture ; et l'on pourroit, avec raison, leur appliquer alors ce vers de Juvénal :

Et quibus in solo vivendi causa palato est (1).

On verra, dans le chapitre suivant, des exemples de cette voracité. Lorsque nous les rencontrâmes sur leurs pirogues, ils dévorèrent généralement tous les mets qui leur furent présentés ; notre biscuit sur-tout parut leur plaire. Si la substance qu'on leur offroit leur étoit inconnue, fidèles à cet instinct naturel à la plupart des animaux, ils la flairoient avant de la porter à la bouche, et l'eussent sûrement rejetée si l'odeur ne leur eût pas convenu.

Les Carolinois se débarrassent assez volontiers de tout vêtement. Celui dont ils font usage pour se montrer avec quelque étiquette, est un langouti d'étoffe tissée (2), dont ils s'entourent les reins et l'entre-deux des jambes : il est commun aux deux sexes. (*Voy.* pl. 54.) Les chefs se distinguent par une espèce de manteau presque exactement semblable à la chasuble de nos prêtres : c'est une grande pièce, de même étoffe que le précédent, longue de huit pieds environ, ouverte au milieu de manière qu'on puisse y passer la tête : la couleur en est jaune, et paroît exclusivement réservée aux *tamors*. (Pl. 53 et 55.) On assure que les femmes d'un rang élevé portent parfois, en sus du langouti, un jupon qui descend de la ceinture à mi-jambe, et de temps en temps aussi un petit tablier.

Vêtemens.

Le chapeau, de forme conique, en feuilles de vacoua, représenté sur nos planches 55 et 58, sert indistinctement aux hommes et aux femmes. Quant aux ornemens dont l'un et l'autre sexe font usage, ce sont diverses sortes de bracelets et de colliers, ainsi que des fleurs ou des plantes aromatiques qu'ils insèrent dans les larges trous pratiqués aux lobes des

(1) « Ces gens là ne semblent vivre que pour boire et pour manger. » JUVÉNAL, *sat.* XI.

(2) M. Gaudichaud a observé que, chez quelques-uns, cette ceinture étoit formée plus simplement encore de l'écorce brute d'un figuier.



N *

Iles Carolines.
De l'homme
en famille.

oreilles et à la cloison du nez. Pour colliers, ils ont tantôt de simples rubans ou bandelettes de feuilles de palmier; tantôt des fleurs (pl. 58, fig. 3), ou de petites rondelles blanches et noires de dure consistance, enfilées à un cordon (pl. 58, fig. 2); tantôt enfin ce cordon lui-même a une suite de nœuds entre lesquels sont placées, à intervalles inégaux, les dents de quelque animal (1), ou de petits corps cylindriques d'une substance dure et rougeâtre (pl. 58, fig. 1 et 4). Ces derniers colliers tiennent peut-être lieu d'almanachs, ainsi que nous le dirons plus bas.

Des bandes de feuilles de palmier servent également à orner la coiffure et à former des bracelets; il se fait encore de ceux-ci avec des anneaux d'écaille de tortue, ou d'une matière inconnue que l'on dit ressembler à l'ambre gris sans en avoir la transparence.

Habitations.

Pendant que nous naviguions dans le voisinage des Carolines, nous avons aperçu, à l'aide de nos lunettes, quelques-unes des maisons qu'habitent ces insulaires; elles étoient réunies en groupes, ou bien disséminées çà et là. La plupart ne sont que de simples hangars; d'autres, de misérables huttes faites de branchages grossièrement assemblés en pointe par le haut (2). La porte, seule ouverture qu'elles aient, est quelquefois si basse, qu'il faut se mettre à genoux pour pénétrer dans l'intérieur, non moins négligé que le dehors. On a lieu de s'étonner que ces hommes mettent tant d'art dans la construction de leurs pirogues, et si peu dans celle de leurs demeures. Cependant, au rapport de quelques Carolinois venus à Guam, leurs tamors ont des maisons en charpente et ornées de peintures. On peut donc conclure de ce qui précède, qu'il y a aux Carolines trois sortes d'habitations: celles des chefs, celles des gens du peuple, et les hangars destinés, soit à l'établissement des chantiers de construction, soit aux réunions générales.

Meubles
et ustensiles.

Nous savons très-peu de chose sur leurs meubles et ustensiles. Indépendamment des vases en bois que nous nous sommes procurés par échanges, et qui, taillés et vernis avec le degré surprenant de perfection qui brille dans la structure de leurs barques, paroissent destinés à préparer et à

(1) Peut-être des dents de rats. Mais y en a-t-il chez eux!

(2) Quoique la figure de notre planche 81 se rapporte aux îles Mariannes, elle peut aussi donner une idée exacte des huttes dont il s'agit.



LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 101

contenir leurs alimens (pl. 58, fig. 14 et 15), ils ont des boîtes en bois couvertes, et de dimensions variables, depuis six pouces jusqu'à trois pieds de longueur et au-delà (pl. 58, fig. 19, 20 et 21), qui leur servent à serrer leurs étoffes, leurs lignes de pêche, leurs hameçons et autres objets précieux. Les écales de cocô sont employées comme verres à boire; ils font des couteaux avec de certains coquillages : mais probablement leur industrie domestique ne se borne pas là.

Iles Carolines.
De l'homme
en famille.

§. V.

De l'homme réuni en société.

Nous n'avons des données à peu-près certaines sur la population des Carolines, que relativement aux îles qui sont soumises au roi de Lamoursek : en voici la note telle que nous l'avons tirée des archives de Guam (1). Je me suis borné à classer ces îles par ordre de grandeur.

Population.

Lamoursek.....	2 000 ames.	<i>Report</i>	5 110 ames.
Élato.....	1 200.	Fagounlap.....	86.
Oulimatay.....	530.	Soliap.....	70.
Falalap.....	250.	Fallougla.....	50.
Goulimaraq.....	225.	Harradies.....	50.
Oulor.....	180.	Faloualap.....	36.
Pouk.....	170.	Hanarizaray.....	32.
Falati.....	130.	Falipti.....	25.
Paliao (2).....	125.	Lassagay.....	24.
Raor.....	110.	Kar.....	15.
Toukouas.....	100.	Oulatan.....	2.
Mariog.....	90.		
<i>A reporter</i> ...	5 110.	TOTAL.....	5 500.

Selon le rapport que me fit à Guam un pilote de Satahoual, l'île

(1) Ces documens ont été fournis par le plus habile pilote de Lamoursek, lors de l'ambassade envoyée à Guam en 1818, et dont nous avons parlé plus haut.

(2) On trouve parmi les îles Gouliay une île *Paliao*, puis une île *Rahul*, dont le nom est bien synonyme de *Raor*, dans un pays où *l* et *r*, *o* et *ou* se prennent indistinctement l'un pour l'autre. Nous ignorons si ces deux îles, citées ici dans le texte, sont réellement partie de l'attollon des Gouliay.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Lamoursek devoit également contenir 2 000 habitans; Satahoual, 900; ainsi que Poulousouk; Poulouhot, 2 000, nombre peut-être trop élevé; Tamatam, 100; Fanadik, moins de 100; Ifelouk, 2 000; Gouliay, 3 000; Feis, 500 ames seulement.

Nous avons cherché à conclure la population des îles Palaos des notes recueillies par le capitaine Wilson. Si nous admettons avec lui que ces îles puissent armer plus de 4 000 combattans, elle seroit au moins de 12 000 ames; mais comme, dans ce calcul, on n'a pas tenu compte des forces ennemies, je crois qu'il n'y auroit rien d'exagéré en la portant, pour toutes les Palaos, à 16 000 hommes au moins (1).

Éducation.

Cantova assure (2) que, dans chaque village ou ville de Farroïlep et de Gouliay, et cet usage se retrouve probablement dans les autres îles carolinises, il existe des maisons destinées, l'une à l'éducation des garçons, l'autre à celle des filles; tout ce qu'on leur apprend se réduit à quelques notions vagues d'astronomie, à laquelle ils s'appliquent à cause de son utilité dans la navigation. Le maître a une sorte de sphère où sont tracés les principaux astres, et il enseigne à ses disciples le rumb de vent qu'ils doivent suivre, selon les diverses îles où ils veulent se rendre.

L'enseignement de ces écoles n'est point contenu dans des livres, mais conservé dans des chansons qui se transmettent d'âge en âge, et renferment les principes de géographie, d'astronomie et de pilotage, résultat de l'expérience et des découvertes de leurs pilotes, que l'on considère chez eux comme les personnes les plus instruites.

Ils destinent ces singulières annales à perpétuer non-seulement leurs connoissances scientifiques, mais aussi le souvenir des événemens historiques les plus remarquables, et les louanges des hommes extraordinaires qui ont ou existé ou abordé parmi eux.

Instruction
nautique.

M. Bérard tient de la bouche du pilote de Satahoual déjà cité, que, pendant le jour, on dirige la route de l'embarcation sur le soleil, et la nuit sur le cours des étoiles (3). Pour venir de Satahoual à Guam, ajou-

(1) La population de Soronsol étoit estimée à 800 habitans à l'époque où y descendirent les PP. Duberron et Cortil. (Voy. *Lettres édifiantes*.)

(2) *Lettres édifiantes*.

(3) La hauteur de l'astre au-dessus de l'horizon, estimée avec une admirable justesse, mais

toit-il, on gouverne sur *la polaire*. La durée du service, qui a lieu à tour de rôle pendant la nuit, est réglée par le coucher de diverses étoiles : ainsi, l'un gouverne la pirogue jusqu'au coucher de *la Chèvre*, un autre jusqu'à celui d'*Orion*, &c. « Les questions que j'ai faites, poursuit M. Bérard, m'ont conduit à recueillir les noms de presque toutes les constellations qui étoient alors visibles la nuit. Comme je me le suis fait répéter un grand nombre de fois, et à diverses reprises, je crois être sûr de n'avoir commis aucune erreur; en voici la liste :

Des Carolines.
De l'homme
en société.

La Polaire, ou α de la petite	Rigel, et toutes les étoiles
Ourse, <i>Oulé-houal</i> ,	environnantes. <i>Taragariel</i> .
La grande Ourse. <i>Oulé-ga</i> .	Les trois Rois (étoiles de la
La Claire des gardes, ou β	constellation d'Orion) . . <i>Eliel</i> ,
de la petite Ourse. <i>Mainap</i> .	Sirius <i>Touloulou</i> .
La Chèvre. <i>Maléghédi</i> .	Procyon <i>Mall</i> .
La Lyre <i>Méul</i> .	Les Gémeaux (Castor et
Le Cygne. <i>Cheppi</i> .	Pollux) <i>Tainiman</i> .
Le Dauphin porte aussi le	L'Épi de la Vierge. <i>Toumour</i> .
nom de <i>Cheppi</i> .	Antarès, porte aussi le nom
La Couronne. <i>Seuta</i> .	de <i>Toumour</i> .
L'Aigle. <i>Moulap</i> .	La queue du Scorpion. . . . <i>Mouieb</i> .
Arcturus. <i>Aromoi</i> .	La Croix du Sud. <i>Tcâtoub</i> .
Le Corbeau. <i>Charapol</i> .	La Lune. <i>Méram</i> .
Aldébaran. <i>Oul</i> .	Le Soleil <i>Alet</i> .

« Je n'ai pu m'assurer s'ils établissent une différence entre les étoiles fixes et les planètes; seulement j'ai su les noms particuliers de *Vénus* et de *Jupiter*, qui sont *Fouzel* et *Apikour*. J'ai été surpris de les voir grouper ainsi les étoiles à notre manière, et diviser le *Scorpion* en deux parties, la tête et la queue; mais, comme on doit s'y attendre, ils ne tiennent compte que des plus brillantes. »

plus facilement encore la nuit que le jour, sert à leur faire connoître la latitude ou plutôt le parallèle sur lequel se trouve telle ou telle île. Une attention scrupuleuse à noter les vents régnans et ceux qui ont soufflé, leur permet d'apprécier le progrès en longitude résultant de l'action des courans. On conçoit que ces intrépides navigateurs ont soin, autant qu'ils le peuvent, de ne pas se trouver en mer avec un temps qui les empêcherait d'observer le ciel. A plus forte raison évitent-ils de naviguer pendant la saison des ouragans et des orages.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Entre une multitude de faits, j'ai choisi le suivant pour montrer l'habileté des marins carolinois. L'un d'eux revenoit de Saypan sur une goëlette appartenant au gouverneur de Guam : le capitaine et le second étoient malades ; le troisième officier, fort ignorant, dirigeoit mal la route. Le Carolinois l'avertit qu'on venoit de dépasser le parallèle de cette dernière île, et que, si l'on ne changeoit de direction, on arriveroit le lendemain aux Carolines : celui-ci, dans le premier moment, ne voulut pas écouter cet avis ; mais l'insulaire ayant insisté à plusieurs reprises, un sergent fit virer de bord d'autorité, et l'on vint en effet attérir directement sur Guam. J'ai vu cet homme ; c'est lui qui m'a fait connoître la boussole carolinoise, ou plutôt la manière dont ses compatriotes divisent la rose des vents.

Rose des vents.

D'abord l'horizon est partagé en quatre parties cardinales, le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest ; puis chacune d'elles en trois ; total douze rumb de vent ayant tous une dénomination spéciale : enfin, chacun de ces douzièmes étant divisé encore en deux parties égales, le rumb qui en résulte porte le nom des deux autres entre lesquels il se trouve posé ; seulement on sépare ces deux noms par le mot *aouleuile* [milieu]. Ainsi, *yorou-lap* signifie *Sud* ; *yorou-leas*, *Sud* $\frac{1}{3}$ *Est*, ou *S. 30° E.* ; par conséquent, *yorou-lap aouleuile yorou-leas*, s'entend de *S. $\frac{1}{3}$ S. 30° E.*, ou *S. 15° E.* ; ce sont leurs plus petites subdivisions. On voit donc que la circonférence entière de l'horizon est partagée en 24 portions égales ; or c'est justement la rose chinoise (1) : rapprochement curieux, qui, je pense, n'avoit pas encore été fait.

La boussole malaise, tracée d'après un autre système, est la même que celle dont nous faisons usage en Europe. Effectivement, chacun des quatre points cardinaux étant divisé en deux, le tour de l'horizon comprend huit parties diversement nommées. Ces rumb de 45° se coupent encore en deux autres qui prennent le nom de ceux entre lesquels ils tombent, en les séparant par le mot *sa-mata*, dont la signification littérale est *un œil*, mais qui exprime ici une *pointe* entre les noms primitifs. Par conséquent, le Sud étant *sălatan*, et le Sud - Est, *tănggara*, le rumb intermédiaire sera *sălatan sa-mata tănggara*, ce qui pour nous correspond au

(1) Voyez *Syntagma dissertationum*, de Thomas Hyde, &c., t. II.

Sud-Sud-Est, ou S. 22° 30' E. Les Malais connoissent cependant aussi la division du quadrant en trois parties (1), à la manière des Chinois.

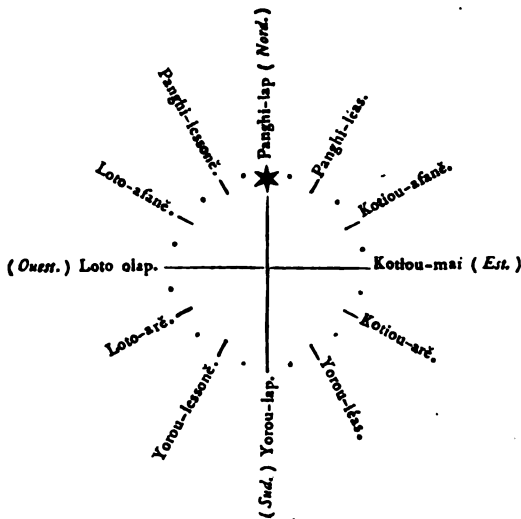
Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Voici la rose des vents carolinnoise, que j'ai bornée aux douze points principaux ; les autres noms peuvent aisément être conclus de ce qui précède.

M. Duperrey assure que ces insulaires nomment collectivement

Les trois rumb de la

- bande du Nord.... *Pouh-ou*,
- Ceux du Sud..... *Pouh-ilong*,
- Ceux de l'Est..... *Pouh-itag*,
- Et ceux de l'Ouest.... *Pouh-itog*.



A ce compte, *panghi-lessonë*, *panghi-lap* et *panghi-léas* seroient les trois rumb de la bande *pouh-ou*, ou du Nord ; et ainsi des autres.

Il est certain que, sur la *rose* que je donne, les rumb, pris ainsi de trois en trois, ont toujours un nom commun, qui est *panghi* pour la bande du Nord, *kotiou* pour celle de l'Est, *yorou* pour le Sud, et *loto* pour l'Ouest. Quatre autres mots, *léas*, *afané*, *arë* et *lessonë*, servent à particulariser davantage les aires de vent.

D'après les renseignements que nous avons recueillis à Guam (2), l'année carolinnoise ne seroit composée que de dix mois, partagés en deux groupes ainsi qu'il suit :

Division
de l'année.

<p><i>Toungour,</i> <i>Mol,</i> <i>Mahelap,</i> <i>Sota,</i> <i>La.</i></p>	}	<p>Ces cinq mois sont troublés par de fréquentes tempêtes, et se nomment <i>Héfang</i>. Ils doivent répondre à nos mois de juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre.</p>
---	---	---

(1) Voyez Crawford, *Hist. of the Indian archip.* t. I.

(2) Il m'a été impossible d'obtenir la moindre explication de la personne qui m'a remis cette note : c'étoit, je crois, l'alcade de la ville d'Agat. Tout son savoir, en ceci, se bornoit à la note elle-même, qu'il s'étoit procurée je ne sais comment.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

<p><i>Kouhou,</i> <i>Halimatou,</i> <i>Margar,</i> <i>Hiolihol,</i> <i>Mal.</i></p>	}	<p>Pendant cette division, qu'on appelle <i>Rag</i>, les vents soufflent avec modération.</p>
---	---	---

Cette nomenclature fait naître dans l'esprit plusieurs questions :

1.° Chacun de ces mois est-il un dixième de l'année solaire? 2.° L'année ne se compose-t-elle que de dix lunaisons, comme anciennement chez les Latins et chez les Romains, avant la réforme de Numa? 3.° Ou bien les renseignemens qu'on m'a remis seroient-ils inexacts? Dans ce cas, l'année pourroit avoir tantôt douze et tantôt treize lunaisons, de même qu'en Chine et autrefois aux Mariannes, comme nous le verrons plus tard.

La première de ces trois conjectures n'est pas soutenable, puisque le mot *maram* signifie à-la-fois, chez ces insulaires, *un mois* et *la lune*, et qu'enfin les mois sont de 30 jours, à chacun desquels est affecté un nom particulier. La seconde s'accorderoit bien mal avec les connoissances astronomiques qu'on a reconnues chez les pilotes carolinois. A l'égard de la troisième, c'est à des recherches plus heureuses et plus approfondies à la résoudre un jour. Nous ignorons tout-à-fait à quelle époque commence l'année; cependant, si nous consultons le Voyage du capitaine Kotzebue (1), il paroîtroit que « les habitans des îles qui nous occupent se bornent à compter les jours et les mois, en divisant l'année en saisons, conformément à la disparition et réapparition des constellations, tandis que personne n'y compte les années : ce qui est passé est passé. »

Mais ne pourroit-on pas croire que les Carolinois emploient deux divisions distinctes du temps : la première, par mois ou par lunes, sans limitation d'année; l'autre, par la succession des saisons? Cette opinion n'est peut-être pas déraisonnable, et montreroit même un double moyen de calculer le *temps passé*. Car il faut avouer qu'il n'est guère vraisemblable que chez eux *ce qui est passé soit passé*, ne fût-ce que pour se rendre compte de leur âge. En comptant par *mois*, on peut bien se dis-

(1) *A Voyage of discovery, in 1815—1818.*

penser de compter par *années*. Notez bien aussi que le nombre de *dix mois* est conséquent avec l'arithmétique dont ils font usage.

Je n'exposerai pas néanmoins ici la nomenclature numérale des Carolinois, ces détails devant entrer, comme tous ceux du même genre que nous avons recueillis chez d'autres peuplades, dans la division de ce Voyage qui a les *Langues* pour objet : cependant je dois dire par anticipation, comme fait curieux, qu'ils suivent le système décimal, système qui probablement leur est venu de l'Inde. Ils n'ont point de noms spéciaux pour les nombres 11, 12, 13, &c. ; mais ils disent dix-un, dix-deux, dix-trois, &c.

On prendra certainement une haute opinion de l'intelligence de ces peuples, d'après la lettre naguère adressée par un de leurs chefs ou *tamors*, au capitaine Martinez, que M. Bérard a rencontré sur l'île Rota. (*Voy.* pl. 58, fig. 8.) Elle fut écrite primitivement sur un très-mauvais morceau de papier que le Carolinois s'étoit procuré à Guam : une sorte de couleur rouge avoit servi d'encre. Le premier caractère, qui représente un homme les bras étendus, grossièrement dessiné, est un signe de salut ; dans la partie gauche au-dessous sont indiqués le nombre et l'espèce des coquillages envoyés par le Carolinois au capitaine Martinez, savoir, cinq gros, sept plus petits, et trois autres d'une forme différente ; à droite et vis-à-vis, sont marqués, sur deux lignes, les objets demandés en échange, c'est-à-dire, trois gros hameçons et quatre petits, puis deux haches et deux morceaux de fer. La vignette du milieu, et différentes lignes tracées çà et là, servent à séparer les membres de la phrase. Cette pièce est, si l'on peut s'exprimer ainsi, un véritable modèle d'écriture idéographique.

C'est encore au major D. Luis de Torrès que nous sommes redevables des détails suivans, qu'il a recueillis lui-même (1), sur la religion des habitans du groupe des Gouliay ; et selon toute apparence, les mêmes idées se reproduisent sur plusieurs des autres îles de la troisième province : j'en trouve la preuve dans ce qu'avance D. Luis lui-même. « Ayant demandé, » dit-il, aux gens les plus âgés et les plus respectables de Gouliay, si les

Iles Carolines.
De l'homme
en société.
Arithmétique.

Écriture.

Religion.

(1) Ces détails ont été traduits de l'espagnol par M. Gabert.

Iles Carolines.
De l'homme
ensociété.

» habitans des autres îles qu'ils connoissent n'avoient pas une autre
» croyance, ils me répondirent que ce qu'ils m'avoient rapporté étoit cru
» de l'univers entier; que tout ce qui existe dépendoit de ces dieux, et
» que le monde finiroit quand il leur plairoit. Cette notice, ajoute ce
» respectable officier, contient ce que les naturels ont pu me donner de
» plus exact, et je la garantis, parce que je l'ai confrontée, sur les lieux
» mêmes, avec les rapports de divers vieillards. »

« Les habitans des Carolines adorent trois divinités qu'ils font résider dans le ciel, savoir, *Alouhilap*, *Lougheling* et *Olifad*; ils leur donnent l'origine suivante :

» Ils croient que de toute éternité existe une déesse appelée *Ligopoup*, et créatrice de l'univers. Elle mit au monde *Alouhilap*, inventeur de toutes les sciences et dispensateur de la gloire. Son fils est *Lougheling*, dont on ignore et la mère et la naissance. *Lougheling* eut deux femmes : l'une, *Ilamoulong*, habitante du ciel; l'autre, *Tariso*, simple mortelle, mais d'une rare beauté. Elle accoucha d'*Olifad* quatre jours après le commencement de sa grossesse. On dit que ce dernier, aussitôt qu'il fut né, se mit à courir. On le suivit pour lui ôter le sang dont il étoit encore couvert; mais il ne voulut être approché de personne. Il répondoit à ceux qui l'appeloient qu'il s'acquitteroit bien de ce soin lui-même, et se frotta au tronc des cocotiers et des palmiers qu'il trouva sur son chemin : de là, dit-on, la rougeur du tronc de ces arbres. Il se coupa de même le cordon ombilical à coups de dents, prétendant qu'il se guériroit bien tout seul. Selon la coutume dans ces contrées de faire boire aux nouveaux-nés du lait d'un jeune coco, sa mère *Tariso* lui donna un de ces fruits. Obligé, pour boire, de lever les yeux, il vit dans le ciel son père *Lougheling* qui l'appeloit; il monta vers lui ainsi que sa mère, et dès-lors *Olifad* et *Tariso* se séparèrent du monde.

» *Olifad*, en entrant dans le ciel, rencontra des enfans jouant avec un requin qu'ils tenoient attaché par la queue; et comme ce poisson faisoit semblant d'être perclus, afin de ne pas être reconnu, ces enfans le dédaignèrent (1). Le jeune dieu le leur demanda; mais tous refusèrent,

(1) Dans le *Voyage de Kotzebue* (t. III de l'édition anglaise), le passage en italique se trouve

excepté celui qui tenoit la corde. Olifad, après s'en être amusé quelques instans, le lui rendit, et lui dit de continuer à jouer sans craindre que le poisson lui fit de mal; mais il venoit de maudire le requin, et cet animal, dès-lors armé de ses terribles dents, mordit tous les enfans, sauf le seul qui avoit fait preuve de complaisance.

» C'est ainsi que, sur sa route, il distribuoit ses malédictions pour de semblables refus. Personne ne le connoissant avant qu'il fût arrivé près de son père, qui le pouvoit seul connoître, on chercha les moyens de le faire périr.

» Devant une grande maison encore en construction, Olifad demanda un instrument pour couper les feuilles de cocotier destinées à la toiture; on dédaigna sa demande : l'un des travailleurs céda cependant à ses instances; sur-le-champ tous les autres furent changés en statues.

» Lougheling et Alouilap savoient qu'Olifad se rendoit dans le ciel. Lorsqu'on leur apprit la métamorphose des travailleurs, ils demandèrent à celui qui avoit conservé sa première forme s'il n'avoit rencontré personne; il répondit qu'il n'avoit vu qu'un *kandoura* (espèce d'oiseau sous la figure duquel Olifad s'étoit changé). Ils lui ordonnèrent de l'appeler; il obéit : mais le *kandoura* s'effraya en entendant cette voix, et s'enfuit. Lougheling lui dit de l'appeler de nouveau, sans lui crier de venir, comme il l'avoit fait, et de lui défendre d'approcher, parce que sa présence importuneroit les chefs. Le travailleur exécuta cet ordre, en recommandant au *kandoura* de ne point entrer dans la maison des supérieurs, et de ne point s'asseoir à leur place; mais celui-ci fit tout de suite le contraire. Dès qu'il fut assis, Lougheling ordonna à l'un de ses gens d'aller chercher les ouvriers changés en statues. Ils arrivèrent tous, au grand étonnement de ceux qui étoient présens, car il n'y avoit qu'Alouilap et Lougheling qui sussent que cet enfant étoit Olifad.

» On poursuivit la construction de la maison; et lorsqu'il fallut faire des trous en terre pour planter les *arighes* (troncs d'arbres servant de

rapporté comme il suit, et provient de la même source : « Pour rester inconnu, il prétendit être » lépreux; les enfans en conséquence se tinrent éloignés et ne voulurent pas le toucher. Olifad alors le leur demanda; mais &c. »

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

supports), Olifad s'en chargea, ce qui fit beaucoup de plaisir à ceux qui travailloient, parce qu'ils espérèrent trouver moyen de le tuer et de se venger du mal qu'il avoit déjà causé et qu'il pouvoit causer encore. Mais lui, devinant leur projet, se pourvut de terre rouge, de charbon et de côtes de feuilles de cocotier, qu'il eut soin de cacher ; ensuite il commença à faire les trous, se réservant d'un côté l'espace nécessaire pour s'échapper. Lorsque tout fut préparé, il les en avertit ; aussitôt ils jetèrent sur lui un des poteaux, et le couvrirent de terre pour l'étouffer. Olifad se retira dans le trou qu'il s'étoit ménagé, et se mit à mâcher la terre rouge, qu'il jeta dehors ; ses meurtriers crurent que c'étoit son sang : puis, quand ils virent sortir le charbon qu'il avoit également mâché, ils pensèrent que c'étoit son fiel, et en conclurent qu'il étoit mort. Cependant, avec la côte d'une feuille de cocotier, il perça le poteau dans sa longueur, et étant sorti par-là, il s'assit sur le haut sans être aperçu. Depuis ce temps, les arbres ont un cœur.

» L'ouvrage terminé, les travailleurs se rassemblèrent pour manger. Olifad commanda à une fourmi de lui donner un petit morceau de coco ; la fourmi lui en apporta ce qu'elle put. Par son pouvoir divin, il changea cette fraction en un fruit entier, et dit ensuite à haute voix : « Soyez attentifs, je vais partager mon coco. » A ces mots, les autres se retournèrent, et, surpris de ne l'avoir point tué, ils pensèrent qu'il n'étoit autre qu'*Alous*, c'est-à-dire, le diable. Ils n'en persistèrent pas moins dans leur dessein de le faire périr, et lui dirent d'aller porter le dîner au tonnerre. Olifad partit avec joie ; mais, par prévoyance, se munit d'une canne. En entrant dans la maison du tonnerre, « Tiens, lui dit-il, je suis fatigué d'avoir apporté cette nourriture pour ta bouche difforme. » Le tonnerre voulut se jeter sur lui ; mais il se mit dans la canne, et se sauva. C'est ainsi qu'il remplit sa mission sans qu'il lui en mésarrivât, au grand étonnement de ses compagnons.

» Ceux-ci l'envoyèrent de nouveau avec le dîner d'un poisson nommé par les Espagnols *botete de espinas*. Olifad partit, n'ayant qu'une coquille pour sa défense. Une fois entré dans la demeure du poisson, celui-ci s'empara de la porte, et voulut l'empêcher d'en sortir ; mais, à l'approche de la nuit, il posa sa coquille sur la mâchoire supérieure de l'animal,

et s'enfuit en passant par-dessus. C'est pour cela, disent les Carolinois, que ce poisson a sur cette partie un enfoncement.

» Enfin on le chargea du dîner d'un poisson à longue bouche appelé *fela* dans le pays. N'ayant point trouvé ce poisson chez lui, il donna les vivres à ceux qu'il y rencontra, et partit. Le *fela*, à son arrivée, demanda qui avoit apporté le dîner; et comme sa famille lui répondit qu'elle n'en savoit rien, il prit un hameçon avec une longue ligne, et se mit à le jeter selon tous les rumbes de vent; l'ayant enfin tiré du côté du Nord, il enleva Olifad et le mit à mort.

» Les travailleurs ne le voyant pas reparaître, commencèrent à se féliciter de sa perte. Cependant Lougheling se mit à chercher son fils; et l'ayant rencontré sans vie et rempli de vers, il le ressuscita et lui demanda qui l'avoit tué. Olifad répondit qu'il n'avoit point été tué, mais qu'il dormoit. Toutefois Lougheling fit venir le *fela*, et lui donna un coup de bâton sur la mâchoire supérieure; aussi ce poisson a-t-il cette mâchoire plus courte que l'autre.

» Ce fut alors qu'Alouelap, Lougheling et Olifad passèrent à la gloire et s'occupèrent à rendre la justice au genre humain.

» Quelques insulaires, d'accord avec les autres sur tout le reste, admettent sept personnes dans la famille de leurs dieux, savoir : *Ligopoup*, *Kantal*, *Alouilap*, *Litefeo*, *Houlagouf*, *Lougheling* et *Olifad*.

» La coutume de leur offrir des cocos, des fruits de rima, &c., est générale. L'offrande est posée en plein champ ou en tout autre endroit, pour le bonheur de celui qui la fait ou de celui qu'il a en vue. »

M. Bérard, qui a eu occasion de naviguer pendant quelques jours avec les insulaires de Satahoual, ainsi qu'on le verra dans le chapitre suivant, a remarqué la fréquence des prières qu'ils font en mer pour obtenir du beau temps, détourner un orage et calmer un vent tempétueux ou contraire.

« Lorsque l'atmosphère est à grain, dit cet officier, et qu'un nuage noir paroît à l'horizon, les Carolinois, jusqu'à ce que le nuage ait dépassé le zénith, prient à voix basse avec une profonde ferveur et une infinité de gestes. Ordinairement deux hommes seuls se chargent de ce soin; mais quand le grain a une apparence menaçante, personne n'en est exempt;

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

ceux mêmes qui sont placés à l'écoute de la voile ne manœuvrent qu'avec une main, afin de pouvoir gesticuler de l'autre. Dans de semblables circonstances, il nous est arrivé quelquefois de les contrefaire; tous alors s'arrêtoient pour rire aux éclats de notre maladresse, et nous rendoient la pareille en faisant des signes de croix; puis, comme si de rien n'étoit, ils reprenoient leurs chants et leurs gestes. Malgré toute l'opiniâtreté avec laquelle nous les avons pressés de nous expliquer le sens des paroles qu'ils articuloient; malgré le soin que nous avons mis à rechercher l'objet de leurs pratiques singulières, nous n'avons pu parvenir ni à nous faire bien entendre, ni à saisir parfaitement nous-mêmes ce qu'ils nous répondoient. Seulement, après les plus vives instances, j'ai été assez heureux pour obtenir qu'ils me dictassent une des prières qui, selon eux, doivent infailliblement écarter le mauvais temps. Je la donne écrite avec autant d'exactitude que notre alphabet le permet :

*Léga-chédégas légas cheldi,
Léga-chédégas léga-chédégas légas cheldi;
Léga-chédégas léga-chédégas mottou.
Ogheurenkenni chéri-péri-péi,
Ogheurenkenni chéri-péri-péi.*

» C'est en vain encore que plus tard nous avons fait de nouvelles tentatives pour découvrir le sens de ces mots à l'aide d'un interprète; aucun insulaire n'a su l'expliquer: ils se bornoient à dire qu'ils en ignoroient la signification; que ces prières leur avoient été transmises par leurs ancêtres, et qu'aujourd'hui il n'y avoit parmi eux que de vieux prêtres qui fussent en état de les entendre. Qu'on ne s'étonne pas de voir ces hommes adresser au ciel des prières dont le sens leur est inconnu; c'est une coutume qui n'est pas rare chez des peuples plus civilisés. »

Ce rapprochement ne manque pas de justesse, et ramène l'esprit sur une singularité dont il ne saisit d'abord que le côté ridicule (1). Mais l'homme qui récite une prière dont il ignore le sens littéral, sait au moins qu'elle renferme l'expression de ses vœux; et d'ailleurs ne doit-on

(1) « Dans les Pyrénées, selon Marchangy, les femmes, durant les cérémonies funèbres, chantent des élégies rimées que personne ne comprend. » (*Tristan le Voyageur*, t. VI.)

pas croire que celui qui lit dans le cœur des hommes juge les intentions plutôt que les paroles? Certainement, à nos yeux mêmes, il n'étoit pas douteux que ces Carolinois desiroient d'échapper aux fureurs de l'orage, et que, par l'émission de mots qu'on leur avoit dit être efficaces, ils avoient l'espoir d'obtenir l'assistance de l'être suprême, dont ils étoient loin sans doute de connoître comme nous les attributs, défigurés par leur ignorance, mais non cependant rendus méconnoissables à l'observateur attentif.

Les Carolines.
De l'homme
en société.

« Ils chantent presque tout le long du jour, dit encore M. Bérard : au coucher du soleil, ils se rassemblent tous, et exécutent en chœur un concert religieux d'une heure au moins de durée. A terre, les équipages des pirogues ou *pros* font cette prière en commun. Dans tous ces chants, il y a une quantité prodigieuse de voyelles ; l'*a* et l'*o* y sont, sans comparaison, le plus souvent répétés. »

A leurs croyances se mêle beaucoup de superstitions. Ils pensent, par exemple, que, lorsqu'ils possèdent la queue d'une certaine raie dans leur pirogue, ils ne peuvent s'égarer en naviguant. Un vent contraire les empêche-t-il de se diriger vers le point où ils tendent, ils emploient un instrument singulier (voyez pl. 58, fig. 16) pour faire une sorte de conjuration : cet instrument, nommé *ossoliféi*, consiste en un manche en bois au bout duquel est fixée, avec du mastic, l'extrémité d'une ou de deux queues de raie, et que décorent des feuilles de latanier découpées en rubans ; l'un d'entre eux agite dans l'air cette espèce de baton augural pendant que l'équipage est en prière, et ils croient de la sorte se rendre les élémens plus favorables.

C'est chez eux une opinion reçue, nous a-t-on dit, qu'une navigation ne sauroit être heureuse s'il se trouvoit des bananes dans leur barque. L'influence de ce fruit leur paroît même si funeste, qu'ils croiroient courir risque de mourir en chemin s'ils en mangeoient avant le départ.

Nous avons vu à Guam quelques Carolinois consulter le destin au moment de partir, pour savoir quel temps ils auroient pendant la traversée. « Cette cérémonie est très-compiquée, et ressemble assez à ce qui se fait chez nous lorsqu'on tire les cartes, excepté qu'on se sert ici des folioles du cocotier arrangées de diverses manières. » (*M. Quoy.*)

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Kotzebue (*op. cit.*) décrit ainsi cette opération : « Ils enlèvent deux rubans, de part et d'autre, de la côte d'une feuille de cocotier, et répètent successivement les syllabes *poué voué poué*. Alors ils font à la hâte des nœuds à chacun de ces rubans ou bandes, tout en exprimant plusieurs fois leur vœu à haute et intelligible voix. La première bande est posée entre le petit doigt et l'annulaire, avec quatre nœuds en dedans de la main ; la seconde, avec un nombre de nœuds décroissant, entre le doigt du milieu et l'index et entre celui-ci et le pouce. Selon que le nombre des nœuds qui pendent en dehors de la main coïncide ou diffère avec celui des doigts, d'un, deux, trois ou quatre, l'événement sera heureux ou malheureux. »

Les habitans des îles Palaos ont un usage analogue. « Ils n'entreprennent rien, dit l'auteur de la *Relation des îles Pelw*, sans avoir fendu auparavant les feuilles d'une certaine plante assez semblable à notre jonc de marais, et sans en avoir mesuré les parties sur le dos de leur doigt du milieu, pour savoir si leur entreprise doit réussir ou non. »

« Lorsque les naturels de Farroïlep vont à la pêche, ils ne portent pas de provisions dans leurs barques, dit Cantova (1). Leurs *tamors* s'assemblent dans une maison au mois de février, et là ils jugent, par la voie du sort, si la navigation doit être heureuse et la pêche abondante. Pour découvrir ce sort, ils font des nœuds à des feuilles de palmier, les comptent l'un après l'autre, et leur nombre pair ou impair pronostique le bon ou le mauvais succès de l'entreprise. »

Pour en revenir à nos pilotes carolinois, les nœuds qu'ils firent leur ayant annoncé que, s'ils demeuroient plus long-temps à terre, ils s'exposeroient à avoir un temps défavorable, ils mirent aussitôt à la voile, sans attendre deux autres barques qui étoient allées à Rota. Mais comme il se trouvoit là des pirogues de diverses îles aux ordres de chefs différens, il y eut un instant scission entre eux ; je crois même que deux de leurs pros étoient résolus à rester : lorsqu'ils virent cependant que leur plus fameux pilote prenoit la mer, ils partirent tous.

M. Lamarche a observé que ces insulaires croient aux maléfices, aux influences des astres, aux jours heureux ou malheureux. « Le moindre

(1) *Lettres édifiantes.*

présage, dit-il, les fait changer de détermination; et leurs parens s'abs-tiennent, pendant leur absence, de manger des bananes et d'autres fruits, dans la vue d'intéresser davantage la divinité à la conservation des voya-geurs qui leur sont chers. »

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Le père Cantova (1) retrace, sans différences notables, ce que nous avons dit précédemment sur les idées très-imparfaites des habitans de cette même troisième province (2) sur la religion. « Ils reconnoissent néan-moins, dit ce célèbre missionnaire, de bons et de mauvais esprits; mais, par une manière de penser toute matérielle, ils donnent à ces prétendus esprits un corps et jusqu'à deux ou trois femmes: ce sont, disent-ils, des subs-tances célestes d'un espèce différente de celles qui habitent la terre.

» Voici en peu de mots le ridicule système que leurs pères leur ont transmis par tradition. Le plus ancien de ces esprits est *Saboukour* (3), et sa femme *Halmeloul*; de ce couple naquit un fils auquel ils donnèrent le nom d'*Elioulep* (4), qui signifie en leur langue *le grand esprit*, et une fille nommée *Ligobound* (5). Le premier épousa *Leteuhieul*, née dans l'île Gouliay (6); elle mourut à la fleur de l'âge, et aussitôt son ame s'envola au séjour des autres dieux. Elioulep avoit eu d'elle *Lougheileng* (7), c'est-à-dire, *le milieu du ciel*; on le révère comme un prince du royaume cé-leste, dont il est l'héritier présomptif.

» Cependant Elioulep, peu satisfait de n'avoir eu pour tout fruit de son mariage qu'un seul enfant, adopta, pour s'attirer plus de considération et de respect dans les îles circonvoisines, *Reschahouileng*, jeune homme très-accomplí, originaire de Lamoursek.

» Ligobound, sœur d'Elioulep, se trouvant enceinte dans les régions aériennes, descendit sur la terre, où elle mit au monde trois enfans.

(1) *Lettres édifiantes.*

(2) C'est la seconde province de Cantova.

(3) J'ai substitué là, comme dans les mots qui suivent, l'*ou* français à l'*u* espagnol.

(4) C'est bien évidemment l'*Alouilap* de D. Luis de Torrès. Il paroît que les syllabes *lep* et *lap* sont parfaitement synonymes, et que l'une et l'autre signifient *grand*. Rien n'est plus irrégulier, au reste, que la prononciation des Carolinois.

(5) C'est le *Ligopoud* de D. Luis.

(6) Cantova dit *Ulée*, mot équivalent de *Gouliay*, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

(7) C'est le *Lougheling* de D. Luis.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Étonnée de voir le sol aride et infertile, elle le couvrit sur-le-champ, par l'effet de sa voix puissante, d'herbes, de fleurs, d'arbres fruitiers; elle l'enrichit de toute sorte de verdure et d'hommes raisonnables.

» Dans ces premiers temps, on ne connoissoit point la mort; c'étoit un court et doux repos : les hommes quittoient la vie le dernier jour du déclin de la lune; et dès qu'elle commençoit à reparoître sur l'horizon, ils ressuscitoient comme s'ils se fussent réveillés après un sommeil paisible. Mais *Erigiregers*, esprit du mal, pour qui le bonheur des humains étoit un supplice, les frappa d'une mort nouvelle, d'une mort éternelle; aussi l'appellent-ils *Elous-malabout*, mauvais esprit, esprit malfaisant, par opposition aux *Elous-malafirs*, bons esprits, esprits bienfaisans. Sur le même rang qu'*Erigiregers* ils mettent *Morogrog*, qui, chassé du ciel pour ses manières grossières et inciviles, apporta sur la terre le feu, inconnu jusqu'alors. Cette fable se rapproche d'une manière frappante de celle de Prométhée.

» Lougheileng, fils d'Elioulep, eut deux femmes, l'une de nature divine, qui lui donna deux enfans, *Karrer* et *Meliliaou*; l'autre, née à l'île *Falalou*, dans la province d'Hogoleu (1). Il eut de celle-ci un fils appelé *Oulefat* (2). Dès que ce jeune dieu eut appris quel étoit son père, il prit, dans l'impatience de le voir, son vol vers les cieux comme un nouvel Icare; mais à peine se fut-il élevé dans l'espace, qu'il retomba sur la terre. Désespéré de cette chute, il pleura amèrement sa malheureuse destinée, mais n'abandonna pas pour cela son premier dessein. Il alluma un grand feu, et à l'aide de la fumée fut porté une seconde fois dans les airs (3), jusqu'aux embrassemens de son père céleste.

» Les mêmes Indiens (4) m'ont dit que, dans l'île *Falalou*, est un petit étang d'eau douce où leurs dieux viennent se baigner, et que, par respect pour ce bain sacré, il n'est point d'insulaire qui ose en approcher, de crainte d'encourir l'indignation de ces divinités; croyance qui rappelle la fable d'Actéon profanant de ses regards le bain de Diane. Ils donnent

(1) C'est notre seconde province, et la première de Cantova.

(2) C'est évidemment l'*Olifad* de D. Luis.

(3) Montgolfier, par une idée analogue, a été conduit à l'invention des aérostats.

(4) Les habitans de Farroilep.

une ame raisonnable au soleil, à la lune et aux étoiles, où ils croient qu'habite une nombreuse nation de génies.

» Telle est la doctrine des habitans des îles Carolines (1), dont néanmoins ils ne paroissent pas fort engoués; car, bien qu'ils reconnoissent toutes ces fabuleuses divinités, on ne voit parmi eux ni temples, ni idoles, ni sacrifices, ni offrandes, ni aucun autre culte extérieur (2): ce n'est qu'à quelques-uns de leurs morts qu'ils rendent un culte superstitieux.

Sépultures. — « Leur coutume est de jeter les corps privés de vie le plus loin qu'ils peuvent dans la mer, pour y servir de pâture aux tiburons (requins) et aux baleines; mais lorsqu'il meurt quelque personne d'un rang distingué ou qui leur est chère, les obsèques se font avec pompe et de grandes démonstrations de douleur.

» Au moment où le malade expire, on lui peint tout le corps de couleur jaune: ses parens et ses amis s'assemblent autour de ses restes, pour pleurer de concert la perte commune. Leurs regrets s'exhalent en cris aigus; on n'entend plus que lamentations et gémissemens. A ces cris succède un morne et profond silence, et une femme, élevant une voix entre-coupée de sanglots et de soupirs, prononce l'éloge funèbre. Elle vante, dans les termes les plus pompeux, la beauté, la noblesse de celui qui n'est plus, son agilité à la danse, son adresse à la pêche, et toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Ceux qui veulent donner des marques plus sensibles de leur affliction, se coupent les cheveux et la barbe (3), et les jettent sur le cadavre. Ils observent

Îles Carolines.
De l'homme
en société.

(1) Il est probable que cette doctrine s'étend pour le moins dans nos seconde, troisième et quatrième provinces. D'après le P. Cantova, les habitans de l'île Yap auroient un culte plus grossier et plus barbare encore, puisque un crocodile seroit l'objet de leur vénération. Nous sommes moins instruits de la religion qui règne aux Palaos. Quant à la religion de la première province, c'est-à-dire des îles Radak et Ralik, il paroîtroit, d'après Kotzebue, qu'elle a au moins beaucoup d'analogie avec celle des Carolinois de Gouliay. (*Voyez a Voyage of discovery, &c., in the years 1815—1818, by Kotzebue.*)

(2) Les faits dont M. Bérard a été le témoin, et ceux que D. Luis a observés lui-même, paroissent être en opposition avec ce que rapporte ici Cantova, relativement du moins aux *offrandes* et au *culte extérieur*.

(3) L'Écriture veut qu'on se rase la tête et la barbe au temps de l'affliction. (*Voyez Isaïe, ch. xv; Ezéchiël, ch. v et vii; Job, ch. i.*) Les Mingréliens, au rapport de Chardin, se rasent la barbe et même les sourcils quand ils pleurent leurs morts. (*Voyez Chardin, Voyage en*

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

tout ce jour-là un jeûne rigoureux, mais ils ne manquent pas de s'en dédommager la nuit suivante.

» Quelques-uns renferment le corps du défunt dans un petit édifice de pierre (1) que l'on garde dans l'intérieur de la maison; d'autres l'enterrent loin de leurs habitations, et environnent la sépulture d'un mur de pierre : ils déposent auprès diverses sortes d'alimens, dans la persuasion où ils sont que l'ame s'en nourrit (2).

» Ils croient qu'il y a un paradis où les gens de bien sont récompensés, et un enfer où les méchans sont punis. Ils disent que les ames qui vont au ciel reviennent le quatrième jour sur la terre, et demeurent invisibles au milieu de leurs parens.

Prêtres. — « Il y a parmi eux des prêtres qui prétendent avoir commerce avec les ames des morts. Ce sont eux qui, de leur propre autorité, déclarent ceux qui vont au ciel, ou ceux dont l'enfer est le partage : on honore les premiers comme des esprits bienfaisans, et on leur donne le nom de *Tahoutoups*, ou *saints patrons* (3). Chaque famille a son *Tahoutoup*, auquel elle s'adresse dans ses besoins ; si quelques-uns de ses membres tombent malades, s'ils entreprennent un voyage, s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture de leurs terres, ils invoquent leur *Tahoutoup* : ils lui font des présens qu'ils suspendent dans la maison de leur *tamor* (4), soit par intérêt, pour obtenir de lui les grâces qu'ils lui demandent, soit par gratitude, pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de sa main libérale.

Mariages. — » La pluralité des femmes est non-seulement permise à tous ces insulaires, c'est encore une marque d'honneur et de distinction. Ils disent que le *tamor* de l'île Hogoleu en a neuf. Ils ont horreur de l'adultère comme d'un grand péché; mais celui qui s'en est rendu cou-

Perse.) Cet usage de se tondre les cheveux dans de pareilles circonstances, existoit chez presque tous les peuples de l'antiquité. Dans Homère, Achille dépose sa blonde chevelure sur le tombeau de Patrocle, et, à son exemple, tous ses autres amis le couvrent de la leur. (*Iliad.* ch. XXIII.)

(1) Ce même fait nous a été attesté par D. Luis. Quelquefois, d'après le même auteur, on ensevelit le corps dans une pirogue qui reste dans la maison mortuaire.

(2) Cette croyance se trouve dans la religion des Chinois, avec laquelle on remarque ici quelque similitude. D. Luis a cru qu'on offroit des mets à Dieu en faveur du mort ; mais je pense que l'opinion de Cantova est à cet égard la plus exacte et la plus vraisemblable.

(3) Ou bien *esprits tutélaires* : on les retrouve par-tout à la Chine.

(4) On dit indifféremment ici *tamor*, *tamol*, *tamore* et *tamour*.

pable, obtient aisément la rémission de sa faute; il lui suffit de faire quelque riche présent à l'époux de celle avec laquelle il a eu un commerce illicite.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

» Le mari peut répudier sa femme lorsqu'elle a violé la foi conjugale, et la femme a le même pouvoir de répudier son mari lorsqu'il cesse de lui plaire : dans ce cas, certaines lois sont établies pour la disposition de la dot (1). Quand l'un d'eux meurt sans postérité, la veuve épouse le frère de son mari défunt. »

« Lorsque, à Gouliay, un ami réclame de son ami l'hospitalité, dit Kotzebue (2), il doit lui céder sa femme pendant la durée de la visite, ce qui n'a pas lieu à Feis ni aux îles situées plus à l'Ouest. »

Divers usages.

D'après M. Duperrey, le baiser, ou signe de salut entre deux personnes qui se rencontrent, consiste à se flairer mutuellement la main ou le nez : cet usage est fort répandu, non-seulement dans la Polynésie, mais aussi dans le grand archipel d'Asie.

« Les insulaires de Gouliay et de Farroïlep sont accoutumés à se baigner trois fois le jour, le matin, à midi et sur le soir (3). Ils prennent leur repos dès que le soleil est couché, et se lèvent avec l'aurore. Le chef ou tamor de l'île ne s'endort qu'au bruit d'un concert que forment une troupe de jeunes gens réunis le soir autour de sa maison, et qui chantent à leur manière certaines compositions poétiques, jusqu'à ce qu'on les avertisse de cesser.

» Pendant la nuit, au clair de lune, ils s'assemblent de temps en temps pour chanter et danser devant la demeure de leur tamor. Le son de la voix seule, car ils n'ont point d'instrumens de musique, règle leur danse, dont la beauté consiste dans l'exacte uniformité des mouvemens du corps.

Amusemens.

(1) Suivant les remarques du capitaine Kotzebue à Radak, l'homme, en se mariant, fait au père de sa prétendue un présent consistant en fruits, poissons et autres choses semblables. La valeur en est réglée en raison du rang qu'occupe le père de la mariée, car les mariages peuvent aussi avoir lieu entre des personnes de rangs inégaux. Si le père, ou la mère seulement, est de la classe des chefs, les enfans sont réputés appartenir à cette classe. Dans le second cas, le père et le mari donnent à la femme et à ses enfans toutes les démonstrations extérieures de respect dues à sa naissance. (Kotzebue, *op. cit.* t. III.)

(2) *Loc. cit.*

(3) Cantova, *Lettres édifiantes.*

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Les hommes, séparés des femmes, s'avancent vis-à-vis les uns des autres ; puis ils remuent la tête, les bras, les mains et les pieds en cadence. Les ornemens dont ils ont soin de se parer, donnent, selon eux, un nouvel agrément à cet exercice : leur tête est couverte de plumes ou de fleurs ; des herbes aromatiques leur pendent aux narines, et l'on voit attachées à leurs oreilles des feuilles de palmier arrangées avec assez d'art ; aux bras, aux mains, aux pieds, ils portent d'autres parures propres à ces parties.

» Les femmes, de leur côté, se livrent à un divertissement plus convenable à leur sexe. Assises, et se regardant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique et langoureux, accompagnant le son de leur voix du mouvement cadencé des bras et de la tête : ce chant s'appelle en leur langue *tanger ifäifil* [la plainte des femmes].

» A la fin de la danse, le tamor, quand il se pique de libéralité, élève en l'air une pièce de toile qui devient le prix de celui des danseurs qui peut s'en saisir le premier.

» Ils ont en outre plusieurs autres jeux où ils donnent des preuves de leur adresse et de leur force, en s'exerçant à manier la lance, à jeter des pierres ou des balles dans les airs. Chaque saison a son genre d'amusement particulier. »

Nous avons été plusieurs fois témoins des danses carolinoises : j'ai parlé (page 72) de celle qu'ils exécutèrent sur le vaisseau pendant que nous naviguions près de leurs îles ; mais c'est aux Mariannes sur-tout que nous en avons vu des plus variées et des plus agréables. Dans l'une de ces danses, les acteurs, en assez grand nombre, se rangent sur deux lignes et en face les uns des autres ; tous sont armés d'un bâton pareil à celui qui est figuré pl. 58, fig. 13. Un cri général se fait entendre : à l'instant, chaque danseur frappe adroitement avec son bâton, tantôt celui de la personne qui est vis-à-vis de lui, et tantôt, en sautant et faisant un quart de conversion, celui de son voisin sur la même ligne, soit à droite, soit à gauche. Bientôt ils changent de place, s'entremêlent en formant diverses figures parfois très-complicées, et de manière à toujours heurter en cadence le bâton d'un de leurs voisins. Il est à remarquer que ce n'est pas avec le milieu de cette arme qu'ils frappent, mais avec ses extrémités,

et qu'à chaque coup elle doit toucher par un bout celle d'un des danseurs, et par le bout opposé celle d'un autre. Notre planche 55 donnera une idée de ce genre d'exercice, dont deux combinaisons seulement ont pu être représentées, quoiqu'elles soient à l'exécution très-multipliées. Un chant général règle tous ces mouvemens, qui charment par leur précision et leur grâce. Voici les paroles d'une de ces chansons que M. Gaimard a transcrites; les acteurs appartenoient à l'île Satahoual; l'air étoit peu harmonieux.

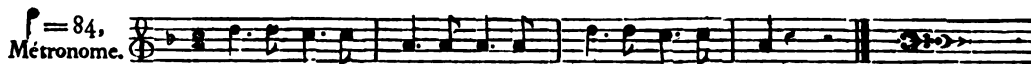
Iles Carolines.
De l'homme
en société.

*Touka pouï atta lala ouaké,
Touka pouï atta lala ouaké,
Touka pouï &c.*

Nous n'avons pu nous faire expliquer le sens de ce jargon. Dans une autre circonstance, ayant interrogé, sur un pareil sujet, la personne qui nous servoit d'interprète, elle nous dit de même n'être pas capable de nous donner la traduction des paroles chantées, mais savoir que leur objet étoit ordinairement de peindre les peines de l'absence, les craintes d'une femme dont le mari est en mer, &c.

Les danses n'ont pas toutes le même caractère; souvent les acteurs, sur une seule ligne, se frappent les cuisses avec leurs mains, lèvent ensuite les bras, et recommencent en chantant ce jeu monotone. D'autres fois, rangés en rond, ils se tiennent par le poignet et sautent sur la jambe gauche en appuyant la droite sur la cuisse de leur voisin (pl. 56); enfin on les voit également former un rond, au milieu duquel un homme fait diverses contorsions que tous les autres sont tenus d'imiter. Nous avons en France une danse analogue, connue sous le nom de *branle des capucins*: aux Carolines, comme chez nous, toutes ces folies excitent une vive hilarité.

La musique a presque toujours la monotonie de la danse; on peut en juger par l'échantillon suivant :



Iles Carolines.
De l'homme
en société.

§. VI.

Industrie.

« La principale occupation des hommes, dit Cantova (1), est de construire des barques, de pêcher et de cultiver la terre. Le partage des femmes est de faire la cuisine, d'aider leurs maris lorsqu'ils ensemencent les champs, et de mettre en œuvre une espèce de plante sauvage (2) et un arbre nommé *balibago* (3), pour en faire de la toile (4). Comme ils manquent de fer, ils se servent de cognées et de haches de pierre pour couper le bois. Si par hasard un vaisseau étranger laisse dans leurs îles quelques vieux morceaux de fer, ils appartiennent de droit aux tamors : ceux-ci en font faire, du mieux qu'ils peuvent, des outils dont ils tirent un profit considérable, car ils les louent un prix assez élevé. »

Pêche.

La pêche, à cause de son importance pour la nourriture des habitants, est un art auquel les Carolinois se livrent avec beaucoup de succès; c'est ordinairement de la ligne et de l'hameçon qu'ils se servent.

« Autant que j'ai pu le comprendre, ils pêchent les poissons volans à la ligne, avec des morceaux de ceux qu'ils ont pris précédemment en guise d'appât; et ce qui rend ce fait hors de doute, c'est qu'à tous les poissons qu'ils nous ont vendus, on avoit ôté sur le dos une petite lèche absolument pareille à celle que nous enlevons quand nous faisons servir le poisson de *boitte*. Leurs hameçons sont en arêtes, en nacre de perle,

(1) *Lettres édifiantes.*

(2) C'est l'*abaca*, ou bananier sauvage.

(3) On l'appelle *ilifa* à Lamoursek, *balibago* à Manille, et *pago* aux Mariannes : c'est l'*hibiscus tiliaceus* des botanistes.

(4) Les filamens avec lesquels on tisse ces étoffes ne sont point tordus ou filés; ce sont des fibres déliées de l'*abaca* ou du *balibago*, ayant à-peu-près un millimètre de largeur. Les plus grandes étoffes que j'aie vues avoient environ 2 pieds de large et 6 pieds de long : il y en a de teintes en jaune; quelques-unes ont des bordures tissées, de couleur noirâtre, ce qui tranche agréablement avec le fond. Le jaune, chez les Carolinois comme à la Chine, est la couleur réservée aux chefs. On fait aussi des cordes de *balibago*; mais il paroît que celles de kair ou de filasse de coco sont préférées. Nous nous en sommes procuré plusieurs qui toutes étoient *commises* à trois torons avec beaucoup de soin. En général, elles avoient depuis un pouce jusqu'à 15 lignes de circonférence, et de 20 à 50 brasses de longueur.

en écaille de tortue, et même en écales de noix de cocos; on en verra plusieurs figurés sur notre planche 58 (fig. 9, 10, 11 et 12). Quelques-uns, au lieu d'être courbés comme les nôtres, sont fourchus et attachés à la ligne de la même manière que nous y fixons nos *épigneux*, auxquels ils ressemblent parfaitement, à la fourche près. » (M. Lamarque.)

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

D'autres fois ils emploient une sorte de nasse (1), ou bien un petit filet garni d'un cerceau et d'un manche. Les mailles de ceux que nous avons vus avoient à-peu-près cinq lignes d'ouverture; le fil nous parut être d'abaca, et très-solide. Le nœud de ce filet étoit le même que celui de nos seines.

Ils osent même attaquer la baleine (2), et le combat qu'ils lui livrent est pour ces peuples un spectacle fort recherché. « Dix ou douze de leurs îles, disposées en forme de cercle, dit Cantova (3), forment une espèce de port où les eaux sont dans un calme perpétuel. Quand une baleine paroît dans ce golfe, les insulaires montent aussitôt sur leurs canots : se tenant du côté de la mer, ils avancent peu à peu en effrayant l'animal, et le poussent devant eux jusque sur des hauts-fonds non loin de terre. Alors les plus adroits se jettent à l'eau; quelques-uns dardent l'animal de leur lance, et les autres l'amarrent avec de gros câbles dont les bouts sont fixés au rivage. Aussitôt s'élève un grand cri de joie parmi les spectateurs nombreux que la curiosité a attirés sur la côte. On traîne sur le sable la baleine, et un grand festin est la suite de cette victoire. »

Mais l'industrie dans laquelle les Carolinois déploient le plus d'habileté et d'adresse, est, sans contredit, la construction de leurs pirogues

Construction
navale.

(1) Le P. Paul Clain, dans les *Lettres édifiantes*, parle ainsi de ces nasses ou casiers des habitans de Lamoursek : « Voici comment ils ont vécu en mer. Ils jetoient à l'eau une espèce de nasse, faite de plusieurs petites branches d'arbre, liées ensemble. Elle avoit une grande ouverture pour laisser entrer le poisson, et se terminoit en pointe de manière à l'empêcher de sortir. »

Quoiqu'il paroisse singulier que des poissons puissent ainsi être pêchés en pleine mer, une circonstance dont j'ai oublié de parler tend à me faire croire que la chose n'est pas impossible. Lorsque nous traversâmes le détroit de Bourou, nous découvrîmes une pirogue coulée et flottant à la surface des flots; nos gens la conduisirent le long du bord : elle étoit remplie de petits poissons que, malheureusement, nous ne pûmes prendre, parce qu'on les aperçut trop tard, et seulement quand la pirogue fut retournée.

(2) Les auteurs du Voyage de Kotzebue pensent que c'est du dauphin et non de la baleine qu'il doit être ici question.

(3) *Lettres édifiantes*.

Q*

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

ou *pros*. On conviendra, si l'on jette les yeux sur notre planche 50, qu'il est difficile de leur donner une coupe plus agréable, plus gracieuse; toutes, ou peu s'en faut, sont exactement faites sur le même modèle, et ne diffèrent guère que par les dimensions. Les plus grandes que nous ayons vues avoient 36 pieds de longueur (1); d'autres n'excèdent pas 11 pieds; celle sur laquelle M. Bérard a pris les mesures que nous transcrivons bientôt, tenoit le milieu entre ces deux termes.

« D'après l'examen d'un grand nombre de *pros*, lorsque nous traversions les Carolines ou que nous étions aux Mariannes, il a été facile de juger qu'ils avoient en général un faux côté, c'est-à-dire, que l'un des bords étoit plat, et l'autre arrondi; cependant il s'en est rencontré plusieurs qui étoient symétriques. » (*M. Bérard.*)

Dans un pays où le fer est une production exotique aussi rare, on ne doit pas s'attendre qu'il soit employé dans la construction navale. Néanmoins les pirogues, à l'exception peut-être des plus petites, qui ne s'éloignent pas de la côte, sont composées de diverses pièces dont la jointure offre un caractère particulier. En effet, elles ne sont pas réunies par des chevilles en bois ou par des ligatures intérieures comme à Guébé et à Timor, mais par de simples coutures en tresses de kair. Cette méthode de cohésion est singulière, et, ce qui surprend encore davantage, c'est sa grande solidité: elle la doit en partie, il est vrai, à un mastic fort dur, dont on recouvre les jointures, les trous par où les tresses ont passé, et les tresses elles-mêmes, qui, sans cela, seroient vite détruites par le frottement des vagues.

Un vernis, rouge dans quelques parties, noir dans d'autres, recouvre la totalité de la pirogue, ainsi qu'on peut le voir sur la planche citée: il est à-la-fois brillant, solide, et les insulaires font preuve d'intelligence et de goût par la manière dont ils l'appliquent (2).

Passons, avec M. Bérard, à la nomenclature des parties qui constituent

(1) Je crois qu'il y en a d'une longueur presque double.

(2) Voici comment l'auteur de la *Relation des îles Pelew* décrit la manière dont cette peinture extraordinaire est appliquée: « Les couleurs sont broyées, dit-il, et jetées dans l'eau, qu'on fait bouillir ensuite. Les naturels enlèvent soigneusement l'écume qui surnage à la surface; puis, quand ils trouvent la liqueur suffisamment épaisse, ils l'étendent toute chaude sur le bois et la laissent sécher. Le jour suivant, on frotte la peinture avec l'huile de coco, et

un pros, et des manœuvres et autres objets nécessaires à la navigation.

Les Carolinois (1) désignent sous le nom de *poulo-loua* la pièce qui fait le fond de la barque et sert comme de quille. (*Voy.* n.° 1 des fig. 8 et 9 de nos planches 51 et 52.) *Papa-loua* désigne les autres pièces latérales n.° 2, et *méchaliba* les deux saillies symétriques n.° 3, qui s'élèvent au-dessus de la pirogue à chaque extrémité. On voit, figure 13, le *méchaliba* plus en détail, et la manière dont il s'assemble avec le reste du pros.

Éléghécha s'entend de la première pièce du plat-bord n.° 5, qui supporte les deux tiges boutantes du balancier. Les deux autres pièces du plat-bord, qui vont de l'*éléghécha* au *méchaliba*, se nomment *palébalissia*. *Féranbäi*, n.° 6, est le plat-bord du *péraf*; *maloua*, n.° 7, une traverse placée intérieurement à chacune des extrémités de la pirogue, et percée d'un trou dans lequel vient s'encastrier, quand on est sous voile, l'extrémité inférieure de la vergue. Le n.° 8 représente l'espèce de cheville *fadelouboubou*, qui sert, d'un côté *a*, pour fixer le gouvernail, et de l'autre *b*, pour amarrer le *cheldéghel*. Le premier banc, n.° 9, est appelé *tioutatib*; le second, n.° 10, *atilim*, et le troisième, n.° 11, *chadaghio*: c'est sur ces bancs que s'asseyaient les rameurs lorsqu'on emploie la pagaie *fadjéal* (2). Le *péraf*, n.° 12, tantôt d'une seule pièce, tantôt de deux, est le plancher où se tiennent ordinairement les gens de l'équipage; *apoung*, n.° 13, la planche de l'archipompe, et *folap*, n.° 14, l'archipompe elle-même, c'est-à-dire, la partie la plus basse de l'embarcation où se réunit l'eau que les lames jettent à bord; deux bancs élevés, n.° 15, *maraghäi*; les supports de ces bancs, *olibon*, n.° 16 (fig. 6 et 7); la batayole, n.° 17 (fig. 2), *laganou*; la pièce n.° 18, où l'on amarre l'écoute, *ouotimel*; la plate-forme centrale du balancier, n.° 19, *tinemaï*, puis, les tiges boutantes, n.° 20, à l'extrémité desquelles est attaché le flotteur, *ghia*.

La figure 3 montre la manière dont le flotteur, *tam*, n.° 21, tient

en répétant cette opération pendant un temps convenable, avec des écales du même fruit, on parvient à lui donner un poli et une ténacité capables de résister à la mer.»

J'ajouterai que ce vernis est extrait de l'arbre à pain; c'est ce que nous verrons plus en détail, en parlant des îles Mariannes. On le colore ensuite diversement.

(1) Ce sont toujours ceux de la troisième province dont il s'agit ici.

(2) Voyez pl. 50.

Îles Carolines.

De l'homme
en société.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

au balancier; deux trous, n.° 22, *chöchö*, ouvrent passage aux ligatures qui consolident cette jonction; n.° 23, *éam*, sont les fourches du flotteur; n.° 24, *ouédjéou*, la traverse de ces fourches.

Passant aux figures 1 et 2, nous verrons, n.° 25, les étançons *méta-véram* du balancier; sur les figures 2 et 5, n.° 26, la disposition de deux espèces de paniers ou cages, *aiméb*, destinés à loger les effets que l'on transporte, et où peuvent, au besoin, se mettre à l'abri une portion des hommes de l'équipage: l'un des ces paniers est établi sur le balancier, l'autre sur une charpente particulière, dont la claie, *yépéb*, n.° 27 (fig. 1), est supportée par deux traverses, *choua*, n.° 28, auxquelles sont fixées, en les croisant, trois autres pièces, *oualian*.

Entre la partie centrale du balancier (fig. 1 et 2) et les étançons latéraux qui le maintiennent, se trouve une sorte de caillebotis ou de grillage en bois sur lequel on étend souvent des nattes en feuilles de palmier (fig. 2), pour faciliter la marche.

Le gouvernail (fig. 12), nommé *fadélouboubou*, ainsi que les barres sur lesquelles on l'appuie, se compose de deux pièces, dont la principale, n.° 30, a une petite coche qui doit porter sur la cheville *a* (fig. 11) dont il a été fait mention plus haut; l'autre est comme une queue liée à la première par des points de couture: c'est proprement la barre du gouvernail; la tête de celui-ci est assujettie par la corde *ib* à l'un des bancs de la pirogue; son extrémité inférieure est maintenue par le pied du timonnier, ainsi qu'on le voit fig. 10, qui lui-même siège sur un bâton *cbm* (fig. 11) saillant en dehors de l'embarcation.

Les Carolinois donnent à leurs pros ou pirogues le nom d'*oïa* ou de *chakeman*; au mât, celui d'*ahou*: il est dessiné, fig. 4, de manière à en montrer les détails. A sa partie supérieure est liée une pièce additionnelle *dg*, garnie en *g*, soit d'un trou, soit d'une fourche où passe la drisse. Sur le bord, et non au milieu de la barque, le pied *h* du mât entre dans l'emplanture *c* (fig. 1 et 2), mais ne s'y enfonce que fort peu; l'espèce de bourrelet laissé au mât (fig. 4), au-dessus de cette emplanture, sert à tourner l'extrémité inférieure de la drisse lorsque la voile est hissée.

Celle-ci, *oua*, composée de différens lés tissés en feuilles de palmier, est tendue sur une vergue, *chédé*, n.° 41 (fig. 6 et 7), suspendue au mât

vers le tiers supérieur de sa longueur, et sur une bôme, nommée *limm*, n.° 40, d'où partent les écouteles.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Plusieurs cordages, *amaï*, composent tout le grément de ces petits navires; *hennelap* (fig. 5) est le hauban qui, du capelage B, va s'amarrer en *b* sur le flotteur; *cheldéghel*, n.° 32 (fig. 5, 6 et 7), la retenue au vent du mât; *taoughéché*, n.° 33, la retenue sous le vent: ces deux derniers cordages sont doubles. La drisse de la voile, *chéal*, n.° 36 (fig. 6), passe dans l'ocillet 35 du mât, et vient s'amarrer en *z*, comme nous l'avons dit, au-dessus de son emplanture. N.° 37 (fig. 6 et 7), les deux écouteles, *moël*; n.° 38, les cargues, *chéallisserak*; toutes deux font dormant en *m*; l'une passe en L dans une ganse, et va trouver l'autre près du dormant de la drisse, d'où elles descendent au pied du mât. Lorsqu'on court vent arrière, on fait usage des retenues, *rhoro*, n.° 39 (fig. 7), qui sont frappées sur la vergue.

Deux instrumens servent à vider l'eau qui embarque dans la pirogue: l'un est un escope à main, *ammât*, pl. 58, fig. 5; l'autre une espèce de cuiller tissée en feuilles de palmier, et à long manche, même planche, fig. 6.

DIMENSIONS des principales parties du pros que M. Bérard a mesuré.

	P.	Po.	Met.
Longueur de tête en tête.....	29.	0.	= 9 ,420.
Plus grande largeur.....	2.	6.	= 0 ,812.
Largeur au quart de la longueur.....	2.	1.	= 0 ,677.
Creux.....	3.	6.	= 1 ,137.
Longueur du <i>péraf</i>	13.	6.	= 4 ,385.
Distance de l'extrémité du <i>péraf</i> à celle du pros.....	7.	9.	= 2 ,518.
Largeur du <i>péraf</i>	3.	0.	= 0 ,975.
Différence de courbure d'un bord à l'autre d'une embarcation.....	0.	6.	= 0 ,162.
Saillie du <i>choua</i>	4.	0.	= 1 ,299.
Longueur totale du balancier.....	11.	0.	= 3 ,573.
Longueur du flotteur.....	13.	0.	= 4 ,223.
Longueurs égales de la vergue et de la bôme.....	26.	0.	= 8 ,446.
Longueur du mât.....	21.	0.	= 6 ,822.
Hauteur des <i>méchalibas</i> au-dessus du plat-bord.....	2.	6.	= 0 ,812.
Longueur de la ralingue, entre la vergue et la bôme, lorsque la voile est tendue.....	24.	0.	= 7 ,796.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

» Les grandes cages, *aïmeb*, sont fermées d'un couvercle en feuilles de vacoua, dit M. Bérard; des nattes de feuilles de cocotier servent pour garantir le bois des pros de l'ardeur du soleil, et, au mouillage, sont employées en guise de paillets pour empêcher le câble d'user le plat-bord.

Manœuvre
des pros.

» Lorsqu'une pirogue est au plus près, son mât est incliné de l'avant (fig. 6 et 7, pl. 52), et maintenu dans cette position par le *cheldéghel*, corde amarrée en faisant plusieurs tours sur le *fadélouboubou*; alors la vergue appuie son extrémité sur le *maloua*, et supporte, par conséquent, de concert avec le mât, tout le poids de la voile, qui est fort lourde. La vergue et la bôme sont réunies en *x* (fig. 6 et 7, pl. 52), mais de manière cependant qu'il y ait un peu de jeu; la dernière, ou vergue basse, est toujours sous le vent de l'autre, au point de jonction.

» Ces pirogues ne virent jamais de bord, et le balancier est sans cesse du côté du vent, en sorte que la même extrémité, lorsqu'on change d'allure, se trouve alternativement proue et poupe. Si les Carolinois veulent courir sur l'autre ligne du plus près, ce qui correspond à notre virement de bord, ils filent tout-à-coup l'écoute pour amortir l'aire: deux hommes vont promptement à l'extrémité D du pros (fig. 6 et 7, pl. 52), où l'un d'eux largue le *cheldéghel*; puis, soulevant la vergue, ils la retirent du *maloua*, et la poussent vers l'extrémité E. Le mât, dans ce mouvement, se redresse d'abord pour s'incliner ensuite dans le sens opposé, jusqu'à ce que le bout de la vergue vienne reposer dans le *maloua* du côté E. Deux hommes, placés de ce côté, facilitent la manœuvre en tirant sur le *cheldéghel* et le *taoughéché* (n.° 32 et 33, fig. 7) fixés en B. Ceux qui sont en D filent à retour les cordes correspondantes sous les mêmes numéros, et accompagnent tout le système, afin qu'il ne tombe pas trop brusquement sur le *maloua* E. Dans cette opération, les vergues doivent toujours passer sous le vent du mât, et celui-ci avoir assez de jeu dans son emplanture pour tourner avec facilité, sans cependant qu'il puisse en sortir; les drisses et le hauban, ou *hennalap*, restent fixes. Dès que la vergue est parvenue à l'extrémité E du pros, on en roidit le *cheldéghel*, on borde la voile, et l'on vient au plus près.

» Il est facile de voir que, lorsque le mât est perpendiculaire, et même à l'instant où l'on a largué le *cheldéghel*, tout le système de voilure n'est

soutenu latéralement et que d'un seul bord par l'*hennalap*, qui va du mât au bout du flotteur, en sorte que, dans ce moment, si le vent éprouvoit une saute subite, la barque chavireroit. Cette manœuvre du virement de bord, toujours excessivement délicate, devient très-difficile lorsque la mer est grosse, parce qu'il faut que les hommes aillent d'une extrémité de la pirogue à l'autre sans point d'appui.

» Lorsque l'on court largue et qu'il vente grand frais, on diminue la surface de la voile au moyen des deux cargues *chéallisserak*, qu'on pèse plus ou moins selon le cas. Nous avons vu plusieurs pros, avec un vent arrière, mollir leurs drisses et roidir alors les retenues n.º 39, pour assurer un peu plus la vergue : je ne crois pas que ces deux cordes aient un autre usage. Au reste, les Carolinois suivent rarement cette allure; ils aiment mieux faire une route composée, et garder le vent du côté du balancier.

» Ces sortes d'embarcations étant, relativement à leur petite largeur, fort longues, et en outre d'un très-grand creux, se rangent naturellement au plus près, sans avoir besoin d'y être amenées par le gouvernail. Offrant à l'eau une grande résistance latérale, elles dérivent peu : tout est donc en leur faveur pour louvoyer avec avantage. Effectivement, la navigation de quelques jours que j'ai faite sur un de ces pros, m'a toujours montré qu'ils s'élevoient au vent avec rapidité, malgré la force des courans contraires.

» Ils naviguent très-bien de belle mer; mais lorsque la lame est forte, ils fatiguent beaucoup, et je suis étonné qu'ils puissent, dans cette circonstance, soutenir une longue traversée. Il est difficile de se figurer combien sont incommodes les roulis qu'on éprouve alors; souvent nous avons été renversés de dessus les bancs (*maraghäi*), quoique nous eussions une batayole pour nous tenir. Le balancier reçoit de violentes secousses : mais c'est sur-tout quand la brise est largue et que la houle vient de travers qu'on éprouve les chocs les plus rudes; car le creux de la lame se trouvant souvent alors au-dessous du flotteur, celui-ci tombe, et rencontre bientôt une autre vague qui le frappe avec tant de force, qu'on croiroit que l'embarcation va se briser. On se rappellera que ces pirogues n'ayant point de membrure, et leurs flancs n'étant composés que de pièces de bois

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

cousues ensemble, le balancier, levier énorme, doit exercer une action puissante pour les désunir. Eh bien ! malgré toutes ces causes de destruction, nous ne les avons jamais vues prendre l'eau par les coutures. Il est vrai qu'après chaque course, ces insulaires réparent toutes celles qui se sont relâchées, et garnissent de mastic les moindres fissures. Mais si ces pros ne prennent point d'eau de cette manière, il est certain que le choc des lames en embarque assez dans l'intérieur pour qu'un homme de l'équipage soit obligé d'avoir sans cesse l'escope à la main.

Dans le cas où la force du vent l'exige, il y a continuellement deux personnes placées à l'écoute, qui est alors doublée, et c'est par ce seul moyen qu'ils gouvernent : la mollir ou l'abraquer suffit pour faire arriver ou lofer. Ils s'étudient à tenir la voile toujours pleine, afin que l'embarcation ait un bon sillage. Ils courent des bordées en droite ligne, avec une précision étonnante, et ne dérivent que fort peu, même sans le secours du gouvernail, dont ils se servent rarement, ainsi que nous le verrons bientôt.

» Lorsqu'ils naviguent près des côtes de quelque île où la force et la direction de la brise sont souvent variables, ils mettent une attention particulière à veiller l'arrivée et la durée de la rafale : dès que l'accalmie lui succède, le pros se range au vent avec vitesse; ils bordent alors la voile à plat, et, laissant un peu porter, se tiennent prêts à recevoir la nouvelle risée. Ils seroient en effet en danger de chavirer s'ils s'exposoient à être masqués. Quelquefois la barque se lance dans le lit du vent avec tant de force, qu'il faut que deux ou trois hommes sautent à la poupe, et qu'à l'aide de pagaies ils empêchent la voile de ralinguer.

» Quand deux pros viennent à s'accoster ou à naviguer dans le voisinage l'un de l'autre, il est nécessaire de gouverner avec plus d'exactitude, et pour cela on fait encore usage de la pagaie, qu'un homme emploie à la poupe; mais ordinairement, et pendant les traversées, on ne se sert que de l'écoute. A l'égard du gouvernail proprement dit, qui pourroit bien n'être chez eux qu'une invention moderne empruntée aux Européens, ils ne s'en servent guère que quand ils courent grand largue; encore n'en tirent-ils pas tout le parti possible. Leur manière de le maintenir en place est très-pénible et en rend l'emploi fort peu efficace. Ils le jetèrent au loin

un jour devant nous avec impatience, ne pouvant lui faire produire l'effet qu'ils vouloient; trois d'entre eux aussitôt prirent leurs pagaies, et tinrent le navire dans la direction désirée. Mais que de fatigue ils se donnent! Par un grand sillage, il faut au moins trois hommes pour tenir en route, tandis qu'un seul, avec le gouvernail, suffiroit dans tous les cas.

» Nous avons parlé de la position du timonnier, qui, pour agir, est obligé d'être assis en dehors du pros, sur une traverse large seulement de trois pouces; il se cramponne en outre au *méchaliba*. Tous les gens de l'équipage doivent passer à tour de rôle à ce poste difficile. Pendant ce temps on ne manœuvre plus l'écoute, quoiqu'un ou deux hommes soient toujours occupés à la tenir. Nous vîmes un Carolinois rester six heures à la barre, assis constamment dans cette posture gênante: la mer étoit grosse, et il eut presque continuellement la cuisse dans l'eau, sans paroître craindre les requins, qui cependant auroient bien pu le saisir.

» Quand un pros vient à chavirer, l'équipage suffit dans tous les cas pour le remettre à flot. A cet effet, une partie des hommes se placent sur le balancier, et, par leur poids, font faire à la barque presque un demi-tour; les autres se suspendent aux *chouas*, et finissent ainsi par opérer la conversion. Mais préalablement ils se sont tous mis à la nage, ont déplanté le mât, paqueté la voile, et fait une espèce de drôme de tous les effets détachés que la pirogue contenoit. Dès qu'elle est retournée, ils la voient promptement avec les escopes, puis replacent le mât et tout le reste de l'équipement.

» Les pros carolinois sont bons pour les mers intertropicales, où la lame n'est jamais extrêmement grosse, et où les vents n'ont pas habituellement la même violence que dans nos climats. On pourroit y apporter de nombreuses améliorations, sur-tout dans l'aménagement; mais elles n'auroient que peu d'utilité aux yeux d'hommes accoutumés à coucher à l'air et à recevoir tout nus la pluie sur le corps, d'hommes enfin qui n'embarquent que juste la quantité de vivres nécessaire pour ne pas mourir de faim. Quoique nos canots soient d'une structure plus solide et moins sujette aux avaries, il est hors de doute qu'ils ont aussi leurs

R *

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

imperfections ; je suis convaincu , par exemple , que nous eussions mis deux fois plus de temps avec eux qu'avec les pros pour nous rendre de Guam à Rota. »

Nous avons constaté cependant que la vitesse des pirogues carolinoises est bien au-dessous de cette incroyable rapidité que leur ont prêtée certains voyageurs , et qui leur avoit fait donner , ainsi qu'à celles des Mariannais , en tout semblables aux premières , le nom de *pros volans*. Le capitaine Kotzbue pense qu'elles parcourent rarement , dans une journée de navigation , plus de 40 milles : pour nous , des expériences directes nous ont démontré qu'elles peuvent , par une brise fraîche et une belle mer , filer 6 nœuds au plus près , ce qui fait par jour 144 milles ; mais nous n'avons pas la preuve que quelques-unes d'entre elles ne puissent aller beaucoup plus vite. Sans parler de ce qu'en racontent Raynal et le rédacteur du Voyage d'Anson , nous croyons devoir citer le récit du capitaine Dampier , dont l'exactitude et la véracité sont si parfaitement connues. « J'ai fait ici (à Guam) l'épreuve de la légèreté d'un de ces vaisseaux , pour ma propre satisfaction. Nous faisons route avec notre ligne (de loch) ; elle avoit 12 nœuds , qui furent plus tôt passés qu'un sable d'une demi-minute ne fut écoulé. Suivant ce compte , il fait pour le moins 12 milles par heure ; mais je crois qu'il en pourroit faire 24 dans le même espace de temps. » Nous n'ajouterons aucun commentaire à ces observations.

Quand plusieurs pirogues carolinoises naviguent de conserve , un pilote en chef , *paloug* , dirige toute la petite escadre ; ceux des autres barques , ou les *tarag* , ont un talent secondaire , et doivent suivre les indications du premier. Pendant le jour , il est facile de maintenir ces barques en vue les unes des autres ; mais quand le temps est brumeux , ou la nuit , on est forcé de se faire des signaux avec une conque , espèce de cornet à bouquin , qui s'entend de fort loin : en général , c'est un buccin percé d'un trou latéral ; on peut en voir le dessin pl. 58 , fig. 7.

§. VII.

Gouvernement.

Les informations que nous avons reçues à Guam nous ont appris que le gouvernement de Lamoursek et celui des Gouliay est monarchique, et que le roi a sous lui plusieurs ordres de chefs. Ce mode de constitution paroît adopté dans tout l'archipel, depuis les Palaos jusqu'aux Radak. Voici comment le décrit le P. Cantova (1) :

« Au milieu de la rudesse et de la barbarie où vivent ces insulaires (2), il ne laisse pas d'y avoir parmi eux une certaine police qui donne à connoître qu'ils sont plus raisonnables que la plupart des autres Indiens, en qui on ne voit guère rien d'humain que les traits. L'autorité du gouvernement se partage entre plusieurs familles nobles, dont les chefs s'appellent *tamors* (3). Il y a de plus, dans chaque province, un principal tamor auquel tous les autres sont soumis.

» Ces tamors laissent croître leur barbe fort longue, pour se concilier davantage le respect : ils commandent avec empire, parlent peu, et affectent un air grave et sérieux. Lorsqu'un de ces personnages donne audience, il est assis (4) sur une table élevée : ses vassaux s'inclinent

(1) Dans les *Lettres édifiantes*.

(2) Les habitans des îles Lamoursek et Gouliay, ou en général ceux de notre troisième province.

(3) Cantova dit *tamoles*; mais je me conforme ici à une orthographe qui est appuyée sur nos observations particulières.

(4) Il résulte des recherches auxquelles nous nous sommes livrés, que les nobles ne s'asseyaient jamais devant un homme du bas peuple, puisque dans leurs idées ce seroit manquer de dignité. Le plébéien, de son côté, doit, non se tenir debout devant son supérieur, mais s'asseoir ou s'accroupir à terre pour lui parler. Si le noble, cependant, est fatigué, il peut s'appuyer contre un mur, contre un arbre, en y posant un de ses pieds et ployant le jarret (nous retrouverons le même usage aux Mariannes, voy. pl. 62), ou bien il faut qu'il passe dans un lieu où il n'y ait aucun homme de cette caste abjecte, pour pouvoir s'asseoir sans déroger. Quand nos Carolinois venoient nous voir à Guam, ils s'accroupissoient sur leurs talons dès qu'ils arrivoient près de nous; c'étoit un signe de politesse. Si cette marque d'humilité nous a paru singulière, ils ne trouvoient pas moins bizarre de leur côté notre manière de saluer, qui ne manquoit jamais d'exciter leurs bruyans éclats de rire.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

Pouvoir
souverain.

Chefs,
hiérarchie.

Prérogatives.

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

profondément en paroissant devant lui ; du plus loin qu'ils arrivent, ils marchent le corps tout courbé et la tête presque entre les genoux, jusqu'à ce qu'ils soient auprès de sa personne : alors ils s'asseyent à terre, et, les yeux baissés, reçoivent ses ordres avec la soumission la plus absolue.

» Quand il les congédie, ils se retirent en se courbant de la même manière qu'à leur arrivée, jusqu'à ce qu'ils soient hors de sa présence. Ses paroles sont autant d'oracles qu'on révère, et l'on exécute ses commandemens avec une obéissance aveugle ; enfin on lui baise les mains et les pieds avant de lui demander quelque grâce (1). »

Administration
de la justice.

« Les principaux chefs carolinois, dit Kotzbue (2), jouissent d'une grande autorité, et exercent la justice pénale selon les principes les plus stricts du talion : *œil pour œil, dent pour dent*. » Selon Cantova (*op. cit.*), on ne punit les criminels ni par la prison ni par des peines afflictives, mais on se contente de les exiler dans une autre île.

A Gouliay, les successions, à la mort des parens, arrivent d'abord aux frères, puis aux enfans mâles du fils aîné (3).

Guerre et armes.

Les habitans de la troisième province, et particulièrement ceux des groupes de Gouliay et de Lamoursek, sont d'humeur assez pacifique, et la guerre est rare chez eux. Voici sur ce point le témoignage du P. Cantova : « Lorsque des inimitiés s'élèvent entre des particuliers, dit-il (*loc. cit.*), d'ordinaire quelques présens les apaisent ; mais quand elles sont publiques et de bourgade à bourgade, la guerre seule peut les terminer. Ils n'ont d'autres armes que des pierres (4) et des lances armées d'os de poisson (5).

(1) M. Quoy reçut à Guam la visite d'un Carolinois qui, voulant obtenir quelques hameçons, se prosterna devant lui la face contre terre, lui prit le pied, et l'ayant soulevé, se le posa sur la tête.

(2) *A Voyage of discovery, in 1815-1818*, t. III.

(3) Kotzebue, *loc. cit.*

(4) Ils les jettent avec des frondes en tout semblables à celles que nous avons fait dessiner pl. 79, fig. 6.

(5) D'après une lettre du P. Clain (*Lettres édifiantes*), ils garnissent aussi leurs lances avec des pointes d'ossemens humains. Les bâtons, semblables à celui qui est représenté (pl. 58, fig. 13), ne servent que pendant les danses déjà décrites, et point du tout à la guerre : celui que tient le tabor de la pl. 57 n'appartient pas aux peuples qui nous occupent ; c'est un casse-tête d'une île plus éloignée dans l'Est et le Sud, dont nous ne savons pas précisément la position.

Leur manière de faire la guerre ne donne lieu, pour ainsi dire, qu'à des combats singuliers, chacun ne se battant qu'avec l'ennemi qu'il a en tête.

» Lorsque deux peuplades ennemies ont résolu d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part et d'autre en rase campagne; et dès que les deux troupes sont en présence, chacune forme un bataillon de trois rangs de profondeur : les jeunes gens occupent le premier; ceux d'une plus haute stature, le second, et les plus âgés, le troisième. L'affaire s'engage entre les deux premières lignes, où chacun se mesure d'homme à homme à coups de pierre et de lance. Un des guerriers est-il blessé et hors de combat; aussitôt il est remplacé par un du second rang, et celui-ci l'est ensuite par un du troisième. A la fin de la guerre, c'est-à-dire, après la soumission ou la défaite d'un des deux partis, les vainqueurs insultent aux vaincus par des cris de triomphe. »

Iles Carolines.
De l'homme
en société.

CHAPITRE XXIV.

Relâche aux îles Mariannes; excursion à Rota et à Tinian.

CE chapitre, ainsi que le titre l'indique, expose la suite de nos aventures, tant dans l'île principale des Mariannes, où étoit établi le centre de nos opérations, qu'à Rota et Tinian, îles sur lesquelles nos observateurs sont allés remplir une mission particulière.

§. I.^{er}*Séjour à Goam (1).*

Ce fut le 17 mars 1819, à 5 heures $\frac{3}{4}$ du soir, que nous jetâmes l'ancre devant la baie d'Omata. Immédiatement après, j'expédiai à terre

(1) Pour reproduire avec plus d'exactitude les noms mariannais mentionnés dans cette histoire, nous nous sommes décidés à désigner par un caractère particulier la diphthongue ou plutôt la voyelle *ou*. Les Anglais expriment souvent ce son par *oo*, les Hollandais par *oe*, et presque toutes les autres nations de l'Europe par la lettre *u*, qui a chez nous un son si différent. De cette bizarrerie résultent de choquantes et de fréquentes équivoques : quand on voit écrit l'une à côté de l'autre, dans un mot étranger, les deux lettres *ou*, on ne sait d'abord s'il faut les considérer comme une diphthongue ou comme deux voyelles; les Français, tout autant que les autres, et j'en fournis le premier la preuve, s'y trompent souvent. Je prendrai pour exemple le nom propre mariannais *Soupodgna*, qui, écrit avec l'orthographe espagnole, se prononcera en français comme si *ou* étoit une diphthongue, tandis qu'il faudroit réellement lire *Sooupodgna*; un Espagnol qui verroit à son tour cette dernière orthographe liroit sans doute *Soooupodgna*. J'ai voulu éviter ces incertitudes, sans croire cependant échapper aux critiques; qui peut, en effet, avoir tout le monde de son avis!

Je proscrireai donc notre *u* de tous les mots mariannais, parce qu'il n'existe point dans cette langue; le signe *o*, qui est simplement l'assemblage des deux *oo* anglais, lui sera substitué, et devra toujours se lire *ou* comme en français, *oe* comme en hollandais, *y* comme en russe, enfin *u* comme chez les Espagnols, les Italiens, les Allemands, les Danois, les Suédois, &c. J'espère qu'on voudra bien me pardonner l'introduction de cette lettre nouvelle, si nécessaire dans notre alphabet, et que, malgré sa ressemblance, on évitera de la confondre avec l'*oméga* des Grecs, dont elle diffère essentiellement.

Cette innovation a été amenée par le travail considérable que je prépare sur la langue mariannaise. Peut-être eussé-je dû l'introduire plutôt.

mon premier lieutenant, M. Lamarche, pour remercier le gouverneur de ses procédés obligeans à notre égard, traiter du salut, et annoncer que le lendemain à midi j'aurais l'honneur d'aller rendre visite à Son Excellence, et de lui présenter l'état-major de *l'Uranie*.

Iles Mariannes.

1819.
Mars.

Le 18, au lever du soleil, nous saluâmes le pavillon espagnol de 21 coups de canon, salve qui nous fut exactement rendue; mais, à notre grand étonnement, lorsque nous nous disposions à descendre à terre, le gouverneur D. Médinilla y Pinéda vint lui-même à bord, accompagné du major D. Luis de Torrès, seconde autorité de la colonie.

Ils s'informèrent de notre situation avec sollicitude, et le premier promit de pourvoir à tous nos besoins, autant que le lui permettoient la pauvreté de l'île et les foibles ressources dont il dispose, nous assurant que tout ce qu'il avoit étoit à notre service. Peu après le départ de ces messieurs, que je fis saluer de sept coups de canon, nous allâmes, mon état-major et moi, leur rendre nos devoirs. Je m'occupai sans délai ensuite de chercher un local propre à recevoir la partie souffrante de l'équipage. Nous visitâmes à ce dessein un ancien couvent de Jésuites qui, occupé plus tard par des Augustins déchaussés, étoit alors entièrement disponible. Nos médecins l'ayant jugé très-convenable à l'établissement provisoire d'un hôpital, il fut décidé que nos malades y seroient transportés dès le lendemain.

D. Médinilla nous avoit tous invités à dîner avec lui. Désormais, avoit-il ajouté très-gracieusement, nous devions, sans nulle cérémonie, regarder sa maison comme la nôtre. Nous nous rendîmes donc chez lui à l'heure convenable, et trouvâmes la table couverte de pâtisseries légères et de fruits, au milieu desquels on plaça deux grands bols de punch. A la vue de ce service, qui nous parut étrange, plusieurs d'entre nous imaginèrent peut-être qu'il étoit jour maigre dans le pays, et, ce qui dut ajouter à ces idées de mortification, c'est que ce repas, que nous croyions être le dîner, se prenoit debout. Cependant, comme on doit se conformer aux usages des lieux où l'on se trouve, nous ne songeâmes plus qu'à satisfaire, aux dépens des mets qui nous étoient présentés, le bon appétit dont nous nous trouvions pourvus : mais bientôt, autre sujet d'étonnement ! la table débarrassée fut de nouveau couverte de toute sorte de

Iles Mariannes.

1819.
Mars.

viandes apprêtées de mille manières, enfin d'un très-beau dîner. La collation qui l'avoit précédé se nomme *refresco*, et n'est destinée qu'à mettre en appétit : c'est un ancien usage qui vient de Manille ou du Mexique ; il eût été bon de savoir cela d'avance.

Parmi les personnes avec qui nous dînâmes, se trouvoient des officiers et des passagers du navire espagnol *la Paz*, mouillé, comme nous, en rade d'Omata. Ce vaisseau, parti de Manille pour Acapulco, avoit été obligé de relâcher à Gøam par suite d'une voie d'eau qu'on s'occupoit alors à réparer.

Tant de célérité avoit été mise à disposer le local destiné à nos malades, que, dès le 19, nous pûmes les y conduire, ce qu'on exécuta avec toutes les précautions que leur état exigeoit ; le nombre en alloit à vingt, parmi lesquels étoient M. l'abbé de Quélen, notre aumônier, et MM. Fabré, Ferrand et Dubaut, élèves de marine. Le premier fut installé dans la maison du gouverneur, qui insista pour l'avoir chez lui et en prendre un soin particulier.

Pour solenniser le départ du navire *la Paz*, fixé au 21, et l'arrivée de *l'Uranie*, D. Médinilla nous réunit chez lui, ainsi que les principaux fonctionnaires de l'île ; nous étions en tout cinquante convives. On servit : mais quel festin, bon Dieu ! ce seroit bien le cas de s'écrier avec certains voyageurs :

Toi qui présides aux repas,
O muse ! sois-moi favorable ;
Décris avec nous tous les plats
Qui parurent sur cette table.

Mais la description seroit longue, car quelqu'un prétend avoir compté quarante-quatre plats de viandes à chaque service, et il y en eut trois complets. Le même observateur dit que ce dîner coûta la vie à deux bœufs et à trois gros porcs, sans parler du menu peuple des forêts, de la basse-cour et de la mer. Depuis les noces de Gamache, il ne s'étoit pas vu, je pense, une telle tuerie. Notre hôte crut, sans doute, que des gens qui avoient souffert long-temps les privations d'un voyage maritime, devoient être traités avec profusion. Le dessert n'offrit ni moins d'abondance, ni moins de variété, et fit bientôt place au thé, au café, à la

crème, aux liqueurs de toute sorte; et comme le *refresco* n'avoit pas manqué d'être servi une heure auparavant, suivant l'usage, on conviendra sans peine que là le plus intrépide gastronome eût eu seulement à regretter l'insuffisante capacité de son estomac.

Iles Mariannes.

1819.
Avril.

La fête du gouverneur, qu'on célébra le lendemain, nous rassembla chez lui de nouveau *in focchi*. Pendant chacune de ces réunions, on entendoit un orchestre nombreux composé sur-tout de basses et de violons; de temps à autre, la symphonie étoit interrompue par les chants de jeunes enfans dont la voix ne manquoit pas de justesse.

Ces plaisirs et ces réunions fastueuses ne nous empêchoient pas de songer à l'objet essentiel de notre mission : outre diverses courses dans l'intérêt de l'histoire naturelle, plusieurs dessins furent faits; et quelques instrumens ayant été descendus à terre, on s'occupa d'observations de l'aiguille aimantée. La géographie détaillée du littoral de Gœam fut aussi entreprise par M. Duperrey, grâce à la permission que le bon gouverneur voulut bien nous en donner. A bord, on ne restoit pas oisif; on travailloit principalement à compléter notre provision d'eau, qu'on trouve de meilleure qualité et plus facilement à Omata qu'au port San-Luis : je voulois aller y mouiller pour être plus près de la ville d'Agagna, capitale de l'île et siège habituel du gouvernement. Le choix de cette station n'étoit pas chose indifférente; il étoit facile de prévoir que le rétablissement de nos malades nécessiteroit un plus long séjour aux Mariannes que dans nos autres relâches, et qu'étant auprès des premières autorités du pays il me seroit plus facile d'obtenir les renseignemens nécessaires pour en avoir une connoissance intime. D. Médinilla m'avoit fait les offres les plus obligeantes; et indépendamment du plaisir que j'espérois goûter à la société d'un homme aussi aimable, mon expédition ne devoit avoir qu'à gagner par les bons offices qu'il étoit disposé à nous rendre journellement : la réalité surpassa nos espérances.

Le 23, qui étoit le 22 à Gœam (1), *la Paz* remit à la voile pour

(1) Nous comptons les jours par le nombre des révolutions diurnes du soleil : or, les Espagnols ayant fait route, pour venir aux Mariannes, de l'Est à l'Ouest, c'est-à-dire, dans le sens même du progrès de cet astre, ont dû compter une demi-révolution de moins sur l'anti-méridien, au-delà duquel se trouve cette île, tandis que nous, qui marchions en sens opposé,

Iles Mariannes.
1819.
Avril.

Acapulco, et son capitaine, D. Antonio Rocha, voulut bien se charger des dépêches que j'envoyois en France. Je partis moi-même d'Omata le 28, après avoir fait revenir à bord tous nos malades, et me dirigeai vers le port San-Luis, à l'entrée duquel je mouillai le soir du même jour, à peu de distance de la pointe Oroté. Une brise très-fraîche m'empêchant de pénétrer à la voile dans le havre, il fallut s'y halier à la touée.

Cette manœuvre, avec un équipage fatigué comme le mien, étoit fort pénible et fort lente; mais le gouverneur, dont la prévoyance alloit toujours au-devant de nos besoins, envoya à bord, le 1.^{er} avril, une corvée de trente hommes vigoureux qui nous aidèrent à nous rendre enfin au fond du port, après avoir parcouru à la cordelle un espace de trois milles au moins. A peine l'ancre fut-elle mouillée, que nous vîmes, à notre grand étonnement, reparoître *la Paz*, qui nous remplaça bientôt à notre première station sous la pointe Oroté: le retour de ce bâtiment étoit commandé par une voie d'eau considérable qui s'étoit déclarée récemment. Il se toua aussi dans le fond du havre; et plus tard son capitaine m'ayant prié de lui prêter les ouvriers de la corvette pour réparer ses avaries, j'y consentis d'autant plus volontiers, que je m'estimois fort heureux, après une si longue absence de notre pays, de pouvoir secourir un navire d'une nation amie dans une aussi fâcheuse situation.

L'Uranie étant en sûreté dans le port, il fut question d'aller nous établir à Agagna, point éloigné encore de six milles. Le 2 avril, une partie de nos malades furent embarqués dans mon canot, le reste à bord d'une grande chaloupe espagnole, tandis qu'on chargea dans celle de *l'Uranie* tous nos instrumens d'astronomie et de physique. On partit de grand matin, et la route fut dirigée entre la grande terre et l'île Apapa. Cette dernière n'avoit pas encore été dépassée, lorsque je fus accosté par un canot, armé d'excellens rameurs, que D. Médinilla m'envoyoit, avec prière de monter dans cette embarcation, qui devoit certainement arriver à Agagna beaucoup plus tôt que la mienne, en raison de l'épuisement des hommes qui la montoient. J'y passai de suite avec les personnes

nous devions compter une demi-révolution de plus; d'où par conséquent, entre nous, un jour de différence.

qui m'accompagnoient, et laissai le reste de ma petite expédition sous la conduite d'officiers vigilans et expérimentés.

Iles Mariannes.

1819.
Avril.

Nous avançâmes assez rapidement jusqu'en face de Tépongan (pl. 59); mais alors, contrariés par les vents et la marée, il fallut relâcher au village d'Assan, pour éviter une lutte pénible contre des difficultés qui nous eussent empêchés d'atteindre Agagna avant la nuit. En débarquant, nous fûmes agréablement surpris de voir que le digne gouverneur, ayant prévu le contre-temps qui nous arrivoit, s'étoit rendu à Assan avec des chevaux, pour les offrir à ceux des nôtres qui étoient en santé, et des hamacs pour les malades. Je lui témoignai combien j'étois touché de sa prévenance obligeante; cependant séduits par la douceur, si nouvelle alors pour nous, de fouler aux pieds un terrain uni; sous de grands arbres qui ne déroboient pas à la vue un paysage charmant, nous préférâmes de gagner la ville à pied, et ce fut une promenade délicieuse. La chaleur étoit tombée, et nous ne cherchâmes point à hâter le pas; aussi, quoiqu'il n'y eût que deux milles à parcourir, nous n'atteignîmes Agagna qu'à la nuit close. Une salve avoit été préparée en notre honneur; mais comme l'*angelus* avoit sonné lorsque nous parûmes, elle ne put être tirée.

En traversant le joli village d'Anigœa, situé sur la route, je vis un vieillard qui, se tenant à la porte de sa maison, attendoit le gouverneur pour le saluer: ce vénérable insulaire, entouré de ses enfans, petits-enfans et arrière-petits-enfans, me rappela une de ces scènes patriarcales dont le tableau touchant nous charme et nous émeut en lisant les saintes Écritures.

L'embarcation qui portoit nos autres malades fit à-peu-près la même manœuvre que nous; car, dans l'impossibilité de doubler la pointe Acahi-Fanihi, qui sépare Assan de Tépongan, elle fut contrainte d'aborder à ce dernier point. Là, quelques-uns d'entre eux, que notre habile médecin M. Gaimard jugea capables de faire sans danger un tel trajet, s'acheminèrent à petits pas jusqu'à la ville, où ils arrivèrent le soir; les autres restèrent sur leurs cadres, et passèrent la nuit dans l'embarcation, à l'abri d'une tente qui fut dressée à cet effet.

Prévenu de leur situation, je priai le gouverneur de vouloir bien donner des ordres pour qu'ils fussent transportés par terre à Agagna, ce

Iles Mariannes.

1819.
Avril.

qui fut exécuté avec une extrême rapidité; en sorte que le 3 avril, de grand matin, j'eus la satisfaction de voir qu'aucun de mes hommes n'avoit souffert du petit contre-temps qu'il nous avoit été impossible de prévoir. Aussitôt on les plaça dans l'hôpital du *quartier*, lieu très-propre, bien disposé, et auquel il ne manque peut-être que d'être un peu plus aéré. Les personnes de l'état-major eurent pour demeure une grande maison assez élégante, où réside le gouverneur des Mariannes, lorsque, son successeur étant arrivé, il ne peut sur-le-champ repartir pour Manille. Quant à moi, D. Médinilla ne voulut pas permettre que j'occupasse un autre logement que celui qu'il daigna m'offrir dans son palais; M. de Quélen y eut aussi le sien, ainsi que MM. Lamarche et Duperrey, toutes les fois que ces derniers purent se trouver à la ville.

Ce fut encore là que je fis établir l'observatoire, qui se trouva réunir toutes les convenances, l'isolement et la tranquillité desirables. On commença par régler les chronomètres; les expériences d'inclinaison succédèrent, puis celles du pendule et du magnétisme terrestre. Une échelle des marées fut dressée encore au fort Santa-Cruz, près de notre mouillage; enfin, M. Duperrey, dans plusieurs courses successives, compléta la géographie du littoral de Gœam.

Pendant que nous nous occupions de ces observations scientifiques, que l'histoire naturelle s'enrichissoit des recherches de nos infatigables médecins, que nos porte-feuilles se remplissoient de dessins précieux, et nos journaux de notes curieuses, on continuoit à bord les réparations du vaisseau, dont M. Requin, notre commis aux revues, surveilloit l'approvisionnement avec son activité et son attention accoutumées.

Bientôt les solennités de la semaine sainte vinrent apporter quelque ralentissement à nos travaux: elles furent célébrées avec toute la pompe et le recueillement que peut manifester un peuple religieux. D. Ciriaco del Espiritu-Santo, curé d'Agagna, officia avec autant de dignité que d'onction. Les processions furent suivies par M. le gouverneur, l'état-major de l'*Uranie* et moi, et par une population nombreuse. A la messe du Jeudi-Saint, M. de Médinilla voulut absolument m'accorder l'honneur qui lui appartient de droit, de porter en sautoir, après l'office du matin, la clef du tabernacle, et de tenir le Christ à la procession du soir. M. l'abbé

de Quélen, souffrant et marchant à peine, ne put assister à ces cérémonies; mais il ne voulut pas s'exempter du devoir de prendre part à celles du jour de Pâques; il y parut, revêtu de son costume de chanoine du chapitre royal de Saint-Denis: la procession, qu'il accompagna la tête nue à l'ardeur du soleil, le fatigua beaucoup.

Iles Mariannes.

1819.
Avril.

L'après-dîner nous fûmes témoins d'un combat de coqs, spectacle que les habitans se donnent ici les dimanches et les jours de fête; il dura depuis cinq heures jusqu'à l'*angelus*. C'est une chose révoltante que la manière dont on dresse ces pauvres animaux à se battre. Ne les trouvant pas munis par la nature d'armes assez meurtrières, on leur lie aux pattes, en guise d'éperons, de petites lames fort acérées. Avant de les mettre aux prises, on les présente face à face, en les tenant par le milieu du corps, et les forçant à se donner quelques coups de bec, ce qui les irrite et les dispose à l'action: alors, abandonnés à eux-mêmes, ils courent l'un contre l'autre, les plumes hérissées; le combat s'engage, et bientôt il se termine par la mort de l'un des adversaires, et souvent de tous les deux.

*With wrath his ruffled plumes he rears,
The foe with ruffled plumes appears;
Threat answer'd threat, his fury grew,
Headlong to meet the war he flew (1).*

GAY'S Fables.

Le principal intérêt de ce jeu tire sa source des paris qu'on fait pour ou contre les combattans; pour moi, ce spectacle ne m'inspira que du dégoût.

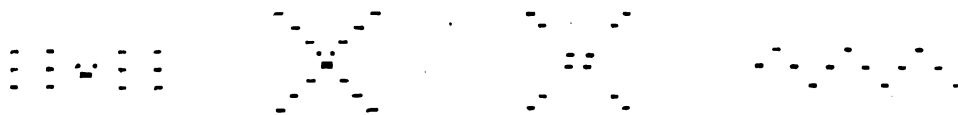
Heureusement nous en eûmes le soir un plus agréable dans la représentation des danses qui étoient jadis en usage au Mexique, et dont toutes les figures font, dit-on, allusion à l'histoire de cette contrée. Les acteurs étoient des écoliers du collège d'Agagna; leurs costumes en soie, richement décorés, furent apportés de la Nouvelle-Espagne par les Jésuites, et sont précieusement conservés. Ces danses, qui offrent quelque

« Ses plumes se dressent et se hérissent; les plumes de son ennemi se dressent et se hérissent » de même: la menace répond à la menace. Sa fureur est au comble; il se précipite au combat » tête baissée et se rue sur son adversaire. »

Iles Mariannes.

1819.
Avril.

analogie avec nos ballets pantomimes, furent exécutées devant le palais du gouverneur, sur une place (pl. 60) illuminée de flambeaux et de lampions remplis de résine. L'empereur Montézuma, la couronne sur la tête, un éventail de plumes ou une palme à la main (*voyez* pl. 72), suivi de deux pages richement vêtus, est le principal personnage; viennent ensuite, le front ceint d'un diadème et couverts d'habits également riches, douze danseurs, parmi lesquels l'empereur se mêle dans de certains momens; ils forment tous des marches, des évolutions et des groupes de dessins variés, dont nous indiquons ici un petit nombre :



Les danseurs ont à la main tantôt un éventail de plumes, tantôt une ou deux castagnettes.

Au second acte, les douze acteurs, séparés deux par deux, tiennent chacun les extrémités d'un demi-cerceau fort grand, garni en soieries brillantes. Ils exécutent diverses figures gracieuses, seuls ou avec l'empereur et ses deux pages, qui se placent toujours de manière à produire un effet pittoresque; les cerceaux dessinent successivement des guirlandes, des berceaux, &c. Les deux derniers actes de cette pièce, qui en a cinq, sont remplis de danses guerrières. Des bouffons se chargent d'égayer la scène, pendant les entr'actes et même durant le spectacle, par des gambades et mille folies grotesques qui excitent le rire des enfans et de la populace. Ces bouffons, masqués et costumés ridiculement, portent à la main un sabre en bois, dont ils s'escriment à droite et à gauche; leur masque, qui est blanc, a des dimensions si élevées, que le nez descend jusqu'au menton de celui qui le porte; les yeux sont difformes, inégaux et d'une grandeur démesurée. Il auroit fallu avoir présente à la mémoire toute l'histoire de l'infortuné Montézuma, pour saisir les allusions qu'on prétend rencontrer dans ces diverses scènes, ou bien qu'on nous en eût fourni le programme. Sans chercher à contester l'origine qu'on donne à ces danses, je leur trouve une ressemblance fort

prononcée avec ce qu'on nomme en Provence *lés olivettos* [les olivettes], qui étoient usitées bien avant la conquête du Mexique (1).

Iles Mariannes.
1819.
Avril.

Aux danses de Montézuma succéda celle qu'on nomme en Espagne *el palo vestido y desnudo* [le mât vêtu et dépouillé], et que les Provençaux connoissent sous le nom *déi cordelos* [des cordons]. Un mât est planté, au sommet duquel sont fixés, par un bout, huit ou douze rubans longs et larges, les uns rouges, les autres jaunes ou bleus : suivant le nombre des danseurs, les couleurs sont plus ou moins variées. Chacun de ceux-ci tient le bout d'un de ces rubans, et doit tourner en rond, en passant alternativement derrière celui qui est à sa droite, puis devant celui qui vient après : les danseurs de rang pair tournent dans un sens, et ceux de rang impair dans l'autre (2). Il résulte de ces passes et contre-passes que l'on fait autour du mât, un réseau ou entrelacs dont l'agrément naît de la diversité des couleurs et de la régularité du dessin. Pour dépouiller le mât, les danseurs doivent s'entremêler une seconde fois, mais en sens contraire, et avec assez d'habileté pour ne pas embrouiller les rubans. Ordinairement deux chefs conduisent tous les personnages ; un les pairs, et l'autre les impairs. Cette danse, quoique très-simple, paroît de prime abord compliquée ; car cette multitude de cordons qui se croisent à droite et à gauche avec rapidité, laisse difficilement la liberté d'en saisir les combinaisons et la marche.

Ce jeu fini, les mêmes écoliers qui avoient été acteurs dans les scènes précédentes revinrent encore ; quelques-uns étoient habillés en femmes : tous ensemble se mirent à exécuter des danses européennes, et s'en acquittèrent pareillement fort bien.

Trois pirogues carolinoises de l'île Satahoual arrivèrent le 5 à Omata, et se mirent bientôt en route pour Agagna, où elles prirent terre le 17.

Notre respectable gouverneur, qui s'étudioit sans cesse à nous procurer d'aimables distractions, engagea les nouveaux-venus à nous donner le spectacle d'une de ces danses aux bâtons que nous avons décrites, ce qui fut exécuté avec une précision parfaite. L'un d'eux, atteint d'éléphantiasis,

(1) D'après M. le comte de Villeneuve, l'origine de cette danse paroîtroit remonter au temps de Jules-César. (Voyez *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, t. III.)

(2) Ordinairement les uns sont des filles et les autres des garçons.

Iles Mariannes. fut écarté par ses compatriotes, à cause de son infirmité; mais il s'irrita
1819. de cette exclusion, qu'il regardoit comme une injure : enfin, prenant son
Avril. parti, il se mit à danser seul de la manière la plus gaie, et à se trémousser
si fort qu'il excita un rire universel.

Je desirois beaucoup aussi connoître les danses des anciens Mariannais; D. Médinilla ayant tout fait préparer pour satisfaire mon desir, nous pûmes jouir de cette représentation curieuse, dont il sera rendu compte dans un autre chapitre.

Il étoit intéressant, pour la perfection des recherches que nous voulions faire sur les Mariannes, d'explorer les deux îles de cet archipel qui ont le plus d'importance après Gœam, savoir, Rota et Tinian. M. le gouverneur voulut bien m'autoriser à y envoyer quelques observateurs; et pensant qu'il seroit doublement curieux pour eux de faire ce petit voyage à bord des pirogues carolinoises, il engagea leur premier pilote à les y conduire, ce qui fut accepté gaiement par ces bons insulaires, et par nous avec autant de joie que de reconnaissance. Je chargeai MM. Bérard, Gaudichaud et Arago de cette mission, qui, commencée le 22 avril, dura onze jours. Elle produisit une abondante récolte de faits : nous consignons dans le paragraphe suivant la relation qu'en a donnée M. Bérard.

Déjà, dans la nuit du 12 au 13 avril, nous avons éprouvé une légère secousse de tremblement de terre qui ne dura pas deux secondes, mais fut accompagnée d'un sifflement sourd. Le 25, dans la journée, une secousse un peu plus forte se fit sentir.

Trois nouvelles pirogues de l'île Lamoursek, après avoir touché à Rota, abordèrent le 29 à Gœam : les hommes qui les montoient s'empressèrent de rendre visite au gouverneur, et lui annoncèrent qu'ils étoient chargés par leur roi de lui offrir en cadeau une assez grande quantité d'étoffes d'abaca, des vases vernis, des coffres, des coquilles et des cordes de diverses grosseurs, objets qui lui furent remis le lendemain, et dont il voulut bien me gratifier à son tour.

Le 30, au soir, M. le gouverneur, et quelques-uns d'entre nous, fîmes une promenade au village de Mongmon, situé dans le voisinage sur un sol fertile mais peu cultivé. Plusieurs habitans que nous rencontrâmes sur la route, revenoient à la ville avec des paquets d'une espèce d'igname,

et du bois à brûler : c'est ainsi que tous les jours, ou au plus tous les deux jours, ils vont chercher dans les champs, presque sans autre labeur, l'approvisionnement de leur famille.

Iles Mariannes.
1819.
Avril.

Notre arrivée étonna grandement le *gubernadorcillo* (1) de Mongmon; mais quand il reconnut D. Médinilla, il ne sut plus quelle conduite tenir pour lui faire l'accueil et lui rendre les honneurs dus à son rang : toutefois, afin de commencer par quelque chose, il courut prendre la canne à pomme d'or, marque de sa dignité, et vint le recevoir, n'épargnant ni politesses, ni protestations de respect. Sa femme, qu'on apercevoit entre les planches mal jointes de l'habitation, fumoit une cigarette au milieu de ses enfans : tous nous regardoient avec une avide attention, et faisoient leurs efforts pour se dérober eux-mêmes à nos yeux. La nuit approchant, nous allions reprendre la route d'Agagna, quand l'obligeant *gubernadorcillo* et son fils offrirent de nous accompagner munis de flambeaux faits avec des joncs desséchés; mais nous préférâmes suivre le bord de la mer, et achever notre promenade en savourant la plus agréable fraîcheur.

Le 1.^{er} mai, *la Paz*, dont les réparations étoient terminées, remit enfin à la voile après un séjour d'un mois dans le port San-Luis.

Mai.

Mes entretiens avec D. Médinilla me procurèrent un grand nombre de notes intéressantes sur la colonie confiée à son administration paternelle. Souvent, lorsque je lui adressois des questions relatives aux usages et aux mœurs des anciens habitans de ces contrées, il me renvoyoit au major D. Luis de Torrès, qui, né dans le pays, a pris ce sujet fécond pour objet de ses constantes études. Possédant un jugement sûr, une mémoire fidèle et le goût de l'observation, il s'est acquis en cette matière une science d'autant plus précieuse qu'il se plaît à la répandre. Son inépuisable complaisance n'avoit d'égale que mon avidité à recueillir ses réponses.

Nous fîmes, le 4 mai, en très-nombreuse compagnie, une course au joli village de Sinahagna, situé à moins d'une demi-lieue d'Agagna : on monte, pour y aller, sur une hauteur, d'où l'œil embrasse avec délices la ville, le port et la campagne.

Les pirogues carolinoises se dispoient à retourner dans leurs îles; le

(1) Première autorité du village; sorte de maire.

Iles Mariannes.

1819.

Mai.

gouverneur fit préparer, pour le roi de Lamoursek, divers présents, et entre autres de grands vases de terre cuite et des outils de fer. Ces derniers objets furent confectionnés, pour la plupart, à une des forges de la ville, sous l'inspection du premier pilote Ouamétaou. Il indiquoit lui-même les formes les plus convenables; car celles qui sont usitées parmi nous n'entroient pas, à ce qu'il paroît, dans les habitudes des Carolinois. Ces bons insulaires mettoient une attention vraiment curieuse à suivre et à examiner les travaux dans leurs moindres détails. Le gouverneur voulut joindre à son envoi le don d'une petite forge; nous reconnûmes bien là l'impulsion de son ame généreuse.

Un violent tremblement de terre se manifesta, le 7, à une heure et demie du soir. Nous vîmes, avec une surprise mêlée d'effroi, la terre onduler du Nord au Sud pendant 30 secondes environ; la maison craqua dans toutes ses parties, les tuiles se heurtèrent, et l'on eût dit que tout l'édifice alloit crouler sur nos têtes. Tous les habitans s'enfuirent, les uns dans les rues, les autres dans les jardins; cependant il n'arriva aucun malheur. La commotion, communiquée à la mer, se fit sentir à bord par de fortes secousses.

Le 11, une pirogue de l'île Goulimarao, voisine de Lamoursek, arriva seule à Agagna, et en repartit peu après avec le reste de la flottille carolinoise.

Les prévenances assidues du gouverneur, l'habileté de nos médecins, la pureté de l'air qu'on respiroit, accélérèrent la guérison des malades, dont le nombre déjà étoit fort diminué. Plus libre de son temps, notre chirurgien-major, M. Quoy, put s'occuper, avec plus de suite qu'il ne l'avoit fait jusque là, de l'histoire naturelle du pays, et entreprendre des voyages dans l'intérieur et sur le littoral de l'île pour en étudier la géologie et les productions. Sa première course eut lieu le 15 mai, la quatrième et dernière le 28. Notre maître canonnier, Rolland, homme excellent et fort habile chasseur, l'accompagna dans les trois premières, et M. Pellion dans celle dont le but étoit l'examen du mont Ilikio, qui domine la ville d'Omata.

Depuis près de trois semaines, D. Médinilla nous avoit proposé de nous conduire au lieu illustré, en 1672, par la mort du P. Sanvitores, l'un des

premiers missionnaires et le véritable apôtre des Mariannes. On a élevé un autel dans la baie de Tomon, sur le lieu du martyre, qui sert de but de pèlerinage à plus d'un dévot Mariannais. Le gouverneur ne parlant plus de son projet, il sembloit l'avoir oublié; de notre côté nous pensions d'autant moins à le lui rappeler que nos travaux nous occupoient davantage, et que la santé de M. l'abbé de Quélen, qui devoit être des nôtres, étoit encore chancelante. Cependant, le 18 mai, D. Médinilla nous entretint de nouveau de Sanvitores, et le départ fut fixé au lendemain. On se mit en route de grand matin pour ce voyage de deux lieues: les uns allèrent à cheval; moi, je préférai accompagner le gouverneur dans son canot; et comme il ne prétendoit pas que la dévotion nous interdît de dîner, une autre embarcation suivoit portant ses domestiques et sa cuisine. Le temps étoit superbe, et notre petite navigation fut très-heureuse. Le bord de la mer offrit à notre admiration divers sites aussi gracieux que pittoresques. Le nombre prodigieux de *cycas* (1) que nous remarquâmes, dans les environs sur-tout de la pointe Taynanesso (pl. 59), nous surprit; mais ce qui étoit pour nous au moins aussi surprenant, c'étoit de voir des nuées d'énormes chauves-souris voler en plein jour, à de grandes hauteurs, comme des hirondelles.

En arrivant à Tomon, le silence qu'avoit gardé D. Médinilla depuis quelque temps sur notre excursion fut expliqué. Ce lieu est inhabité; mais, par ses ordres, on avoit aplani le terrain, et dressé, à notre intention, plusieurs jolies cabanes de feuillage. L'une devoit servir de salle à manger, une autre de salon, toutes deux bien abritées du soleil; d'autres étoient destinées à la cuisine; enfin des provisions avoient été apportées en abondance; il ne restoit rien à désirer.

Après avoir parcouru les lieux révévés, et entendu rapporter les traditions sur cette mort apostolique, qui peut-être rencontrèrent plus d'un incrédule parmi les auditeurs, nous traversâmes les bois, et une route très-raboteuse nous conduisit au petit village de Gnaton, au-delà duquel nous aperçûmes la pointe *de los Amantes* [des Amans], célèbre à Goam, mais dont l'histoire trouvera place dans la description des mœurs des

(1) Sorte de palmier dont il a déjà été fait mention plus haut (chap. XXI); les Espagnols l'appellent *felérico*, comme à Manille; mais il porte chez les indigènes le nom mariannais de *fadané*. La fécule qu'on en retire, avons-nous dit, ressemble au sagon.

Iles Mariannes.

1819.
Mai.

Iles Mariannes.

1819.
Mai.

anciens Mariannais, auxquelles elle se rattache. Ce fut avec beaucoup d'intérêt que nous y vîmes préparer le cycas, dont le fruit perd par la macération ses qualités vénéneuses. La richesse et la fertilité du sol sont telles, qu'avec peu de travail les habitans pourroient s'y procurer un grand bien-être, une nourriture saine et salubre; mais la paresse les subjugue. Il est vrai que l'abondance merveilleuse du fédérico et des racines nutritives sur toute la surface de Goam, explique, si elle ne la justifie pas, cette extrême nonchalance.

De retour à notre petit camp, le dîner fut servi; il répondoit à la magnificence ordinaire de notre hôte, et à l'appétit que nous avoit donné la promenade. A peine étions-nous sortis de table, qu'une députation des villages environnans vint rendre au gouverneur de rustiques hommages. Chacun apportoit quelque présent: les uns des poules, les autres des œufs. A la tête de la troupe étoit un alcade se démenant fort: la musique! la musique! crioit-il à un méchant violon qui restoit en arrière, lorsqu'un paysan qui portoit un cochon de lait, venant à faire un mouvement, la pauvre bête répondit par ses cris à ceux de l'alcade. Les éclats de rire de notre compagnie accueillirent cette plaisante coïncidence, et déconcertèrent un moment les villageois. Le gouverneur les accueillit avec bonté; loin d'accepter leurs dons, il leur donna au contraire quelques piastres, et commanda qu'on leur servît les restes du festin. Pendant les apprêts, ils se mirent à danser à leur manière, d'abord plusieurs ensemble et en rond, en faisant mille contorsions et mille gestes, au son d'un air assez lent; puis deux d'entre eux jouèrent une sorte d'intermède, qui n'étoit qu'une improvisation chantée.

Nous remarquâmes dans la danse générale deux jeunes filles très-jolies, d'environ 14 et 17 ans, toutes deux d'une timidité extrême: la plus grande, ce qui nous surprit beaucoup, sur-tout dans une fille de couleur, rougissoit dès qu'elle s'apercevoit qu'on jetoit les yeux sur elle. Bientôt, à la vue d'une grande natte étendue à terre et couverte de mets, la danse cessa: ces bonnes gens s'accroupirent à l'entour, et, sans nulle contrainte, se livrèrent à leur appétit; ils burent sur-tout fort amplement; nous en reconnûmes bientôt l'effet au caquet affilé d'une matrone qui auparavant étoit tout-à-fait silencieuse.

Après le départ de ces hôtes, le gouverneur nous mena voir les procédés qu'on emploie pour extraire la sève des cocotiers, qui, suivant différentes préparations, fournit de l'eau-de-vie, du vinaigre ou du sucre.

Iles Mariannes.

1819.
Mai.

De là nous dirigeâmes nos pas vers le rivage pour assister à la pêche du *magnahak*, petit poisson d'un goût exquis, dont les Mariannais font une prodigieuse consommation. A une époque fixe, le *magnahak* ne manque pas d'arriver, et les habitans se portent alors en foule au bord de la mer pour y faire leur provision (pl. 63). Au nombre des pêcheurs se trouvèrent les gens qui étoient venus complimenter D. Médinilla. Cherchant des yeux nos deux jolies filles, nous les aperçûmes dans l'eau jusqu'à la ceinture, occupées, comme les autres, à cette précieuse capture; elles avoient ôté leur chemisette, et se l'étoient nouée en cravate autour du cou; leur jupe relevée ne les couvroit pas plus qu'un *langouti*, ce qui les laissoit presque nues: aussi, en sortant de l'eau, semblèrent-elles extrêmement embarrassées de leur personne; mais le plus plaisant, c'est que, tout en se hâtant de voiler leurs charmes, elles faisoient tout le contraire de la Vénus pudique, et leur premier soin fut de se couvrir le dos (1).

Il étoit nuit close lorsque nous reprîmes la route de Agagna, de la même manière que nous en étions partis: seulement, une pirogue alloit devant le canot, portant de grosses torches allumées, pour que le patron évitât plus aisément les récifs. A leur clarté, on distinguoit très-bien, et mieux qu'en plein jour, le fond de la mer, et plusieurs d'entre nous s'amuserent à considérer, entre les coraux, une grande quantité de poissons de toute grosseur dans l'immobilité du sommeil.

Au milieu des distractions d'une journée si bien employée, rien ne

(1) Pagès, après avoir remarqué que les habitans de Luçon, aux environs de Manille, laissent aller leurs enfans presque nus jusqu'à l'âge de 10 à 12 ans, témoigne sa surprise de ce que, dans un pays chaud, on ait cette négligence pour les filles, dont les chemisettes ne descendent que jusqu'au nombril, et raconte l'anecdote suivante: « Un jour que je me promenois dans un bois à une lieue de Manille, le hasard me fit approcher d'une maison devant laquelle je trouvai une Indienne d'environ 10 à 11 ans, assise au grand soleil; elle étoit nue et accroupie, ayant sa chemise pliée auprès d'elle. Dès qu'elle me vit, elle se leva promptement, et la remit: quoiqu'elle ne fût pas vêtue décentement, elle croyoit être bien mise, parce qu'elle avoit les épaules couvertes; elle n'étoit plus embarrassée de paroître devant moi. » (*Voyages autour du monde et vers les deux pôles*, t. 1.)

Iles Mariannes.

1819.
Mai.

nous charma autant que l'air de satisfaction du gouverneur. Faire plaisir est en lui une passion : sa figure s'épanouissoit dès qu'il jugeoit que quelque chose intéressoit ou amusoit quelqu'un de nous ; on peut dire exactement qu'il jouit du bonheur des autres.

Cependant l'époque où devoit finir notre séjour à Gøam approchoit, et je desirois vivement, pour compléter divers renseignemens, de visiter la ferme royale de Tachøgna, au centre de l'île, dans un des sites les plus fertiles, les plus salubres et les plus pittoresques. D. Médinilla, MM. Lamarche, Pellion et moi, nous fîmes, à cheval, le 22 mai, cette petite course, qui fut prolongée jusqu'à Pago, bourg de la côte orientale de l'île.

Le premier village qui s'offrit à nos regards fut celui de Sinahagna, que nous connoissions déjà (pl. 59) ; puis celui d' Afamé, dont il ne reste plus que des ruines. Presque toujours nous marchions au milieu des bois, et sur un sol très-propre à l'agriculture ; nous rencontrions çà et là des indices de sources qu'il seroit bien utile d'exploiter dans un pays où le manque d'eau se fait si souvent sentir. La ferme de Tachøgna fut fondée jadis par les Jésuites comme importante exploitation agricole ; un village du même nom étoit adjacent aux bâtimens de la ferme, construits sur un plateau élevé. Tous les environs sont entrecoupés de vallées remarquables par la vigueur de la végétation : dans l'une d'elles, la rivière poissonneuse de Cascas prend naissance ; et après s'être réunie à la Sigøa, toutes deux coulent jusqu'à la petite ville de Pago, dont elles prennent le nom, et où elles ont leur embouchure.

Un ouragan détruisit autrefois cette ferme, qui étoit alors très-vaste ; on la rétablit telle qu'on la voit aujourd'hui (pl. 71 et 81). Près des maisons restent des traces des anciens défrichés ; mais les riches cultures ont disparu ; la seule industrie qui y subsiste est l'éducation du bétail pour les besoins du gouvernement colonial.

Le major D. Luís, et une de ses filles, aussi aimable que jolie, nous attendoient dans cette résidence. Nous n'y restâmes que peu de temps, afin de profiter encore de la fraîcheur du matin pour gagner Pago. Il fallut presque continuellement suivre, à travers la forêt, un sentier étroit et peu fréquenté : heureusement le bon gouverneur avoit eu la précaution

d'envoyer à l'avance élaguer les branches qui auroient gêné le passage. On trouvoit à chaque pas des vestiges d'anciens villages qui, indépendamment de tous documens historiques, donnoient une haute idée de la population de l'île antérieurement à la conquête des Espagnols. Les ruines les plus considérables étoient celles de Fagtø, Tagøn, Pømød, Tinaka et Agoan. Un bois non interrompu de vacouas s'étend de ce dernier point jusqu'à Pago.

Iles Mariannes.

1819.
Mai.

Là de nouveaux honneurs nous étoient préparés : nous passâmes sous un arc de triomphe en feuillage, au son des cloches de l'église, et ne tardâmes pas à entrer dans le palais du gouverneur, maison propre et jolie, dont la femme de D. Luis fit les honneurs avec la bienveillance et la bonté qui forment l'essence de son caractère.

Dès que la forte chaleur du jour fut tombée, nous visitâmes la ville et les environs, et reconnûmes d'antiques vestiges de l'opulence et des établissemens utiles de ce lieu charmant. A côté de l'église est l'ancien couvent des Jésuites, aujourd'hui fort délabré, et à peu de distance l'école des garçons.

En revenant à Agagna, nous reprîmes jusqu'à Tagøn le chemin que nous avions suivi le matin ; mais tirant ensuite vers la droite, nous longeâmes les ruines du village de Pønød pour repasser par Afamé et Sinahagna : il étoit nuit quand on entra dans la capitale.

La longue convalescence de nos malades avoit prolongé notre relâche bien au-delà du terme que j'avois fixé ; il étoit temps désormais de penser sérieusement au départ. Je donnai donc, le 25, l'ordre de transporter à bord les hommes qui restoient à l'hôpital, les instrumens de notre observatoire, ainsi que les nombreux objets d'histoire naturelle, et les autres richesses qui attestoient combien l'état-major de *l'Uranie* avoit profité de ce long séjour. Le remplacement de nos provisions de campagne étoit achevé ; et quant à celui de ma table particulière, D. Médinilla avoit voulu veiller lui-même à ce que rien n'y manquât. Il étoit difficile assurément de montrer plus de grâce et d'attentions.

Le 31, ou le 30, d'après la manière de compter à Goam, on célébra une double solennité, la Pentecôte et la fête du roi d'Espagne, Ferdinand VII. Toute la ville étoit en joie ; le gouverneur réunit, en l'honneur

Iles Mariannes.

1819.
Mai.

de son souverain, les officiers de sa nation et de la nôtre, dans un dîner de 50 personnes. A l'une des galeries du palais qui donne sur la place, on avoit exposé le portrait de Sa Majesté, autour duquel des soldats montèrent la garde. *L'Uranie* prit part à la cérémonie; elle fut pavoisée, et fit les salves d'usage.

Une chose plus extraordinaire et plus rare que toutes les fêtes du monde, c'est la conduite du gouverneur de Gœam à notre égard. Non-seulement il refusa de recevoir nos remerciemens pour un séjour de plus de deux mois chez lui, les attentions et les facilités de toute espèce dont il avoit secondé nos travaux; mais lorsqu'il s'agit de lui tenir compte des fournitures journalières faites à l'équipage de la corvette depuis notre arrivée, et de tout ce qu'il avoit dépensé pour assurer le ravitaillement du vaisseau, il ne voulut pas qu'il en fût question. Notre commissaire aux revues, M. Requin, étant allé, suivant la coutume, pour acquitter cette dette, revint m'annoncer cette générosité inouïe. En vain insistai-je par écrit, en adressant à D. Médinilla l'expression de notre vive reconnaissance et de mon étonnement; cet homme incomparable me répondit par une lettre touchante, où il s'excusoit sur la rareté des denrées, causée par une sécheresse qui affligeoit l'île depuis six mois, de n'avoir pu faire autant qu'il l'eût désiré. Il y joignoit les témoignages les plus aimables de l'intérêt que lui inspiroit l'expédition, de l'estime particulière qu'il vouloit bien m'accorder, et me remercioit en termes modestes de l'assurance que je lui donnois de rendre compte au ministre de la marine de France d'une conduite aussi généreuse et aussi utile à l'expédition de *l'Uranie*, conduite dont Son Excellence s'empresseroit sans doute d'instruire le gouvernement espagnol (1). C'est un besoin pour mon cœur de consigner ici ma profonde gratitude, et de renouveler à cet homme bienfaisant l'expression des sentimens affectueux que je lui ai voués pour la vie. On conviendra que ce n'est pas trop de faire le tour du monde pour trouver un M. Smith et un D. Médinilla.

(1) *L'Uranie* n'est pas le seul bâtiment de guerre français qui, depuis nous, ait eu occasion de profiter de la généreuse sollicitude de D. Médinilla. Tous ces traits d'un noble dévouement ayant été mis sous les yeux du Roi, Sa Majesté a daigné accorder à notre respectable ami la décoration de la Légion d'honneur, comme un témoignage de reconnaissance nationale.

Le 4 juin, tous mes effets m'ayant précédé à bord, je m'y rendis dans le canot du gouverneur, où se trouvoient avec lui, le major D. Luis, le curé d'Agagna et D. Justo de la Cruz, directeur du collège. Il étoit deux heures et demie lorsque nous montâmes sur le navire. Mes dispositions avoient été faites pour offrir à dîner à cette compagnie, augmentée de l'état-major de la corvette, également invité. C'étoit mon tour de traiter; je le fis de grand cœur : les toasts et les coups de canon, auxquels ripositoit un fort de l'île, marchèrent de concert. Le plaisir d'être ensemble faisant oublier l'heure, on sortit de table trop tard pour que mes convives quittassent le bord; ils y couchèrent, excepté D. Luis, qui, se trouvant là en face de sa campagne de Somaye, voisine du mouillage, alla y passer la nuit.

Iles Mariannes.

1819.
Juin.

Le lendemain, nous étions sous voile à neuf heures et demie du matin : nous comptions être le même jour devant Agagna, et y remettre, en passant, le gouverneur et sa suite : dans cette vue, il avoit gardé un canot; mais le vent contraire ne permit d'exécuter ce projet que le 6 dans la matinée. Là se firent nos adieux, et ce n'est pas sans un profond attendrissement que nous prîmes congé de l'homme aimable qui nous avoit comblés de tant de marques de bienveillance : j'étois trop ému pour pouvoir lui exprimer tous les sentimens dont mon ame étoit remplie; mais les larmes qui rouloient dans mes yeux ont dû être pour lui un témoignage, plus certain que des paroles, de mon émotion et de mes regrets.

Après avoir salué de neuf coups de canon le départ de ce digne gouverneur, je fis aussitôt servir sous toutes voiles pour rallier la partie de l'archipel des Mariannes, au Nord de Gøam, dont nous voulions compléter l'exploration.

S. II.

Excursion aux îles Rota et Tinian.

J'ai réservé pour ce paragraphe le récit de la petite expédition que firent MM. Bérard, Gaudichaud et Arago, à bord des pirogues caroli-noises, pour prendre une connoissance plus intime de ce que les îles Rota

v*

Iles Mariannes.
Excursion
à Rota
et Tinian.

et Tinian renferment de curieux. Nous suivrons le journal de M. Bérard.

« Ce fut, comme il a été dit, le 22 avril dans la matinée, que nous appareillâmes du port d'Agagna. La petite escadre étoit composée de huit pros, trois que montoient les habitans des Carolines, et cinq autres appartenant aux Mariannes, qui, sortis les premiers, se rangèrent en ligne en serrant le vent : les nôtres vinrent ensuite, et nous ne tardâmes pas à nous apercevoir qu'ils étoient beaucoup meilleurs voiliers; c'est même pour ce motif que M. le gouverneur nous y avoit fait embarquer de préférence. M. Arago et moi nous étions sur le pros qui avoit pour pilote Ouametaou, et M. Gaudichaud sur le plus grand des deux autres. A peine avoit-on mis en route que nous eûmes occasion de remarquer l'adresse de nos insulaires à la nage et à la manœuvre. Leur casier (1) tombe à la mer; ils virent promptement de bord; un homme plonge avec une corde; et dès qu'il s'est saisi de cette machine, il est retiré avec force par ses compagnons, et arrive au pros après avoir eu presque toujours la tête et le corps au-dessous de l'eau : puis la pirogue reprend bien vite sa première marche. Ces diverses opérations s'exécutèrent en peu de temps, avec une aisance et une précision qui annonçoient beaucoup d'habitude.

» Nous tenions le plus près et filions quatre nœuds à l'heure; cependant il n'y avoit personne au gouvernail; un seul homme, à l'écoute, manœuvroit la pirogue et serroit le vent à *cinq quarts*, la voile pleine. Les mouvemens vifs et continuels du navire, le peu de hauteur où nous étions au-dessus du niveau de la mer, rendoient très-difficiles les observations astronomiques; je tentai même inutilement d'avoir la latitude. La curiosité de nos Carolinois fut excitée au plus haut degré à la vue de mon *cercle à réflexion*; ils en parlèrent long-temps entre eux, et finirent par conclure que j'étois le pilote de *l'Uranie*. Ouametaou, beaucoup plus intelligent, vit bien que je cherchois à observer le soleil au milieu de sa course, et me demanda si mon instrument indiquoit cet instant-là. Nous avions déjà dépassé tous les autres pros; la mer commençoit à grossir, et le vent refusoit de plus en plus; il fallut changer de bordée pour courir sur la

(1) Nasse, sorte de filet de pêche.

terre. Alors la flottille entière commença à louvoyer pour atteindre le mouillage voisin, dans l'Ouest de Ritidian (pl. 59). Toutes nos bordées furent favorables, et je crois que le plus près est l'allure qui convient le mieux à l'espèce d'embarcation sur laquelle nous étions.

Iles Mariannes.

Excursion
à Rota
et Tinian.

» Pendant ce temps, j'essayai de tirer quelques oiseaux, et fus assez heureux pour en tuer quatre, ce qui mit nos Carolinois dans le plus grand étonnement; ils regardoient mon fusil avec autant d'attention que s'ils n'en eussent jamais vu à deux coups; ils lui donnèrent le nom de *pak*, et m'appelèrent moi-même, pendant le voyage, *Birar-pak*. Dès que j'avois tiré, on filoit l'écoute, un homme se jetoit à la nage avec une corde à la main, et manœuvroit comme nous l'avons déjà dit. Ils sont si habiles nageurs, qu'il leur est presque indifférent d'avoir la tête entre deux eaux ou hors de l'eau : la mer semble être leur élément, quoiqu'elle les menace de fréquens dangers. Tout prêts à ramasser un oiseau, un requin se montra; ils l'observèrent jusqu'à ce qu'il fût assez éloigné pour n'en avoir plus rien à craindre; un d'eux alors se lança à l'eau et revint à bord comme à l'ordinaire, tandis que tous les autres rioient de joie de la bonne chasse que je leur abandonnois, et dont ils firent un grand régal.

» A trois heures, nous atteignîmes le mouillage avec les autres pros carolinois, qui furent tous retenus comme à l'ancre en dehors des récifs par le procédé dont il a déjà été rendu compte : les barques mariannaises nous rallièrent aussi; mais s'étant rapprochées davantage du rivage, elles se halèrent sur le plein.

» Nous descendîmes à terre pour y passer la nuit; déjà, plusieurs de nos gens s'y étoient rendus en nageant, et, après s'être fait un abri, avoient épluché plus de cinquante cocos, allumé un grand feu, et se disposoient à faire cuire leurs oiseaux de mer. Pour cela, ils se contentèrent d'en enlever les plus longues plumes, et, leur ayant passé un morceau de bois par le bec, ils les tournèrent et retournèrent devant le feu, jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement cuits. Cette opération terminée, ils les mangèrent avec une grande voracité; toutefois ils eurent préalablement la politesse de nous en offrir. Nous passâmes la nuit dans la cabane d'un certain Francisco, le seul bossu peut-être qui existe aux Mariannes.

» Le 23, à la pointe du jour, le pilote mariannais nous annonça que

Iles Mariannes.
Excursion
à Rota
et Tinian.

le vent s'opposoit à son départ : nous voulûmes aussi consulter Ouame-taou ; il nous répondit qu'il alloit appareiller ; en effet , à 7 heures du matin nous remîmes à la voile , laissant les autres pros sur la plage. Les vents étoient forts, et la mer assez grosse pour que nous fussions incessamment couverts d'eau. Le temps étant à grain, les Carolinois, dès qu'un nuage noir paroissoit à l'horizon, commençoient les prières que nous avons décrites, et les continuoient, ainsi que leurs gestes, jusqu'à ce que la nuée eût passé sur nos têtes.

» Avant de partir, j'avois tué deux corbeaux ; nos insulaires n'y ayant pas touché, nous pensions d'abord que c'étoit par une espèce de superstition : mais ils nous expliquèrent que chez eux ces oiseaux sont en horreur, parce qu'ils fréquentent les cimetières et se nourrissent de chair humaine. Il ne leur falloit rien moins qu'un tel motif pour les forcer à l'abstinence ; car, pendant cette journée, ils se montrèrent disposés à manger à toute heure. Ils allumèrent du feu à bord afin de faire cuire un fou que j'avois abattu : ils ne cessoient de nous engager à multiplier nos repas, sachant bien que nous leur livrions toujours quelques morceaux de volaille et sur-tout du pain, dont ils étoient très-avides. Toutes leurs provisions de campagne consistoient en cocos mûrs, qu'ils aiment beaucoup et qui font leur nourriture habituelle. Ils chantoient presque tout le jour ; à terre, l'équipage des trois pros se réunissoit pour faire de longues prières également psalmodiées.

» Nous ne mouillâmes à Rota que fort avant dans la soirée. A cause de l'obscurité de la nuit, nos pros ne se maintenoient l'un à côté de l'autre qu'en se réglant sur de mutuels signaux faits avec un buccin, instrument que les Carolinois ont toujours dans leurs pirogues, et qui s'entend de fort loin.

» Comme il étoit impossible de rien distinguer autour de nous, et que, dans l'incertitude où nous étions de la position exacte de la passe, il eût été imprudent de chercher à gagner terre, je tirai un coup de fusil, espérant qu'on allumeroit un feu sur la côte, ou qu'une embarcation viendroit nous aider à franchir la barre. En effet, nous ne tardâmes pas à distinguer une vaste clarté sur le rivage, ainsi qu'une pirogue à balancier qui se mit à rôder à distance pour nous reconnoître, mais sans oser beaucoup s'approcher : on la

héla plusieurs fois, et elle se décida enfin à nous accoster. Elle étoit si petite que je ne voulus pas en profiter pour descendre. M. Arago, qui souffroit du mal de mer, brava le danger; mais à peine la pirogue s'étoit-elle éloignée de sept ou huit brasses, qu'elle chavira : nos Carolinois se jetèrent à l'eau sur-le-champ, et ramenèrent les naufragés et la barque. Une autre embarcation plus grande arriva bientôt; et, après deux voyages successifs, nous nous trouvâmes tous les trois réunis dans la maison de l'alcade. Il nous fit un accueil plein de cordialité; mais ses politesses et ses attentions devinrent excessives, lorsqu'il eut fait lecture des lettres du gouverneur que nous lui avions apportées.

Iles Mariannes.
Excursion
à Rota
et Tinian.

» Le coup de fusil que j'avois tiré avoit répandu l'alarme dans toute l'île : les femmes avoient fui vers les montagnes; les hommes s'étoient armés de leur mieux; et l'on ajoute même que quelques personnes avoient émis l'opinion de se rendre, puisque aussi bien il n'y avoit aucune espérance de résister à des ennemis armés de fusils. Ces craintes étoient justifiées à certains égards par des lettres reçues de Gøam antérieurement à notre arrivée; on y disoit en effet : « La corvette mouillée au port San-
» Luis n'est point française, comme on a voulu le faire croire, mais porte
» des insurgés de l'Amérique espagnole; elle attend ici un second navire
» pour s'emparer de Gøam : tous les habitans en sont persuadés; le gou-
» verneur seul tient ces étrangers pour honnêtes gens. En attendant, leur
» commandant va envoyer visiter les îles du Nord par trois officiers que
» vous verrez à Rota. »

» Le lendemain de notre arrivée, nous fîmes plusieurs courses sur différens points de l'île, et visitâmes quelques ruines d'anciens villages (pl. 73). Les observations variées que nous avons recueillies se trouveront réunies plus tard à la description générale, sujet spécial d'un chapitre de cette histoire.

» Un des faits les plus extraordinaires dont nous ayons été témoins au village de Sosanhaya, est la maladie d'un certain Kikané. M. Arago a pris des dessins exacts de cet homme, dont tout le corps est couvert d'une multitude de tubercules; quelques-uns ont un volume étonnant (*voyez* pl. 78) : il en sera de nouveau fait mention.

» Aucun ecclésiastique n'est à demeure à Rota; les naturels n'oublient

Iles Mariannes.
Excursion
à Rota
et Tinian.

cependant jamais de se rendre à l'église aux instans convenables pour y faire leurs prières. Lorsque l'un d'eux meurt, il est enveloppé dans une natte et porté ainsi en terre, précédé par la croix, tandis qu'un habitant, placé en arrière, chante les prières des morts. Il y a peu de pays au monde où le manque de prêtres soit plus sensible aux femmes qu'ici : elles ne peuvent se marier que lorsque le curé d'Agagna vient faire sa tournée, chose bien rare aujourd'hui, où tout son temps ne suffit même pas aux besoins de l'île où il réside; aussi les voit-on fréquemment s'exposer sur de fragiles barques pour aller faire bénir leur union dans l'église d'Agagna, ou y vaquer aux devoirs obligés de la religion. Ces obstacles sont, en outre, une source de désordres, qui altèrent la pureté des mœurs. Quelques personnes, pour qui la religion n'est point un frein, cherchent à se soustraire au déshonneur en détruisant le fruit d'une union illicite. La peine de la bastonnade et celle des travaux forcés, infligées à ce crime, deviennent pour ainsi dire illusoire par la difficulté de convaincre les coupables.

» Le 26 avril, à 7 heures du matin, nous quittâmes nos hôtes, et partîmes pour Tinian, île très-voisine, et cependant nous emportâmes une quantité aussi considérable de provisions que s'il se fût agi de faire route vers Manille. Nous laissâmes au rivage quatre pros des Mariannes, les seuls qui nous eussent suivis.

» Dans cette traversée, nous eûmes un exemple de l'irrégularité du régime des Carolinois. L'alcade, que nous venions de quitter, leur avoit donné un cochon rôti, une corbeille de galettes de maïs, 150 fruits de rima cuits au four, environ une cinquantaine de racines d'ignames et des cocos en abondance : ils ne cessèrent de manger toute la journée, et quelquefois se passaient les mains sur l'estomac et sur le ventre, comme s'ils eussent voulu y tasser les alimens; enfin, avant le coucher du soleil, il ne leur restoit que quelques fruits de rima et les cocos; encore leur avions-nous donné deux volailles, deux pains, deux pastèques, une douzaine d'ignames et des oranges. Le lendemain, chacun d'eux ne mangea qu'un coco; c'est, nous disoient-ils, leur ration journalière pendant les traversées de Gøam à Satahoual, et réciproquement. Il est difficile de se faire une idée d'une telle sobriété, après les avoir vus dévorer, ou plutôt engloutir

une quantité si prodigieuse d'alimens. En général, ils s'inquiètent peu de l'avenir, et abusent de l'abondance éventuelle, persuadés qu'il sera toujours temps de se réduire à la mince pitance d'un coco par jour.

Iles Mariannes.
Excursion
à Rota
et Tinian.

» Nous louvoyâmes toute la journée du 26 avec une bonne brise et une mer très-grosse. Le 27, à 5 heures du matin, nous aperçûmes Agoigan, mais encore à grande distance, et peu après les terres de Tinian et le pic de Saypan. A midi, je pus observer la latitude. Les courans et les vents contraires ne nous permirent d'arriver au mouillage de la seconde de ces îles qu'à dix heures du soir. Nos barques furent halées à terre vis-à-vis de la maison de l'alcade, qui, sur les recommandations dont nous étions porteurs, fit tous ses efforts pour nous être agréable.

» Le lendemain, les Carolinois remirent leurs barques à flot, et partirent pour Saypan. Quant à nous, nous ne reposâmes que le temps strictement nécessaire, pressés par un impatient desir de visiter l'île célèbre sur laquelle nous avons abordé. Sa description, nos remarques sur la pêche, la chasse, l'agriculture et la fertilité du sol, les productions qu'on y trouve, et sur ces ruines de piliers antiques si admirables et si étonnans, occupèrent tour à tour notre attention. Ces détails seront classés après ceux que nous avons recueillis sur l'île Rota.

» Le 30, à deux heures du soir, les pros carolinois revinrent de Saypan, où ils étoient allés visiter leurs compatriotes déjà fixés sur cette île : ils amenoient avec eux le *tamor* ou chef de cette colonie naissante, ainsi que sa femme, dont la figure est très-agréable ; le *tamor* lui-même est un fort bel homme, admirablement tatoué. M. Arago, après avoir dessiné la première, copia aussi ce tatouage magnifique (pl. 57).

» Nous abandonnâmes Tinian le même jour, à trois heures et demie du soir, avec un nouveau passager, l'alcade D. Francisco de la Cruz, qui s'arracha aux larmes de sa famille pour aller à Gœam revoir ses amis. Nous vîmes sans regret fuir les plaines arides de cette île, qui, le premier jour, nous rappela trop exactement le sol affreux de la terre d'Endracht. Il faut que les choses aient bien changé depuis le lord Anson, qui s'y trouvoit comme dans un paradis terrestre, ou que notre manière de voir et de sentir soit singulièrement opposée.

» Nous étions sous voiles, quand le soir, à 5 heures, un grain très-noit

Iles Mariannes.
Excursion
à Rota
et Tinian.

formé à l'horizon, s'étant élevé tout-à-coup, nous donna une forte pluie. Nos trois pros naviguoient très-près les uns des autres; et ce fut pour nous une scène bien curieuse de voir nos compagnons faire leurs prières à haute voix, et gesticuler tous ensemble. Le temps se remit assez vite au beau.

» Sur les 8 heures, nous rencontrâmes les quatre pros mariannais que nous avions laissés à Rota; probablement ils arrivèrent le lendemain à Tinian, c'est-à-dire, plus de quatre jours après nous. Dans la journée, nous racontâmes aux Carolinois, au moyen des gestes et de quelques mots que nous avions appris, l'arrivée d'un vaisseau sur une île habitée par des anthropophages; nous leurs disions qu'un des matelots avait été fait prisonnier, tué et mangé par eux. Ils frémissaient d'horreur, s'expliquoient les faits les uns aux autres, et détournoient la tête, comme s'ils n'eussent pu supporter le récit d'une pareille atrocité. Leur figure, toute décomposée, montrait à quel point ce bon peuple a horreur du crime. Aussi, quand nous leur dîmes qu'enfin l'équipage du vaisseau avait fait feu sur les sauvages et en avait tué un grand nombre, ils applaudirent; et leur front se déridant tout-à-fait, ils nous demandèrent si ces barbares avaient tous perdu la vie.

» C'est ainsi que nous charmions les ennuis d'une navigation fatigante, et que nous occupions nos loisirs forcés à étudier un peuple intéressant, et à en obtenir certaines particularités que les circonstances seules pouvoient nous permettre de recueillir. Dans ce nombre sont les détails relatifs à la manœuvre de leurs pirogues, et à l'art de les diriger par l'observation des astres, avec cette sagacité et cette précision dont nous avons plus haut rendu compte.

» Le 1.^{er} mai, à la pointe du jour, nous vîmes pour la deuxième fois les plages de Rota, et y embarquâmes la collection d'histoire naturelle que nous n'avions pas cru devoir transporter à Tinian : l'alcade D. Juan de Rivera, pendant notre absence, l'avait augmentée de plusieurs individus curieux. Après l'avoir remercié, lui et sa famille, de l'accueil obligeant qu'ils nous avaient fait, nous remîmes sous voiles à midi, et fûmes de retour à Agagna le 2 mai de bonne heure, au milieu de nos amis, après onze jours d'absence. »

CHAPITRE XXV.

Précis historique sur les îles Mariannes, antérieurement à 1820.

L'histoire des îles Mariannes se divise naturellement en trois périodes, qui, liées par l'ordre des temps, présentent chacune un caractère qui leur est propre.

La première comprend les événements écoulés entre les années 1521 et 1668. Tirées de leur isolement primitif, ces îles nous sont révélées, pour ainsi dire, par une seconde création, qui les met en rapport avec un univers nouveau pour elles. D'abord les liens qui les y rattachent sont foibles et sans cesse interrompus : les vicissitudes de la navigation, l'inconstance des vents, quelques excursions aventureuses inspirées par la curiosité, telles sont les seules causes qui de loin à loin contribuent à en renouer les fils. Peu à peu, les relations, devenues plus multipliées, se fortifient; relâcher aux Mariannes est bientôt une habitude et presque un besoin pour les vaisseaux venant ou allant du Mexique aux Philippines: de là naît chez les Espagnols le désir de conquérir ces îles à la religion, et de les soumettre exclusivement ensuite à leur empire.

Cette double conquête des Mariannes à la civilisation et à la domination espagnole, forme la deuxième période, qui s'étend de 1668 à 1699. On y voit les insulaires déployer successivement tout ce qu'ils ont de force, d'héroïsme et de ruse, pour défendre leurs coutumes et leur indépendance : vingt fois abattus, vingt fois ils se relèvent; mais enfin, décimés par la guerre et par des maladies jusque-là inconnues parmi eux, ils cessent d'opposer une résistance désormais inutile aux armes puissantes de l'Européen civilisé. Une émigration succède à tant de désastres; et ceux qui restent de ces tristes débris, arrachés pour la plupart à leurs cités et à leurs îles natales, sont rassemblés à Gœam, à Saypan et à Rota, et placés en quelque sorte sous le canon des forts, garant de leur obéissance.

La troisième division, de 1699 jusqu'au départ de l'*Uranie*, est l'histoire des Mariannes sous la puissance espagnole. Le plus grand nombre

Iles Mariannes.
Histoire.

des naturels regrettent profondément, mais en silence, leur ancienne liberté; le désespoir en porte plusieurs à se suicider, ou à détruire à leur naissance les enfans issus de leurs unions : cependant tous vivent soumis et tranquilles; et si l'on voit encore par intervalles quelques troubles, c'est plutôt entre les Espagnols eux-mêmes. Les noms et les actes des gouverneurs composent presque tous les faits dont l'histoire ait tenu note pendant cette dernière période.

J'ai consulté, pour écrire ce précis, un assez grand nombre d'ouvrages et de documens officiels. Les *Archives de Goam*, dans lesquelles j'ai eu la facilité de fouiller, m'ont ou révélé des faits nouveaux, ou fourni les moyens de vérifier ceux qui étoient déjà connus : mes conversations avec D. Luis de Torrès ont été aussi pour moi une mine précieuse sous ce double rapport; enfin, j'ai puisé la connoissance d'un grand nombre d'événemens dans les ouvrages suivans : *Historia de Filipinas*, por el P. Pedro Murillo Velarde; *Historia general de Filipinas*, del P. Fr. Juan de la Concepcion; *Histoire des îles Mariannes*, du P. le Gobien; *Lettres édifiantes*; *Histoire des navigations aux Terres australes*, du président de Brosses; *Histoire générale des voyages*, de l'abbé Prévost; a *Chronological History, &c.* by J. Burney, et dans une quantité assez considérable d'autres relations de voyages. Ayant eu l'avantage de discuter à Goam même ce que la plupart de ces ouvrages contiennent de vraiment important, j'espère n'avoir commis, dans ce qui va suivre, aucune grave erreur.

§. I.^{er}

Depuis la découverte des Mariannes par Magellan, jusqu'à l'arrivée du Père Sanvitores (1521 — 1668).

1521.

Magellan, chargé d'examiner s'il n'existoit pas de communication entre la mer qui baigne les côtes occidentales de l'Amérique et l'Océan atlantique, traversa le premier le détroit qui conserve son nom, et découvrit, le 6 mars 1521, après une navigation longue et périlleuse, le groupe des îles Mariannes, qu'il nomma d'abord îles *de las Velas latinas* [des Voilés latines], puis îles *de los Ladrones* [des Larrons]; car le nom qu'elles portent aujourd'hui est beaucoup plus moderne.

Un des compagnons de ce célèbre navigateur, Pigafetta, a écrit la relation du voyage; et les détails dans lesquels il entre nous portent à croire que les seules îles qu'on aperçut alors furent Saypan, Tinian et Agøigan (1).

Iles Mariannes.
Histoire.
1521 (suite).

L'amiral voulut s'arrêter quelques jours à la première de ces îles, dans l'intention d'y prendre des provisions fraîches; mais il renonça à cette idée, à cause de l'importunité des insulaires, qui, étant venus à son bord, prenoient tout ce qui étoit à leur portée, vouloient serrer les voiles pour amener le navire à terre, et enfin se monroient sur le pont en si grand nombre qu'il fallut se débarrasser par la force de tant d'incommodes visiteurs. Indignés de ce traitement, les Indiens attaquèrent les Espagnols à coups de pierres et de lances; on fit feu sur eux, et l'on en tua quelques-uns. Cependant les vaisseaux de Magellan continuèrent à louvoyer dans le voisinage; et les naturels, malgré ce qui s'étoit passé, étant venus encore pour faire des échanges, parvinrent à enlever la chaloupe, amarrée à la poupe d'un des navires. Le commandant, irrité de cette audace, descendit à terre avec 40 hommes armés, et fit mettre le feu aux habitations et aux pirogues qu'on trouva près de la plage : sept insulaires y périrent. La chaloupe fut reprise, et bientôt les vaisseaux de Magellan s'éloignèrent. A leur départ, les insulaires les suivirent avec plus de cent pirogues pendant l'espace au moins d'une lieue. Ils s'approchoient des vaisseaux, monroient du poisson en faisant semblant de vouloir le donner; mais arrivés plus près, ils jetoient des pierres à l'équipage, et prenoient aussitôt la fuite. On fut obligé, pour s'en délivrer tout-à-fait, de passer à pleines voiles sur leurs pirogues, mais ils les retournoient avec beaucoup d'adresse.

Le P. le Gobien, dans son Histoire des Mariannes, affirme qu'alors ces insulaires ne connoissoient pas le feu. Jamais, selon lui, ils ne furent plus surpris que quand ils en virent pour la première fois à la descente de

(1) « Nous découvrimes au Nord-Ouest, dit-il, une petite île, et deux autres au Sud-Ouest : la première est plus grande et plus élevée que les deux autres. »

Il est évident que la latitude et la longitude que cet historien indique, de 12° N. et de 146° E., ne méritent aucune confiance; la première est en défaut d'au moins 3°, quantité si exorbitante, même pour cette époque, qu'il est à présumer qu'il y a là erreur d'impression.

Iles Mariannes. Magellan sur leur île, où l'on brûla une cinquantaine de maisons. « Ils regardèrent le feu, ajoute-t-il, comme un animal qui s'attachoit au bois et s'en nourrissoit; s'étant brûlés, il n'osoient plus s'en approcher, de peur d'être mordus ou blessés par la violente respiration de ce terrible animal. » Raynal (1) a, sans examen, adopté cette anecdote fabuleuse, qui sert de texte à ses déclamations; et l'auteur de l'Histoire générale des voyages fait dire la même chose à Pigafetta, qui pourtant n'en dit pas un mot.

Histoire.
1521 (suite).

Pour peu qu'on se donne la peine d'examiner le fait, on demeurera convaincu de son invraisemblance. En effet, malgré l'assertion contraire de Raynal, il se trouve aux Mariannes plusieurs volcans en activité : or, comment concevoir que des hommes qui naviguoient sans cesse de l'une à l'autre de ces îles, n'aient jamais vu de feu, lorsque les navigateurs qui passent dans le voisinage aperçoivent fort bien les flammes et la fumée qui sortent des cratères? Mais ce n'est pas tout : les insulaires chez qui on assure que le feu étoit inconnu, avoient dans leurs langues les mots *feu, brûler, charbon, braise, four, griller, bouillir, &c.*, et fabriquoient, avant l'arrivée des Européens dans leurs îles, des poteries évidemment soumises à l'action du feu. Ces circonstances militent assez fortement, ce me semble, contre l'assertion du P. le Gobien, pour faire croire qu'un auteur aussi estimable, qui d'ailleurs ne raconte pas la chose *de visu*, a été induit en erreur.

1526.

Ce n'est que cinq ans après leur découverte que les Mariannes furent visitées une seconde fois. L'Espagnol Loyasa parut en effet, le 4 septembre 1526, en vue de ces îles. Il n'avoit pas encore jeté l'ancre que les insulaires s'avancèrent sur leurs pirogues, en lui offrant de l'eau dans desalebasses, du poisson et des fruits, pour lesquels ils ne vouloient recevoir que du fer. Pendant ces échanges, les Espagnols furent très-surpris de voir venir à eux, d'une île que la relation nomme *Borta* et dit être située vers l'extrémité Nord du groupe, un de leurs compatriotes, Gonçalo de Vigo. Cet homme leur apprit que lui et deux autres matelots avoient quitté le vaisseau *la Santa-Trinidad*, lorsque Espinosa, un des capitaines de Magellan, revenant aux Moluques après avoir vainement

(1) *Histoire philosophique et politique.*

tenté de faire voile vers la Nouvelle-Espagne, s'étoit arrêté à une des îles Mariannes. Histoire. 1526 (suite).

îles les plus septentrionales de l'archipel des Mariannes; que, peu après, ses compagnons ayant été tués par les naturels, il n'avoit lui-même évité la mort qu'en prenant la fuite. Cédant à ses prières, on le reçut à bord, et on lui pardonna sa désertion.

Loyosa resta devant les Mariannes jusqu'au 10 septembre, et y embarqua quelques provisions. Les indigènes, que l'historien du Voyage de Magellan peint avec des couleurs si défavorables, ne témoignèrent alors que des dispositions amicales. Les Espagnols en furent toutefois peu touchés; car, avant de partir, ils attirèrent à bord onze insulaires, et les emmenèrent, dans le dessein de les mettre aux pompes. L'équipage et le vaisseau étoient, il est vrai, dans une triste situation; mais ce motif est-il assez puissant pour justifier un tel acte de barbarie?

Alvaro de Saavedra, parti, deux années après, de la Nouvelle-Espagne, et séparé par les vents de deux vaisseaux avec lesquels il alloit de conserve, arriva à Guam le 6 janvier, et prit possession de tout l'archipel au nom du roi d'Espagne. Mais une prise de possession plus authentique eut lieu, le 25 janvier 1565, par Miguel Lopez de Legaspi, lors de son trajet d'Acapulco aux Philippines. Les vaisseaux de ce dernier étoient encore à deux lieues des Mariannes, quand les naturels s'avancèrent vers lui dans leurs pirogues, répétant fréquemment le nom de *Gonçalo*, cet Espagnol déserteur de la flotte de Magellan, qui, quarante ans auparavant, étoit reparti avec Loyosa; cependant ils se tinrent à la distance d'un jet de pierre, les plus hardis se bornant à venir à la nage se saisir de couteaux, de ciseaux et d'autres objets placés sur une planche qu'on avoit mise à la mer. Les invitations répétées des insulaires engagèrent d'abord les Espagnols à s'approcher davantage de terre. Des provisions leur furent offertes en échange du fer que ces Indiens préféroient à toute autre chose; mais plusieurs vols auxquels ils se livrèrent ensuite, confirmèrent l'idée qu'avoit donnée d'eux Magellan.

Dans un conseil tenu par les religieux passagers et les principaux officiers de la flotte, le P. Urdaneta ouvrit l'avis de former un établissement dans ces îles: elles paroissent en effet fournir en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, et les relations annuelles avec la Nouvelle-

Iles Mariannes. Espagne devoient y être plus faciles qu'avec l'île Luçon. Legaspi rejeta cet avis comme contraire aux ordres du roi, qui lui enjoignoient positivement d'aller, sans s'arrêter, aux Philippines.

Histoire.
1565 (suite).

Malgré la défense formelle du commandant de toucher aux arbres, aux cultures, d'aller à terre et même de trafiquer avec les insulaires sans sa permission, on ne put éviter plusieurs querelles entre ceux-ci et les matelots. Les vaisseaux étoient prêts à mettre sous voile, quand au retour d'une embarcation envoyée pour faire aiguade, on s'aperçut qu'un matelot avoit été laissé à terre; on alla sur-le-champ à sa recherche, mais on ne trouva que son cadavre. Aussitôt, cent soldats armés descendent sur la plage pour venger ce meurtre. Les Espagnols s'avancent vers un village situé à une lieue de la mer; les maisons étant désertes, ils reviennent sur leurs pas, mettent le feu à quelques pirogues, s'embarquent ensuite comme s'ils avoient l'intention de s'éloigner, mais laissent réellement un détachement embusqué parmi les arbres: trompés par cette ruse, les habitans descendent des collines, mais sont bientôt obligés de reprendre la fuite pour se soustraire à la mousqueterie des Espagnols. « En sorte, dit le narrateur, qu'on ne put obtenir toute la » satisfaction désirée, quoique plusieurs indigènes eussent été tués ou » blessés à coups d'arquebuse, que d'autres eussent été faits prisonniers, » et que, sur la place où le meurtre avoit été commis, on eût pendu » trois insulaires déjà blessés mortellement. » Le commandant ordonna de brûler en outre toutes les maisons et toutes les pirogues qui se trouvoient sur les plages voisines.

1582. Dix-sept ans après cette expédition de Legaspi, Francisco Galli, parti d'Acapulco, relâcha aux Mariannes, pour de là se rendre aux Philippines.

1588. Thomas Cavendish s'en approcha lui-même en janvier 1588. Des pirogues, chargées de végétaux et de fruits, sortirent de Goam et échangèrent avec lui ces denrées contre des morceaux de fer. Les insulaires suivirent les vaisseaux au large plus loin que ne l'auroit désiré le général; car l'avidité qu'ils montrèrent lui fut tellement importune, qu'il les fit chasser à coups de canon.

1596. Mendaña vint aussi en vue de ces îles, en 1596, et obtint des naturels quelques poissons et quelques fruits.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 169

Quatre ans plus tard, l'amiral hollandais Olivier van Noort s'arrêta deux jours près de Gœam, où il embarqua des cocos, du riz et d'autres rafraîchissemens ; mais, ainsi que les Européens qui l'avoient précédé, il reconnut dans les habitans une adresse surprenante pour voler tout ce qui flattoit leurs desirs. Iles Mariannes. Histoire. 1600.

Cette même année, *la Santa-Margarita*, navire espagnol, qui avoit perdu son capitaine et une partie des hommes de son équipage, vint mouiller à l'île Rota, celle des Mariannes qui est la plus voisine de Gœam. Aussitôt, les naturels accourent, montent sur le vaisseau, et voyant sa détresse, ils s'en emparent, après avoir égorgé plusieurs matelots ; le reste, dispersé parmi les insulaires, ne fut point maltraité. Quant au butin, il devint la proie des capteurs, qui se le distribuèrent. Parmi les effets qui étoient à bord se trouvoit une assez grande quantité d'or et d'argent monnoyé, dont une partie fut suspendue aux arbres, et le reste au cou des barbares, car ils ne pensoient pas qu'on pût en faire un autre usage.

Au mois de mai 1601, *le San-Thomas*, galion espagnol, toucha aux mêmes îles, ayant à bord D. Antonio de Ribera Maldonado, récemment nommé juge à Manille, où il se rendoit. Cinq hommes de l'équipage naufragé de *la Santa-Margarita* étant venus à bord avec quelques-uns des insulaires, ceux-ci promirent que, si l'on vouloit rester à l'ancre seulement pendant deux jours, tous les Espagnols, au nombre de vingt-six personnes, dont une partie étoient alors sur les autres îles, seroient rendus. Mais Maldonado, pressé d'entrer en fonctions, et craignant que plus tard les vents ne contrariassent sa route, exigea qu'on mît à la voile sans délai, s'embarrassant fort peu du grand nombre de ses compatriotes qu'il abandonnoit ainsi aux caprices d'une population sauvage. Un bon moine, embarqué avec lui, touché du sort déplorable de ses malheureux compatriotes, alla les rejoindre dans une pirogue, déterminé à partager leur sort. La plupart moururent sur cette terre d'exil ; les autres trouvèrent par la suite les moyens de se rendre aux Philippines. 1601.

Le 23 janvier 1616, le Hollandais Spilbergen s'arrêta aux Mariannes pour y prendre des vivres, qu'il obtint par des échanges ; et neuf ans après, la flotte de Nassau, sous le même pavillon, jeta l'ancre près de 1616. 1635.

Iles Mariannes. la côte occidentale de Gœam. Cent cinquante pirogues parurent aussitôt le long des navires ; et bientôt un trafic mutuel s'étant établi, l'amiral Schapenham parvint à se procurer les rafraîchissemens propres à rendre la santé à quantité d'hommes de son équipage qui, affoiblis par le scorbut, ne pouvoient prendre part aux manœuvres.

Histoire.

1635 (suite).

1638.

Le navire *la Conception* vint signaler l'année 1638 par son naufrage aux Mariannes. Les insulaires se conduisirent mieux envers les malheureux qui le montoient qu'on ne devoit s'y attendre d'après les récits des précédens voyageurs : on les vit en effet secourir généreusement ceux des Espagnols qui étoient parvenus à se sauver à terre, les recevoir parmi eux, et chercher à leur faire oublier leur situation fâcheuse.

1662.

Parti d'Acapulco pour Manille, le navire *le San-Damian* arrive, en 1662, en vue de Gœam. Selon leur coutume, les insulaires s'empressèrent d'aller offrir à bord de l'eau, des fruits, du poisson, en un mot tous les rafraîchissemens dont ils pouvoient disposer. Le P. Sanvitores (1), missionnaire jésuite, qui se trouvoit sur ce vaisseau, fut touché de l'état d'ignorance et de misère dans lequel croupissoient ces Indiens, et résolut de tout tenter pour les convertir au christianisme. Afin d'atteindre ce but, il s'empressa, en arrivant à Manille, de faire des instances et des démarches auprès du gouverneur ; mais la politique repoussa des projets dont elle n'apercevoit pas dès-lors tous les avantages. Au nombre des objections qui furent faites, on insista sur ce que le trajet des Philippines aux Mariannes étoit presque impossible, à cause des courans et des vents qui règnent dans ces mers, et l'on ajouta même que la plupart des vaisseaux qui avoient tenté de suivre cette route avoient péri.

Excité plutôt que découragé par de tels refus, le P. Sanvitores crut devoir s'adresser directement à la reine d'Espagne, et l'engager à prendre les îles Mariannes sous sa protection. Elle accueillit favorablement cette

(1) D. Diego Luis de Sanvitores, issu d'une illustre maison de la Vieille-Castille, descendoit, par sa mère, d'un neveu de *Ruy Diaz de Vivar*, surnommé le Cid, capitaine fameux dans les annales espagnoles : il dédaigna la brillante carrière que lui ouvroient à la cour d'Espagne sa naissance et les services de son père, pour entrer dans l'ordre des Jésuites, et se livrer à l'apostolat. Né à Burgos en 1627, il fut martyrisé à Gœam, à l'âge de 45 ans. « C'étoit, dit son panégyriste, un homme d'un génie élevé, d'un jugement solide, et d'une grandeur d'ame capable des entreprises les plus difficiles. »

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 171

demande; et le roi son mari, après avoir lu, sur ce sujet, un mémoire du P. Sanvitores, ordonna au gouverneur des Philippines, par une dépêche datée du 24 juin 1665, de fournir à ce religieux tous les secours dont il pouvoit avoir besoin. Après un tel ordre, le zélé missionnaire devoit s'attendre à être favorisé dans son entreprise; mais arrivé à Manille, de nombreux obstacles se rencontrant encore lui firent prendre la résolution de se rendre au Mexique. Il partit en conséquence de Cavite le 7 août 1667, et n'arriva à Acapulco qu'au commencement de l'année suivante, où il obtint enfin du marquis de Mansera, vice-roi de la Nouvelle-Espagne, ce qui lui avoit été promis depuis trois ans.

Iles Mariannes.

Histoire.

1665.

1667.

1668.

Pour compagnons de son apostolat, le P. Sanvitores choisit les PP. Thomas Cardeñoso, Luis de Médina, Pedro de Casanova, Luis de Moralès et le F. Lorenzo Bustillos, qui tous, partis des côtes d'Amérique le 23 mars 1668, n'arrivèrent que le 15 juin au terme de leur voyage. Ce fut à cette époque seulement que l'archipel qui nous occupe reçut la dénomination d'*îles Mariannes*, nom que lui imposa le P. Sanvitores, tant en l'honneur de la Sainte Vierge, qu'en mémoire de Marie-Anne d'Autriche, femme de Philippe IV, roi d'Espagne; hommage bien dû à une princesse qui seconda avec tant de zèle la propagation du christianisme dans ces contrées lointaines.

Ici finit la première période, pendant laquelle les Européens n'ont fait que de courtes apparitions aux Mariannes, sans y former d'établissement fixe: nous allons maintenant voir commencer un nouvel ordre de choses qui se développera successivement.

§. II.

Depuis l'arrivée du P. Sanvitores, jusqu'à la conquête des Mariannes par les Espagnols (de 1668 à 1669).

A peine le vaisseau du P. Sanvitores fut-il à l'ancre, que plus de 50 pirogues chargées d'insulaires vinrent le long du bord, en criant dans leur langue, *Abok! abok!* [amis! amis!], mais sans vouloir y monter. Un Espagnol, établi dans ces îles depuis plus de 30 ans, assura le chef de la mission

Y*

Iles Mariannes.
Histoire.
1668 (suite).

des bonnes dispositions des naturels : celui-ci envoya en conséquence les PP. Médina et Casanova à terre, et les y suivit bientôt. Ils furent bien reçus d'un des premiers chefs du pays, nommé Kipøha, qui, natif de Sønharøn, sur l'île Tinian, savoit assez d'espagnol pour se faire comprendre.

Le premier soin du P. Sanvitores fut de bâtir une église à Agagna, qui, étant la ville capitale, devoit être aussi le centre de l'établissement. Bientôt commencèrent ses travaux apostoliques, qui furent poursuivis avec ardeur au milieu de difficultés de toute espèce. Un des plus grands obstacles que l'on eut à combattre, et celui peut-être auquel on s'attendoit le moins, prit naissance dans l'orgueil excessif des chefs, qui, se croyant d'une condition fort supérieure à celle du bas peuple, ne vouloient pas lui être assimilé dans la distribution des bienfaits du christianisme. « Si le » baptême, disoient-ils, est un avantage dont vous vouliez nous faire jouir, » pourquoi le répandre aussi sur cette classe abjecte ? » Il fallut leur faire comprendre que telle étoit la loi du Créateur, qui, départissant la lumière et la chaleur de l'astre du jour à toutes les créatures, vouloit aussi qu'elles participassent également aux faveurs de la religion. Le premier adulte qui se laissa convaincre et reçut le baptême, fut ce même Kipøha, qui avoit si bien reçu les missionnaires, et auquel ils devoient la concession du terrain sur lequel on construisoit alors l'église.

Bientôt on eut à s'opposer à un ennemi plus dangereux et plus opiniâtre. Le Chinois Choco Sangley, comptant aller en 1648 de Manille à Ternatte, fut jeté par la tempête sur les îles Mariannes, où son vaisseau se brisa. Échappé aux vagues, et reçu avec amitié à Gøam, il se mit à y prêcher le culte des idoles. Déjà un assez grand nombre d'insulaires étoient convertis à sa doctrine, quand l'arrivée des missionnaires, lui paroissant menacer ses projets et son crédit, développa sa haine contre la religion chrétienne et ses ministres.

Or, plusieurs enfans baptisés étant morts, et divers adultes malades ayant succombé après avoir aussi reçu le baptême, Choco imagina de suggérer aux habitans que ce sacrement étoit une opération diabolique, qui entraînoit nécessairement la perte de ceux qui y étoient soumis ; que si, par la vigueur de l'âge et de la santé, quelques personnes pouvoient résister momentanément à l'action de l'eau empoisonnée dont on faisoit

usage, elle finissoit tôt ou tard par produire l'hydropisie. Pour appuyer ces insinuations perfides, Choco citoit en témoignage les parens des enfans, des vieillards et des malades qu'il supposoit avoir péri victimes de ce qu'il désignoit comme un maléfice. L'effet de ces manœuvres fut de porter les habitans à se refuser au baptême et à y soustraire leurs enfans, puis à s'armer contre les Espagnols, qui ne parvinrent qu'avec peine à apaiser les esprits et à rétablir l'ordre.

Iles Mariannes.
Histoire.
1668 (suite).

A peine ces premières difficultés furent-elles aplanies, que les missionnaires pensèrent à visiter les autres îles de l'archipel pour s'occuper de la conversion de ceux qui les habitent. Chacun se rendit au poste qui lui avoit été assigné, et le P. Sanvitores lui-même partit, le 20 octobre, pour seconder ses compagnons.

Les impostures de Choco, déjà parvenues au loin, avoient considérablement indisposé les insulaires de Tinian et de Saypan: on y reçut donc les prédicateurs de la foi avec de fâcheuses préventions, qui donnèrent enfin lieu à diverses rixes au milieu desquelles un missionnaire fut blessé et deux Espagnols massacrés. Le P. Sanvitores, étant encore parvenu à rétablir la paix, effectua son retour à Gœam, en passant par Rota, le 5 janvier 1669.

1669.

A son arrivée à Agagna, il s'occupa de l'établissement d'un séminaire propre à élever dans la religion et les bonnes mœurs les enfans des Mariannais. L'église ayant été terminée le 2 février, on put, aux fêtes de Pâques, y célébrer le service divin avec grand appareil; et ce fut une douce récompense pour ces zélés ministres de l'Évangile, de voir les naturels accourir de toute part, se joindre à eux et solenniser les saints mystères par leurs chants et par leurs danses.

Au milieu de tant de soins, le P. Sanvitores ne négligeoit pas les moyens d'assurer et de rendre meilleur le sort de la nouvelle colonie; à cet effet, il crut devoir solliciter encore les secours de la reine d'Espagne, alors régente. Dans le mémoire qu'il lui fit parvenir le 15 avril, il la supplie de vouloir bien protéger et doter un séminaire de garçons, et un autre pour les filles; il l'instruit du succès de ses soins, et annonce que ses compagnons et lui ont baptisé cette première année plus de 13 000 insulaires, et instruit au-delà de 20 000 catéchumènes.

Iles Mariannes.
Histoire.
1669 (suite).

Jusque-là on n'avoit visité de l'archipel des Mariannes que les îles comprises entre Gøam et Saypan. Le P. Moralès fut envoyé pour explorer les îles plus au Nord encore, et y répandre les semences de la religion : on lui doit la découverte d'*Anataxan*, *Sarigoan*, *Alamagoan*, *Pagon* et *Grigan*. Dans le séjour de six mois qu'il fit sur ces îles, il baptisa 4 000 individus, tant enfans qu'adultes. Son desir étoit de pousser plus avant ses courses apostoliques; mais le mauvais temps et la petitesse de l'embarcation qui le portoit le forcèrent à revenir.

Le P. Sanvitores partit à son tour, le 1.^{er} juillet, pour continuer une entreprise si bien commencée. Il découvrit, le 15 août, l'île connue alors sous le nom d'*Assonsong*, et qu'il désigna sous celui d'*Assomption*, qui a prévalu; puis, deux jours après, les petites îles *Mangs* : il prit connoissance aussi des îles reconnues déjà par le P. Moralès. A Anataxan, Lorenzo, un de ses catéchistes, qui avoit échappé au naufrage du navire *la Conception*, étant éloigné de lui, plusieurs habitans, exaspérés par la déplorable opinion que la mort d'un enfant qui, peu de jours auparavant, avoit reçu le baptême, étoit la conséquence de ce sacrement, se jetèrent sur l'infortuné Espagnol au moment où il versoit pieusement l'eau salutaire sur la tête d'une petite fille, le percèrent à coups de lances, et mutilèrent son cadavre.

A Tinian, le P. Sanvitores trouva toute la population en rumeur; une querelle entre deux chefs avoit fait prendre les armes aux habitans : les partis étoient en présence et alloient en venir aux mains. Il s'empessa de s'interposer entre eux; et malgré une grêle de pierres qui lui furent jetées, il fit tant par ses prières, ses reproches et ses exhortations, qu'il parvint enfin à les calmer. La reconnoissance que les naturels eurent de cette réconciliation, et des efforts qu'il avoit faits pour l'opérer, lui fit obtenir, le 4 janvier 1670, la permission de construire à Tinian deux églises.

Le P. Médina retourna à Saypan, qu'il avoit visité d'une manière trop superficielle lors de son premier voyage, et où il avoit encore à prêcher quelques villages dont les habitans étoient fort prévenus contre les missionnaires. C'est dans cette île, où Choco s'étoit établi et marié, que se trouvoit sur-tout répandue son infame doctrine; aussi cette tournée ne fut-elle pas heureuse. Assailli par des gens prévenus, le P. Médina, après avoir

fait des efforts surnaturels pour apaiser ces barbares, tomba bientôt percé de coups de lance et comme hérissé des traits qu'on lui avoit jetés; un Philippinois qui étoit à côté de lui eut le même sort. Les meurtriers, étonnés du courage de ces victimes, permirent à leurs compagnons de leur donner la sépulture.

Iles Mariannes.
Histoire.
1670 (suite).

A son retour à Gøam, le P. Sanvitores trouva les insulaires dans la consternation: Une sécheresse obstinée calcinoit tous les produits de la terre, et la famine paroissoit inévitable. Déjà les *makahnas* [sorciers], qui, avant l'arrivée des missionnaires, tenoient les Mariannais dans l'erreur, voulant essayer de ressaisir leur autorité, leur rappeloient le culte des *antis* (1) [esprits], de ces manes puissans de leurs ancêtres, qui accordoient à leurs prières des vents favorables, une pêche heureuse, une récolte abondante, la guérison des maladies, et qui commandoient aux élémens. Il n'en falloit pas tant pour réveiller d'anciennes superstitions dans le cœur des Gøamais; aussi en vit-on plusieurs se prosterner avec toute la ferveur du repentir devant les ossemens presque oubliés de leurs aïeux. Témoin de ce sacrilège égarement, le P. Sanvitores rassemble les infortunés habitans, leur reproche leur infidélité, les exhorte à revenir dans la bonne voie, et parvient à les toucher.

Ces succès mettent en fureur les *makahnas*; ils partent sans délai, parcourent l'île dans tous les sens, représentent à chacun que les *Ghilagos* (2) [Espagnols] ne cherchent à leur imposer une religion nouvelle que pour se les attacher et leur ravir ensuite la liberté; que s'ils ne se hâtent de les renvoyer, les *antis* méprisés poursuivront avec colère leurs enfans parjures; que les arbres seront sans fruits, les champs sans récoltes et la mer sans poissons. A ces sinistres prédictions des *makahnas* se joignirent les instigations à la révolte, fomentées par un chef nommé *Hørao*: cet homme, plein d'adresse, avoit une grande autorité sur le peuple et parmi ses confrères, qui suivoient aveuglément ses conseils.

(1) Le P. le Gobien, dans son *Hist. des Mariannes*, et le P. Murillo Velarde, dans l'*Historia de la Provincia de Filipinas*, disent *aniti* au lieu d'*anti*; mais le premier mot signifie *diable* ou *esprit malin*, et il n'en est pas du tout question ici. Nous reviendrons sur cet objet, en traitant de la religion des Mariannais.

(2) *Ghilago*, littéralement, *homme venu de la mer, étranger*, et, dans un sens restrictif, mais spécial, un *Espagnol*.

Iles Mariannes. Depuis long - temps il avoit pressenti que la présence des Espagnols
 Histoire. finiroit inévitablement par ruiner son crédit et celui de la noblesse,
 1670 (suite). et cette crainte lui avoit fait prendre la résolution de les expulser du
 pays. Jusqu'alors, néanmoins, il s'étoit toujours conduit politiquement
 envers les missionnaires, parce qu'il ne se sentoit pas assez fort; mais
 au fond du cœur il étoit leur ennemi juré. En vain le P. Sanvitores,
 pour se le concilier et l'affectionner au christianisme, lui avoit rendu
 des services, et s'étoit étudié à le combler des présens qui pouvoient lui
 plaire davantage, Hōrao n'en étoit devenu que plus fier et plus insolent.

Le pieux supérieur de la mission mettoit en œuvre tous les moyens
 praticables pour répandre la religion dans l'île, et en faciliter l'intelli-
 gence à l'esprit des habitans. Quatre paroisses nouvelles furent établies,
 à chacune desquelles on affecta quarante villages et une église placée
 au chef-lieu : Mérizo, Paikpøk (1), Pago et Nigsihan en devinrent
 les centres, et c'est dans ce dernier lieu que le P. Sanvitores s'établit
 lui-même, dans l'espoir d'exercer de là une surveillance plus active.
 Cet accroissement donné aux établissemens religieux des Espagnols avoit
 été encouragé par une augmentation de leurs forces : le gouvernement
 de la mère-patrie avoit compris en effet qu'il importoit de protéger la
 mission des Mariannes contre les insultes et les agressions des indigènes;
 en conséquence, un galion (*el Buen Socorro*), parti d'Acapulco avec
 un nombre suffisant de soldats et quatre nouveaux missionnaires, arriva
 1671. à Gōam le 9 juin 1671.

Cependant Hōrao, de plus en plus alarmé du progrès des Européens,
 ne cherchoit qu'une occasion favorable pour porter à une rupture écla-
 tante des gens déjà préparés à la révolte; elle ne tarda pas à se présenter.
 Un jeune Espagnol, travaillant à couper du bois, fut tué par un Marian-
 nais, qui s'empara de sa dépouille (2). Le capitaine D. Juan de San-
 tiago, premier gouverneur de la nouvelle colonie, résolut de rechercher

(1) Ce nom, faute d'espace, n'a pas été marqué sur la carte. Ce village se trouvoit sur la
 côte orientale de Gōam, à l'embouchure d'une petite rivière très-voisine, et dans l'Est de
 Tarofofō. (*Voy. ci-après le § Géographie de notre chapitre xxvi.*)

(2) Le Gobien rapporte cet événement à l'année 1670; les documens que j'ai entre les
 mains ne me permettent pas de me ranger à son avis. Cette rectification de date n'est pas la
 seule, au reste, que je me sois permise; je crois suffisant d'en prévenir ici une fois pour toutes

l'auteur inconnu de cet attentat : en conséquence, quelques habitans d'Agagna sur lesquels on avoit des soupçons, furent arrêtés, mis en prison et interrogés; néanmoins comme on ne put trouver de preuves contre eux, on les déclara innocens, et on leur rendit la liberté. Cette procédure fut généralement regardée comme un affront fait à la population indigène toute entière. Hørao, qui déjà s'étoit réuni à Choco pour perdre les Espagnols, profitoit du mécontentement général pour aigrir sourdement les esprits, quand un des Mariannais les plus considérables, Gøafak, voulant empêcher l'arrestation d'un de ses amis soupçonné de l'assassinat dont il vient d'être question, fut tué dans le tumulte que cette tentative occasionna. Ce fut le signal de la guerre, pour laquelle Hørao se déclara ouvertement, en exhortant ses compatriotes à se réunir à lui pour chasser ces hôtes impérieux. Ceux-ci ne possédoient encore ni retranchemens, ni forteresses qui pussent les protéger contre une telle attaque; aussi se trouvèrent-ils très-embarrassés quand ils virent une armée nombreuse prête à fondre sur eux : sans doute ils n'eussent pu résister à cette multitude, si l'attaque eût eu lieu tout de suite; mais il y eut de l'hésitation, et D. Juan en profita pour s'entourer à la hâte d'une palissade flanquée de tours, et suffisante pour mettre ses gens à l'abri. N'ayant au reste que trente-un soldats, il jugea qu'il pourroit suppléer au petit nombre de ses troupes par leur courage et par sa confiance dans la puissance divine. Il étoit important de se saisir de la personne d'Hørao : l'entreprise étoit hardie et difficile; mais on eut le bonheur d'en venir à bout. Sa famille en fut consternée, et vint avec instance prier le gouverneur de lui rendre la liberté : touché de tant de larmes, et désolé de voir son troupeau exposé aux fureurs de la guerre, le P. Sanvitores fit connoître qu'on souscriroit à ces demandes, à condition que les insurgés se sépareroient sur-le-champ. Ceux-ci reçurent avec mépris des propositions qu'ils prenoient pour des signes de crainte et de foiblesse, et insultèrent, par des chants satiriques, à ce qu'ils considéroient comme de la lâcheté chez les Espagnols. En vain le P. Sanvitores renouvela-t-il ses efforts pour ramener les insulaires à des sentimens pacifiques, tout fut inutile; et ayant été assailli par des coups de pierre, il fut obligé de se retirer.

Des Mariannes.
Histoire.
1671 (suite).

Iles Mariannes.
Histoire.
1671 (suite).

Pleins de confiance dans leur nombre, deux mille Mariannais attaquèrent enfin, le 11 septembre, les retranchemens des Espagnols. Animés par Choco, qui combattoit à leur tête, ils soutinrent d'abord, sans se rebuter, la résistance des assiégés; depuis huit jours consécutifs ils renouveloient leurs assauts sans pouvoir emporter la place, quand, effrayés des pertes nombreuses que ces combats à découvert leur faisoient éprouver, ils se ralentirent un instant pour chercher les moyens de se garantir de l'effet destructeur des armes à feu. A cet effet, Choco fit construire des espèces de grands boucliers emboîtés sur un socle mobile, à l'abri desquels ils pouvoient lancer leurs traits: mais ce qui déconcerta toutes leurs mesures, ce furent les sorties vigoureuses durant lesquelles les assiégés leur détruisoient beaucoup de monde. Persuadés par les makhnas que leurs antis les rendroient invulnérables, ils placèrent devant eux les têtes et les autres ossemens de leurs ancêtres, puis s'avancèrent avec une nouvelle ardeur; malheureusement, et à leur grande surprise, une décharge de mousqueterie vint leur prouver que de tels préservatifs étoient impuissans pour arrêter les balles.

Tous ces avantages n'empêchoient pas la situation des Espagnols d'être extrêmement critique. Enfermés par une palissade construite à la hâte, obligés de se tenir constamment sur pied pour résister aux assauts de nuit et de jour que leur livroit un ennemi actif et nombreux, ils étoient horriblement fatigués: leur courage cependant et leur constance se soutenoient encore.

Un des principaux desirs des assiégeans étoit d'arriver à détruire l'église, renfermée dans les retranchemens; et c'est pour cela que de toute part ils lançoient, quoique inutilement, des brandons enflammés. Ce que n'avoient pu accomplir leurs efforts réunis, un ouragan en vint à bout en un clin d'œil: il renversa, non-seulement l'église et la maison des missionnaires, mais encore toutes les maisons de l'île. Cet événement ranima les espérances de l'ennemi, et lui fit prendre la résolution de donner un assaut général; les Espagnols, toujours sur leurs gardes, les reçurent avec tant de résolution et tant d'ordre, qu'ils leur tuèrent un grand nombre d'hommes; échec qui les détermina à envoyer dès le lendemain deux députés pour offrir leur soumission. Ces hommes étoient des créatures

d'Hōrao, qui acceptèrent toutes les conditions qu'on voulut leur prescrire, n'insistant que sur la mise en liberté de leur ami. Cette extrême condescendance inspira des doutes au gouverneur sur la sincérité de leurs promesses, et, sans les pressantes sollicitations du P. Sanvitores, il eût refusé de conclure sur-le-champ. En effet, ses pressentimens ne le trompoient point; car à peine la paix étoit rétablie, qu'Hōrao se remit à la tête de la conjuration et excita de nouveau ses compagnons à la révolte.

On ne tarda pas à voir reparoître une armée ennemie, non-seulement plus nombreuse qu'auparavant, mais encore animée de plus de rage et de fureur. Résolus d'emporter le retranchement de vive force, les Mariannais continuèrent leur attaque pendant treize jours et treize nuits, en poussant des cris épouvantables. Les Espagnols ne pouvant qu'à peine résister au service continuel et pénible qu'il leur falloit faire, pensèrent devoir mettre fin à cette guerre par un coup d'éclat. Ils préparèrent en conséquence une sortie générale contre les assiégeans : elle fut si bien combinée et conduite avec tant d'intrépidité, qu'ils mirent l'ennemi en déroute, lui tuèrent beaucoup de monde, et le forcèrent enfin à se soumettre. Dès le jour même, 21 octobre, un certain Kipōha, parent du Mariannais de ce nom qui avoit si favorablement accueilli les Espagnols à leur arrivée, fut envoyé pour écouter les conditions du vainqueur : elles furent modérées; la seule obligation à laquelle on voulut astreindre ses compatriotes, ce fut d'assister tous les dimanches et fêtes à la messe, ainsi qu'à l'explication de la doctrine chrétienne, et d'envoyer exactement leurs enfans au catéchisme.

La tranquillité ainsi rétablie, le P. Sanvitores travailla à réparer les maux causés par la guerre, à raffermir la foi ébranlée, à exciter enfin, autant par son exemple que par ses exhortations, les autres religieux à redoubler d'activité et de zèle.

Le P. Lopez partit pour les îles Agōigan, Saypan et Tinian, qui n'avoient pas été visitées depuis le martyre du P. Médina, et eut la satisfaction d'établir sans empêchement à Sōnharom, capitale de cette dernière île, un séminaire de garçons, semblable à celui d'Agagna. Diverses permutations eurent lieu entre les missionnaires pour la direction des nouvelles églises, et le P. Sanvitores continua à se réserver la paroisse de

Z *

Iles Mariannes.
Histoire.
1671 (suite).

Iles Mariannes. Nigsihan, que la légèreté et la turbulence des habitans rendoient la plus
Histoire. difficile à administrer.

1671 (suite).

Quoi qu'il en fût, les Mariannais étoient plutôt comprimés par la force que retenus par la conviction. Humiliés d'avoir été vaincus, ils n'observoient que par nécessité les conditions du traité de paix, tandis que, sans cesse excités par Choco, Hørao et leurs makahnas, ils méditoient sourdement des projets de vengeance. Cinq mois se passèrent dans un calme trompeur, jusqu'à ce qu'enfin de nouvelles circonstances vinrent faire encore éclater la révolte.

Diégo Bazan, jeune catéchiste attaché au village d'Apørgøan, où habitoit aussi Kipøha, médiateur de la dernière paix, voyant ce noble Mariannais, avec lequel il étoit lié, déshonorer la religion par son libertinage, lui en fit des reproches, et l'invita à marcher dans de meilleures voies. Malheureusement sous l'empire d'une passion trop forte pour écouter de telles représentations, celui-ci s'en offensa, et résolut de se défaire de l'ami qui n'étoit pour lui qu'un censeur incommode.

Les Mariannais célibataires avoient l'usage, ainsi que nous le dirons ailleurs, de se rassembler dans des maisons communes pour se livrer au plus honteux libertinage avec de jeunes filles qui s'y rendoient de leur côté, du consentement et souvent même d'après les exhortations de leurs mères : ces maisons, nommées *goma olitao* [maisons des célibataires], étoient jadis extrêmement répandues; il s'en trouvoit une alors très-renommée à Chøchøgø (pl. 59), village devenu la retraite d'un grand nombre de jeunes débauchés. C'est principalement à eux que s'adressa Kipøha, sûr de trouver là des exécuteurs zélés de ses criminels desseins : deux hommes allèrent en effet, le 31 mars 1672, à la rencontre de Bazan; et après lui avoir parlé quelque temps avec amitié, ils saisirent l'instant où il y pensoit le moins pour le poignarder et le percer de leurs lances.

1672.

A la nouvelle de ce meurtre, le P. Sanvitores envoya sans délai aux autres missionnaires, des avis pour qu'ils se missent sur leurs gardes; et cependant plusieurs d'entre eux, tant à Chøchøgø qu'à Ipao, furent tués dans des embuscades avec une horrible cruauté. Pour lui, s'étant mis en route pour Tømøn le 1.^{er} avril, il y arriva le lendemain. Apprenant là qu'une fille venoit de naître, il s'empressa de se rendre à l'ha-

bitation du père, nommé Matapang, qu'il avoit baptisé autrefois et guéri d'une dangereuse blessure; mais cet homme fougueux avoit abandonné depuis une religion qui ne pouvoit être en harmonie avec ses passions. A la vue du vénérable prêtre, oubliant ses bienfaits, il ne chercha qu'à se défaire d'un témoin de son apostasie et d'un juge incommode; furieux, il l'accabla d'injures et de menaces, refusa d'écouter ses exhortations, et sortit pour engager Hirao, un de ses voisins, à seconder ses projets homicides. Quoique idolâtre, Hirao ne consentit pas sans difficulté à le suivre. En rentrant avec lui, Matapang s'aperçut qu'on venoit de baptiser sa fille, ce qui le mit si fort en colère, qu'il lança plusieurs traits aussitôt à Calangsor, Philippinois, compagnon du P. Sanvitores, qui s'offrit le premier à ses regards et n'esquiva une aussi brusque attaque, que pour tomber sous les coups d'Hirao; celui-ci l'abattit à ses pieds en le frappant de sa *katana* (1). Les meurtriers s'élançèrent alors de concert sur le P. Sanvitores, qui, n'ayant à la main pour toute défense qu'un crucifix, se borna à le leur opposer; sur le point d'être mortellement frappé, il dit à Matapang: *Que Dieu te fasse miséricorde!* et tomba aussitôt sous la *katana* d'Hirao et la lance de Matapang. Ce dernier se jetant ensuite sur le cadavre, arracha le cilice dont il étoit couvert, écrasa entre deux pierres, en proférant d'abominables blasphèmes, un petit crucifix que le missionnaire portoit à son cou, s'empara d'un grand crucifix d'ivoire que, comme un nouveau Judas, il vendit dans la suite trente sacs de riz, et partagea enfin avec Hirao le reste des dépouilles. Ces vengeances n'assouvirent pas leur rage: pour ravir à ces martyrs les honneurs de la sépulture, ils firent disparaître attentivement jusqu'aux moindres traces du sang répandu sur le sol; et après avoir attaché de grosses pierres aux pieds des deux cadavres, ils les mirent dans une pirogue, et, s'étant éloignés de la côte, les précipitèrent dans les flots.

Cependant les Chochogais, liés d'intérêt avec Matapang et Hirao, cherchèrent à animer, par de nouveaux efforts, leurs compatriotes contre les Espagnols, dans la crainte que ceux-ci ne voulussent tirer vengeance des meurtres récemment commis. En peu de temps tous les peuples de

(1) Sorte de casse-tête tranchant, en pierre.

Iles Mariannes,
Histoire.
1672 (suite).

la portion septentrionale de Gœam, alors plus sauvages et plus indocile que les autres, furent sous les armes; ceux de la partie méridionale, plus doux et plus attachés aux missionnaires, résolurent de rester neutres et d'attendre l'événement, qui sans doute auroit pu être funeste aux Espagnols, si un renfort ne leur fût arrivé.

Le galion qui alloit tous les ans de la Nouvelle-Espagne aux Philippines, jeta heureusement l'ancre, le 2 mai, au port d'Omata, et laissa aux colonies un renfort de soldats et de munitions; ce qui n'empêcha pas cependant que des rixes n'eussent lieu encore entre les nouveaux venus et les insulaires; la mort d'un Mariannais et d'une jeune fille, qui fut la suite d'une de ces rixes, excita dans le pays un grand mécontentement. Pour se mettre à l'abri des tentatives des naturels, qui avoient couru aux armes, le gouverneur résolut de bâtir un fort à Agagna; il en poussa les travaux avec activité: mais quelques-uns des travailleurs étant allés chercher du bois sur une montagne voisine, tombèrent dans une embuscade, et ne parvinrent qu'avec peine à s'en dégager.

Ce commencement d'hostilités détermina D. Juan de Santiago à intimider les coupables par quelque coup hardi. Accompagné de vingt soldats, il se porta à Tømøn, lieu près duquel, ainsi que nous l'avons dit, le P. Sanvitores avoit reçu le martyre: tous les habitans avoient fui à son approche; il se contenta d'y brûler une douzaine de maisons, dont celle de Matapang faisoit partie. Deux routes conduisoient alors d'Agagna à Tømøn: pour se venger de l'incendie de leurs maisons, les insulaires imaginèrent d'embarasser l'un de ces chemins avec des abattis d'arbres, et semèrent dans l'autre, plus voisin du rivage, une multitude de pointes d'os empoisonnés. D. Juan ne tarda pas à s'apercevoir du piège, et, pour l'éviter, il ordonna à ses gens d'entrer dans l'eau jusqu'au genou, et de marcher ainsi dans la mer en prolongeant la côte. Un peu déconcertés par cette tactique, les Tømønaïses se bornèrent à harceler les Espagnols de dessus les hauteurs; de son côté, Matapang eut la hardiesse de s'avancer vers ceux-ci dans sa pirogue, en les narguant par des chants outrageux: une première décharge de mousqueterie ne l'atteignit point; mais ayant voulu par bravade s'approcher plus près encore, une balle lui perça le bras. Les Espagnols continuèrent leur retraite, malgré les efforts et les

ruses de l'ennemi : néanmoins ils eurent quelques-uns des leurs de blessés ; le gouverneur le fut légèrement, et trois de ses soldats moururent de la suite des coups qu'ils avoient reçus. Anigœa, Assan et Tépongan, villages qui s'étoient ligués pour intercepter la marche des Espagnols, voyant leurs tentatives sans succès, vinrent, le 18 mai, implorer leur pardon et demander la paix : elle fut accordée, à condition qu'ils détruiraient chez eux les maisons des *olitaos*.

Iles Mariannes.
Histoire.
1672 (suite).

Cette paix ne fut que partielle, et l'esprit de rebellion continua de régner avec force chez un grand nombre d'habitans. Ces derniers, à la vérité, comprimés par la crainte des armes à feu, avoient cessé leurs attaques directes ; mais ils tenoient les Espagnols investis, pour ainsi dire, dans Agagna, et, remplissant les environs de pièges et d'embuscades, gênoient beaucoup les communications des missionnaires.

Tant d'obstacles ne ralentirent pas le zèle pieux du nouveau supérieur de la mission, le P. Solano. Animé par la reconnaissance qu'il croyoit devoir à la mémoire de Kipôha, le premier insulaire qui s'étoit déclaré l'ami des ministres de la foi, il entreprit, mais sans succès, de ramener au bercail un de ses descendans, qui, baptisé et marié selon les rites de l'église, avoit abandonné sa femme pour vivre avec une concubine. Une maladie mortelle vint surprendre le digne P. Solano au milieu de ses travaux apostoliques, et il y succomba le 13 juin, malgré tous les secours qui lui furent prodigués, laissant la direction spirituelle de la colonie au P. Esquerra.

Bravant l'espèce de blocus auquel on étoit soumis, le nouveau supérieur voulut aller fonder un établissement à Føgna (1), bourgade située à côté d'un rocher fameux par la superstition des insulaires. Les naturels acceptèrent avec joie cette proposition ; et un terrain ayant été aussitôt désigné, ils se mirent à l'ouvrage pour aider à la construction d'une église.

Sur la demande qu'en avoit faite le P. Sanvitores, en 1669, la reine d'Espagne venoit enfin d'autoriser la fondation, sous son patronage, de deux séminaires aux Mariannes, et d'envoyer ordre au vice-roi de la

(1) Le nom de Føgna, rocher situé près des bords de la mer, dans les environs des îles Peladgi, au Nord-Ouest d'Agat, n'a pas été écrit sur notre carte (pl. 59), parce qu'il nous reste encore quelques doutes sur son gisement exact. (Voyez le § 1.^{er} du chapitre suivant.)

Iles Mariannes. Nouvelle-Espagne de faire parvenir à Gœam un corps armé de 200 Philippinois, un petit vaisseau pour faciliter les communications d'une île à l'autre, et généralement tout ce qui pouvoit être utile à la mission. Ces ordres furent transmis au gouverneur des Philippines, qui, sous divers prétextes, refusa les 200 Philippinois; mais ne pouvant se dispenser d'envoyer le vaisseau pour lequel il avoit reçu des fonds, il se contenta de fournir une chaloupe non pontée, sans mâts et sans voiles, aussi incommode que peu convenable au service pour lequel elle étoit destinée.

Histoire.
1672 (suite).

1673. Ce léger secours arriva le 22 mai 1673 sur le navire *le Sant-Antonio*, à bord duquel D. Durand de Montfort se trouvoit comme passager : ce général fit aux missionnaires un cadeau précieux en leur laissant un cheval pour la commodité de leurs voyages. La surprise que causa l'arrivée de cet animal s'étendit à toutes les îles ; de toute part les insulaires accoururent pour le voir ; la grandeur et la noblesse de sa taille, son hennissement, ses bonds subits, ses ruades et sa vitesse à la course, excitèrent en eux l'admiration et la terreur. Prenant son mors pour sa nourriture, ils ne pouvoient comprendre qu'il mâchât et digérât du fer. Plusieurs s'en approchoient, lui parloient comme s'il eût pu les comprendre, le flattoient, et lui faisoient des présens de cocos et d'autres fruits pour qu'il leur permît d'arracher quelques crins de sa longue queue : c'étoit un ornement que les *alitaos* sur-tout recherchoient pour parer leurs *tinias* (1), bâtons peints et garnis par le haut de filamens de plantes et de rubans en feuilles de palmier, analogues au *phallus* de l'antique paganisme, et qu'ils portoient dans leurs fêtes comme un symbole de leurs débauches.

Fatigués d'être toujours sur leurs gardes pour surprendre les Espagnols ou se défendre de leurs attaques, les insulaires dissidens vinrent d'eux-mêmes offrir leur soumission, apportant, non des écailles de tortues, selon leur usage, mais leurs enfans, qu'ils prièrent les missionnaires de baptiser. Les conditions qu'on leur imposa furent simples et faciles à suivre, et l'on vit enfin la tranquillité renaître dans ce beau pays. Le P. Esquerra et les autres missionnaires profitèrent de ces momens de paix pour travailler

(1) Le P. le Gobien dit *tinias* ou plutôt *tonas*, mot qui offre une idée toute différente.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 185

à ramener dans le sein de l'église plusieurs néophytes qui, encore mal affermis dans la foi, s'étoient laissés aller aux sollicitations des idolâtres; à encourager ceux qui y avoient résisté, baptiser les enfans, enfin visiter l'île Goom dans ses divers quartiers, pour y abolir les usages superstitieux et les remplacer par de saintes pratiques.

Iles Mariannes.
Histoire.
1673 (suite).

Au commencement de l'année 1674, le P. Esquerra alla visiter la nouvelle mission de Fagna et le village d'Hati (1), pour y développer et y expliquer la doctrine chrétienne. A son retour, il rencontra, le 2 février, une femme dans un état déplorable, qui, souffrant depuis plusieurs jours les douleurs de l'enfantement, étoit sur le point de périr; cette infortunée lui demanda le sacrement de l'extrême onction: il alloit le lui administrer, lorsque quatre Mariannais s'y opposèrent, persuadés que l'huile sainte ôtoit la vie. Esquerra voulut leur prouver le contraire; mais sans l'écouter, ils appelèrent leurs amis et fondirent ensemble sur le missionnaire et les six catéchistes qui l'accompagnoient. Deux de ces derniers tombèrent bientôt sous les coups de la multitude accourue aux cris; deux autres prirent la fuite: poursuivis par les insulaires, l'un de ceux-ci ne tarda pas à devenir aussi une de leurs victimes; l'autre, Francisco Gonzalez, se cacha dans les broussailles, et l'on ne put le découvrir. Le P. Esquerra, ainsi que les deux compagnons qui restoient près de lui, voyant approcher l'instant du martyre, se préparèrent à la mort, et ne tardèrent pas à être accablés sous une grêle de pierres et de traits. Pendant que les furieux s'acharnoient sur le corps du vénérable ecclésiastique, la dernière personne qui l'accompagnoit se sauva dans les montagnes voisines; mais les meurtriers s'en étant aperçus, se mirent à sa poursuite, et la traquèrent bientôt comme une bête fauve.

1674.

Après avoir traversé d'affreux précipices, et parcouru un espace de deux lieues, Francisco Gonzalez, se croyant en sûreté, se rapprocha du rivage; malheureusement il y rencontra un des meurtriers, qui, l'ayant aperçu, le frappa de ses armes et le laissa pour mort. Horriblement blessé, Gonzalez eut cependant encore assez de force pour se traîner jusqu'à un village ami: là il reçut les premiers secours, et,

(1) Village situé au Nord, et à un mille seulement d'Omata. (Voyez le chap. suiv., § 1.)
Voyage de l'Uranie. — Historique. T. II.

Iles Mariannes. après quelques instans de repos, il fut conduit à Agagna, où il raconta
 Histoire. cette triste aventure.

1674 (suite).

La perte d'un aussi infatigable et zélé directeur fut vivement sentie par les missionnaires. Ils espéroient à la vérité de recevoir bientôt quelques secours; mais, le 6 juin, le vaisseau *Nuestra Señora del Buen Socorro*, qui les apportoit, étant parvenu en vue d'Agagna, n'eut pas plutôt envoyé sa chaloupe à terre avec une petite partie des objets dont il étoit chargé, qu'un vent violent l'entraîna loin des Mariannes, et le força de continuer sa route vers les Philippines. Ainsi fut emmené bien malgré lui le P. Bazilio, qui, devenu supérieur de la mission à la mort du P. Esquerra, s'étoit rendu à bord pour recevoir les ecclésiastiques qui venoient d'arriver. Ce contre-temps laissa à Gœam les bons pères dans une disette extrême de bien des choses indispensables aux besoins de la vie.

Cependant ils s'estimèrent heureux que le capitaine D. Damian de Esplana, le nouveau gouverneur, eût pu descendre à terre. Cet officier actif et valeureux se mit à la tête des soldats; et pour les tirer de l'oisiveté dans laquelle il craignoit de les voir croupir, il les occupa au défrichement d'une forêt voisine, où les Mariannais, en temps de guerre, venoient souvent s'embusquer. Ceux-ci, inquiets d'une opération dont ils ne devinoient pas le but, et poussés peut-être aussi par leur inconstance et leur légèreté ordinaires, parurent s'ennuyer de la paix, et recommencèrent à dresser des embûches aux Espagnols. D. Damian, après avoir inutilement fait sommer les délinquans d'observer les traités, prit la résolution de les intimider par la destruction complète de Chöchogø, lieu presque inaccessible, où se retiroient tous les débauchés et les séditeux de Gœam. Il partit, en conséquence, d'Agagna dans la nuit du 26 juillet, avec une troupe de 30 hommes choisis. Après une marche laborieuse, ses gens et lui entrèrent dans le seul défilé qui pût conduire à ce village, et que dominant de tous côtés des hauteurs dont l'ennemi s'étoit emparé: à peine s'y furent-ils engagés, qu'on les assaillit d'une grêle de traits et de pierres, à laquelle ils répondirent par une décharge de mousqueterie; mais les soldats tirant de bas en haut, et combattant d'ailleurs dans un espace resserré où ils se gênoient les uns les autres, ne savoient comment se dérober aux coups qui tomboient constamment sur eux, quand le P. Alonzo

Lopès, après avoir imploré le secours du ciel, les excita par son exemple à gravir les rochers. Effrayés autant que surpris de cette résolution intrépide, les barbares prirent la fuite, et abandonnèrent Chøchøgø aux assaillans, qui le réduisirent en cendres.

Iles Mariannes.

Histoire.

1674 (suite).

Revenu à Agagna, et sans laisser aux Mariannais le temps de se reconnoître, D. Damian fit une excursion du côté de Føgna, où l'esprit de révolte commençoit à fermenter encore : il brûla quelques villages mutinés qui avoient refusé de se soumettre; dans le nombre on compta ceux de Pøløpø, Saga, Sidia, Hati, et deux autres de moindre importance des environs. Abattus par ces exécutions cruelles, mais qu'on jugeoit nécessaires, portés d'ailleurs à la soumission par Agøarin, un de leurs chefs, et l'un des plus nobles et des plus fidèles amis des Espagnols, ils demandèrent et obtinrent de nouveau la paix. Elle fut consacrée à établir à Agagna deux nouvelles écoles pour les enfans des deux sexes, à finir une église commencée à Ritidian, et à en construire une nouvelle à Taragay.

Ces établissemens propagèrent la foi dans la partie septentrionale de l'île, plus rapidement qu'on n'avoit eu lieu de l'espérer; le zèle religieux s'alluma même à un tel point dans les bourgades de Ritidian et de Taragay, qu'il y eut des défis à qui répondroit le mieux, dans des conférences publiques, sur des matières religieuses : ces conférences avoient lieu alternativement dans l'un de ces villages où se rendoient processionnellement, en chantant des cantiques et couronnés de fleurs, les garçons et les filles de l'autre village. Les missionnaires, juges de cette lutte mystique, décernoient les prix à ceux qui avoient le mieux répondu. Ces exercices, et l'espèce de pompe dont on avoit soin de les entourer, attirèrent tant de monde, et rallumèrent tellement l'amour de la religion dans cette portion de l'île, qu'on résolut d'en établir de semblables dans les autres paroisses.

1675.

D. Damian de Esplana, à qui on étoit redevable de ces succès, ne put, à cause d'une nouvelle sédition dont Gøam fut encore le théâtre, continuer l'exécution du projet qu'il avoit formé de passer aux autres îles.

Les Chøchøgais, et quelques villages des montagnes voisines, complotèrent de massacrer les religieux et le peu d'Espagnols qui devoient rester après le départ du gouverneur. Malheureusement pour les rebelles, ce projet fut découvert par des avis secrets, et sur-tout par le meurtre

Iles Mariannes. trop précipité qu'ils firent d'un chrétien mariannais qui s'étoit toujours
 Histoire. montré ami des Espagnols. On marcha contre les conjurés ; et l'un de leurs
 1675 (suite). principaux chefs ayant été tué à la première décharge, le reste prit la
 fuite, et abandonna aux Espagnols un poste qui eût été imprenable s'il
 eût été bien défendu. Plusieurs autres séditieux furent arrêtés et punis ; en
 sorte que rien ne s'opposa à ce que l'on conclût une paix solide avec ces
 montagnards, qui jusqu'alors s'étoient montrés si indociles et si opposés
 aux missionnaires.

Ces succès, en multipliant le nombre des fidèles, forcèrent aussi à
 bâtir des églises plus vastes ; à Ritidian, on établit même des séminaires
 pour l'instruction de la jeunesse, et l'on en confia la direction à trois
 missionnaires nouvellement arrivés à Omata, avec le supérieur de la mis-
 sion et un renfort de 20 soldats, sur le galion *le Santelmo*.

Peu s'en fallut que des établissemens si brillans ne fussent détruits dès
 leur naissance par les olitaos. En effet, vers la fin de 1675, douze de
 ces libertins s'introduisirent dans le séminaire des filles de Ritidian, et
 y commirent les plus grands excès. Le frère Dias, qui en étoit le di-
 recteur, instruit de ce scandale, se transporta sur les lieux avec le sous-
 lieutenant D. Isidoro de Léon ; mais, loin de pouvoir ramener les coupables
 à la raison, ils furent l'un et l'autre massacrés par eux. Dans leur délire,
 les olitaos courent à l'église, la dévastent, en pillent et en emportent les
 ornemens et les vases sacrés, tuent un Espagnol qui vouloit leur résister,
 et mettent le comble à leurs crimes par l'incendie de l'église, du presby-
 tère, et des deux séminaires de ce village. Les habitans de Taragay,
 guidés par le fidèle Monsongsog, accoururent à Ritidian à dessein de
 se saisir des coupables, et de les punir de leur sacrilège ; mais ceux-ci
 s'étoient hâtés de partir pour l'île Rota, asile nouveau de tous les rebelles.

A ces troubles, qui réveillèrent parmi les naturels l'esprit d'insurrection
 et de désordre, se joignit la triste situation des missionnaires eux-mêmes,
 privés des choses les plus utiles à la vie. Leur supérieur, Antonio Maria
 de San-Bazilio, se vit obligé de faire un marché avec le Gøamois Ké-
 mado, pour qu'il lui fournît une certaine quantité de nika, sorte d'igname
 qui se mange ici en guise de pain. Ne le voyant pas arriver au jour
 1676. marqué, quoiqu'il en eût payé d'avance le prix, il se rendit, le 5 janvier

1676, au village d'Ōpi, où demeuroit cet homme, et y passa la nuit. Le lendemain Kémado, avec une insigne mauvaise foi, apporta des racines à demi gâtées; et comme le P. Bazilio, après lui en avoir fait l'observation, se baissoit pour les compter, le perfide Mariannais l'assomma sur la place. Les chrétiens les plus zélés de Taragay accoururent encore pour venger ce meurtre; mais Kémado ayant pris la fuite, ils se contentèrent de brûler sa maison et d'emporter le corps du missionnaire, pour lui rendre les honneurs de la sépulture.

Iles Mariannes.
Histoire.
1676 (suite).

Ces tristes événemens, au commencement de l'année, furent comme l'annonce des contrariétés qui suivirent. En effet, les insulaires, devenus de jour en jour plus entreprenans, insultoient les missionnaires, et en blessèrent quelques-uns; le petit navire enfin qui servoit à contenir les Mariannais du Nord dans le respect, étant en mer avec le P. Gayozo et une partie de la garnison, fut emporté par un coup de vent jusqu'aux Philippines, où il se brisa. Le gouverneur de Gōam, alarmé de la fâcheuse situation des choses, et craignant de ne pouvoir, avec le peu de soldats qui lui restoient, faire face aux attaques dont on étoit journellement menacé, desiroit vivement l'arrivée de son successeur: elle eut lieu le 10 juin suivant, sur un navire d'Acapulco aux ordres du capitaine D. Antonio Nietta, qui laissa en outre aux Mariannes un foible renfort de 14 soldats. D. Francisco d'Irrisari y Vivar, investi du suprême commandement, ne manquoit pas d'expérience; mais, n'ayant point assez de fermeté, loin de relever les affaires des Espagnols, il ne fit souvent qu'enhardir les rebelles par sa douceur et ses ménagemens.

Dans le dessein de mieux faire sentir aux naturels l'importance du sacrement de mariage, les missionnaires eurent l'idée de célébrer à Oroté, avec tout l'appareil possible, l'union d'un Espagnol et d'une fille chrétienne de ce village. Mais au moment convenu pour la solennité, le père de la future vint y mettre des entraves par une opposition opiniâtre. Il s'étoit engagé, selon la coutume, à vendre aux olitaos les prémices de cette jeune personne. Le P. Sebastian de Mauroy, pensant qu'il regrettoit le prix de ce honteux marché, lui offrit un dédommagement capable de contenter son avarice; rien ne put lui faire entendre raison; exaspéré même par les contrariétés qu'on lui faisoit éprouver, et soutenu de

Iles Mariannes.
Histoire.
1676 (suite).

quelques amis, il tenta de se porter aux derniers excès contre le missionnaire et le futur époux : mais le gouverneur, de retour d'une expédition, arriva à temps pour rétablir la tranquillité ; les habitans témoignèrent même aux Espagnols des dispositions pacifiques, quand un soldat qui s'étoit un peu écarté de ses camarades, ayant été tué par quelques récalcitrons, le gouverneur en fut si courroucé qu'il fit pendre aussitôt le père de la mariée. Ce châtement irrita vivement les naturels : Agoarin, l'un de leurs chefs les plus considérables, poussé par l'esprit de vengeance, forma une ligue dans laquelle entrèrent les villages de Talisay, Oroté, Somaye, Agofan, Føgna et Tépøngan, et dont le but étoit de massacrer les Espagnols, et de s'affranchir de leur joug.

Le 20 août, jour de S.^{te} Rose, patronne de la paroisse de Tépøngan, les conjurés se rendirent en grand nombre dans ce village ; on n'en conçut d'abord aucune inquiétude, puisque les fêtes de ce genre attiroient toujours un concours considérable d'insulaires. Agoarin cependant avoit recommandé à ses affidés d'agir avec beaucoup de dissimulation et de prudence, et même d'assister avec un respect apparent aux exercices religieux, jusqu'à ce qu'ils reçussent d'un chef aposté à cet effet le signal d'agir : craignant néanmoins que les Espagnols ne fussent trop nombreux à Tépøngan, il imagina de détacher quelques personnes pour aller incendier l'église et les deux séminaires d'Hilahan (1). Ainsi qu'il l'avoit prévu, la plupart des soldats de la garnison coururent au feu : croyant dès-lors la forteresse d'Agagna abandonnée, il s'avança pour s'en rendre maître ; heureusement la ferme contenance du peu d'hommes qui y étoient restés l'obligea de se retirer. Ces deux événemens donnèrent l'éveil au gouverneur, et lui firent craindre que les Mariannais qui s'étoient réunis en foule à Tépøngan n'eussent des projets hostiles ; il s'y rendit, en conséquence, avec une escorte respectable : sa présence inopinée imposa aux conjurés, sans leur faire abandonner leurs projets.

Peu de temps après, le P. Sebastian de Mauroy, et les soldats qui ré-

(1) Le Gobien dit *Ayran* et non pas *Hilahan*, ce qui je pense est à tort. Au reste, par le changement, qui est familier aux Mariannes, de *r* en *l*, le premier de ces mots deviendrait *Aylan*, et ne différeroit plus alors de l'autre que par une nuance de prononciation dont on y voit de fréquens exemples.

sidoient avec lui au village de Somaye (1), ayant été vivement assaillis par les barbares, cherchèrent, pour leur sûreté, à se replier sur Agagna : la multitude les enveloppa au sortir de ce village ; mais, repoussée d'abord par une décharge de mousqueterie, elle eut recours à la trahison. Chéref, Mariannais puissant, qui s'étoit montré jusqu'alors dévoué aux Espagnols, sort des rangs, adresse des reproches à ses compatriotes, et persuade au missionnaire, avec de feintes démonstrations d'amitié, de se laisser conduire par mer à Agagna : mais le perfide Gøamois n'a pas plutôt reçu dans sa pirogue le P. de Mauroy et ses sept compagnons, qu'il s'éloigne un peu du rivage, fait chavirer sa barque, et armé d'un mousquet dont il s'étoit emparé, cherche à assommer les malheureux Européens qui, ayant leurs fusils et leur poudre mouillés, restoient absolument sans défense : vainement tâchèrent-ils de sauver leur vie en regagnant le rivage ; de nombreux insulaires qui s'y trouvoient les massacrèrent avec la dernière barbarie (2) ; puis, afin que rien ne manquât à leur féroce triomphe, ils retournèrent à Oroté en poussant des cris de victoire, et y détruisirent l'église et les deux séminaires que les missionnaires y avoient établis.

Agøarin et ses partisans s'empressèrent de répandre la nouvelle de cet événement ; il parcourut lui-même toute l'île pour exciter la population à frapper le coup décisif. Plusieurs chefs cependant refusèrent de prendre part à la révolte : mais nul ne se montra plus fidèle à la foi jurée que D. Antonio Ayihi, qui, les armes à la main, empêcha les séditieux de passer sur son territoire ; ce respectable Mariannais donna souvent connoissance aux gouverneurs des mouvemens de ces hommes exaltés, et fournit, autant qu'il fut en lui, des vivres à la garnison espagnole. Averti qu'Agøarin méditoit une attaque contre la forteresse d'Agagna, D. Irrisari en fit réparer et consolider l'enceinte : cette mesure ralentit l'ardeur du premier corps ennemi qui parut devant la place ; il attendit dans l'inaction l'arrivée d'Agøarin, qui s'y montra en personne, le 15 octobre, avec son armée. L'attaque commença par une grêle de pierres et de traits ; mais

(1) Sur la presqu'île Oroté.

(2) Les Espagnols plantèrent, peu de temps après, une croix au lieu de ce massacre ; et une forteresse ayant été bâtie plus tard sur le même théâtre, on lui donna par ce motif le nom de *Santa-Cruz*.

Iles Mariannes.
Histoire.
1676 (suite).

Iles Mariannes. les assiégés ayant choisi un instant favorable, firent une sortie qui obligea les insulaires à prendre la fuite : ralliés par Agøarin, ils reparurent le jour suivant. Le gouverneur, qui vouloit les surprendre, ordonna à ses gens de rester immobiles et sans faire de bruit derrière les batteries : ce profond silence déconcerta les assaillans, qui, redoutant de donner dans un piège, se retirèrent sans rien entreprendre. Agøarin envoya à la nuit un détachement de ses gens, dont quelques-uns eurent assez d'audace pour escalader les retranchemens : ils y virent les sentinelles endormies ; mais au lieu de faire main-basse sur elles, et d'avertir au plus vite leurs compagnons, ils se bornèrent à arracher quelques pieux des palissades, qu'ils emportèrent comme des trophées de leur bravoure, laissant ainsi aux Espagnols le temps de réparer le foible dégât causé par leur négligence, et de se mettre mieux en garde.

Agøarin, jugeant que le moment opportun d'agir avoit été manqué, prit le parti d'attendre de nouveaux renforts, et, bloquant ainsi les Espagnols, de les réduire par la famine, s'il ne pouvoit les vaincre par la force. Enfin, après six mois de persévérance, les insurgés mariannais, convaincus de l'impuissance de leurs efforts et découragés par les échecs journaliers qu'ils essuyoient, se décidèrent à battre en retraite. D. Irrisari pensa sérieusement alors à consolider ses moyens de défense ; il voulut même qu'on travaillât sans relâche à reconstruire en pierre l'église d'Agagna, ainsi que les principales maisons de la ville, afin qu'à l'avenir on pût y vivre avec plus de sécurité.

1678. Le 18 juin 1678, D. Juan de Vargas Hurtado, qui alloit du Mexique aux Philippines pour en prendre le gouvernement, toucha à Gøam, et y laissa, par ordre du roi, trente nouveaux soldats, et pour gouverneur D. Juan de Salas. Celui-ci, voulant, sans perdre de temps, marcher à la poursuite des rebelles, partit d'Agagna le 27 juin, et se dirigea d'abord vers Taragay, dont il châtia les habitans ; portant ensuite ses forces sur Apøtø, où étoit la demeure d'Agøarin, il saccagea et brûla encore cette bourgade, malgré les efforts des mutins qui s'y étoient retirés : bientôt après, les villages de Føgna, Tipalao, Oroté, Sømaye, Talefac, Agfayan, Paikpøk et Taroføfo, ainsi qu'un petit nombre d'autres de moindre importance, subirent le même sort.

Les maisons de débauche étoient un grand obstacle à la conversion des insulaires au christianisme; les *olitaos* y vivoient en effet dans la plus horrible dissolution. D. Juan résolut de détruire ces foyers de désordre, et y travailla avec succès. Deux des principaux chefs du pays, Antonio Ayihi et Alonso Soon, le secondèrent efficacement par leur prudence et par leur courage. L'extrême inégalité du nombre, l'âpreté des chemins, les pièges des insulaires, les nuées de traits et de pierres auxquelles les Espagnols étoient en butte, ne laissoient pas de rendre l'entreprise extrêmement périlleuse; toutefois la discipline, la supériorité des armes et de la tactique militaire, parvinrent à vaincre tous les obstacles: on tua, dans divers engagements, un nombre considérable de *Goamois*; d'autres, au désespoir, se détruisirent eux-mêmes ou se sauvèrent à Rota; et le reste des insurgés, hors d'état désormais de soutenir la lutte, demandèrent la paix et se remirent à la discrétion du vainqueur. Ainsi les Espagnols recouvrèrent enfin une tranquillité dont ils étoient privés depuis trois ans.

D. José de Quiroga y Lozada, d'une illustre famille de Galice, après avoir, comme S. Ignace de Loyola, passé une partie de sa vie au service, résolut ensuite, comme lui aussi, de se livrer aux pratiques les plus austères de la religion. Néanmoins, lorsqu'il apprit les circonstances du martyre du P. Sanvitores, il se sentit animé d'un nouveau zèle; et pensant qu'il pourroit être utile à la mission des Mariannes, il abandonna l'habit et la vie d'ermite, et quitta l'Espagne pour se rendre à *Goam*, où il arriva dans le mois de juin de l'année 1679.

Des affaires de famille appelant impérieusement alors D. Juan de Salas dans sa patrie, il n'hésita pas à résigner son emploi de gouverneur à D. Quiroga: mais, contre son attente, il eut beaucoup de peine à le lui faire accepter; celui-ci ne consentit même à en remplir momentanément les fonctions qu'à condition que le roi d'Espagne seroit prié de pourvoir sans délai à son remplacement.

Cet objet fixé, le nouveau gouverneur prit possession de sa charge le 5 juin 1680, et commença par mettre en vigueur divers réglemens adressés par Sa Majesté aux commandans des Mariannes, dans le but d'y faire régner la justice et une sage industrie. Ces ordonnances con-

Iles Mariannes.

Histoire.

1678 (suite).

1679.

1680.

Iles Mariannes.
Histoire.
1680 (suite).

tiennent, il est vrai, quelques dispositions sévères, mais c'est autant contre les colons que contre les indigènes qui troubleroient l'harmonie : elles tendent à prévenir les excès en tout genre, et particulièrement ceux qui résultent de l'indiscipline et des passions des soldats; elles règlent les mesures à prendre pour réparer les ravages produits par les élémens, et veulent enfin qu'on favorise l'introduction des arts mécaniques, pourvoyeurs puissans des nécessités de la vie, et véhicules favorables de la civilisation, qui adoucit les aspérités dont est parsemée la carrière de l'espèce humaine.

D. Quiroga, comme ses prédécesseurs, eut à sévir contre quelques hommes turbulens, qui s'étoient réunis à Machaoté; heureusement tout étant bientôt rentré dans l'ordre, il parvint à s'acquérir, par sa conduite sage et mesurée, une grande autorité parmi les insulaires.

Toutefois, l'éloignement où les maisons mariannaises étoient l'une de l'autre, et la multitude de petits villages répandus çà et là sur les montagnes, souvent dans des lieux d'un fort difficile accès, ne permettoient qu'avec peine aux missionnaires de rassembler les habitans pour leur communiquer l'instruction religieuse. Quiroga remédia à cet inconvénient en divisant l'île Gøam en six districts, dont trois au Nord et trois au Midi; on en forma un septième l'année suivante au centre de l'île. Chaque district fut composé d'une grosse bourgade, où l'on bâtit une église, de plusieurs petits villages voisins, et des maisons disséminées dans les intervalles. Cette mesure, contre laquelle on avoit craint d'abord de rencontrer beaucoup d'opposition, réussit cependant. Il est vrai qu'un très-fort ouragan, qui eut lieu les 11 et 12 novembre, fit tant de ravage et renversa un si grand nombre d'édifices, qu'il ne fut pas difficile de persuader aux insulaires de quitter d'anciennes demeures ruinées pour venir habiter les lieux qu'on leur avoit désignés. Indépendamment de ces travaux, et du tracé de plusieurs chemins qu'on ouvrit dans des endroits jusque là presque inaccessibles, on acheva les églises commencées à Pago, Inapsan, Omata, Agat, &c., et l'on assigna à ces villages des officiers particuliers et des hommes de justice.

A dater de cette époque, la ferveur se développa parmi les nouveaux convertis. Les vieillards, qui jusqu'alors avoient négligé d'apprendre la

doctrine chétienne, s'y appliquèrent avec non moins d'ardeur que les enfans. Au lieu de chansons profanes et impures, on n'entendoit chanter de tout côté que des cantiques spirituels. L'ordre le plus parfait ayant été établi dans l'île entière, les jeudis furent particulièrement destinés à l'instruction et à la conversion des *olitaos*, qui continuoient de corrompre la jeunesse en l'entretenant dans le libertinage. Les chefs les plus accrédités de l'île favorisoient ces entreprises, qui firent concevoir pour l'avenir de grandes espérances; enfin le nombre des fidèles augmentant sans cesse, les missionnaires eurent lieu d'être satisfaits du résultat de leurs travaux.

Iles Mariannes.
Histoire.
1680 (suite).

Une chose cependant les chagrinoit; c'étoit de voir que Rota servît toujours de retraite et d'asyle aux séditeux, dont les émissaires, venant de temps à autre à *Gøam*, ne laissoient pas d'y fomenter l'esprit de révolte. Les meurtriers des missionnaires et les auteurs des derniers troubles ayant trouvé l'impunité sur cette petite île, ne cessoient d'engager leurs partisans à prendre les armes contre les Espagnols.

Ce fut à la source du mal que le gouverneur résolut d'appliquer le remède; il s'embarqua donc, et passa à Rota avec une partie de ses troupes. Les habitans, d'abord effrayés, furent rassurés bientôt par l'assurance qu'il leur donna de n'en vouloir qu'aux meurtriers et aux chefs des rebelles. Les insulaires affectionnés aux Espagnols ayant indiqué les lieux où se cachotent les coupables, un grand nombre furent pris et punis avec la rigueur que méritoient leurs crimes: *Agøarin* se trouva du nombre; quant à *Matapang*, blessé et arrêté par les habitans de Rota eux-mêmes, il ne put être remis vivant entre les mains des Espagnols.

Après une absence de dix jours, D. Quiroga revint à *Gøam*, ramenant avec lui plus de cent cinquante personnes que la peur en avoit chassées. Cette expédition augmenta la réputation de ses armes et affermit la paix. Un accident pensa néanmoins devoir la troubler encore; ce fut l'incendie de l'église d'*Inapsan*, qui eut lieu au commencement de 1681. On ne put savoir quel étoit l'auteur d'un tel attentat; mais les habitans du village, prévoyant les recherches qui auroient lieu, se sauvèrent à Rota, d'où, quoiqu'on les rappelât, ils n'osèrent pas revenir; le gouverneur fut donc encore obligé de se rendre en personne sur cette île. Après un léger

1681.

Iles Mariannes.
Histoire.
1681 (suite).

engagement, qui mit les habitans en fuite, il brûla le village où étoient les fugitifs, ainsi que plusieurs de leurs embarcations, et repassa à Gøam. A peine délivrés de cette crainte, les séditieux firent, par esprit de vengeance, des excursions sur les terres des amis des Espagnols, qu'ils ravagèrent, en y massacrant quelques personnes. Quiroga, irrité, alla promptement à Rota, et parvint, après beaucoup de fatigues et de difficultés, à réduire ces barbares, dont les plus opiniâtres furent tués et le reste mis en déroute.

A peine l'expédition étoit de retour à Gøam, quand le vaisseau qui portoit le remplaçant du gouverneur D. Juan de Salas, mouilla à Omata : il se nommoit D. Antonio de Saravia. Contre l'usage établi jusqu'à ce jour, il tenoit du roi lui-même sa commission de gouverneur général des Mariannes et des îles adjacentes, tandis que précédemment c'étoit le vice-roi du Mexique qui en avoit seul signé les brevets. Dès qu'il fut entré en fonctions, le nouveau gouverneur occupa ses soldats à construire à Agagna une forteresse capable de mettre la ville à couvert de toute surprise ; il perfectionna aussi le mode d'administration de l'île, en nommant, pour principaux officiers de chaque bourgade, ceux des chefs mariannais qui s'étoient montrés jusqu'alors plus attachés et plus affectionnés aux Espagnols. Antonio Ayihi, qui s'étoit sur-tout signalé à cet égard, fut mis en quelque sorte à la tête de sa nation, en recevant le titre de maréchal de camp des armées du roi, qui lui fut conféré.

Après leur conversion, un grand nombre des principaux Mariannais avoient demandé par leurs députés, au vice-roi du Mexique et au gouverneur des Philippines, la protection du roi d'Espagne : quoiqu'elle leur eût été alors accordée, D. Saravia jugea devoir faire confirmer cette suzeraineté par un acte encore plus authentique. Dans une assemblée générale, convoquée le 8 septembre, et à laquelle furent réunis tous les notables du pays et une multitude considérable de peuple, un nouveau serment de fidélité fut prêté au monarque des Espagnes et des Indes. Le procès-verbal, signé de chacun des contractans, fut scellé du sceau de la colonie. Cette cérémonie terminée, le gouverneur traita splendidement tous les chefs qui y avoient pris part, et fit de grandes largesses au peuple.

Les Mariannais, à partir de cette époque, entrèrent avec moins de ré-

sistance dans les mœurs et les usages des Espagnols : on les habitua à se vêtir, à semer le maïs, à en faire une espèce de pain ou de galette, et à manger de la viande; des artisans, ayant été envoyés dans les villages, leur montrèrent aussi à filer, à faire la toile, coudre, tanner les peaux et les cuirs, forger le fer, tailler les pierres, bâtir à la manière d'Europe, &c. Les enfans, élevés dans les séminaires, furent bientôt habiles dans toutes ces professions, et servirent plus tard de maîtres à leurs compatriotes. Là, on leur enseignoit en outre à lire et écrire, à chanter, à jouer du violon et de la basse, instrumens que la plupart même savoient fabriquer avec beaucoup d'adresse. Les jeunes filles, instruites également dans les travaux de leur sexe, devinrent sur-tout remarquables par leur chasteté et leur modestie. Les mœurs des femmes mariées ne furent pas moins édifiantes.

Iles Mariannes.
Histoire.
1681 (suite).

Un changement si extraordinaire chez tous les habitans de l'île, la docilité qu'ils montroient et leur soumission, laissèrent le temps aux missionnaires, toujours avides de nouveaux travaux, de voler à la conversion des Indiens qui peuploient les îles situées au Nord de Gœam, qu'ils avoient été forcés d'abandonner à cause des troubles. Le P. Commans partit en conséquence, visita d'abord Rota avec succès, puis continua son voyage avec les officiers qui lui avoient été adjoints : mais le gouverneur, jugeant plus tard devoir faire le voyage lui-même, pour être plus à portée d'aplanir les difficultés qui surviendroient, il s'embarqua et emmena D. Quiroga avec lui. Malheureusement un fort coup de vent les obligea de chercher un refuge à Rota; et D. Saravia, d'une santé déjà affoiblie, ne pouvant résister à ces nouvelles fatigues, succomba après quatre jours de maladie, le 3 novembre 1683.

1683.

D. Damian de Esplana, qui déjà avoit régi une fois les Mariannes, venoit d'arriver de Manille à Agagna, avec le titre de gouverneur, et un secours considérable en troupes et en munitions : à la mort de D. Saravia, il se mit naturellement à la tête des affaires; et poursuivant les plans de son prédécesseur, il expédia, le 22 mars 1684, pour les îles du Nord, D. Quiroga, à la tête d'une petite escadre composée d'une corvette à trois mâts et d'une vingtaine de pros; un supplément de vingt autres pirogues fut pris en passant à Rota. Parvenu, le 13 avril, devant

1684.

Iles Mariannes.
Histoire.
1684 (suite).

Tinian, les chefs de cette île s'assemblèrent en tumulte, et leur foiblesse ne leur permettant pas de résister, ils se firent un mérite de la soumission. Selon eux, les actes d'hostilité auxquels ils s'étoient livrés étoient uniquement dus aux perfides suggestions des Saypanais, et non à leur haine contre les Espagnols, avec lesquels au contraire ils desiroient vivre en bonne intelligence. Quiroga n'ayant point d'autre but que de voir la tranquillité solidement établie, écouta les propositions qui lui furent faites par un insulaire, l'un des plus fidèles amis des Espagnols, et la paix fut aussitôt conclue. Comme preuve de dévouement et de bonne foi, les Tinianais offrirent de joindre un certain nombre de pros à la flotte de Quiroga, proposition qui fut acceptée avec joie.

Cette armée formidable ne tarda pas à paroître devant Saypan, et d'entrer dans le port. Les naturels firent de grands efforts pour empêcher le débarquement; mais l'intrépide commandant, soutenu par un feu bien nourri de mousqueterie, étant sauté à terre le pistolet à la main, et ayant tué un des principaux ennemis, le désordre se mit parmi les Indiens, qui s'enfuirent épouvantés. Après cette victoire, les Espagnols brûlèrent plusieurs bourgades, et particulièrement Arayao (1), où demouroit Radahao, l'un des chefs les plus acharnés contre eux: celui-ci, ne pouvant résister à des forces aussi redoutables, se sauva aux îles Gani (2); les autres insulaires se soumirent. Dès-lors Quiroga se détermina à rendre Saypan le centre de ses opérations futures, et à y bâtir un fort. Pour poursuivre enfin la conquête du reste de l'archipel, il fit remettre en mer une partie de son escadrille; mais les habitans des îles où l'on aborda ayant entendu parler des succès récents des Espagnols, se rendirent sans coup férir.

Tout alors paroissoit tranquille dans le gouvernement des Mariannes, et déjà le zèle des missionnaires se proposoit de nouvelles découvertes au Sud de ces îles, quand l'infidélité et la révolte des Goamois les obli-

(1) Nous n'avons pu connoître la position exacte de ce village saypanais, ni par conséquent le marquer sur notre carte; il n'est pas douteux cependant que son gisement ne fût sur la côte ^{occidentale} orientale de l'île.

(2) On appeloit collectivement autrefois du nom de *Gani*, toutes les îles mariannaises qui sont au Nord de Saypan.

gèrent à tout suspendre. L'assujettissement des îles Gani fut une des principales causes de ces troubles : quelques chefs de Gøam, en effet, ne supportoient qu'avec peine l'ordre de choses qu'on venoit d'établir ; néanmoins ils prenoient patience, dans l'espoir qu'une occasion favorable leur permettroit un jour de s'affranchir d'une telle servitude. En leur enlevant les îles Gani, c'étoit leur fermer le plus facile point de retraite qu'ils eussent en cas d'échec. Ces pensées agitèrent les esprits : mais personne ne porta avec plus d'ardeur ses compatriotes à secouer le joug que D. Antonio Djoda (1), chef du village d'Apørgøan ; selon lui, l'absence de la plus grande partie des troupes espagnoles garantissoit la réussite d'une si noble entreprise : c'est ce qu'il s'attacha à leur faire comprendre par le discours suivant, dont le texte, en langue mariannaise, donnera à-la-fois un échantillon de ce singulier idiome et de la logique des habitans ; nous l'accompagnerons d'une version interlinéaire, suffisante, à ce qu'il nous semble, pour en expliquer le sens.

Des Mariannes.
Histoire.
1684 (suite).

Pago	naï	hayan	sa	manmatchagøa					
<i>A présent (il est temps de (2)) donner le coup mortel, parce que sont séparés</i>									
i	ghilago.	Manaïgøi	gøini	ngā(3) tano	i	manmaølig	ngā		
<i>les étrangers. Sont absents de ce pays les (qui) se portent bien</i>									
taøtaø,	adjø	ha	magnaga	dja	Agagnā	i	manaïladji,	gnégnéting	
<i>hommes, là seulement sont demeurés à Agagna les inutiles, infirmes</i>									
djan	i	māmalango.	Ti	mapød	ngø	ta	sossø	djan	
<i>et les souffrans. Pas difficile pour nous attaquer (l'ennemi) et</i>									
ta	sonas;	gøin	ta	na	haløman	pagø,	ti	ø (4)	ta
<i>nous délivrer; si nous faire mauvais profit (du) présent, pas nous</i>									
hølat	larmona,	djan	ø	ha	tchighit	hit			
<i>devoir vaincre plus tard, et eux devoir étroitement serrer nous [ils nous</i>									

(1) Le Gobien et quelques autres ont écrit *Yura*; cette incorrection m'a été expressément signalée à Gøam par des personnes fort instruites de l'histoire du pays.

(2) Les mots ou phrases entre parenthèses, sous-entendus en mariannais, sont ajoutés au français pour compléter le sens; ceux entre crochets ont pour but d'éclaircir une expression qui précède.

(3) *Nga*, particule conjonctive, inconnue en français, servant à lier le pronom démonstratif avec le nom, le sujet avec l'attribut, &c.

(4) *O*, signe du futur, dont nous n'avons aucun équivalent dans notre langue; on a cherché à le rendre ici par le mot *devoir*, placé en avant du verbe.

... (1)



Iles Mariannes.

Histoire.

1684 (suite).

djan

hokok naï.

resserreront (dans un lieu étroit et caché)] et (nous serons obligés de) tout donner.

Ta, fanmalələg gəi pinto-ta djan haani-ta
Nous vivons à notre gré selon volonté-notre et vie-notre [nos habitudes] ,
 sa gəin ha hoto həməlat i pélo n̄ga tanoan
parce que si eux achever d'avoir conquis les autres terres habitables
 gəi Timik, hokok ninanga-ta; mano ta falagəi! Delag djo
au Nord, finir espérances - nosres ; où nous enfuir (alors) ! Suivez-moi
 djan ta fanmatəna gəi taï hinikok sa ta na
et nous être loués à n'avoir pas (de) fin parce que nous être cause
 malələg i tano-ta.
vivre en liberté le pays-notre.

Ce discours eut tout l'effet que Djoda s'en étoit promis ; ses partisans, animés par son exemple, engagèrent dans la révolte plusieurs chefs influens des villages de Ritidian et de Pago. Ils virent bien qu'il n'y avoit pas de temps à perdre ; aussi, après s'être promis une fidélité inviolable, fixèrent-ils l'exécution de leur dessein au 23 juillet. Chacun eut un rôle calculé d'avance, et voici comment il fut rempli.

Au jour désigné, soixante hommes pleins de résolution, sous prétexte de venir à la messe du dimanche, entrèrent à Agagna bien armés. A l'issue de l'office divin, ils se répandirent sur divers points convenus pour se mettre en mesure de surprendre les Espagnols par-tout en même temps. Le gouverneur, qui se promenoit sans défiance sur la place, est assailli à l'improviste et percé de coups par Djoda et trois de ses affidés ; les sentinelles tombent égorgées : une partie de ces furieux pénètrent dans les maisons, parcourent les rues et les places, tuent une cinquantaine de soldats et en blessent plusieurs ; d'autres révoltés courent au collège, proclament à grands cris que le gouverneur est mort, et font main-basse sur tout ce qui se présente : le P. Solorzano et le F. du Bois sont poignardés, quatre de leurs commensaux sont criblés de blessures ; le sang ruisselle dans la maison. Sur ces entrefaites, paroît un domestique du gouverneur, qui annonce que son maître existe et qu'il demande son confesseur : un des missionnaires, quoique horriblement maltraité, s'empresse de s'y rendre.

(1) Dans cet exemple, le pronom la nous est le signe de l'impératif.

A cet instant les rebelles , apprenant que le gouverneur n'a point succombé, éprouvent un sentiment de crainte : mais leur découragement est au comble, quand ils ne peuvent douter que Djoda a payé de sa vie le sang qu'il a versé par trahison. En effet, deux soldats espagnols avoient tout-à-coup abattu le meurtrier à côté de sa victime, qu'ils transportèrent ensuite dans la citadelle. Là, on s'occupa en toute hâte des moyens d'opposer une vigoureuse résistance; le danger paroissoit d'autant plus imminent, qu'on avoit reçu l'avis qu'un nombre considérable d'insulaires descendoient des montagnes et s'avançoient en armes vers la ville : mais bientôt l'espoir et la confiance redoublèrent, lorsqu'on sut que cette troupe étoit dirigée par le major Hineti, fidèle Mariannais, qui, indigné de la conduite de ses compatriotes rebelles, accouroit à la défense des Espagnols.

A la mort de Djoda, un chef de Ritidian s'étoit mis à la tête des conjurés; ses premiers actes furent d'égorger un missionnaire, le P. de Angelis, et d'envoyer des émissaires à Rota pour faire soulever la population de cette île. Il s'avança ensuite avec un corps imposant de Gøamois pour attaquer la forteresse. D. Hineti gardoit, il est vrai, les dehors, et défendoit l'église avec ses troupes; mais ayant été obligé de se replier sous le canon de la forteresse, il eut bientôt le chagrin de voir brûler l'église, les deux séminaires, et la maison des missionnaires. Désespéré d'une telle perte, et soutenu d'un renfort de jeunes gens venus d'Anigøa, il parvint à battre l'ennemi et à le mettre en fuite. Les barbares revinrent plusieurs fois à la charge, mais furent constamment vaincus et obligés de se retirer en désordre. Diverses tentatives qu'ils firent pour attirer D. Hineti dans leurs intérêts, ainsi que pour faire assassiner le gouverneur, n'eurent aucun succès.

Cependant les Espagnols de Gøam étoient fort inquiets sur le sort de Quiroga, quand le P. Strobach, desirant concourir à la défense commune, se chargea de porter à cet officier la lettre par laquelle le gouverneur lui peignoit les dangers de sa position, et le rappeloit auprès de lui. Ce courageux missionnaire ne s'attendoit pas à être tué à Sønharom dès son arrivée à Tinian, non plus que le P. Boranga, qui eut le même sort à Rota, où tout étoit porté à la révolte. Soixante pirogues,

Iles Mariannes.
Histoire.
1684 (suite).

s'étant rendues de cette dernière île à Gøam, y firent courir le bruit de la mort de Quiroga et de ses compagnons; cette nouvelle consterna le gouverneur et toute sa troupe, qui, se voyant pressés de tous côtés par un ennemi nombreux, et sans aucune espérance de secours, crurent que tout étoit perdu.

Quiroga vivoit à Saypan dans une ignorance complète de ce qui se passoit; mais il ne tarda pas à se trouver attaqué lui-même, et à voir le feu de l'insurrection couvrir tout le pays. Déjà, à Tinian, la corvette qui l'avoit apporté venoit d'être réduite en cendres, et les dix-huit hommes qui la montoient massacrés; deux autres personnes le furent aussi à Saypan: pour lui, poursuivi à l'improviste, il se vit obligé de se retirer dans une redoute avec trente-sept hommes seulement, presque sans vivres et sans munitions de guerre, tandis que les assaillans étoient au nombre de huit cents. Cette position, quoique critique, ne le découragea pas: il connoissoit le naturel des Mariannais, qui, insolens dès qu'on leur montrait de l'hésitation, se laissoient facilement intimider par une attitude audacieuse. Il jugea donc à propos de ne pas les attendre dans ses foibles retranchemens et d'aller à leur rencontre. Il ne tarda pas à les mettre en fuite; et, chose vraiment étonnante! durant toute cette suite d'actions longues et opiniâtres, aucun soldat espagnol ne fut même blessé.

Par une circonstance non moins heureuse qu'imprévue, une femme étant venue au camp de Quiroga pour y vendre quelques rafraîchissemens, ce général la fit arrêter, et l'obligea de le conduire la nuit chez quelques chefs de l'île: s'étant emparé de cinq d'entre eux pendant leur sommeil, il enjoignit à celui qui étoit le plus considérable de porter une lettre au gouverneur de Gøam, déclarant à cet homme qu'il garderoit jusqu'à son retour ses quatre amis en otage, et les feroit mourir s'il ne lui apportoit pas une réponse à sa lettre. Ce moyen réussit, et le retour du Saypanais ayant appris à Quiroga la position critique dans laquelle se trouvoit D. Damian de Esplana, il profita de la paix que l'ennemi venoit d'être forcé de lui demander pour retourner à Gøam et voler au secours d'Agagna. S'étant mis en route pour s'y rendre le 21 novembre, lui et ses gens, après bien des difficultés, y débarquèrent le 23.

et furent reçus de leurs compagnons avec une joie difficile à décrire. Iles Mariannes.

Les troupes envoyées à la conquête des îles Gani n'eurent pas un sort si heureux. Revenant à Saypan, les Mariannais qui avoient la conduite des pirogues, et qui connoissoient les dispositions de leurs compatriotes, imaginèrent de faire chavirer ces embarcations toutes à-la-fois à un signal convenu. Sur vingt-cinq soldats espagnols, cinq ou six purent à peine se sauver à terre : le P. Commans parvint aussi à dérober sa vie aux flots, mais ce ne fut que pour se la voir arracher, quelques mois plus tard, par les féroces insulaires de Saypan. Histoire.
1684 (suite).

L'arrivée inattendue de Quiroga épouvanta tellement les rebelles, qu'ils abandonnèrent Agagna, et s'enfuirent de toute part dans leurs montagnes. Quiroga les y poursuivit, à dessein de les assujettir ou de les détruire; mais ils ne l'attendirent pas : un grand nombre émigrèrent dans les îles voisines, d'autres se retirèrent dans des cavernes d'un accès difficile, où l'on ne put de long-temps faire parvenir des paroles de paix. 1685.

L'insurrection, quoique privée ainsi d'un centre commun, étoit toujours flagrante sur plusieurs points de l'île, lorsque le capitaine John Eaton, chef de boucaniers, aborda à Gøam. Les habitans crurent d'abord que son vaisseau étoit le galion qui se rend annuellement du Mexique à Manille, et craignirent qu'apportant de nouvelles troupes, il ne fournît au gouverneur les moyens de les punir de leur révolte. Bientôt détrompés à cet égard, ils ne furent cependant pas traités avec moins de cruauté par les Anglais qu'ils n'eussent pu l'être par l'ennemi le plus acharné et le plus impitoyable; on en jugera par le récit même de Cowley, compagnon d'Eaton.

« Le dimanche 15 mars, dit-il (1), étant à l'ancre devant Gøam, nous descendîmes à terre, et nous abattîmes des cocotiers pour en avoir plus facilement les fruits. Nous commercâmes librement avec les Indiens jusqu'au 17 au matin, où quelques gens de l'équipage étant allés dans l'île basse à l'Ouest de Gøam [l'île Daneono, pl. 59], furent assaillis à coups de pierres et de lances. Les nôtres firent quelques décharges, tuèrent

(1) Voyez Burney's *Chronological History*, &c. t. III et IV.

Iles Mariannes. ou blessèrent plusieurs Indiens, mais n'eurent aucun mal. Deux jours
 Histoire. après, le gouverneur de l'île [D. Damian de Esplana] vint sur une pointe
 1685 (suite). basse près du vaisseau, et envoya son embarcation avec une lettre pour
 notre commandant, écrite en différentes langues. Nous répondîmes en
 français que nous étions envoyés par des personnes de cette nation à la
 découverte de pays inconnus. Le messenger revint peu après prier notre
 capitaine d'aller à terre, ce qu'il fit. Il dit au gouverneur que ce n'étoit
 qu'en nous défendant que nous avions tué quelques Indiens : mais il nous
 donna la liberté de les tuer tous si nous le voulions; nous reçûmes de
 lui en présent trente porcs, des légumes et des fruits, et nous lui don-
 nâmes six petits canons et quelques barils de poudre.

» Nous emmenâmes à bord quatre de ces infidèles, les mains liées der-
 rière les dos; mais à peine y étoient-ils que trois d'entre eux se jetèrent à la
 mer et s'éloignèrent, en nageant les mains ainsi amarrées. L'embarcation les
 poursuivit, et nous pûmes nous convaincre qu'un homme fort n'étoit pas
 capable de pénétrer leur peau d'un premier coup de sabre. L'un d'eux
 reçut quarante coups de feu sur le corps avant de mourir, et le dernier
 des trois qui fut tué avoit nagé un bon mille de distance, ayant non-seu-
 lement les mains liées comme auparavant, mais encore les bras en-
 chaînés. Alors nous fîmes la guerre à ces insulaires, et nous descendîmes
 chaque jour à terre, tirant sur tous ceux que nous apercevions, au point
 que la plupart abandonnèrent l'île. Ils envoyèrent deux de leurs chefs pour
 faire la paix, mais nous refusâmes de traiter avec eux.

» Peu après, comme on étoit allé à terre pour pêcher, des Indiens qui
 se trouvoient près de là, parurent suspects à nos gens de l'embarcation,
 qui les tuèrent : un grand nombre de naturels accoururent de tout côté
 au secours de leurs compagnons; mais nous les saluâmes en faisant feu
 sur leur peau. »

Il est difficile de ne pas être révolté par le détail de telles cruautés, et
 par le sang-froid avec lequel on les raconte !

Les excursions fréquentes, mais passagères, de quelques séditieux opi-
 niâtres, étoient les moindres maux dont avoient alors à souffrir les colons
 espagnols. Autant D. Damian de Esplana avoit montré de crainte pendant
 le siège, autant il faisoit paroître d'orgueil depuis que la tranquillité

étoit à-peu-près rétablie. Jaloux de la gloire que Quiroga avoit acquise par ses importans services, et forcé de s'avouer qu'il lui devoit son propre salut, il crut se dégager de toute obligation en affectant de blâmer la conduite de cet officier; il contrarioit tous ses desseins, et le tournoit en ridicule, tant auprès des soldats qu'auprès des naturels : conduite déloyale et imprudente à-la-fois, qui, relâchant ainsi les liens de l'obéissance, préparoit l'événement qui faillit causer la ruine de la colonie.

Iles Mariannes
Histoire.
1685 (suite).

Le 30 mars de l'année suivante, D. Damian, qui jusque-là n'avoit remplacé D. Antonio de Saravia que provisoirement, reçut du roi d'Espagne sa nomination de gouverneur, avec le titre de capitaine général des Mariannes.

1686.

Le célèbre Dampier mouilla, le 21 mai, sur la côte occidentale de Gœam, où les naturels lui procurèrent divers rafraîchissemens; mais le navire d'Acapulco étant venu peu après en vue de cette île, l'obligea, dans la crainte d'une attaque qui eût pu n'être pas à son avantage, de reprendre promptement la mer.

D. Esplana quitta les Mariannes au commencement de 1688, et se rendit aux Philippines sous prétexte de rétablir sa santé, mais réellement, dit-on, pour mettre en sûreté l'argent qu'il avoit amassé, laissant le gouvernement par intérim de la colonie à D. Quiroga. Dès qu'il fut parti, l'esprit d'insubordination éclata parmi les soldats. Habités depuis quelques années à une vie licencieuse, ils trouvèrent fort mauvais que Quiroga voulût les ramener aux lois sévères de la discipline; et passant bientôt des menaces à la révolte, ils prirent les armes, s'emparèrent de la citadelle, et y constituèrent Quiroga prisonnier. Tout ce que les missionnaires purent obtenir des mutins, fut qu'ils n'attenteroient pas à sa vie. La nouvelle de cette sédition se répandit sur-le-champ dans l'île : déjà les naturels concertoient entre eux les moyens de ressaisir leur indépendance, et c'en étoit fait de la colonie, quand le principal moteur de la défection, touché par les remontrances des missionnaires, revint à résipiscence, et alla se jeter aux pieds de Quiroga, qui lui accorda son pardon : pour prouver la sincérité de son repentir, il travailla sur-le-champ à ramener à leur devoir ses camarades égarés. Le gouverneur, remis en liberté, fit arrêter le petit nombre de récalcitrans

1688.

Iles Mariannes. qui persistoient encore dans leur révolte; les plus coupables furent exécutés, et les autres renvoyés aux Philippines.
Histoire.

1688 (suite).

Dès que l'ordre eut été rétabli parmi les troupes, Quiroga se mit à déployer sa vigilance et son habileté accoutumées, pour faire rentrer les Mariannais turbulens dans le devoir, empêcher les chrétiens d'être troublés, et réparer les maux produits par la guerre. Ces soins furent interrompus par l'arrivée du vaisseau annuel de la Nouvelle-Espagne, qui, avec un secours considérable d'hommes et d'effets, apporta dans l'île une épidémie terrible. C'étoit un rhume violent mêlé de fièvre et de flux de sang, qui se propagea par une contagion tellement active, que personne n'en fut exempt. Les secours que les missionnaires prodiguèrent avec un zèle infatigable aux malades, diminuèrent l'intensité et la durée du mal, mais ne purent empêcher qu'il ne fit un nombre considérable de victimes.

1689.

Depuis quelques années on n'avoit pu s'occuper des îles du Nord. Quiroga, voyant la tranquillité régner à Gœam sans entraves, reprit son projet de reconquérir ces îles, devenues la retraite des rebelles et un foyer permanent d'insurrection. Il s'embarqua donc au mois de juillet avec ses meilleures troupes; mais le temps devint tout-à-coup si mauvais, qu'il lui fallut remettre à une autre époque l'exécution de son entreprise. On ne fut pas plus heureux du côté du Midi dans la recherche de l'île Carolina [Faroïlep], découverte en 1686 par Lascano; car le Mariannais D. Alonzo Soon, qui étoit allé pour établir des relations amicales avec les habitans, ne put parvenir à la voir.

1690.

D. Damian de Esplana revint des Philippines, en 1690, fort mécontent du voyage qu'il y avoit fait : son absence des Mariannes sans autorisation spéciale, y fut considérée comme une faute grave; on le mit en prison, et il se vit obligé de dépenser, pour se tirer de ce mauvais pas, tout l'argent fruit de ses exactions et de ses rapines. Revenu à Gœam avec le projet de se dédommager de tant de pertes, il ordonna la construction d'un vaisseau qui, armé ensuite aux frais de l'état, fut vendu pour son compte et envoyé aux Philippines avec un équipage de quatre-vingts soldats; affaiblissant ainsi la garnison pour satisfaire à une honteuse avarice.

Au mois de juin suivant, deux navires de la Nouvelle-Espagne, voulant entrer dans le port de Mérizo, se perdirent sur la petite île

Danéono, qui est à l'entrée, circonstance qui augmenta les forces coloniales d'un personnel de plus de cent hommes, et ajouta au nombre des missionnaires une vingtaine de religieux franciscains. Ces naufragés eussent pu être, sans doute, utilement employés à poursuivre la conquête des îles du Nord; mais D. Damian, excité par l'appât sordide du gain, préféra les faire travailler pour son compte à la construction d'un autre vaisseau. Parmi ces nouveaux débarqués, se trouvoient un assez grand nombre de forçats qu'on déportoit de la Nouvelle-Espagne aux Philippines : impatiens du joug auquel ils étoient soumis, et desirant s'affranchir de toute contrainte, ces misérables formèrent l'horrible projet d'égorger le gouverneur, ses principaux officiers, et les missionnaires, ne voulant, par un scrupule fort remarquable, se réserver qu'un seul de ceux-ci pour être leur aumônier; ils devoient s'emparer en même temps du vaisseau qu'on attendoit dans le courant du mois d'août, et, après s'être rendus maîtres des richesses qu'il contenoit, piller l'île, et se retirer dans des pays éloignés : l'exécution fut fixée au jour de S.^{te} Rose, fête qui devoit attirer beaucoup de monde au village d'Agat; mais le bâtiment attendu ne paroissant point à l'époque dite, les mesures concertées en éprouvèrent quelque dérangement. Sur ces entrefaites, un des conjurés, effrayé par l'énormité de son crime, vint en découvrir toute la trame au gouverneur. D. Damian, en cette circonstance, agit avec tant d'activité et de prudence, que, dès le lendemain, vingt des coupables furent arrêtés, et les trois autres quatre jours plus tard : on leur fit leur procès; et ces scélérats, condamnés à être passés par les armes, moururent après avoir fait l'aveu de leur crime.

La tranquillité étoit à peine rétablie, après tant de révoltes et de séditions dues à la méchanceté des hommes, qu'on eut à lutter contre la fureur des élémens. Un ouragan, plus terrible qu'aucun de ceux que l'île eût éprouvés jusqu'alors, éclata à l'entrée de la nuit du 20 novembre 1693. Le vent souffloit avec une violence inouïe, les coups de tonnerre se succédoient avec un épouvantable fracas, la pluie tomboit par torrens, les flots de la mer soulevés envahissoient les terres de toute part; enfin, l'île ébranlée sembloit près de s'abîmer sous les pieds des malheureux habitans, qui, dans leur effroi, n'entrevirent d'autre espoir de salut que

Iles Mariannes.
Histoire.
1690 (suite).

1693.

Iles Mariannes.
Histoire.
1693 (suite).

dans une prompte fuite vers les montagnes. Tout ce qui étoit dans la plaine, arbres, villages, églises, la forteresse même d'Agagna, rien ne put résister à la tourmente ou à l'inondation; beaucoup de personnes, de la capitale sur-tout et du bourg d'Omata, périrent dans ce commun désastre. Aussi le lendemain, quand le jour permit de voir les violens déchiremens que l'île avoit subis, la désolation fut générale; pas une maison n'étoit restée debout, et l'on n'apercevoit plus aucune trace de culture. Ce qui doit le plus surprendre, c'est que les îles voisines ne furent presque pas endommagées : la violence de l'ouragan s'étoit concentrée principalement sur Gøam.

Toutes les haines se turent devant une si funeste calamité, dont les insulaires et les Espagnols s'empressèrent de concert à faire disparaître les traces. Tandis que les uns ensemençoient de nouveau les champs, reconstruisoient les maisons, les riches se dispuoient l'honneur de réédifier les églises. Ayihi se chargea de celle d'Agagna, Alonso Soon en fit autant à Agat, P-høgon à Føgna, Djao à Pago; enfin le gouverneur réserva pour sa tâche particulière les églises de Mérizo et d'Omata. Ce fut même dans cette dernière place qu'il crut devoir établir alors le siège de son gouvernement, et celui de la garnison, qui, jusqu'à cette époque, avoit été fixé à Agagna. Ce changement ne fut malheureusement pas favorable à D. Damian; sa santé, déjà affoiblie, s'altéra de plus en plus, et il succomba enfin à une cruelle hydropisie, le 16 août 1694, laissant D. Quiroga à la tête du gouvernement.

On avoit besoin d'un homme de ce caractère pour ramener l'ordre et la prospérité dans la colonie. En faisant revenir les troupes à Agagna, il satisfît aux desirs des soldats, et fit renaître, par sa fermeté et sa justice, une discipline depuis trop long-temps relâchée.

Le plus cher desir de ce célèbre gouverneur étoit de voir le christianisme solidement établi dans l'archipel des Mariannes. Ayant donc tout préparé pour un voyage à l'île Rota, il s'y rendit dans les premiers jours du mois d'octobre. Les insulaires, dont il étoit fort aimé, le reçurent à bras ouverts, et furent les premiers à présenter leurs enfans, au nombre de cent cinquante, pour qu'on leur administrât le baptême. Satisfait d'une expédition si heureuse, Quiroga revint à Agagna, où il fit, pendant

l'hiver, toutes les dispositions nécessaires à la conquête des îles qu'il n'avoit pu encore soumettre, et sur lesquelles s'étoient retirés les principaux rebelles.

Iles Mariannes
Histoire.
1694 (suite).

Ce fut le 11 juillet de l'année suivante qu'il se mit en mer, avec une frégate et vingt pirogues suffisamment équipées de marins et de soldats. A son arrivée, les Saypanois s'avancèrent pour l'empêcher de débarquer; mais quelques décharges de mousqueterie les ayant promptement mis en fuite, les Espagnols s'avancèrent sans obstacle jusqu'au centre de l'île, et ne tardèrent pas à en soumettre entièrement les habitans. *Je ne viens point pour vous faire la guerre, leur dit Quiroga, mais pour vous demander d'écouter les prédicateurs de l'évangile, et d'être dociles à leurs instructions.* Ils lui promirent ce qu'il voulut.

1695.

Tout étant réglé de ce côté, Quiroga, avec son escadrille, se rendit à Tinian, où à peine trouva-t-il quelques individus, les naturels s'étant retirés sur la petite île Agoigan. Cette île, haute et escarpée, située au Sud-Ouest de la première, dont elle n'est séparée que par un espace d'une lieue et demie (pl. 59), s'élève au milieu de la mer comme un rempart : au premier aspect on la croiroit inaccessible, et elle le seroit en effet, s'il ne s'y trouvoit deux ravines, praticables à la rigueur, mais d'un accès fort épineux. C'est là que les Tinianais, décidés à se défendre jusqu'à la mort, s'étoient fortifiés. Ni menaces ni promesses ne purent les amener à soumission; Quiroga se vit donc obligé de tenter, pour les y réduire, les moyens de contrainte dont il dispoit, entreprise non moins téméraire que difficile. Il divise en conséquence ses forces en deux corps, qui d'abord s'avancent chacun vers une des ravines; voyant ensuite que celle de l'Est étoit trop rude à gravir, il dirige une attaque générale de l'autre côté. Là, il anime les troupes par son exemple, et ordonne l'assaut, qui commence aussitôt avec intrépidité. Cependant les insulaires font pleuvoir une énorme quantité de pierres et de quartiers de roche sur les assaillans, qui, pour ne pas être ensevelis sous leur masse, prennent le parti de se replier vers une pointe voisine. Cette inaction ne pouvant convenir au courage bouillant du sergent Juan Perrez Vello et du capitaine Pablo de la Cruz, ils s'avancent pour escalader les rochers, et s'y cramponnent avec les mains, sans calculer le péril auquel ils

Iles Mariannes. s'exposent : électrisés par l'exemple , leurs compagnons s'empres-
 Histoire. l'envi de les suivre , et tous ensemble montent avec intrépidité jusqu'aux
 1695 (suite). retranchemens ennemis , dont ils parviennent enfin à s'emparer. Cette
 action hardie intimida tellement les assiégés , que sur-le-champ ils ren-
 dirent les armes et demandèrent quartier. On y consentit , à condition
 qu'ils viendroient avec leurs familles habiter l'île Gøam , pour y accomplir
 les devoirs de vassaux du roi d'Espagne , mesure qui fut exécutée dès le
 lendemain.

La victoire d'Agoigan , remarquable comme fait d'armes , eut des
 conséquences très - importantes. La nouvelle en étant parvenue bientôt
 jusqu'aux îles Gani (1) , engagea les habitans à se soumettre sans coup
 férir. Et comment eussent-ils conservé quelque espoir d'une résistance
 efficace , après la prise d'un retranchement qu'ils regardoient comme
 inexpugnable ! Un aussi brillant avantage ne satisfit cependant pas tout-
 à-fait Quiroga , qui voulut encore forcer les insulaires à quitter leurs îles
 natales pour venir habiter Saypan et s'y faire instruire dans la religion
 catholique : beaucoup obéirent ; et depuis cet instant , on vit les Mariannes
 jouir d'une paix parfaite et non interrompue. Ces succès furent dus uni-
 quement à l'habileté et à la conduite mesurée autant que courageuse du
 général : *Tanto haze un hombre , si es hombre !* dit l'auteur espagnol de
 qui nous empruntons cette réflexion.

1696. Content de la campagne qu'il venoit de terminer , Quiroga revint à
 Agagna entouré d'une réputation justement acquise , et remit , l'année
 suivante, les rênes du gouvernement à D. José Madrazo. Ce dernier ,
 ayant appris que quelques insulaires des îles Gani , ne voulant pas se
 rendre à Saypan , étoient parvenus à gagner du temps sous divers pré-
 textes , et qu'à ces mécontents s'étoient réunis plusieurs hommes des
 autres îles , se détermina , pour en finir , à envoyer contre eux une esca-
 drille de cent douze pros , aux ordres du capitaine Sebastian Luis Ramon ,
 homme plein de valeur et d'expérience. L'expédition quitta Gøam en
 1698. septembre 1698 , accompagnée du P. Gérardo Bovens , supérieur de
 Saypan , de douze soldats espagnols , et d'un grand nombre de guerriers

(1) C'est le nom qu'on donne , avons-nous dit déjà , à celles des îles Mariannes qui sont au Nord de Saypan.

indigènes. Six mois furent employés à cette tournée, qui eut tout le succès qu'on s'en étoit proposé. Depuis lors, le christianisme fut établi aux Mariannes d'une manière stable, et la conversion des insulaires se continua jusqu'à ce qu'il n'y eût plus un seul idolâtre dans les trois îles peuplées, Gøam, Rota et Saypan.

Iles Mariannes.
Histoire.
1699.

§. III.

Depuis l'entier assujettissement des Mariannes par les Espagnols, jusqu'au départ de la corvette l'Uranie de Gøam (1699—1819).

Après la conquête des îles Gani, les Espagnols étendirent sans résistance leur pouvoir sur la population de l'archipel, entièrement agglomérée alors. Mais, se croyant désormais dégagés d'inquiétudes, ils dédaignèrent de suivre cet esprit de justice que le besoin de ménager des hommes entreprenans et redoutables avoit jusque-là forcé d'observer : d'énormes vexations furent la conséquence de ce malheureux système, dont nous allons avoir bientôt occasion de signaler plus particulièrement les abus.

D. Madrazo eut pour successeur, en 1700, D. José Francisco Médrano y Asiain, qui, après une administration de quatre ans, fut remplacé lui-même par D. Antonio Villamor y Vadillo. Ce fut sous le gouvernement de ce dernier que mourut, à Gøam, en avril 1701, le maréchal-de-camp D. Antonio Ayihi, l'un des Mariannais les plus fidèles et les plus dévoués. Avant sa conversion au christianisme, sa force extraordinaire et sa valeur le rendirent un objet de terreur pour les habitans; mais il ne fut pas moins respecté par sa bonté que par la générosité de son ame. Depuis l'instant où il eut reçu le baptême, on ne le vit jamais manquer ni à la foi qu'il professoit, ni aux obligations qu'elle lui avoit fait contracter. Parmi tous les actes de vertu qu'il s'honoroit de pratiquer, celui qui lui coûta le plus peut-être, ce fut de pardonner à la personne qui, mariée avec lui en face de l'église, l'avoit quitté pour vivre avec un autre; conduite d'autant plus remarquable, que, parmi les insulaires, l'opinion couvroit de honte ceux qui revenoient avec leurs femmes après un semblable délaissement. Les obsèques d'Ayihî se firent

1700.
1704.

Dd*

Iles Mariannes. avec une grande solennité : plusieurs capitaines espagnols portèrent le
 Histoire. corps ; et le reste de la garnison, ayant à sa tête D. Quiroga, alors simple
 1704 (suite). commandant des troupes, l'accompagna jusqu'au lieu de la sépulture.

1705. Dampier, capitaine du corsaire *le Saint-Georges* (1), jeta l'ancre un instant, en avril 1705, à l'extrémité méridionale de Rota, et fut bien accueilli des indigènes, qui lui apportèrent, dans leurs pirogues, divers rafraîchissemens, en échange desquels ils reçurent du tabac et quelques morceaux de toile.

Cependant, les plaintes élevées par les insulaires trouvèrent dans le jésuite José de Texada, procureur général de la vice-province des Mariannes, un éloquent et courageux interprète. Dans un mémoire adressé au gouverneur des Philippines, il énumère les excès dont tant d'insulaires sont les victimes, et présente le tableau de leurs misères, espérant qu'il sera mis sous les yeux du Roi.

Ces infortunés, dit-il, gémissent sous l'oppression et l'injustice. Accablés par les travaux pénibles auxquels on les contraint, ils ne reçoivent ni salaire, ni dédommagement, sous prétexte qu'ils sont commandés pour le service du Roi et pour le bien public ; le tout, sans égard aux ordonnances et aux privilèges promulgués par Sa Majesté en faveur des Indiens : car aucun de ces actes augustes n'est observé aux Mariannes, où l'on force à-la-fois les hommes et les femmes à cultiver la terre et à donner gratuitement les denrées qui leur appartiennent, pour la nourriture des soldats et des autres Européens de la colonie. Il en est de même des contributions en bestiaux, du transport de lourds fardeaux, de la construction des maisons, de la filature des cordes, &c., occupations qu'on leur impose, sans nulle autre compensation que quelques feuilles de tabac qui leur sont distribuées de loin en loin.

Les principales causes de ces injustices sont, poursuit le défenseur des insulaires, le défaut de numéraire, et sur-tout de petite monnaie ; le manque de mesures fixes et d'un tarif juste et constant du prix des choses (2) ; l'abus

(1) Funnel, embarqué avec Dampier, d'abord en qualité de maître d'hôtel, puis d'élève de la marine, a écrit l'histoire de ce voyage avec un défaut choquant de véracité, que Burney a fait remarquer. (*Voyez Burney's Chronological History, &c.* t. IV.)

(2) Selon leur caprice, les gouverneurs se permettoient, soit de baisser le prix des denrées,

introduit par les gouverneurs, d'augmenter le nombre des salariés de l'île, au détriment des pauvres Indiens; l'interdiction dont les naturels sont frappés, de se livrer à certaines cultures, et particulièrement à celle du tabac; enfin, l'imposition tout-à-fait arbitraire des charges les plus onéreuses.

Iles Mariannes.
Histoire.
1705 (suite).

Après avoir signalé les vices administratifs, le P. Texada indique les voies qui lui semblent propres à y remédier; et il le fait avec tant de lucidité et de sagesse, qu'après en avoir délibéré dans son conseil, le gouverneur des Philippines crut devoir envoyer cet écrit à la cour d'Espagne. Sa Majesté fit droit à d'aussi justes plaintes, en rappelant les dispositions législatives précédentes, et en ordonnant la mise en jugement des autorités prévaricatrices.

1707.

Ces mesures, qui probablement ne furent point mises à exécution, n'effrayèrent pas D. Juan Antonio Pimentel, qui succéda, en 1709, à Villamor, et signala son gouvernement par les plus cruelles vexations et des dilapidations de toute espèce.

1709.

Ainsi, lorsque Woodes Rogers eut jeté l'ancre à Goam, le 10 mars 1710, Pimentel lui fournit des vivres de journalier et des provisions de campagne, qu'il se fit payer très-chèrement. Mais si cet homme avide entendoit à merveille ce qui touchoit à ses propres intérêts, il se montra moins habile à défendre la colonie contre une agression étrangère. En effet, trois frégates anglaises s'étant présentées, le sommèrent de les ravitailler; aussi imprévoyant qu'intéressé, il ne s'étoit entouré d'aucun moyen de défense, et force lui fut de souscrire à tout ce qu'on voulut exiger. Dans cette circonstance, les pauvres insulaires furent encore obligés de se dépouiller, et de se laisser ravir le fruit de leurs sueurs, pour éviter les violences dont les menaçoit le commandant anglais. Cet événement malheureux produisit néanmoins un effet utile, en engageant plus tard le gouverneur des Philippines à envoyer aux Mariannes la quantité d'armes à feu et de poudre de guerre nécessaire à la sûreté du pays.

1710.

Nous serions entraînés trop loin, si nous cherchions à énumérer toutes soit de le hausser parfois au double et au quadruple de la valeur ordinaire, ce qu'ils faisoient en général pour s'assurer d'énormes bénéfices dans leurs illicites spéculations commerciales.

Iles Mariannes. les concussions , tous les abus de pouvoir, dont Pimentel se rendit
 Histoire. coupable par son insatiable rapacité ; il suffira de dire qu'elles détermi-
 1710 (suite). nèrent les officiers de la garnison, les ecclésiastiques et autres principaux
 1712. habitans de l'île , à se réunir et à porter contre lui, en 1712, des
 plaintes plus amères encore que celles dont le P. Texada s'étoit déjà
 rendu l'interprète. Cependant, nous le répétons, les ordonnances royales
 étoient remplies de dispositions généreuses prises en faveur des Indiens,
 et contrastoient de la manière la plus frappante avec la grande sévérité,
 le raffinement de fiscalité, de barbarie et de despotisme du gouverneur.
 Ainsi gémissaient sous un régime vexatoire la plupart des colonies espa-
 gnoles, soumises en apparence aux réglemens les plus doux et les plus
 paternels !

Les soldats eux-mêmes n'avoient pas moins à souffrir des excès de
 D. Pimentel : ils l'accusoient d'avoir vendu pour son compte particulier,
 non-seulement les vivres et les vêtemens qui leur appartenoient, mais en-
 core un grand nombre d'objets destinés à la défense de l'île, tels que fusils,
 carabines, sabres, épées et autres armes ; d'avoir, à l'occasion de la fête
 de la Conception, pour laquelle il n'avoit fait aucune dépense, porté sur
 ses comptes une somme de 400 piastres ; d'avoir retenu une partie de leur
 solde, en renvoyant de vieux soldats, pour mettre à leur place ses do-
 mestiques ; enfin, de devoir à la garnison 30 000 piastres ; &c. &c.

On sera peu étonné, d'après ce qui précède, qu'une aussi vicieuse ad-
 ministration ait donné les déplorables résultats consignés dans la relation
 du voyage de le Gentil de la Barbinais, premier Français qui ait abordé
 1716. à Gøam. Ce navigateur alla y rejoindre, au mois de mai 1716, trois
 vaisseaux partis avec lui de France pour le Pérou. Il nous peint la
 colonie dans un état pénible de souffrance, en proie aux vols, aux
 assassinats, maux qui proclament une absence totale de police ; les
 naturels gémissant sous la plus dure oppression, abattus au physique
 et au moral, rongés par la lèpre, et succombant de jour en jour sous
 les mauvais traitemens : « au point, dit-il (1), que leur nombre, qui,
 » lors de la conquête entière des îles, étoit de 15 000 à 20 000, se

(1) *Voyage autour du monde*, par le Gentil de la Barbinais, et *Histoire générale des voyages*.

» trouvoit réduit, en 1716, c'est-à-dire dix-huit ans après, à 1 500 habitants (1). »

Iles Mariannes.

Histoire.

1716 (suite).

La cour d'Espagne ne put refuser la justice que réclamoient si hautement les doléances des principaux colons des Mariannes, et elle ordonna la mise en jugement de l'indigne gouverneur; mais Pimentel s'étoit procuré des richesses par ses rapines, et ses rapines furent rachetées par ses richesses. Tout ce que les Mariannais y gagnèrent, et c'étoit beaucoup, fut d'en être débarrassés; D. Luis Antonio Sanchez y Tagle lui succéda en 1720.

1720.

Il gouvernoit depuis un an, lorsque l'Anglais Clipperton (2), faisant route pour la Chine, toucha à Gøam, le 13 mai: il avoit à bord un Espagnol, le marquis de la Vieille-Roche, qu'il avoit fait son prisonnier, et qui, sur la promesse que fit D. Tagle de payer sa rançon, eut la liberté d'aller à terre; mais quand il y fut, le gouverneur, pour éluder sa parole, réclama de Clipperton des bijoux et d'autres objets précieux, volés, prétendoit-il, au marquis. Comprenant bien qu'il n'obtiendrait rien par la douceur, le capitaine anglais leva l'ancre, résolu de se rendre maître d'un navire espagnol mouillé près de la côte. Mais son vaisseau échoua sur un banc; et lorsque, après plusieurs heures de travail, pendant lesquelles l'artillerie ennemie lui tua quelques hommes, il fut parvenu à se tirer de cette position fâcheuse, il jugea à propos de continuer sa route.

1721.

Cette même année, deux pirogues carolinoises, les premières qu'on eût vues aux Mariannes depuis que les Européens y étoient établis, arrivèrent à Gøam, l'une à Tarofoto, l'autre à Oroté. Les détails intéressans qu'elles fournirent aux missionnaires sur l'île Farroïlep, d'où elles étoient parties,

(1) Les états officiels de population, que je rapporterai ailleurs, ne sont point entièrement d'accord avec ce que la Barbinais dit ici. A la vérité, nous ne savons pas à combien le nombre des habitans se montoit lors de la conquête complète de ces îles par les Espagnols, et je veux bien admettre qu'elle ait été de 15 000 ames, ainsi que cet auteur l'indique; mais nous avons de fortes raisons de croire qu'en 1716 elle étoit de plus de 1 500. En effet, le premier recensement régulier des indigènes, fait en 1710, donne pour Gøam 3 072 ames, et 467 pour Rota, formant en tout 3 539; car alors Tinian étoit aussi déjà dépeuplée. En 1722, la population générale des insulaires se trouvoit réduite à 1 936 ames; or il n'est pas probable qu'elle eût été moindre en 1716, c'est-à-dire sept ans auparavant.

(2) *Voyage de Clipperton et de Shelvocke*, dans Burney, t. IV.

Iles Mariannes. engagèrent l'un d'eux, le P. Cantova, à s'y rendre. On a vu plus haut, Histoire. dans l'esquisse de l'histoire des Carolines, qu'il chercha vainement cette 1722. île depuis le 11 mai jusqu'au 6 juin 1722.

Les désordres que nous avons signalés continuèrent long-temps encore sous divers gouverneurs, au mépris des ordres réitérés de la cour d'Espagne pour les faire cesser et des lois protectrices des malheureux indigènes. La diminution du nombre des habitans suivit une progression rapide; et quoique la sollicitude royale demandât souvent des renseignemens à ce sujet, il est fort douteux que les véritables causes en aient jamais été exposées, et très-certain, du moins, qu'on n'y apporta aucun remède.

1731. Le 11 février de l'année 1731, le P. Cantova partit une seconde fois de Gøam pour aller à la recherche des Carolines, et arriva heureusement cette fois-ci à Mogmog, puis à Falalep. Il reçut, peu de temps après, la couronne du martyr, sur la première de ces îles.

1735 D'après les représentations faites en 1735, par le gouverneur, sur la décroissance progressive de la population, le roi crut ne pouvoir mieux remédier au mal qu'en prescrivant d'envoyer tous les deux ans, de Manille aux Mariannes, cinq ou six familles philippinoises, pour les y faire jouir de tous les privilèges accordés jusque-là aux colons. Cette 1741. cédule royale, quoique datée de 1741, ne parvint à Gøam qu'en juin 1743; aussi est-ce alors seulement que le développement de la population coloniale a commencé à devenir sensible.

1742. L'année 1742 est remarquable par l'arrivée à Tinian du commodore Anson, dont les aventures sont généralement connues. D. Miguel Fernandez de Cardenas gouvernoit en ce moment les Mariannes.

1750. Sous son administration et celle de ses successeurs, les naturels continuent de traîner une existence que l'excès du malheur rend quelquefois criminelle. Les uns s'arrachent la vie, qu'ils ne peuvent plus supporter; d'autres se procurent, par l'assassinat, une justice que l'autorité leur refuse. Mais jamais ces crimes ne furent plus nombreux que sous l'administration de D. José de Soroa, qui arriva au gouvernement des 1759. Mariannes en 1759. On doit cependant à cet officier le rétablissement de la ferme royale de San-José de Dandan, et un recensement des terres cultivables des environs.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 217

Dans le cours de son voyage autour du monde, le commodore Byron relâcha, en 1765, quelques jours à Tinian : sa relation est universellement connue. Iles Mariannes.
Histoire.

Deux ans après, on enjoignit de nouveau aux ecclésiastiques de ne plus enseigner la doctrine chrétienne aux naturels en employant la langue mariannaise, dont on s'étoit servi jusqu'alors ; on craignoit que celle-ci se confondant avec l'espagnol, il ne résultât de ce mélange un langage inintelligible : ce dernier idiome étoit le seul qu'on devoit suivre désormais. 1767.

Cette même année, le capitaine anglais Wallis s'arrêta à Tinian, et l'année suivante on vit arriver Pagès à Gœam : D. Henrique de Olavide y Michelana en étoit gouverneur à cette époque. Son administration, sous laquelle continuèrent les anciens désordres, n'offre de remarquable que le départ des Jésuites missionnaires, expulsés en 1769 des Mariannes, comme ils l'avoient été déjà de toutes les autres colonies espagnoles. Cinq religieux Augustins remplacèrent ces zélés et savans propagateurs de la religion chrétienne ; l'un fut destiné à Rota, le deuxième à Agagna, et les trois autres s'établirent ailleurs sur divers points de Gœam. 1768.
1769.

Un nouvel abus d'autorité étoit venu couronner tous les autres : au mépris des droits légitimes des colons, le gouverneur, les corrégidors, les alcades, avoient usurpé le monopole du commerce ; un ordre du roi, du mois de juillet 1770, en rendit le libre exercice à toutes les classes d'habitans. 1770.

Après tant de commandans avides et cruels, on ne peut voir sans plaisir l'administration de ces îles confiée, en 1771, à D. Mariano Tobias, homme instruit, généreux et plein de zèle pour la mission dont il étoit chargé. Sans lui attribuer, comme le fait Raynal, l'importation du riz et du sucre aux Mariannes, ce qui est formellement démenti par les faits, nous le louerons d'y avoir, dès son arrivée, introduit le ~~maïs~~ ^{de nouvelle} et favorisé l'agriculture en se montrant lui-même agriculteur. Non content de relever, autant qu'il le pouvoit sans trop blesser l'orgueil de ses compatriotes, la condition des naturels, et de faire, par une équitable répartition de droits, disparaître d'injurieux privilèges, il sollicita continuellement, en faveur de ses administrés, des ordonnances royales ; puis 1771.

Iles Mariannes. afin d'ouvrir un débouché facile aux produits indigènes, il obtint que ces
 Histoire. matières seroient à l'avenir transportées aux Philippines sur les galions qui
 1771 (suite). alloient annuellement d'Acapulco à Manille, en passant par Gœam.

Le capitaine Crozet, commandant les navires français *le Mascarin*
 et *le Marquis de Castries*, expédiés de l'Île-de-France pour reconduire
 à Taïti l'Indien qu'avoit emmené à Paris M. de Bougainville, relâcha
 1772. à Gœam en septembre 1772, et fut comblé d'attentions et d'égards par
 D. Tobias (1).

Les fonctions de ce gouverneur durèrent trop peu de temps pour le
 bonheur des insulaires; il fut remplacé en 1774 par D. Antonio Apodaca,
 1774. qui, au lieu de l'imiter, aima mieux suivre la voie des vexations et de
 l'arbitraire que ses autres prédécesseurs lui avoient tracée.

L'agriculture étoit encore si peu développée, que les Mariannes étoient
 presque hors d'état de fournir au-delà de la subsistance des habitans.
 Aussi, lorsqu'en 1775 la frégate de guerre *la Conception*, chargée de
 1775. troupes de débarquement, eut le malheur d'échouer sur la côte de
 Somaye dans le port San-Luis, le grand nombre de bouches qu'elle jeta
 dans l'île y produisit la disette. L'équipage, et ce qu'on avoit pu sauver
 du matériel de ce bâtiment, ne purent être transportés à Manille que
 l'année suivante.

Il fut enjoint de nouveau aux ecclésiastiques de ne se servir auprès
 des naturels que de la langue castillane : pour rendre cet ordre d'une
 exécution plus facile, on prescrivit l'établissement d'écoles où cette
 langue seroit enseignée, et il fut résolu de confier de préférence à ceux
 qui la connoïtroient divers emplois subalternes dans les villages. La
 construction d'un hôpital militaire à Gœam fut aussi résolue; et l'au-
 torité supérieure des Philippines blâma hautement le gouverneur d'avoir,
 soit dans la punition des délits militaires, soit dans sa conduite avec les
 Indiens, suivi plutôt son caprice que les réglemens.

(1) Ces vaisseaux laissèrent à Gœam beaucoup de soufre et de pierres à fusil. En 1815
 ou 1816, mourut le dernier Français des cinq qui quittèrent sur cette île le capitaine Crozet :
Pierre Coutineau, c'est ainsi qu'il se nommoit, avoit été tambour sur une des corvettes, et,
 après quelques années de séjour à Gœam, il s'y étoit marié et avoit entièrement oublié sa
 langue maternelle; sa veuve et sa fille, bien vieilles toutes deux, existoient encore à Agagna
 en 1819. Les matelots de l'*Uranie* furent reçus chez elles en amis et en compatriotes.

A D. Apodaca succéda, en 1776, D. Felipe de Cerain, homme très-riche, mais original jusqu'à la folie. On concevra quels devoient être le caractère et le gouvernement d'un tel homme, par ce trait de sa conduite intérieure. Occupations, repas, rien chez lui n'étoit réglé : il demandoit à dîner n'importe à quelle heure du jour ou de la nuit, et le domestique qui lui servoit un plat le premier recevoit de sa main trois réaux ; quelque empressé néanmoins que fût le zèle de ses gens, son impatience le devoit parfois encore ; il couroit lui-même à la cuisine, et mangeoit sur les fourneaux les mets brûlans et à demi cuits. Malgré ces travers bizarres, plusieurs vertus le distinguoient : il étoit humain, généreux, mais n'avoit malheureusement aucune tenue.

Iles Mariannes.
Histoire.
1776.

Au nombre des maladies importées par les Européens aux Mariannes, la petite vérole étoit une des plus redoutées : ses ravages furent très-meurtriers en 1779 ; et l'on remarque en effet, sur les états de population de cette époque, une diminution considérable. Six ans plus tard, une ordonnance du roi indiqua les mesures qui devoient être prises à l'avenir contre ce fléau.

1779.
1785.

D. Cerain fut remplacé, en 1786, par le lieutenant-colonel D. José Arlequi y Leos, qui à un grand mérite personnel joignoit toutes les qualités d'un bon gouverneur. Son administration fut salubre et réparatrice ; cependant tous ses soins ne purent arrêter les crimes, conséquences nécessaires d'une démoralisation antérieure : il fit juger une femme adultère, pour avoir fait périr le fruit de ses coupables liaisons ; plusieurs causes furent intentées aussi pour viol, vol, blessures, &c.

1786.

Le roi ordonna qu'à l'avenir la dîme perçue sur les terres possédées par des Espagnols ou par des Indiens sujets de Sa Majesté, seroit à la charge, non des fermiers, mais des propriétaires.

Le gouvernement de D. Arlequi est remarquable en ce qu'il vit arriver la population de Gœam au dernier terme du décroissement qu'elle suivoit depuis long-temps ; parvenue à 1318 individus, elle a, dès 1786, pris une marche ascendante qu'ont arrêtée quelquefois mais que n'ont pu changer de légers incidens.

Trois tamors carolinois arrivent à Gœam en 1787 dans deux pirogues poussées par la tempête ; les treize hommes qui les montoient sont ac-

1787.

- Iles Mariannes. cueillis avec bonté par le gouverneur, et repartent la même année pour regagner Lamoursek, leur île natale, d'où ils étoient partis.
- Histoire. 1787 (suite). L'exécution lente et incomplète des mesures relatives à la propagation de la langue castillane, donna lieu, en 1787 et 1789, à d'autres ordres plus impératifs d'établir de nouvelles écoles aux Mariannes, et d'interdire absolument aux naturels l'usage de leur idiome national. Les autorités subalternes ou chefs de villages reçurent en même temps le titre de *gobernadorcillo*.
1789. Informé des visites que les Carolinois faisoient à Gœam, le gouverneur général des Philippines ordonna, par sa dépêche du 20 juin 1791, qu'ils fussent accueillis et traités avec bonté. On espéroit par-là les exciter à multiplier leurs voyages, et engager peut-être quelques-unes de leurs familles à s'établir aux Mariannes : dès-lors les relations devenues plus intimes auroient permis de se concilier la confiance entière de ces étrangers, et de travailler avec succès à leur conversion au christianisme.
1791. La lèpre ayant fait de nouveaux progrès, et l'hôpital consacré à ce genre d'infirmité étant devenu insuffisant, on en construisit un second, ce qui donna les moyens de placer les malades des deux sexes dans des bâtimens séparés.
1792. En 1792, le célèbre navigateur espagnol Malaspina, voyageant en découvertes, après avoir vu les îles Tinian et Rota, vint relâcher à Gœam. Les Mariannais témoignaient toujours une répugnance invincible à cesser de parler leur langue maternelle : on crut pouvoir stimuler leur inertie, en faisant à l'amour-propre un nouvel appel, plus sérieux et plus exclusif; des ordres, arrivés en 1793, enjoignirent de ne confier les emplois publics qu'à des naturels qui sauroient l'espagnol, et d'admettre à les remplir, sous cette condition, même les hommes des classes inférieures, à l'exclusion de ceux d'un rang plus élevé.
1793. Certains abus, tolérés par l'autorité coloniale, se renouveloient avec si peu de précaution et de pudeur, qu'en 1794, le gouverneur général des Philippines fut obligé de défendre expressément à D. Manuel Muro, parvenu cette année au gouvernement des Mariannes, de laisser équiper à l'avenir des embarcations particulières avec les soldats et autres employés de Sa Majesté, comme aussi de permettre qu'elles fussent
- 1794.

armées avec les voiles, menues armes, canons et autres effets appartenant à l'État.

Iles Mariannes.

Histoire.

1794 (suite).

Trois Carolinois partis de l'île Gouliay, et long-temps battus par la tempête, arrivèrent enfin à Gøam, cette même année, dans l'état le plus misérable : ils y reçurent les secours que l'humanité prescrit.

Cependant l'abondance étoit loin de régner aux Mariannes; la disette même s'y faisoit cruellement sentir, attendu que les vivres qu'on avoit demandés aux Philippines pour la nourriture des troupes avoient été impitoyablement refusés. Pour prévenir le retour de pareilles calamités, le roi ordonna, en 1796, que dorénavant on enverroit chaque année, de Manille à Gøam, une certaine quantité de poissons secs et de riz.

1696.

Le chef d'escadre D. Ignacio Maria de Alava mouilla, au mois de décembre, en rade d'Omata, avec sa division. Le navire anglo-américain *l'Experiment* se perdit sur Tinian à la même époque.

Sous le gouvernement de D. Muro, tous les genres de désordres déjà signalés éclatèrent avec une nouvelle violence. La corruption des mœurs, à laquelle la religion négligée n'imposoit plus de frein, donnoit naissance à une foule de crimes que la sévérité des lois pouvoit à peine réprimer. Les ecclésiastiques des Mariannes étoient loin de déployer ce dévouement et ce zèle apostolique qui caractérisoient si bien les missionnaires jésuites; l'oubli des devoirs alla même au point que la garnison et les principaux habitans jugèrent convenable de faire parvenir au gouverneur des Philippines leurs doléances à cet égard : ils exposoient qu'on ne disoit plus la messe, même à Gøam, et qu'on étoit privé de toute espèce de secours spirituels à Rota, où le P. Francisco-Tomas de Santa-Rita, nommé curé de cette île, avoit positivement refusé de se rendre.

Un fort fut bâti, en 1799, sur l'emplacement où avoit été martyrisé, plus d'un siècle auparavant, le P. Sébastien de Mauroy; on donna à cette forteresse, en mémoire de ce douloureux événement, le nom de *Santa-Cruz de los Dolores*, ou simplement de *Santa-Cruz*.

1799.

Au gouverneur D. Muro succéda, en 1802, D. Vizente Blanco, capitaine d'infanterie, qui n'eut pas le bonheur de voir la morale publique s'améliorer sous son administration. La justice eut à punir des vols, des meurtres, des viols, et un forfait nouveau jusqu'alors, dans la personne

1802.

Iles Mariannes. d'un père qui, indigne de ce nom, avoit consommé sur sa propre fille le double crime d'inceste et d'adultère.

Histoire.

1802 (suite).

Le navire *la Maria*, de Boston, destiné à faire la pêche des holothuries aux Carolines, ayant relâché à Gøam, le major D. Luis de Torrès saisit cette occasion pour aller rendre visite à ses amis de l'île Gouliay, qui, depuis long-temps, ne venoient plus aux Mariannes.

1806. L'état de corruption dans lequel la colonie étoit plongée ne fit que s'aggraver encore après l'arrivée, en 1806, du gouverneur D. Alexandro Pareño, celui de tous qui a, dit-on, par son insatiable cupidité, laissé après lui de moins honorables souvenirs.

1807. Un ouragan avoit détruit, au mois d'avril de l'année précédente, un grand nombre d'habitations; pendant deux ans elles restèrent en ruine; encore ne furent-elles relevées que sur un ordre formel du gouverneur des Philippines.

Une pirogue carolinoise de l'île Rouk fut jetée sur la côte orientale de Gøam : malgré son manque absolu de vivres, l'équipage, composé de quinze personnes, frappé d'une terreur panique, se remit en mer précipitamment; mais ayant heureusement été rencontré par la flotte de Lamoursek, qui se rendoit elle-même aux Mariannes avec le roi des Carolines en personne, cette embarcation reçut les secours dont elle avoit le plus urgent besoin.

1809. La vaccine étoit depuis peu introduite aux Mariannes, lorsque le gouverneur des Philippines rendit, en 1809, les gobernadorcillos responsables, sous peine d'amende, de la conservation de ce précieux préservatif; il ne paroît pas cependant que cet ordre ait beaucoup excité leur surveillance, car dix ans après, quand *l'Uranie* aborda sur ces rivages, le vaccin ne s'y trouvoit déjà plus.

Nous n'avons pu savoir exactement l'époque à laquelle les moines de Saint-Augustin furent remplacés par des religieux doctrinaires. L'un de ces derniers, le P. Cristoval y Bañez de Sant-Onofre, avoit demandé au gouverneur des Philippines la suppression des villages de Tépongan et d'Apørgøan : celui-ci la refusa, en août 1809, quant au premier de ces villages, comme contraire au vœu des habitans, et décida que ceux d'Apørgøan, composé seulement de trois maisons, pourroient, s'ils y

consentoient, être réunis à la bourgade de Mongmon. Plusieurs de ces religieux doctrinaires existèrent aux Mariannes jusqu'en 1815; mais en 1819 il n'y en avoit plus dans tout l'archipel qu'un seul, qui étoit curé d'Agagna.

Iles Mariannes.
Histoire.
1809 (suite).

On accuse D. Pareño d'avoir accablé les Mariannais de vexations et de corvées, sans que, pendant toute la durée de sa gestion, il ait rien payé, soit pour les travaux publics qu'il fit exécuter, soit même pour ceux qu'il commanda pour son propre compte. Aussi, après son départ, les malédictions des habitans le poursuivirent, et dix-neuf causes criminelles, assure-t-on, furent dirigées contre lui à Manille : mais déjà une partie de sa grande fortune, fruit des exactions dont on l'accusoit, lui avoit acquis de puissans protecteurs; au lieu d'être puni, il parvint, selon l'opinion reçue à Gøam, à se faire accorder les récompenses dues aux talens et aux plus loyaux services. On imaginera sans peine ce qu'a pu être la morale publique sous une telle administration : les excès, les désordres et les crimes furent plus nombreux que jamais; la vie licencieuse des veuves, les adultères des femmes mariées, la subornation et l'abandon des filles, portèrent le scandale ou la terreur dans les familles; nombre de fonctionnaires donnèrent leur démission; et plusieurs habitans, abandonnant leurs demeures, cherchèrent dans les antres sauvages des montagnes un refuge contre les vices de la société.

Dans le courant de juin 1811, D. Pareño fut informé qu'il y avoit à Saypan et à Tinian neuf Anglo-Américains et vingt-huit naturels des îles Sandwich, au nombre desquels on comptoit sept hommes, quinze femmes et quelques enfans. Voici comment ils se trouvoient là. Un navire (anglais?), ayant eu le projet de se rendre de la côte Nord-Ouest d'Amérique à Canton, relâcha aux Sandwich, y reçut en complément d'équipage quelques Anglo-Américains, et enleva les indigènes qui lui avoient apporté des rafraîchissemens. Forcé ensuite, par le manque de vivres, de débarquer ces mêmes hommes à Tinian, il leur laissa de la poudre, des armes, un canot, et de plus des clous, quelques autres ferrailles, et tous les outils nécessaires pour construire un bâtiment. Les Anglo-Américains mirent aussitôt sur le chantier un petit navire; mais les Sandwichiens, mécontents, après l'avoir brûlé, se sauvèrent avec

1811.

Iles Mariannes. le canot à Saypan, en emportant toutes les armes et tous les outils.
 Histoire. Ce fut alors qu'ayant appris à Gœam l'existence de ces étrangers, le
 1811 (suite). gouverneur envoya un détachement de soldats bien armés pour s'en
 emparer, et que les ayant amenés à Agagna, il leur fut permis de s'y
 établir.

D. Pareño montra, par ses comptes, que la dépense de cette expédition s'étoit élevée à 529 piastres [2 872 francs], tant pour le paiement des pirogues que pour la gratification qu'il disoit avoir accordée au détachement.

1812. Le 25 septembre 1812, trop tard pour le bien de ces îles, D. Pareño remit enfin le gouvernement des Mariannes à D. José de Médinilla y Pinéda, lieutenant d'infanterie (1). L'administration paternelle de ce nouveau gouverneur ne tarda point à ramener le bonheur et le calme dans un pays qu'il eût été facile de rendre florissant, si les arbitres suprêmes de ses destinées l'avoient envisagé d'un œil moins prévenu : mais quel espoir de prospérité eût-il pu concevoir, lorsque les gouverneurs généraux des Philippines et les vice-rois du Mexique ne lui montroient qu'une malveillante indifférence. Naguère encore ils avoient proposé au roi d'Espagne de l'abandonner à son propre sort, ainsi que les îles Babuyanes, avec dix-huit ou vingt-deux mille chrétiens qui s'y trouvent, parce que, disoient-ils, ces colonies coûtent beaucoup et ne rapportent rien à l'Espagne.

Pendant les premiers temps de la gestion de D. Médinilla, on expédioit annuellement du Mexique à Manille les fonds nécessaires à l'administration des Mariannes ; mais instruit que, sous divers prétextes, le gouverneur des Philippines ne les faisoit pas parvenir à leur destination, on cessa tout envoi de cette nature, sur la présomption sans doute qu'on pouvoit bien s'en passer à Gœam. Des obstacles aussi peu motivés paralysèrent en partie les efforts de D. Médinilla pour améliorer la situation de ces îles ; et la guerre des Espagnols-Américains insurgés vint susciter

(1) Ce respectable officier, né à Séville, avoit demeuré trente-trois ans en Amérique, dont quatorze à Lima, d'où il fut envoyé à Manille en décembre 1809. Après un séjour de deux ans aux Philippines, il fut promu à la charge de gouverneur des Mariannes, qu'il occupoit encore en 1819, quand *l'Uranie* abandonna ces rivages.

de nouvelles entraves à son zèle, en rendant plus difficiles les communications entre Gœam et les Philippines. Iles Mariannes.
Histoire.

Le nombre des bâtimens qui relâchoient alors aux Mariannes étoit en général peu considérable. Depuis long-temps, les galions qui alloient d'Acapulco à Manille ne s'arrêtoient plus sur la route; en sorte que souvent plusieurs années s'écouloient sans qu'aucun navire étranger à la colonie parût même en vue de la côte. Il y a tel gouverneur qui, pendant toute la durée de ses fonctions, n'a vu d'autres vaisseaux que celui qui l'a apporté et celui qui est venu le reprendre.

La flotte carolinoise de Lamoursek, qui prit terre à Agagna en 1814, 1814. consistoit en dix-huit *pros* ou pirogues. Dans le courant de la même année, la frégate de la compagnie des Philippines, *le Santiago*, se perdit sur l'extrémité Sud du banc de Calalan, à l'entrée du port San-Luis (pl. 59). Ce navire portoit 512 000 piastres [2 780 160 francs] en espèces monnoyées, et pour une valeur supérieure en marchandises diverses: tout fut englouti par les flots. Cependant les sages dispositions prises par D. Médinilla, et l'activité qu'il déploya dans cette circonstance, permirent de retrouver ce que la mer n'avoit pu détruire. Des plongeurs carolinois retirèrent toutes les piastres, éparses sur le fond à une profondeur de plus de 13 pieds d'eau, et les remirent fidèlement au gouverneur; quantité d'autres objets d'armement et quelques marchandises furent également sauvés. Quant à la frégate, elle avoit tellement souffert qu'il fallut la démolir.

On apprit à Gœam, en 1815, qu'une colonie d'Anglo-Américains, 1815. d'Anglais et de Sandwichiens s'étoit établie sur l'île Grigan, l'une des plus septentrionales de l'archipel des Mariannes (voy. ci-après la carte de la page 229); des troupes furent envoyées pour la détruire et ramener à Agagna les quarante-huit personnes qui s'y trouvoient: les Sandwichiens seuls sont restés depuis dans cette dernière ville.

Quelques navires américains et anglais qui faisoient, en 1807, le commerce du bois de sandal, avoient successivement laissé sur Grigan cent personnes, parmi lesquelles on comptoit encore, en 1815, huit Anglo-Américains ou Anglais, seize femmes et huit hommes sandwichiens, enfin seize enfans métis. Le reste des colons s'étant brouillés avec ceux-

Iles Mariannes.
Histoire.
1815 (suite).

là, partirent dans une chaloupe pour se rendre sur une île voisine dont on ignore le nom, car D. Médinilla ayant fait faire à ce sujet de minutieuses recherches, on n'a jamais pu, jusqu'à présent, connoître quel a été leur sort. Un Anglais, dit-on, fut la cause de la division qui éclata dans cette société naissante, qui d'ailleurs étoit sans chef. Le but des fondateurs étoit, à ce qu'on présume, de faire de Grigan un lieu de relâche où leurs vaisseaux pussent trouver, sans se détourner de la route, quelques légumes et d'autres rafraîchissemens.

Le mouvement des navires dont on fut témoin cette année à Gøam est très-remarquable, puisqu'on eut successivement au mouillage le bâtiment à trois mâts portugais *le Mercurio*, la frégate russe *l'Orina*, le vaisseau espagnol *el Rey Fernando septimo*, enfin le navire anglais *l'Experiment*.

1817. Le brig de guerre russe *le Rurick*, naviguant en découvertes, relâcha aussi à Gøam en novembre 1817, et, cinq jours après, en repartit pour Manille.

Cette même année, la frégate de guerre *l'Argentina*, appartenant à l'Amérique espagnole insurgée, et commandée par un officier français nommé Hippolyte Bouchard, avoit établi sa croisière entre Manille et les Mariannes. D. Médinilla fut prévenu par le gouverneur des Philippines de se méfier de ce bâtiment, qui cherchoit à s'introduire dans les ports espagnols sous le pavillon de cette nation, en se disant expédié par le roi pour faire des découvertes scientifiques, mais, dans le fait, avec le but d'enlever l'argent des caisses royales et de frapper les habitans de contributions forcées. Pour éviter de tomber dans le piège, D. Médinilla prit, avec la plus grande activité, toutes les mesures qu'il jugea convenables à la sûreté de la colonie dont il étoit le chef. Des vigies furent établies sur les principales montagnes de l'île, afin de signaler l'apparition des navires suspects. Mais si ce vigilant gouverneur préserva Gøam de toute surprise, il ne put de même sauver le brigantin qui lui appartenoit personnellement, et qui, étant alors en mer, fut capturé dans le voisinage des Philippines par le navire ennemi.

1818. En décembre 1818, la frégate de la marine impériale russe *le Kamtchatka*, de 44 canons, fit, dans le cours de son voyage de circum-

navigation, une relâche de cinq jours à Gøam, d'où elle se dirigea vers l'île Luçon. Iles Mariannes.
Histoire.

Pendant cette année encore, D. Médinilla reçut l'ambassade du roi de Lamoursek, dont nous avons, plus haut, rendu compte dans l'histoire des Carolines. 1818 (suite).

Le navire de la compagnie américaine-russe *le Kutusoff*, revenant, l'année suivante, de conduire un gouverneur dans les possessions russes en Amérique, fit une relâche de dix jours à Gøam. Plus tard, y arriva encore le navire à trois mâts *la Paz*, qui, sortant de Manille, poursuivit bientôt sa route vers Acapulco. La corvette *l'Uranie* enfin aborda sur les mêmes rivages le 16 du mois de mars, et les abandonna le 5 juin. 1819.

TABLEAU chronologique des gouverneurs des Mariannes, depuis leur origine jusqu'en 1819, époque du départ de la corvette l'Uranie de ces îles.

1671. D. Juan de Santiago.	1730. D. Pedro Laso de la Vega.
1674. D. Damian de Esplana.	<i>Idem.</i> D. Diego Felis de Balboa.
1676. D. Francisco d'Irrisarri.	1734. D. Francisco Cardenas Pacheco.
1678. D. Juan de Salas.	1740. D. Miguel Fernandez de Cardenas.
1680. D. José de Quiroga y Lozada.	1746. D. Domingo Gomez de la Sierra.
1681. D. Antonio Saravia.	1749. D. Henrique de Olavide y Michelena.
1683. D. Damian de Esplana.	1756. D. Andres del Barrio y Rabago.
1688. D. José de Quiroga y Lozada.	1759. D. José de Soroa.
1690. D. Damian de Esplana.	1768. D. Henrique de Olavide y Michelena.
1694. D. José de Quiroga y Lozada.	1771. D. Mariano Tobias.
1696. D. José de Madrazo.	1774. D. Antonio Apodaça.
1700. D. José Francisco Medrano y Asiain.	1776. D. Felipe de Cerain.
1704. D. Antonio Villamor y Vadillo.	1786. D. José Arlequi y Leos.
1709. D. Juan Antonio Pimentel.	1794. D. Manuel Muro.
1720. D. Luis Antonio Sanchez y Tagle.	1802. D. Vizente Blanco.
1725. D. Juan de Ojeda.	1806. D. Alexandro Parreño.
<i>Idem.</i> D. Manuel Arguelles Valdes.	1812. D. José de Médinilla y Pinéda.

CHAPITRE XXVI.

Description des Mariannes, et particulièrement de l'île Goam.

Lasciami omai por nella terra il piede,
 E veder questi inconosciuti lidi;
 Veder le genti e'l culto di lor fede,
 E tutto quello ond' uom saggio m'invidi (1)...

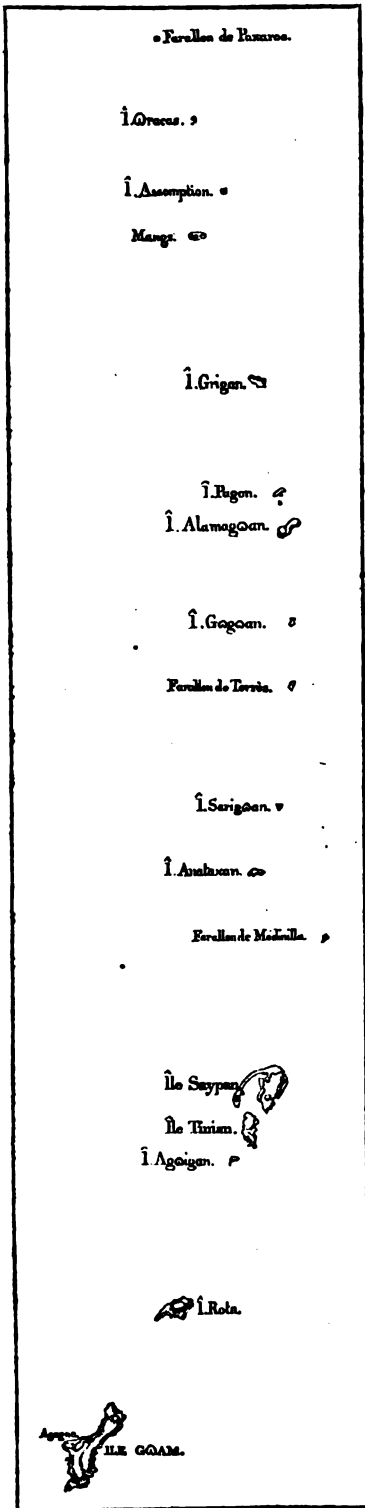
UN nouveau champ d'observations va maintenant s'ouvrir à nos regards. Après le court exposé, qui précède, sur l'histoire des Mariannes, il nous reste à examiner plus en détail, comme dit le Tasse, *cette terre étrangère, ses rivages inconnus; à observer ses peuples, leur culte, leur croyance, tout ce qui peut en un mot piquer la curiosité d'un homme instruit.* Fidèle au système de rédaction que nous avons adopté, nous continuerons de classer dans des paragraphes distincts les matières qui ont été le résultat de nos recherches et de nos études.

§. I.^{er}*Description géographique.*

Situation. Les îles Mariannes, situées dans la partie septentrionale du grand Océan équinoxial, à l'Est et à 400 lieues environ des Philippines, s'étendent du Nord au Sud depuis 13° 10' jusqu'à 20° 30' de latitude, mais n'occupent pas en longitude un espace de plus de 1° 17'.

Dix-sept îles, ou groupes d'îlots, composent cet archipel: les plus considérables sont d'abord Goam, qui est la capitale, puis Saypan, Rota et Tinian. Mais en voici la liste générale par ordre de latitude, ainsi que le montrera, avec leurs situations respectives, le dessin ci-après :

(1) *Gerusalemme liberata*, cant. xv.



Iles Mariannes
Géographie.

1. *Goam*. Autrefois les Espagnols aimoient à désigner cette île sous le nom de *San-Juan*.
2. *Rota*, étoit primitivement nommée *Lota*, nom dont on a fait plus tard *Rota* et *Rota*; elle fut également connue sous celui de *Zarpane*, aujourd'hui abandonné comme l'appellation de *Santa-Anna* que les Espagnols avoient adoptée.
3. *Agoigan* a également porté le nom de *Sant-Angel*.
4. *Tinian*, celui de *Buena-Vista-Mariana*.
5. *Saypan* ou *Seypan*, celui de *San-José*.
6. *Farallon* (1) de *Méidinilla*. Les anciennes cartes n'avoient donné aucun nom à cette île, non plus qu'au *Farallon de Torrès*. En leur imposant celui de deux personnes qui ont si puissamment favorisé les travaux de l'expédition de l'*Uranie*, nous avons désiré de rendre éternelle, s'il se peut, l'expression de notre reconnaissance.
7. *Anataxan*, ou *San-Joachim*.
8. *Sarigan*, ou *San-Carlos*.
9. *Farallon de Torrès*. (Voy. le n.º 6 ci-dessus.)
10. *Gogean*, aussi nommée île de *San-Felippe*.
11. *Alamagan*, île de la *Conception*.
12. *Pagon*, île de *Sant-Ignacio*.
13. *Grigan*, île de *San-Francisco-Xavier*.
14. *Mangs*. Ce petit groupe, composé de trois flots ou rochers peu étendus et entourés de récifs, étoit appelé jadis *Tonas* par les naturels, et *San-Lorenço* par les Espagnols.
15. *Assomption*. Le nom primitif de cette île étoit *Asson-song*; les Espagnols lui ont donné celui qu'elle porte aujourd'hui.
16. *Oracas*. On désigne dans quelques ouvrages cette île déserte sous le nom d'*Urac*, ou plutôt d'*Orac*.
17. *Farallon de Paxaros*. Groupe de petits rochers que le nom qu'ils portent fait présumer n'être habités que par des oiseaux de mer.

(1) Les Espagnols appellent du nom de *farallon* une petite île dont les rivages sont coupés à pic.

Iles Mariannes. Toutes les îles de l'archipel mariannais, au Nord de Tinian, avons-nous dit ailleurs, étoient connues des anciens habitans sous le nom général d'*îles Gani*, qu'on appliquoit particulièrement aussi à l'île Assomption.

Dimensions. Goam a 76 milles de tour, valeur égale à 25 lieues marines $\frac{1}{3}$, ou à $31^1,7$ (lieues moyennes de France) = $140^k,7$ (kilomètres); sa plus grande dimension, prise de la pointe Ritidian à celle de Manello, sur une direction N. N. E. et S. S. O., est de 29 milles = 9 lieues marines $\frac{2}{3}$ = 12^1 (lieues moyennes) = $53^k,7$ (kilomètres). Perpendiculairement à cette direction, ou depuis la pointe Oroté jusqu'à la pointe Sud d'Ilic, on trouve, pour la plus grande largeur de l'île, un intervalle de 10 milles = 3 lieues marines $\frac{1}{3}$ = $4^1,17$ (lieues moyennes) = $18^k,5$ (kilomètres). Sa petite largeur, prise depuis l'embouchure de la rivière d'Agagna jusqu'à celle de la rivière Pago, est de 4 milles = 1 lieue marine $\frac{1}{3}$ = $1^1,67$ (lieue moyenne) = $7^k,4$ (kilomètres).

Son plus grand étranglement, ou la plus petite largeur de l'île, depuis l'extrémité S. E. de la baie d'Agagna jusqu'au fond de l'anse comprise entre la pointe Tahogan et la pointe Fadigan, est de 3 milles = 1 lieue marine = $1^1,25$ (lieue moyenne) = $5^k,6$ (kilomètres). L'isthme qui joint la presqu'île Oroté à la grande terre est cependant plus étroit encore. (*Voyez pl. 59.*)

Nous avons évalué la surface entière de la même île à 153 milles marins carrés, équivalant à 17 lieues marines carrées = $26^1,56$ (lieues moyennes carrées) = $102\ 736^{\text{ar}},67$ (arpens royaux des eaux et forêts) = $52\ 469^{\text{h}},14$ (hectares).

Pour l'île Saypan, nous avons:	}	Contour = 32 milles;
		Plus grande longueur, du N. 25° E. au S. 25° O., = 13 milles;
		Plus grande largeur, perpendiculairement à la direction précédente, et à partir de la pointe Machod, = 6 milles;
		Surface totale = 50 milles marins carrés.
Pour l'île Rota (1)	}	Contour = 31 milles;
		Plus grande longueur de l'île, depuis sa pointe S. O. jusqu'à celle du N. E., dans une direction de l'O. 28° S. à l'E. 28° N., = 12 milles;
		Plus grande largeur perpendiculairement à la direction ci-dessus, = $5^m,5$ (milles);
		Plus petite largeur, prise à l'isthme Sossanhaya, = $0^m,5$ (de mille), à peine;
		Surface = 34 milles marins carrés.

(1) Toutes ces valeurs de Rota, ainsi que celles qui sont données ci-après pour l'île Tinian,

Et pour Tinian. . .

{	Contour = 27 milles;
	Plus grande longueur, du Nord au Sud, = 10 milles;
	Plus grande largeur, perpendiculairement à la direction précédente, = 4 ^m ,5 (milles);
	Surface = 31 milles marins carrés.

Iles Mariannes.
Géographie.

Nous n'entrerons pas dans de semblables détails relativement aux autres îles Mariannes; la plupart ont de trop petites dimensions pour qu'un tel exposé pût être ici de quelque importance; et d'ailleurs nous les avons vues de trop loin pour avoir pu tracer leurs contours avec beaucoup d'exactitude. La carte placée plus haut dans le texte (pag. 229), tout en faisant connoître la position réciproque des îles qui composent cet archipel, montrera encore leur étendue relative. Nous donnerons bientôt la position géographique de quelques-uns de ses points les plus essentiels, renvoyant nécessairement pour le reste à la partie *Navigation et hydrographie* de ce voyage.

Goam. — Sans être très-élevée, l'île Goam contient cependant plusieurs montagnes, dont les plus hautes sont le mont Ilikio ou *vigie d'Omata*; le mont Langayao, qui gît dans l'E. N. E. d'Agat; le mont Tinkio, un peu plus au Nord; ceux de Tøtø et de Pacpac, l'un et l'autre au N. N. E. du précédent; plus à l'Est, se voit Hølø-Hilahan [montagne d'Hilahan]; et tout-à-fait au Sud de l'île, le mont Tanglon. J'ai *estimé* la hauteur d'Ilikio à 250 toises [500 mètres] au plus, et celle de Tinkio à 200 toises [400 mètres]; mais ces valeurs ne sont données par aucune observation directe et positive.

Montagnes.

Saypan. — Sur l'île Saypan, on remarque une montagne conique, bien connue des navigateurs qui fréquentent ces parages, et qu'on nomme *pic de Saypan*; quoique nous en ignorions la hauteur exacte, nous pensons qu'elle ne va pas au-delà de 150 toises [300 mètres].

Rota. — Selon M. Bérard, le centre de Rota est en grande partie occupé par une montagne de 90 à 100 toises [180 à 200 mètres] de hauteur, descendant en amphithéâtre jusqu'au bord de la mer: on y monte à l'aide de quelques sentiers que les naturels y ont pratiqués.

ont été prises exactement sur la carte; mais la topographie de ces îles n'ayant pu être faite dans ses détails, on doit moins s'attendre à une rigueur minutieuse qu'à une estimation approchée, un peu foible peut-être.

Iles Mariannes.

Géographie.

Tinian. — Toute l'extrémité N. E. de cette île est basse, et, selon les remarques encore de l'observateur que nous venons de citer, les terres élevées se trouvent vers le S. E. Ces petites montagnes ont tout au plus 60 toises [117 mètres] de hauteur au-dessus du niveau de la mer; leur direction est du Nord au Sud, et elles n'occupent qu'une très-petite étendue sur la surface de l'île.

Rivières, lacs
et marais.

Goam. — La partie méridionale de Goam est arrosée par un nombre assez considérable de ruisseaux, et par quelques rivières, dont les plus fortes sont celles de Tarofofu, et de Mangœi, son confluent; le cours d'eau qui a son embouchure à Ilic, porte, près de sa source, le nom d'Anham, et celui de Sempahone dans sa partie inférieure, où se jette la rivière Manha; plus au Nord, coule la rivière de Pago, et, au Sud des hauteurs de Dandan, la rivière Mœnlodgna, ou plutôt Hœnlodgna, qui les contourne et y prend son origine. Nous donnerons plus bas la liste complète et la position de toutes les rivières de l'île, dont la carte (pl. 59) peut d'ailleurs, dès à présent, faire connoître le cours.

Vers le Nord, le sol est en comparaison plus aride; à peine en effet y trouve-t-on çà et là de petites sources; les plus remarquables sont exactement à l'extrémité N. E. de l'île, ainsi qu'au Sud du piton de Santa-Rosa. La presque-île Oroté est plus sèche encore: on voit cependant sur l'une et l'autre de ces localités, des puits qui fournissent aux besoins des habitans.

Les lieux les plus élevés de l'île où l'on rencontre de l'eau vive, sont, indépendamment de Santa-Rosa, la vigie d'Ōmata et le mont Tinkio.

Il y a, dans la rivière de Tarofofu, un brassage assez considérable pour que les brigs et les grandes barques la remontent à 4 milles environ de son embouchure; plus loin, les pirogues peuvent s'avancer encore jusqu'à *Ninin* (1); mais de là vers Apaca, durant l'espace de deux milles, le cours de la rivière n'est pas apparent, parce qu'elle coule sous terre.

On doit remarquer les deux cascades de la Mangœi et de l'Anham; c'est à ce dernier point que commence la rivière Sempahone.

(1) Je n'ai pu connoître assez exactement la position de ce lieu pour le marquer sur la carte.

Les lagunes les plus remarquables sont celles de Cotød, de Mapøpon et de Sagdøm, d'où sortent les trois rivières des mêmes noms ; viennent ensuite les petites lagunes de Masso et de Santa-Rosa ; deux plus petites encore, à Dandan et à Mérizo, qui disparaissent quelquefois pendant les sécheresses. Sur la côte occidentale de l'île Saypan, à-peu-près au Nord-Ouest du pic qui domine cette île, il existe, dit-on, un assez vaste amas d'eau du même genre.

Iles Mariannes.
Géographie.

A la vérité, il n'y a pas de marais permanens à Gøam ; mais, dans la saison des pluies, plusieurs terrains bas et humides deviennent de véritables marécages, difficiles alors à pratiquer. Les plus considérables sont sur les bords des rivières d'Agagna et d'Omata, de celles qui arrosent la partie méridionale de l'île, et des courans d'eau qu'on rencontre à la côte orientale du port San-Luis (pl. 59), mais plus particulièrement près d'Atantano.

Rota. — L'eau douce est rare à Rota. M. Bérard ne cite qu'un petit ruisseau situé sur la côte Sud-Est de l'île, et à cinq milles environ du village de Sossanhaya ; les habitans l'appellent pompeusement *el rio* [la rivière] : l'eau en est bonne, et descend avec rapidité de la montagne voisine. Mais, dans la ville, il y a trois puits qui fournissent aux habitans une eau fort médiocre, et souvent même un peu saumâtre.

Tinian. — On peut dire avec vérité que Tinian manque d'eau courante. Selon M. Bérard cependant, on y trouve deux mares d'eau douce, dont une, placée vers la partie orientale de l'île, n'a pu, à cause de la quantité de roseaux dont elle est entourée, être exactement reconnue par lui ; l'autre, plus grande que la précédente, gît vers le Nord-Ouest et donne une eau saumâtre. Il n'y a au reste qu'un seul puits dans l'île, appelé par les habitans *pozo de los Antiguos* [puits des Anciens] ; il est dans un enfoncement où l'on arrive par trois marches : l'eau en est très-bonne.

Gøam possède des eaux minérales ferrugineuses tant à Sipød qu'à Pølentad. Sur Alamagøan, il y en a aussi de thermales au Sud de l'île et près du bord de la mer.

Eaux minérales.

Gøam. — Cette île est, de tout l'archipel des Mariannes, celle où l'on trouve les ports les plus sûrs et les plus commodes. Omata n'est qu'une

Ports et rades.

Iles Mariannes. rade ouverte du côté de l'Ouest ; mais quand les vents soufflent de la
Géographie. bande opposée, le mouillage y est fort bon, et les communications avec la ville n'éprouvent aucun obstacle. L'avantage de faire facilement aiguade engagera toujours les navigateurs à choisir de préférence cette relâche, sur-tout lorsqu'ils ne voudront faire à Gøam qu'une courte station. Là s'arrétoient jadis les galions qui se dirigeoient d'Acapulco à Manille.

En cas de séjour prolongé aux Mariannes, on préfère entrer dans le port San-Luis, sur la côte Nord-Ouest de l'île, quoique parfois d'un difficile accès ; il faut mouiller alors très-près du fort Santa-Cruz, où la tenue est excellente et l'abri de la mer très-bon. L'appareillage avec des vents d'Ouest cependant y seroit impossible. Il n'est pas commode de faire aiguade dans ce port ; mais les navires qui sont forcés d'avoir des relations fréquentes avec la capitale, résidence habituelle du gouverneur, sont là plus à portée de s'y rendre.

Quoique le petit port ou plutôt le *barachois* d'Agagna ne convienne réellement qu'à des pirogues ou à de très-foibles embarcations, nous pensons qu'il seroit possible à des navires munis de câbles en fer de mouiller en face de la ville, en se tenant dans l'Ouest à-peu-près de l'île Aløpan ; ils n'auroient ainsi rien à craindre des coraux dont le fond est tapissé. Toutefois, il faut dire qu'une telle station ne seroit tenable que pendant la durée des vents d'Est, époque qui est aussi celle du beau temps, et la seule en général où l'on fréquente ces parages.

Si l'on étoit dans la nécessité de séjourner à Gøam pendant l'hivernage, saison où règnent les vents d'Ouest, on n'auroit d'autre refuge à chercher que le port de Tarofofø, sur la côte Sud-Est de l'île, où le mouillage est alors fort bon ; on seroit seulement là très-éloigné des points habités de l'île, en sorte qu'on s'y procureroit difficilement les vivres dont on auroit besoin. Sous ce rapport, il vaudroit mieux être placé à Pago ; mais l'entrée de ce dernier port ne sauroit convenir qu'à des navires d'un tirant d'eau extrêmement foible.

Autrefois le port de Mérizo étoit très-fréquenté ; il est abandonné aujourd'hui, du moins par les navires étrangers ; et c'est en grande partie, peut-être, parce qu'on n'y est jamais à l'abri du vent, quoique la mer et

la houle y soient suffisamment brisées par les récifs qui en forment l'enceinte.

Iles Mariannes.
Géographie.

Rota. — On ne pourroit mouiller avec quelque sécurité à Rota qu'en se servant de chaînes en fer. M. Bérard a remarqué, dans l'O. N. O. de l'île, c'est-à-dire, dans la partie où les pirogues abordent d'ordinaire, un fond tellement hérissé de coraux et de pierres tranchantes, que, selon lui, les plus gros câbles ne pourroient y tenir une demi-journée. Il y auroit aussi, de l'autre côté de l'isthme, en face de Sosanhaya, un abri contre des vents d'O. et de N. O., si le fond n'étoit là encore tapissé de rochers.

Tinian. — Dans l'Ouest de Sønharom, le mouillage près de terre est médiocre; on y seroit cependant à l'abri des vents de N. E., et, dans la mauvaise saison, en état d'appareiller avec des vents du large. Un banc, près de la côte, laisse entre la terre et lui une issue aux pirogues et aux petits navires.

Saypan. — Le port de Saypan, dans la partie Ouest de l'île, n'est qu'un vaste barachois rempli de battures, et par conséquent d'un accès difficile. Quoique les issues en soient mal connues, on pense que toute espèce de navires pourroient y entrer : cette question importante d'hydrographie méritoit au reste un examen attentif auquel nous n'avons pu nous livrer.

Pagon. — On a des données plus vagues sur le port qui se dessine à la partie méridionale de Pagon; c'est pourquoi nous le signalerons encore comme une utile reconnoissance à faire.

Autrefois les Mariannes étoient couvertes d'une multitude de bourgs, de villages et de hameaux, dont le nombre aujourd'hui est singulièrement diminué. L'histoire nous a fait connoître les causes d'une telle décadence; et les ruines qui se rencontrent à chaque pas, lorsqu'on parcourt la surface de ces îles, en mettent la vérité hors de doute. Dans notre carte de la géographie ancienne de Gøam (pl. 59), nous avons essayé d'indiquer la position des principales bourgades qui existent ou qui existoient autrefois, et celle des lieux de moindre importance qu'il a été possible de reconnoître : il s'en faut beaucoup cependant que ce travail ne laisse rien à désirer. Quantité d'autres villages ou hameaux nous ont

Villes
et villages.

Iles Mariannes. été encore cités; mais l'emplacement primitif qu'ils occupoient étoit trop
Géographie. vaguement connu pour qu'on pût oser les placer sur la carte. Tels sont une grande partie des points où se voient aujourd'hui des fermes ou d'autres centres de culture, et dont nous donnerons un tableau dans une autre division de ce chapitre. Après tout, ces villages omis ne sont pas les plus importans, et j'ai lieu de croire que l'esquisse géographique qui précède, contient à-peu-près ce qui convient aux besoins de l'histoire.

Agagna étoit jadis, comme aujourd'hui, la ville capitale de l'île Gœam; on y comptoit, en 1818, quatre cent quarante-quatre maisons. Mérizo, quoique n'en ayant que cinquante-cinq, étoit cependant alors le bourg le plus important après Agagna; Pago, Ynarahan et Agat venoient ensuite par ordre de grandeur, puis Anigœa, Omata et Sinahagna; enfin Assan, Tépongan et Mongmon, villages qui, à la même époque, n'étoient plus composés que de quatorze habitations. Je ne dis rien des hameaux qui n'en contenoient que trois ou quatre, et dont la liste ne m'est d'ailleurs qu'imparfaitement connue.

Dans le tableau qui termine ce paragraphe, j'ai fait précéder d'un astérisque les noms des lieux encore habités aujourd'hui; les autres sont entièrement détruits ou n'offrent que des ruines. Quant aux positions géographiques dont la plupart de ces noms sont accompagnés, on ne doit les considérer que comme des indices approximatifs, placés dans le seul but d'aider à retrouver sur la carte (pl. 59) ces mêmes lieux. J'excepte toutefois la position d'Agagna, d'Omata, et de quelques autres points plus exactement déterminés par nos travaux géographiques. (*Voyez la partie Navigation et Géographie de ce voyage.*)

La position affectée aux rivières doit s'entendre toujours de celle de leur embouchure, soit dans la mer, soit dans d'autres courans d'eau.

LISTE alphabétique des villes, villages et principales localités de Gœam ancienne et moderne, et de quelques autres des îles Mariannes.

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
GœAM.	Aatchay.....	13° 38' 7"	142° 43' 40"	
	Abo.....	24. 22.	32. 44.	
	Afamé.....	26. 30.	38. 21.	
	Agaga.....	19. 28.	31. 5.	
	* Agagna.....	27. 51,5	37. 25,0	Capitale de l'île.
	Agagna (rivière)...	28. 0.	37. 0.	
	* Agat.....	23. 14,5	31. 55.	Cinquième bourgade de l'île.
	Agay.....	34. 5.	41. 54.	
	Agfayan.....	16. 2.	36. 52.	
	Agfayan (rivière)...	15. 58.	36. 56.	
	Agofan.....	25. 33.	33. 54.	
	Agœan.....	24. 52.	38. 48.	
	Ahayan.....	14. 33.	35. 58.	
	Ahayan (rivière) ..	14. 30.	36. 4.	
	Anham (cascade d')..	23. 45.	35. 0.	
	Anham (rivière)...	"	"	
	* Anigœa.....	27. 57.	36. 24.	Sixième bourgade de l'île.
	Aniti-Sagœa.....	19. 6.	38. 37.	
	Apœgean.....	28. 54.	39. 0.	
	Apœta.....	34. 50.	42. 25.	
	Apra.....	24. 21,	32. 1.	
	* Assan.....	27. 41.	35. 14.	
	Assan (rivière)....	27. 40.	35. 8.	
	Atantano.....	24. 46.	32. 58.	
	Atantano (rivière)..	24. 45.	32. 56.	
	Ayœka (rivière)...	23. 32.	32. 3.	
	Balandra.....	23. 8.	34. 56.	
	Cahali (hauteurs de)	22. 53.	36. 46.	
	Caœhan.....	16. 3.	31. 58.	
	Caœhan (rivière)...	16. 0.	31. 53.	
	Cascas (rivière)...	25. 6.	37. 6.	
	Cetti.....	18. 20.	31. 41.	
Chœchœgœ.....	27. 33.	39. 41.		
Cotœd (lagune de) .	22. 38.	35. 6.		
Cotœd (rivière)...	22. 1.	34. 47.		
Dandan.....	17. 52.	37. 0.		

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
GœAM.	Djogna.....	13° 23' 31"	142° 38' 45"	
	Dobo (rivière)....	21. 38.	34. 59.	
	Fadigan.....	26. 45.	41. 33.	
	Fafay.....	30. 55.	40. 55.	
	Fagtœ.....	25. 36.	38. 7.	
	Fahasgœ (terrain de)	24. 3.	38. 20.	
	Falconan.....	35. 46.	42. 43.	
	Fassonan.....	36. 7.	42. 48.	
	Fenna.....	20. 38.	33. 45.	
	Fœgna (rocher)....	23. 36.	31. 51.	Il reste du doute sur la position de ce rocher et sur celle du village de même nom.
	Fœha.....	17. 36.	31. 46.	
	Fœha (rivière)....	17. 34.	31. 43.	
	* Gnaton.....	30. 29.	40. 48.	
	Gofi (rivière).....	25. 47.	32. 54.	
	Gogna.....	30. 42.	40. 54.	
	Gœay.....	28. 4.	42. 31.	
	Guœs.....	15. 52.	32. 48.	Il eût été mieux d'écrire <i>Ghœs</i> ; mais j'ai suivi ici l'orthographe de la carte.
	Hanœm.....	30. 59.	46. 55.	
	Hati.....	18. 8.	31. 35.	
	Hati (rivière)....	18. 15.	31. 34.	
	Hemhœm.....	18. 17.	38. 59.	
	Hilaane.....	32. 43.	41. 23.	
	Hilahan.....	26. 28.	36. 23.	
	Hœnlœdgna.....	17. 8.	37. 45.	
	Hypœne (caverne d')..	19. 50.	38. 28.	
	Idtœn.....	27. 10.	37. 9.	
	Ilic (voy. Ylic)....	"	"	
	Ilikœ (montagne)..	17. 17.	32. 6.	Ce nom, faute de place, n'a pas été écrit sur la carte (pl. 59).
	Inapsan (v. Ynapsan)	"	"	
Inarahan (voy. Ynarahān).....	"	"		
Iœgan.....	18. 30.	34. 32.		
Ipœo.....	29. 37.	39. 34.		
Lagœigna (montag.)..	21. 0.	36. 25.		
Langayao (mont.)..	23. 45.	33. 38.		
Langayao (rivière) .	22. 33.	34. 21.		

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE	LONGITUDE	
		Nord.	Est de Paris.	
GéAM.	Liyø.....	13° 14' 18"	142° 35' 3"	
	Liyø (rivière)....	14. 8.	35. 5.	
	Lonfid.	25. 8.	37. 18.	
	Løhøgna.....	30. 23.	45. 54.	
	Machaoté.....	30. 52.	43. 22.	
	Mafølør.....	25. 27.	33. 21.	
	Magdofan.....	18. 43.	31. 37.	
	Magdofan (rivière).	18. 47.	31. 34.	
	Magnila.....	26. 46.	33. 15.	
	Mahiløc (mont.)...	18. 30.	38. 37.	
	Mangøi (rivière)..	20. 29.	35. 52.	
	Mangøi (1. ^{re} casc. de)	18. 15.	34. 8.	Cascade.
	Mangøi (2. ^e casc. de)	19. 56.	34. 18.	
	Manha (rivière)...	22. 32.	37. 27.	
	Mapøpon (rivière).	21. 30.	35. 11.	
	Mapøpon (lagune de)	22. 2.	35. 25.	
	Margøi (rivière)...	27. 46.	34. 47.	
	Masso (rivière)...	27. 0.	33. 30.	
	Masso (lagune de)..	27. 2.	33. 30.	
	Matay.....	31. 36.	47. 11.	
	* MÉRIZO.....	15. 24.	32. 10.	Seconde bourgade de l'île.
	Mongmon.....	28. 19.	39. 8.	
	Mønlogna (rivière).	17. 8.	38. 12.	
	Mønlogna (casc. de)	17. 13.	36. 53.	
	Nagøagna.....	26. 30.	34. 11.	
	Nigsihan.....	27. 37.	41. 58.	
	Niigo.....	37. 4.	42. 55.	
	Omon.....	23. 3.	31. 53.	
	Omon (rivière)...	23. 3.	31. 52.	
	Oroté.....	25. 58.	29. 30.	
	Ødød.....	25. 37.	39. 3.	
	Ølitan (hauteurs de)	21. 37.	38. 11.	
* Ømata.....	17. 16.	31. 56.	Septième bourgade de l'île.	
Ømata (rivière) voy.				
Øaløpa.....	"	"		
Øpi.....	35. 15.	45. 11.		
Ørono.....	36. 28.	42. 47.		
Pacpac (mont)....	26. 34.	35. 4.		
Pagat.....	29. 52.	45. 8.		
* Pago.....	24. 35.	39. 16.	Troisième bourgade de l'île.	

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE	LONGITUDE	
		Nord.	Est de Paris.	
GéAM.	Pago (rivière)....	13° 24' 32"	142° 39' 16"	
	Paikpøk.....	18. 0.	38. 41.	
	Paikpøk. (rivière)..	18. 3.	38. 41.	
	Papargøan (rivière).	15. 26.	32. 7.	
	Pataye.....	25. 6.	32. 50.	
	Pigo (rivière)....	28. 3.	36. 50.	
	Ponhød.....	25. 44.	38. 26.	
	Pøgøa.....	29. 38.	41. 3.	
	Pølantad.....	23. 41.	37. 54.	
	Pømed.....	25. 15.	38. 26.	
	Pøpøla (rivière)...	19. 26.	31. 1.	
	Ritidian.....	38. 45.	44. 14.	
	Saga (rivière)....	19. 5.	31. 23.	
	Sagdøm - Aplatcha (rivière).....	20. 46.	35. 41.	
	Sagdøm (lagune de)	21. 27.	36. 21.	
	Sagøalao.....	21. 38.	31. 30.	
	Sagøalao (rivière)..	21. 38.	31. 23.	
	Sagøalaylay.....	22. 13.	31. 45.	
	Sagøalaylay (riv.).	22. 13.	31. 36.	
	Sagøi (lagune de)..	19. 45.	34. 22.	
	Saløpa (rivière)...	17. 12.	31. 56.	
	Sanvitores.....	30. 18.	40. 45.	Ce nom est moderne.
	Sassa.....	26. 37.	33. 24.	
	Sassa (rivière)....	26. 33.	33. 13.	
	Sassayan.....	29. 57.	43. 41.	
	Sehya (rivière)....	18. 27.	31. 37.	
	Sempahone (rivière).	22. 38.	38. 36.	
	Sidia.....	19. 1.	31. 29.	
	Sigøa (rivière)....	25. 6.	37. 6.	
	* Sinahagna.....	27. 2.	38. 15.	Huitième bourgade de l'île.
	Sinenson.....	26. 22.	33. 46.	
	Sipød.....	17. 14.	37. 4.	
Soapodgna.....	23. 55.	37. 0.		
Sømay.....	14. 22.	34. 11.		
Sømay (rivière)...	14. 12.	34. 8.		
Sømaye.....	25. 30.	31. 22.	Il n'y a plus, aujourd'hui, qu'une ferme sur ce point.	
Tachia.....	20. 16.	38. 35.		
Tachia (rivière)...	20. 23.	38. 39.		
Tachøg.....	15. 5.	32. 33.		

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
GéAM.	Tachogna.....	13° 25' 46"	142° 37' 44"	
	Tagon.....	25. 22.	38. 17.	
	Tagpi (mont)....	24. 13.	35. 52.	
	Tagpi (rivière)...	23. 23.	36. 30.	
	Tagpisey.....	33. 32.	45. 33.	
	Talefac.....	20. 19.	31. 1.	
	Talefac (rivière)..	20. 20.	30. 57.	
	Talissay.....	22. 38.	33. 47.	
	Tanglon (mont)..	15. 52.	34. 33.	
	Tanghisson.....	33. 45.	41. 44.	
	Taogan.....	25. 51.	40. 57.	
	Taragay.....	36. 37.	46. 4.	
	Tarayfa.....	20. 51.	31. 14.	
	Tarofofa.....	18. 2.	38. 30.	
	Tarofofa (rivière)..	18. 17.	38. 21.	
	Taynanesso.....	29. 36.	39. 45.	
	Tchaligan (rivière).	20. 53.	31. 10.	
	Tchatcha (rivière).	21. 2.	35. 31.	
	*Tépongan.....	27. 16.	34. 18.	
	Tifø (rivière)....	24. 25.	38. 41.	
	Tinaka.....	24. 59.	38. 40.	
	Tinetchon.....	20. 25.	36. 0.	
	Tinkio (mont)....	24. 28.	34. 8.	
	Tipalao.....	24. 29.	31. 4.	
	Tobiay.....	37. 14.	45. 28.	Ce nom ne paroît pas être marian-nais.
	Togeah.....	16. 27.	31. 51.	
	Togeah (rivière)...	16. 24.	31. 46.	
	Tømon.....	29. 4.	40. 26.	
Tøte (mont)....	25. 30.	34. 43.		
Ylic.....	22. 37.	38. 33.		
Ynapsan.....	38. 15.	44. 50.		
*Ynarahana.....	16. 22.	37. 33.	Quatrième bourga-de de l'île.	
Ynarahana (rivière).	16. 32.	37. 30.		

NOM DE L'ÎLE.	LOCALITÉS.	POSITION GÉOGRAPHIQUE.		REMARQUES.
		LATITUDE Nord.	LONGITUDE Est de Paris.	
SAYPAN.	Anagean.....			Nous ne savons pas précisément quel est le point de l'île Saypan qui est maintenant habité (en 1818).
	Døchaøliao.....			
	Inagen.....			
	Løyo.....			
	Machød.....			
	Marpi.....			
	Nineøas.....			
	Pic (le plus haut de l'île).....	15° 12' 42"	143° 35' 6"	
	Røchan-Pagon....			
	Sømpi.....			
ROTA.	Tachoc.....			Quoique l'on n'ait marqué ici d'un astérisque que le seul village de Sossanhaya, on pense cependant que quelques-uns des autres villages de Rota sont aussi habités.
	Tanapac.....			
	Tømon.....			
	Lidhø.....			
	Milin.....			
	Øyølan.....			
	Sønton.....			
	* Sossanhaya.....	14. 6. 15.	143. 0. 0.	
	Tatachoc.....			
	Titito.....			
TINAN.	Point culminant de l'île.....	14. 7. 30.	143. 5. 39.	
	Fanøtøgan-Atlas....			
	Gorgan.....			
	Ønay.....			
	Pilinam.....			
	Sagøa.....			
	* Sønharom.....	14. 59. 22.	143. 28. 55.	
	Tachøna.....			
	Tagon-Charø.....			
	Tipøan.....			

Iles Mariannes.

§. II.

Observations de météorologie et de physique.

Température. Nous conserverons ici les mêmes dénominations dont nous avons déjà fait usage pour désigner les résultats de nos expériences météorologiques, dans d'autres chapitres de cette histoire.

Voici ce qu'ont donné, à diverses stations des Mariannes, nos observations de température.

DÉSIGNATION des RÉSULTATS.	RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS DE TEMPÉRATURE FAITES SUR L'ÎLE GOAM, EN 1819.											
	En rade d'Omata, du 18 au 27 mars.				Dans le port San-Luis, du 30 mars au 4 juin.				A Agagna (observatoire), du 7 au 21 mai.			
	Air libre, à l'ombre.		Surface de la mer.		Air libre, à l'ombre.		Surface de la mer.		Air libre, à l'ombre.		Air libre, au soleil (*).	
	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.	Thermom. centigrade.	Époque du phénomène.
Maximum absolu...	+ 30 ^d ,0.	11 ^h 0' mat.	+ 28 ^d ,6.	2 ^h soir...	+ 32 ^d ,0.	1 ^h soir.... 2. soir....	+ 29 ^d ,2.	Midi....	+ 32 ^d ,1.	Midi....	+ 39 ^d ,9.	9 ^h matin.
Minimum absolu...	24,5.	1. o. mat.	26,6.	8. soir....	24,0.	Variable (**)	25,2.	2 ^h matin.. 6. matin..	23,5.	5 ^h matin..	25,2.	6. soir.
Temp. ^{re} moyenne..	26,5.	27,9.	27,0.	27,4.	27,1.	32,7.
Maximum moyen...	27,8.	{ 11. o. mat. 1. o. soir. 3. o. soir. 2. o. mat. 4. o. mat.	27,9.	2. soir....	29,1.	{ 1 ^h soir.... 2. soir....	27,9.	2. soir.... 4. soir....	29,9.	Midi....	34,4.	Midi.
Minimum moyen...	25,5.	{ 2. o. mat. 3. o. mat. 4. o. mat.	27,1.	{ 4. matin.. 8. soir....	25,4.	{ 3. matin.. 4. matin..	26,8.	2. matin..	24,8.	6 ^h matin..	26,4.	6. soir.
Heure où la tempé- rature est sensible- ment égale à la moyenne.....	{ 8. o. mat. 6. o. soir.	{ 8. mat.. 6. soir....	{ 8. matin.. 7. soir....	{ 8. matin.. 8. soir....	{ 8. matin.. 7. soir....	{ 8. matin.. 4. soir.

Les observations faites au port San-Luis étant assez nombreuses pour

(*) Ces observations ont été faites depuis 7^h du matin jusqu'à 6^h du soir.

(**) Le minimum absolu de température est arrivé le plus grand nombre de fois à 4^h et à 5^h du matin; mais on l'a observé aussi, quoique plus rarement, à 3^h matin, 10^h soir, 1^h matin, 11^h soir et minuit.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 241

nous permettre d'en déduire les températures moyennes de l'air, pendant les mois d'avril et de mai, nous les avons conclues,

Iles Mariannes.
Météorologie
et physique.

Pour avril, de + 26^d,6.

Et pour mai, de + 27,4.

Une conséquence (1) de ces résultats, c'est que la température moyenne de l'année à Gœam est très-probablement de + 27^d,31.

Il faut remarquer seulement que ces températures, ayant été observées à bord, doivent différer un peu de celles qu'on auroit obtenues à terre.

Les températures de la mer sont identiquement, pour chacun de ces mois, les mêmes qui ont été conclues par l'ensemble de nos expériences.

Il résulte des renseignemens pris dans le pays, que les mois des plus fortes chaleurs sont ici mai, juin, juillet, et quelquefois août, s'il n'y a pas eu alors de grandes pluies; ceux où la température est le moins élevée, sont décembre, janvier et février.

Le baromètre, observé à terre, a fourni les quantités moyennes suivantes, corrigées, comme les précédentes, des erreurs de température, de capillarité et de niveau.

Baromètre.

Hauteur moyenne du baromètre, pendant la durée des observations.	759 ^{mm} ,16.
Maximum du matin à 10 ^h , le mercure élevé de	759,89.
Minimum du soir, à 4 ^h	758,26.
Maximum du soir, à 8 ^h	759,79.
Minimum du matin, à 3 ^h	758,40.

D'où il a été facile de conclure :

Période de 10 ^h matin à 4 ^h soir, égale à.....	1 ^{mm} ,63.
—— de 4 ^h à 8 ^h soir.....	1,53.
—— de 8 ^h soir à 3 ^h matin.....	1,39.
—— de 3 ^h à 10 ^h matin.....	1,49.

A l'exception de quelques terrains plus déprimés, où s'entretient une humidité habituelle, le sol de Gœam et son atmosphère sont en général secs, et par conséquent salubres; toutefois, durant l'hivernage (2), il y règne de grandes pluies: elles sont immanquables en juillet, août,

Humidité.

(1) Voyez la partie météorologique du Voyage de l'Uranie.

(2) On nomme *hivernage*, dans les régions intertropicales, l'époque des fortes chaleurs ou l'été; c'est aussi celle des vents forcés et de la pluie.

Iles Mariannes.
Météorologie
et physique.

septembre, octobre et novembre, et moins fixes en juin, époque où elles commencent ordinairement à tomber. Aux environs de la nouvelle lune, assure-t-on, on a presque toujours de la pluie, et les exceptions sont rares. Nos expériences propres ne sont pas opposées à ces idées, qu'il nous a d'ailleurs été impossible de vérifier d'une manière absolue; nous devons dire cependant que la plus forte pluie que nous ayons éprouvée, et qui a duré 34 heures, eut lieu en mai, un jour environ après la pleine lune. Les pluies furent fréquentes et tombèrent plus abondamment dans le courant de ce mois que pendant les deux qui précédèrent, ce qui doit être attribué sans doute aux approches du revirement de la mousson.

Les parties de l'île Gøam réputées les plus saines sont les environs de Sinahagna, qui est aujourd'hui, parmi les points habités, le village le plus élevé de l'île : on y trouve, en effet, des hommes remarquablement robustes. La bande orientale de Gøam est, en général, plus salubre que la bande opposée, à cause des vents d'Est qui y soufflent directement et sont moins humides que ceux de l'Ouest.

L'hygromètre, observé d'heure en heure, tant à notre observatoire d'Agagna qu'à nos mouillages d'Omata et du port San-Luis, a fourni les résultats généraux suivans :

DÉSIGNATION des RÉSULTATS.	ÉPOQUES MOYENNES DES PHÉNOMÈNES.		
	En rade d'Omata, du 18 au 27 mars.	Dans le port San-Luis, du 30 mars au 4 juin.	A Agagna (observatoire), du 7 au 21 mai.
Plus grande humidité...	5 ^h du matin.....	3 ^h du matin.....	11 ^h du soir.
Plus petite humidité....	1. du soir.....	1. du soir.....	Midi.
Humidité moyenne....	9. matin et 6 ^h soir...	9. matin et 7 soir...	8 ^h matin et 6 ^h soir.

Vents.

Ainsi que cela a lieu dans tous les pays à moussons, les vents qui règnent pendant le cours de l'année doivent être partagés ici en deux classes principales : les vents de la bande de l'Est, et ceux de la bande opposée ou de l'Ouest. Les premiers se font sentir pendant les mois de décembre, janvier, février, mars, avril et mai, durant lesquels on éprouve du beau temps et de la sécheresse; les autres soufflent en juin, juillet,

août, septembre, octobre et novembre, mois qui coïncident non-seulement avec l'époque des grandes pluies, mais encore avec celle des vents tempétueux et des ouragans (1).

Iles Mariannes.
Météorologie
et physique.

En général, nous avons vu les vents d'Est, d'E. N. E., de N. E. et d'E. S. E. souffler à Omata aussi bien la nuit que le jour : la plus grande partie du temps ils étoient foibles ; car les plus forts venoient de l'E. N. E. et de l'Est. Il y a eu aussi quelques calmes, sur-tout la nuit.

Dans le port San-Luis, pendant 67 jours d'observations, nous avons fait absolument les mêmes remarques sur la direction la plus ordinaire des vents, sur leur force et les instans de calme. Mais nous avons éprouvé là quelques brises plus intenses et de plus de durée qu'au mouillage précédent, et probablement, il faut le dire, parce que nous y étions moins abrités par les terres.

« Le vent, dit M. Duperrey, suivoit assez fréquemment la marche que voici : il s'élevoit à la pointe du jour, et devenoit très-frais vers les 8 ou 10 heures du matin ; les nuits étoient calmes, et le ciel presque toujours pur ; il n'étoit pas rare, néanmoins, de le voir se charger d'épais nuages, qui, chassant avec rapidité, donnoient lieu à des grains de pluie et à de fortes rafales. Souvent l'horizon s'est montré chargé, dans le S. O., l'Ouest et le N. O., d'une *panne* (2) noire ; la houle venoit alors se briser avec force sur les bancs extérieurs qui entourent le port San-Luis ; d'autres fois, malgré la continuité des vents de la bande de l'Est, de fortes lames du S. O. et de l'Ouest rendoient impraticables, par leur brisement, les passes qui existent entre ces mêmes récifs. »

Le changement d'une mousson à l'autre s'annonce par les calmes, par la variation des vents et les orages. Les vents du beau temps soufflent de l'Est au N. E. ; on les éprouve sur-tout depuis mars jusqu'en juin. Mais les plus orageux viennent du S. O. au N. O. par l'Ouest, quelquefois du Sud au S. E., et plus au Nord de l'Ouest qu'au Sud de ce rumb. Les ouragans ont lieu assez habituellement pendant le mois de novembre.

(1) D'après le capitaine P. Dillon, célèbre par sa découverte du lieu du naufrage de la Pérouse, il existeroit aussi, dans les régions du Grand-Océan situées entre l'équateur et le parallèle de 12° Sud, une mousson du Nord-Ouest ou de l'Ouest.

(2) Ceinture de nuagés sombres et intenses, peu élevés au-dessus de l'horizon.

Iles Mariannes.
Météorologie
et physique.
Phénomènes
électriques.

Le tonnerre se fait plus souvent entendre de juillet en novembre qu'à aucune autre époque de l'année; en général, cependant, il est rare ici, et les éclairs le sont également, ainsi que la chute de la foudre.

On a observé plusieurs fois des trombes à Goam, tant sur la côte qu'en mer, aux environs de l'île. En juin 1791, il en parut une qui, venue de l'île Daneano, se dirigea sur Mérizo, puis vers les montagnes de l'intérieur, en se traçant un large chemin dans les bois. Une autre traversa, en mai 1805, le quartier de Santa-Cruz de la ville d'Agagna (pl. 60), et y renversa deux maisons. On en cite enfin une troisième, qui, aperçue par les marins de la goëlette coloniale, entre Rota et Goam, leur fit une peur extrême.

Observations
du pendule.

De nombreuses expériences du pendule, recueillies à notre observatoire d'Agagna, par $13^{\circ} 27' 51''{,}5$ de latitude septentrionale, réduites au vide, au niveau de la mer, et à $+ 20^{\text{d}}$ de température centigrade, nous ont montré que le pendule, qui, dans les mêmes circonstances, donnoit à Paris 86 400 oscillations en 24 heures solaires moyennes, faisoit ici $86\,295^{\text{osc}}$, 013, dans le même temps.

Magnétisme.

Selon notre usage, nous ne présenterons encore dans ce chapitre que le résumé des phénomènes d'inclinaison et de déclinaison magnétique que nous avons étudiés pendant notre relâche :

Inclinaison de l'aiguille aimantée à Agagna, moyenne de 3 712 observations,
= $12^{\circ} 46' 53''$; la pointe élevée étant la pointe Sud.

Déclinaison de la boussole à la même station, moyenne de 480 observations,
= $4^{\circ} 39' 17''$ Nord-Est.

Marées.

Voici, sur les marées du port San-Luis, dans le voisinage de Santa-Cruz, ce que nos remarques et nos calculs paroissent offrir de plus directement utile :

Maximum du marnage de la mer.....	= $0^{\text{m}},867$ (1).
Plus grande montée au-dessus de son niveau moyen.....	= 0,362.
Plus grande descente au-dessous de <i>idem</i>	= 0,510.
Durée moyenne du jusant.....	= $6^{\text{h}} 19'$
Durée moyenne du flot.....	= 5. 57.
Établissement moyen.....	= 8. 23.

(1) Il est superflu de dire que ces hauteurs de la mer sont exprimées en parties du mètre.

§. III.

Géologie et minéralogie.

Nous avons donné, dans notre avant-dernier paragraphe, les dimensions de quelques-unes des îles Mariannes, et fait connoître les principales hauteurs qui se montrent sur leur surface; nous allons les montrer maintenant sous leur point de vue géologique, en commençant par la plus considérable d'entre elles.

Goam. — « La constitution propre de Goam, dit M. Quoy, doit naturellement faire diviser cette île en deux sections, qui présentent entre elles de grandes différences géologiques. Depuis l'étranglement signalé à son milieu, jusqu'à sa limite du Sud, l'île est très-montueuse et presque entièrement volcanique, tandis qu'elle se compose, vers le Nord, d'un plateau de calcaires madréporiques.

» Les montagnes de cette première division forment un petit système qui, voisin du bord de la mer, circonscrit presque en totalité la surface de cette partie de l'île; souvent, séparées les unes des autres, leurs pentes les plus roides sont dirigées vers le rivage, tandis que celles qui regardent l'intérieur se montrent beaucoup plus adoucies. Toutes ces éminences ont subi l'action des feux souterrains, et quelques-unes même ne sont formées que de laves ou de tuffas. Mais pour exposer méthodiquement ce que chaque localité présente de plus remarquable, nous commencerons notre examen à partir de la ville capitale (*voyez pl. 59*).

» Agagna est bâti au pied d'un rocher qui, faisant face à la mer, s'étend dans une direction Est et Ouest, sur une lieue de longueur à-peu-près, et cent pieds d'élévation. Coupé à pic du côté du Nord, ce rocher est formé de calcaires presque entièrement madréporiques. Les polypiers qu'on y rencontre, et dont quelques-uns sont fort bien conservés, ont été spathisés. La plupart, roulés et atténués, ne conservent nullement la position naturelle qu'ils avoient sous les flots (1).

(1) « Cette remarque est importante, parce qu'il y a des polypes, comme les astrées, qui élèvent leurs demeures d'une manière régulière et continue; tandis que nous pensons que ces

Iles Mariannes.
Géologie.

» A un mille de la ville, sur le bord de la mer, est un rocher semblable à celui que nous venons de décrire. En l'examinant sur plusieurs points, on voit insensiblement les madrépores disparaître et se transformer en calcaire salin, d'un beau blanc, et ressemblant au marbre; ce qui pourroit faire supposer, avec raison, que tout le calcaire de cette île est le produit des polypes.

» Plus au Sud, les montagnes moins déprimées, mais de peu d'étendue, ne forment pas une chaîne suivie, ni régulière dans sa direction; leur plus grande masse cependant court à-peu-près de l'Est à l'Ouest. Elles sont formées de nombreux pitons séparés entre eux par des vallées profondes, dont les ouvertures se dirigent du côté de la mer, soit en ligne droite, soit par des détours. Par-tout on retrouve l'action du feu; ce sont des tuffas rougeâtres, sur lesquels gisent des blocs et des boules de lave dure, variables en grosseur, ou bien des couches de marne calcaire qui ont été brûlées, soulevées et jetées dans toutes les directions. Sur quelques surfaces aplanies, on remarque de petits cônes terreux, rougeâtres, de quelques pieds d'élévation seulement. La dégradation de leurs sommets ne permet plus de distinguer si autrefois ils servirent d'issue aux vapeurs volcaniques. C'est là que je recueillis des rognons de silex, contenant de petits oursins et des fragmens de calcaire madréporique brûlé.

La pointe Adeløp (nommée aussi *punta del Diablo*), et celle Acahi-Fanihi, voisines l'une et l'autre du village d'Assan, sont formées de couches très-minces d'un tuffa friable gris foncé, avec des points d'une substance noire. De ce lieu jusqu'à Agat, en cotoyant la mer au pied des montagnes, on trouve des bancs plus ou moins puissans de calcaire madréporique.

» En face du mouillage de Santa-Cruz, dans le port San-Luis, se voit la montagne de Tinkio, en partie composée d'une pierre argileuse dont les couches paroissent avoir été portées dans toutes les directions, depuis l'horizontale jusqu'à la verticale. Sur quelques points sont entassés des tuffas en boule, à moitié décomposés, ainsi que des blocs de

murs ont été formés sous les eaux, de débris et de dépouilles de madrépores agglutniés ensemble sans ordre et par dépôt. Alors les animaux n'y étoient plus.»

lave basaltique. A la surface sont des fragmens de silex et de schiste Des Mariannes.
coticule : ces derniers paroissent assez rares. Dans ce lieu se rencontrent Géologie.
encore des morceaux de tuffas verdâtres, à grains fins, très-recherchés
des anciens Mariannais, qui les employoient dans la construction de leurs
édifices. On trouve également çà et là sur le sol des demi-sphères fa-
çonnées pour cet usage.

D'Agat à Omata, les montagnes, moins élevées, offrent par-tout un tuffa rougeâtre diversement décomposé, et parsemé de morceaux isolés de laves dures. A partir cependant de la pointe Facpi, formée elle-même d'une coulée de lave, on en aperçoit plusieurs autres qui se sont projetées vers la mer. Sur un de ces rochers isolés et battus par les flots à l'époque de la marée haute, je détachai plusieurs cristaux cubiques et d'autres aciculaires de mésotype : ce n'est que là, et seulement sur celle des faces du rocher qui est exposée à la mer, que j'en trouvai sous cette dernière forme. Les plus beaux échantillons étoient renfermés dans des géodes de la grosseur du poing et à parois extrêmement minces.

» Les fissures qu'on remarque sous les eaux, dans la coulée de laves de la pointe Facpi, sont remplies d'agates blanches, blondes et verdâtres, auxquelles se joignent quelques boules de stéatite verte. Les sables de plusieurs petits ruisseaux des environs contiennent beaucoup de grains de péridot olivine, ce qui les rend verdâtres.

» Tout le sol d'Omata, au bord de la mer, et jusque sous les eaux, est formé de coulées de laves noires compactes amygdaloïdes, tellement remplies de petites boules de mésotype grosses comme des pois, que cette substance constitue à elle seule plus de la moitié de la roche : cela se voit bien sur-tout au bas du village, en allant à une espèce de belvédère (1) taillé dans le roc.

» A la pointe Togœne, qui forme l'extrémité Sud de la baie d'Omata, on distingue les débris d'un mur basaltique qui a dû avoir 80 pieds de hauteur, et fort peu d'épaisseur. Les retraits prismatiques en sont très-irréguliers et se sont faits en travers : c'est le seul lieu où la lave ait affecté de prendre cette forme. Le bas du rocher est tapissé de fragmens de

(1) On a établi un fortin sur ce rocher, situé à la pointe Nord de la baie d'Omata ; il se nomme *fort Sant-Angel*. (Voy. notre Atlas hydrographique.)

Iles Mariannes. mésotype d'une assez belle blancheur, mais non cristallisée. Pour en trouver dans ce dernier état, il faut aller les chercher dans les anfractuosités que baigne la mer.

Géologie.

» Le mont Ilikio, ou vigie d'Omata, est, avons-nous dit, le point le plus élevé de Goom, et un de ceux aussi qu'il est le plus difficile de gravir, à cause de la roideur de la pente. Cette montagne est formée de trois pitons distincts, auxquels se rattachent d'autres aspérités secondaires dont les séparations donnent lieu à de petites vallées très-fertiles : les plus remarquables sont celles d'Omata et de MÉRIZO; c'est là qu'a dû être le foyer des éruptions les plus considérables de ce système; car plusieurs des embranchemens qui en partent à angle droit se dirigent vers le rivage en coulées plus ou moins puissantes qui vont se perdre dans la mer. La décomposition au sommet paroît cependant si ancienne, qu'il n'y reste plus de vestiges de cratère; tout a été recouvert et aplani par une argile rougeâtre. Du milieu de ce petit plateau s'élève un cône de tuffa surmonté d'une boule irrégulière d'agglomérats, de même substance, et de plus de 15 pieds de diamètre. Parmi les morceaux de laves dures et friables qui la composent, on distingue du calcaire, des coquilles, des madrépores, et quelques cristaux très-courts d'amphibole.

» Si l'on continue de prolonger l'île vers le Sud et vers l'Est, on voit les montagnes diminuer insensiblement de hauteur, à mesure qu'elles s'avancent davantage vers le centre. La plaine de MÉRIZO, qu'on traverse, est parsemée de débris de laves très-dures; plus loin, en approchant du village d'Ynarahan, les coulées forment des caps avancés que vient battre la mer. La matière a pris ici un singulier aspect : ce sont des boules irrégulières, hétérogènes, de la grosseur d'une noix, et réunies en forme de poudingue; j'ai remarqué, dans quelques-unes, des morceaux d'obsidienne.

» En laissant à l'Est le village d'Ynarahan, on s'élève sur les collines de Dandan (1), qui terminent à-peu-près le système volcanique que nous venons de parcourir : elles présentent divers phénomènes de l'action des feux souterrains. D'abord, à gauche (au Sud) du chemin qui va de Pago

(1) Ce nom de *Dandan* provient, dit-on, d'une sorte de pierre qui se trouve sur ce point, et qui, étant frappée, rend un son assez semblable à celui d'une cloche.

à la maison de l'alcade (1) [pl. 59], on voit de gros blocs rhomboïdaux, ou en boule, d'une lave pesante, répandus çà et là sur des tuffas. Un grand nombre de ces boules sont placées au sommet d'un pédicule calciné, et il suffit de toucher ces monticules du bout du doigt pour les faire écrouler en fragmens, bien qu'ils aient jusqu'à cinq pieds de haut et plus. Ces sphères basaltiques, en tombant, se séparent par enveloppes concentriques, mais le centre en étoit toujours très-dur.

Iles Mariannes.
Géologie.

» A quelques pas de là se trouve un banc de marne blanche, tellement altérée par le feu, que cette substance a perdu la moitié de sa pesanteur; les couches en sont régulières, peu inclinées, et épaisses de 6 à 8 pouces.

» Toujours à gauche du même chemin, en allant à la seule source qui existe sur cette hauteur, on parcourt des enfoncemens considérables. L'un d'eux, creusé en entonnoir, et ayant à son centre un petit piton de laves dures, ressemble assez bien à un cratère déformé; seul endroit où la configuration du sol m'ait offert une telle apparence: c'est aussi là que j'ai rencontré les plus belles couches de tuffas argiloïdes, formées d'une multitude de petites boules très-friables, dont les couleurs variées étoient fort agréables à l'œil.

» Il existe, aux alentours et sous terre, des couches de lignite que je n'ai pas vues en place. Parmi les nombreux échantillons que nous nous sommes procurés, quelques-uns étoient de la grosseur de la jambe, et tous d'une couleur brune très-foncée à l'extérieur; la cassure, noire, conchoïde; le grain, très-fin et très-serré. Tous appartenoient à des arbres dicotylédones, et l'on pouvoit encore distinguer la direction longitudinale des fibres du bois.

» En allant de Dandan au village d'Ynarahan, je recueillis sur le sol, à plus de cent toises au-dessus du niveau de la mer, des morceaux de calcaire madréporique intacts, et, un peu plus loin, d'autres semblables qui avoient été brûlés. J'y joignis un fragment calciné de pocillopore bleu, en tout semblable à ceux qui vivent dans la mer. Il en étoit de même d'une valve de spondyle remplie d'autres coquilles toutes spathisées.

(1) C'est l'alcade d'Ynarahan qui, par des motifs d'agrément et de salubrité, a établi sa demeure sur le sommet d'une des collines de Dandan.

Iles Mariannes.
Géologie.

» De là à Pago, qui se trouve précisément à l'étranglement de l'île, et au point où finit notre première division géologique, le terrain s'abaisse insensiblement, et l'on ne rencontre plus de montagnes. Dans quelques endroits seulement, le calcaire forme de hautes falaises. A Hypane est une caverne (1) où il n'y a rien de bien remarquable; ce qui l'est davantage, c'est le sable du rivage voisin, qui est volcanique, tandis que les rochers dont on est entouré sont de calcaire madréporique; preuve qu'il existe une couche de laves sur laquelle ce calcaire aura été déposé à des époques où le niveau de la mer étoit plus élevé.

» La petite île Apapa, et une presqu'île assez considérable de calcaire madréporique (la presqu'île Oroté, pl. 59), appartiennent encore à la partie de Goam que nous venons de décrire; elles ne présentent rien de bien essentiel sous le rapport géologique.

» Nous avons dit que la division septentrionale de cette dernière île est calcaire, et en général uniformément plane. Cette ressemblance dans tous les points fait que nous passerons légèrement sur sa description particulière. Les bords de la mer, très-élevés et escarpés, sont souvent sans plage. Un seul lieu, vers l'extrémité Nord, a été brûlé; c'est Santa-Rosa, où se trouve un monticule dominant la contrée, et dont le cône semble avoir sailli brusquement au travers du calcaire dont il a soulevé les couches et entraîné des fragmens jusqu'à son sommet, où se trouvent aussi des madrépores entiers. Rien n'indique que cette petite montagne ait jeté des flammes; l'éruption se sera préparée sous les eaux, sans qu'il y ait eu des coulées de laves solides. Ce sont des bancs entiers de marne schisteuse qui ont été brûlés, calcinés, soulevés et bouleversés dans plusieurs sens différens. Un seul de ces bancs, assez puissant, se dirigeant N. E. et S. O., paroîtroit se rendre à la mer sous la terre végétale; les autres n'ont pas un ensemble de direction qu'on puisse indiquer: les feuillets des couches sont excessivement minces, friables et légers; ils ne présentent pas moins de différences dans leur couleur, qui est rouge, jaune ou verdâtre. Tout à côté sont des amas de jets terreux et pul-

(1) On trouve dans cette caverne une source d'eau assez bonne à boire, ainsi que des stalactites.

vérulens, et çà et là des boules de laves compactes en décomposi-
tion. Iles Mariannes.
Géologie.

» En parcourant cette partie de l'île, nous rencontrions quelquefois de très-gros blocs isolés de basalte, posés sur le calcaire, loin de tout centre d'éruption (1). Comme ils sont précieux pour les habitans, qui s'en servent à faire des mortiers à piler le riz, plusieurs ont été creusés sur place à cet effet; mais la difficulté de les emporter ensuite au travers des bois les y a fait abandonner. Si l'on vouloit admettre l'existence très-ancienne d'habitations aux alentours de ces lieux, on pourroit dire que ces pierres y ont été transportées; mais la privation totale d'eau potable éloigne cette conjecture, et il faut nécessairement croire qu'elles ont été lancées là par des éruptions.

» Dans les enfoncemens de la côte abrités des vents et préservés de l'action des flots, se trouvent des madrépores vivans qui tendent à en diminuer la surface. Ces petits animaux ont déjà comblé, pour ainsi dire, la vaste enceinte du port San-Luis, où les vaisseaux ne trouvent guère maintenant que d'étroites issues pour se rendre au mouillage.

Rota et Saypan. — » Quoique nous n'ayons fait qu'entrevoir quelques-unes des îles mariannaises situées au Nord de Goam, nous avons cependant passé assez près de leurs côtes, pour distinguer qu'elles ont beaucoup de rapports de constitution avec cette dernière, c'est-à-dire qu'elles sont tout simplement formées de calcaire madréporique, ou bien de calcaire avec des montagnes volcaniques. Rota est dans le premier cas, et Saypan dans le second. Ceux de nos observateurs qui ont visité la première de ces îles, en ont rapporté des branches de madrépores proprement dits qu'ils ont détachées du calcaire à une grande élévation au-dessus de la mer.

Agoigan et Tinian. — » Les îles Agoigan et Tinian ont entre elles de grandes similitudes, tant pour le sol, qui est tout calcaire, que pour la végétation, qui est maigre et pauvre en général. Ces deux îles, de formation analogue, sembleroient n'en avoir fait autrefois qu'une seule d'une égale élévation. Il faudroit supposer, dans ce cas, que toute

(1) M. Duperréy, qui a examiné ces espèces de sphères, leur donne 3 pieds de diamètre. « On en trouve, dit-il, dans presque toutes les parties de l'île, et même sur les fonds de coraux sous-marins compris entre les récifs et la côte. »

Iles Mariannes. Géologie. la partie intermédiaire auroit été abîmée dans la mer par une catastrophe indépendante de l'action des vagues ; car je suis porté à croire , au contraire, que le niveau de l'Océan s'est abaissé, et n'a pu que favoriser le développement de quelques-unes de ces îles.

» M. Gaudichaud n'a remarqué à Tinian aucune trace de volcan, si ce n'est deux morceaux de lave roulée qu'il juge y avoir été portés ; mais n'ayant pu parcourir toute l'île, il seroit possible que, dans quelque lieu écarté, un piton volcanique eût pointé à travers les couches de calcaire, comme la chose a eu lieu à Gøam. Ayant au reste cotoyé Tinian d'assez près avec la corvette, nous avons vu que les falaises escarpées qui la bordent sont remplies de crevasses et de cavernes.

Farallon de Médinilla. — » Les couches horizontales de l'île plate nommée Farallon de Médinilla, paroissent avoir été fortement tourmentées par les tremblemens de terre, qui sont fort violens dans cet archipel, ainsi que nous avons eu occasion de l'éprouver (1).

Sarigoan. — » Sarigoan est un piton tronqué, de 300 toises au plus d'élévation verticale, assez semblable pour la forme à Stromboli.

Farallon de Torrès. — » Cette petite île, élevée, aride et abrupte dans sa partie du Sud, n'est qu'un rocher tailladé dans le sens de sa hauteur ; on y voit des couches horizontales et d'autres qui sont inclinées : tout annonce que cette île est volcanique.

Gogoon. — » C'est une île de foible étendue, et qui semble un peu plus élevée que la précédente. Sans doute autrefois ce n'étoit qu'un volcan : il paroît aujourd'hui ne plus lancer de laves, quoiqu'il s'en échappe encore constamment de la fumée. La plus vaste des ouvertures qui lui servent d'issue est placée entre des pitons, débris évidens des parois du cratère. Ces exhalaisons souterraines sortent par bouffées blanchâtres, et déposent sur un des côtés de l'entonnoir une substance d'un jaune de soufre.

(1) « Ces tremblemens de terre surviennent sans signes précurseurs, et sans que, pendant ou après leur action, la mer grossisse. Le plus fort que nous ayons ressenti dura douze à quinze secondes, avec redoublement vers la fin ; la terre onduloit du Nord au Sud, comme le font les eaux de la mer. Nous pensons que ces secousses eussent été capables de renverser un grand nombre de maisons de nos villes d'Europe. Mais ici, la méthode adoptée de lier toutes les parties des édifices à des piliers de bois fichés en terre, rend cet accident très-rare. Les cabanes du peuple, entièrement en bois, n'ont rien à redouter de pareils accidens. »

» La partie du Sud est abrupte, inégale, et recouverte de cendres rougeâtres; celle de l'Est, très-roide aussi, paroît sillonnée par d'anciennes coulées de laves, formant divers pitons, qu'une végétation herbacée recouvre; des plantes croissent même jusque dans le cratère. Sur la pente de la montagne, plusieurs autres bouches livrent passage à la fumée. A proprement parler, cette île n'est plus maintenant qu'une solfatare.

Iles Mariannes.
Géologie.

» Les particularités que nous ont offertes celles des îles Mariannes qui ont subi l'action du feu, et Gœam sur-tout, semblent annoncer qu'à des époques très-reculées elles ont été formées par des volcans sous-marins qui, ayant soulevé le fond de la mer, comme cela est arrivé presque de notre temps dans la Méditerranée, se sont fait jour à sa surface. Nous en avons la preuve dans les madrépores, les coquilles et les oursins sciliceux qu'on trouve au sommet des montagnes de Gœam.

Réflexions
générales.

» Ensuite, et toujours sous les eaux, la mer a évidemment accumulé, avec beaucoup de régularité, à la base de ces montagnes volcaniques, des bancs de calcaire mélangé avec des détritits de madrépores. Cette formation s'étendit très-au loin et d'une manière uniforme, puisqu'on la retrouve aux îles Rota, Agœigan, Saypan, Farallon de Médinilla, &c. En parlant de Gœam, nous avons fait mention d'une falaise toute entière de cette roche, déposée sur une coulée de lave cachée au fond des eaux, laquelle ne manifeste sa présence que par des sables volcaniques.

» Quand l'Océan eut abaissé considérablement son niveau, toutes les couches calcaires, en se montrant au jour, contribuèrent à l'agrandissement de ces îles, dont quelques-unes paroissent n'avoir été dans le principe que des volcans isolés. Il y en a même qui, ainsi que Rota, Farallon de Médinilla, &c., ne sont formées que de ce calcaire, sur lequel les madrépores avoient eu jadis le temps de travailler avec régularité; et ce qui vient à l'appui de cette assertion, c'est qu'on trouve à Rota des rameaux intacts de ces polypiers, à de grandes hauteurs.

» Aussitôt que des circonstances favorables au règne organique ont pu avoir lieu, la végétation s'est développée avec vigueur sur ces terres nouvelles; dans quelques localités néanmoins, elle a dû souffrir des bouleversemens qu'entraînent avec eux les feux souterrains. C'est ainsi qu'on

Iles Mariannes. trouve à Goam, sur les hauteurs de Dandan, des tronçons d'arbre enfouis
Géologie. et carbonisés.

Enfin, des éruptions se sont fait jour au travers du calcaire même, comme l'indique le piton de Santa-Rosa, dont nous avons déjà parlé.

Les feux souterrains de Goam paroissent éteints depuis longues années; mais deux des îles les plus septentrionales de l'archipel marianais brûlent encore avec beaucoup d'activité; ce sont celles de Pagon et de l'Assomption (1).

De tous les faits que nous venons d'esquisser, il semble résulter que, dans cette partie du globe, la mer s'est abaissée (2), et que les îles qui nous occupent sont bien éloignées d'avoir formé, ainsi que le pensoit Buffon, une seule terre avec le continent indien, terre que l'Océan auroit rongée et submergée insensiblement; tout annonce au contraire qu'elles sont sorties du sein des eaux. Si ce phénomène s'est opéré graduellement, comme on est tenté de le supposer, quelques-unes d'entre elles n'ont dû, en raison de leur peu de hauteur, paroître que long-temps après les autres.

Minéralogie.

Métaux. — Des personnes dignes de foi nous ont assuré qu'à Goam le sable de plusieurs rivières, et notamment de celles d'Ynarahan et d'Omata, contient des paillettes de fer. M. le docteur Quoy, pendant son voyage d'histoire naturelle dans l'intérieur de l'île, a vérifié l'exactitude de cette remarque; vers l'embouchure de la première de ces rivières, il en a trouvé le sable ferrugineux. On prétend encore que les paillettes de fer de la rivière d'Ynarahan sont plus pures que celles de la rivière d'Omata.

La tradition rapporte que les premiers Jésuites qui ont habité Goam, tiroient d'une mine entre Ynarahan et Dandan un certain métal dont on ignore aujourd'hui la nature: étoit-ce du cuivre? étoit-ce de l'argent?

Terres à poterie. — Les environs de Tachogna, et quelques autres lo-

(1) Il y avoit jadis un volcan sur l'île Grigan, voisine des deux précédentes; mais il est éteint maintenant. D. Luis de Torres, de qui je tiens ces renseignemens, m'a dit qu'il existe même deux volcans sur l'île Pagon, et que l'un de ceux-là est le plus considérable de tout l'archipel. Malheureusement nous n'avons vu cette île qu'à grande distance.

(2) Ou que le terrain s'est élevé, par l'effet des feux souterrains.

calités possèdent des terres alumineuses de diverses couleurs, d'un grain très-fin, qui seroient précieuses pour la fabrication des poteries. Les anciens habitans en employoient à cet usage.

Iles Mariannes,
Minéralogie.

Soufre. — On rencontre sur l'île Pagon du soufre en assez grande quantité, et l'on en trouveroit sûrement encore sur les autres îles de l'archipel où des volcans sont en activité; mais il n'y en a point à Goam. Au reste, cette substance minérale, qui pourroit être de quelque importance commerciale, n'est nulle part exploitée ici.

Houille et tourbe. — Plusieurs personnes ont cru apercevoir des échantillons de houille sur les hauteurs de Dandan; M. Quoy, qui les a examinés, pense que c'est tout simplement de la lignite ou bois carbonisé fossile. Quant à la tourbe, il est probable, nous a-t-on dit, qu'on pourroit en retirer des terres marécageuses situées à l'Est ou plutôt à l'E. S. E. d'Agagna.

Salpêtre. — Le salpêtre se récolte à Goam et l'on y en a même fait usage pour fabriquer de la poudre de guerre, ainsi que nous le dirons plus particulièrement dans le paragraphe consacré à l'industrie manufacturière.

Analyses de roches. — M. Huot, à qui M. Gaudichaud a communiqué de petits échantillons de roches recueillis sur cette île, y a reconnu de la chaux carbonatée appartenant à la cristallisation appelée primitive et cuboïde, de la chaux carbonatée aciculaire, de la chaux carbonatée argileuse tendre, des silex de diverses couleurs dont quelques-uns renferment des cristaux de quartz hyalin, et une roche siliceuse contenant des veines et des cristaux de chaux.

S. IV.

Fertilité du sol; productions.

L'admiration encore récente qu'avoit laissée dans notre esprit la prodigieuse fertilité des îles des Papous et des Moluques, a dû affaiblir à nos yeux le charme du riant tableau qu'étaient réellement quelques-unes des Mariannes. Il étoit en effet difficile, ici comme à Timor, de se garantir

Fertilité.

Iles Mariannes.
Fertilité du sol;
productions.

de toute idée de comparaison; et c'est peut-être à un prestige analogue, quoique en sens contraire, qu'on doit les éloges outrés que certains navigateurs ont fait d'une partie des terres qui sont l'objet de ce chapitre. Mais passons au résumé de nos propres remarques.

Goam. — Les forêts de Goam, en général bien fournies, n'ont cependant pas cet aspect brillant et gigantesque qui semble être plus particulièrement l'apanage des contrées équatoriales; néanmoins nous y avons vu quelquefois se reproduire un phénomène qui nous avoit beaucoup surpris à Rawak, celui d'une végétation arborescente sur un sol entièrement privé d'humus : là c'étoit le figuier multipliant qui couvroit de ses rejets des roches arides; ailleurs, des cycas qui se développoient sur les falaises les plus abruptes et les plus dépouillées.

Plusieurs cantons n'offrent que des forêts; d'autres sont livrés à l'agriculture ou abandonnés aux grands bestiaux, qui y trouvent de précieux pâturages; peu de localités portent un caractère de stérilité absolue.

Si l'on imagine une bande qui, partant d'Ynarahan, s'élève au Nord, en suivant la côte, sur une largeur de deux milles, passe à Tarofoko, Tachia, Ylic, pour se rendre ensuite à Tachagna, elle aura parcouru les terrains les plus boisés de la partie méridionale de l'île; tirant ensuite un trait de démarcation d'Agagna à Pago, tout ce qui restera au Nord-Est de cette ligne sera encore couvert d'une immense forêt. A la vérité, les arbres n'y sont point enlacés dans ces lianes sans fin qui ailleurs envahissent en tout sens les intervalles qu'ils laissent entre eux, ou qui, pendant de leur sommet, simulent les manœuvres d'un vaisseau; mais il n'est pas plus facile de parcourir les terrains que ceux-ci occupent. « Un arbuste importé dans l'île depuis quarante ans environ, le *limoncito*, a singulièrement multiplié par l'intermédiaire des oiseaux, qui, aimant beaucoup les baies rouges et succulentes qu'il porte, en sèment les graines, qu'ils ne peuvent pas digérer, sur toute la surface du sol; or cette plante étant armée de fortes épines, il devient impossible de traverser les fourrés qu'elle forme. » (*M. Quoy.*)

Les savanes les plus remarquables par leur étendue sont, sur la même île, 1.° celle de Lagaigna, qui se développe sur tout l'espace compris entre la rivière de Sempahone et celle de Tarofoko, en commençant à

une demi-lieue de la mer, et tirant au Nord-Ouest jusqu'au village d'Agat; 2.^o celle qui, de la rivière de Sempahone, va d'abord à Tachagna, puis jusqu'à Tinkio. Quand de là tirant au Sud et suivant la crête des montagnes, on passe à Talisay, pour rallier les hauteurs qui dominant Omata, et qu'on tourne ensuite à l'Est vers Ynarahan et les plaines de Dandan, on ne voit guère que des savanes. Il s'en trouve aussi, à Santa-Rosa, une de peu d'étendue. Outre leurs pâturages, tous ces terrains nourrissent des arbrisseaux d'un bois dur; mais il n'y croît ni arbres à pain, ni cocotiers, ni racines nutritives, à l'exception toutefois du *gapgap*; çà et là encore, et à de grands intervalles, on rencontre des bouquets d'arbres.

Iles Mariannes.
Fertilité du sol;
productions.

Quelques défrichemens ont été faits au milieu des bois par les Espagnols, dans le but de créer des savanes artificielles, où les nombreuses bêtes à cornes dont on leur doit la naturalisation, pussent trouver un abri contre les ardeurs d'un soleil dévorant.

Les districts les plus fertiles de Goam sont ceux de Mérizo, Omata, Assan, Agat, Sinahagna et Ynaharan; cependant Agagna l'emporte par le développement de ses cultures, ainsi que nous le ferons voir plus bas. De tous les sites que nous avons visités, le plus agréable, par son paysage et sa belle végétation, est l'espace compris entre Tépongan et la ville capitale. Le joli dessin que M. Pellion a donné d'une des vallées qu'on y rencontre, a été gravé *pl. 70* de notre Atlas.

Agoigan. — « Avec des flancs entièrement rocailleux, cette île est cependant couronnée d'un bois épais qui s'étend jusqu'à ses parties les plus élevées. Vue à grande distance, elle paroît sèche et aride; mais quand on s'en approche, on la juge bien différemment.

Rota. — « Les points inhabités sont ici tellement hérissés de broussailles, qu'il est difficile d'y pénétrer; l'aspect de ces épais halliers auroit même quelque chose de fort triste, si des groupes de rimas, de *dagdags*, de tamariniers, de figuiers multiplians, de cocotiers, et d'autres beaux arbres, disséminés de loin à loin, n'en rompoient agréablement la fatigante uniformité. En général, la vue s'arrête avec plaisir sur les terrains boisés de l'île; les traînées de roches qui parfois les traversent, et dans lesquelles de grands végétaux incrustent leurs racines pour y puiser la

Iles Mariannes,
Fertilité du sol ;
productions.

vie comme en pleine terre, sont des accessoires au tableau qui peut-être ne le déparent pas. La côte Nord, où il y a des plages de sable assez étendues, est parsemée de cocotiers depuis le bord de la mer jusqu'au pied de la montagne; de là jusqu'au sommet, se développe une forêt non interrompue.

Tinian. — » Quand on arrive du côté du Sud-Ouest, l'aspect de Tinian n'a rien d'agréable; puis, à mesure qu'on approche, on distingue de distance en distance un peu de verdure, et quelques grands végétaux sur les montagnes; tout le reste est couvert de broussailles et d'arbres secs, qui donnent au sol une couleur jaunâtre. Aussi, dans nos courses, avons-nous rarement rencontré ces sites délicieux que les descriptions brillantes de nos prédécesseurs nous avoient fait espérer de découvrir à chaque pas. Le terrain qui avoisine la mer, en face du village de Sønharom (pl. 59), est mêlé de sable et de gravier; vers l'intérieur, il prend une teinte de plus en plus rouge, et se montre propre à recevoir toute espèce de semences. Rien n'est singulier comme l'aspect de ces plaines arides, en présence d'un sol qui paroît bon et très-convenable à l'agriculture.

» Sur quelques points sont accumulés de grands arbres morts et renversés; sur d'autres, végètent un petit nombre d'arbustes et des plantes qui s'élèvent à peine de terre; on diroit qu'un vent brûlant a tout dévoré. Cependant, et d'après ces débris mêmes, tout porte à croire que le pays a été jadis bien boisé, et que peut-être les rédacteurs du Voyage d'Anson n'ont pas tant exagéré sa fertilité qu'on seroit tenté de les en accuser au premier abord. L'état languissant de la végétation a sans doute aujourd'hui pour principale cause la grande rareté de l'eau douce sur la surface de l'île, provenant à son tour de la destruction trop grande des bois.

» La densité des forêts qui tapissent le sol montueux de la partie Sud-Est de Tinian, la rend en divers endroits inaccessible. » (*M. Bérard.*)

Saypan. — Nous ne donnerons pas des détails aussi circonstanciés sur l'île Saypan, où nos observateurs n'ont pu descendre: considérée à quelque distance au large, la végétation y paroît magnifique; ainsi nous ne saurions douter qu'elle ne soit susceptible d'offrir de grandes ressources à une nombreuse population.

Iles du Nord. — Les îles qui gisent au Nord de Saypan, nous ont, en

général, paru peu fertiles, et quelques-unes même frappées d'une stérilité complète, si toutefois il est possible, et nous avons fait souvent l'expérience du contraire, de bien juger des objets vus à grande distance.

Iles Mariannes.
Fertilité du sol;
productions.

Peu de pays sont aussi favorisés que les Mariannes, sous le rapport des substances végétales propres à la nourriture de l'homme : plusieurs espèces d'arbres à pain, de palmiers, de bananiers, d'ignames, diverses autres racines farineuses, le riz, le maïs enfin ; telles sont les principales ressources alimentaires qui viennent comme à l'envi s'offrir à ses besoins.

Végétaux.

Nous ne répéterons pas ce que déjà nous avons dit du cocotier dans notre description de Timor ; on l'emploie ici aux mêmes usages, ainsi que l'aréquier, qui donne aux consommateurs son fruit pour leur bétel et son chou pour leur table. Le cycas, palmier très-multiplié, fournit aujourd'hui une abondante provision de fécule : c'est seulement depuis l'arrivée des Espagnols que les naturels ont appris l'art d'extraire cette substance nutritive, et de la dépouiller du suc délétère qui jusqu'alors leur en avoit interdit l'usage.

L'introduction du maïs est encore plus récente ; on la doit au gouverneur D. Tobias, qui apporta cette graminée de Manille en 1771. Le riz, n'en déplaît à quelques voyageurs, est ici indigène : le nom mariannais qu'il conserve en est un indice presque certain, que confirme d'ailleurs l'usage avéré qu'en faisoient, comme nous le verrons bientôt, les habitans primitifs.

Le rima et le døg døg, arbres de la même espèce et dont il existe ici de chacun deux variétés, fournissent, le premier sur-tout, un fruit abondant et précieux pour la nourriture des insulaires, à laquelle contribuent non moins utilement une foule de racines féculentes qu'ils désignent par les noms de *dago*, *nika*, *søni*, *piga*, *papao*, *baba*, *gapgap*, &c.

Les fruits indigènes n'étoient pas en grand nombre ; mais les Espagnols en ont naturalisé plusieurs à Goam, parmi lesquels on compte la mangue, l'orange, le citron, l'ananas, la goyave, la grenade, le raisin, &c.

Considérée dans ses rapports avec l'architecture navale et les arts industriels, la végétation des Mariannes n'est pas non plus sans importance. Beaucoup de bois qui conviennent à la construction des vaisseaux ; diverses plantes textiles propres à la fabrication des cordages ou des

Iles Mariannes. toiles; d'autres dont on peut extraire des huiles, des baumes, des vernis
Fertilité du sol; productions. qui renferment des propriétés médicales où l'art de guérir peut puiser
d'utiles spécifiques; enfin de forts bons pâturages: tel est le surcroît de
richesse que la terre étale dans ces contrées. Mais des détails plus cir-
constanciés seront beaucoup mieux à leur place dans les tableaux mé-
thodiques qui vont suivre.

Nous croyons devoir prévenir le lecteur que les lettres *o* et *ω* (*ou*), se prenant sans cesse l'une pour l'autre aux Mariannes, de même que les lettres *l* et *r*, nous avons fait usage, pour ne pas multiplier indéfiniment les mots de recherche, de l'orthographe la plus généralement suivie. Le seul mot *pogoa*, par exemple, eût pu nous fournir les combinaisons *pogoa*, *pogoa* et *pogoa*. On devra donc chercher avec un *o*, dans les tableaux ci-après, les mots qu'on ne trouveroit pas avec *ω*, avec *r* ceux qui ne seroient pas écrits avec *l*, et réciproquement.

TABLEAU des végétaux utiles qui croissent spontanément ou qui sont cultivés aux îles Mariannes, et plus particulièrement à Gøam.

NUMÉROS D'ORDRE.	N.° I. PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
1	Abas.	Voyez Goyavier, n.° 55.
2	Addø.	Voyez Goémon, n.° 54.
3	Aga.	On donne ce nom à la banane lorsqu'elle est mûre; elle s'appelle <i>tchoda</i> , ou mieux <i>tchod-a</i> , quand elle ne l'est point encore. (Voyez Bananier et Tchod-a, n.° 15 et 114.)
4	Ail.	Plante exotique introduite à Gøam par les Espagnols: elle y est peu cultivée.
5	Akaon.	Palmier donnant un fruit bon à manger.
6	Ananas.	Fruit apporté d'Acapulco aux Mariannes.
7	Anona.	C'est le nom que donnent les Espagnols à l' <i>atze</i> ou <i>anone</i> de nos colonies. On sait combien est délicate la crème que contient ce fruit. (Voyez Attier, n.° 11.)
8	Arbre à pain. .	Voyez Rima et Døgdøg, n.° 40 et 107.
9	Aréquier.	Nommé <i>pogoa</i> et <i>pigoa</i> aux Mariannes, <i>bonga</i> à Manille, et <i>areca oleracea</i> par les botanistes. Ce palmier, considéré comme plante alimentaire, offre aux consommateurs la sommité herbacée de son tronc, connue sous le nom de <i>chou-palmiste</i> .
10	Asnød.	Appelé encore <i>asgnød</i> , <i>hasrigot</i> et <i>argon</i> : c'est notre gingembre. (Voyez ce mot, n.° 52.)
11	Attier.	On a apporté des Philippines cet arbre, connu ailleurs sous le nom d' <i>assimnier</i> , et que les botanistes appellent <i>anona squamosa</i> . (Voyez n.° 7.)
12	Aubergine.	Plante potagère d'Europe, peu cultivée à Gøam. On en distingue ici trois espèces, toutes importées de Manille.
13	Baba.	Appelé aussi <i>bébé</i> et <i>piga-grande</i> à Gøam. Sorte de racine féculente, qui est une <i>aroidé</i> à feuilles rouges. (Voyez Piga, n.° 98.)
14	Badamier.	Aux Mariannes, on nomme cet arbre <i>talissai</i> ; c'est le <i>terminalia molucana</i> des naturalistes. Son fruit, appelé <i>badame</i> , renferme une amande assez agréable au goût.
15	Bananier.	On ne distingue ici pas moins de onze espèces de bananiers, dont six, assure-t-on, sont exotiques. Cet arbre est généralement connu aux Mariannes sous le nom de <i>tchod-a</i> , ou <i>tchoda</i> , qu'on donne également à son fruit, lorsqu'il n'est pas mûr. On en désigne les variétés ainsi qu'il suit: <i>tchod-an lago</i> [bananier étranger, ou mot à mot <i>bananier des étrangers</i> , l'n de <i>tchod-an</i> étant dans ce cas la marque du génitif]; <i>marleng</i> , <i>nonnghi</i> , <i>langhi</i> ou <i>saolat-langhi</i> , <i>tøgat</i> , <i>tchod-an pagon</i> [petite banane; l'n de <i>tchod-an</i> est ici purement euphonique]; <i>taki-sali</i> , <i>galadjan</i> , <i>tondaka</i> , <i>man-gas</i> ou <i>bananier sauvage</i> , dont le fruit ne peut se manger; et enfin l' <i>abaca</i> , transporté de Manille à Gøam par le gouverneur Tobias. Ce dernier bananier est ici fort rare. La petite banane a déjà été signalée par le capitaine Crozet, comme étant d'une délicatesse extrême. Le <i>tchiod-an lago</i> , introduit par les Espagnols, est le <i>bananier de Guinée</i> .
16	Bébé.	Voyez Baba, n.° 13.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
17	Béren-gène ...	Voyez Aubergine, n.° 12.
18	Bilimbi.	Nous avons parlé, dans notre description de Timor, du fruit peu estimé de cet arbre, qui est connu en histoire naturelle sous le nom d' <i>averrhoa bilimbi</i> .
19	Blé froment. .	Cette graminée doit être citée, non qu'elle fasse partie des productions de Gøam, mais parce que sa culture y a été tentée sans succès, puis tout-à-fait abandonnée. Il en est de même de l' <i>orge</i> .
20	Blé de Turquie	Voyez Maïs, n.° 72.
21	Bonga.	Nom tagale donné à-la-fois à la noix d'arek et à l'arbre qui la produit. (Voyez Aréquier, n.° 9.)
22	Cacaotier.	Le gouverneur Tobias, qui avoit apporté le cacao de Manille, avoit aussi établi à Gøam des cultures de ce précieux arbuste, qui avoient bien réussi; elles sont abandonnées aujourd'hui, par suite de l'incurie des habitans.
23	Cafier.	La culture de cet arbuste paroît n'avoir encore été essayée ici que par le seul D. Luis de Torres: sa tentative n'a été couronnée d'aucun succès; il est vrai qu'on n'avoit employé, pour le multiplier, que la voie des semences, et probablement elles n'étoient pas de bonne qualité.
24	Camoté.	C'est notre <i>patate douce</i> et le <i>convolvulus batatas</i> des botanistes. On en distingue de trois sortes à Gøam, et toutes sont exotiques: l'une, qui est rouge, est venue de Manille; une autre, grisâtre, provient des îles Sandwich, et est due aux Anglo-Américains qui s'étoient fixés sur l'île Grigan; la troisième enfin, qui est blanche, est originaire d'Espagne.
25	Canne à sucre.	Gøam possède cinq espèces de cannes à sucre indigènes: on nomme la plus grosse, qui est verte, <i>gaimo</i> ; une autre, moins grosse, et dont les nœuds sont plus éloignés, <i>massak</i> ; une moins grosse encore, <i>nitti</i> ; une troisième dont la tige est panachée de rouge et de vert, mais dont cependant les feuilles sont vert uni, <i>dana</i> ; la cinquième enfin, dont la tige est aussi panachée et les feuilles rayées longitudinalement blanc et vert, <i>mahonhan</i> . Depuis peu, une nouvelle espèce de canne à sucre exotique, des Sandwich, y a été apportée par les Anglo-Américains de Grigan. Le <i>nitti</i> , variété de la canne à sucre, n'est qu'une grande plante herbacée du genre <i>arundo</i> . Les variétés cultivées ici avec le plus d'avantage sont le <i>gaimo</i> et le <i>massak</i> . La canne des Sandwich est d'un produit non moins avantageux; mais ces végétaux ne sont encore considérés à Gøam que comme substances comestibles.
26	Carambolier. .	C'est l' <i>averrhoa carambola</i> , dont le fruit, très-ressemblant au <i>bilimbi</i> , est, comme lui, peu agréable.
27	Chou.	Plante potagère exotique, peu cultivée à Gøam. On nomme également chou la sommité de la tige de certains palmiers, tels que le cocotier, l'aréquier, &c., donnant une substance culinaire justement estimée.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
28	Chou-caraïbe.	La plante que nous connaissons sous le nom de <i>chou-caraïbe</i> , est la même qu'on appelle ici <i>sani</i> .
29	Chou-palmiste.	Voyez Palmier, Cocotier et Aréquier, n.° 9, 32, 93.
30	Citronnier . . .	On pense que cet arbre, quoique très-répandu aux Mariannes, est une production exotique.
31	Citrouille . . .	Il y en a de diverses sortes apportées d'Espagne et de Manille; toutes sont fort cultivées et se récoltent en général en grand nombre, à moins qu'une forte sécheresse ne soit venue nuire à leur croissance.
32	Cocotier	Cet arbre précieux est nommé indistinctement <i>nia</i> , <i>niak</i> et <i>nidjak</i> , aux Mariannes. M. Gaudichaud y en a vu de trois variétés, remarquées déjà par le capitaine Crozet: ce dernier cite d'abord le <i>grand cocotier ordinaire</i> ; puis celui qu'il appelle <i>dri-vent</i> , parce qu'il s'élève moins que l'autre, et dont la noix, dépouillée de son brou, a la coque tendre, dit-il, et peut se manger comme un cu d'artichaut, dont elle a le goût; enfin, le <i>cocotier noir</i> , qu'il assure ne parvenir qu'à la hauteur de huit ou dix pieds, et croître plus promptement que les cocotiers ordinaires. La noix de celui-ci, de petite dimension, a la chair beaucoup plus épaisse et plus délicate que celle des autres cocos. Le chou du cocotier est un comestible très-salubre et très-recherché des habitants, ainsi que des marins, qui le mangent accommodé de diverses manières ou en salade.
33	Concombre . .	Il en existe de tout-à-fait sauvages aux Mariannes; d'autres ont été introduits par les Espagnols.
34	Curcuma	Les habitants appellent cette plante <i>mango</i> , <i>magnô</i> et <i>mengo</i> ; ils s'en servent pour l'assaisonnement de leurs mets, pour leurs teintures, et comme médicament; nous la connaissons aussi sous le nom vulgaire de <i>safran de l'Inde</i> .
35	Cycas	Ce palmier, qui est le <i>cyas circinalis</i> , porte aux Mariannes le nom de <i>sadane</i> , <i>sadan</i> , ou mieux de <i>fedeng</i> ; il y est encore généralement connu sous celui de <i>federiko</i> , qu'on lui donne aux Philippines. On retire de la moelle et du fruit de cet arbre, après les avoir préalablement fait macérer pour leur ôter leur qualité vénéneuse, une sorte de farine ou de sagou dont les habitants font maintenant un grand usage. Le nom de <i>gagga</i> est abusivement donné à cette fécule, comme à celle qu'on retire de la racine nommée <i>gaggap</i> . (Voyez ces mots, n.° 50 et 201.)
36	Dafao	Deux racines silvestres, connues aux Mariannes sous le nom de <i>dafao</i> , et portant en histoire naturelle ceux de <i>boerhaavia mutabilis</i> et de <i>curculigo stans</i> , ont la forme et le goût des salsifis; on n'en fait aujourd'hui que peu d'usage; mais autrefois on les mangeoit dans les instans de disette.
37	Dago	<i>Dioscorea alata</i> . Il y a à Gœam sept variétés de cette racine, que nous connaissons sous le nom d' <i>igname</i> : quatre d'entre elles sont indigènes; les trois autres viennent de Manille.
38	Dana	Voyez Canne à sucre, n.° 25.
39	Danni ou dänné.	C'est le nom donné au piment (voyez n.° 101). Les habitants appellent le poivre <i>danni lago</i> [piment étranger]; mais cette dernière épice n'est point cultivée aux Mariannes.
40	Dagdægou digdæg.	C'est l'espèce fertile de <i>artocarpus incisa</i> ou arbre à pain, dont on connoît ici deux variétés, le <i>sin-dagdæg</i> et le <i>dagdæg kalao</i> , appelé encore <i>dag-kalilao</i> . Les feuilles du <i>sin-dagdæg</i> ressemblent à celles du rima, quoiqu'elles soient un peu plus petites; celles du <i>dag-kalilao</i> , au contraire, sont tout-à-fait différentes. Le fruit du <i>dagdæg</i> ,

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		nommé <i>nanka</i> , est une substance pulpeuse contenant intérieurement plusieurs pepins, au nombre de quinze, dit-on, et de la grosseur à-peu-près d'une châtaigne, dont ils ont le goût étant cuits; on peut aussi les manger crus quand ils sont bien mûrs. La pulpe du <i>dagdæg</i> est beaucoup moins estimée que celle du rima. (Voyez ce mot, n.° 107).
41	Épices	Les végétaux de ce genre consistent ici en gingembre, curcuma et piment. (Voyez ces mots, n.° 34, 52 et 101.)
42	Fadane	Voyez Cycas, n.° 35.
43	Faai	Quand le riz est encore dans sa balle, on le nomme <i>faai</i> ou <i>frai</i> aux Mariannes; il prend le nom de <i>pagas</i> ou de <i>pigas</i> , quand il est débarrassé de cette enveloppe. (Voyez n.° 108.)
44	Fédeng	Voyez Cycas, n.° 35.
45	Fédériko	Voyez Cycas, n.° 35.
46	Féve	On cultive à Gœam une sorte de féverole exotique, appelée <i>mongas</i> , ainsi qu'à Manille.
47	Figuier multipliant.	Voyez Nonô, n.° 87.
48	Fraï	Voyez Faai et Riz, n.° 43 et 108.
49	Gabbé ou gabi.	Noms tagales de la plante appelée <i>sani</i> aux Mariannes. (Voyez ce mot, n.° 111.)
50	Gaggap	L'une des huit racines qui servent de pain aux naturels. Les botanistes la nomment <i>tacca pinnatifida</i> ; on en distingue ici deux variétés, donnant également une fort bonne fécule nutritive.
51	Gaimô	C'est la plus grosse espèce de canne à sucre indigène qu'il y ait aux Mariannes. (Voyez Canne à sucre, n.° 25.)
52	Gingembre . . .	On en distingue plusieurs variétés, dont une petite et deux grandes. Cette plante est indistinctement appelée <i>asnod</i> , <i>hasngot</i> , <i>argon</i> et <i>aignod</i> . L' <i>argon halom tano</i> est le <i>gingembre des bois</i> .
53	Giraumont . . .	Toutes les diverses espèces de giraumonts qu'on cultive à Gœam ont été importées d'Espagne ou de Manille.
54	Gœmon	Les anciens habitants mangeoient une sorte d'herbe marine nommée <i>addo</i> , qui pousse en forme de grappe sur les rochers du rivage. Je présume que c'est une espèce de <i>gœmon</i> .
55	Goyavier	Arbre très-multiplié à Gœam, où il est cependant exotique: les naturalistes l'appellent <i>pidium pyrifera</i> ; on le nomme indistinctement dans le pays <i>abas</i> , <i>avas</i> et <i>goyavas</i> ; il donne un fruit assez agréable.
56	Goyavas	Voyez Goyavier, n.° 55.
57	Grenadier	La grenade a été introduite aux Mariannes par les Espagnols.
58	Haborse	<i>Cratava religiosa</i> . Arbre originaire des îles Carolines: les Mariannais en recherchent avec avidité les fruits succulents, qui sont ovales, et n'ont pas moins de cinq pouces de longueur sur trois de large.
59	Halebak	Plante comestible, qui vient quelquefois sur les racines de l'arbre nommé <i>halibago</i> (voyez ce mot, n.° 171). Peut-être est-ce une espèce de champignon; mais je n'ai à cet égard que des données incertaines.
60	Haricot	Les Espagnols ont importé à Gœam, de Mexico et de Manille, diverses sortes de haricots blancs ou colorés.
61	Hasngot	Nom qu'on donne ici au gingembre. (Voyez ce mot n.° 52.)
62	Hikama	Racine nutritive sucrée, qui est le <i>dolichos tuberosa</i> ; on la dit

NUMÉROS D'ORDRE	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		exotique, quoiqu'elle soit répandue dans les lieux les plus sauvages de Gœam et de plusieurs autres îles de l'archipel; elle ressemble au navet et ne se mange que cuite.
63	Igname.	Voyez Dago et Nika, n.° 37 et 84.
64	Kaffè.	Espèce de <i>pandanus</i> donnant un fruit comestible.
65	Kahel.	Voyez Oranger, n.° 89.
66	Lémé.	Voyez Rima, n.° 107.
67	Lentille.	<i>Cytisus cajan</i> . Cette plante légumineuse a été introduite à Gœam, en 1772, par M. du Clémur, l'un des officiers du capitaine Crozet.
68	Liméi ou Li-maï.	Voyez Rima, n.° 107.
69	Limoncito ...	C'est le nom que les Espagnols donnent ici à l'oranger nain (<i>limonia trifoliata</i>), qui a été importé de Manille et s'est multiplié à Gœam avec une inconcevable abondance. Son fruit rouge, appelé <i>orangine</i> , de la grosseur d'une petite cerise et ayant l'odeur et le goût d'une orange, sert à faire des confitures assez agréables.
70	Limonnier ...	Arbre apporté de Chine, et aujourd'hui naturalisé aux Mariannes.
71	Mahonhan ...	Voyez Canne à sucre, n.° 25. — Le mahonhan est une des variétés les moins importantes de cette plante.
72	Maïs.	Précieuse graminée, inconnue aux anciens habitants des Mariannes; on en doit la naturalisation au gouverneur D. Tobias.
73	Magnè.	Voyez Curcuma, n.° 34.
74	Mañgè.	Voyez Curcuma, n.° 34.
75	Manguier.	Les habitants de Gœam doivent encore la mangue à D. Tobias, qui l'a tirée de Manille.
76	Massak.	Voyez Canne à sucre, n.° 25. — Le massak, plante indigène, est une des espèces de canne à sucre les plus estimées dans le pays.
77	Melon.	Les diverses espèces de melons qu'on possède aux Mariannes ont toutes été apportées du dehors, et sont aujourd'hui passablement répandues dans les localités où l'on s'occupe de culture: il y en a de fort bonnes.
78	Mengo.	Voyez Curcuma, n.° 34.
79	Mongès.	Voyez Fève, n.° 46.
80	Moutarde.	On en distingue ici de deux sortes; l'une et l'autre sont exotiques: la feuille se mange en salade.
81	Nanka.	Fruit du <i>dagdæg</i> . (Voyez ce mot, n.° 40.)
82	Nitti.	Espèce de canne à sucre. (Voyez n.° 25.) — Le nititi, plante fort menue, pourroit être employé utilement comme fourrage plutôt que pour la nourriture de l'homme.
83	Nidjok.	Voyez Cocotier, n.° 32.
84	Nika.	<i>Dioscorea aculeata</i> . C'est une espèce d'igname dont les Mariannais font grand usage; on en distingue de quatre sortes, trois qui sont cultivées et une qui est sauvage; toutes sont indigènes.
85	Nipa.	Palmier exotique, apporté de Manille, et donnant un fruit bon à manger.

NUMÉROS D'ORDRE	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
86	Niè ou nièk.	Voyez Cocotier, n.° 32.
87	Nanè.	<i>Ficus indica</i> , vulgairement nommé <i>figuier multipliant</i> . Cet arbre donne un fruit violet assez recherché des naturels. A Timor, ce qui est remarquable, cet arbre porte aussi le nom de <i>nounou</i> .
88	Ognon.	Les Espagnols ont introduit aux Mariannes diverses sortes d'ognons; mais à l'exception d'une seule, qui étoit même déjà en 1819 fort rare, toutes ont été perdues par l'incurie des cultivateurs.
89	Oranger.	Il y en a de diverses espèces à Gœam, tant à fruits doux qu'à fruits amers ou aigres; on croit qu'elles sont toutes exotiques. Les habitants appellent ici, avec les Espagnols, l'oranger <i>kahel</i> , mot qui n'est cependant ni mariannais, ni tagale, ni bisaya, ni même espagnol.
90	Orangine.	Voyez Limoncito, n.° 69.
91	Orge.	La culture de cette graminée a été tentée à Gœam, mais sans succès.
92	Pahong.	Espèce de palmier indigène dont le fruit est bon à manger.
93	Palmier.	Parmi les palmiers qui donnent des fruits comestibles, on doit distinguer d'abord le <i>cocotier</i> ou <i>nidjak</i> , puis le <i>pahong</i> , l' <i>akuhon</i> , le <i>kufè</i> et le <i>nipa</i> . (Voyez ces mots, tableau n.° 1.) Le <i>nipa</i> provient de Manille. Le cocotier et l'aréquier offrent au consommateur, outre leurs fruits, la sommité herbacée de leur tronc, vulgairement appelée <i>chow</i> , et qui est un manger excellent.
94	Pamplemous-sier.	M. Gaudichaud cite cet arbre comme existant à Gœam; je ne l'y ai pas vu: il produit, comme on sait, une fort grosse orange, peu agréable au goût.
95	Papao.	Sorte de racine sauvage assez ressemblante au <i>piga</i> (voyez ce mot, n.° 98): il y en a deux espèces. Jadis on la mangeoit dans les momens de disette: c'est une <i>aroidé</i> .
96	Pastèque.	Ce fruit exotique, fort agréable dans les pays chauds, est ici extrêmement multiplié: les pastèques cultivées à Ynaraham sont réputées les meilleures de l'île. Les Espagnols leur donnent le nom de <i>zandia</i> .
97	Patate douce.	Voyez Camoté, n.° 24.
98	Piga.	On distingue trois variétés de cette racine farineuse, qui est une <i>aroidé</i> . Les habitants l'emploient à leur nourriture.
99	Pigas.	Voyez Pègas, n.° 102.
100	Pigèa.	Voyez Aréquier, n.° 9.
101	Piment.	Plante extrêmement abondante aux Mariannes; son fruit entre dans la plus grande partie des assaisonnemens: les naturels la nomment <i>dani</i> (voyez ce mot, n.° 39).
102	Pègas.	C'est le nom qu'aux Mariannes on donne au riz dépouillé de sa glume; on dit aussi, dans la même acception, <i>pigas</i> . (Voyez Riz, n.° 108.)
103	Pègèa.	Voyez Aréquier, n.° 9.
104	Pourpier.	Plante exotique, aujourd'hui fort répandue aux Mariannes, où l'on en fait une grande consommation.
105	Racines féculentes.	Peu de contrées, sous ce rapport, sont aussi bien partagées que les Mariannes; on y distingue, en effet, onze espèces de <i>dioscorea</i> ou d'ignames, savoir, sept <i>dago</i> et quatre <i>nika</i> ; douze espèces d' <i>aroidés</i> , dont six <i>soni</i> , trois <i>piga</i> , deux <i>papao</i> et un <i>baba</i> ; enfin, trois espèces de <i>convolvulus</i> ou

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES ALIMENTAIRES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		patates douces, nommées dans le pays <i>camoté</i> . (Voyez ces mots dans le tableau n.° 1.)
106	Raisin	Voyez Vigne, n.° 116.
107	Rima	Aux Mariannes, on prononce <i>rimai</i> , <i>limai</i> , <i>lémé</i> et <i>limé</i> . Cet arbre, vulgairement connu parmi nous sous le nom d' <i>arbre à pain</i> , est une des variétés stériles de l' <i>artocarpus incisa</i> . Il y en a de deux sortes : le <i>rima</i> proprement dit, et le <i>rima palada</i> . Le fruit n'a quelquefois pas moins de dix pouces dans son plus grand diamètre. Sous une pellicule raboteuse, se trouve une pulpe épaisse qui, étant cuite, lorsque le fruit est parvenu à toute sa grosseur et qu'il est encore vert, a de l'analogie avec la pomme de terre, mais a le goût beaucoup plus fin et plus agréable. Quand il est arrivé à sa parfaite maturité, il devient jaune et mou : son odeur est alors plus suave, mais sa saveur est devenue fade; en un mot, ses propriétés sont tout-à-fait changées et l'on en fait peu de cas. Nous parlerons ailleurs de ses usages économiques, et, dans une autre division de ces tableaux, de l'emploi qu'on peut faire de l'arbre lui-même dans l'architecture navale. (Voyez n.° 258.)
108	Riz	Cette précieuse graminée, avons-nous dit, est indigène aux Mariannes. Les habitans l'appellent <i>saai</i> , <i>frai</i> , &c. (Voyez n.° 43 et 48.) A Gœam, c'est dans les plaines de Mérito que le riz se cultive en plus grande quantité.
109	Safran de l'Inde	Voyez Curcuma, n.° 34.
110	Sin-dogdog . . .	Voyez Dogdog, n.° 40.
111	Soni	Plante de la famille des <i>caladium esculentum</i> ou <i>choux carottes</i> . Six variétés de cet aroïde, dont quelques-unes ont été importées des Philippines, se trouvent ici. La feuille et le cœur de la plante peuvent, indépendamment de la racine, se manger cuits : la feuille même, étant séchée, se conserve pour l'usage à Manille; il suffit, quand on veut s'en servir, de la faire préalablement bouillir. Parmi les racines qu'on possède à Gœam, le <i>soni</i> étoit une des plus estimées des anciens Mariannais; elle y est encore fort recherchée. Parfois on écrit et l'on prononce <i>sonin</i> ; mais l'n finale, comme nous l'avons fait remarquer déjà (n.° 15), est alors la marque du génitif ou indique un rapport de provenance : ainsi <i>sonin hinaong</i> , signifie <i>soni</i> provenant d'un terrain sec; <i>soni feichi</i> , <i>soni</i> provenant d'une terre marécageuse, &c.
112	Talissai	Voyez Badamier, n.° 14.
113	Tamarinier . . .	On peut faire d'agréables confitures du fruit de cet arbre.
114	Tchod-a	C'est le nom donné à-la-fois au bananier en général, et à la banane lorsqu'elle n'est pas mûre. (Voyez n.° 15.)
115	Tomate	La tomate rouge, importée de Manille, et une autre tomate encapuchonnée, venue de Mexico, se cultivent à Gœam en petite quantité.
116	Vigne	Plante introduite par les Espagnols aux Mariannes, où elle a fort bien réussi; il est fort rare, cependant, de manger du raisin à Gœam, soit à cause du peu de soin qu'on donne à la culture de la vigne, soit parce que le fruit devient la proie des animaux nuisibles à l'agriculture, tels que poules, lézards, &c., avant même qu'il soit parvenu à maturité.
117	Zandfa	Voyez Pastèque, n.° 96.

NUMÉROS D'ORDRE.	N.° II. PLANTES MÉDICINALES.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
118	Acapulco (plante d').	Voyez Cassier, n.° 126.
119	Agap	<i>Premna integrifolia</i> . On emploie cette plante au traitement de certaines maladies.
120	Akankan	Plante du genre <i>dolichos</i> ou <i>phaseolus</i> , à laquelle on attribue des qualités rafraîchissantes.
121	Amargossa	Les Espagnols connoissent également cette plante sous le nom de <i>butgamina</i> ; on l'emploie à Gœam dans le traitement de la gale.
122	Aréquier	Palmier fort répandu aux Mariannes, où il se nomme <i>pagoa</i> et fournit la noix employée dans la composition du <i>bétel</i> .
123	Asnod	C'est notre gingembre. (Voyez n.° 133.)
124	Bétel	Les Mariannais appellent cette plante <i>popolo</i> ; sa feuille fait partie intégrante du masticatoire si connu dans tout l'Orient sous le nom de <i>bétel</i> . Jadis on mélangeoit cette substance avec la noix d'arek et la chaux, mais point de tabac, cette dernière plante n'ayant été naturalisée aux Mariannes que long-temps même après l'arrivée des Espagnols. (Voyez Tabac, n.° 149.)
125	Cabo-negro	Nom donné par les Espagnols à une espèce de palmier, importée de Manille, et dont un des produits s'emploie à Gœam contre le flux de sang.
126	Cassier	<i>Cassia alata</i> . Cet arbuste est venu d'Acapulco à Manille, puis de Manille aux Mariannes. Le nom de <i>plante d'Acapulco</i> qu'on lui donne à Gœam, rappelle son origine. Les naturels attribuent à sa feuille de grandes vertus pour la guérison de la lèpre ou mal de Saint-Lazare.
127	Curcuma	Appelé ici <i>manço</i> , &c. (Voyez n.° 34.)
128	Cycas	La féculle nutritive qu'on extrait du fruit de ce palmier, ne devient propre à la nourriture de l'homme qu'après qu'on lui a fait subir une macération convenable, qui dissout et enlève une substance vénéneuse, connue pour être un vomitif très-énergique. Employée avec discernement, cette substance fournirait peut-être un médicament utile. (Voyez Fédeng et Fédérigo, n.° 44 et 45.)
129	Daok	Voyez Takamahaka, n.° 150.
130	Dani	Voyez Piment, n.° 146.
131	Etouni	Je ne crois pas que cette plante soit indigène; les Espagnols la connoissent sous le nom de <i>tomate de los ratos</i> (tomate des rats); on l'emploie au pansement des ulcères.
132	Fédeng	Voyez Cycas, n.° 128.
133	Fofgo	Sorte de liseron bleu répandu en abondance sur l'île Gœam, où il sert au traitement des hémorrhagies.
134	Gingembre	Cette plante, nommée à Gœam <i>asnod</i> , &c., s'emploie dans diverses préparations médicales. (Voyez n.° 52.)
135	Goyavier	On se sert des rejetons du <i>goyavier</i> , arbre appelé ici <i>abas</i> , &c. dans le traitement de la gale. (Voyez n.° 55.)
136	Hagao	Arbre du genre <i>prema integrifolia</i> ; son écorce et sa feuille servent au pansement des contusions.
137	Hasngot	Voyez Gingembre, n.° 134.
138	Lodogao	Arbrisseau nommé par les naturalistes <i>volkammeria inermis</i> ; son bois amer est employé avec beaucoup d'avantage pour guérir les fièvres intermittentes.
139	Mangø	On fait usage de la racine de cette plante dans le traitement de certaines maladies.

PLANTES MÉDICINALES.	
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
140 Mangas.....	Le fruit du <i>mangas</i> ou bananier sauvage, s'emploie à Goam dans le traitement de la dysenterie.
141 Nono.....	L'écorce de la racine de cet arbre, qui est le <i>figuier multipliant</i> , est, dit-on, un topique excellent pour arrêter le sang des coupures.
142 Pakao ou pékao.	Plante appelée par les Espagnols <i>uñas de gato</i> (ongles de chat), et par les naturalistes, <i>guilandina bonduc</i> et <i>guilandina bonducella</i> ; je crois qu'elle est la même que celle qui est nommée <i>cadoque</i> à l'Île-de-France. On l'emploie à la préparation de divers médicaments.
143 Papayer.....	<i>Carica papaya</i> . On retire du fruit de cet arbre un suc laiteux purgatif.
144 Pogo.....	Voyez Aréquier, n.° 122.
145 Popolo.....	Voyez Bétel, n.° 124.
146 Piment.....	Plante connue par la qualité échauffante de son fruit.
147 Rima.....	La feuille du rima sert dans le pansement des contusions et meurtrissures; on emploie aussi la résine qui découle du même arbre, comme un spécifique contre la lèpre.
148 Santa - Maria (yerba de).	Littéralement <i>herbe de Sainte-Marie</i> : c'est l' <i>Artemisia vulgaris</i> des botanistes. Plante apportée des Philippines; on la regarde aux Mariannes comme un excellent remède dans quelques maladies.
149 Tabac.....	Les Espagnols ont introduit assez récemment cette plante aux Mariannes; autrefois on envoyait de Manille la quantité de tabac nécessaire à la consommation; aujourd'hui il est cultivé généralement par tous les habitants. C'est surtout en cigares qu'ils le consomment; mais ils en font aussi usage comme d'un médicament pour le traitement de la lèpre.
150 Takamahaka.	Cet arbre reçoit des Mariannais le nom de <i>daok</i> , et des Espagnols celui de <i>palo maria</i> . La résine qu'on en retire sert utilement au pansement des blessures et à celui de certaines plaies.
151 Tamarinier...	Les fruits du tamarinier ont, comme on sait, une vertu légèrement purgative.
152 Tchopa.....	Ce nom, donné ici au tabac, vient évidemment de l'espagnol <i>chapar</i> , qui signifie <i>sucer</i> , usage auquel un grand nombre de marins font en effet servir sa feuille en la chiquant. (Voyez Tabac, n.° 149.)
153 Tolang-manok	Mot à mot <i>os de poule</i> , à cause de la ressemblance que l'on croit voir entre les articulations jambières de la poule et celles de la tige de cette plante. On l'emploie comme topique dans les hémorrhagies, et comme un antidote efficace contre la morsure de certains poissons venimeux, &c.
N.° III. PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURÉS ET AUX ARTS.	
154 Aabang.....	Voyez Haabang, n.° 206.
155 Abaca.....	Ce bananier sauvage, importé des Philippines, mais encore fort peu répandu à Goam, est précieux par la filasse qu'il fournit et qui est propre à faire d'excellents cordages. L'abaca multiplie très-rapidement, et plus encore que les bananiers à fruits mangeables; on assure que chaque tronc d'une année peut donner dix à douze livres de <i>fil de caret</i> propre à être commis en cordages.

PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
156 Abas.....	C'est le <i>goyavier</i> . Le bois de cet arbre, de couleur grisâtre, est léger, mais d'un tissu égal et non poreux.
157 Acajou.....	Je n'ai pas vu ce bois, qu'on appelle, je crois, à Goam, <i>anacarde</i> . Serait-ce l' <i>anacardium occidentale</i> , que M. Gaudichaud dit exister dans les plaines de cette île?
158 Adda.....	Arbre propre à la charpente; on en tire des poutres et des solives. Il est presumable que c'est le même que le <i>ladda</i> . (Voyez ce mot, n.° 214.)
159 Agag.....	Voyez Vacoua, n.° 273.
160 Agao.....	Ce bois assez léger, d'un tissu peu serré et de couleur grisâtre claire, s'emploie au bordage des navires et à des pièces de peu d'importance dans la construction des maisons.
161 Agatélon....	Espèce d' <i>eugenia</i> , donnant un bois joli, lourd, compacte, d'un grain très-fin, et de couleur de noyer clair.
162 Agna.....	Arbre dont on tire des poutres et des solives. Il se pourroit que cet arbre fût le même que celui qui est nommé <i>lagna</i> , sur lequel, d'ailleurs, je ne possède aucun renseignement particulier.
163 Agnilao.....	Nommé aussi <i>anghila</i> ; fournit un bois blanc, très-léger, dont les pores sont assez serrés; est excellent pour faire des planches. On l'emploie, dans la construction navale, à confectionner de petites vergues et des bous-décoré.
164 Agniti.....	Peut-être seroit-il mieux d'écrire <i>lagniti</i> ; cet arbre seroit alors un <i>rauwolfia</i> ; il donne des poutres et des solives pour l'architecture civile.
165 Ananas.....	On tire des feuilles de cette plante une filasse soyeuse qui pourroit être d'un emploi précieux dans les arts.
166 Anona.....	Le bois de cet arbre, qui n'est autre chose que l' <i>attier</i> , est léger et d'une teinte blanchâtre.
167 Arbre à pain..	Voyez Rima, n.° 258.
168 Aréquier....	La tige de l'aréquier est souvent employée à construire les parois des cases ou maisons.
169 Attier.....	Voyez Anona, n.° 166.
170 Badamier....	Voyez Talissai, n.° 268.
171 Balibago....	Nom manillais de l' <i>hibiscus tiliaceus</i> ; arbre plus connu des indigènes sous ceux de <i>pago</i> et de <i>pigo</i> . Il fournit un bois blanc, léger, tendre et spongieux, peu propre par cette raison à la construction navale. Son écorce est beaucoup plus précieuse; on en retire une filasse très-bonne pour faire des cordes, des lignes de pêche et même des toiles grossières.
172 Bambou.....	Nommé <i>piao</i> dans le pays, où l'on en distingue de plusieurs espèces, tant grandes que petites: l'une a des épines à serres et dure davantage; c'est le <i>piao titaha</i> [bambou épineux], ou <i>piao lahi</i> [bambou mâle]; l'autre dure moins et se nomme <i>piao palao-an</i> [bambou femelle]. Les deux qualités plus petites sont peu employées dans les arts, et ne servent guère, comme nos cannes d'Europe, qu'à faire des claies et autres travaux analogues. Les ouvrages auxquels servent les grps bambous sont en grand nombre: tels sont des vases, divers menus ustensiles de ménage, des planchers de cases, des pièces de charpente, &c.; mais il est remarquable que les naturels ne se servent point du bambou, malgré sa légèreté, pour faire des mâtures, comme on le voit si fréquemment dans l'archipel d'Asie.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
173	Bananier . . .	Voyez <i>Tehod-a</i> et <i>Abaca</i> , n.° 155 et 270.
174	Bananier sauvage.	On le dit fort répandu aux Mariannes, où il est appelé <i>mangas</i> : probablement on pourroit reciter de sa tige une bonne filasse propre à être tissée ou corcée; l'introduction de l'abaca à Goam doit faire penser cependant qu'il lui est sensiblement préférable. La tige du bananier sauvage est plus élevée, dit-on, que celle de tous les autres bananiers.
175	Banulo	Nom que donnent les Espagnols à l'arbre appelé <i>gonag</i> par les naturels. (Voyez ce mot, n.° 203.)
176	Barra de San-José.	Cette plante, n'étant connue dans le pays que sous un nom espagnol, est, sans aucun doute, d'origine étrangère; elle sert à faire une sorte d'eau-de-vie, moins bonne cependant que celle de cocotier.
177	Bois d'ébénisterie.	Voyez, dans le tableau n.° 3, les mots <i>Acajou</i> , <i>Agatlan</i> , <i>Daok</i> , <i>Gago</i> , <i>Gonag</i> , <i>Haabang</i> , <i>Ijik</i> , <i>Limoncito</i> , <i>Oranger</i> et <i>Tchiopag</i> .
178	Bois de construction.	Les bois dont on fait principalement usage pour l'architecture navale, aux Mariannes, sont les suivants : <i>agaw</i> , <i>daok</i> , <i>djoga</i> , <i>dagdæg</i> , <i>gago</i> , <i>hadja-lago</i> , <i>kamatchilé</i> , <i>nonak</i> , <i>ofa</i> , <i>onik</i> , <i>ping</i> , <i>rima</i> , et <i>talissai</i> . (Voyez ces mots dans le tableau n.° 3.) A Goam, les plus beaux bois de construction se trouvent sur la côte de Ritidian, à Tarofoso et Oroté (voyez pl. 59); jusqu'ici ceux de Tarofoso ont été peu exploités, à cause des difficultés du transport, qu'on a toujours cherché à exécuter par terre. A Ahayan et à Apra se voient le plus grand nombre de <i>rimas</i> et de <i>dagdægs</i> .
179	Cabo-negro . . .	Le palmier de ce nom, importé de Manille, produit une substance filamenteuse noire que je n'ai pu voir, non plus que l'arbre lui-même. Ne seroit-ce point le palmier appelé <i>gomouti</i> à Timor? C'est ce que je n'oserois décider.
180	Calebasse	On en cultive de plusieurs sortes aux Mariannes, et dans le nombre il s'en trouve d'énormes; toutes sont employées à faire des vases pour les usages domestiques, et des espèces de bonnets que portent les hommes. Les plus grandes calebasses se partagent en trois variétés : l'une, à large goulot, s'appelle <i>somag</i> ; l'autre, dont le col est court et l'ouverture étroite, <i>djaba</i> ; une troisième enfin, plus petite que les précédentes, <i>linghig</i> .
181	Canne à sucre.	Plusieurs des cannes à sucre particulières à ces contrées, conviendroient très-bien à la fabrication du sucre. Nous citerons sur-tout, pour cet objet, celles qu'on y désigne sous les noms de <i>gaimo</i> et <i>massak</i> , et la canne à sucre des îles Sandwich. (Voyez n.° 25.)
182	Caprier	Répandu en grand nombre sur la surface des Mariannes, cet arbre offre, toute l'année, comme les orangers, des fleurs suaves dont on pourroit probablement extraire, par la distillation, d'agréables parfums.
183	Casuarina	Voyez <i>Gago</i> , n.° 199.
184	Citronnier	Cet arbuste, très-commun aujourd'hui à Goam, peut offrir à la parfumerie des fleurs abondantes, et à l'ébénisterie un bois précieux.
185	Cocotier	La tige de cet arbre sert à faire des clôtures et certaines pièces de charpente grossière; la filasse qui enveloppe la noix, est propre à la confection de cordages et de tresses solides fort estimés sur les navires; de la pulpe du fruit, on extrait de l'huile; et en traitant convenablement la sève

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
186	Cotonnier	de l'arbre, on obtient, soit une liqueur sucrée, soit du vin, du sucre, du vinaigre ou de l'eau-de-vie. Le cocotier, avons-nous dit plus haut, se nomme aux Mariannes <i>nia</i> , <i>niak</i> , ou <i>nidjak</i> . On connoit ici deux sortes de cotonniers : l'un est un arbre, et son coton ne sert guère qu'à faire des matelas; l'autre, plus petit, donne un coton plus fin et d'un brin plus long; il est employé par quelques familles à tisser des toiles communes. Le coton de la grande espèce est d'origine espagnole, et il en porte le nom; son brin est court et donne un fil peu lié; l'autre vient de Manille. L'un et l'autre ont été apportés par les Jésuites dans les premières années de leur mission dans ces contrées. Le sol des Mariannes convient beaucoup au cotonnier; à Manille, on est obligé de le planter toutes les années; à Goam et à Tinian, au contraire, on peut le laisser en terre dix et douze ans ou davantage, sans craindre qu'il produise moins. Il est maintenant devenu sauvage, et s'y multiplie de lui-même par graine à un point étonnant. M. Bérard, à Tinian, a vu des montagnes entièrement blanchies par le coton, car personne ne le ramasse: Goam en produit davantage encore; mais comme la population y est plus considérable, il s'y en perd moins. Quelques personnes le cultivent.
187	Curcuma	La racine de cette plante, nommée <i>mango</i> , <i>mengo</i> et <i>magno</i> aux Mariannes, sert aux habitants à teindre leurs étoffes en jaune. C'est notre <i>safran d'Inde</i> .
188	Dana	Voyez Canne à sucre, n.° 25 et 181.
189	Daok et deok.	C'est le <i>palo maria</i> des Espagnols, notre <i>takamahaka</i> , et le <i>calophyllum inophyllum</i> des botanistes. Il fournit un bois médiocrement dur, de couleur bruna-clair, parfois un peu veiné; ses pores sont serrés, son grain très-fin; on peut le polir et le travailler facilement. En général, on le réserve pour la construction navale, à laquelle il fournit des courbes et des bordages estimés. Les dimensions de son tronc sont telles, qu'il n'est pas rare de pouvoir y tailler une pirogue d'une seule pièce; c'est pour cet objet un excellent bois; malheureusement il devient rare. On en extrait une bonne résine.
190	Digdæg	Voyez <i>Dagdæg</i> , n.° 193.
191	Djoga	Aucun arbre du pays ne convient mieux pour la mâture: ses qualités à cet égard sont assez bonnes, quand le bois est vert; plus sec, il est cassant; aussi durc-il en général peu. On l'emploie encore à faire des pirogues d'une seule pièce, ainsi que des courbes et des bordages. Ce bois, d'un grain grossier, est de couleur gris-jaunâtre.
192	Djaba	Voyez Calebasse, n.° 180.
193	Dagdæg	On nomme ainsi l'arbre à pain à fruit fertile: son bois, léger et poreux, d'une couleur de noyer avec une foible teinte rougeâtre, est susceptible de recevoir le poli et de durer longtemps, quand on l'emploie à faire des cases et des meubles. Les dimensions de cet arbre permettent d'y tailler des pirogues d'une seule pièce; mais comme son bois s'imbibe facilement, il n'est pas fort estimé pour ce dernier usage. Le <i>dagdæg</i> donne une résine qu'on emploie diversement dans la médecine, dans la construction navale et dans les arts.
194	Dæg-kalilao . . .	Abréviation de <i>dagdæg-kalilao</i> . Variété de l'arbre précédent, offrant les mêmes avantages et les mêmes inconvénients.
195	Fago	D'après les naturalistes, cet arbre est un <i>rauwolfia</i> . On en tire des poutres et des solives pour la construction des maisons.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
196	Fedeng	Voyez Cycas, n.° 35 et 128. Ce palmier ne fournit une substance nutritive qu'après certaine manipulation.
197	Figuier multi- pliant.	Appelé <i>nono</i> aux Mariannes: il pourroit offrir un bois propre aux constructions navales.
198	Firak	On emploie l'écorce de cet arbre à faire des cordes: nous ignorons son nom botanique.
199	Gago	<i>Casuarina indica</i> . C'est le plus dur de tous les bois de Goam; son grain est fin; sa couleur, d'un brun léger quand il est nouvellement coupé, et plus foncé lorsqu'il vieillit. Employé à la construction des maisons, il dure très-long-temps; il ne sert point à faire des pirogues, à cause de sa grande pesanteur spécifique. On trouve quantité de ces arbres dans le voisinage de Pago. (Voyez pl. 59.)
200	Gaimo	Voyez Canne à sucre, n.° 181.
201	Gaogao	Légumineuse arborescente, nommée par les botanistes <i>erythrina indica</i> . On en tire des poutres et des solives pour la construction des maisons. On donne abusivement, avons-nous dit plus haut (n.° 35), le nom de <i>gaogao</i> , au lieu de <i>gagap</i> , sans doute moins facile à prononcer, aux fécules qu'on retire soit de la racine même du <i>gagap</i> , soit de la moelle et du fruit du palmier cycas, connu à-la-fois ici sous les noms de <i>fedeng</i> et de <i>fedriko</i> . (Voyez n.° 44 et 45.)
202	Genao	Bois dur, d'un jaune clair, et légèrement parfumé; on l'emploie à la construction des cases: mais étant en général nouveau et recouvert de beaucoup d'aubier, on l'estime peu.
203	Gonag	Les Espagnols appellent cet arbre <i>banulo</i> , et les botanistes <i>hibiscus populneus</i> . Son bois rougeâtre et léger sert à faire de très-beaux meubles.
204	Hadjo-lago	Ou plus exactement <i>hadjon lago</i> , ce qui signifie littéralement <i>arbre étranger</i> . C'est une espèce de <i>mimosa</i> , dont le bois léger, peu compacte, et d'un brun très-clair, paroît susceptible d'un assez beau poli; on l'emploie en construction navale pour des bordages seulement; il convient aussi à faire des douves de futaille. Cet arbre, peu abondant d'ailleurs aux Mariannes, porte un fruit huileux dont on pourroit sans doute extraire de l'huile avec avantage.
205	Hagao	<i>Premna integrifolia</i> . Arbre donnant un bois assez léger, mais d'un grain très-serré et grisâtre clair. Son écorce est employée par les médecins du pays. (Voyez n.° 136.)
206	Haabang	Espèce d' <i>eugenia</i> , dont le bois dur, à grain très-fin et serré, paroît propre à l'ébénisterie; il est employé à Goam pour faire des supports ou piliers de case, ainsi que des meubles; son fruit huileux, dont les pores sont friands, pourroit probablement donner de l'huile.
207	Ifik ou ifil	Bois rouge veiné, fort dur et d'une pesanteur spécifique considérable; très-bon dans les constructions faites à terre et même sous terre, mais ne valant rien dans l'eau salée, où il se détruit promptement: il convient très-bien à l'ébénisterie. Les botanistes classent cet arbre dans les <i>swartzia</i> ou <i>jonesia</i> .
208	Indigotier	Il y en a de deux sortes, l' <i>indigofera anil</i> et l' <i>indigofera tinctoria</i> , apportées l'une et l'autre de Manille par les Jésuites. Ces plantes ont beaucoup multiplié, et se trouvent maintenant sauvages à Goam, Tinian, et je crois même aussi à Saypan et aux autres îles Mariannes. Sous le gouvernement de D. Tobias, les habitans se livroient beaucoup à la culture de cette plante tinctoriale; mais elle étoit presque abandonnée en 1819.

NUMÉROS D'ORDRE.	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
209	Kahel	Nom donné ici à l' <i>oranger</i> . On pourroit tirer un utile parti de ses fleurs pour la parfumerie, et de son bois pour l'ébénisterie. (Voyez n.° 89).
210	Kamatchilé	Arbre qu'on dit importé des Philippines, et que les botanistes nomment <i>mimosa dulcis</i> . Les constructeurs de vaisseaux y trouvent des courbes, et les tanneurs une substance propre à la préparation des cuirs appelés <i>cuirs jaunâtres</i> .
211	Kastor	On nomme ainsi le fruit d'une plante exotique, dont on extrait de l'huile: elle est connue sous le nom de <i>elle est connue sous le nom de</i> <i>olive</i> , assez que son huile.
212	Katod	Arbre de la famille des <i>galiactes</i>. Son bois, peu estimé, est employé dans la construction des cases.
213	Katod-konao	Il en est de même du <i>katod-konao</i> , classé par les botanistes parmi les <i>claoxylon</i> .
214	Ladda	Ce végétal pourroit bien être le même que celui qui est désigné plus haut sous les noms d' <i>adda</i> et de <i>lodda</i> (voyez n.° 158 et 218). D'après M. Gaudichaud, ce dernier seroit le <i>morinda citrifolia</i> : l'écorce de sa racine est employée dans la teinture.
215	Lalandjo	Arbre dont une partie des racines se tiennent hors de terre, et sont singulièrement aplaties dans le sens vertical. Il est à croire qu'on pourroit en tirer un utile parti dans les arts.
216	Limoncito	Arbuste importé de Manille, et connu sous le nom d' <i>oranger nain</i> . Son bois, assez lourd, d'un grain serré et d'une couleur blanche légèrement jaunâtre, convient à l'ébénisterie. Son fruit, rouge et de la grosseur d'une cerise, s'appelle quelquefois <i>orange</i> .
217	Linghig	Voyez Calabasse, n.° 180.
218	Lodda	Voyez Ladda, n.° 214.
219	Loo	Longue plante marine, dont la nature nous est inconnue; on en tire des filamens propres à la confection des filets de pêche.
220	Lodogao	<i>Volkameria inermis</i> . Cet arbrisseau porte une fleur fort agréable, dont nous avons vu à Goam les Carolinois se faire des colliers.
221	Mais	On se sert quelquefois du maïs pour faire à Goam une sorte d'eau-de-vie, inférieure cependant à celle qu'on obtient du cocotier.
222	Mangas	Voyez Bananier sauvage, n.° 174.
223	Mango	Voyez Curcuma, n.° 187.
224	Manglier	Il y a ici plusieurs espèces de cet arbre maritime: ceux que les naturalistes désignent sous les noms de <i>rhizophora mangle</i> et de <i>rhizophora mucronata</i> , servent, selon M. Gaudichaud, au tannage des cuirs connus sous le nom de <i>cuirs bruns</i> .
225	Mango-lago	Littéralement <i>safran étranger</i> ; il est probable que c'est notre safran d'Europe. Je ne l'ai pas vu.
226	Manguier	Le manguier fourniroit un fort bon bois pour l'architecture navale et la charpente, s'il n'étoit ici encore fort rare.
227	Mapoagnao	Est-ce le <i>gouarea</i> des botanistes? Arbre assez commun, donnant un bois blanc, d'un grain fin, légèrement coloré de jaune, d'un gris sale quand il a servi. Quoique ce bois plie facilement, il est très-ferme et dure long-temps. On l'emploie à faire des avirons et des manches d'outils.
228	Massigsig	Dans les lieux les moins fertiles de Goam, et sous le nom unique de <i>massigsig</i> , se trouvent deux plantes rampantes,

LI

NUMÉROS D'ORDRE	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
		dont l'écorce fournit une substance textile propre à confectionner des étoffes grossières et des lignes de pêche. Les Carolinois, qui les possèdent aussi, les emploient, dit-on, à ce double usage; mais aux Mariannes, tant autrefois qu'aujourd'hui, on n'en a su tirer aucun parti. M. Gaudichaud, qui les nomme <i>maciuescique</i> , les classe l'une dans les <i>triumfetta fabreana</i> , l'autre dans les <i>corchorus tomentosus</i> .
229	Mascab	Voyez Canne à sucre, n.° 181.
230	Mengo	Voyez Curcuma, n.° 187.
231	Nétar	Sorte de jonc dont les feuilles servent à couvrir les maisons, et la tige à faire des palissades.
232	Nitti	Voyez Canne à sucre, n.° 181.
233	Nidjok	Voyez Cocotier, n.° 185.
234	Nonak ou nonag.	<i>Hermandia sonora</i> . Arbre très-multiplié à Goam, et dont le bois poreux, très-léger, et d'un gris presque blanc, fournit à l'architecture navale des courbes et des bordages; on peut en faire des pirogues d'une seule pièce. Son fruit donne une huile fort estimée, sur-tout pour la peinture, parce qu'elle se sèche vite et parfaitement.
235	Nono	Voyez Figuiér multipliant, n.° 197.
236	Oléagineuses (plantes).	Au nombre des plantes oléagineuses les plus utiles, nous comprenons le cocotier, le <i>hadjélago</i> , le <i>haabang</i> , le <i>kastor</i> , le <i>nonak</i> , le <i>palo blanco</i> , la <i>pistache de terre</i> et le <i>papayer</i> .
237	Oranger	Voyez Kahel, n.° 209.
238	Ofa	<i>Heritiera littoralis</i> . Bois très-fort et excellent dans la construction navale, principalement pour les courbes et les pièces de liaison. Sa couleur, d'un brun léger, se fonce considérablement dès qu'il est coupé. Ses pores sont serrés, sa pesanteur spécifique peu considérable; il se conserve bien dans l'eau.
239	Onik	Arbre de 15 à 20 pieds de haut, sur 12 à 18 pouces de diamètre, nommé par les botanistes <i>tournefortia argentea</i> : croît de préférence au bord de la mer, et fournit à l'architecture navale des courbes seulement.
240	Pahong	Les racines de ce palmier étant fendues, peuvent servir et servent en effet quelquefois de liens; on leur donne le nom de <i>hongoan</i> .
241	Pago	Voyez Balibago, n.° 171.
242	Païpaï	On emploie le bois de cet arbre, dans la construction des maisons, à faire des poutres et des solives.
243	Palmiers	La tige de plusieurs palmiers est fréquemment employée à construire la muraille des maisons ou cases; leurs feuilles servent à composer les toitures, et à faire des paniers, des nattes et divers autres objets analogues. Le <i>vacoua</i> est le palmier qu'on emploie le plus particulièrement à ces derniers ouvrages. (Voyez ce mot, n.° 273.)
244	Palo blanco	Nom vague espagnol d'un arbre dont le bois blanc, de peu de durée, est employé à faire de petites pirogues et des planches; il donne aussi un fruit dont on extrait de l'huile.
245	Palo Maria	Voyez Daok, n.° 189.
246	Panao	Arbre dont on tire des bois de charpente, tels que poutres, solives, &c. Les naturalistes le classent dans le genre <i>claoxyton</i> .

NUMÉROS D'ORDRE	PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.	
	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
247	Papayer	L'huile qu'on retire du fruit de cet arbre est principalement employée en médecine. (Voyez n.° 143.)
248	Parfums	En général, les îles Mariannes se montrent pauvres en parfums: les fleurs d'oranger et de citronnier sont les plus intéressantes sous ce rapport; encore les arbustes qui les produisent appartiennent-ils tous à d'autres contrées. On peut citer cependant ici une sorte de jasmin sauvage, nommé dans le pays <i>nanago</i> ; les fleurs magnifiques d'un caprier en arbre, assez commun dans les forêts, et un <i>basille</i> très-odorant, apporté des Carolines.
249	Piao	Voyez Bambou, n.° 172.
250	Pistache de terre.	Plante exotique nommée <i>arachis hypogæa</i> par les botanistes; sert à faire de l'huile.
251	Plantes oléagineuses.	Voyez Oléagineuses, n.° 236.
252	Plantestextiles.	Voyez, dans le tableau n.° 3, les mots <i>abaca</i> , <i>ananas</i> , <i>pago</i> , <i>mangas</i> , <i>cabo-negro</i> , <i>cocotier</i> , <i>cotonnier</i> , <i>firak</i> , <i>massigig</i> et <i>tchod-a</i> .
253	Plantes tinctoriales.	Voyez, dans le tableau n.° 3, les mots <i>mangô</i> , <i>ladda</i> , <i>indigoier</i> , <i>roucou</i> et <i>sibakao</i> .
254	Pœagna	Bois plus blanc que le <i>mapoñao</i> (voyez ce mot, n.° 227), mais dont les qualités et les usages sont les mêmes.
255	Pœgœa	Voyez Aréquier, n.° 168.
256	Pœting	<i>Barringtonia speciosa</i> . Joli bois blanc, ayant un grain assez fin; on le travaille facilement: il sert dans l'architecture navale à faire des courbes.
257	Résines	Le <i>rima</i> , le <i>dogdog</i> et le <i>daok</i> , donnent des résines précieuses, dont on fait à-la-fois usage dans la médecine, dans la construction navale et dans les arts. (Voyez ces mots dans le tableau n.° 3.)
258	Rima	C'est un des plus beaux végétaux des îles Mariannes; sa tige est forte, droite, et s'élève à la hauteur de dix à douze pieds, sans qu'aucune branche secondaire se montre. Le bois de cet arbre est rougeâtre comme celui du <i>dogdog</i> , et peut, comme ce dernier aussi, être employé avec avantage à la construction navale; on en fait même des pirogues d'une seule pièce. Il sert encore à fabriquer des meubles; et l'on peut extraire de sa tige une résine ou baume d'un emploi avantageux pour la peinture et le calfatage des embarcations.
259	Rima-palada	On nomme ainsi une autre variété du <i>rima</i> , donnant les mêmes produits et servant aux mêmes usages que le <i>rima</i> proprement dit.
260	Roucou	Quelques personnes cultivent cette plante à Goam, où je pense qu'elle est exotique; on sait qu'elle sert à teindre en rouge.
261	Safran	Voyez Mango-lago, n.° 225.
262	Safran de l'Inde	Voyez Curcuma, n.° 187.
263	Sibakao ou sibakadæ.	Cet arbre, originaire de l'île Luçon, et que les naturalistes placent parmi les <i>gulandina</i> , donne un beau bois d'ébénisterie, dur et de couleur orange foncée, susceptible du plus beau poli; malheureusement, comme l'arbre est fort noueux, on y rencontre souvent des aubiers. Il est probable qu'on pourroit utilement l'employer comme substance tinctoriale.
264	Sos-hæ	C'est une <i>rubiacte</i> en arbre; on en tire des poutres et autres pièces propres à la charpente des maisons.
265	Somag	Voyez Calébase, n.° 180.

PLANTES PROPRES À L'ARCHITECTURE NAVALE, AUX MANUFACTURES ET AUX ARTS.		N.º IV. PLANTES PROPRES À LA NOURRITURE DES BESTIAUX.	
NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.	NOMS DES VÉGÉTAUX.	REMARQUES.
266 Somak	Arbre donnant un bois durable, propre à faire des poutres et des solives : il ne faut pas le confondre avec le <i>somag</i> .	274 Bananier (tiges de).	C'est un des meilleurs fourrages qu'on puisse embarquer sur les vaisseaux, pour la nourriture des moutons et des chèvres.
267 Takamahaka..	Voyez Daok, n.º 189.	275 Cannes à sucre.	On peut, pour le même objet, se servir avec avantage des cannes à sucre, mais à terre seulement ; car il est difficile de les conserver long-temps en mer, sans qu'elles se détériorent.
268 Talissai	Ce bois, que nous connoissons mieux sous le nom de <i>badamier</i> , est d'une couleur analogue à celle du noyer, et, comme lui encore, peu dur et peu pesant. A certains égards, il ressemble au cèdre ; mais je le crois inférieur à celui-ci, quoique à Gœam on en fasse le plus grand cas pour la construction navale, à laquelle il fournit des quilles, des étraves, des courbes et des bordages.	276 Maïs	Fort bon fourrage, quoique un peu dispendieux.
269 Tamarinier...	Convient fort bien à la construction navale.	277 Pâturages	Gœam, Rota, Tinian et Saipan sont riches en pâturages propres à la nourriture du gros bétail.
270 Tchod-a	Bananier à fruit. Il ne paroît pas douteux qu'on puisse extraire de la tige de ce bananier, des fibres propres à divers ouvrages économiques, quoique inférieures cependant à celles de l' <i>abaca</i> et du <i>mangas</i> .	278 Racines féculentes.	Les porcs sur-tout sont très-friands de cette espèce de nourriture, qui donne à leur chair un goût on ne peut pas plus délicat. Il est facile de conserver pendant fort long-temps à bord de ces racines, et notamment des <i>dagos</i> (voyez ce mot, n.º 37).
271 Tchiogè	Arbre fournissant à la charpente des poutres et des solives.	279 Rima	Les feuilles de cet arbre, fermes, épaisses et d'un très-beau vert, sont une excellente nourriture pour les bestiaux.
272 Tchiopag	Bois de couleur rouge approchant de celle du cerisier, mais parsemé de légères veines plus foncées ; ayant des pores très-serrés, il est dur, pesant, et résiste à l'air très-long-temps. Susceptible d'un beau poli, il est fort estimé pour faire des meubles. Selon les botanistes, c'est un <i>plumeria</i> .	280 <i>Nicotia</i>	<i>2809 Nicotia</i>
273 Vacoua	Palmier nommé <i>agag</i> aux Mariannes, et <i>pandanus</i> par les botanistes. Ses feuilles s'emploient à une multitude d'ouvrages, comme des nattes, des chapeaux, des sacs, des paniers, &c. &c.		

Les productions animales ne sont pas moins abondantes aux Mariannes que les végétaux. Jadis, aucun grand quadrupède n'existoit sur ces îles ; mais dès les premiers jours de l'établissement que les Espagnols y firent, on y introduisit le bœuf, puis successivement le cerf, le porc, la chèvre, le cheval et l'âne. Depuis long-temps une partie de ce bétail vit là, à l'état sauvage, tandis que le reste continue à être l'objet spécial de la surveillance des colons.

Animaux.

Le chien, nommé par les naturels *galago*, par contraction de *gagalago* [animal étranger], est évidemment aussi d'origine exotique. Beaucoup de ces animaux préfèrent la vie errante des forêts à la sujétion domestique. Il en est de même des chats, qui sont fort multipliés à Gœam ; le nom de *kéto* ou de *ghéto*, sous lequel les habitans les connoissent, étant sans aucun doute (1) une corruption du mot espagnol *gato*, indique assez quelle est la patrie originaire de ces animaux.

(1) Les Mariannais confondent très-souvent le *g* dur avec le *k*.

Iles Mariannes.
Fertilité du sol;
productions.

Tout semble annoncer que les rats et les souris sont les seuls quadrupèdes indigènes des Mariannes; le nombre en est prodigieux, au grand préjudice des habitans et de leurs cultures.

Parmi les oiseaux, un seul recevoit anciennement les soins de l'homme; c'est le *sesnghet*, espèce de gallinacée à pattes fort longues, auquel nos naturalistes ont imposé le nom de *mégapode la Pérouse*. Quant à nos poules d'Europe, introduites aussi dans ces îles par les Espagnols, elles n'y sont encore qu'en petite quantité; le nom de *manok* qu'on leur donne étant tagale, nous porte à croire qu'elles sont venues primitivement des Philippines.

Selon notre usage, nous rejeterons dans une suite de tableaux classés alphabétiquement sous plusieurs titres généraux, les divers détails économiques que nous avons recueillis sur l'ensemble des productions animales des Mariannes. Ce seront d'abord les *mammifères*, puis les *oiseaux*, les *poissons*, les *crustacés*, les *testacés*, *mollusques et polypes*, et finalement les *quadrupèdes ovipares*, *reptiles et insectes*.

oriental people *manok* etc.

TABLEAU des principaux animaux indigènes et exotiques qui se trouvent aux Mariannes.

N.º I. MAMMIFÈRES.	
NUMÉROS D'ORDRE	NOMS DES ANIMAUX. REMARQUES.
1	Ane Il n'y avoit guère à Gœam, à l'époque où l' <i>Uranie</i> en partit, qu'une douzaine de ces animaux; ils furent primitivement apportés du Mexique, et sont d'une fort belle espèce.
2	Baleine Les baleines sont rares dans ces parages.
3	Bœuf On doit aux missionnaires l'introduction de cet animal précieux, venu tant de la Nouvelle-Espagne que de la Californie et des Philippines. Aujourd'hui les bœufs sont fort multipliés à Gœam, Tinian et Saypan. Sur ces deux dernières îles, ils sont entièrement blancs; même il est fort rare de trouver sur leur peau la moindre petite tache noire; il n'en est point ainsi à Gœam, où l'on en voit de couleurs variées.
4	Cerf Quadrupède originaire des Philippines, et primitivement apporté à Gœam par le gouverneur D. Tobias. Les cerfs vivent ici à l'état sauvage, et se sont considérablement multipliés dans le pays.
5	Chat La plupart des chats apportés à Gœam par les Espagnols, vivant aujourd'hui à l'état sauvage, causent de grands dégâts dans les campagnes, où, comme les renards, ils s'attaquent plutôt aux poules qu'aux rats.
6	Chauve-souris . On en connoît de deux sortes; du moins les Mariannais emploient-ils un nom particulier pour désigner la grande chauve-souris (<i>fanihi</i>) de la petite (<i>ghènes</i>); il n'est cependant pas bien sûr que ces noms n'appartiennent pas au même animal, pris à différens âges. Quoi qu'il en soit, nos naturalistes ont imposé à cette grande chauve-souris le nom spécifique de <i>roussette kéraudren</i> . On la voit planer en plein jour et pendant les ardeurs d'un soleil brûlant, à la manière des oiseaux de proie, et, dans le repos, s'accrocher aux arbres ou aux rochers. Les Mariannais mangent la chair de cet animal, malgré l'odeur désagréable qu'elle exhale.
7	Cheval C'est en 1673, avons-nous dit ailleurs, que fut introduit à Gœam le premier cheval. Sa multiplication n'y a jamais été bien considérable; on n'en comptoit dans l'île qu'environ une quinzaine, en 1819.
8	Chèvre Les premières chèvres qu'on ait apportées aux Mariannes venoient d'Acapulco, et furent déposées à Tinian, où elles ont passablement multiplié. Celles qu'on voit aujourd'hui à Gœam sont d'origine philippinoise. Le sol paroît ici leur convenir; elles y étoient même devenues très-nombreuses, quand une chasse indiscrète et le défaut de soins en ont singulièrement diminué le nombre.
9	Chien Nous avons dit que cet animal, nommé <i>galago</i> dans le pays, y est très-sûrement exotique. Il y en a beaucoup à Gœam et de diverses sortes, sur-tout des chiens courans: beaucoup étant devenus sauvages, détruisent quantité de cerfs qu'ils chassent pour leur compte; on redoute aussi les dégâts que les chiens sauvages causent dans les champs de maïs. Un gouverneur voulant diminuer leur nombre, envoya des compagnies de chasseurs pour les détruire; mais la chasse eut peu de succès, à cause de la ruse de ces animaux, qui ne se laissent que difficilement surprendre. Les chiens sauvages, quand on les a jeunes, deviennent d'excellens chiens de chasse, et sont fort recherchés.

MAMMIFÈRES.	
NUMÉROS D'ORDRE	NOMS DES ANIMAUX. REMARQUES.
10	Cochon Voyez Porc, n.º 17.
11	Fanihi Voyez Chauve-souris, n.º 6.
12	Galago Voyez Chien, n.º 9.
13	Ghènes Voyez Chauve-souris, n.º 6.
14	Murciégalo C'est le nom que les colons espagnols donnent ici à la chauve-souris. (Voyez ce mot, n.º 6.)
15	Mouton Animal exotique, très-peu multiplié aux Mariannes. Une certaine herbe assez commune, et dont il est très-frand, lui est nuisible; quarante moutons, nouvellement importés des Philippines, moururent à Gœam par cette cause, dans l'espace d'une semaine.
16	Mulet Les mulets qu'on possède à Gœam sont tous nés dans le pays; mais on donne peu de soin à leur multiplication; à peine en comptoit-on une dizaine dans cette île en 1819.
17	Porc Tous les porcs qu'on nourrit aux Mariannes ont été tirés de Manille et de Lima; il y en a à-la-fois de privés et de sauvages; ces derniers sont les moins bons. Avant qu'on eût le cerf à Gœam, les cochons sauvages y étoient beaucoup plus nombreux: seroit-il vrai, comme on le dit, que les cerfs détruisent ces animaux lorsqu'ils sont jeunes? On en sale un nombre considérable, tant pour l'usage de la colonie que pour celui des navires qui viennent s'y ravitailler.
18	Rat Gœam et les autres îles Mariannes en sont empestés; quelques-uns sont blancs, mais tous sont le fléau de l'agriculture et du magasinier: on les voit sur la côte en nombre tellement prodigieux, qu'on peut dire à la rigueur que la plage en est couverte; on diroit une fourmière. Les habitans cependant font peu ou point d'efforts pour détruire ces hôtes incommodes, dans la persuasion où ils sont qu'ils le tenteroient en vain. Cet animal destructeur est connu aux Mariannes sous le nom de <i>schaka</i> .
19	Roussette kéraudren . Voyez Chauve-souris, n.º 6.
20	Souris Animal aussi fort multiplié aux Mariannes, où on le nomme <i>dongo</i> .
21	Taureau Voyez Bœuf, n.º 3.
22	Vache Voyez Bœuf, n.º 3.
N.º II. OISEAUX.	
23	Bécasseau .
24	Canard On possède, à Gœam, trois variétés du canard domestique: les uns, venus de Manille, ont médiocrement multiplié; d'autres, apportés de Lima, réussirent mal, faute de soins; on préfère la troisième espèce, importée du Mexique, tant à cause de ses plumes que pour la délicatesse de sa chair.
25	Chevalier Oiseau de rivage assez commun dans ces contrées.

NUMÉROS D'ORDRE.	OISEAUX.	
	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
26	Chouette	La chouette ordinaire appartient aussi à ces îles, où elle est connue sous le nom de <i>monmø</i> .
27	Colombe	Les naturalistes ont reconnu ici plusieurs espèces de colombes : l'une, la <i>colombe karakara</i> , nommée dans le pays <i>totod</i> ou <i>dodod</i> , est sur-tout remarquable par son beau plumage verdâtre mélangé de jaune, et par sa calotte purpurine; elle est excessivement commune dans les forêts, où certains voyageurs, et notamment le capitaine Crozet, l'ont prise pour un perroquet. Ce dernier oiseau n'existe cependant point aux Mariannes. Trois autres colombes sont la <i>colombe dustumier</i> , la <i>colombe érythroptère</i> et la <i>colombe pampusan</i> : cette dernière, de couleur rousse, est très-rare. Une cinquième espèce de petite colombe sauvage, connue à Gœam sous le nom de <i>kœnao</i> , a le plumage de couleur violette; le mâle a le jabot blanc, et se nomme pour cela <i>kœnao apaka</i> , c'est-à-dire, <i>kœnao blanc</i> .
28	Coq	Voyez Poule, n.° 53.
29	Corbeau	Les bois de Gœam nourrissent une petite espèce de corbeau noir très-criard.
30	Corlieu	Oiseau de rivage, qu'on rencontre en assez grand nombre.
31	Crabier	On en distingue de blancs, et d'autres couleur d'ardoise.
32	Dindon	Cet oiseau, apporté d'Amérique, a très-mal réussi à Gœam, où à peine pourroit-on en trouver actuellement huit ou dix individus; une maladie qui leur vient au cou, les tue: les petits sont très-difficiles à élever.
33	Dodod	Voyez Colombe, n.° 27.
34	Fauvette.	
35	Gobe-mouche.	
36	Grimpereau . .	Ces jolis petits oiseaux, en partie rouges et noirs, se nourrissant de la liqueur des palmiers et du miel qu'ils puisent dans les fleurs de cet arbre, se tiennent ordinairement dans le voisinage des habitations.
37	Grive	On en trouve aussi, dit-on, dans les bois de Gœam.
38	Gros-bec.	
39	Héron	Sur les bords de la mer, se voient des hérons noirs et d'autres blancs; et dans les marais, un petit héron aux ailes noires: ce dernier est nommé <i>kakag</i> ou <i>kakak</i> par les insulaires.
40	Hirondelles de mer.	
41	Kakag ou kakak	Voyez Héron, n.° 39.
42	Kœnao	Voyez Colombe, n.° 27.
43	Martin - chasseur.	On trouve cet oiseau en nombre prodigieux dans les forêts de Gœam.
44	Martin - pêcheur.	
45	Mégapode la Pérouse.	Voyez Sesinghet, n.° 57.
46	Merle	C'est un des oiseaux les plus communs de Gœam, où il est nommé <i>sali</i> .
47	Monmø	Voyez Chouette, n.° 26.

NUMÉROS D'ORDRE.	OISEAUX.	
	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
48	Moucherolle.	
49	Noddi	Oiseau de mer qui se voit en grand nombre sur la côte, et surtout près des rochers.
50	Ōtag	Oiseau, qui appartient plus spécialement aux Carolines. Il ne se trouve aux Mariannes que dans des cas très-rares, et lorsqu'il y est poussé par des vents violents. C'étoit pour les anciens habitans un objet de superstition et de crainte, ainsi que nous le dirons ailleurs. Cet oiseau n'est pas grand; son plumage est d'un noir sale, moucheté de blanc.
51	Pigeon	Le gouverneur des Mariannes avoit un pigeonnier dans son jardin, ce qui a dû nous faire croire que ses prédécesseurs avoient donné quelques soins à l'éducation du pigeon domestique; mais il n'y en a plus maintenant.
52	Pluvier doré . .	Oiseau de rivage fort commun à Gœam.
53	Poule	Cet oiseau, apporté de Manille, où les Tagales le nomment <i>manok</i> , est connu aux Mariannes sous l'appellation de <i>manok nga palagwan</i> [manok femelle], et le coq sous celle de <i>manok nga lahi</i> [manok mâle].
54	Poule d'eau . . .	Se trouve dans les marais de Gœam.
55	Râle	Nous avons vu, dans les bois de cette île, une espèce de râle fort jolie, qui ne vole point, mais qui court très-vite.
56	Sali	Voyez Merle, n.° 46.
57	Sesinghet	Espèce de gallinacée, de couleur noire, que jadis les anciens Mariannais élevaient auprès de leurs cabanes; elle est aujourd'hui fort rare. Nos naturalistes lui ont donné le nom de <i>mégapode la Pérouse</i> .
58	Soui-manga . . .	Joli petit oiseau, rouge et noir.
59	Tabon	Nom tagale de l'oiseau appelé <i>sesinghet</i> par les Mariannais. (Voyez ce mot, n.° 57.)
60	Totod	Voyez Colombe, n.° 27.
61	Tourne-pierre.	Oiseau de rivage assez multiplié à Gœam.
62	Tourterelle . .	Quelques voyageurs ont appelé <i>tourterelles</i> les oiseaux dont nous avons parlé plus haut, sous le nom de <i>colombes</i> . (Voyez ce mot, n.° 27.)
N.° III. POISSONS.		
63	Acanthure	Ce petit poisson arrive périodiquement aux Mariannes, ainsi que le <i>magnahak</i> (voyez ce mot, n.° 95); on le pêche et on le conserve pour les besoins domestiques.
64	Alø	Poisson fort dangereux, très-redouté des naturels, et que les Espagnols nomment <i>rompe-candado</i> [brise-cadenas], singulier par ses habitudes, par sa force et son agilité: il se tient de préférence dans les passes qui conduisent en dedans des récifs dont les îles sont bordées, et dans le port. Ses dents sont, dit-on, pointues comme celles d'un chat; quand il mord, elles coupent ainsi que le ferait un sabre. La longueur de ce poisson varie depuis un pied jusqu'à cinq. Les petits <i>alø</i> et ceux d'une grandeur moyenne sautent quelquefois en l'air, et sont alors bien plus redoutables; arrivés à toute leur croissance, ils ne sautent que peu ou point.

POISSONS.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
65 Anaho	Peut-être est-ce une espèce de dorade.
66 Anguille	Les rivières de Gœam nourrissent quantité d'excellentes anguilles. Les anciens nommoient ce poisson <i>aseli</i> ; mais, par un préjugé singulier, ils en abandonnoient entièrement la consommation au plus bas peuple.
67 Aspisure.	
68 Aseli	Voyez Anguille, n.° 66.
69 Atchoman	Voyez Hatchoman, n.° 87.
70 Atolai	Voyez Scombre, n.° 111.
71 Baliste.	
72 Barrilete	Nom espagnol du poisson nommé <i>tossan</i> . (V. ce mot, n.° 117).
73 Caranx.	
74 Cabot	Le capitaine Crozet nous apprend que les rivières de Gœam nourrissent des poissons de ce genre.
75 Carpe	Même remarque que ci-dessus.
76 Cavalla	Voyez Scombre, n.° 111.
77 Diacope.	
78 Diodon	Dans aucun pays, dit M. Quoy, on n'a l'habitude de se nourrir de la chair des diodons; mais aux Mariannes l'espèce de dégoût que leur vue inspire aux indigènes, sembleroit indiquer qu'ils le considèrent comme nuisible.
79 Do-oda	Petit poisson ayant la chair sèche, et que, par ce motif, on estime peu.
80 Dorade	Voyez Anaho, n.° 65.
81 Fanihin-tassi	Sorte de rate mouchetée. Les piqures de sa queue sont, dit-on, mortelles. On ne mange pas ce poisson, malgré l'opinion de quelques personnes, qui pensent qu'on le pourroit sans danger.
82 Gahga	Espèce de poisson volant, dont la pêche se fait au mois de septembre.
83 Glyphisodon	Poisson généralement fort petit.
84 Gomphose. (1)	
85 Haloo	C'est notre requin; poisson qu'il ne faut pas confondre avec celui qui est connu sous le nom d' <i>alo</i> : les pêcheurs du pays les redoutent également l'un et l'autre, à cause des blessures qu'ils peuvent en recevoir.
86 Hatang	Voyez Magnahak, n.° 95.
87 Hatchoman	L'un des poissons les plus estimés des Mariannes; on le pêche en août, septembre et octobre. Sa longueur est ordinairement de huit pouces, et son diamètre d'un pouce et demi à deux pouces; il est presque rond et sans écailles. Le hatchoman a quelque ressemblance avec notre maquereau; mais il est moins large et plus rond. Ce poisson n'a d'abord que quatre pouces de long, et n'arrive à toute sa croissance qu'en septembre.
88 Hitin	Voyez Magnahak, n.° 95.
89 Ii	Voyez Mamelang, n.° 96.
90 Kitcho	Petit poisson plat, peu estimé.
91 Labre.	

POISSONS.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
92 Lagaa	Sorte de poisson dont il y a trois variétés; celui de couleur verte donne lieu à une pêche très-curieuse, qui a lieu depuis août jusqu'en décembre.
93 Langagan	Voyez Mamelang, n.° 96.
94 Lisso	Voyez Magnahak, n.° 95.
95 Magnahak	Petit poisson de deux pouces et demi de longueur au plus, qu'on pêche avec abondance lors du dernier quartier de la lune des mois d'avril, mai, juin, et quelquefois de septembre, et que les naturalistes placent parmi les <i>sijans</i> . Il y en a de deux variétés: une petite nommée <i>hatang</i> , quand le poisson est jeune, et <i>sesjon</i> , lorsqu'il est parvenu à toute sa croissance; puis une grande, désignée, dans les mêmes cas, par <i>lisso</i> et <i>hitin</i> ; cependant le nom de <i>magnahak</i> sert en général pour exprimer soit les uns, soit les autres. Ces poissons arrivent périodiquement et par myriades aux Mariannes, et restent sur la côte trois ou quatre jours au plus; après quoi ils s'en vont, pour revenir à l'époque prochaine. Les habitans en font grande provision pour leur table, et les conservent de diverses manières, soit séchés, soit salés ou marinés dans le vinaigre et des plantes aromatiques.
96 Mamelang	C'est le poisson que les Espagnols connoissent sous le nom de <i>saraguito muy grande</i> ; lorsqu'il est tout petit, les Mariannais l'appellent <i>ii</i> , et <i>langagan</i> , quand il est arrivé à une taille moyenne. Le mamalan est considéré en général comme une nourriture salubre; mais en 1818, chose étrange, des hommes qui en mangèrent furent empoisonnés, et restèrent près de deux jours en léthargie. Aucun d'eux n'en mourut cependant; mais on leur fit beaucoup de remèdes avant de pouvoir les débarrasser. L' <i>assa-fetida</i> parvint seul à les rendre à la vie, après qu'ils furent restés malades long-temps.
97 Maquereau	Voyez Scombre, n.° 111.
98 Matan-hagon	Ce poisson est au nombre de ceux qu'on estime le plus aux Mariannes.
99 Mulet	D'après le capitaine Crozet, ce poisson se trouve dans les rivières de Gœam. On le pêche aussi dans la mer. (Voyez Tiao, n.° 115.)
100 Murène.	
101 Palgo	Nom espagnol d'un poisson nommé ici <i>sagafi</i> . (Voyez ce mot, n.° 114.)
102 Poissons	Les poissons de mer les plus recherchés sont, aux Mariannes, le <i>matan-hagon</i> , l' <i>atolai</i> et le <i>hatchoman</i> ; les moins estimés, parmi ceux qu'on mange, sont le <i>hitcho</i> et le <i>do-oda</i> ; et au nombre des poissons de rivière, l' <i>anguille</i> , le <i>mulet</i> , la <i>carpe</i> et le <i>cabot</i> . Ceux dont on regarde l'usage comme dangereux, sont entre autres le <i>sagafi</i> et le <i>mamolang</i> , qui se nourrissent, à ce qu'on croit, des petits polypes des madrépores.
103 Poisson volant.	Voyez Gahga, n.° 82.
104 Pomacentre.	
105 Raie	Il y en a de fort grosses à Gœam, qui sont en même temps dangereuses par les aiguillons dont leurs queues sont armées. (Voyez Fanihin-tassi, n.° 81.)
106 Requin	Voyez Haloo, n.° 85.
107 Rompe-canda-do.	Voyez Alo, n.° 64.

Voyage de l'Uranie. — Historique. T. II.

M M

(1) 4. 1. v. p. 1420.

NUMÉROS D'ORDRE.	POISSONS.	
	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
108	Saksak	Sorte de poisson rouge qui se pêche à Gœam, aux environs de la pleine lune, pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.
109	Sesdjøn	Voyez Magnahak, n.° 95.
110	Scare.	
111	Sombre	Les gens du pays donnent à l'espèce de <i>sombre</i> ou <i>maquereau</i> particulière à ces contrées, le nom d' <i>atolui</i> , et les Espagnols celui de <i>cavalla</i> . Le <i>hatchoman</i> ressemble beaucoup à notre maquereau d'Europe, mais ne doit pas être confondu avec lui. (Voyez n.° 87.)
112	Scorpène.	
113	Sidjan	Voyez Magnahak, n.° 95.
114	Tagafi	Ce poisson, bon à manger pendant une grande partie de l'année, est malfaisant dans le mois de mai; si l'on en mange à cette époque, il étourdit et enivre en quelque sorte; effet qu'on est tenté d'attribuer à la nourriture même dont cet animal fait alors usage.
115	Tiao	C'est le <i>mulet</i> , poisson à-la-fois de mer et de rivière: quand il est petit, on le nomme <i>tiao archa</i> , et <i>oliao</i> dans l'autre cas; on le pêche en juin, et sur-tout en juillet.
116	Taraqito	Nom espagnol du mamolang. (Voyez ce mot, n.° 96.)
117	Tossan	Grand poisson qui se pêche loin des rivages, pendant les mois de septembre, octobre et novembre; les Espagnols lui donnent le nom de <i>barrilete</i> .
N.° IV. CRUSTACÉS.		
118	Adjødjo	Sorte de gros bernard l'ermite, remarquable par la force de ses pattes. Les habitants en font usage comme comestible.
119	Admēngao	Crabe de mer d'une très-grande dimension.
120	Agahaf	Crabe de mer de la petite espèce, plus vif et plus plat que ceux de l'espèce précédente; aime à grimper sur les rochers.
121	Atopalan	L'atopalan, contrairement à l'agahaf, se tient toujours dans l'eau et le long des rivages.
122	Camaron	Voyez Ohang, n.° 133.
123	Chevrette d'eau douce.	
124	Chevrette de mer.	
125	Crabe de mer.	Voyez Admēngao, Agahaf, Atopalan et Hagoi, n.° 119, 120, 121 et 130.
126	Crabe d'eau douce.	Voyez Ohang, n.° 133.
127	Crabe de terre.	Voyez Panglao, n.° 135.
128	Écrevisse	On trouve des écrevisses en assez grand nombre, dit-on, dans les rivières de Gœam.
129	Ermite	Voyez Pagure, n.° 134.
130	Hagoi	Espèce de crabe de rivage.

NUMÉROS D'ORDRE.	CRUSTACÉS.	
	NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
131	Langouste	Voyez Mahōhngang, n.° 132.
132	Mahōhngang	C'est le nom donné par les Mariannais à la langouste, qui abonde principalement sur la côte rocailluse de l'extrémité Nord de Gœam.
133	Ohang	Camaron ou crabe de rivière. On distingue quelquefois ces crustacés en <i>ohang-tassi</i> [camarons de mer], et <i>ohang-sedak</i> [camarons de rivière].
134	Pagure	Les naturalistes donnent ce nom au <i>bernard l'ermite</i> ; Gœam en a diverses sortes, dont quelques-unes servent à la nourriture des habitants. (Voyez Adjødjo, n.° 118.)
135	Panglao	En général, tourlourou ou crabe de terre; il y en a d'énormes et de bons à manger. Une espèce a les pattes égales, l'autre les a inégales en longueur. On trouve, près des rivages, un crustacé dont les formes ressemblent beaucoup à celles du tourlourou, mais qui a les pattes plus longues: les habitants les nomment <i>panglao tassi</i> [tourlourou de mer].
136	Thelphuse	Crustacé habitant aux environs des rivières, où il se creuse des trous profonds.
N.° V. TESTACÉS, MOLLUSQUES ET POLYPES.		
137	Ales-his	Sorte de limaçon de mer à coquille blanche, et plus petit que le <i>peddis</i> . (Voyez ce mot, n.° 153.)
138	Aliling	Coquille de mer univalve en forme de toupie.
139	Almeja	Voyez Moule, n.° 150.
140	Amson	Nom donné à un petit coquillage dont l'animal est bon à manger.
141	Bénitier	Voyez Hima, n.° 147.
142	Bicho de mar.	Voyez Holothurie, n.° 148.
143	Coquillages	Le nombre de ceux qui sont bons à manger n'est pas très-considérable aux Mariannes.
144	Coquille à perle.	On trouve d'assez belles coquilles à perle sur divers points de Gœam, entre autres au port San-Luis et près de la pointe <i>Acahi-Fanihi</i> , &c.: la <i>napie</i> en est belle. Il existe aussi, dit-on, des coquilles de ce genre aux îles Carolines, qui sont d'une dimension énorme.
145	Datte de mer.	Coquillage bon à manger, mais dont le peuple seulement fait usage.
146	Dogas	Testacé univalve qui chemine en sautillant.
147	Hima	Coquillage nommé en français <i>bénitier</i> , et en espagnol <i>taglobo</i> .
148	Holothurie	Sorte de mollusque très-commun aux Mariannes. Les Espagnols le nomment <i>bicho de mar</i> , et les Malais <i>tripang</i> . On en distingue de diverses espèces. La meilleure, qui est la plus rare, contient beaucoup de pointes saillantes; sa peau est noire et plus lisse que celle des autres espèces. Ce mollusque, très-recherché pour les tables chinoises, l'est peu des Espagnols et nullement des Mariannais. Les espèces les plus communes ne sont pas, dit-on, les meilleures à manger.
149	Huitre perlière.	Voyez Coquille à perle, n.° 144.

TESTACÉS, MOLLUSQUES ET POLYPES.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
150 Moule.....	Ce coquillage se trouve ici en petit nombre, et les gens du peuple seulement en font usage. On le nomme <i>pahgang</i> dans le pays, et en espagnol <i>almeja</i> . (Voyez Palos, n.° 152.)
151 Pahgang.....	Voyez Moule, n.° 150.
152 Palos.....	Espèce particulière de moule, dont la coquille est employée, en guise de couteau, lors des récoltes de riz, pour séparer l'épi de sa tige.
153 Peddis.....	Coquillage univalve à opercule et de couleurs variées. On l'emploie comme comestible.
154 Perle.....	Les perles qu'on pêche à Gœam sont petites et de peu de valeur. (Voyez Coquille à perle, n.° 144.)
155 Taglobo.....	Voyez Himá, n.° 147.
156 Tighim.....	C'est une espèce d'huître assez rare et bonne à manger.
N.° VI. QUADRUPÈDES OVIPARES, REPTILES ET INSECTES.	
157 Abeilles.....	Le gouverneur D. Muro avoit importé aux Mariannes cet insecte utile; mais on n'a pu le conserver.
158 Anaï.....	Nom tagale de l'espèce de ver qui ronge le bois. (Voyez Artison, n.° 160.)
159 Araignée....	Il y en a d'énormes à Gœam, où on les nomme <i>saondjédjé</i> .
160 Artison.....	Espèce de ver blanc à tête dure, qui perce le bois. <i>Poppo</i> , nom générique de tous les vers de ce genre, s'applique plus particulièrement ici à un petit ver de la grosseur d'un grain de riz, qui se loge en quantité dans le bois fraîchement coupé, sur-tout lorsqu'on le laisse trop long-temps sur les copeaux qu'on en a détachés. On appelle <i>ghihif</i> une autre espèce de ver dont la tête, fort dure aussi, a un peu la forme conique. Ceux-ci pénètrent de préférence dans les bois anciennement coupés, et notamment dans celui des pirogues.
161 Bête à mille pattes.	Voyez Saligao, n.° 177.
162 Chenille.....	On trouve à Gœam des chenilles qui nuisent beaucoup à la culture du maïs et à celle du tabac.
163 Fourmis.....	Insectes extrêmement incommodes, connus aux Mariannes sous le nom général d' <i>ad-ad</i> . On en distingue de diverses sortes : la fourmi noire, plus grande et plus cruelle par ses morsures, se nomme <i>hatting</i> ; une autre, qui est noire aussi, mais moins grosse, ne mord pas, et se nomme <i>ad-ad atolong</i> ; l' <i>ad-ad mé</i> , ou fourmi douce, est petite et ne mord pas non plus; l' <i>ad-ad agaga</i> [fourmi rouge] est le fléau des maisons par le grand nombre et la piqûre; le <i>hatting-agaga</i> enfin, qui est une espèce de grosse fourmi ailée, ne mord pas.

QUADRUPÈDES OVIPARES, REPTILES ET INSECTES.	
NOMS DES ANIMAUX.	REMARQUES.
164 Gecko.....	Diverses variétés de ce lézard abondent aux Mariannes.
165 Ghihif.....	Voyez Artison, n.° 160.
166 Gœgœadja...	Voyez Tortue, n.° 181.
167 Guêpe.....	Le capitaine Crozet a vu cet insecte aux Mariannes, et le cite dans la relation du voyage de Marion.
168 Haggang.....	Voyez Tortue, n.° 181.
169 Hatting.....	Voyez Fourmi, n.° 163.
170 Kankerla....	Insecte dégoûtant et incommode qu'on trouve en nombre prodigieux aux Mariannes; c'est un véritable fléau.
171 Lézard.....	Nous avons vu à Gœam deux espèces de petits lézards qui ne sont nullement dangereux pour l'homme : l'une est remarquable par sa jolie couleur d'azur; l'autre est grisâtre, et crie comme un oiseau. On les voit souvent courir sur les murs des maisons.
172 Mouche.....	La mouche domestique se rencontre en petit nombre à Gœam.
173 Moustique...	Insecte très-commun ici.
174 Ad-ad.....	Voyez Fourmi, n.° 163.
175 Poppo.....	Voyez Artison, n.° 160.
176 Punaise.....	Il est possible que cet insecte dégoûtant ait été porté aux Mariannes par les navires européens; dans ce cas, il s'y est singulièrement multiplié.
177 Saligao.....	Bête à mille pattes, ou scolopendre. La piqûre de cet insecte est venimeuse, sans être véritablement dangereuse. Une variété, nommée dans le pays <i>saligao-salinga</i> [scolopendre d'oreille], est plus longue et plus mince que l'autre, et paraît phosphorique dans l'obscurité. Il n'est pas rare de la voir entrer dans l'oreille des personnes endormies; accident grave contre lequel on ne sauroit trop se précautionner.
178 Saondjédjé...	Voyez Araignée, n.° 159.
179 Scolopendre..	Voyez Saligao, n.° 177.
180 Taguana....	Espèce de mouche infecte qui, aimant à déposer sa larve dans l'épi du riz avant qu'il soit entièrement formé, le fait avorter. Lorsque cet animal ailé traverse une maison, il y répand une odeur empestée.
181 Tortue.....	La tortue de terre, que les Espagnols appellent <i>galapago</i> , n'existe point aux Mariannes; mais on y trouve la tortue de mer à écaille, qui, nommée <i>gœgœadja</i> par les habitants, est aujourd'hui fort rare : la tortue bonne à manger y est au contraire commune, et se nomme <i>haggang</i> .

M m *

De l'homme considéré comme individu.

Diversité
des races.

Nous ne chercherons pas à déterminer ici quel est le pays d'où la population des Mariannes a tiré sa première origine; cette question, qui n'est pas indigne de devenir l'objet d'un examen sérieux, a besoin encore d'être plus amplement approfondie. Il importe, avant tout, de constater si, comme certains écrivains l'ont avancé (1), il existe dans les traits de la figure, la couleur de la peau et le langage même des Mariannais, une analogie remarquable avec ce qu'on voit chez les Tagales et les Bisayas, peuples des Philippines; s'il est probable qu'à une époque reculée, les Japonnais aient fréquenté les Mariannes, et si la ressemblance qu'on dit avoir observée entre la noblesse des deux pays, également fière et hautaine, est due à ces communications passagères. Notre tâche doit se borner à réunir des faits exacts qui puissent fournir à l'anthropographie des matériaux utiles.

Il ne paroît pas que la population mariannaise se soit elle-même jamais désignée sous un nom collectif. Celui de *Chamorre*, de *Chamorin* ou de *Chamorris*, qu'on donne quelquefois aux habitans de cet archipel, n'a jamais existé dans leur langue. Voici comment D. Luis de Torrès m'en a expliqué l'origine.

Lorsque Magellan s'approcha pour la première fois de ces îles, quantité de pirogues se dirigèrent vers son vaisseau; les chefs, à l'instant d'aborder, s'écrièrent, *Tcha-mo olin!* c'est-à-dire, *Ne te sers plus du gouvernail*, phrase relative à la manœuvre de leurs barques. Ces mots, réunis par la prononciation, et articulés *chamolin*, *tchamorin* (2), furent pris pour le nom de leur nation; et une formule de commandement, mal entendue, peut-être aussi mal écrite, devint, par corruption, d'abord

(1) Le Gobien, *Hist. des îles Mariannes*; Murillo Velarde, *Hist. de la provincia de Filipinas*, &c.

(2) Voyez plus haut les remarques que j'ai faites sur *o* et *o*, *l* et *r*, page 260 de ce volume.

chamorrin et *chamorris*, comme l'emploie le P. le Gobien, puis *chamorro*, comme disent les Espagnols, et enfin *chamorre*, qui n'est que le même mot francisé.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

Mais ne vaudroit-il pas mieux supposer que ce nom de *chamorro*, vieux mot espagnol qui signifie *tondu*, ait été donné aux Mariannais par les compagnons de Magellan, parce qu'en effet l'usage de se tondre la tête de diverses façons est chez eux très-réandu (1)? Ce seroit assez mon avis; cependant le nom de *Mariannais*, appliqué aussi à ce peuple, étant à-la-fois plus régulier et plus raisonnable, nous en ferons exclusivement usage.

La race aborigène est loin de former aujourd'hui la majorité de la population de ces îles; elle n'en est pas même tout-à-fait la moitié. Le reste se compose de colons d'origine espagnole, de métis (2), de Philippinois et de leurs descendans; enfin d'un petit nombre de mulâtres (3), de Carolinois et de Sandwichiens. Dans ce qui va suivre, nous nous occuperons principalement de la population originaire.

Jadis les Mariannais de la classe noble étoient généralement d'une taille gigantesque, d'une grosse corpulence, et d'une force bien supérieure à celle des Européens; les hommes de la basse classe avoient des formes moins athlétiques. Maintenant l'espèce dégénère à Gøam; elle se conserve mieux à Rota, où, de nos jours, on trouve encore le véritable type des formes anciennes (4). L'embonpoint souvent excessif des individus ne nuisoit ni à l'élégance de leurs formes, ni à la souplesse de leurs mouvemens. Nageurs infatigables et plongeurs habiles, ils conservent encore ces qualités, comme celle de faire à terre rapidement de longues courses avec un lourd fardeau sur les épaules. Néanmoins, la nonchalance et la paresse ont toujours été le fond du caractère des habitans, au point de leur faire souvent négliger leurs intérêts personnels.

Qualités
physiques.

Dans les mœurs anciennes, un jeune homme qui cherchoit à se

(1) Voyez pl. 61 et 62. Le même usage est pratiqué aux Sandwich, ainsi qu'on peut s'en convaincre sur nos planches 83 et 89.

(2) On appelle ici *métis* les enfans nés du croisement d'un Européen avec une femme mariannaise ou de couleur basanée.

(3) Les mulâtres proviennent de l'union d'un blanc avec une négresse.

(4) Dans tous les temps, la taille et la beauté des habitans de l'île Rota ont été remarquées.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

marier, doit montrer son adresse à grimper sur les arbres, son habileté à manœuvrer une pirogue, à cultiver la terre, &c. : et, comme c'étoit un point d'honneur de réussir dans ces divers exercices, les hommes cherchoient à y exceller, et parvenoient, quand ils le vouloient, à acquérir une agilité surprenante.

Quoiqu'il soit rare de trouver ici des gens contrefaits, les bossus et les boiteux n'y sont cependant pas sans exemple. On y voit des visages réguliers, et même de fort agréables; mais ce n'est pas le plus grand nombre, sur-tout chez les femmes; j'en excepte toufois les métisses, parmi lesquelles on rencontre et plus de grâce et plus de perfection dans les traits.

La couleur des indigènes proprement dits est basanée, tirant un peu sur le sombre, sans être très-foncée; leurs cheveux sont noirs et lisses. *4. C. v. p. 1420* Les deux figures qui occupent le plan inférieur de notre planche 61, donneront, au reste, une idée exacte de la teinte de leur peau. Quant aux traits, la femme est à l'état de santé; mais l'homme paroissant fatigué, la comparaison ne peut être à son avantage. Nous regrettons que les circonstances ne nous aient pas permis d'avoir le portrait d'un homme de race pure, pris sur l'île Rota, où, comme je l'ai dit, l'espèce primitive est dans toute sa beauté.

Les figures coloriées placées au haut de notre même planche, appartiennent à la race métisse, dont les planches 64 et 65 retracent encore deux individus.

Nous terminerons cet article relatif aux qualités physiques de l'homme, en donnant les mesures qui ont été prises sur quelques habitans de Goam, par notre habile médecin M. Gaimard.

TABLEAU des dimensions de diverses parties du corps de cinq habitans des îles Mariannes.

NOMS DES PARTIES DU CORPS.	VALEUR MÉTRIQUE DES MESURES PRISES SUR					VALEUR MOYENNE.	
	Lazario Flores.	Eduardo Pan-Héinan.	Felipe Lisama.	Bernardino Lisama.	José Dcbora.	En mètres.	En pieds, pouces et lignes.
Hauteur du corps.....	1 ^m ,760.	1 ^m ,651.	1 ^m ,712.	1 ^m ,802.	1 ^m ,617.	1 ^m ,708.	5 ^P 3 ^{Po} 1 ^{lig}
— de la colonne vertébrale.....	0,690.	0,568.	0,629.	0,668.	0,582.	0,627.	1. 11. 2.
Petite circonférence de la tête.....	0,573.	0,562.	0,573.	0,568.	0,564.	0,568.	1. 9. 0.
Grande circonférence de la tête.....	0,729.	0,713.	0,711.	0,697.	0,708.	0,712.	2. 2. 4.
Contour de la mâchoire inférieure.....	"	"	0,244.	0,257.	0,212.	0,238.	0. 8. 9.
Distance entre l'angle de la mâchoire et l'oreille..	"	"	0,077.	0,086.	0,072.	0,078.	0. 2. 11.
Circonférence du cou.....	0,377.	0,352.	0,368.	0,372.	0,338.	0,361.	1. 1. 4.
— de la poitrine, à la hauteur du sein.	1,011.	0,880.	0,936.	1,015.	0,882.	0,945.	2. 10. 11.
— y compris les bras.	1,218.	1,103.	1,110.	1,229.	1,056.	1,143.	3. 6. 3.
— du ventre à l'ombilic.....	0,893.	0,853.	0,805.	0,907.	0,702.	0,832.	2. 6. 9.
— du bassin ..	0,920.	0,850.	0,839.	0,947.	0,771.	0,865.	2. 7. 11.
Longueur du membre supérieur.....	0,733.	0,677.	0,702.	0,704.	0,677.	0,699.	2. 1. 10.
— du bras.....	"	"	0,221.	0,250.	0,232.	0,234.	0. 8. 8.
— de l'avant-bras ..	"	"	0,275.	0,258.	0,257.	0,263.	0. 9. 9.
— de la main.....	"	"	0,189.	0,194.	0,171.	0,185.	0. 6. 10.
Circonférence du bras.....	0,320.	0,271.	0,298.	0,314.	0,237.	0,288.	0. 10. 8.
— du coude.....	0,282.	0,264.	0,291.	0,296.	0,228.	0,272.	0. 10. 1.
— de l'avant-bras.....	0,327.	0,271.	0,298.	0,298.	0,235.	0,286.	0. 10. 7.
— du poignet.....	0,194.	0,176.	0,183.	0,176.	0,153.	0,176.	0. 6. 6.
Longueur du membre inférieur.....	0,887.	0,826.	0,839.	0,853.	0,740.	0,829.	2. 6. 7.
— de la cuisse.....	"	"	0,379.	0,395.	0,334.	0,369.	1. 1. 8.
— de la jambe.....	"	"	0,460.	0,474.	0,379.	0,438.	1. 4. 2.
— du pied.....	0,282.	0,271.	0,268.	0,277.	0,250.	0,270.	0. 10. 0.
Circonférence de la cuisse.....	0,528.	0,499.	0,496.	0,521.	0,395.	0,488.	1. 6. 0.
— du genou.....	0,415.	0,386.	0,406.	0,406.	0,329.	0,388.	1. 2. 4.
— du mollet.....	0,417.	0,390.	0,408.	0,411.	0,332.	0,392.	1. 2. 6.
— du bas de la jambe.....	0,248.	0,230.	0,239.	0,250.	0,196.	0,233.	0. 8. 7.
— du coude-pied.....	0,379.	0,354.	0,368.	0,370.	0,291.	0,352.	1. 1. 0.
Largeur du pied.....	0,117.	0,120.	0,122.	0,115.	0,097.	0,114.	0. 4. 3.
Grandeur de l'angle facial.....	"	"	73°	77°	70°	"	En degrés. 73° 1/3.

Iles Mariannes.

De l'homme
comme individu.

Durée de la vie.

C'étoit une chose ordinaire, dans les temps anciens, de trouver aux Mariannes de nombreux centenaires. Dans la première année de la mission évangélique du P. Sanvitores, on y baptisa, disent les historiens, plus de cent vingt personnes qui avoient au-delà de cent ans. Aujourd'hui même on y trouve encore des vieillards d'un âge fort avancé, et l'on nous a cité une femme, morte en 1800 à cent onze ans, qui avoit conservé, jusqu'au dernier moment, toutes ses dents et toutes ses facultés intellectuelles.

4. 1. v. p. 1420.
Age de puberté.

L'usage veut que les garçons se marient entre quinze et dix-huit ans, et les filles de douze à quinze. Il est rare néanmoins que celles-ci soient soumises aux devoirs d'épouse avant leur quatorzième année, quoiqu'il y en ait qui sont pubères à onze ans; en revanche, il en est d'autres qui achèvent leur quatrième lustre sans avoir vu paroître les signes de la nubilité. Il ne paroît pas, au reste, que ce genre d'anomalie, fréquent d'ailleurs dans les pays chauds, influe ici d'une manière fâcheuse sur la santé des personnes de ce sexe.

Fécondité.

On cite, à Gøam, des exemples de familles de vingt-deux enfans nés de la même mère : l'alcade de Tinian en avoit quinze quand nous visitâmes cette île. Une femme d'Ynarahan accoucha naguère de trois enfans à-la-fois, mais ils ne vécurent qu'un instant; c'est le seul cas de ce genre que la tradition conserve, quoiqu'on cite un nombre considérable de jumeaux. A côté de cela, les exemples de stérilité ne sont pas rares, ce qui tempère beaucoup le développement que, sans cela, prendroit la population.

Les accouchemens, en général faciles, donnent trop souvent lieu à des accidens funestes, par suite de l'ignorance où l'on est des procédés de l'art. Les fausses couches étoient connues des anciens habitans; aujourd'hui, il y a des femmes qui éprouvent cet accident deux ou trois fois de suite. On en a vu quelques-unes avorter volontairement (1); d'autres, détruire le fruit d'une union illicite, pour éviter la honte de s'être laissé séduire.

Durée
de l'allaitement.

Rien n'est ici plus variable que la durée de l'allaitement. Les mères

(1) « Elles prennent à cet effet un breuvage composé du jus de certaines herbes, qui fait avorter un ou deux mois avant terme. » (M. Bérard.)

habituées à faire souvent des enfans les sèvent à un an environ; d'autres les laissent téter tant qu'ils le veulent, et même pendant plusieurs années.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.
Maladies.

C'est une opinion avancée par quelques auteurs, qu'à l'époque où les Européens arrivèrent aux Mariannes, les maladies étoient rares parmi les habitans. Il seroit difficile aujourd'hui de justifier une assertion dont on a négligé de nous fournir la preuve; mais il est certain que les choses ont maintenant un bien autre caractère; c'est ce dont on se convaincra en passant en revue les diverses affections morbides auxquelles nous avons vu la population être en proie.

Syphilis. — Les affections vénériennes y sont extrêmement rares, circonstance qui paroît résulter du peu de fréquentation des habitans avec les Européens. Deux cas seulement de cette maladie sont venus à la connoissance de M. Quoy; l'un étoit tout récent, et probablement dû au vaisseau espagnol *la Paz*, ou bien à notre propre navire.

Maladies épidémiques. — A diverses époques, les Mariannes ont été le théâtre de plusieurs grandes mortalités : c'est ainsi qu'au commencement du dix-huitième siècle, une épidémie meurtrière causa d'énormes désastres à Gøam et à Rota. Plusieurs villages furent dépeuplés; Djogna le fut en entier au bout de huit jours, et Apørgøan eut un sort presque aussi funeste. D'abord on portoit, dans un hamac, les malades à la paroisse voisine, pour leur faire administrer les derniers sacremens; mais l'agonisant et les porteurs étant plusieurs fois morts en route, il fallut renoncer par force à donner cette consolation aux victimes de la contagion.

Les ravages qu'occasionna la petite vérole, dont l'invasion accidentelle eut lieu à Gøam en 1779, furent moins considérables, mais moissonnèrent néanmoins un assez grand nombre d'habitans indigènes : la population coloniale souffrit peu.

En 1794, le gouverneur D. Muro apporta une maladie épidémique qui détruisit aussi beaucoup de personnes, sur-tout parmi les colons. C'étoit d'abord une espèce de rhume, ou plutôt une forte toux, à laquelle succédoit une violente céphalalgie : le mal alloit croissant jusqu'au troisième ou au quatrième jour, où arrivoit la mort du malade. Quelques-uns ne périssent qu'au bout d'une semaine; d'autres enfin entroient en convalescence, mais leur rétablissement complet étoit fort long.

Des Mariannes.
De l'homme
comme individu.
Maladies.

Suppression de transpiration. — Nous avons fréquemment vu à Goam des hommes qui, après avoir pagayé long-temps dans une pirogue, n'hésitoient point à se jeter à l'eau tout suans, sans qu'il parût en résulter pour eux aucun inconvénient notable. Il est vrai que, même lorsqu'ils pouvoient n'avoir de l'eau que jusqu'à la ceinture, ils se hâtoient de plonger sur-le-champ. C'est à cette précaution, je pense, qu'ils devoient de n'être pas malades, en passant, par une transition si prompte, d'une température à une autre très-différente.

« Une personne fort respectable nous a assuré avoir employé souvent avec succès, pour guérir les points de côté, cinq ou six kankerlas bouillis dans deux verres d'eau, jusqu'à diminution de moitié du liquide : le résidu devoit être avalé d'un seul trait. L'efficacité de ce dégoûtant breuvage étoit puissamment secondée, ajoutoit-elle, par l'emploi d'un cataplasme d'excrémens de porc frits dans l'huile, appliqué avec la sauce sur la partie douloureuse. Elle citoit une foule de cures opérées dans l'espace de vingt-quatre heures. Il est vrai qu'une des conditions essentielles étoit que le topique fût employé extrêmement chaud, ce qui explique les succès du traitement. » (*M. Gaimard.*)

Fièvres. — Ces maladies, fréquentes mais peu dangereuses à Goam, ont lieu sur-tout aux changemens de saison, avant ou après l'hiver. Les naturels se servent de la feuille amère et souvent même du bois de *lødogaø*, pour guérir les fièvres intermittentes. Après avoir pilé ces substances, et les avoir fait infuser à chaud, on en fait usage en boisson.

Dysenterie. — La dysenterie, qui tue encore ici assez de monde, étoit, à ce qu'il paroît, beaucoup plus meurtrière avant 1794. On ne remarque pas d'époque réglée dans l'invasion de cette maladie, qui attaque principalement les enfans et les gens pauvres qui se nourrissent d'alimens nuisibles. Peu de temps avant notre arrivée, ce fléau redoutable avoit exercé de grands ravages, sur-tout parmi les individus les moins avancés en âge.

Les naturels traitent cette maladie par l'emploi de divers spécifiques. Les cendres des filamens du *cabo negro*, délayées dans l'eau tiède, sont, disent-ils, un remède efficace. Ils se servent aussi d'un mélange de farine de *gapgap*, d'eau et de sucre. Lorsque le malade ne digère pas bien, on

lui donne de la farine de riz, grillée avec des toiles d'araignée, et il faut qu'il boive cette poudre dans de l'eau tiède. La difficulté de digérer n'existe-t-elle pas, il suffit, toujours suivant les médecins du pays, de frotter le ventre du malade avec un liniment composé d'un mélange de graisse de porc et de cendres ordinaires. On dit que la banane sauvage, prise en nourriture, convient au traitement de cette infirmité; c'est pourquoi on conseille d'en piler le fruit et de boire ensuite le jus qui en résulte.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

Gale. — Selon la tradition, cette maladie dégoûtante n'est connue aux Mariannes que depuis l'arrivée des Espagnols. En se frottant, soit avec une décoction des bourgeons du goyavier, soit avec du lait de coco (1), un mélange de soufre et d'huile, ou bien avec l'*amargosa*, plante qu'on fait préalablement frire dans l'huile, les habitans parviennent à s'en débarrasser.

Dartres. — La feuille du *cassia alata*, ou plante d'*Acapulco*, étant pilée, sert, comme topique, dans le traitement d'une espèce de dartre (2). Un remède plus estimé s'obtient en mettant au feu la coque d'une noix de coco; quand elle est bien allumée, on la place sous une capsule renversée en forme de cloche; la fumée, en se condensant sur les parois, se résout en une eau noire et épaisse, dont on fait usage pour frictionner le malade.

NOTICE SUR LA LÈPRE (3).

« Un fléau terrible afflige les habitans des Mariannes, et, dans la génération actuelle, qu'il décime, menace déjà la génération à venir; c'est de la lèpre que je veux parler. Plus malheureux que les peuples de Timor, des Moluques, de Vaigiou et des Carolines, les insulaires de Goam sont en butte à trois variétés de cette maladie, tout-à-fait différentes par leurs symptômes et par leurs effets.

(1) Le lait de coco s'obtient en exprimant, dans un vase, le suc de la râpure récente de ce fruit.

(2) Les Espagnols appellent cette maladie *empeyne*, mot qui est en effet chez eux le nom générique des dartres.

(3) Par M. le docteur Quoy.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

Ichthyose. — » La première est la lèpre écailleuse, que nous avons décrite en parlant des Papous, mais sur laquelle nous allons revenir, parce que nous avons eu ici le temps de l'observer de nouveau avec beaucoup d'attention (1).

» Ceux qui en sont atteints se nomment, dans le pays, *cascaos* (2). Elle y est très-répendue, et se complique même souvent des autres espèces. Elle débute par des taches sur diverses parties de la peau, depuis la cheville jusqu'à la partie supérieure du cou; mais le visage, les pieds et les mains en sont presque toujours exempts. Ces taches sont d'abord lisses, d'un brun qui tranche avec la couleur du corps; ce n'est qu'après quelques mois et souvent même plus d'une année, qu'elles commencent à être rugueuses et furfuracées. Peu à peu, elles augmentent d'étendue et d'intensité; de brunes, elles deviennent blanchâtres; l'épiderme, en se gerçant, se soulève, se découpe en festons, et forme les squammes qui distinguent le dernier période de cette affection. Souvent plusieurs parties sont attaquées à-la-fois; ce sont ordinairement la poitrine, les environs du cou, le bas-ventre, et enfin les membres, jusqu'à ce que, par une marche toujours croissante, le corps entier soit envahi. Une des variétés de l'ichthyose rend la peau moirée: les écailles alors, au lieu de suivre une direction horizontale, se recourbent en rond ou en ovale, et forment des cercles et des demi-cercles concentriques les uns sur les autres, qui ne dépassent pas la largeur d'un écu; quelquefois ce ne sont que des lignes ondulées de même grandeur. C'est sur-tout à la poitrine que cette disposition est le mieux dessinée.

» Quoi qu'il en soit, les personnes affectées de cette infirmité ne paroissent pas sensiblement en souffrir. Si elles sont jeunes, elles croissent et se développent comme elles le feroient en pleine santé; vaquent à

(1) On peut voir plus haut, dans la *Description de la lèpre chez les Papous*, chap. XXI, §. IV, les rapports que présente cette maladie, soit dans ses progrès, soit dans ses causes, avec celle des Mariannais.

(2) C'est le mot espagnol. Les Mariannais appellent cette maladie, lorsqu'elle est arrivée à son dernier période, *atigtog*, et *gopo* quand elle est encore récente. *Djaf-lago* désigne une espèce particulière de lèpre exotique, ainsi que l'indique la composition même du mot. *Djaf-djaf* est le nom qu'on donne aux taches blanchâtres qui viennent sur la peau des gens de couleur, taches qui ne sont elles-mêmes qu'un premier degré de la lèpre.

leurs occupations sans éprouver ni plus ni moins d'irritation dans le tissu cellulaire, et vieillissent sans que le mal fasse de plus grands progrès. Son action se borne donc à la peau, et ne porte sur aucun organe essentiel à la vie. Aussi n'est-ce qu'une maladie incommode et non dangereuse, du moins sous un climat chaud comme celui de cette île : car je crois que, transportés par des latitudes moins élevées, les malades auroient beaucoup à craindre des variations brusques de l'atmosphère ; que la suppuration s'établirait infailliblement dans les parties écailleuses de leur corps et les jetteroit dans l'épuisement, comme j'ai eu occasion de le voir en France sur deux personnes qui ont fini par succomber ainsi.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

» L'ichthyose attaque également les deux sexes; tous les âges, mais plus rarement l'enfance, sont susceptibles de la contracter : elle se propage par le contact, lorsque les individus y sont déjà disposés; toutefois elle n'est point contagieuse dans tous les cas; et nous avons vu des femmes en être exemptes, quoiqu'elles habitassent avec leurs maris qui en étoient couverts, ou bien des nourrices ne pas la communiquer à leurs nourrissons. S'il n'en étoit ainsi, il n'y auroit pas à Gœam un seul habitant qui pût s'y soustraire : en effet, on y connoît peu de familles qui n'aient au moins un lépreux parmi leurs membres, et tous couchent pêle-mêle sous le même toit et sur les mêmes nattes.

» Faute de médecins, les Mariannais ont de tout temps négligé un mal qui ne les incommodoit pas d'ailleurs trop fortement; ou si quelquefois les gouverneurs, et peut-être des étrangers pendant un séjour éphémère, leur ont indiqué des remèdes, ils les auront mis en pratique avec cette nonchalance qu'ils apportent à tout ce qui exige des soins. C'est ainsi qu'on a fait venir d'Acapulco l'arbre qui fournit la casse, dans la croyance que ses feuilles fraîches, écrasées et frottées sur la partie malade, ont la propriété de procurer une prompte guérison; et malgré tous les bons effets qu'on m'a dit en avoir retirés, l'arbre et le procédé curatif sont presque entièrement abandonnés.

» Le gouverneur D. Médinilla m'a assuré avoir vu guérir, par ce seul topique, plusieurs individus en peu de temps, sans que l'évidence de ces succès eût pu engager d'autres personnes à se soumettre à un traite-

Iles Mariannes,
De l'homme
comme individu.

ment aussi simple. Enfin il avoit été obligé d'avoir recours aux voies coërcitives : ainsi il étoit enjoint au lépreux de se séparer de sa femme jusqu'à parfaite guérison ; toute personne affectée de ce mal repoussant étoit menacée de se voir reléguer dans quelque île voisine, si elle ne se soumettoit pas à un pansement suivi avec persévérance. Soins inutiles ! l'insouciance a prévalu, et les lépreux continuent de vivre avec leur ennemi.

» Pendant notre séjour à Gœam, voulant constater moi-même la vertu de la plante ou plutôt de l'arbuste d'*Acapulco* (c'est ainsi qu'on nomme le *cassia alata*), et voir si le soufre, seul médicament approprié que je possédasse, pouvoit être employé efficacement, je priai le gouverneur de mettre à ma disposition deux hommes atteints d'ichthyose sur quelques parties du corps seulement, afin de les traiter par deux méthodes différentes : ses ordres ne furent qu'à demi exécutés ; je ne pus avoir qu'un seul individu. Celui-ci suivit le traitement avec constance, parce qu'il avoit la ferme volonté de guérir ; tandis que d'autres, qui se présentèrent ensuite, vinrent pendant quelques jours, puis cessèrent leurs visites, et ne firent presque rien de ce que je leur avois ordonné.

» L'homme sujet de mon observation étoit âgé d'environ trente ans, de grande taille, fort et vigoureux ; il avoit des écailles sur toute la région épigastrique, en remontant vers la poitrine, et à la partie extérieure de la jambe gauche, sur laquelle je dirigeai tous mes soins, parce qu'il étoit plus facile d'y appliquer les médicaments. Après plusieurs bains de rivière et des lotions locales d'eau tiède, je lui prescrivis de se frictionner (1) avec un mélange d'huile de coco et de soufre, dont la dose étoit d'environ deux gros, le soir et le matin ; chaque jour, après le bain, il répétoit ces frictions. Au bout d'un mois de ce traitement ponctuellement suivi, les écailles disparurent en partie ; mais les taches, qui en sont le symptôme et le principe, subsistèrent : c'étoit un indice que les écailles reparoîtroient dès qu'on auroit cessé les lotions répétées auxquelles seules elles avoient cédé. Mon intention avoit été aussi d'administrer au malade le soufre à l'intérieur ; mais d'autres occupations et

(1) Je hasarde ici une réflexion que les médecins instruits des phénomènes du magnétisme animal pourront examiner : Est-il égal de se faire frictionner ou de se frictionner soi-même !

divers voyages de plusieurs jours que je fis dans l'île m'en empêchèrent. Comme le temps de notre départ approchoit, et que cet homme étoit le seul dont je pusse garantir l'exactitude, je suspendis le premier remède pour vérifier les vertus de la plante d'Acapulco. Pendant quinze à vingt jours, il se frotta matin et soir avec une poignée de feuilles nouvellement cueillies; il y mettoit même tant d'ardeur qu'il s'enlevait des portions d'épiderme. Ce nouveau moyen ne produisit pas plus d'effet que l'autre, et j'eus le déplaisir de ne pouvoir guérir ce jeune homme, qui avoit fait preuve de tant de patience et d'assiduité. Quelques jours avant de me séparer de lui, j'avois cessé tout remède, pour voir en quel état seroient la poitrine et la jambe : il n'y avoit plus d'écailles dans les endroits qui avoient été bien frictionnés; mais une couleur brune, fond sur lequel elles s'élèvent, indiquoit qu'elles ne tarderoient pas à reparoître.

Des Mariannes.
De l'homme
comme individu.

» Voilà ce que j'ai vu. Cette observation imparfaite est, je l'avoue, bien loin d'être concluante; et quoique, avant d'employer le végétal dont il vient d'être question, je doutasse un peu de tout ce qu'on m'en disoit, j'étois bien aise de vérifier ce qu'il pouvoit produire dans le temps qu'on m'avoit indiqué : peut-être, à la longue, auroit-il agi plus efficacement. Il en eût été de même du soufre : d'ailleurs la manière dont je l'administrerai n'est probablement pas celle qui convient le mieux, et je suis porté à croire que, réduit en vapeur, il agiroit avec beaucoup plus d'efficacité? Enfin, il est une foule d'autres préparations qu'on pourroit tenter avec quelque apparence de succès. Ce que j'ai fait prouve seulement mon desir de découvrir le mode curatif le plus sûr; car un des devoirs imposés au médecin navigateur est de répandre les bienfaits de son art parmi les peuples qu'il visite.

» Certes, d'après les écrits des philosophes de cabinet, nous ne nous attendions guère à trouver tant de maux divers chez ces peuples, naguère encore *enfants*, comme ils le disent, *de la simple nature*. Eux aussi ont une large part dans les misères de l'espèce humaine; et depuis le Timorien jusqu'à l'habitant nu des Carolines, nous les avons tous vus implorer les secours de la médecine. A Goam, en particulier, chaque jour une foule de malades venoient successivement étaler à nos regards leurs infirmités,

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

qui la plupart eussent résisté à un traitement long et méthodique : des conseils et d'impuissans palliatifs, c'étoit ce qu'à regret nous nous trouvions réduits à leur offrir.

Pian. — La seconde variété de lèpre (1) dont ces peuples sont atteints, est le *pian*, mal affreux qui les ronge et les mutile. Un bouton de l'apparence et de la grandeur d'un petit furoncle, s'élève sur la peau, presque sans douleur ni rougeur. Ordinairement, il reste quelques instans stationnaire; puis, se couronnant au sommet d'un point purulent, il s'ouvre et un pus blanc en découle; toute la circonférence devient plaie; et après une suppuration plus ou moins longue, la cicatrice se forme : elle est tantôt irrégulière, cendrée et plus élevée que la peau environnante; d'autres fois, et c'est le cas le plus commun, enfoncée, lisse et d'un blanc laiteux qui contraste singulièrement avec la couleur ordinaire du teint du malade. Les boutons, les ulcérations se succèdent, couvrent le corps et les membres, puis se cicatrisent de la même manière. Heureux encore ceux qui ne sont affectés du *pian* qu'à ce degré, car c'est le moindre, le plus benin, celui dont on voit quelques individus guérir par les seuls efforts de la nature!

» La seconde espèce de *pian* débute aussi par des boutons, et, selon l'idiosyncrasie des individus, a une marche plus ou moins rapide. Les ulcères s'agrandissent, s'accumulent autour des articulations, et se multiplient dans la continuité des membres; ils sont irréguliers, insensibles, et ont leurs bords tranchés net. L'humeur qui en découle est blanche, tenace, plus copieuse à la circonférence qu'au centre, où l'on remarque ordinairement une substance blanchâtre, ressemblant à un point de cicatrisation. Lorsque plusieurs de ces ulcères tendent à se réunir, la peau qui les sépare se désorganise, et devient violacée, comme dans les scrofules. Le pus a rarement de l'odeur, à moins que les soins de propreté ne soient négligés. Le mal envahit-il les jointures, il les ronge et détruit leur action, jusqu'à ce que l'individu, épuisé par une suppuration excessivement abondante, finisse par succomber. Mais remarquons bien que, dans

(1) Les Espagnols de ce pays la nomment *bubas*; il ne faut pas néanmoins la confondre avec la *syphilis*, qui est ainsi appelée en Espagne, mais à laquelle le *pian* ne ressemble que de nom.

cette affection, les membres ne se séparent point de leur articulation; ce qui forme une variété très-distincte de pian, dont nous allons bientôt parler.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

» J'ai vu que les membres de quelques-uns des malheureux qui venoient me demander des secours, quoique rongés extérieurement par ces plaies, étoient du reste dans leur état naturel, sans gonflement ni changement apparent dans la peau; mais, chez d'autres, ils étoient très-durs, rénitens, avec engorgement total du tissu cellulaire. Ce désordre se faisoit remarquer sur-tout aux jambes, qui devenoient difformes, plus grosses en bas qu'en haut, et d'un volume extraordinaire. Un si funeste symptôme, assez rare chez les femmes, est souvent déterminé par la fatigue que le malade éprouve, soit en se livrant à ses travaux accoutumés, soit en entreprenant de longues routes. Un homme ayant les jambes dans l'état le plus affreux, parcourut un jour six lieues à pied, par un chemin très-difficile, et sous le poids d'une charge énorme, pour venir chercher du soulagement; il est vrai qu'il ne souffroit pas beaucoup. L'absence de douleur, qui tient peut-être à l'uniformité d'une forte chaleur, est un des caractères de la maladie qui nous occupe.

» Quoique moins répandu que l'ichthyose, le pian, terrible variété de la lèpre, compte cependant de nombreuses victimes, dont la plupart, condamnées à finir leurs jours avant le terme fixé par la nature, voient leur santé minée peu à peu. En mettant à cinquante le nombre des personnes qui, dans la ville d'Agagna, se sont présentées à moi avec des ulcères incurables, je ne crains pas le reproche d'exagération. Un jeune homme qui tiroit sur sa fin, étoit entre autres dans un état d'émaciation extrême : deux plaies énormes occupoient les articulations du genou, du coude et du poignet droit; la main étoit fléchie, et les surfaces articulaires comme soudées entre elles. Quand on a été témoin de ces effrayans ravages, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible en voyant des jeunes gens grands, bien faits et robustes, atteints de petits ulcères qu'ils ne jugent même pas dignes de leur attention : en vain les avertit-on que ce mal léger est le même que celui qui, ayant acquis tout son développement, les fait frémir à l'aspect de leurs semblables qui en sont atteints; dominés par leur nonchalance, ils attendent, dans une

les Mariannes.
De l'homme
comme individu.

funeste apathie ; qu'il n'y ait plus pour eux de guérison possible. C'est alors seulement que , gênés plutôt par l'abondance de la suppuration et la difficulté de se servir de leurs membres que par la douleur, ils essaient divers remèdes. Mais quels remèdes ! des plantes prises au hasard, pilées ensemble avec des substances nuisibles ou inertes, comme des holothuries, qu'on laisse fermenter plusieurs jours, et dont on recouvre les plaies. A cette irritation mécanique se joint celle des herbes malfaisantes, lorsqu'il en entre dans le mélange, comme j'ai eu occasion de le voir une fois.

» Les femmes en général, avons-nous dit, sont bien moins souvent atteintes de cette lèpre ulcéreuse : sur un grand nombre d'individus, à peine en avons-nous trouvé deux ou trois, encore étoient-elles avancées en âge. Chez une d'elles, les ulcères, quoique anciens, avoient fait peu de progrès, et même s'étoient cicatrisés pendant un certain temps, puis s'étoient rouverts ; mais la suppuration avoit fini par se rétablir ensuite. Appelé auprès d'une vieille femme dont les genoux étoient criblés de petits ulcères qui occupoient toute la partie supérieure de l'articulation, je ne voulus pas, en me retirant sans rien ordonner, lui faire sentir que sa position étoit désespérée ; je lui recommandai donc un repos absolu, et fis mettre sur les plaies du cérat fait avec de l'huile de coco. Au bout de huit jours les genoux alloient beaucoup mieux, la suppuration étoit devenue moins abondante, en sorte que la malade espéroit de guérir sous peu de temps. Je dis ce que j'en pensois à ses parens, auxquels je fis entendre qu'ils avoient eux-mêmes aggravé le mal par des remèdes appliqués inconsidérément, et que ceux que je venois d'ordonner l'avoient rétabli dans son état le plus simple.

» C'est à cela que se borneit notre pouvoir ; en vain eussions-nous voulu essayer quelques moyens de guérison. Quand on ne fait que passer dans un pays où divers genres de travaux partagent toute votre attention, peut-on tenter de combattre une maladie qui, en Europe et dans les Antilles, est presque reconnue sans remède, et qui demande à être long-temps étudiée dans toutes ses modifications ? Aussi éprouvions-nous une peine secrète à la vue de tant de malheureux pleins de confiance dans les moyens innocens, mais inactifs, que nous leur prescrivions, et s'en

allant avec l'espoir d'un prompt soulagement. Bientôt, déçus de leur espérance, ils auront dit : « La médecine des Européens n'est pas plus efficace que celle de nos pères ; retournons à celle-ci. »

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

Mal de Saint-Lazare. — « Nous procédons par degrés, en faisant, d'après leur intensité, l'énumération des diverses espèces de lèpre qui affligent les habitans de Góam. Ainsi, une peau écailleuse comme celle d'un serpent ou plutôt, d'un poisson, inspire moins de dégoût et de pitié que les boutons lépreux qui, déjà repoussans par eux-mêmes, donnent naissance à des ulcères plus repoussans encore. Mais lorsqu'on arrive au dernier période du pian, ou *mal de Saint-Lazare*, il faut être habitué à observer les infirmités humaines pour ne pas reculer d'effroi devant ses horribles ravages. Des hommes sans nez, sans oreilles, dont la bouche, réduite à moitié de ses proportions naturelles, ne présente plus qu'un rond tout plissé; d'autres qui n'ont plus de pieds, et dont les mains, privées totalement ou en partie des phalanges des doigts, n'offrent que des moignons informes; d'autres, au contraire, qui ont les oreilles déchiquetées et surchargées de gros tubercules charnus, ou dont le nez, dépouillé de sa partie osseuse, s'est arrondi en boule au milieu du visage; quelques-uns enfin qui, n'ayant pour ainsi dire plus forme humaine, semblent offrir le type du dernier échelon de la dégradation physique de l'homme : tel est l'horrible et déplorable spectacle que l'intérêt de la science nous a donné le courage de contempler. (*Voyez pl. 76.*)

» Ce mal, répandu dans la zone torride, à Lima, à Mexico, dans les Antilles, à Cayenne, n'est point, dit-on, inconnu en Espagne : par-tout, malgré les encouragemens qu'ont donnés les gouvernemens pour la recherche des moyens curatifs, il fait le désespoir des médecins. Négligeant donc les caractères généraux sous lesquels il se présente dans ces différentes contrées, nous nous bornerons à décrire ce qu'il offre de particulier aux Mariannes.

» Le tissu cellulaire commence toujours par être affecté, circonstance qui s'annonce long-temps avant le développement de la maladie par une certaine dureté de cet organe, une tension et un aspect qui lui est propre. Ces sinistres avant-coureurs se manifestent sur-tout aux pommettes, qui prennent plus de volume, et aux environs des narines, qui, naturelle-

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

ment larges chez les Mariannais, le deviennent alors davantage; ils gagnent successivement les parties voisines du cou, la poitrine et tout le corps; mais au lieu d'être luisante, la peau est rude au toucher. Enfin, les symptômes restent long-temps stationnaires, en prenant seulement plus d'intensité au visage, siège où se développent ces plis profonds qui, partant des ailes du nez et finissant à la partie inférieure de la commissure des lèvres, donnent à la physionomie un rapport frappant avec la face d'un lion.

En conséquence de l'opinion où l'on est à Gœam que cette maladie est contagieuse, on séquestre dans des lazarets éloignés les individus des deux sexes qui en sont atteints. Là, presque abandonnés à eux-mêmes, redoutés des étrangers, qui les fuient, sans aucun secours hygiénique, puisqu'il n'y a pas de médecins dans l'île, ces malheureux voient empirer chaque jour leurs infirmités et s'avancer le terme prématuré de leur triste existence. »

Plusieurs d'entre nous ont visité ces asyles de la souffrance, et je vais exposer succinctement, d'après M. Gaimard, ce que leurs habitans lui ont offert de plus remarquable.

Lazaret des hommes près d'Anigœa. — « 1.º Pedro Guerrero, natif d'Agagna, âgé de trente-trois ans, attaqué de la lèpre depuis neuf années, n'avoit jamais, avant cette époque, ressenti d'infirmités. Sa figure toute entière étoit maintenant flasque et ridée; les paupières supérieures infiltrées et tombantes; le lobe et les ailes du nez semblables à des tubercules arrondis et sillonnés par des rainures; les oreilles pendantes et dans le même état de flaccidité que la peau de tout le corps, qui, en outre, se trouvoit couverte de nombreux boutons plus ou moins circulaires et marqués d'un point au milieu; le pouce de la main droite rabougri, les autres doigts réduits à deux phalanges dépourvues d'ongles; les membres inférieurs légèrement déformés; les orteils des pieds raccourcis comme les doigts des mains, et le pied gauche contracté aux deux tiers de sa longueur normale; les tégumens des parties sexuelles d'une rudesse extraordinaire. Malgré l'étendue de ces phénomènes maladifs, le sujet pouvoit exécuter assez bien toutes ses fonctions, mais éprouvoit seulement dans tout le corps un prurit violent, et chaque jour, matin et soir, des hé-

morrhagies nasales : il est à remarquer que l'oncle par la mère de ce malade avoit été retenu dans l'hospice des lazaristes pour une pareille infirmité.

Iles Mariannes.

De l'homme
comme individu.

2.° Filisiano Crysostomo, du même âge et de la même ville que le précédent, sentit, à trente ans, les premières atteintes de ce mal aux sourcils, qui, après avoir perdu tous leurs poils, devinrent depuis le siège d'une douleur légère et d'une extrême chaleur. La peau de tout le corps a la teinte rougeâtre, parsemée de quelques boutons, d'où résulte un sentiment de feu dévorant qui rend le sommeil difficile. Filisiano, avec peu d'appétit, trouve salés tous les mets dont il use, éprouve des hémorrhagies nasales habituelles, et quelquefois est en proie à de violens desirs lubriques. Cependant aucun de ses parens n'est attaqué de la même maladie, et ses enfans jouissent de la santé la plus brillante.

3.° Carlos Albares, d'Agagna, âgé de vingt-trois ans, est malade depuis deux. Les pommettes de ses joues, son tissu cellulaire, ses pieds et ses mains présentent les particularités remarquées plus haut dans Guerrero. De plus, ses jambes sont gonflées, noirâtres et attaquées de quelques petits ulcères. Il sent une démangeaison dans tout le corps, mais aucun desir vénérien. Régulièrement deux fois par jour, ou à volonté en faisant un léger effort, se manifeste chez lui une hémorrhagie nasale, toujours annoncée par une vive chaleur. La quantité de sang épanchée chaque fois est d'environ une once.

4.° Pédro Manalissen, d'Agagna, âgé de trente-deux ans, est attaqué depuis quatre années de cette maladie affreuse. Outre les symptômes habituels déjà décrits, sa figure, entièrement ridée, offre des points durs au menton et au-dessus des pommettes; les poils de la poitrine, des sourcils et de tous les membres, ont disparu; la peau du corps est jaunâtre; les orteils sont enflés, et leurs ongles extrêmement réduits; la vue est devenue très-foible: les fonctions du reste se font assez bien, mais le moindre exercice est suivi de fatigue. Il éprouve une démangeaison générale, n'a aucun desir lubrique, et, au moindre effort, voit se renouveler l'hémorrhagie nasale. Aucun de ses parens n'a eu cette maladie.

5.° José de Castro, d'Agagna, âgé de vingt-deux ans, est malade depuis neuf. A son nez, à ses lèvres, à son menton et à ses oreilles

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

pendent en groupes des tubercules dont quelques-uns sont recouverts de croûtes. De pareils accidens ont pris la place des mamelons, et se montrent en grand nombre au dos, à la région lombaire, aux membres supérieurs et inférieurs, et sur-tout aux avant-bras et aux jambes. Ces excroissances, même lorsqu'il les coupe, ne lui font éprouver aucune douleur; seulement il s'en épanche alors beaucoup de sang. Comme ses malheureux compagnons, il a des hémorrhagies nasales quotidiennes. Le frère et une sœur de son père, ainsi qu'une fille de celle-ci, ont eu la même maladie.

» 6.° Joachim Tai-péto, né à Pago, âgé de vingt-trois ans, sentit d'abord aux pieds, il y a neuf ans, les premiers indices de cette incommodité. Tout ce qu'elle offre de particulier sur cet individu, ce sont des taches noirâtres et quelques boutons sur le ventre; les doigts des mains réduits à une phalange et demie, et les pieds complètement déformés. Aucun de ses parens n'est en proie à ce fléau.

» 7.° Domingo Viagomès, d'Agagna, âgé de vingt ans, n'en avoit que douze quand les premiers symptômes de la lèpre se déclarèrent d'abord à la figure; celle-ci est totalement infiltrée, le nez méconnoissable, les lèvres entamées par des ulcères, la bouche rapetissée et ne laissant qu'un passage difficile et bruyant à la respiration; les mains privées de doigts, les pieds hérissés d'un nombre infini de petits tubercules noirs et très-durs, comme dans l'éléphantiasis, le corps couvert de taches noires: tout concourt à donner à ce jeune infortuné l'air d'un vieillard décrépît. La même mort qui le menace a déjà enlevé un de ses frères.

» 8.° José Diego, de la même ville, âgé de vingt-six ans, est malade depuis seize. Sa face est semée d'excroissances semblables à de petits lobes plus ou moins arrondis, dont quelques-uns, par leur agglomération, tiennent la place du nez. Les doigts n'ont plus que deux phalanges; les pieds, noirs, grands et déformés, sont pleins de tubercules éléphantiasiques. Ce malheureux ne peut se tenir debout; il éprouve des démangeaisons générales et des hémorrhagies nasales habituelles. Aucun de ses parens n'est attaqué du même mal. »

Dans le lazaret consacré aux femmes, M. Gaimard a trouvé un bien moindre nombre de malades. Voici la description rapide de leur état.

Lazaret des femmes près d'Assan. — « 9.° Jacintha Tai-sagœé, née à Pago et âgée de vingt-six ans, est affectée de la lèpre depuis six années. Les os du nez, les poils des sourcils, n'existent plus; elle a chaque semaine une hémorrhagie nasale. Elle est seule de sa famille qui ait eu à souffrir de cette maladie. »

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

» 10.° Manuela de Castro, d'Agagna, est malade depuis quatorze ans. Son nez est remplacé par un tubercule; ses lèvres sont saillantes, ses traits difformes, ses sourcils privés de poils, ses doigts déformés ou raccourcis. Une fois par mois elle est sujette à une hémorrhagie nasale. Cette femme, cousine de José de Castro, dont il a été parlé au n.° 5, est mère de deux enfans, une fille de dix-sept ans et un garçon de quinze, qu'on a eu l'imprudence de laisser auprès d'elle, et qui présentent déjà, mais à un moindre degré, les mêmes phénomènes morbides.

» 11.° Nicolassa Na-maølig, d'Assan, âgée de vingt-deux ans, étoit séquestrée dans la même maison, quoique en proie depuis trois années à une maladie qui, selon les Mariannais, diffère du mal de Saint-Lazare: ils l'appellent *bouras*. Son nez étoit déformé, ses sourcils sans poils, les deux paupières de l'œil gauche ulcérées au point que l'inférieure étoit presque détruite; le coude gauche présentoit des ulcérations tuberculeuses. Cette femme, dont la mère a la même infirmité, éprouve, au lieu d'hémorrhagies nasales, des vomissemens fréquens. »

« En général, chez tous ces individus, continue M. Quoy, le danger de la contagion ne m'a pas paru aussi imminent qu'on le dit être. Dans ces lazarets isolés, deux infirmiers, l'homme et la femme, sont chargés de soigner ces êtres disgraciés: ils ne prennent aucune précaution, vivent avec eux, les touchent sans cesse, car il y en a de tellement mutilés qu'on est obligé de les faire manger; et cependant, quoiqu'ils fassent depuis long-temps ce service, ils paroissent très-sains.

Éléphantiasis. — » Nous terminerons notre revue par deux autres variétés de la lèpre, qu'on ne regarde pas, à beaucoup près, comme aussi dangereuses. La première, que j'ai observée à Goam, est l'éléphantiasis, ou gonflement monstrueux des extrémités inférieures.

» Un jour un homme vint à bord vendre des comestibles: étonné de la grosseur de sa jambe, je lui demandai des renseignemens sur cette

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

infirmité, qui ne paroissoit lui être incommode que par le poids de la partie malade ; il me dit que , depuis plusieurs années, cette jambe avoit commencé à grossir, sans lui causer de douleur, et qu'insensiblement elle étoit arrivée au point où je la voyois, sans le faire souffrir davantage. S'étant en effet accoutumé peu à peu à cette exubérance, il vaquoit à ses affaires comme auparavant. Son mollet, mesuré à l'endroit le plus large, avoit 22 pouces 3 lignes [0^m,602] de circonférence ; le reste de la jambe avoit une grosseur relative et n'étoit point déformé ; le pied, très-gonflé, offroit près des doigts une large turgescence véruqueuse.

» Un autre cas, à peu-près semblable, me parut plus grave, en ce que le tissu cellulaire engorgé rendoit la jambe également grosse dans toute son étendue, et qu'un pus sanieux découloit de plusieurs ulcères ouverts à la partie inférieure. Cependant l'individu alloit encore aux champs, et c'est là que je le vis, dans les environs du village de Mériso. Notre planche n.º 77 représente un sujet attaqué d'éléphantiasis et d'un engorgement lépreux au coude.

Lèpre tuberculeuse. — » Dans la seconde variété du *pian*, ou la lèpre tuberculeuse, le cas le plus singulier peut-être qu'on ait encore décrit, m'a été communiqué par M. Jacques Arago, dessinateur de l'expédition, qui l'avoit observé pendant son séjour à Rota, sur la personne de Martin Kikané, âgé de 55 ans (voyez planche 78). Né d'une mère lépreuse, il commença, dès l'âge de trois ans, à voir son corps se couvrir de boutons ou plutôt de vésicules, qui, avec le temps, augmentèrent en quantité et en volume. Sur les membres elles sont peu nombreuses, mollasses, élastiques, comme si elles étoient remplies de laine ; les plus grosses semblent renfermer du liquide ; la couleur de la peau n'est point changée, même sur les tumeurs, excepté à leur extrémité, où elle est ridée et noirâtre. Parmi ce grand nombre, on en voit deux remarquables par leur volume. La moins grosse occupe la partie antérieure du bas ventre et retombe sur les cuisses ; le milieu de son extrémité rentre en dedans et ressemble assez bien à l'ombilic d'une poire ; l'autre, plus considérable, aussi volumineuse que le corps, tient toute la hanche du côté droit, descend le long de la cuisse jusqu'à la jambe, et bat le membre à chaque pas. Il y a plusieurs années que Kikané, ayant reçu un coup de

bâton sur cette tumeur, heurta, en tombant, quelque chose de tranchant qui y fit une ouverture ; il en sortit, avec abondance, une humeur dont je ne puis déterminer au juste la nature, et qui continua à s'épancher quelque temps avant que la plaie se fermât.

Des Mariannes
De l'homme
comme individu.

» Chaque jour, plusieurs de ces excroissances augmentent de volume, et il en pousse de nouvelles sans lui causer la moindre douleur : la gêne qui en résulte dans ses mouvemens est l'unique souffrance qu'il éprouve, et il y est habitué depuis longues années. La plus grosse de ces masses incommodes est supportée par un morceau d'étoffe qui croise sur l'épaule du côté opposé. Cet homme est marié, et a des enfans qui paroissent parfaitement sains.

Causes occasionnelles de la lèpre. — » Ce seroit en vain que nous nous perdriions en conjectures sur les causes occasionnelles des diverses maladies que nous venons d'énumérer. *L'air, l'eau et les lieux* ne nous ont présenté aucune modification particulière qui pût, à la longue, en développer les germes.

» Nous n'en trouvons pas davantage dans les alimens. Ces peuples vivent d'une manière frugale : le riz, le maïs, les cocos, diverses fécules nutritives, du poisson, et une petite quantité de viande de cochon ou de cerf, forment leur subsistance habituelle. Les hommes font quelquefois abus d'eau-de-vie de coco ; mais les femmes, qui n'en boivent pas, sont atteintes du même mal.

» Chez les Papous, j'avois cru reconnoître pour cause de la lèpre écailleuse, la grande quantité de coquillages qu'ils consomment ; mais les habitans de Goam ne font que rarement usage de cette nourriture, qui d'ailleurs n'est pas très-commune chez eux.

» J'incline donc à penser que, si c'est dans les pays chauds qu'on a le plus observé ce mal, il faut l'attribuer à l'action des rayons solaires sur les indigènes, qui vont presque toujours nus, action dont l'intensité, provoquant une transpiration abondante, augmente la sensibilité de l'organe cutané, qui se vicie à la longue et finit par donner lieu aux cruelles maladies qui nous occupent. Peut-être doit-on y joindre l'influence de l'air de la mer, chargé de particules salines plus ou moins irritantes ? C'est l'opinion de Bontius ; et nous ne sommes pas éloignés de l'admettre, car

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

nous avons observé sur nous-mêmes que, pendant de longues courses le long de la côte, par un soleil ardent, il se développoit sur nos lèvres des espèces d'aphtes, et que la peau du visage et des mains devenoit âpre au toucher.

» Ainsi dans les deux îles habitées (Goam et Rota) par une population peu nombreuse, nous trouvons plusieurs variétés de la lèpre, dont quelques-unes sont peut-être inconnues en Europe. Ces déguisemens du même mal donnent lieu :

- 1.° Aux écailles ondulées ou moirées ;
- 2.° Aux engorgemens lymphatiques des membres inférieurs ;
- 3.° Aux boutons larges et élevés (*bubas*), qui demeurent long-temps stationnaires avant de s'agrandir et de former des ulcères ;
- 4.° A ces ulcères rongeurs qui s'attachent aux articulations et en détruisent les mouvemens ;
- 5.° A ces plaies qui carient les os du nez, du palais, font tomber ceux des articulations des pieds et des mains. Cette dernière variété ressemble beaucoup à la précédente, et n'en diffère que dans la chute des os ; mais elle est réelle et reconnue même des habitans du pays, puisqu'ils la regardent comme contagieuse, et séquestrent, sous le nom espagnol de *lazarinos*, ceux qui en sont atteints ;
- 6.° A la *lèpre tuberculeuse*, observée sur l'île Rota : elle se complique avec les autres, et nous avons vu un individu avoir les oreilles découpées et garnies en outre de tumeurs. Quant à l'altération des traits de la physionomie, je ne la rangerai point à part ; elle appartient aux engorgemens lymphatiques.

Au mémoire important de M. Quoy sur la lèpre, nous ferons succéder quelques détails additionnels à ce que nous avons déjà dit sur l'art de guérir des naturels.

Blessures. — Rien de précis ne nous est parvenu sur l'art chirurgical des anciens Mariannais. Aujourd'hui les habitans pansent les blessures avec le *lait de rima*, qui, lorsqu'il est frais, est un véritable baume. La résine du takamahaka [*daok*] sert utilement au même usage. Si l'on mêle ensemble du gingembre [*asnød*] pilé, de la suie tirée d'une marmite en fer ou d'un pot de terre, du sel et de l'huile de coco, puis qu'on fasse réduire le tout sur le feu, dans un poëlon qui ne soit pas de cuivre, on

obtiendra une sorte d'onguent estimé pour la guérison des blessures légères. Quand elles sont profondes, il faut préalablement couler entre les lèvres de la plaie une certaine portion du mélange ci-dessus, et la panser ensuite avec cet onguent lui-même.

Des Mariannes.

De l'homme
comme individu.

Le fruit de l'amargosa, trituré avec l'huile de coco, est aussi un bon topique pour la cure des petites plaies; tel est encore le suc adhésif des racines fraîches du figuier multipliant [*nəno*], qui, placé sur les coupures, en étanche promptement le sang: il faut, pour cela, que l'écorce, réduite en pâte, reste sur la partie malade jusqu'à parfaite guérison. L'écorce du tronc et des branches de l'aréquier [*pəgəa*] n'est pas moins précieuse pour le même objet.

Est-il question d'arrêter une hémorrhagie rebelle, on a recours, soit à la plante nommée *tolan manək*, soit à l'herbe de Santa-Maria, ou bien enfin à l'espèce de liseron bleu [*fofgə*] qu'on trouve en si grande abondance à Gœam; seulement il faut que ces simples soient préalablement triturées.

Dans les cas où l'inflammation exige une saignée locale, on fait usage de ventouses en corne de cerf. — Il est fort rare que le tétanos se montre à la suite des blessures.

Contusions. — On combat l'effet intérieur produit par une forte contusion, en faisant boire au malade de l'eau dans laquelle on a fait infuser parties égales de poudre de gingembre et d'écorce râpée d'*hagaə*. La feuille du même arbre, pilée et mêlée avec l'eau-de-vie de coco, s'emploie pour résoudre les contusions superficielles.

Ulcères de la bouche. — Le charbon de la feuille de rima bien mûre, mêlé avec parties égales de charbon d'étouni, s'emploie à la guérison des ulcères de la bouche et des gencives: il suffit d'en froter les parties malades. On croit ici assez généralement que le bétel, dont l'usage existoit aux Mariannes bien avant l'arrivée des Espagnols, peut prévenir les incommodités de ce genre.

Rétentions d'urine. — En faisant macérer dans le vinaigre de palmier le fruit pilé du *pakao*, on obtient un liniment dont les fomentations sur le bas-ventre sont utiles dans les cas de rétention d'urine.

Indigestions. — Pour les indigestions, il suffit ordinairement de faire

pp*

Des Mariannes.
De l'homme
comme individu.

boire au malade une ou deux tasses de l'infusion, faite à chaud, du fruit de pakao; ce remède agit par le haut et par le bas. M. Duperrey cite le cas d'un Mariannais qui, malade d'indigestion à un point désespéré, prit dans un bouillon une forte décoction de piment enragé, et guérit.

Folie. — Cette aberration mentale est fort rare aux Mariannes; un seul individu s'en trouvoit atteint à l'époque où nous y relâchâmes.

Maladies des enfans. — Souvent, sept à huit jours après leur naissance, les enfans sont pris de fortes convulsions, qui font périr presque tous ceux qui en sont atteints. D'autres meurent de cette maladie ou de diarrhées opiniâtres, à l'instant de la pousse des premières dents; rarement même les dents incisives leur sortent-elles sans être accompagnées de quelque malaise.

Accouchemens. — Les accouchemens sont faciles dans le plus grand nombre de cas; cependant il n'est pas rare que, faute de secours éclairés, beaucoup de femmes meurent ici en couche. MM. Quoy et Gaimard ont eu le bonheur de sauver la vie à une infortunée qui, sans leurs soins, eût péri dans les plus affreuses douleurs. Voici comment le premier de ces médecins rend compte des circonstances dont son collègue et lui furent les témoins:

« Une femme de trente ans, mariée depuis douze, n'avoit point encore eu d'enfant. On pouvoit attribuer ce retard à une chute de l'utérus qu'elle avoit toujours eue. Néanmoins elle conçut, et la grossesse étant arrivée à terme sans accident, les douleurs de l'enfantement la prirent, mais ne purent pas être suivies de sa délivrance. La veille, l'enfant avoit donné des signes de vie; et depuis, il y avoit cinq jours que cette femme étoit dans les souffrances, lorsque je fus appelé.

» A mon arrivée, la malade, couchée sur une natte dans un étroit appartement, se trouvoit entourée d'une demi-douzaine de vieilles matrones, dont chacune donnoit son avis, pendant que d'autres, dans une chambre voisine, étoient à genoux devant une image de la Vierge. Le temps ordinaire de la délivrance étant passé sans qu'elle eût eu lieu, on tâcha de la provoquer par des boissons où l'eau-de-vie de coco entroit en assez grande quantité, par de forts coups de poing, et des pressions sur le ventre. Ces épouvantables moyens ne produisant aucun effet, on

n'attendoit plus de secours que dans l'intercession des saints et dans l'efficacité de quelques reliques, qui furent suspendues au cou de la malade ou dont on l'entoura : topiques innocens et propres à ranimer le courage abattu par les souffrances ! Mais le moyen sur lequel on comptoit le plus, et qui cependant faisoit le plus de mal, étoit une bande en cuir désignée sous le nom de *ceinture de la Vierge Marie*, et qui, forte et lissée par l'usage fréquent qu'on en avoit fait, servoit à serrer le ventre de la mère. Respectant toutes ces reliques, j'obtins cependant que l'action mécanique de cette espèce de sangle fût diminuée.

Iles Mariannes.
De l'homme
comme individu.

» Je ne détaillerai point les moyens que nous employâmes, M. Gaimard et moi, pour amener cet accouchement à une heureuse fin. La femme souffroit avec une patience angélique et sans se plaindre : les momens étoient précieux ; la tête de l'enfant, qui étoit mort, engagée au passage, exhaloit une odeur de sphacèle. La réduction de l'utérus avoit été impossible, et son col, contracté depuis plusieurs jours, se refusoit à tout relâchement. Je courus à bord chercher mes instrumens, et, à l'aide d'une dilatation et de la ponction faite à la tête de l'enfant, nous eûmes le bonheur d'arracher cette infortunée à une mort presque certaine. Les accidens consécutifs furent peu considérables ; mais il fallut user d'autorité pour écarter les moyens dangereux qu'à chaque instant d'imprudens amis vouloient mettre en pratique. »

Pour donner une idée plus complète des procédés empiriques des *sages-femmes* mariannaises, en ce qui concerne les accouchemens, nous transcrivons ici un petit nombre d'observations dues à M. Gaimard.

« S'agit-il en ce cas de seconder les efforts de la nature, on fait boire à la malade la valeur d'une demi-tasse à café d'urine du mari mêlée avec du lait de femme, ou bien avec de l'herbe de Santa-Maria qu'on y a fait macérer.

» Les coliques qui suivent l'enfantement, se calment au moyen des feuilles mâchées d'un arbre nommé en espagnol *agno-casto* et en mariannais *lagondi*, que l'on applique, comme émollientes, sur la région hypogastrique. La sœur de D. Luis de Torrès nous a dit en avoir obtenu de bons effets. La tige et les feuilles de l'herbe de Santa-Maria servent aussi à faire une décoction que boivent les femmes dont la délivrance

Iles Mariannes. est suivie de douleurs abdominales. Les mêmes parties de cette dernière
De l'homme plante, après avoir été triturées, s'appliquent comme émollientes sur le
comme individu. bas-ventre.

» Dans le but de faciliter l'expulsion de l'arrière-faix, on emploie l'urine d'un petit enfant mêlée avec des excréments de cheval : le tout est soigneusement mis dans un mouchoir ; et après avoir recueilli le suc qui en découle, on l'administre intérieurement à la dose de deux ou trois travers de doigt dans un verre ordinaire. Si le premier remède ne produisoit pas un bon effet, on s'empresseroit de donner des oignons à manger et de l'eau à boire à la malade.

» Un dernier moyen, regardé aussi comme très-efficace, consiste à couper à la femme en travail d'enfant une mèche de ses cheveux, qu'elle doit mettre dans sa bouche et mâcher, en buvant à plusieurs reprises une petite quantité d'eau. Si cela ne suffit pas, on approche d'elle un brasier ardent.

§. VI.

De l'Homme vivant en famille.

Nourriture. Anciennement, le poisson, les fruits de l'arbre à pain, le riz, et quelques racines féculentes, formoient aux Mariannes la base de la nourriture des indigènes ; mais depuis que les Espagnols y ont introduit les grands bestiaux et d'autres animaux domestiques, une amélioration notable dans le système alimentaire s'est fait remarquer.

Le catalogue raisonné que nous avons donné plus haut des diverses productions animales et végétales particulières à ces contrées, ne nous laisse ici d'autre tâche à remplir que celle de faire connoître les diverses préparations culinaires auxquelles sont ordinairement soumises celles de ces substances qui sont propres à la nourriture de l'homme.

Riz. — On nomme *hinigsa*, dans le pays, les gâteaux de riz cuits à l'eau, dont on se servoit autrefois en guise de pain, et dont il y a trois variétés, différenciées seulement par la forme et par la quantité de riz qui y entre. Ce mets prenoit le nom d'*alagan*, lorsque le riz étoit réduit en bouillie.

Rima. — Le fruit du rima se préparoit de cinq manières différentes.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

1.° On le coupoit en rouelles et on le faisoit simplement cuire au four; on avoit ainsi le *liméi-tchinahan*, analogue à notre biscuit de mer, et pouvant comme lui se conserver assez long-temps, pourvu qu'il fût à l'abri de l'humidité.

2.° Il étoit mis tout entier à cuire sous la cendre chaude; puis on l'aplatissoit avec la main : ce mets, d'un goût différent du précédent, se servoit ordinairement froid, et portoit le nom de *mapanas*.

V. T. v. p. 1420.

3.° Après avoir cueilli le rima un peu avant sa maturité parfaite, et l'avoir gardé pendant deux ou trois jours à l'ombre, pour le laisser se ramollir, on le faisoit cuire au four ou sous la cendre, et on le mangeoit avec du coco. Il étoit plus ordinaire néanmoins de le dépouiller préalablement de sa peau raboteuse et de le piler ensuite dans un mortier avec de l'eau de coco, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la consistance de bouillie un peu claire : c'est ainsi que se préparoit le *laolao-liméi*, mets analogue à l'*atolé* mexicain, dont nous parlerons bientôt.

4.° Cette quatrième manipulation est d'un haut intérêt, en ce qu'elle permet la conservation prolongée du rima, circonstance précieuse surtout pour les besoins de la navigation. Le fruit récemment cueilli est pelé et coupé par quartiers : on fait ensuite dans la terre un trou circulaire, que l'on garnit de feuilles de l'arbre lui-même ou de celles du bananier; on y place les quartiers de rima, après les avoir préalablement fait macérer pendant cinq heures dans de l'eau de mer. La fosse étant entièrement remplie, on la couvre de feuilles et de terre; on la visite ensuite quatre ou cinq jours après, pour en retirer les vers qui s'y sont formés ou introduits, et renouveler les feuilles; on place de nouveau le rima par dessus, et on le foule aux pieds de manière à en former une pâte compacte; le tout est, comme précédemment, recouvert de feuilles et de terre, qu'on n'enlève enfin définitivement qu'après quatre ou cinq autres jours. Le rima, retiré alors de la fosse, exhale une odeur assez puante, mais qui ne déplaît pas aux naturels; on le pétrit avec les mains, et l'on en forme des boulettes de la grosseur du poing, qu'on laisse sécher à l'ombre, pour servir au besoin. Telle est la préparation nommée *bakao*.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

5.° A son issue de la fosse, quelques personnes mêloient cette pâte de rima avec du coco râpé, et en formoient des boulettes qu'elles faisoient cuire au four : c'étoit l'*apighighi*.

Gapgap. — Ce nom d'*apighighi* s'applique aujourd'hui à un mélange de râpure de coco et de farine de *gapgap* ou de fédérikko, également cuit au four. Les anciens connoissoient aussi l'*apighighi* de *gapgap*, en sorte qu'ils étoient obligés de distinguer l'*apighighi-bolao* de l'*apighighi-gapgap*. Le pain dans lequel on ne mettoit que de la farine de *gapgap*, sans coco, portoit le nom d'*agata*.

Dogdog. — Cette variété du fruit à pain, quoique moins estimée que le rima, servoit cependant aussi pour faire du *bolao*. La chair du fruit et ses pépins se plaçoient alors tout ensemble dans la fosse ; du reste, les manipulations n'offroient aucune différence avec celles que nous venons de décrire. Quand les pépins sont bien mûrs, on peut les manger crus, quoiqu'en général on les préfère cuits au four ; leur saveur se rapproche beaucoup alors de celle de nos châtaignes, ainsi que nous en avons fait ailleurs la remarque.

Fédérikko. — La fécule du fédérikko ne comptoit point autrefois parmi les comestibles, même pendant les disettes : c'est aux Espagnols que les naturels ont dû l'art de séparer cette substance du suc vénéneux qu'elle renferme. On raconte, à ce sujet, que lors de l'érection de l'église d'Agat, il y eut une affreuse sécheresse suivie de famine, pendant laquelle nul ne pensa au fédérikko, qui eût pu être d'un si grand secours. A cette époque désastreuse, on vit des hommes travailler pendant toute la journée pour le très-mince salaire d'une tranche d'igname ; tandis qu'aujourd'hui nombre d'habitans tirent leur principale nourriture de la bouillie faite avec la fécule de ce précieux palmier. Nous avons dit qu'on en fait aussi une sorte de pain.

Racines féculentes. — Les nombreuses variétés de racines féculentes qui abondent aux Mariannes et ont été de tout temps l'objet d'une grande consommation, se mangent cuites, soit sous la cendre, soit au four. Le *piga*, l'une d'elles, servoit jadis à préparer une sorte de bouillie liquide, à l'instar de celle de rima ou de *dogdog*, et que par cette raison on nommoit *laolao-piga*.

Poissons et coquillages. — La consommation des produits de la mer n'étoit pas moins considérable. On mangeoit le poisson sec ou salé, et presque toujours cru; ce n'étoit guère qu'aux femmes en couche qu'on en donnoit, mais non habituellement, de frais et cuit sur le gril. Quelquefois le poisson, au lieu d'être salé à sec, étoit mis dans la saumure: les vases employés à cet usage étoient des espèces de grandes Calebasses; on préfère aujourd'hui les jarres ou cruches en terre vernissée (1). Six jarres de magnahak salé, chacune de la contenance de 34 litres environ, suffisent pendant un an à la subsistance d'une famille mariannaise, en y joignant toutefois du riz, du maïs, des racines et du rima. En général, on fait moins de cas de la viande que du poisson. Quelques personnes font mariner celui-ci dans le vinaigre avec des plantes aromatiques; mais cette préparation est moderne et peu suivie.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Viandes. — On ne mangeoit jadis que la chair de tortue, de chauve-souris, et celle d'un petit nombre d'oiseaux, parmi lesquels nous citerons principalement les canards sauvages, les colombes, les martins, et l'espèce particulière de gallinacée connue sous le nom de *sesnghet*, et qui est un mégapode: mais les tortues seules étoient une ressource alimentaire de quelque importance. Ces diverses viandes étoient, soit rôties au four ou sur le gril, soit bouillies dans des vases de terre. Depuis l'introduction des volailles et des grands bestiaux domestiques, la manière de se nourrir des Mariannais indigènes s'en est moins ressentie qu'on n'eût pu le croire.

Maïs. — La classe métisse, au contraire, s'est beaucoup rapprochée du genre de vie suivi à Manille et au Mexique. Au nombre des mets usuels, nous devons sur-tout faire remarquer la *tortille*, l'*atolé* et le *tamalès*. Ce dernier est un mélange d'atolé et de viande de porc ou de volaille, auquel on a joint du saindoux, des pimons, des tomates, et du roucou pour donner de la couleur. Le tout ayant été cuit dans un chaudron, on sert à chaque convive sa portion sur un morceau de feuille de bananier. Ce mets ne se prépare que les jours de grande cérémonie.

La *tortille*, sorte de galette mince de maïs, de 9 pouces environ de

(1) On peut voir la forme de ces vases, et juger de leur capacité relative, en jetant les yeux sur notre planche 68.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

diamètre, se fait cuire, comme nos crêpes de Bretagne, sur une plaque en fer posée sur des charbons ardents. (*Voyez* pl. 69.)

L'*atolé* est tout simplement une bouillie de maïs assaisonnée d'un peu de sel : on la prépare en grand, soit dans un chaudron, soit dans une marmite en terre. Ce qui nous a sur-tout paru remarquable, c'est son extrême blancheur, uniquement due à la précaution prise de dépouiller entièrement le grain de la pellicule jaune ou rougeâtre qui le recouvre, et qui nous empêche d'en obtenir de la farine en France à un degré parfait de netteté. Voici comment on opère aux Mariannes.

Pour un kaban [50 litres] de maïs égrené, on prend 12 tchopas $\frac{1}{2}$ [3 litres $\frac{1}{10}$] de chaux vive, que l'on fait bouillir à part dans un grand chaudron plein d'eau : si le maïs étoit frais, c'est-à-dire récemment cueilli, il faudroit $\frac{3}{4}$ de tchopas ou $\frac{3}{10}$ de litre de plus de chaux. On verse sur le maïs, placé dans un baquet, l'eau de chaux bouillante, en ayant soin de remuer avec un bâton pendant l'espace de quelques minutes. On couvre le baquet; et après cinq ou six heures de repos, on décante le liquide; puis on soumet le grain à trois lavages successifs pour déterger complètement les sédiments de chaux qui pourroient y adhérer : on frotte en même temps entre les mains, de manière à détacher la pellicule, qui s'en sépare effectivement sans peine et laisse tout-à-fait à nu la partie farineuse.

Parvenu à ce point de pureté, le maïs est mis aussitôt sous une pierre à broyer, semblable à celle de nos chocolatiers (pl. 69 et 80, fig. n), et il y est promptement réduit en une pâte d'une extrême blancheur. Si l'on vouloit que la farine pût se conserver, il faudroit faire sécher le grain mondé, avant de le soumettre à la trituration.

La saveur de la bouillie faite avec cette pâte seroit plus agréable, si, au lieu d'eau, on employoit du lait sucré et aromatisé : nous en avons mangé long-temps, préparé de la sorte, pendant notre relâche à Gœam, sans avoir jamais pu nous en lasser.

Sur la table des personnes riches, les œufs et les épices, les pimens sur-tout, jouent un très-grand rôle : il n'est même pas rare d'y trouver tous les raffinemens de la gastromanie, si l'on peut nommer ainsi la profusion de choses capables de stimuler et satisfaire l'appétit plutôt que de flatter agréablement le goût.

Boissons. — Les habitans primitifs des Mariannes ne connoissoient pas de liqueurs enivrantes; l'eau étoit leur seule boisson : mais aujourd'hui l'art de faire l'eau-de-vie de coco, ou, comme ils disent, le *toba*, leur ayant été apporté de Manille, il ne leur est que trop facile de se livrer à l'attrait d'un breuvage perfide, dont les excès et même l'usage fréquent sont si pernicious. Quelques métis sont parvenus à extraire du maïs une sorte d'alcool, inférieur pour la force au précédent, et qui par cette raison n'est que peu recherché. Il en est de même de la liqueur tirée de la plante exotique nommée *barra de San-José* : l'odeur qui s'en exhale est forte et désagréable. Quant à la fabrication du rum, on n'étoit point encore parvenu, malgré quelques essais, à en faire à l'époque où nous quittâmes ces parages.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Four mariannais. — Le four des anciens étoit nommé *tchanon*, et disposé ainsi qu'il suit : dans un trou fait en terre, et d'une dimension convenable à l'objet qu'on se proposoit d'y cuire, on plaçoit un lit de pierres plates, et du bois sec par-dessus, puis de petites pierres encore. Ce bois étant réduit en braise, on retiroit de la fosse, avec un bâton, tous les fumérons qui pouvoient s'y trouver, et l'on étendoit ensuite les pierres, fortement chauffées, au-dessus des charbons ardents, après les avoir égalisés le mieux possible. L'objet à cuire étoit déposé sur ces pierres; enfin on recouvroit le tout, d'abord avec de larges feuilles, puis avec des pierres chaudes encore et de la terre, de manière qu'aucune vapeur ne pût s'échapper. Quatre heures suffisoient pour cuire le rima, et il n'en falloit pas moins de six pour la viande de bœuf. Les indigènes font encore aujourd'hui usage de ces fours; mais depuis que les Espagnols leur en ont construit à la manière d'Europe (pl. 68), ces derniers sont en général préférés.

Manière de servir les mets. — Sur une natte de 6 à 8 pieds de long et de deux pieds environ de large, étendue sur le sol, sont placés les mets destinés au repas. Les convives, accroupis et assis sur leurs talons, se rangent de part et d'autre sur deux lignes; des plateaux tissés en vacoua, ou de simples feuilles de bananier, servent à recevoir les mets non liquides; des morceaux de calebasse ou des écales de coco sont employés dans l'autre cas; enfin la marmite même où les mets ont été préparés, paroît sans autre façon au milieu de la table.

Qq*

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Repas. — Ils sont au nombre de trois : le déjeuner, ou *sinhak*, se prenoit et se prend encore vers les sept heures du matin; le dîner, *na talo-haani* [repas du milieu du jour], à midi ou une heure; enfin le souper [*hangapi*] a lieu le soir à huit. Aucun de ces repas ne se fait distinguer par la présence d'un mets particulier.

Depuis l'arrivée des Espagnols, divers usages se sont introduits chez les personnes aisées, et sur-tout dans la classe des métis : indépendamment du chocolat, que l'on boit tous les matins, nous citerons le *refresco*, sorte de collation qui se prend debout avant le dîner, ainsi que nous l'avons fait connoître dans une autre partie de ce volume (1).

Vêtemens.

Les anciens Mariannais alloient souvent entièrement nus : le *langouti* néanmoins n'étoit pas inconnu chez eux (pl. 62 et 63); ils le nommoient *sadi* [couverture]; les femmes en faisoient, dit-on, plus particulièrement usage. Mais il est difficile de savoir aujourd'hui rien de bien précis sur l'espèce d'étoffe qu'on employoit à ce vêtement. Le Gobien (2) raconte qu'elles avoient, pour les jours de fête, certains tissus de racines d'arbre ressemblant plutôt à des cages qu'à des habits, tant ils étoient grossiers et mal entendus. Pendant la guerre et sur mer, une casaque ou gilet sans manches, tissé en feuilles de vacoua, et nommé *gnofa gœafak*, étoit porté par les hommes : je ne puis lui concevoir d'autre utilité que de garantir des impressions de l'air, car il est impossible de trouver à ce tissu les qualités de la plus mauvaise cuirasse, en raison de sa flexibilité et de son peu d'épaisseur.

Des chapeaux [*badja*], faits de la même substance, étoient et sont encore portés par les deux sexes. Le chapeau des femmes (pl. 79, fig. 89) a une forme un peu différente de celui des hommes (pl. 79, fig. 20, et pl. 62). Quelquefois on se contentoit, pour se couvrir la tête, d'un fragment de calabasse [*tahong haongan*], taillé en forme de calotte (pl. 63); mais à moins qu'ils ne doivent s'exposer à un soleil ardent, les habitans préfèrent aller nu tête.

Falloit-il, à la pêche, marcher sur des coraux tranchans, on chaussoit des espèces de sandales en feuilles de palmier (pl. 79, fig. 22), d'une

(1) Voyez chap. XXIV, pag. 137.

(2) *Hist. des îles Mariannes.*

contexture semblable à celles qui ont été trouvées depuis peu dans de très-anciens monumens égyptiens. Ces sandales, moins sujettes à glisser dans l'eau que celles en cuir (pl. 80, fig. f), dont les soldats et les colons métis font ordinairement usage, avoient, sous ce dernier rapport, un avantage décidé sur les autres. On ne se sert de sandales, au reste, que pendant les marches forcées ou dangereuses; dans tout autre cas, on va nu-pieds.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Les femmes avoient l'habitude de laisser croître leurs cheveux dans toute leur longueur, et de les nouer par derrière en forme de catogan; la même chose se pratique encore. Chez les femmes nobles, les cheveux étoient partagés en deux parties, dont chacune se nouoit séparément (pl. 67, 68 et 69). Les plus coquettes se blanchissoient la base du toupet avec de certaines drogues appropriées pour cet usage, et de manière à former un cordon de la largeur d'un travers de doigt. Cette pratique, abandonnée ici, se conserve encore aujourd'hui aux îles Sandwich (voyez pl. 88 et 89); on peut remarquer qu'elle n'est pas d'un effet désagréable.

Quelquefois les hommes portoient eux-mêmes les cheveux longs, noués comme ceux des femmes, ou bien flottans (pl. 62 et 63). Mais la coutume la plus répandue étoit de se tondre la tête de diverses façons, et de manière à laisser subsister certaines touffes de cheveux, d'où il résultoit des dessins plus ou moins bizarres, dont on peut prendre une idée sur notre planche 61 : cette mode, qui se retrouve également au Japon et aux Sandwich (voy. pl. 83 et 89), est constamment suivie aux Mariannes. Les soldats de la garnison et quelques autres individus appartenant tous à la race métisse ou philippinoise, réunissent en queue leurs cheveux par derrière. (Voyez pl. 61, 66 et 70.)

A beaucoup d'égards, les habitans de race primitive suivent, quant aux vêtemens, les anciennes coutumes. Cependant, lorsqu'ils viennent à la ville, ou bien les jours de fête, ils se conforment à l'usage, généralement adopté aujourd'hui, de se vêtir, les hommes d'un demi-caleçon fort large et d'une vareuse en toile bleue (pl. 69); les femmes, d'un jupon de couleurs variées, et d'une chemisette ou camisole fermée, le plus souvent blanche (pl. 64, 65 et 69). A la campagne, sur-tout aux heures de

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

travail, les deux sexes ont presque sans cesse le haut du corps entièrement découvert (pl. 68 et 70).

« Les personnes riches, dit M. Guérin, ajoutent les dimanches à ce costume une chemise blanche, un pantalon à l'européenne et une veste à manches (pl. 66) : ceux qui n'ont pas de veste, mettent leur chemise par-dessus le pantalon, sorte de parure à laquelle, pour le dire en passant, nous avons eu quelque peine à nous habituer. Il y en a, mais en petit nombre, qui portent aussi des souliers pointus et très-découverts. »

Jusqu'à l'âge de sept ou huit ans, et même plus pour les garçons, les enfans vont nus (pl. 69) ; dans quelques circonstances, on les revêt cependant, soit d'une petite chemise, soit d'un demi-caleçon.

Les chapeaux ronds en cuir (pl. 66 et 70), plus rarement ceux de feutre, remplacent, chez les habitans les plus aisés, les chapeaux en feuilles de vacoua (pl. 77), que portent principalement les gens du peuple ; d'autres se bornent à s'entourer la tête d'un fichu (pl. 61, 66 et 69). Les femmes, quand elles se rendent à l'église, mettent, en guise de voile, un mouchoir ordinairement en couleur (pl. 65), garni d'une petite dentelle ou d'une broderie, et rappelant, à quelques égards, la mantille espagnole ; comme ce dernier vêtement, ce voile sert à couvrir la presque totalité de la figure. Les dames, dans les grandes circonstances, garnissent leurs pieds de mules jaunes ou noires, dont le talon est élevé d'environ 8 lignes ; cette chaussure signale à la vérité l'opulence de celles qui la portent, mais elle donne à leur démarche l'apparence la plus pénible et la plus guindée.

Ornemens. — Les individus de tout âge et de tout sexe aiment beaucoup à porter, soit un scapulaire, soit un rosaire, ornement auquel ils attachent un très-grand prix (pl. 61, 64, 65, 69 et 70) : heureux qui est assez riche pour s'en procurer ! Presque toujours le rosaire supporte une croix ou un médaillon en argent. Quand leurs facultés le permettent, les femmes se parent en outre de bagues et de pendants d'oreille (pl. 61), dont les plus communs sont en argent.

Dans les temps qui ont précédé la conquête, elles se mettoient autour du front, les jours de cérémonie, des pendeloques en écaille de tortue, en coquillages rares, ou en grains d'une sorte de jais, qu'on entrelaçoit

de fleurs (1) ; elles avoient aussi des colliers en écaille, composés de rouelles de cette précieuse matière, minces et d'égale épaisseur (pl. 79, fig. 15 et 24), qui, enfilées les unes à la suite des autres, et travaillées avec perfection, sembloient ne former qu'une seule pièce polie et flexible. Ces colliers étoient connus sous le nom générique d'*alas* ; il y en avoit de deux sortes : les uns, ^{les has - hags} ~~gains~~ (2), d'une grosseur un peu moindre que le petit doigt, servoient exclusivement de parure aux dames (pl. 79) ; la longueur en étoit telle, qu'après avoir passé deux fois autour du cou, ils descendoient jusqu'à la hauteur du nombril. Les autres, d'environ un pouce de diamètre, se nommoient ⁹⁰¹² ~~lala - hags~~ : ceux-ci, placés en écharpe, devoient descendre jusqu'à la hanche.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Le *gainéha famagoon* (3), autre objet de parure, étoit aussi composé de rondelles d'écaille, mais non polies sur les bords ni d'égale épaisseur ; sa forme approchoit communément de celle d'un cône tronqué, extrêmement allongé, ayant six pouces de diamètre au gros bout, et un pouce seulement à l'autre. Cet ornement de grand apparat n'étoit qu'à la portée des hommes opulens ; ils se le mettoient au cou, en laissant pendre les bouts inégalement sur la poitrine. Nous reviendrons sur ce singulier joyau, ainsi que sur les colliers d'écaille, lorsque nous traiterons des monnoies mariannaises.

Un article de toilette non moins estimé, mais destiné exclusivement aux dames riches, c'étoit une plaque entière d'écaille [*mako dodo*], polie sur ses deux faces, et qui se fixoit en guise de tablier, autour des reins, avec un double cordon. Certaines coquilles précieuses et de petits cocos proprement travaillés, aidoient encore à orner leur ceinture.

L'habitude que les femmes avoient autrefois de se teindre les dents en noir en se les frottant avec de certaines herbes, est aujourd'hui tout-à-fait tombée en désuétude.

(1) Voyez le Gobien, *op. cit.* Les Carolinois mêlent des grains noirs de la même substance dans quelques-uns de leurs colliers. (Pl. 58, fig. 2.)

(2) En faisant le ~~de~~ i bref ; car le mot *gaini* exprime l'origine, le lieu d'où l'on vient : c'est notre *de*, ou la *from* des Anglais.

(3) Mot à mot, *richesse d'enfant*. Nous dirons l'étymologie de cette expression dans le paragraphe suivant, où nous devons nous occuper des usages sociaux propres aux habitans de ces contrées.

(*) Le mot *has* signifie faire le tour, ce qui, cirant et *hags* est
dire deux : par conséquent, faire deux fois le tour.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.
Habitations.

Les habitations des anciens Mariannais étoient vulgairement construites de deux manières : les unes s'élevoient sur des piliers en pierre ; les autres étoient immédiatement assises sur le sol. Parmi ces dernières, nous citerons d'abord le simple *abri*, dressé d'une manière accidentelle pour se préserver de l'ardeur du soleil : il portoit le nom d'*akkagaa*. L'*anagong*, hutte d'une construction fort simple, étoit destiné au logement des gens les plus misérables. Le *sadi gani* [couverture échouée], cabane de forme conique, ne semble propre qu'à recevoir un gardien ou un homme placé en vigie ; construite en bois, et recouverte en feuilles de palmier, cette cabane n'est pas comme l'*anagong*, qu'une porte pour toute ouverture : on fait particulièrement usage aujourd'hui des *sadi-gani* pour le logement de ceux qui travaillent, au bord de la mer, à la fabrication du sel (pl. 81).

Il existe une autre espèce de maison, de la même catégorie, remarquable par une capacité plus grande et par sa forme en carré long ; ce n'est souvent qu'un refuge passager, construit en bois et en feuilles de palmier, dont la destination est de mettre le voyageur à couvert d'une averse, ce que son nom *goma padjo* [maison d'orage] rappelle assez ; on s'en servoit aussi jadis pour déposer momentanément les produits d'une récolte (pl. 62).

Les maisons de la seconde catégorie, ou les *goma saga* [maisons d'habitation], seules demeures permanentes des Mariannais, étoient toutes supportées par des piliers en maçonnerie. Le grand nombre de pierres debout que l'on rencontre encore, tant à Gœam que dans les autres îles de l'archipel, met hors de doute un fait que la tradition et l'histoire confirment d'ailleurs si parfaitement.

Dans l'abrégé qu'il donne du Voyage de Legaspi, exécuté plus d'un siècle avant tout établissement espagnol dans les îles qui nous occupent, l'historien Gaspar dit expressément « que les habitations des insulaires sont » hautes, proprement bâties, et bien divisées en plusieurs appartemens ; » et que le tout, élevé d'un étage au-dessus de terre, est supporté sur de forts » piliers de pierre. Indépendamment de ces maisons où ils demeuroient, » poursuit-il, les naturels avoient des espèces de hangars, bâtis également sur de grands piliers en pierre. L'un de ces hangars, situé

un autre est le hangar, élevé, sur de forts piliers en pierre. L'un de ces hangars, situé

» près de l'aiguade, contenoit quatre de leurs plus grandes embarcations (1). »

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Les piliers les plus élevés, parmi ceux dont il reste aujourd'hui des ruines, se voient sur l'île Tinian; ils ont été décrits, pour la première fois, dans le Voyage d'Anson. Un de nos plus habiles observateurs, M. Bérard, les a examinés lui-même, et ils lui ont fait concevoir une haute idée de l'industrie, du goût et de l'adresse des habitans de ces contrées. Voici, à cet égard, comment il s'exprime : « Nous avons admiré, à Tinian, les ruines d'un édifice situé à environ une encablure du rivage (2), et qu'on eût dit avoir appartenu à une nation civilisée : ce sont des piliers pyramidaux, au nombre de dix, remarquables par leur volume et la régularité de leur espacement ; sept sont debout, et trois renversés. La description qu'on en trouve dans le Voyage d'Anson est exacte (3) ; mais les racines et les branches d'arbres qui sont aujourd'hui incorporées en quelque sorte avec la maçonnerie, donnent à ces monumens un aspect tout autre que celui qu'ils avoient alors : les angles des piliers se sont aussi émoussés, et les demi-sphères qui les couronnent n'ont plus la même rondeur (pl. 74). On ne sait à quelle cause attribuer la chute des trois qui gisent sur le sol (4) ; peut-être est-elle due à quelque commotion souterraine. Ces constructions, il est vrai, n'ont point de fondations et sont assises à la surface du terrain ; mais leurs volumineuses proportions et leur forme particulière sont suffisantes pour en assurer la stabilité. Chacun de ces piliers est d'un seul bloc, composé de chaux, de sable, et, en quelques endroits, de grosses pierres englobées

(1) Voyez *Conquist. temp. y spir. de las islas Filipinas*, por fray Gaspar, l. 1, c. 17, et J. Burney, *a Chronol. Hist. of the discov. in the South sea*, t. 1.

(2) Il paroît que c'est auprès du village de *Sonharom*.

(3) « On trouve en divers endroits de Tinian, dit le rédacteur de ce Voyage, des ruines qui » prouvent suffisamment que le pays doit avoir été fort peuplé ; ces ruines consistent presque » toutes en deux rangs de piliers de figure pyramidale, et ayant pour base un carré. Ces piliers » sont l'un de l'autre à la distance d'environ 6 pieds (anglais) [1^m,83], et le double de cet » espace sépare ordinairement les rangs. La base des piliers a autour de 5 pieds [1^m,52] en » carré, et leur hauteur est d'environ 13 pieds [3^m,96] : sur le sommet de chaque pilier est » placé un demi-globe ; la surface plate est en dessus. Les piliers et les demi-globes sont de » sable et de pierres cimentés ensemble, et recouverts de plâtre. » (*Voyage d'Anson*, liv. III, chap. 2, page 247 de la traduction française, in-4.^o)

(4) Cette circonstance ayant permis à M. Bérard d'avoir la mesure exacte des diverses

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

dans un mastic commun. Il est permis de douter que la couverture de plâtre dont Anson a cru les voir revêtus ait jamais existé; toujours est-il certain qu'il n'en reste maintenant aucune trace : leur surface a la couleur grisâtre et même la dureté du rocher, tandis que l'intérieur est cassant et presque friable (1).

» Non loin de là, on voit beaucoup d'autres ruines; mais les piliers en sont incomparablement plus petits. Dans un endroit, ils sont alignés, et forment une avenue de plus de 200 toises [390^m] de longueur, sur une direction Est et Ouest : l'un d'eux étoit entouré des branches d'un figuier multipliant. Toutes ces constructions, au reste, paroissent être composées des mêmes matériaux, et sont plus ou moins dégradées par le temps. Sur les montagnes, dans les plaines, sur quelque point de l'île en un mot qu'on aille, par-tout on trouve de ces débris en grand nombre, preuve évidente de l'étendue de la population ancienne.

» Je pense que les grands piliers que j'ai décrits plus haut n'ont pu appartenir qu'à un édifice public, car il y a une différence trop sensible entre leurs dimensions et celles des autres ouvrages de cette nature. La plupart de ceux qui sont disséminés sur la surface de l'île n'ont pas au-delà de 6 à 7 pieds [1^m,95 à 2^m,27] de haut; il y en a de plus petits encore. On ne peut s'empêcher de reconnoître qu'ils ont, à une époque

parties de ces piliers, nous les rapporterons ici, en pieds français et en mètres :

Pyramide.

Base inférieure rectangulaire.

Côté latéral..... = 5^p = 1^m,62.

Côté transversal..... = 3. 1/2 = 1,14.

Base supérieure carrée.

Côté du carré..... = 3. 1/2 = 1,14.

Hauteur du tronc de pyramide.. = 16. = 5,20.

Chapiteau.

Hauteur verticale..... = 4. = 1,30.

Diamètre supérieur..... = 7. = 2,27.

(Voyez pl. 8, fig. a, b et c.)

(1) « Jusqu'ici, dit encore M. Bérard, je n'ai parlé que des grands piliers qui sont réunis en deux files comme les colonnes restantes d'un ancien édifice. Nous en avons rencontré d'autres, mais moins élevés et moins gros. Près de la grève la plus voisine du mouillage, on remarquoit un pilier unique et assez grand, placé au milieu d'un tas de ruines. »

reculée, servi de supports à des toitures d'habitations : en effet, leurs ruines reçoivent encore aujourd'hui, dans le pays, le nom de *casas de los antiguos* [maisons des anciens]. »

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Quant à ceux qui se font distinguer par une ampleur et une élévation beaucoup plus considérables, ils avoient pour objet, d'après la tradition locale, de supporter la toiture de vastes hangars destinés à mettre à l'abri du soleil les pirogues halées momentanément sur le rivage (1) : on cite néanmoins des chefs puissans qui en avoient fait ériger de la même nature, pour donner à leurs demeures une apparence plus somptueuse.

A l'aide des renseignemens qui m'ont été fournis à Gœam, j'ai cherché à donner une idée d'une de ces maisons monumentales, et j'en présente, sur la planche 81, les élévations, le plan et la perspective. Un fort plancher soutenu par des piliers, et ayant au milieu une large ouverture par laquelle on monte, servoit au logement de la famille : là étoient contenus les lits, les provisions et les objets précieux. Le dessous formoit une espèce de hangar, où l'on se tenoit pendant le jour et où l'on travailloit. On remarquera que le toit, qui descendoit fort bas, ombrageoit cette partie inférieure de l'édifice, et y entretenoit une fraîcheur toujours agréable dans les régions équatoriales. Probablement, ainsi qu'on le pratique aux îles Carolines (2) et aux Sandwich, le sol étoit recouvert d'une couche de pierres, de gravier ou de coquillages, sur laquelle on plaçoit quelquefois des nattes, pour le rendre moins accessible à l'humidité.

Notre planche 81 contient en outre une esquisse de la disposition des maisons ordinaires des temps antiques. A gauche, sur la même planche, se voient encore l'élévation et le plan d'une des maisons actuelles du plus grand nombre des habitans, et déjà l'on peut y reconnoître une sorte d'imitation de l'architecture européenne. Ainsi que dans les habitations

(1) Nous verrons, dans une autre partie de ce chapitre, que l'usage de ces grands hangars se conserve encore à Gœam ; comme autrefois, ils sont supportés par des piliers en pierre, mais maçonnés à la manière européenne. En général, ces hangars paroissent plutôt destinés aujourd'hui à mettre les ouvriers à l'abri, ou à servir de lieu de réunion pendant les jours de fête, qu'à recevoir des pirogues.

(2) Les maisons de Radak, dans l'archipel des îles Carolines, dit le capitaine Kotzebue, sont de simples hangars avec un plancher plus élevé où se logent le bagage et les effets ; de plus, des huttes en forme de tentes rondes. Le sol est recouvert de petits fragmens de corail et de coquillages. (*Voyage autour du monde*, t. III de la traduction anglaise.)

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

précédentes, le plancher y est élevé au-dessus du sol, mais d'une quantité qui ne surpasse pas 2 ou 3 pieds. L'édifice est un carré long, ayant 18 pieds sur 10 de côté, et séparé en deux parties inégales : l'une, qui est de moitié moins grande que l'autre, forme la chambre à coucher des chefs de la famille ; elle communique par une porte à la pièce principale, et deux petites lucarnes servent au renouvellement de l'air et à l'introduction de la lumière. Cette dernière est à-la-fois salon, salle à manger et dortoir pour les enfans ; elle reçoit le jour par deux portes latérales de sortie, où l'on arrive à l'aide d'échelles ou de petits escaliers, en bois comme le reste de l'édifice. La toiture est recouverte en feuilles de palmier, assez serrées pour intercepter tout passage à l'eau.

La cuisine est toujours établie en dehors et à peu de distance du logis : son foyer consiste en plusieurs pierres propres à recevoir les marmites, et le tout est abrité par un toit léger, que soutiennent quelques perches fichées en terre. Il y a des habitations plus vastes, sans doute ; mais toutes sont établies sur les mêmes principes : les plus grandes sont distribuées en quatre pièces ; la chambre à coucher, celle où l'on mange, le magasin où l'on serre les provisions, et une salle de travail qui sert en même temps de dortoir. Quelques fenêtres sont percées de distance en distance (pl. 70) ; la cuisine est toujours isolée du corps de logis principal.

Ce dernier usage est encore suivi par quelques habitans métis, et même par les dépositaires de l'autorité, dont les maisons sont bâties en pierre et couvertes en tuiles, à l'instar de nos constructions européennes. Ainsi, par exemple, dans la maison du gouverneur, à Pago, dont notre planche 84 offre l'esquisse, le n.º 9 indique la cuisine, qui communique au reste du bâtiment par la chaussée ou terrasse n.º 8. Les maisons de ce genre, on le voit, ne sont portées ni sur des pilotis, ni sur des piliers en maçonnerie, et cependant le plancher sur lequel on marche est encore exhaussé de quelques pieds. Le vide qui règne en dessous n'est ni habité ni même habitable, à cause de l'humidité qui s'y entretient : quelques personnes néanmoins en font un magasin pour les objets qui ne craignent pas la moisissure. Des vitraux en nacre de perle ou en feuilles minces de corne garnissent les fenêtres des habitans les

plus riches; chez d'autres elles sont closes avec des stores ou de simples nattes ou claies diversement fabriquées.

Meubles chez les anciens. — Les Mariannais ne couchoient autrefois que sur des nattes [*goafak*]; le hamac en filet, récemment introduit chez eux, leur étoit inconnu (1) : ils avoient, pour les enfans à la mamelle, une espèce de berceau [*fagapsan*] tissé en feuilles de vacoua, consolidées par de petites côtes d'un bois léger, dont on peut voir l'emploi et la forme sur notre planche 62. Alloient-ils en voyage, un panier de forme prismatique [*aktø*], garni de deux cordons croisés en diagonale, servoit à coucher ces jeunes créatures; le tout ensuite étoit porté au bout d'un bâton placé sur l'épaule. Ce moyen de transport, qui n'est plus aujourd'hui en usage, étoit encore employé à Gøam dans le cours de 1807.

L'*alan mamaon* [boîte au bétel] est maintenant, mais sur-tout elle étoit dans les temps antiques, un meuble obligé, destiné à recevoir l'attirail du précieux masticatoire. Cette boîte, d'une forme prismatique, et surmontée de deux arceaux en guise d'anse, avoit 8 pouces carrés d'ouverture, et étoit tissée en feuilles de vacouæ avec beaucoup d'élégance et de soin. (*Voy.* pl. 62.)

Pendant les repas, les mets étoient servis sur une natte [*téfan*] qu'on étendoit par terre. On nommoit *alan tchin-o* un panier qui servoit à renfermer, au logis, les provisions de bouche; *sarghi*, un plateau où, pendant certaines cérémonies, on plaçoit le gâteau de riz nommé *hinigsa sinargan*, dont il sera plus particulièrement fait mention dans la suite : le *kotød* étoit un vase rectangulaire, tissé, comme les précédens, en feuilles de palmier, et destiné à transporter, d'un point à un autre, le riz qu'on envoyoit en cadeau (pl. 79, fig. 9).

Nous citerons encore, comme objets analogues, le *saløø*, sorte de sachet fermant en étui et précieusement travaillé (pl. 79, fig. 25), qu'on employoit, les jours de grande fête, à mettre les boulettes de bétel qu'il falloit offrir aux personnes de considération. Le *balagbag*, sac de moyenne dimension, fermant à recouvrement, et le *hagøg*, énorme panier en

(1) Les Carolinois des îles Radak s'étendent sur une pagne grossière, et un morceau de bois leur sert d'oreiller. (*Voyez* Kotzebue, voyage cité.)

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.
Meubles
et ustensiles.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

forme d'étui (pl. 79, fig. 26), servoient en voyage au transport des provisions de guerre et de bouche : le premier se portoit en bandoulière, à la hauteur des hanches, et le second, avec des cordes ou bretelles, derrière les épaules; la plus grande dimension de ce dernier étoit au moins de 3 pieds. Il y en avoit aussi de même construction, mais de 10 pouces seulement de côté, qu'on appeloit *danglon*. Les *alan tagtog* étoient des paniers divisés en deux compartimens égaux; le *papong* et l'*ala* (pl. 53 et 68), corbeilles grossièrement tissées en feuilles de cocotier, l'une grande et l'autre petite, propres seulement à contenir des objets de peu de valeur, tels que des racines d'igname, &c.; le *goéghé*, destiné à mettre le poisson pris à la pêche; le *tataho*, sac tissé en vacoua, pour recevoir le riz après la récolte (pl. 62); le *laïman*, vaste natte, sur laquelle on faisoit sécher le poisson ou toute autre espèce de denrée.

Des calebasses de dimensions variées permettoient de faire un nombre assez considérable d'ustensiles de ménage : les plus spacieuses, à large goulot [*somag*], étoient ordinairement réservées pour l'eau douce, ou pour conserver le poisson salé; dans ce cas, elles prenoient le nom de *tagoa* : on faisoit des seaux avec l'espèce plus petite [*linghig*]; enfin, on tiroit aussi parti des fragmens mêmes de calebasse.

Les tronçons de bambous n'étoient pas moins utiles, soit pour contenir certaines substances (pl. 68), soit pour transporter l'eau en voyage (pl. 67 et 80, fig. m).

Au nombre des objets en terre cuite connus des anciens, il faut compter des marmites [*pitor*] de plusieurs dimensions [pl. 79, fig. 28], qui, sans être vernissées, alloient sur le feu, et servoient à faire cuire certains alimens; d'autres avoient depuis un pied et demi jusqu'à 4 pieds d'ouverture, sur une profondeur égale aux trois quarts de ce diamètre [pl. 62]: on avoit aussi des vases de la forme indiquée pl. 79, fig. 8. Toutes ces poteries portoient le nom générique de *sahadjan*; les plus grandes étoient employées, les jours de fête, à la préparation du riz.

Chaque ménage avoit aussi son grattoir de coco [*kamdjo*] (pl. 79, fig. 2), pour réduire l'amande de ce fruit en poudre; son auge en bois [*salohan*] (pl. 62 et 79, fig. 27), ses grands mortiers en pierre [*lasong*]

(pl. 79, fig. 27, et pl. 62 et 71), ses petits mortiers en bois [*patod*] (pl. 66 et 68), et ses pilons [*falo*] (pl. 62, 66, 68 et 71).

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

Meubles modernes. — L'ameublement des maisons modernes est en raison de l'opulence des personnes qui les habitent, mais toujours extrêmement borné : un buffet, un grand coffre servant de banc, un lit en bois grossièrement travaillé, et des hamacs en filet (pl. 66), sont communément ce qui compose celui des gens aisés. Les personnes titrées du pays ont un mobilier un peu plus considérable; on y voit en effet une table, des chaises, des bancs, quelquefois une glace, et toujours une estampe représentant un sujet religieux.

Les ustensiles de ménage sont certains vases de Chine [*kahoa*] en métal fondu, dont les plus grands n'ont pas moins de 3 pieds de diamètre; de petites bassines [*karahai*], de même forme et de même matière, n'ayant pas au-delà d'un pied et demi de largeur : on peut voir le dessin d'une de ces dernières au-dessus de l'alambic de nos planches 68; les autres font l'office de nos chaudrons, celles-ci de poêles à frire. Il faut ajouter une chocolatière en laiton et son mousoir, un ou deux plats, et des bols en porcelaine de Chine; quelques bouteilles, des jarres en terre cuite [pl. 68] de fabrique philippinoise; une pierre à broyer le maïs, et son rouleau (pl. 69 et 80); enfin des Calebasses, bambous, mortiers, pilons et paniers, suivant l'usage ancien du pays. Un grand coco emmanché, placé à proximité d'une jarre pleine d'eau, fournit à tout venant la facilité de se servir à boire.

Pour l'éclairage intérieur, quelques habitans placent une mèche de coton, humectée d'un peu d'huile de coco, au fond d'un vieux bol de porcelaine, ou dans une lampe en fer d'Espagne, ou dans une demi-noix de coco frais. On ne faisoit point usage de lampes autrefois; et quand on avoit besoin de s'éclairer en voyage ou à la pêche, on allumoit une espèce de torche [*lagos*] composée, soit de roseaux secs simplement, soit de roseaux mêlés avec des feuilles de cocotier, ou bien d'un assemblage de roseaux et de fleurs desséchées du cocotier. Ce même moyen d'éclairage est encore employé aujourd'hui.

Au nombre des ustensiles modernes, nous devons également citer un plateau en bois propre à vanner le grain ou à placer des tasses (pl. 80,

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.
Occupations
et usages.

fig. d); la planchette striée sur laquelle on lave le linge (pl. 80, fig. g); puis le fer qui sert à le repasser (pl. 80, fig. h.).

Occupations des deux sexes. — Lors de la première arrivée des Européens aux Mariannes, les femmes prenoient généralement une part beaucoup plus active que les hommes aux travaux pénibles du ménage : cette habitude s'est maintenue parmi les indigènes, malgré l'exemple contraire que leur donnent la plupart des colons et des métis; il n'est pas rare néanmoins de voir les femmes de ces dernières classes se livrer comme les autres aux pêches riveraines et même à la culture des terres, sans négliger pour cela les soins nombreux et journaliers qu'elles doivent à la conduite de leur maison.

Les deux sexes, disons-nous, se livroient jadis en commun aux travaux de la pêche et de l'agriculture : mais la construction des cases ou maisons, celle des pirogues, la navigation, l'entretien des chemins et les transports difficiles étoient le partage plus particulier des hommes; celui des femmes consistoit dans la fabrication des tresses et des cordes employées dans la marine, le tissage des voiles pour les embarcations, celui des nattes, et généralement de tous les nombreux ustensiles qui se faisoient avec des feuilles de vacoua, tels que paniers, corbeilles, boîtes, berceaux d'enfans, sacs, &c. &c., dont nous avons plus haut donné la nomenclature : les préparations culinaires et la pratique de la médecine étoient en grande partie aussi de leur ressort.

De nos jours les gens de la classe inférieure ne songent nullement à la culture des champs : pour approvisionner leur famille de végétaux, il leur suffit d'aller le matin dans les forêts ou sur les montagnes, et d'y ramasser les racines nutritives, le fédériko, les cocos, et le bois dont ils ont besoin; la provision se fait pour un jour ou pour deux, et rarement pour trois. La chasse ne leur est pas non plus étrangère.

Heures de repos. — L'habitude de se parler au lit, très-répondue chez nos insulaires, rend assez difficile l'appréciation de la durée moyenne de leur sommeil; ils passent ordinairement neuf ou dix heures de suite au lit, à moins que l'obligation d'une pêche au flambeau ne les fasse rester hors de chez eux une partie de la nuit. Au reste, ils dorment indifféremment à tous les instans de la journée, sans heures fixes. Quelques habitans

modernes, à l'imitation des Espagnols, ont pris la coutume de faire la *siesta*. Autrefois, un de leurs passe-temps étoit la promenade après le coucher du soleil; elle avoit presque constamment pour but de jouir de la fraîcheur de la soirée, ou de surveiller les travaux de leurs champs.

Des Mariannes.
De l'homme
en famille.

Propreté. — L'usage journalier du bain étoit général aux Mariannes, autant du moins que le voisinage des eaux pouvoit le permettre; celui de se frotter le corps et la tête avec l'huile de coco, tant pour se préserver du froid que pour éloigner certains insectes, n'étoit pas moins répandu; les personnes qui alloient en mer n'y manquoient jamais. A défaut d'huile, on employoit aussi l'amande de coco pilée ou simplement mâchée: quelques individus préfèrent aujourd'hui, pour se frictionner la tête, le jus d'orange à l'huile de coco.

Tatouage. — Il ne paroît pas que les anciens Mariannais se soient jamais tatoués; il est toutefois certain que cette pratique, si jamais elle a existé, est maintenant chez eux tout-à-fait oubliée: leurs voisins les Carolinois ont, au contraire, une prédilection particulière pour ce genre d'ornement.

Bétel. — Il n'en est pas de même du bétel, qui, inconnu aux Carolines, est, de temps immémorial, un objet de première nécessité aux Mariannes. Là ce masticatoire ne se compose que de noix d'arek, de feuilles du poivre bétel et d'un peu de chaux; car le tabac, introduit depuis peu dans ces îles, n'en faisoit et n'en fait encore aucunement partie.

Cigares. — C'est en cigares que la consommation de cette dernière plante y a acquis une grande vogue: nul habitant de Gœam ne sort sans en être muni et sans avoir sur lui son briquet (1), et, dans un étui, un petit morceau de bois léger de balibago, qui, prenant feu à la moindre étincelle, forme un excellent amadou.

Manière d'allumer le feu. — Nous avons réfuté précédemment (2) la singulière assertion de ceux qui veulent qu'à l'époque de la découverte des Mariannes, leurs habitans ne connussent pas le feu. D'un autre côté,

(1) Les pierres à fusil, aujourd'hui assez communes à Gœam, y ont été laissées par les navires du capitaine Crozet. (Voyez ci-dessus, p. 218.)

(2) Voyez chap. XXV, p. 165.

Iles Mariannes.
De l'homme
en famille.

les relations fréquentes de ceux-ci avec Manille, pourroient faire penser qu'ils employoient, pour obtenir du feu par le frottement, les mêmes moyens que les Philippinois : il n'en étoit rien cependant; et, ce qui étonnera peut-être, c'est que le procédé mariannais est identique avec celui des Papous de Vaigiou, que nous avons décrit ailleurs (1). On désigne, à Gøam, sous le nom de *djøgdjøg* [frottoir] les morceaux de bois qui servent pour cet objet.

Aux Philippines, on fixe contre un arbre ou par terre, un éclat de bambou dans une position horizontale ou verticale; on frotte dessus, en appuyant fortement des deux mains, un autre morceau plus court du même bois, ayant une cannelure perpendiculaire à sa longueur, et percée d'un trou à l'une de ses extrémités : une poussière fort ténue s'échappe bientôt de ce trou, et ne tarde pas à prendre feu.

Manière de recueillir l'eau de pluie. — « Dans beaucoup de villages, dit M. Duperrey, les habitans préfèrent l'eau de pluie à celle de rivière; mais comme ils ne sauroient avoir de citernes, ils posent une jarre au pied d'un cocotier ou d'un palmier quelconque; une feuille de l'arbre, fixée au tronc par un bout avec une corde, va aboutir par l'autre extrémité à l'ouverture du vase, et y conduit l'eau de pluie qui coule le long de la tige, en quantité suffisante pour fournir à la consommation de plusieurs familles. »

(1) Chap. XXI, p. 63.

§. VII.

*De l'homme réuni en société.*Iles Mariannes.
De l'homme
en société.Hâtons-nous; leurs combats, leurs travaux et leurs fêtes,
Encore quelque temps ne se reverront plus,
Et tous ces grands tableaux sont à jamais perdus.DELILLE, *les Trois règnes*, ch. IV.

Dans le paragraphe relatif à la géographie, nous avons, pour ainsi dire, épuisé le peu qu'il y avoit à dire sur les villes et les villages mariannais, misérables débris d'un état de choses jadis plus développé et plus prospère. Peu de monumens, en effet, s'y font remarquer; et quant à leur architecture, il en a été question dans les pages qui précèdent.

Villes
et villages.

Ile Gœam : Agagna. — Notre planche n.° 60 donne une idée exacte de la disposition relative des maisons d'Agagna et des quartiers qui subdivisent cette ville. Sur le nombre total des habitations, un sixième seulement est bâti en pierre; le reste l'est en bois, ou en bois avec des fondations maçonnées, et de la forme décrite plus haut sous le nom de *maison ordinaire moderne* (voyez pl. 81). Aujourd'hui, chacune de ces maisons a sa plantation de tabac qui y est contiguë : souvent plusieurs de ces espèces de jardins ne paroissent distingués par aucune limite; mais, à peu d'exceptions près, il n'en est point qui aient une clôture quelconque pour les séparer, soit entre eux, soit des rues qu'ils bordent.

Les édifices les plus remarquables sont, à partir du côté de l'Est, le collège royal de Saint-Jean-de-Latran et ses dépendances (pl. 66); plus loin, l'église et le presbytère, le magasin général, le palais du gouverneur, et le bâtiment des casernes, dont la partie méridionale sert d'hôpital; on voit ensuite la maison qu'occupe le gouverneur, lorsqu'il n'est pas encore entré en fonctions, ou qu'après son remplacement il attend l'instant du départ (voyez plus haut, p. 142). C'est là que furent logés les officiers de *l'Uranie*. Dans la rue de la Mar est située la demeure du major D. Luis, qui nous intéresse trop, par les sentimens de gratitude que ce nom rappelle à notre souvenir, pour que nous la passions sous silence. Indépendamment du collège royal, dont le nombre des élèves est illimité, il y a encore deux écoles primaires, une pour les garçons, dans la rue de la Escuela;

Ss*

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

l'autre pour les filles, dans le quartier San-Ramon : le local de cette dernière est une simple maison en bois.

Au Sud d'un fort joli pont de pierre, se distingue un grand hangar soutenu par des piliers en maçonnerie, destiné, à ce qu'il semble, soit à mettre les ouvriers du gouvernement à l'abri, en cas de travaux pressés et extraordinaires, soit à des réunions d'habitans pour assister à certains jeux. Il y a dans le Nord deux hangars plus petits, dont l'un sert à préserver les pirogues des ardeurs du soleil, et l'autre est un chantier de construction pour de petits navires.

En s'avancant davantage vers l'Est, on aperçoit un second pont qui sert à communiquer du quartier San-Nicolas aux sentiers conduisant au village de Mongmon et aux campagnes environnantes. En descendant la rivière, on trouve différens ponts plus petits, composés la plupart de deux tiges de cocotier mises parallèlement l'une à côté de l'autre, pour la commodité des propriétaires riverains.

Les deux forts, dont le plan fait connoître la position respective, n'étoient point armés lors du séjour que nous fîmes à Goam.

Au palais du gouverneur, et aux deux corps de bâtimens qui l'avoisinent, est joint un vaste enclos, connu sous le nom de *jardin du gouverneur*; c'est là qu'étoit établi notre observatoire. Un carré intérieur planté en tabac, ombragé par de magnifiques orangers et quelques cocotiers, formoit, à la chute du jour, une retraite agréable. Notre planche n.° 67 contient un dessin non moins exact que gracieux de ce site.

Mériso. — Cette bourgade, déchue de l'importance qu'elle avoit autrefois, se divise naturellement en deux portions, l'une à droite, l'autre à gauche de la petite rivière de Papargoan; l'intervalle qui les sépare n'est que de quelques centaines de toises : les habitans désignent la première sous le nom de *Mériso-catan*, et la seconde sous celui de *Mériso-rochan* (1). Depuis près d'un siècle, le nombre de maisons dont cette ville se compose a varié de 63 à 39; il étoit de 55 à l'époque où

(1) Ceci a besoin d'explication. L'observateur placé au bord de la mer et lui faisant face, appelle la partie qui est à sa droite, *catan* ou *katan*; celle qui est à sa gauche, *rochan* ou *lochan*; celle qui est devant lui ou en aval, *rago* ou *lago*; enfin celle qui est en amont, *haya* ou *hadja*. Ces mots entrent comme élémens dans plusieurs noms composés.

la visita notre habile compagnon de voyage, M. Quoy. Toutes ses constructions sont en bois; mais l'église qu'on y voyoit jadis n'offre plus aujourd'hui le moindre vestige.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Pago. — L'église de Pago, et le couvent abandonné qui y est contigu, bâtis l'un et l'autre par les missionnaires jésuites, ont environ un siècle et demi d'existence. Le palais du gouverneur (pl. 81), une école de garçons voisine du couvent, et une autre pour les filles, placée dans l'intérieur de la ville, sont les seuls édifices qui méritent quelque attention.

Agat. — On ne peut citer sur ce point que l'église, et la maison de l'alcade, qui, plus jolie que ne le sont ordinairement, à Gøam, les habitations de ce genre, appartient au roi. La position de cette petite ville est fort avantageuse, attendu la facilité de communications qu'elle offre avec le port San-Luis et la baie d'Omata.

Omata. — Peut-être a-t-on droit de s'étonner que cette bourgade, si agréablement située, et visitée si souvent par les navires nationaux et étrangers, ne soit pas d'une étendue plus considérable. L'habitation du gouverneur, d'un style analogue à celui de la maison de Pago, mais plus vaste; une jolie église, un ancien couvent servant d'hôpital, un grand hangar des embarcations, un autre garni de bancs à l'intérieur, et qui paroît destiné, comme celui d'Agagna, à des jeux publics; deux écoles pour les filles et pour les garçons: tels sont, avec les forteresses qui défendent la baie, les édifices élégans ou utiles qu'offre aux regards des Européens la petite ville d'Omata. Les maisons en bois qui la composent, sont disséminées, non sans régularité, au milieu d'un bocage d'orangers qui embaument l'air et donnent un délicieux ombrage.

Les autres points habités de l'île ne se distinguent que par le plus ou moins d'agrément du site; ils ont généralement peu d'étendue.

Avant de sortir de Gøam, nous terminerons ce qui est relatif à cette île par le tableau chronologique du nombre de maisons existant, à différentes époques, dans diverses localités (1). Les diminutions numériques considérables et subites qu'on y remarque parfois, sont dues, je pense, à l'action destructive des ouragans, ou peut-être, ce qui est moins probable, à celle des incendies.

(1) Prévost et de Brosse, d'après des documens qui leur sont particuliers, disent que quelques-uns de ces villages comprenoient jadis depuis cent jusqu'à cent cinquante maisons.

TABLEAU chronologique du nombre de maisons des villes et villages de l'île Goam, depuis 1710 jusqu'en 1818 inclusivement.

ANNÉES.	AGAGNA.		MÉRIZO.		PAGO.		TNARAMAN.		AGAT.		ANIGOA.		OMATA.		SINAHAGNA.		ASSAN.		TÉPONGAN.		MONGNON.		APORGAN.	
	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.	Nombre.	Variation.
(*) 1710.	"	"	"	"	"	50	"	34	28	22	52	14
1731.	"	"	37	"	17	"	13	"	19	"	48	- 2	20	"	31	- 3	29	+ 1	19	- 3	32	- 20	28	+ 14
1753.	166	"	42	+ 5	40	- 2	38	+ 2	62	+ 4	33	- 1	43	+ 2	27	- 4	18	- 1	9	- 10	22	- 10	19	- 9
1760.	212	+ 46	46	+ 4	34	- 6	36	- 2	46	- 16	30	- 3	34	- 9	27	0	22	+ 4	11	+ 2	15	- 7	14	- 5
1771.	243	+ 31	41	- 5	32	- 2	44	+ 8	41	- 5	37	+ 7	43	+ 9	33	+ 6	25	+ 3	12	+ 1	9	- 6	15	+ 1
1772.	265	+ 22	39	- 2	31	- 1	36	- 8	37	- 4	35	- 2	42	- 1	28	- 5	20	- 5	9	- 3	9	0	13	- 2
1778.	276	+ 11	39	0	33	+ 2	36	0	39	+ 2	35	0	42	0	28	0	20	0	9	0	9	+ 8	13	0
1783.	296	+ 20	39	0	31	- 2	40	+ 4	47	+ 8	37	+ 2	42	0	27	- 1	14	- 6	12	+ 3	13	- 4	10	- 3
1784.	316	+ 20	39	0	31	0	40	0	48	+ 1	38	+ 1	42	0	28	+ 1	14	0	12	0	19	+ 6	12	+ 1
1785.	305	- 11	39	0	34	+ 3	40	0	44	- 4	37	- 1	42	0	12	- 16	14	0	12	0	30	+ 11	16	+ 4
1786.	317	+ 12	39	0	38	+ 4	40	0	45	+ 1	37	0	43	+ 1	29	+ 17	12	- 2	9	- 3	13	- 17	10	- 6
1787.	256	- 61	47	+ 8	27	- 11	31	- 9	37	- 8	39	+ 2	41	- 2	34	+ 5	12	0	11	+ 2	15	+ 2	10	0
1788.	309	+ 53	41	- 6	41	+ 14	41	+ 10	45	+ 8	41	+ 2	45	+ 4	33	- 1	11	- 1	11	0	14	- 1	10	0
1789.	303	- 6	41	0	40	- 1	41	0	45	0	41	0	45	0	33	0	11	0	11	0	14	0	10	0
1790.	332	+ 29	47	+ 6	44	+ 4	39	- 2	47	+ 2	43	+ 2	42	- 3	43	+ 10	11	0	14	+ 3	11	- 3	9	- 1
1791.	339	+ 7	49	+ 2	44	0	39	0	43	- 4	48	+ 5	43	+ 1	45	+ 2	11	0	14	0	11	0	10	+ 1
1792.	342	+ 3	51	+ 2	45	+ 1	45	+ 6	45	+ 2	48	0	47	+ 4	45	0	11	0	14	0	11	0	10	0
1793.	305	- 37	49	- 2	37	- 8	45	0	45	0	46	- 2	41	- 6	34	- 11	10	- 1	12	- 2	10	- 1	12	+ 2
1795.	336	+ 31	46	- 3	36	- 1	42	- 3	50	+ 5	37	- 9	44	+ 3	42	+ 8	7	- 3	11	- 1	8	- 2	7	- 5
1796.	337	+ 1	48	+ 2	31	- 5	39	- 3	51	+ 1	39	+ 2	46	+ 2	33	- 9	10	+ 3	10	- 1	10	+ 2	9	+ 2
1797.	351	+ 14	55	+ 7	38	+ 7	42	+ 3	45	- 6	43	+ 4	51	+ 5	42	+ 9	12	+ 2	12	+ 2	12	+ 2	9	0
1798.	357	+ 6	57	+ 2	33	- 5	37	- 5	48	+ 3	43	0	53	+ 2	43	+ 1	13	+ 1	15	+ 3	14	+ 2	7	- 2
1799.	368	+ 11	59	+ 2	39	+ 6	40	+ 3	51	+ 3	35	- 8	50	- 3	40	- 3	14	+ 1	12	- 3	15	+ 1	6	- 1
1800.	372	+ 4	60	+ 1	33	- 6	39	- 1	52	+ 1	47	+ 12	49	- 1	35	- 5	14	0	12	0	15	0	7	+ 1
1801.	377	+ 5	62	+ 2	30	- 3	32	- 7	53	+ 1	46	- 1	49	0	36	+ 1	15	+ 1	12	0	15	0	6	- 1
1803.	368	- 9	57	- 5	29	- 1	37	+ 5	54	+ 1	47	+ 1	44	- 5	32	- 4	15	0	14	+ 2	15	0	6	0
1804.	374	+ 6	58	+ 1	36	+ 7	32	- 5	56	+ 2	41	- 6	44	0	30	- 2	15	0	13	- 1	16	+ 1	3	- 3
1805.	374	0	55	- 3	34	- 2	34	+ 2	32	- 24	45	+ 4	34	- 10	32	+ 2	15	0	13	0	14	- 2	2	- 1
1806.	381	+ 7	57	+ 2	39	+ 5	39	+ 5	54	+ 22	40	- 5	44	+ 10	30	- 2	16	+ 1	14	+ 1	15	+ 1	3	+ 1
1807.	382	+ 1	57	0	36	- 3	42	+ 3	52	- 2	41	+ 1	49	+ 5	30	0	17	+ 1	14	0	15	0	3	0
1808.	396	+ 14	59	+ 2	34	- 2	44	+ 2	51	- 1	44	+ 3	43	- 6	33	+ 3	15	- 1	12	- 2	16	+ 1	0	- 3
1809.	450	+ 54	59	0	36	+ 2	44	0	54	+ 3	44	0	45	+ 2	33	0	18	+ 3	12	0	16	0	0	0
1810.	466	+ 16	59	0	37	+ 1	45	+ 1	54	0	43	- 1	45	0	36	+ 3	21	+ 3	14	+ 2	15	- 1	0	0
1811.	481	+ 15	52	- 7	40	+ 3	41	- 4	54	0	45	+ 2	42	- 3	38	+ 2	23	+ 2	16	+ 2	16	+ 1	0	0
1812.	486	+ 5	46	- 6	40	0	33	- 8	46	- 8	45	0	41	- 1	35	- 3	22	- 1	13	- 3	17	+ 1	0	0
1813.	486	0	47	+ 1	40	0	33	0	46	0	46	+ 1	37	- 4	35	0	20	- 2	13	0	17	0	0	0
1814.	486	0	49	+ 2	41	+ 1	35	+ 2	45	- 1	44	- 2	40	+ 3	35	0	20	0	14	+ 1	15	- 2	0	0
1815.	443	- 43	52	+ 3	40	- 1	43	+ 8	45	0	44	0	34	- 6	35	0	28	+ 8	14	0	15	0	0	0
1816.	448	+ 5	52	0	40	0	43	0	45	0	44	0	34	0	36	+ 1	28	0	14	0	15	0	0	0
1817.	440	- 8	55	+ 3	44	+ 4	43	0	42	- 3	39	- 5	35	+ 1	33	- 3	19	- 9	14	0	14	- 1	0	0
1818.	444	+ 4	55	0	44	0	43	0	42	0	39	0	35	0	34	+ 1	20	+ 1	14	0	14	0	0	0

(*) Il y avait à Goam, en 1710 et 1731, un plus grand nombre de villages que pendant les années suivantes; le nombre total des maisons de l'île, la ville d'Agagna exceptée, étoit, en 1731, de 485. (Voyez ci-après les états de population.)

Ile Rota. — M. Bérard, à qui nous devons les observations faites à Rota, n'a visité sur cette île que le seul village de *Sossanhaya*; il y a compté 80 cases en bois, et une église en pierre recouverte en feuilles de palmier. La presque totalité de la population se trouve aujourd'hui réunie sur ce point. Relativement au nombre variable des maisons répandues dans cette île, on peut consulter plus bas les états de population: 23 maisons, à ce compte, étoient réparties sur d'autres points de l'île, à l'époque où nos compagnons y abordèrent.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Ile Tinian. — La maison de l'alcade porte ici le nom pompeux de *palacio* [palais]; c'est la seule que M. Bérard ait aperçue sur l'emplacement de l'ancienne *Sonharom*: à côté sont cinq hangars où se préparent les salaisons; ils sont destinés aussi à mettre en sûreté, ou à l'abri des intempéries de l'air, le maïs, les ignames, et, en général, toutes les récoltes qui doivent être envoyées à *Goam*. D'après le recensement de 1818, il n'y avoit que 8 maisons à Tinian.

Ile Saypan. — A peine, à ce même instant; commençoit-on à fonder quelques habitations sur cette île importante; les quatre maisons qui y existoient alors étoient uniquement occupées par des Carolinois de l'île Lamoursek.

Nombre d'individus. — C'est une question assez difficile que de savoir quelle étoit la population exacte des Mariannes antérieurement à l'époque où les Espagnols en firent la conquête. Les premiers voyageurs donnent tous à ces îles un nombre considérable d'habitans, et le récit des historiens tend à le prouver encore, sans toutefois fournir, à cet égard, d'appréciation bien positive.

Population.

Une note du respectable gouverneur Tobias, tirée des archives de *Goam*, nous apprend que lorsque les Espagnols vinrent s'établir aux Mariannes, c'est-à-dire en 1668, on estimoit la population des seules îles *Goam*, *Tinian* et *Rota*, à un peu plus de 50 000 ames, sur lesquelles il y avoit, dès l'année suivante, d'après le récit du P. Murillo Velarde, 13 000 chrétiens et 20 000 catéchumènes, sans compter les idolâtres (1). Veut-on admettre que la population des diverses îles de l'archipel ait

(1) Voyez ci-dessus, page 173.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

été en raison de leur surface même? Nous déduisons, par un calcul fort simple, de ce principe et de ce qui a été dit plus haut pages 230 et 231, que

Gœam seul renfermoit au moins.....	35 000 habitans.
Saypan.....	11 000.
Rota.....	8 000.
Tinian.....	7 000.
Et, par aperçu, que les îles au Nord de Saypan [îles Gani], en avoient en masse (1) environ.....	12 000.

On aura donc pour la population générale de l'archipel mariannais, en l'année 1668, ou avant que les Espagnols s'y établissent..... 73 000 ames.

Ce qui donne, { par lieue moyenne carrée, 1 325 habitans.
par mille marin carré, 229.

Ces nombres paroîtront peut-être excessifs; mais on doit faire attention que les îlots les plus exigus du groupe des Mariannes, tels que Magnagassa, Apapa, Danéono, Bali, &c. &c. (pl. 59), depuis long-temps tout-à-fait abandonnés, étoient alors couverts d'habitations.

Aux déterminations précédentes, qui, sans être rigoureuses, paroissent différer peu de la vérité, nous en opposerons quelques autres, où l'on ne remarque pas toujours ce caractère.

Ainsi le rédacteur du Voyage d'Anson pensoit que la population seule de Tinian étoit, avant la conquête, de 30 000 ames, ou plus de quatre fois ce que donnent nos calculs. Crozet, au contraire, veut qu'à la même époque les seuls Indiens du littoral de Gœam ne s'élevassent pas à plus de 20 000, et la population générale de l'archipel à 66 000. Le Gobien, copié en cela par l'abbé Prévost, ne donne pas au-delà de 30 000 habitans à cette dernière île (2), qui n'en auroit eu que 15 à 20 000 au dire de le Gentil de la Barbinais (3).

(1) En 1669, dans les seules îles Anataxan, Sarigœan, Alamagœan, Pagon et Grigan, le P. Moralès baptisa 4 000 individus. (Voyez plus haut, page 174.)

(2) Calculant d'après cette donnée, nous trouverions que la population totale de l'archipel égale 62 500 ames; celle des trois îles Gœam, Tinian et Rota réunies, 42 500; tandis que Saypan et les Gani en auroient séparément 10 000, Rota 6 500, et Tinian 6 000.

(3) N'affecter que 20 000 habitans à Gœam seroit beaucoup trop peu, puisqu'il en résulteroit, pour la population collective des trois îles Gœam, Tinian et Rota, 28 500 individus seulement, sur lesquels il seroit impossible de prélever les 33 000 convertis, cités par le P. Murillo.

Quoi qu'il en soit de ces divergences, reste toujours à expliquer la cause de la diminution extraordinaire qui se fait remarquer maintenant dans la population de cet archipel. Nous verrons bientôt (1) qu'en 1710, ou à peine onze années après l'entière soumission de ces îles, le nombre des naturels étoit déjà réduit de 73 000 à 3 539; qu'en 1722, époque du second recensement officiel, il n'y en avoit plus que 1 935. La guerre sans doute a dû en consommer beaucoup; mais il est difficile de croire que cette seule cause ait jamais pu réduire des $\frac{2}{3}$ une population brave et entreprenante, qui, en dernière analyse, n'a jamais eu à combattre qu'une quantité fort bornée d'Européens. L'émigration a probablement été une cause de décroissement plus puissante. Contrariés dans leurs habitudes, les Mariannais seront allés chercher sur des terres étrangères la paix et l'indépendance qu'ils ne rencontroient plus chez eux. Cette opinion n'est pas une simple conjecture : Dampier dit expressément qu'à la suite de l'insurrection de 1684, les naturels des Mariannes, trouvant qu'ils ne pouvoient pas résister aux Espagnols, détruisirent leurs plantations et se retirèrent sur d'autres îles (2). Il paroît peu douteux que les îles Égoy, dépendant du vaste archipel des Carolines, n'aient été un des points de l'émigration; c'est même à cette cause que fut attribuée la mort du P. Cantova, sur Mogmog, l'une de ces îles, en 1731. A l'instant qui précéda son martyre, ce savant missionnaire ayant demandé aux furieux qui le menaçoient en poussant de grands cris, pourquoi ils desiroient sa mort, quoiqu'il ne leur eût jamais fait de mal : « Vous venez, répondirent-ils, » pour changer nos anciens usages, et nous ne voulons rien avoir de » votre religion. » A ces mots, ils le percèrent de leurs lances, lui et ses compagnons. Cet acte spontané de frénésie avoit été vraisemblablement inspiré par les préventions défavorables que des fugitifs mariannais avoient répandues dans l'île, si même quelques-uns d'entre eux ne prirent pas une part directe à l'assassinat (3).

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

(1) Voyez les tableaux de population, pag. 331 et suiv.

(2) « The natives (of the Ladrões), finding they could not prevail against the Spaniards, » destroyed their plantations and went to other islands. » (Dampier's *Voyages*.)

(3) Voyez les *Lettres édifiantes*, et le Mémoire de D. Fernando Valdez Ramon, dans Burney, *a Chronological History &c.* t. III.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Depuis la pacification générale, les causes qui ont affaibli la population mariannaise sont beaucoup plus multipliées. Le désespoir d'avoir quitté leurs îles natales (1) en a engagé un grand nombre à se suicider (2), d'autres à détruire volontairement le fruit de leur union (3). Enfin, à nombre des vexations qui leur parurent insupportables, on doit placer en première ligne l'obligation imposée de négliger leur langue maternelle pour celle de leurs vainqueurs (4), et les travaux pénibles auxquels les forçoient des maîtres souvent injustes et avides. (5).

Des maladies épidémiques et meurtrières, jusque-là inconnues, vinrent, à diverses époques, augmenter ces causes de destruction (6); mais de toutes, la plus active, quoique celle peut-être contre laquelle on s'est le moins élevé, c'est l'usage excessif des boissons spiritueuses (7), dont, en général, les peuples non civilisés ne veulent pas reconnoître le danger, parce qu'une jouissance passagère masque, à leurs yeux, la puissance funeste de ces liqueurs empoisonnées.

Recensement. — Considérons maintenant en détail les variations de la population mariannaise : ce travail comprend 108 années, réparties en un assez grand nombre de tableaux, auxquels nous faisons succéder des résumés et quelques réflexions générales. Nous présenterons de plus l'état des mariages, ceux des naissances et des décès de la ville d'Agagna, ce qui nous fournira enfin un dernier tableau où les données précédentes seront rapprochées et comparées.

(1) Voyez plus haut, pag. 210.

(2) *Ibid.* pag. 164 et 216.

(3) *Ibid.* pag. 164. Crozet confirme ce fait : « Ces peuples farouches, dit-il (page 180 de son voyage), se sont livrés à un désespoir dont il n'y a pas d'autre exemple sur la terre; ils ont pris le parti de donner à leurs femmes des boissons qui les faisoient avorter; et de n'avoir plus d'enfans, plutôt que d'en laisser après eux qui ne fussent pas libres, suivant l'idée que ces êtres sauvages avoient de la liberté. »

Une pratique analogue a régné en Amérique. On a vu, en effet, les nations formidables des *Jaadgé* et des *Mbaya*, se détruire entièrement elles-mêmes, par suite de la coutume diabolique qu'elles avoient adoptée de ne conserver et de n'élever qu'un seul enfant dans chaque famille. (Southey, *Hist. of Brazil*, t. III.)

(4) Voyez plus haut, pag. 217, 218 et 220.

(5) *Ibid.* pag. 212 et 214.

(6) *Ibid.* pag. 219 et 281.

(7) *Ibid.* pag. 307.

N.º 1. TABLEAUX des recensemens officiels de la population des Mariannes, depuis l'année 1710, jusqu'en 1818 inclusivement.

ARRONDISSEMENS ECCLÉSIASTIQUES.	VILLES, VILLAGES et hameaux.	NOMBRE de maisons	POPULATION EN 1710.								TOTAUX		NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.	
			SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.							
			HOMMES.		GARÇONS.		FEMMES.		FILLES.		particul. ^{rs}	généraux.		
			Mariés.	Célibat.	Nubiles	Enfans.	Mariées	Célibat.	Nubiles	Enfans.				
Ile Geam.	Église d'Agagna..	Apogean.....	14.	14.	5.	4.	14.	18.	2.	39.	901.	2,8.		
		Mongmon.....	52.	47.	36.	38.	47.	18.	26.	212.		4,1.		
		Sinahagna.....	34.	33.	14.	25.	33.	16.	31.	152.		4,5.		
		Anigœa-catan...	45.	38.	26.	31.	38.	11.	11.	155.		3,4.		
		Anigœa-rœchan..	5.	3.	3.	3.	3.	2.	3.	17.		3,4.		
		Assan.....	28.	28.	18.	20.	28.	8.	10.	112.		4,0.		
		Tépongán.....	22.	18.	29.	12.	18.	12.	15.	104.		4,7.		
	Rigœan.....	28.	10.	27.	16.	10.	23.	24.	110.	3,9.				
	Église d'Agat...	Agat.....	#	25.	5.	14.	11.	25.	4.	7.	13.	104.	516.	
		Fœgna.....	#	23.	5.	16.	6.	23.	6.	2.	5.	86.		
		Inessœ.....	#	26.	12.	24.	5.	26.	9.	8.	6.	116.		
		Tigna.....	#	26.	15.	16.	#	26.	8.	18.	#	109.		
		Sagœalaylay....	#	10.	3.	10.	2.	10.	4.	2.	5.	46.		
		Apra.....	#	8.	#	5.	2.	8.	#	1.	3.	27.		
		Lompa.....	#	3.	2.	4.	2.	3.	2.	2.	1.	19.		
	Ridjœg.....	#	4.	1.	#	#	4.	#	#	#	9.			
	Église d'Omata..	Togœan.....	#	12.	5.	7.	6.	12.	2.	9.	8.	61.	318.	
		Hinehit.....	#	17.	7.	15.	5.	17.	5.	7.	5.	78.		
		Magœgan.....	#	12.	#	#	5.	12.	6.	6.	7.	48.		
		Saon.....	#	20.	9.	21.	5.	20.	8.	8.	8.	99.		
Fœha.....		#	4.	7.	5.	2.	4.	4.	3.	3.	32.			
Église de Mérizo.	Mérizo-catan...	#	21.	10.	#	14.	21.	12.	#	6.	84.	437.		
	Mérizo-rœchan..	#	18.	8.	4.	14.	18.	8.	4.	10.	84.			
	Ghœos.....	#	17.	10.	5.	5.	17.	5.	3.	5.	67.			
	Heang y Sœrtina.	#	19.	12.	6.	7.	19.	6.	3.	7.	79.			
	Tachœg.....	#	29.	7.	2.	23.	29.	21.	8.	4.	123.			
Église d'Ynarahan	Ynarahan.....	#	43.	10.	45.	5.	43.	20.	16.	3.	185.	496.		
	Fippoko.....	#	2.	1.	#	#	2.	5.	#	#	10.			
	Agfayan.....	#	15.	5.	12.	6.	15.	9.	8.	10.	80.			
	Sagame-haya....	#	29.	13.	24.	4.	29.	14.	8.	5.	126.			
	Sagame-rago....	#	18.	12.	19.	5.	18.	10.	11.	2.	95.			
Église de Pago...	Pago.....	#	16.	7.	#	18.	16.	12.	#	12.	81.	404.		
	Sahak.....	#	17.	13.	#	14.	17.	7.	#	6.	74.			
	Popa-lidjan....	#	16.	5.	#	16.	16.	9.	#	16.	78.			
	Ensa.....	#	17.	8.	#	13.	17.	11.	#	9.	75.			
	Djœgna.....	#	17.	9.	#	21.	17.	18.	#	14.	96.			
Ile Rota.....	Sossanhaya.....	#	27.	12.	3.	18.	27.	17.	7.	19.	130.	467.		
	Tarag-haya.....	#	40.	16.	5.	30.	40.	23.	11.	23.	188.			
	Aytito.....	#	15.	6.	5.	11.	15.	9.	5.	7.	73.			
	Targœa.....	#	20.	1.	1.	4.	20.	12.	6.	12.	76.			
TOTAUX GÉNÉRAUX...		#	777.	394.	268.	428.	777.	376.	163.	356.	3 539.		

Tt*

VILLES, VILLAGES ET HAMEAUX.	POPULATION EN 1722.				TOTAUX.	REMARQUES.	
	SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.				
	HOMMES.	ENFANS.	FEMMES.	ENFANS.			
Ynarahan.....	86.	27.	60.	35.	208.	La population de l'île Rota manque pour cette année; on l'a fixée par approximation, en la comparant à celles de 1710 et 1726, et prenant une moyenne entre les deux résultats.	
Mérizo.....	93.	45.	91.	37.	266.		
Omata.....	62.	34.	50.	36.	182.		
Agat.....	109.	29.	76.	30.	244.		
Ile Geam. } Pago ... {	Sahak.....	16.	6.	11.	7.		224.
	Popa-lidjan.....	16.	10.	17.	7.		
	Rochan-pœerta.....	18.	12.	15.	1.		
	Ensa.....	35.	15.	29.	9.		
Tépangan.....	33.	5.	27.	12.	77.		
Assan.....	27.	14.	23.	10.	74.		
Anigœa.....	57.	27.	50.	12.	146.		
Sinahagna.....	37.	9.	38.	17.	101.		
Mongmon.....	57.	27.	42.	22.	148.		
Apergean.....	9.	3.	4.	1.	17.		
Totaux généraux.....	655.	263.	533.	236.	1 687.		
Ile Rota (par approximation).....	#	#	#	#	249.		
TOTAL GÉNÉRAL.....					1 936.		

VILLES VILLAGES ET HAMEAUX.	POPULATION EN 1726.								TOTAUX		
	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				particul.	généraux.	
	HOMMES.		GARÇONS.		FEMMES.		VILLES.				
	Marités.	Célibat.	Nubiles.	Enfans.	Marités.	Célibat.	Nubiles.	Enfans.			
Ile Geam.....	Pago.....	49.	26.	#	27.	49.	11.	#	26.	188.	1 936.
	Sinahagna.....	26.	11.	#	20.	26.	10.	#	25.	118.	
	Apergean.....	23.	13.	#	22.	23.	9.	1.	13.	104.	
	Mongmon.....	29.	12.	6.	31.	29.	8.	3.	23.	141.	
	Anigœa.....	51.	11.	1.	44.	51.	13.	2.	20.	193.	
	Assan.....	26.	8.	4.	22.	26.	9.	#	15.	110.	
	Tépangan.....	24.	8.	1.	11.	24.	7.	2.	12.	89.	
	Fœgna.....	48.	12.	12.	30.	48.	8.	2.	22.	182.	
	Inessœ.....	30.	3.	6.	17.	30.	9.	#	21.	116.	
	Agat.....	16.	6.	1.	9.	16.	6.	#	8.	62.	
	Fœha.....	10.	1.	1.	11.	10.	3.	1.	11.	48.	
	Omata.....	30.	6.	9.	28.	30.	1.	2.	19.	125.	
	Togœan.....	5.	1.	1.	5.	5.	#	#	6.	23.	
	Tachœg.....	14.	4.	5.	10.	14.	3.	#	6.	56.	
	Pueblo-nuevo.....	14.	2.	4.	12.	14.	4.	1.	9.	60.	
	Mérizo-rochan.....	19.	1.	7.	12.	19.	5.	1.	14.	78.	
	Mérizo-catan.....	11.	4.	4.	6.	11.	7.	1.	7.	51.	
Agfayan.....	14.	2.	3.	12.	14.	3.	#	6.	54.		
Sagame.....	19.	7.	7.	8.	19.	3.	#	12.	75.		
Ynarahan.....	12.	6.	3.	17.	12.	3.	#	10.	63.		
Ile Rota.....	69.	5.	1.	55.	69.	27.	3.	49.	278.	278.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	539.	149.	76.	409.	539.	149.	19.	334.	2 214.	

VILLES, VILLAGES ET HAMEAUX.	NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1731.				NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.	REMARQUES.			
		SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.				TOTAUX.		
		HOMMES.	ENFANS.	FEMMES.	ENFANS.					
Ile Geam.	Anigœa	48.	61.	51.	60.	22.	194.	4,0.		
	Assan.....	29.	36.	21.	40.	21.	118.	4,1.		
	Agagna...	Mongmon.....	32.	64.	16.	42.	12.	134.	4,2.	
		Sinahagna.....	31.	41.	27.	46.	16.	130.	4,2.	
		Apœrgan.....	28.	38.	19.	38.	9.	104.	3,7.	
	Tœpangan.....	19.	30.	9.	23.	14.	76.	4,0.		
	Pago.....	Sahak.....	16.	22.	10.	17.	3.	52.	3,2.	
		Popa-lidjan.....	11.	16.	5.	13.	7.	41.	3,7.	
		Rœchan-pœrta.....	17.	25.	10.	18.	8.	61.	3,6.	
	Ynarahan..	Ensa.....	12.	19.	8.	16.	7.	50.	4,2.	
		Ynarahan.....	13.	23.	16.	22.	12.	73.	5,6.	
		Sagame.....	21.	33.	14.	26.	9.	82.	3,9.	
	Agat.....	Agfayan.....	9.	15.	12.	15.	12.	54.	6,0.	
		Agat.....	19.	28.	6.	24.	15.	73.	3,8.	
		Sagœalaylay.....	9.	12.	5.	10.	7.	34.	3,8.	
œmata....	Inessœ.....	24.	26.	10.	28.	13.	77.	3,2.		
	Fœgna.....	39.	59.	23.	45.	18.	145.	3,7.		
	œmata.....	20.	25.	11.	24.	14.	74.	3,7.		
	Saon.....	8.	14.	6.	11.	4.	35.	4,4.		
	Fœha.....	4.	6.	3.	5.	2.	16.	4,0.		
Mœrizo....	Tœgan.....	13.	19.	9.	18.	10.	56.	4,3.		
	Mœrizo-catan.....	15.	20.	6.	18.	5.	49.	3,3.		
	Mœrizo-rœchan.....	22.	23.	12.	33.	7.	75.	3,4.		
	Kan.....	14.	26.	10.	18.	7.	61.	4,4.		
Tachœg.....	12.	20.	8.	16.	7.	51.	4,2.			
Total pour Geam.....	485.	701.	327.	626.	261.	1 915.	3,9.			
Ile Rota (par approximation)....	#	#	#	#	#	275.				
TOTAL GÉNÉRAL.....						2 190.				

La population de l'île Rota manque pour cette année; on l'a fixée approximativement par un moyen analogue à celui expliqué ci-dessus au tableau de 1722.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	POPULATION EN 1741.				TOTAUX.	
	SEXE MASCULIN.		SEXE FÉMININ.			
	HOMMES.	ENFANS.	FEMMES.	ENFANS.		
Ile Geam....	District de Mœrizo.....	62.	48.	67.	26.	203.
	— d'Ynarahan.....	56.	38.	54.	36.	184.
	— d'œmata.....	52.	25.	52.	24.	153.
	— d'Agat.....	82.	46.	94.	37.	259.
	Tœpangan.....	16.	8.	19.	6.	49.
	Assan.....	25.	17.	25.	17.	84.
	Anigœa.....	55.	45.	49.	26.	175.
	Mongmon.....	43.	17.	32.	15.	107.
	Pago.....	59.	29.	51.	16.	155.
	Sinahagna.....	40.	33.	42.	21.	136.
	Apœrgan.....	27.	15.	20.	9.	71.
Totaux pour Geam.....	517.	321.	505.	233.	1 576.	
Ile Rota.....	#	#	#	#	240.	
TOTAL GÉNÉRAL.....					1 816.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1753.				NOMBRE MOYEN d'individus par famille.		
		ESPAGNOLS & Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES	TOTAUX			
					particuliers.		généraux.	
Ile Gœam....	Agagna.....	166.	764.	"	155.	919.	2 480.	5,5.
	Apørgøan.....	19.	"	66.	"	66.		3,5.
	Mongmon.....	22.	"	80.	"	80.		3,6.
	Sinahagna.....	27.	"	148.	"	148.		5,5.
	Tépøngan.....	9.	"	34.	"	34.		3,8.
	Assan.....	18.	"	80.	"	80.		4,4.
	Anigøa.....	33.	"	142.	"	142.		4,3.
	Pago.....	40.	"	172.	"	172.		4,3.
	Ynarahan.....	38.	"	186.	"	186.		4,9.
	Mérizo.....	42.	"	217.	"	217.		5,2.
Ømata.....	43.	"	159.	"	159.	3,7.		
Agat.....	62.	"	277.	"	277.	4,5.		
Ile Rota.....	47.	"	234.	"	234.	234.	5,0.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.....		566.	764.	1 795.	155.	2 714.	4,8.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	POPULATION EN 1758.									REMARQUES.			
	ESPAGNOLS et MÉTIS, SOLDATS COMPRIS.				PHILIPPINOIS et descendants, SOLDATS COMPRIS.				INDIENS naturels.		TOTAUX		
	Homm. adultes.	Garçons enfants.	Femmes adultes.	Filles enfants.	Homm. adultes.	Garçons enfants.	Femmes adultes.	Filles enfants.			particul.	généraux.	
Ile Gœam....	Agagna...	103.	155.	112.	134.	100.	137.	106.	88.	"	935.	2 467.	Dans le recensement de 1758, la population d'Agagna se trouvoit seule donnée en détail; et il n'y avoit pour le reste qu'un résumé général, montant à 2 711 individus. Pour avoir la population indigène, on a retranché de ce nombre total la population d'Agagna, composée entièrement d'Espagnols, de métis et de Philippinois ou leurs descendants, et l'on a obtenu ainsi le nombre général des naturels de Gœam et de Rota réunis. Pour avoir séparément ensuite la population indigène de Gœam et de Rota, on a pris une moyenne entre le nombre des habitans que donnoient à Rota les recensemens de 1753 et de 1760; retranchant ce nombre moyen de la population indigène totale, on a obtenu enfin: Pour Gœam.. 1 532 indiv. indigènes, Et pour Rota.. 244, ainsi qu'on le voit dans le tableau ci-contre.
	Anigøa...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
	Mongmon.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
	Sinahagna.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
	Assan....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
	Tépøngan	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
	Apørgøan.	"	"	"	"	"	"	"	"	1 532.	1 532.		
	Pago.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
	Agat.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
	Ømata...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
Mérizo...	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Ynarahan.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"			
Ile Rota.....	"	"	"	"	"	"	"	"	244.	244.	244.		
TOTAUX GÉNÉR.		103.	155.	112.	134.	100.	137.	106.	88.	1 776.	2 711.	N. B. Il n'y a point eu d'état de population entre 1753 et 1758.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1760.				NOMBRE moyen D'INDIVIDUS par famille.	
		ESPAGNOLS et Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES.	TOTAUX		
					particuliers.		généraux.
Ile Geam..							
Agagna.....	212.	882.	"	156.	1 038.	} 2 437.	4,9.
Anigœa.....	30.	"	137.	"	137.		4,6.
Assan.....	22.	"	87.	"	87.		4,0.
Tépongan.....	11.	"	43.	"	43.		4,0.
Pago.....	34.	"	124.	"	124.		3,6.
Sinahagna.....	27.	"	134.	"	134.		5,0.
Apergean.....	14.	"	68.	"	68.		4,9.
Mongmon.....	15.	"	64.	"	64.		4,3.
Agat.....	46.	"	223.	"	223.		4,8.
Ynarahan.....	36.	"	179.	"	179.		5,0.
Mérizo.....	46.	"	181.	"	181.	3,9.	
Omata.....	34.	"	159.	"	159.	4,7.	
Ile Rota.....	62.	"	255.	"	255.	255.	4,1.
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	589.	882.	1 654.	156.	2 692.	4,6.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1771.				NOMBRE moyen D'INDIVIDUS par famille.	
		ESPAGNOLS et Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES.	TOTAUX		
					particuliers.		généraux.
Ile Geam..							
Agagna.....	243.	1 151.	"	161.	1 312.	} 2 725.	5,4.
Anigœa.....	37.	"	124.	"	124.		3,4.
Assan.....	25.	"	82.	"	82.		3,3.
Tépongan.....	12.	"	42.	"	42.		3,5.
Agat.....	41.	"	193.	"	193.		4,7.
Omata.....	43.	"	181.	"	181.		4,2.
Mérizo.....	41.	"	184.	"	184.		4,5.
Ynarahan.....	44.	"	183.	"	183.		4,2.
Pago.....	32.	"	145.	"	145.		4,5.
Sinahagna.....	33.	"	180.	"	180.		4,5.
Mongmon.....	9.	"	39.	"	39.	5,0.	
Apergean.....	15.	"	60.	"	60.	4,0.	
Ile Rota.....	61.	"	287.	"	287.	287.	4,7.
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	636.	1 151.	1 700.	161.	3 012.	4,7.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	NOMBRE de MAISONS.	POPULATION EN 1772.					NOMBRE moyen D'INDIVIDUS par famille.
		ESPAGNOLS et Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES.	TOTAUX		
					particuliers.	généraux.	
Ile Gaam..							
Agagna.....	265.	1 222.	"	173.	1 395.	2 775.	5,3.
Anigœa.....	35.	"	141.	"	141.		4,0.
Assan.....	20.	"	82.	"	82.		4,1.
Tépongân.....	9.	"	46.	"	46.		5,1.
Sinahagna.....	28.	"	163.	"	163.		5,8.
Apergean.....	13.	"	60.	"	60.		4,6.
Mongmon.....	9.	"	38.	"	38.		4,2.
Pago.....	31.	"	142.	"	142.		4,6.
Agat.....	37.	"	186.	"	186.		5,0.
Omata.....	42.	"	180.	"	180.		4,3.
Mérizo.....	39.	"	178.	"	178.	4,6.	
Ynarahan.....	36.	"	164.	"	164.	4,6.	
Ile Rota.....	65.	"	283.	"	283.	283.	4,4.
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	629.	1 222.	1 663.	173.	"	3 058.	4,9.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	NOMBRE de maisons.	POPULATION EN 1778.					NOMBRE moyen D'INDIVIDUS par famille.
		ESPAGNOLS et Philippinois.	INDIENS naturels.	MILITAIRES.	TOTAUX		
					particuliers.	généraux.	
Ile Gaam..							
Agagna.....	276.	1 260.	"	162.	1 422.	2 863.	5,2.
Anigœa.....	35.	"	135.	"	135.		3,9.
Assan.....	20.	"	73.	"	73.		3,6.
Tépongân.....	9.	"	55.	"	55.		6,1.
Sinahagna.....	28.	"	153.	"	153.		5,4.
Apergean.....	13.	"	46.	"	46.		3,5.
Mongmon.....	17.	"	76.	"	76.		4,5.
Pago.....	33.	"	151.	"	151.		4,6.
Agat.....	39.	"	196.	"	196.		5,0.
Omata.....	42.	"	196.	"	196.		4,7.
Mérizo.....	39.	"	177.	"	177.	4,5.	
Ynarahan.....	36.	"	183.	"	183.	5,1.	
Ile Rota.....	65.	"	285.	"	285.	285.	4,4.
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	652.	1 260.	1 726.	162.	"	3 148.	4,7.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1783.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.	
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.				
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	actuel.				pré- cédent.
Agagna.....	296.	157.	420.	398.	324.	324.	0.	0.	1 623.	1 527.	96.	0.	5,5.
Anigœa.....	37.	0.	0.	0.	0.	0.	77.	68.	145.	145.	0.	0.	3,9.
Assan.....	14.	0.	0.	0.	0.	0.	28.	24.	52.	54.	0.	2.	3,7.
Tépongan.....	12.	0.	0.	0.	0.	0.	31.	29.	60.	65.	0.	5.	5,0.
Apørgœan.....	10.	0.	0.	0.	0.	0.	20.	17.	37.	36.	1.	0.	3,7.
Mongmon.....	13.	0.	0.	0.	0.	0.	27.	30.	57.	57.	0.	0.	4,4.
Sinahagna.....	27.	0.	0.	0.	0.	0.	81.	68.	149.	162.	0.	13.	5,5.
Agat.....	47.	0.	0.	0.	0.	0.	98.	93.	191.	187.	4.	0.	4,1.
Omata.....	42.	0.	0.	0.	0.	0.	99.	81.	180.	190.	0.	10.	4,3.
Mérizo.....	39.	0.	0.	0.	0.	0.	92.	78.	170.	164.	6.	0.	4,4.
Ynarahan.....	40.	0.	0.	0.	0.	0.	86.	81.	167.	180.	0.	13.	4,2.
Pago.....	31.	0.	0.	0.	0.	0.	68.	85.	153.	152.	1.	0.	4,9.
Totaux pour Gœam.....	608.	157.	420.	398.	324.	324.	707.	654.	2 984.	2 919.	108.	43.	4,9.
Ile Rota.....	62.	0.	0.	0.	0.	0.	123.	124.	247.	250.	0.	3.	4,0.
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	670.	157.	420.	398.	324.	324.	830.	778.	3 231.	3 169.	108.	46.	4,8.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1784.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.	
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.				
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1784.				En 1783.
Agagna.....	316.	150.	430.	408.	324.	325.	0.	0.	1 637.	1 623.	14.	0.	5,2.
Anigœa.....	38.	0.	0.	0.	0.	0.	78.	66.	144.	145.	0.	1.	3,8.
Assan.....	14.	0.	0.	0.	0.	0.	28.	25.	53.	52.	1.	0.	3,8.
Tépongan.....	12.	0.	0.	0.	0.	0.	26.	26.	52.	60.	0.	8.	4,3.
Apørgœan.....	12.	0.	0.	0.	0.	0.	21.	18.	39.	37.	2.	0.	3,3.
Mongmon.....	19.	0.	0.	0.	0.	0.	28.	29.	57.	57.	0.	0.	3,0.
Sinahagna.....	28.	0.	0.	0.	0.	0.	81.	60.	141.	149.	0.	8.	5,0.
Agat.....	48.	0.	0.	0.	0.	0.	96.	90.	186.	191.	0.	5.	3,9.
Omata.....	42.	0.	0.	0.	0.	0.	83.	82.	165.	180.	0.	15.	3,9.
Mérizo.....	39.	0.	0.	0.	0.	0.	78.	79.	157.	170.	0.	13.	4,0.
Ynarahan.....	40.	0.	0.	0.	0.	0.	86.	88.	174.	167.	7.	0.	4,3.
Pago.....	31.	0.	0.	0.	0.	0.	71.	81.	152.	153.	0.	1.	4,9.
Totaux pour Gœam.....	639.	150.	430.	408.	324.	325.	676.	644.	2 957.	2 984.	24.	51.	4,9.
Ile Rota.....	62.	0.	0.	0.	0.	0.	125.	138.	263.	247.	16.	0.	4,2.
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	701.	150.	430.	408.	324.	325.	801.	782.	3 220.	3 231.	40.	51.	4,6.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1785.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.			
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.						
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1785.				En 1784.		
Ile Gœam.....															
Agagna.....	305.	150.	440.	418.	336.	335.	#	#	1 679.	1 637.	42.	0.	5,5.		
Anigœa.....	37.	#	#	#	#	#	79.	66.	145.	144.	1.	0.	3,9.		
Assan.....	14.	#	#	#	#	#	27.	25.	52.	53.	0.	1.	3,7.		
Tépongan.....	12.	#	#	#	#	#	26.	26.	52.	52.	0.	0.	4,3.		
Sinahagna.....	12.	#	#	#	#	#	21.	18.	39.	39.	0.	0.	3,2.		
Apørgœan.....	16.	#	#	#	#	#	27.	29.	56.	57.	0.	1.	3,5.		
Mongmon.....	30.	#	#	#	#	#	84.	60.	144.	141.	3.	0.	4,8.		
Agat.....	44.	#	#	#	#	#	93.	90.	183.	186.	0.	3.	4,2.		
Ōmata.....	42.	#	#	#	#	#	95.	82.	177.	165.	12.	0.	4,2.		
Mérizo.....	39.	#	#	#	#	#	96.	79.	175.	157.	18.	0.	4,5.		
Ynarahan.....	40.	#	#	#	#	#	80.	88.	168.	174.	0.	6.	4,2.		
Pago.....	34.	#	#	#	#	#	71.	81.	152.	152.	0.	0.	4,5.		
Totaux pour Gœam.....	625.	150.	440.	418.	336.	335.	699.	644.	3 022.	2 957.	76.	11.	4,8.		
Ile Rota.....	62.	#	#	#	#	#	132.	138.	270.	263.	7.	0.	4,4.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	687.	150.	440.	418.	336.	335.	831.	782.	3 292.	3 220.	83.	11.	4,4.		

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1786.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.			
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.						
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1786.				En 1785.		
Ile Gœam.....															
Agagna.....	317.	150.	446.	424.	342.	341.	#	#	1 703.	1 679.	24.	0.	5,4.		
Anigœa.....	37.	#	#	#	#	#	82.	75.	157.	145.	12.	0.	4,2.		
Assan.....	12.	#	#	#	#	#	26.	20.	46.	52.	0.	6.	3,8.		
Tépongan.....	9.	#	#	#	#	#	25.	28.	53.	52.	1.	0.	6,0.		
Sinahagna.....	29.	#	#	#	#	#	79.	65.	144.	144.	0.	0.	5,0.		
Apørgœan.....	10.	#	#	#	#	#	19.	18.	37.	39.	0.	2.	3,7.		
Mongmon.....	13.	#	#	#	#	#	32.	24.	56.	56.	0.	0.	4,3.		
Agat.....	45.	#	#	#	#	#	99.	82.	181.	183.	0.	2.	4,0.		
Ōmata.....	43.	#	#	#	#	#	77.	80.	157.	177.	0.	20.	3,7.		
Mérizo.....	39.	#	#	#	#	#	84.	82.	166.	175.	0.	9.	4,3.		
Ynarahan.....	40.	#	#	#	#	#	79.	82.	161.	168.	0.	7.	4,0.		
Pago.....	38.	#	#	#	#	#	74.	86.	160.	152.	8.	0.	4,2.		
Totaux pour Gœam.....	632.	150.	446.	424.	342.	341.	676.	642.	3 021.	3 022.	45.	46.	4,8.		
Ile Rota.....	64.	#	#	#	#	#	134.	146.	280.	270.	10.	0.	4,4.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	696.	150.	446.	424.	342.	341.	810.	788.	3 301.	3 292.	55.	46.	4,7.		

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1787.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1787.				En 1786.	
Agagna.....	256.	156.	448.	460.	280.	363.	1707.	1703.	4.	0.	6,7.	
Anigœa.....	39.	81.	79.	160.	157.	3.	0.	4,1.	
Assan.....	12.	30.	19.	49.	46.	3.	0.	4,1.	
Tépongan...	11.	25.	29.	54.	53.	1.	0.	5,0.	
Apørgœan...	10.	20.	18.	38.	37.	1.	0.	3,8.	
Ile Gœam.....	15.	28.	28.	56.	56.	0.	0.	3,7.	
Mongmon....	34.	82.	70.	152.	144.	8.	0.	4,5.	
Sinahagna...	27.	76.	81.	157.	160.	0.	3.	5,8.	
Pago.....	37.	95.	95.	190.	181.	9.	0.	5,1.	
Agat.....	41.	83.	84.	167.	157.	10.	0.	4,1.	
Œmata.....	47.	104.	76.	180.	166.	14.	0.	3,8.	
Mérizo.....	31.	70.	68.	138.	161.	0.	23.	4,5.	
Ynarahan....														
Totaux pour Gœam....	560.	156.	448.	460.	280.	363.	694.	647.	3048.	3021.	53.	26.	5,4.	
Ile Rota.....	70.	108.	188.	296.	280.	16.	0.	4,2.	
TOTAUX GÉNÉRAUX...	630.	156.	448.	460.	280.	363.	802.	835.	3344.	3301.	69.	26.	5,3.	

VILLES, BOURGS et villages.	MAISONS.	POPULATION EN 1788.														AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE MOYEN D'INDIVIDUS par famille.							
		OFFICIERS et soldats.	ESPAGNOLS, PHILIPPINOIS ET DESCENDANS.						INDIENS NATURELS.						COLLÉGIENS et servans des Pères.				TOTAL du DÉNOMBREMENT.						
			HOMMES.			FEMMES.			HOMMES.			FEMMES.							En 1788.	En 1787.					
			Valides.	Invalides.	au travail.	Vieux et infirmes.	Jeunes garçons.	Jeunes filles.	Adultes propres au travail.	Vieux et infirmes.	Jeunes garçons.	Jeunes filles.	Adultes propres au travail.	Vieilles et infirmes.											
Agagna...	309.	133.	22.	321.	35.	368.	485.	345.	1.	3.	8.	1721.	1707.	14.	0.	5,6.		
Anigœa...	41.	35.	15.	27.	41.	13.	29.	1.	6.	167.	160.	7.	0.	4,1.	
Assan....	11.	7.	4.	11.	11.	2.	7.	..	7.	49.	49.	0.	0.	4,5.	
Tépongan.	11.	11.	3.	8.	14.	6.	14.	..	2.	58.	54.	4.	0.	5,3.	
Apørgœan.	10.	14.	1.	5.	11.	39.	38.	1.	0.	3,9.	
Ile Gœam.....	14.	10.	4.	9.	13.	3.	12.	..	1.	52.	56.	0.	4.	3,7.	
Mongmon....	33.	39.	2.	30.	44.	6.	26.	..	15.	162.	152.	10.	0.	4,9.	
Sinahagna.	41.	32.	15.	29.	49.	18.	26.	5.	6.	180.	157.	23.	0.	4,4.	
Pago.....	45.	40.	16.	27.	50.	16.	30.	6.	2.	187.	190.	0.	3.	4,2.	
Agat.....	45.	42.	21.	30.	51.	12.	31.	2.	3.	192.	167.	25.	0.	4,3.	
Œmata...	41.	33.	15.	36.	39.	13.	24.	12.	5.	177.	180.	0.	3.	4,3.	
Mérizo...	41.	37.	8.	23.	49.	7.	30.	9.	4.	167.	138.	29.	0.	4,1.	
Ynarahan....																									
Totaux pour Gœam....	642.	133.	22.	321.	35.	368.	485.	345.	300.	104.	235.	372.	96.	237.	36.	54.	8.	3151.	3048.	113.	10.	4,9.	
Ile Rota.....	76.	70.	10.	64.	84.	20.	49.	3.	8.	308.	296.	12.	0.	4,1.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	718.	133.	22.	321.	35.	368.	485.	345.	370.	114.	299.	456.	116.	286.	39.	62.	8.	3459.	3344.	125.	10.	4,8.	

V V*

VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1789.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.			
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.						
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1789.				En 1788.		
Ile Geam.....															
Agagna.....	303.	151.	458.	470.	290.	374.	"	"	1 743.	1 721.	22.	0.	5,8.		
Anigœa.....	41.	"	"	"	"	"	95.	85.	180.	167.	13.	0.	4,4.		
Assan.....	11.	"	"	"	"	"	31.	17.	48.	49.	0.	1.	4,4.		
Tépongan.....	11.	"	"	"	"	"	37.	23.	60.	58.	2.	0.	5,5.		
Apergean.....	10.	"	"	"	"	"	18.	20.	38.	39.	0.	1.	3,8.		
Mongmon.....	14.	"	"	"	"	"	25.	29.	54.	52.	2.	0.	3,9.		
Sinahagna.....	33.	"	"	"	"	"	95.	85.	180.	162.	18.	0.	5,5.		
Pago.....	40.	"	"	"	"	"	84.	91.	175.	180.	0.	5.	4,4.		
Agat.....	45.	"	"	"	"	"	94.	97.	191.	187.	4.	0.	4,2.		
Omata.....	45.	"	"	"	"	"	98.	93.	191.	192.	0.	1.	4,2.		
Mérizo.....	41.	"	"	"	"	"	89.	77.	166.	177.	0.	11.	4,0.		
Ynarahan.....	41.	"	"	"	"	"	81.	86.	167.	167.	0.	0.	4,1.		
Totaux pour Geam.....	635.	151.	458.	470.	290.	374.	747.	703.	3 193.	3 151.	61.	19.	5,0.		
Ile Rota.....	70.	"	"	"	"	"	112.	196.	308.	308.	0.	0.	4,4.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	705.	151.	458.	470.	290.	374.	859.	899.	3 501.	3 459.	61.	19.	5,0.		

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1790.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.			
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.						
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1790.				En 1789.		
Ile Geam.....															
Agagna.....	332.	151.	480.	490.	310.	394.	"	"	1 825.	1 743.	82.	0.	5,5.		
Anigœa.....	43.	"	"	"	"	"	81.	93.	174.	180.	0.	6.	4,0.		
Assan.....	11.	"	"	"	"	"	32.	20.	52.	48.	4.	0.	4,7.		
Tépongan.....	14.	"	"	"	"	"	29.	23.	52.	60.	0.	8.	3,7.		
Apergean.....	9.	"	"	"	"	"	17.	15.	32.	38.	0.	6.	3,6.		
Mongmon.....	11.	"	"	"	"	"	28.	26.	54.	54.	0.	0.	5,0.		
Sinahagna.....	43.	"	"	"	"	"	93.	79.	172.	180.	0.	8.	4,0.		
Pago.....	44.	"	"	"	"	"	92.	97.	189.	175.	14.	0.	4,3.		
Agat.....	47.	"	"	"	"	"	98.	99.	197.	191.	6.	0.	4,2.		
Omata.....	42.	"	"	"	"	"	99.	94.	193.	191.	2.	0.	4,6.		
Mérizo.....	47.	"	"	"	"	"	95.	74.	169.	166.	3.	0.	3,6.		
Ynarahan.....	39.	"	"	"	"	"	76.	79.	155.	167.	0.	12.	4,0.		
Totaux pour Geam.....	682.	151.	480.	490.	310.	394.	740.	699.	3 264.	3 193.	111.	40.	4,8.		
Ile Rota.....	70.	"	"	"	"	"	145.	155.	300.	308.	0.	8.	4,3.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	752.	151.	480.	490.	310.	394.	885.	854.	3 564.	3 501.	111.	48.	4,7.		

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1793.								AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1793.				En 1792.	
Ile Gœam.....														
Agagna.....	305.	147.	476.	485.	315.	395.	#	#	1818.	1881.	0.	63.	6.0.	
Anigœa.....	46.	#	#	#	#	#	95.	102.	197.	192.	5.	0.	4.3.	
Assan.....	10.	#	#	#	#	#	34.	21.	55.	54.	1.	0.	5.5.	
Tépongan.....	12.	#	#	#	#	#	33.	35.	68.	63.	5.	0.	5.7.	
Apørgœan.....	12.	#	#	#	#	#	17.	22.	39.	35.	4.	0.	3.2.	
Mongmon.....	10.	#	#	#	#	#	20.	26.	46.	55.	0.	9.	4.6.	
Sinahagna.....	34.	#	#	#	#	#	83.	82.	165.	174.	0.	9.	4.9.	
Agat.....	45.	#	#	#	#	#	98.	95.	193.	193.	0.	0.	4.3.	
Omata.....	41.	#	#	#	#	#	91.	96.	187.	193.	0.	6.	4.6.	
Mérizo.....	49.	#	#	#	#	#	92.	79.	171.	175.	0.	4.	3.5.	
Ynarahan.....	45.	#	#	#	#	#	85.	80.	165.	165.	0.	0.	3.7.	
Pago.....	37.	#	#	#	#	#	104.	96.	200.	196.	4.	0.	5.4.	
Totaux pour Gœam.....	646.	147.	476.	485.	315.	395.	752.	734.	3 304.	3 376.	19.	91.	5.1.	
Ile Rota.....	70.	#	#	#	#	#	142.	138.	280.	304.	0.	24.	4.0.	
TOTAUX GÉNÉRAUX....	716.	147.	476.	485.	315.	395.	894.	872.	3 584.	3 680.	19.	115.	5.0.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1795.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'INDIVIDUS par famille.	
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES (provenant de blancs et de femmes indigènes).		TOTAL du DÉNOMBREMENT.				
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1795.				En 1793.
Ile Gœam.....															
Agagna....	336.	147.	245.	292.	428.	470.	79.	87.	4.	7.	1 759.	1 818.	0.	59.	5.2.
Anigœa....	37.	#	#	#	#	#	72.	81.	#	#	153.	197.	0.	44.	4.1.
Assan.....	7.	#	#	#	#	#	32.	24.	#	#	56.	55.	1.	0.	8.0.
Tépongan..	11.	#	#	#	#	#	31.	32.	#	#	63.	68.	0.	5.	5.7.
Apørgœan..	7.	#	#	#	#	#	18.	17.	#	#	35.	39.	0.	4.	5.0.
Mongmon..	8.	#	#	#	#	#	28.	21.	#	#	49.	46.	3.	0.	6.1.
Sinahagna..	42.	#	#	#	#	#	82.	77.	#	#	159.	165.	0.	6.	3.8.
Agat.....	50.	#	#	#	#	#	105.	103.	#	#	208.	193.	15.	0.	4.2.
Omata....	44.	#	#	#	#	#	86.	82.	#	#	168.	187.	0.	19.	3.8.
Mérizo....	46.	#	#	#	#	#	114.	93.	#	#	207.	171.	36.	0.	4.5.
Ynarahan..	42.	#	#	#	#	#	80.	86.	#	#	166.	165.	1.	0.	4.0.
Pago.....	36.	#	#	#	#	#	91.	84.	7.	6.	188.	200.	0.	12.	5.2.
Totaux pour Gœam..	666.	147.	245.	292.	428.	470.	818.	787.	11.	13.	3 211.	3 304.	56.	149.	4.8.
Ile Rota.....	74.	#	#	#	#	#	152.	137.	#	#	289.	280.	9.	0.	3.9.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	740.	147.	245.	292.	428.	470.	970.	924.	11.	13.	3 500.	3 584.	65.	149.	4.7.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1796.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1796.				En 1795.	
Ile Gœam	Agagna . . .	337.	146.	248.	352.	453.	522.	66.	93.	4.	6.	1 890.	1 759.	131.	0.	5,6.
	Anigœa . . .	39.	"	"	3.	"	2.	71.	78.	"	"	154.	153.	1.	0.	3,9.
	Assan	10.	"	"	"	"	2.	31.	22.	"	"	55.	56.	0.	1.	5,5.
	Tépongan . .	10.	"	"	"	"	3.	34.	27.	"	"	64.	63.	1.	0.	6,4.
	Apœrgœan . .	9.	"	"	"	"	"	18.	18.	"	"	36.	35.	1.	0.	4,0.
	Mongmon . . .	10.	"	"	"	"	3.	31.	20.	"	"	54.	49.	5.	0.	5,4.
	Sinahagna . .	33.	"	"	3.	"	3.	87.	67.	"	"	160.	159.	1.	0.	4,8.
	Agat	51.	"	"	"	"	"	108.	108.	"	"	216.	208.	8.	0.	4,2.
	Ômata	46.	"	"	"	"	"	83.	85.	"	"	168.	168.	0.	0.	3,7.
	Mérizo	48.	"	"	"	"	"	119.	94.	"	"	213.	207.	6.	0.	4,4.
Ynarahan . . .	39.	"	"	"	"	"	85.	85.	"	"	170.	166.	4.	0.	4,4.	
Pago	31.	"	"	"	"	"	81.	80.	7.	6.	174.	188.	0.	14.	5,6.	
Totaux pour Gœam . .	663.	146.	248.	358.	453.	535.	814.	777.	11.	12.	3 354.	3 211.	158.	15.	5,1.	
Ile Rota	74.	"	"	"	"	"	152.	137.	"	"	289.	289.	0.	0.	3,9.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	737.	146.	248.	358.	453.	535.	966.	914.	11.	12.	3 643.	3 500.	158.	15.	4,9.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1797.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1797.				En 1796.	
Ile Gœam	Agagna . . .	351.	144.	275.	324.	465.	581.	68.	55.	4.	6.	1 922.	1 890.	32.	0.	5,5.
	Anigœa . . .	43.	"	"	1.	"	1.	85.	91.	"	"	178.	154.	24.	0.	4,1.
	Assan	12.	"	"	"	"	2.	28.	23.	"	"	53.	55.	0.	2.	4,4.
	Tépongan . .	12.	"	"	"	"	2.	36.	35.	"	"	73.	64.	9.	0.	6,1.
	Apœrgœan . .	9.	"	"	"	"	"	18.	16.	"	"	34.	36.	0.	2.	3,8.
	Mongmon . . .	12.	"	"	"	"	"	33.	32.	"	"	65.	54.	11.	0.	5,4.
	Sinahagna . .	42.	"	"	3.	"	4.	93.	77.	"	"	177.	160.	17.	0.	4,2.
	Agat	45.	"	"	"	16.	11.	95.	93.	"	"	215.	216.	0.	1.	4,8.
	Ômata	51.	"	"	"	3.	6.	80.	80.	2.	3.	174.	168.	6.	0.	3,4.
	Mérizo	55.	"	"	3.	1.	3.	128.	99.	"	"	234.	213.	21.	0.	4,3.
Ynarahan . . .	42.	"	"	"	"	1.	94.	88.	"	"	183.	170.	13.	0.	4,4.	
Pago	38.	"	"	3.	"	1.	99.	76.	6.	7.	192.	174.	18.	0.	5,1.	
Totaux pour Gœam . .	712.	144.	275.	334.	485.	612.	857.	765.	12.	16.	3 500.	3 354.	151.	5.	4,9.	
Ile Rota	74.	"	"	"	"	"	152.	137.	"	"	289.	289.	0.	0.	3,9.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	786.	144.	275.	334.	485.	612.	1 009.	902.	12.	16.	3 789.	3 643.	151.	5.	4,8.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1798.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1798.				En 1797.	
Ile Gœam.	Agagna....	357.	140.	283.	304.	516.	582.	75.	86.	3.	7.	1 996.	1 922.	74.	0.	5,6.
	Anigœa....	43.	"	"	1.	"	3.	92.	93.	"	"	189.	178.	11.	0.	4,4.
	Assan....	13.	"	"	"	"	2.	35.	26.	"	"	63.	53.	10.	0.	4,8.
	Tépongan.	15.	"	"	"	"	2.	36.	34.	"	"	72.	73.	0.	1.	4,8.
	Apørgœan..	7.	"	"	"	"	"	15.	14.	"	"	29.	34.	0.	5.	4,1.
	Mongmon..	14.	"	"	"	"	3.	35.	28.	"	"	66.	65.	1.	0.	4,7.
	Sinahagna..	43.	"	"	3.	"	2.	97.	78.	"	"	180.	177.	3.	0.	4,2.
	Agat.....	48.	"	"	"	17.	11.	96.	96.	"	"	220.	215.	5.	0.	4,6.
	Omata....	53.	"	"	"	3.	7.	81.	85.	4.	3.	183.	174.	9.	0.	3,5.
	Mérizo....	57.	"	"	2.	1.	5.	126.	104.	"	"	238.	234.	4.	0.	4,2.
Ynarahan..	37.	"	"	"	1.	1.	93.	85.	"	"	180.	183.	0.	3.	4,9.	
Pago.....	33.	"	"	1.	"	1.	95.	79.	7.	8.	191.	192.	0.	1.	5,8.	
Totaux pour Gœam..	720.	140.	283.	311.	538.	619.	876.	808.	14.	18.	3 607.	3 500.	117.	10.	5,0.	
Ile Rota.....	79.	"	"	"	"	"	165.	163.	"	"	328.	289.	39.	0.	4,2.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	799.	140.	283.	311.	538.	619.	1 041.	971.	14.	18.	3 935.	3 789.	156.	10.	4,9.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1799.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
		MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1799.				En 1798.	
Ile Gœam.	Agagna....	368.	142.	266.	318.	510.	590.	85.	97.	3.	4.	2 015.	1 996.	19.	0.	5,5.
	Anigœa....	35.	"	"	2.	"	6.	96.	93.	"	"	197.	189.	8.	0.	5,6.
	Assan....	14.	"	"	"	"	3.	41.	29.	"	"	73.	63.	10.	0.	5,2.
	Tépongan.	12.	"	"	"	"	2.	36.	33.	"	"	71.	72.	0.	1.	6,0.
	Apørgœan..	6.	"	"	"	"	"	14.	12.	"	"	26.	29.	0.	3.	4,3.
	Mongmon..	15.	"	"	"	"	4.	33.	26.	"	"	63.	66.	0.	3.	4,2.
	Sinahagna..	40.	"	"	3.	2.	5.	96.	67.	"	1.	174.	180.	0.	6.	4,3.
	Agat.....	51.	"	"	"	17.	6.	101.	112.	"	"	236.	220.	16.	0.	4,6.
	Omata....	50.	"	"	"	2.	6.	82.	89.	3.	3.	185.	183.	2.	0.	3,7.
	Mérizo....	59.	"	"	1.	1.	4.	131.	108.	"	"	245.	238.	7.	0.	4,2.
Ynarahan..	40.	"	"	"	1.	1.	97.	84.	"	"	183.	180.	3.	0.	4,6.	
Pago.....	39.	"	"	1.	2.	2.	98.	86.	8.	8.	205.	191.	14.	0.	5,3.	
Totaux pour Gœam..	729.	142.	266.	325.	535.	629.	910.	836.	14.	16.	3 673.	3 607.	79.	13.	5,0.	
Ile Rota.....	79.	"	"	"	"	"	165.	163.	"	"	328.	328.	0.	0.	4,2.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	808.	142.	266.	325.	535.	629.	1 075.	999.	14.	16.	4 001.	3 935.	79.	13.	5,0.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1800.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.	
			MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.				
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1800.				En 1799.
Ile Gœam.	Agagna....	372.	139.	287.	248.	539.	624.	87.	87.	6.	8.	2 025.	2 015.	10.	0.	5,4.
	Anigœa....	47.	"	"	2.	"	9.	102.	94.	"	"	207.	197.	10.	0.	4,4.
	Assan....	14.	"	"	"	"	4.	35.	30.	"	"	69.	73.	0.	4.	4,9.
	Tépongan.	12.	"	"	"	"	2.	34.	32.	"	"	68.	71.	0.	3.	5,7.
	Apargœan..	7.	"	"	"	"	2.	12.	11.	"	"	25.	26.	0.	1.	3,6.
	Mongmon..	15.	"	"	1.	"	4.	36.	28.	"	"	69.	63.	6.	0.	4,6.
	Sinahagna..	35.	"	"	3.	"	5.	99.	73.	"	1.	181.	174.	7.	0.	5,2.
	Agat.....	52.	"	"	"	18.	15.	107.	104.	"	"	244.	236.	8.	0.	4,7.
	Ômata....	49.	"	"	"	"	1.	86.	92.	4.	3.	186.	185.	1.	0.	3,8.
	Mérizo....	60.	"	"	1.	1.	4.	132.	117.	"	"	255.	245.	10.	0.	4,2.
Ynarahan..	39.	"	"	"	1.	1.	97.	91.	"	"	190.	183.	7.	0.	4,9.	
Pago.....	33.	"	"	"	1.	3.	102.	83.	8.	7.	204.	205.	0.	1.	6,2.	
Totaux pour Gœam..		735.	139.	287.	255.	560.	674.	929.	842.	18.	19.	3 723.	3 673.	59.	9.	5,1.
Ile Rota.....		85.	"	"	"	"	"	169.	168.	"	"	337.	328.	9.	0.	4,0.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		820.	139.	287.	255.	560.	674.	1 098.	1 010.	18.	19.	4 060.	4 001.	68.	9.	4,9.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1801.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.	
			MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.				
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1801.				En 1800.
Ile Gœam.	Agagna....	377.	140.	291.	356.	548.	671.	99.	85.	7.	8.	2 205.	2 025.	180.	0.	5,8.
	Anigœa....	46.	"	"	2.	"	8.	101.	90.	"	"	201.	207.	0.	6.	4,4.
	Assan....	15.	"	"	"	"	4.	39.	29.	"	"	72.	69.	3.	0.	4,8.
	Tépongan.	12.	"	"	"	"	2.	34.	33.	"	"	69.	68.	1.	0.	5,7.
	Apargœan..	6.	"	"	"	2.	1.	10.	10.	"	"	23.	25.	0.	2.	3,8.
	Mongmon..	15.	"	"	1.	"	4.	35.	30.	"	"	70.	69.	1.	0.	4,7.
	Sinahagna..	36.	"	"	3.	1.	4.	106.	74.	"	1.	189.	181.	8.	0.	5,2.
	Agat.....	53.	"	"	"	17.	6.	110.	110.	"	"	243.	244.	0.	1.	4,6.
	Ômata....	49.	"	"	"	"	"	87.	92.	4.	3.	186.	186.	0.	0.	3,8.
	Mérizo....	62.	"	"	2.	1.	4.	144.	112.	"	"	263.	255.	8.	0.	4,2.
Ynarahan..	32.	"	"	1.	"	"	94.	93.	"	"	188.	190.	0.	2.	5,9.	
Pago.....	30.	"	"	1.	"	1.	103.	85.	7.	1.	198.	204.	0.	6.	6,6.	
Totaux pour Gœam..		733.	140.	291.	366.	569.	705.	962.	843.	18.	13.	3 907.	3 723.	201.	17.	5,3.
Ile Rota.....		85.	"	"	"	"	"	169.	168.	"	"	337.	337.	0.	0.	4,0.
TOTAUX GÉNÉRAUX.		818.	140.	291.	366.	569.	705.	1 131.	1 011.	18.	13.	4 244.	4 060.	201.	17.	5,2.

		POPULATION EN 1803.													
VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1802.	En 1801.			
			Ile Gœam.												
Agagna...	368.	140.	300.	389.	579.	613.	100.	98.	8.	8.	2 235.	2 202.	33.	0.	6,1.
Anigœa...	47.	"	"	1.	"	7.	98.	96.	"	"	202.	205.	0.	3.	4,3.
Assan....	15.	"	"	"	"	5.	42.	30.	"	"	77.	74.	3.	0.	5,1.
Tépongan.	14.	"	"	"	"	2.	32.	34.	"	"	68.	71.	0.	3.	4,9.
Apørgœan...	6.	"	"	"	"	"	8.	7.	"	"	15.	22.	0.	7.	2,5.
Mongmon.	15.	"	"	1.	1.	4.	39.	29.	"	"	74.	73.	1.	0.	5,0.
Sinahagna..	32.	"	"	2.	1.	4.	102.	80.	"	"	189.	186.	3.	0.	5,9.
Agat.....	54.	"	"	"	15.	10.	119.	113.	"	"	257.	243.	14.	0.	4,8.
Omata....	44.	"	"	"	5.	3.	85.	89.	2.	1.	185.	186.	0.	1.	4,2.
Mérizo....	57.	"	"	2.	1.	3.	139.	113.	"	"	258.	260.	0.	2.	4,5.
Ynarahan..	37.	"	"	1.	"	"	96.	91.	"	"	188.	182.	6.	0.	5,1.
Pago.....	29.	"	"	2.	"	"	105.	77.	5.	8.	197.	191.	6.	0.	6,8.
Totaux pour Gœam..	718.	140.	300.	398.	602.	651.	965.	857.	15.	17.	3 945.	3 895.	66.	16.	5,5.
Ile Rota.....	81.	"	"	"	"	"	182.	176.	"	"	358.	354.	4.	0.	4,4.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	799.	140.	300.	398.	602.	651.	1 147.	1 033.	15.	17.	4 303.	4 249.	70.	16.	5,4.

		POPULATION EN 1804.													
VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1804.	En 1803.			
			Ile Gœam.												
Agagna...	374.	140.	304.	371.	591.	651.	99.	90.	7.	9.	2 262.	2 235.	27.	0.	6,0.
Anigœa...	41.	"	"	1.	"	6.	90.	95.	"	"	192.	202.	0.	10.	4,7.
Assan....	15.	"	"	"	"	4.	42.	35.	"	"	81.	77.	4.	0.	5,4.
Tépongan.	13.	"	"	"	"	2.	33.	31.	"	"	66.	68.	0.	2.	5,1.
Apørgœan...	3.	"	"	"	"	"	4.	4.	"	"	8.	15.	0.	7.	2,7.
Mongmon..	16.	"	"	1.	1.	4.	39.	31.	"	1.	77.	74.	3.	0.	4,8.
Sinahagna..	30.	"	"	2.	1.	4.	102.	73.	"	"	182.	189.	0.	7.	6,1.
Agat.....	56.	"	"	"	15.	12.	119.	110.	"	"	256.	257.	0.	1.	4,6.
Omata....	44.	"	"	"	4.	3.	89.	90.	"	"	186.	185.	1.	0.	4,2.
Mérizo....	58.	"	"	1.	2.	1.	131.	121.	"	"	256.	258.	0.	2.	4,4.
Ynarahan..	32.	"	"	1.	"	"	95.	85.	"	"	181.	188.	0.	7.	5,7.
Pago.....	36.	"	"	1.	2.	"	101.	81.	5.	8.	198.	197.	1.	0.	5,5.
Totaux pour Gœam..	718.	140.	304.	378.	616.	687.	944.	846.	12.	18.	3 945.	3 945.	36.	36.	5,5.
Ile Rota.....	82.	"	"	"	"	"	188.	175.	"	"	363.	358.	5.	0.	4,4.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	800.	140.	304.	378.	616.	687.	1 132.	1 021.	12.	18.	4 308.	4 303.	41.	36.	5,4.

		POPULATION EN 1805.													
VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1805.	En 1804.			
			Agagna...	374.	137.	314.	368.	609.	660.	95.	102.	7.			
Anigœa...	45.	"	"	2.	"	5.	100.	100.	"	"	207.	192.	15.	0.	4,6.
Assan...	15.	"	"	"	"	5.	42.	37.	"	"	84.	81.	3.	0.	5,6.
Tépongan..	13.	"	"	"	"	2.	32.	27.	"	"	61.	66.	0.	5.	4,7.
Apørgøan..	2.	"	"	"	"	1.	5.	3.	"	"	9.	8.	1.	0.	4,5.
Mongmon..	14.	"	"	1.	1.	5.	38.	28.	"	"	73.	77.	0.	4.	5,2.
Sinahagna..	32.	"	"	2.	1.	3.	110.	67.	"	1.	184.	182.	2.	0.	5,7.
Agat.....	32.	"	"	"	14.	13.	120.	112.	"	"	259.	256.	3.	0.	8,1.
Ømata....	34.	"	"	"	5.	5.	74.	78.	3.	3.	168.	186.	0.	18.	4,9.
Mérizo....	55.	"	1.	2.	3.	4.	138.	118.	"	"	266.	256.	10.	0.	4,8.
Ynarahan..	34.	"	"	1.	"	"	97.	89.	"	"	187.	181.	6.	0.	5,5.
Pago.....	34.	"	"	2.	3.	2.	98.	75.	6.	6.	192.	198.	0.	6.	5,6.
Totaux pour Gøam..	684.	137.	315.	378.	636.	705.	949.	836.	16.	18.	3 990.	3 945.	78.	33.	5,8.
Ile Rota.....	85.	"	"	"	"	"	182.	181.	1.	"	364.	363.	1.	0.	4,3.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	769.	137.	315.	378.	636.	705.	1 131.	1 017.	17.	18.	4 354.	4 308.	79.	33.	5,7.

		POPULATION EN 1806.														
VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.	
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1806.	En 1805.				
			Agagna....	381.	149.	336.	385.	608.	663.	91.	81.	13.				10.
Anigœa....	40.	"	"	1.	"	6.	100.	102.	"	"	"	209.	207.	2.	0.	5,2.
Assan.....	16.	"	"	"	"	5.	41.	42.	"	"	"	88.	84.	4.	0.	5,5.
Tépongan..	14.	"	"	"	"	2.	32.	29.	"	"	"	63.	61.	2.	0.	4,5.
Apørgøan..	3.	"	1.	"	"	1.	4.	3.	"	"	"	9.	9.	0.	0.	3,0.
Mongmon..	15.	"	"	1.	1.	5.	39.	30.	"	"	"	76.	73.	3.	0.	5,1.
Sinahagna..	30.	"	"	2.	1.	3.	109.	68.	"	"	"	183.	184.	0.	1.	6,1.
Agat.....	54.	"	2.	2.	19.	15.	115.	109.	"	1.	1.	264.	259.	5.	0.	4,9.
Ømata....	44.	"	"	"	"	2.	87.	85.	4.	3.	"	181.	168.	13.	0.	4,1.
Mérizo....	57.	"	2.	2.	2.	1.	131.	125.	"	"	"	263.	266.	0.	3.	4,6.
Ynarahan..	39.	"	"	1.	"	"	108.	95.	"	"	5.	209.	187.	22.	0.	5,4.
Pago.....	39.	"	"	3.	"	1.	99.	81.	5.	6.	"	195.	192.	3.	0.	5,0.
Totaux pour Gøam..	732.	149.	341.	397.	631.	704.	956.	850.	22.	20.	7.	4 077.	3 990.	91.	4.	5,6.
Ile Rota.....	82.	"	"	"	"	"	191.	179.	1.	"	"	371.	364.	7.	0.	4,5.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	814.	149.	341.	397.	631.	704.	1 147.	1 029.	23.	20.	7.	4 448.	4 354.	98.	4.	5,5.

XX*

		POPULATION EN 1807.											AUGMENTATION.		DIMINUTION.		NOMBRE moyen d'individus par famille.	
VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS naturalisés.	TOTAL du DÉNOMBREMENT.						
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		En 1807.	En 1806.					
			Agagna...	382.	149.	339.	409.	618.	683.	93.		91.	20.					14.
Anigœa...	41.	"	"	1.	"	6.	103.	104.	"	"	"	214.	209.	5.	0.	5,2.		
Assan....	17.	"	"	"	"	5.	41.	44.	"	"	"	90.	88.	2.	0.	5,3.		
Tépongan.	14.	"	"	"	"	2.	32.	29.	"	"	"	63.	63.	0.	0.	4,5.		
Apœrgœan..	3.	"	1.	"	"	1.	4.	4.	"	"	"	10.	9.	1.	0.	3,3.		
Mongmon..	15.	"	"	1.	1.	5.	39.	29.	"	"	"	75.	76.	0.	1.	5,9.		
Ile Gœam. Sinahagna..	30.	"	"	2.	1.	3.	109.	70.	"	"	"	185.	183.	2.	0.	6,2.		
Agat.....	52.	"	2.	1.	14.	15.	114.	120.	"	"	"	266.	264.	2.	0.	5,1.		
Ômata....	49.	"	"	4.	1.	2.	80.	82.	6.	4.	"	179.	181.	0.	2.	3,7.		
Mérizo....	57.	"	2.	1.	"	1.	139.	127.	"	"	"	270.	263.	7.	0.	4,7.		
Ynarahan..	42.	"	"	"	"	"	108.	98.	"	"	"	206.	209.	0.	3.	4,9.		
Pago.....	36.	"	"	2.	"	1.	97.	84.	6.	6.	"	196.	195.	1.	0.	5,4.		
Totaux pour Gœam..	738.	149.	344.	421.	635.	724.	959.	882.	32.	24.	1.	4171.	4077.	100.	6.	5,6.		
Ile Rota.....	81.	"	"	"	"	"	188.	186.	1.	"	"	375.	371.	4.	0.	4,6.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.	819.	149.	344.	421.	635.	724.	1147.	1068.	33.	24.	1.	4546.	4448.	104.	6.	5,6.		

		POPULATION EN 1808.											AUGMENTATION.		DIMINUTION.		NOMBRE moyen d'individus par famille.	
VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS naturalisés.	TOTAL du DÉNOMBREMENT.						
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		En 1808.	En 1807.					
			Agagna....	396.	149.	359.	429.	658.	683.	95.		94.	23.					25.
Anigœa....	44.	"	"	"	1.	6.	105.	107.	"	"	"	219.	214.	5.	0.	5,0.		
Assan....	15.	"	"	"	"	5.	48.	39.	"	"	"	92.	90.	2.	0.	6,1.		
Tépongan.	12.	"	"	"	"	2.	32.	29.	"	"	"	63.	63.	0.	0.	5,2.		
Mongmon..	16.	"	"	1.	1.	5.	43.	40.	"	"	10.	100.	85.	15.	0.	6,2.		
Ile Gœam. Sinahagna.	33.	"	"	"	2.	3.	111.	73.	"	"	"	189.	185.	4.	0.	5,7.		
Agat.....	51.	"	"	1.	1.	15.	115.	118.	"	"	"	250.	266.	0.	16.	4,9.		
Ômata....	43.	"	"	"	"	2.	89.	78.	6.	5.	"	180.	179.	1.	0.	4,2.		
Mérizo....	59.	"	"	2.	2.	1.	143.	130.	"	"	"	278.	270.	8.	0.	4,7.		
Ynarahan..	44.	"	"	"	1.	"	110.	101.	"	"	"	212.	206.	6.	0.	4,8.		
Pago.....	34.	"	"	"	3.	1.	100.	86.	"	"	"	190.	196.	0.	6.	5,6.		
Totaux pour Gœam..	747.	149.	359.	433.	669.	723.	991.	895.	29.	30.	10.	4288.	4171.	139.	22.	5,7.		
Ile Rota.....	80.	"	"	"	"	"	197.	185.	5.	6.	"	393.	375.	18.	0.	4,9.		
TOTAUX GÉNÉRAUX.	827.	149.	359.	433.	669.	723.	1188.	1080.	34.	36.	10.	4681.	4546.	157.	22.	5,7.		

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1809.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
			MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS naturalisés.				TOTAL du DÉNOMBREMENT.	
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.					En 1809.	En 1808.
Ile Gœam.	Agagna....	450.	150.	366.	417.	676.	719.	135.	121.	10.	6.	2 600.	2 515.	85.	0.	5,8.	
	Anigœa....	44.	"	"	2.	"	4.	113.	104.	"	"	223.	219.	4.	0.	5,1.	
	Assan....	18.	"	"	"	"	5.	48.	42.	"	"	95.	92.	3.	0.	5,3.	
	Tépongan.	12.	"	"	"	"	"	34.	29.	"	"	63.	63.	0.	0.	5,2.	
	Mongmon..	16.	"	"	1.	2.	3.	46.	42.	"	"	9.	103.	100.	3.	0.	6,4.
	Sinahagna.	33.	"	"	2.	"	1.	101.	89.	"	"	"	193.	189.	4.	0.	5,8.
	Agat.....	54.	"	"	1.	6.	3.	123.	132.	"	1.	"	266.	250.	16.	0.	4,9.
	Ômata....	45.	"	"	"	"	2.	94.	82.	3.	4.	"	185.	180.	5.	0.	4,1.
	Mérizo....	59.	"	"	2.	"	1.	144.	138.	"	"	"	285.	278.	7.	0.	4,8.
Ynarahan..	44.	"	"	1.	"	"	107.	108.	"	"	"	216.	212.	4.	0.	4,9.	
Pago.....	36.	"	"	2.	"	1.	99.	82.	11.	6.	"	201.	190.	11.	0.	5,6.	
Totaux pour Gœam..		811.	150.	366.	428.	684.	739.	1 044.	969.	24.	17.	4 430.	4 288.	142.	0.	5,5.	
Ile Rota.....		80.	"	"	"	"	"	197.	185.	1.	"	383.	393.	0.	10.	4,8.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.		891.	150.	366.	428.	684.	739.	1 241.	1 154.	25.	17.	4 813.	4 681.	142.	10.	5,4.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	POPULATION EN 1810.										AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.		
			MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		ÉTRANGERS naturalisés.				TOTAL du DÉNOMBREMENT.	
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.					En 1810.	En 1809.
Ile Gœam.	Agagna....	466.	151.	374.	453.	676.	742.	136.	106.	10.	7.	2 655.	2 600.	55.	0.	5,7.	
	Anigœa....	43.	"	"	2.	"	5.	109.	104.	"	"	220.	223.	0.	3.	5,1.	
	Assan....	21.	"	"	"	"	4.	56.	42.	"	"	102.	95.	7.	0.	4,9.	
	Tépongan.	14.	"	"	"	"	2.	33.	29.	"	"	64.	63.	1.	0.	4,6.	
	Mongmon..	15.	"	"	1.	"	1.	49.	42.	"	"	9.	102.	103.	0.	1.	6,8.
	Sinahagna.	36.	"	"	2.	"	3.	108.	87.	"	"	"	200.	193.	7.	0.	5,6.
	Agat.....	54.	"	"	1.	6.	2.	122.	125.	"	1.	"	257.	266.	0.	9.	4,8.
	Ômata....	45.	"	"	"	"	1.	92.	78.	3.	4.	"	178.	185.	0.	7.	4,0.
	Mérizo....	59.	"	"	2.	"	1.	147.	136.	"	"	"	286.	285.	1.	0.	4,8.
Ynarahan..	45.	"	"	1.	"	3.	107.	104.	"	"	"	215.	216.	0.	1.	4,8.	
Pago.....	37.	"	"	2.	"	"	97.	84.	7.	4.	"	194.	201.	0.	7.	5,2.	
Totaux pour Gœam..		835.	151.	374.	464.	682.	764.	1 056.	937.	20.	16.	4 473.	4 430.	71.	28.	5,4.	
Ile Rota.....		94.	"	"	"	"	"	196.	184.	1.	"	381.	383.	0.	2.	4,1.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.		929.	151.	374.	464.	682.	764.	1 252.	1 121.	21.	16.	4 854.	4 813.	71.	30.	5,2.	

VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	MILITAIRES.	POPULATION EN 1811.								ÉTRANGERS naturalisés.	TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.
				ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.			En 1811.	En 1810.			
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Ile Gœam.	Agagna . . .	481	152	387	473	686	768	156	126	8	6	23	2 785	2 655	130	0	5,8
	Anigœa . . .	45	"	"	1	"	2	108	110	"	"	"	221	220	1	0	4,9
	Assan	23	"	"	2	"	4	57	40	"	"	"	103	102	1	0	4,5
	Tépongan . .	16	"	"	"	"	1	32	30	"	"	"	63	64	0	1	3,9
	Mongmon . .	16	"	"	1	"	2	51	42	"	"	"	96	102	0	6	6,0
	Sinahagna . .	38	"	"	2	"	2	116	82	"	"	"	202	200	2	0	5,3
	Agat	54	"	"	"	6	3	120	120	"	1	"	250	257	0	7	4,6
	Ômata	42	"	"	"	"	2	90	84	3	3	"	182	178	4	0	4,3
Mérizo	52	"	"	"	"	3	150	129	"	"	"	282	286	0	4	5,4	
Ynarahan . .	41	"	"	1	"	"	99	104	"	"	"	204	215	0	11	5,0	
Pago	40	"	"	"	"	2	96	92	6	4	"	200	194	6	0	5,0	
Totaux pour Gœam . .		848	152	387	480	692	789	1 075	959	17	14	23	4 588	4 473	144	29	5,4
Ile Rota		95	"	"	"	"	"	199	193	1	"	"	393	381	12	0	4,1
TOTAUX GÉNÉRAUX . .		943	152	387	480	692	789	1 274	1 152	18	14	23	4 981	4 854	156	29	5,3

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.		MAISONS.	MILITAIRES.	POPULATION EN 1812.								ÉTRANGERS naturalisés.	TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen d'indi- vidus par famille.
				ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.			En 1812.	En 1811.			
				Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Ile Gœam.	Agagna . . .	486	154	408	461	706	783	117	131	7	7	23	2 774	2 785	0	11	5,7
	Anigœa . . .	45	"	"	1	"	7	112	98	"	"	"	218	221	0	3	4,8
	Assan	22	"	"	"	"	1	54	47	"	"	"	102	103	0	1	4,6
	Tépongan . .	13	"	"	"	"	"	37	29	"	"	"	66	63	3	0	5,1
	Mongmon . .	17	"	"	"	"	1	48	44	"	"	"	93	96	0	3	5,5
	Sinahagna . .	35	"	"	2	"	1	103	85	"	"	"	191	202	0	11	5,5
	Agat	46	"	"	"	2	4	114	109	"	1	"	230	250	0	20	5,0
	Ômata	41	"	"	"	1	2	92	77	5	3	"	180	182	0	2	4,4
Mérizo	46	"	5	2	"	"	144	124	"	"	"	275	282	0	7	6,0	
Ynarahan . .	33	"	"	1	"	"	94	94	"	"	"	189	204	0	15	5,7	
Pago	40	"	"	2	"	1	104	85	5	6	"	203	200	3	0	5,1	
Totaux pour Gœam . .		824	154	413	469	709	800	1 019	923	17	17	23	4 521	4 588	6	73	5,5
Ile Rota		89	"	"	"	"	"	208	192	"	"	"	400	393	7	0	4,5
TOTAUX GÉNÉRAUX . .		913	154	413	469	709	800	1 227	1 115	17	17	23	4 921	4 981	13	73	5,4

		POPULATION EN 1813.													
VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen D'INDIVIDUS par famille.
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1813.	En 1812.			
			Agagna....	486.	154.	414.	463.	768.	769.	146.	136.	8.			
Anigœa....	46.	"	"	3.	"	8.	110.	103.	"	"	224.	218.	6.	0.	4,9.
Assan....	20.	"	"	"	"	1.	59.	50.	"	"	110.	102.	8.	0.	5,5.
Tépongan.	13.	"	"	"	"	1.	40.	28.	"	"	69.	66.	3.	0.	5,3.
Mongmon.	17.	"	"	"	"	1.	52.	44.	"	"	97.	93.	4.	0.	5,7.
Ile Gœam. Sinahagna.	35.	"	"	2.	1.	4.	102.	81.	"	"	190.	191.	0.	1.	5,4.
Agat.....	46.	"	"	"	2.	4.	116.	114.	"	1.	237.	230.	7.	0.	5,2.
Omata....	37.	"	5.	2.	1.	4.	86.	78.	4.	4.	184.	180.	4.	0.	5,0.
Mérizo....	47.	"	7.	2.	"	1.	138.	113.	"	0.	261.	275.	0.	14.	5,6.
Ynarahan..	33.	"	"	"	"	"	96.	96.	"	"	192.	189.	3.	0.	5,8.
Pago.....	40.	"	"	1.	"	3.	103.	90.	5.	8.	210.	203.	7.	0.	5,2.
Totaux pour Gœam..	820.	154.	426.	473.	772.	796.	1 048.	933.	17.	21.	4 640.	4 521.	134.	15.	5,6.
Ile Rota.....	90.	"	"	"	"	"	210.	199.	"	"	409.	400.	9.	0.	4,5.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	910.	154.	426.	473.	772.	796.	1 258.	1 132.	17.	21.	5 049.	4 921.	143.	15.	5,5.

		POPULATION EN 1814.													
VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE moyen D'INDIVIDUS par famille.
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1814.	En 1813.			
			Agagna....	486.	145.	432.	500.	760.	840.	147.	141.	8.			
Anigœa....	44.	"	"	1.	1.	8.	110.	106.	"	"	226.	224.	2.	0.	5,1.
Assan....	20.	"	"	"	"	5.	60.	46.	"	"	111.	110.	1.	0.	5,5.
Tépongan.	14.	"	"	"	"	"	37.	31.	"	"	68.	69.	0.	1.	4,9.
Mongmon..	15.	"	"	"	1.	3.	51.	40.	"	"	95.	97.	0.	2.	6,3.
Ile Gœam. Sinahagna.	35.	"	"	"	"	2.	101.	79.	"	"	182.	190.	0.	8.	5,2.
Agat.....	45.	"	"	"	6.	9.	118.	114.	"	1.	248.	237.	11.	0.	5,5.
Omata....	40.	"	1.	1.	2.	1.	93.	83.	4.	4.	189.	184.	5.	0.	4,7.
Mérizo....	49.	"	7.	2.	"	1.	155.	121.	"	"	286.	261.	25.	0.	5,8.
Ynarahan..	35.	"	"	1.	"	"	98.	98.	"	"	197.	192.	5.	0.	5,6.
Pago.....	41.	"	"	1.	"	2.	109.	91.	6.	8.	217.	210.	7.	0.	5,3.
Totaux pour Gœam..	824.	145.	440.	506.	770.	871.	1 079.	950.	18.	18.	4 797.	4 640.	168.	11.	5,8.
Ile Rota.....	101.	"	"	"	2.	2.	225.	206.	"	"	435.	409.	26.	0.	4,3.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	925.	145.	440.	506.	772.	873.	1 304.	1 156.	18.	18.	5 232.	5 049.	194.	11.	5,7.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE.

		POPULATION EN 1815.												AUGMENTATION.		DIMINUTION.		NOMBRE MOYEN d'INDIVIDUS par famille.
VILLES, BOURG ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		INDIENS des Sandwich et des Carolines.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1815.	En 1814.				
Ile Gøam.	Agagna....	443.	148.	525.	560.	658.	751.	178.	162.	10.	11.	26.	33.	3 062.	2 978.	84.	0.	6,9.
	Anigøa....	44.	"	"	1.	1.	7.	110.	114.	"	"	"	"	233.	226.	7.	0.	5,3.
	Assan.....	28.	"	"	"	"	4.	63.	45.	"	"	"	"	112.	111.	1.	0.	4,0.
	Tépøngan..	14.	"	"	"	"	1.	35.	31.	"	"	"	"	67.	68.	0.	1.	4,8.
	Mongmon..	15.	"	"	"	1.	3.	48.	38.	"	"	"	"	90.	95.	0.	5.	6,0.
	Sinahagna..	35.	"	"	1.	"	2.	103.	82.	"	"	"	"	188.	182.	6.	0.	5,4.
	Agat.....	45.	"	"	"	5.	5.	119.	113.	"	2.	"	"	244.	248.	0.	4.	5,4.
	Ømata....	34.	"	1.	1.	6.	7.	81.	81.	4.	3.	"	"	184.	189.	0.	5.	5,4.
	Mérizo....	52.	"	"	"	7.	3.	143.	135.	"	"	"	"	288.	286.	2.	0.	5,5.
Ynarahan..	43.	"	"	1.	"	"	97.	103.	"	"	"	"	201.	197.	4.	0.	4,6.	
Pago.....	40.	"	"	2.	"	2.	101.	88.	4.	7.	"	"	204.	217.	0.	13.	5,1.	
Totaux pour Gøam..	793.	148.	526.	566.	678.	785.	1 078.	992.	18.	23.	26.	33.	4 873.	4 797.	104.	28.	6,1.	
Ile Rota.....	101.	"	"	"	2.	2.	225.	213.	"	"	"	"	442.	435.	7.	0.	4,4.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	894.	148.	526.	566.	680.	787.	1 303.	1 205.	18.	23.	26.	33.	5 315.	5 232.	111.	28.	5,9.	

		POPULATION EN 1816.												AUGMENTATION.		DIMINUTION.		NOMBRE MOYEN d'INDIVIDUS par famille.
VILLES, BOURG ET VILLAGES.	MAISONS.	MILITAIRES.	ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		INDIENS des Sandwich et des Carolines.		TOTAL du DÉNOMBREMENT.					
			Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	En 1816.	En 1815.				
Ile Gøam.	Agagna....	448.	147.	535.	568.	670.	764.	188.	172.	10.	9.	23.	29.	3 115.	3 062.	53.	0.	7,0.
	Anigøa....	44.	"	"	1.	1.	2.	116.	118.	"	"	"	"	238.	233.	5.	0.	5,4.
	Assan.....	28.	"	"	"	"	4.	64.	48.	"	"	"	"	116.	112.	4.	0.	4,1.
	Tépøngan..	14.	"	"	"	"	1.	36.	34.	"	"	"	"	71.	67.	4.	0.	5,1.
	Mongmon..	15.	"	"	"	1.	3.	44.	36.	"	"	"	"	84.	90.	0.	6.	5,6.
	Sinahagna..	36.	"	"	1.	"	2.	99.	82.	"	"	"	"	184.	188.	0.	4.	5,1.
	Agat.....	45.	"	"	"	4.	5.	118.	112.	"	2.	"	"	241.	244.	0.	3.	5,4.
	Ømata....	34.	"	"	1.	6.	5.	86.	84.	4.	3.	"	"	189.	184.	5.	0.	5,6.
	Mérizo....	52.	"	"	"	7.	3.	144.	138.	"	"	"	"	292.	288.	4.	0.	5,6.
Ynarahan..	43.	"	"	1.	"	"	99.	104.	"	"	"	"	204.	201.	3.	0.	4,7.	
Pago.....	40.	"	"	2.	"	2.	98.	88.	4.	6.	"	"	200.	204.	0.	4.	5,0.	
Totaux pour Gøam..	799.	147.	535.	574.	689.	791.	1 092.	1 016.	18.	20.	23.	29.	4 934.	4 873.	78.	17.	6,2.	
Iles Rota et Tinian. ...	103.	"	"	"	2.	2.	228.	223.	"	"	"	"	455.	442.	13.	0.	4,4.	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	902.	147.	535.	574.	691.	793.	1 320.	1 239.	18.	20.	23.	29.	5 389.	5 315.	91.	17.	6,0.	

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1817.										TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE MOYEN D'INDIVIDUS par famille.	
		ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		INDIENS des Sandwich et des Carolines.		En 1817.	En 1816.				
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Agagna...	440.	141.	448.	490.	824.	898.	140.	140.	12.	10.	20.	21.	3 144.	3 115.	29.	0.	7,1.
Anigœa...	39.	"	"	3.	1.	10.	106.	92.	"	"	"	"	212.	238.	0.	26.	5,4.
Assan....	19.	"	"	"	"	4.	66.	42.	"	"	"	"	112.	116.	0.	4.	5,9.
Tépongan..	14.	"	"	"	"	1.	30.	33.	"	"	"	"	64.	71.	0.	7.	4,6.
Mongmon..	14.	"	"	1.	"	4.	42.	32.	"	"	"	"	79.	84.	0.	5.	5,6.
Ile Gœam. Sinahagna..	33.	"	"	2.	1.	2.	93.	80.	"	1.	"	"	179.	184.	0.	5.	5,4.
Agat.....	42.	"	"	"	7.	10.	106.	103.	"	2.	"	"	228.	241.	0.	13.	5,4.
Ômata....	35.	"	"	1.	6.	6.	79.	76.	3.	7.	"	"	178.	189.	0.	11.	5,1.
Mérizo....	55.	"	"	"	7.	3.	147.	123.	"	"	"	"	280.	292.	0.	12.	5,1.
Ynarahan..	43.	"	"	"	"	"	96.	111.	"	"	"	"	207.	204.	3.	0.	4,8.
Pago.....	44.	"	"	2.	"	2.	99.	88.	7.	6.	"	"	204.	200.	4.	0.	4,6.
Totaux pour Gœam..	778.	141.	448.	499.	846.	940.	1 004.	920.	22.	26.	20.	21.	4 887.	4 934.	36.	83.	6,3.
Iles Rota et Tinian....	103.	"	"	"	3.	4.	230.	225.	"	"	"	"	462.	455.	7.	0.	4,5.
TOTAUX GÉNÉRAUX.	881.	141.	448.	499.	849.	944.	1 234.	1 145.	22.	26.	20.	21.	5 349.	5 389.	43.	83.	6,1.

VILLES, BOURGS ET VILLAGES.	MAISONS.	POPULATION EN 1818.												TOTAL du DÉNOMBREMENT.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	NOMBRE MOYEN D'INDIVIDUS par famille.	
		ESPAGNOLS ET MÉTIS.		PHILIPPINOIS et leurs DESCENDANS.		INDIENS NATURELS.		MULÂTRES.		CAROLINOIS de Lamoursek.		INDIENS des Sandwich et des Carolines.		En 1818.	En 1817.				
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
Agagna...	444.	145.	456.	498.	822.	892.	156.	146.	12.	10.	"	"	22.	22.	3 181.	3 144.	37.	0.	7,2.
Anigœa...	39.	"	"	3.	1.	10.	108.	98.	"	"	"	"	"	"	220.	212.	8.	0.	5,6.
Assan....	20.	"	"	"	"	4.	64.	42.	"	"	"	"	"	"	110.	112.	0.	2.	5,5.
Tépongan..	14.	"	"	"	"	1.	30.	30.	"	"	"	"	"	"	61.	64.	0.	3.	4,4.
Mongmon..	14.	"	"	1.	"	4.	42.	34.	"	"	"	"	"	"	81.	79.	2.	0.	5,8.
Ile Gœam. Sinahagna..	34.	"	"	2.	1.	2.	90.	80.	"	"	"	"	"	"	175.	179.	0.	4.	5,1.
Agat.....	42.	"	"	2.	5.	8.	102.	100.	"	2.	"	"	"	"	219.	228.	0.	9.	5,2.
Ômata....	35.	"	"	1.	6.	6.	81.	78.	3.	7.	"	"	"	"	182.	178.	4.	0.	5,2.
Mérizo....	55.	"	"	"	7.	3.	147.	125.	"	"	"	"	"	"	282.	280.	2.	0.	5,1.
Ynarahan..	43.	"	"	"	"	"	102.	110.	"	"	"	"	"	"	212.	207.	5.	0.	4,9.
Pago.....	44.	"	"	2.	"	2.	96.	98.	6.	6.	"	"	"	"	210.	204.	6.	0.	4,8.
Totaux pour Gœam...	784.	145.	456.	509.	842.	932.	1 018.	941.	21.	25.	"	"	22.	22.	4 933.	4 887.	64.	18.	6,3.
Ile Saypan....	4.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	9.	2.	"	"	11.	"	11.	0.	2,7.
Ile Tinian.....	8.	"	"	"	5.	6.	40.	"	"	"	"	"	"	"	51.	"	51.	0.	6,4.
Ile Rota.....	103.	"	"	"	3.	4.	184.	220.	"	"	"	"	"	"	411.	462.	0.	51.	4,0.
TOTAUX GÉN.	899.	145.	456.	509.	850.	942.	1 242.	1 161.	21.	25.	9.	2.	22.	22.	5 406.	5 349.	126.	69.	6,0.

N.° 2. RÉSUMÉ, année par année, de la population indigène des Mariannes, depuis 1710 jusqu'à 1818 inclusivement.

ANNÉES.	POPULATION INDIGÈNE.									DIFFÉRENCE avec les nombres de l'année précédente.	REMARQUES.													
	POUR L'ÎLE GOAM.			POUR L'ÎLE ROTA.			POUR CES DEUX ÎLES RÉUNIES.																	
	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.															
1710.	1 653.	1 419.	3 072.	214.	253.	467.	1 867.	1 672.	3 539.	"	<p>Les populations des années 1745 et 1738 ne figurent pas dans les états détaillés qui précèdent; cependant, comme toutes les autres, elles ont été tirées des archives de Goam. J'ai trouvé celle de 1748 dans l'<i>Historia de Filipinas</i> du P. Murillo Velatde; voici les nombres qu'il donne :</p> <table style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Agaña... 650.</td> <td rowspan="5" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle;">en tout 1 738 per- sonnes.</td> </tr> <tr> <td>Agat... 275.</td> </tr> <tr> <td>Omata... 192.</td> </tr> <tr> <td>Mériso... 159.</td> </tr> <tr> <td>Ynarahan. 133.</td> </tr> <tr> <td>Pago... 142.</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Île Rota... 187.</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>A Rota sur-tout, cette population paroît faible; si on la supposoit exacte, on auroit, en 1748, l'instant du minimum de population de la dernière de ces îles.</p> <p>On voit qu'en 1784, la population indigène des Mariannes est arrivée à son minimum.</p> <p>Ici se trouve le plus grand abaissement ou le minimum de population de l'île Goam.</p>	Agaña... 650.	}	en tout 1 738 per- sonnes.	Agat... 275.	Omata... 192.	Mériso... 159.	Ynarahan. 133.	Pago... 142.			Île Rota... 187.		
Agaña... 650.	}	en tout 1 738 per- sonnes.																						
Agat... 275.																								
Omata... 192.																								
Mériso... 159.																								
Ynarahan. 133.																								
Pago... 142.																								
Île Rota... 187.																								
1722.	918.	769.	1 687.	"	"	249.	"	"	1 936.	- 1 603.														
1726.	1 043.	893.	1 936.	130.	148.	278.	1 173.	1 041.	2 214.	+ 278.														
1731.	1 028.	887.	1 915.	"	"	275.	"	"	2 190.	- 24.														
1735.	"	"	1 716.	"	"	277.	"	"	1 993.	- 197.														
1738.	"	"	1 611.	"	"	252.	"	"	1 863.	- 130.														
1741.	838.	738.	1 576.	"	"	240.	"	"	1 816.	- 47.														
1748.	"	"	1 551.	"	"	187.	"	"	1 738.	- 78.														
1753.	"	"	1 561.	"	"	234.	"	"	1 795.	+ 57.														
1758.	"	"	1 532.	"	"	244.	"	"	1 776.	- 19.														
1760.	"	"	1 399.	"	"	255.	"	"	1 654.	- 122.														
1771.	"	"	1 413.	"	"	287.	"	"	1 700.	+ 46.														
1772.	"	"	1 380.	"	"	283.	"	"	1 663.	- 37.														
1778.	"	"	1 441.	"	"	285.	"	"	1 726.	+ 63.														
1783.	707.	654.	1 361.	123.	124.	247.	830.	778.	1 608.	- 118.														
1784.	676.	644.	1 320.	125.	138.	263.	801.	782.	1 583.	- 25.														
1785.	699.	644.	1 343.	132.	138.	270.	831.	782.	1 613.	+ 30.														
1786.	676.	642.	1 318.	134.	146.	280.	810.	788.	1 598.	- 15.														
1787.	694.	647.	1 341.	108.	188.	296.	802.	835.	1 637.	+ 39.														
1788.	701.	741.	1 442.	152.	156.	308.	853.	897.	1 750.	+ 113.														
1789.	747.	703.	1 450.	112.	196.	308.	859.	899.	1 758.	+ 8.														
1790.	740.	699.	1 439.	145.	155.	300.	885.	854.	1 739.	- 19.														
1791.	753.	729.	1 482.	145.	155.	300.	898.	884.	1 782.	+ 43.														
1792.	760.	735.	1 495.	149.	155.	304.	909.	890.	1 799.	+ 17.														
1793.	752.	734.	1 486.	142.	138.	280.	894.	872.	1 766.	- 33.														

ANNÉES.	POPULATION INDIGÈNE.									DIFFÉRENCE avec les nombres de l'année précédente.	REMARQUES.
	POUR L'ÎLE GOAM.			POUR L'ÎLE ROTA.			POUR LES DEUX ÎLES RÉUNIES.				
	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.		
1795.	818.	787.	1 605.	152.	137.	289.	970.	924.	1 894.	+ 128.	
1796.	814.	777.	1 591.	152.	137.	289.	966.	914.	1 880.	— 14.	
1797.	857.	765.	1 622.	152.	137.	289.	1 009.	900.	1 909.	+ 31.	
1798.	876.	808.	1 684.	165.	163.	328.	1 041.	971.	2 012.	+ 101.	
1799.	910.	836.	1 746.	165.	163.	328.	1 071.	999.	2 074.	+ 62.	
1800.	929.	842.	1 771.	169.	168.	337.	1 098.	1 010.	2 108.	+ 34.	
1801.	962.	843.	1 805.	169.	168.	337.	1 131.	1 011.	2 142.	+ 34.	
1802.	#	#	1 815.	#	#	354.	#	#	2 167.	+ 25.	La population de Goam, pour 1802, a été trouvée en prenant une moyenne entre celles de 1801 et de 1803. Les documents officiels avoient donné directement celle de Rota ; on a conclu de ces valeurs la population totale.
1803.	965.	857.	1 822.	182.	176.	358.	1 147.	1 033.	2 180.	+ 13.	
1804.	944.	846.	1 790.	188.	175.	363.	1 132.	1 021.	2 153.	— 27.	
1805.	949.	836.	1 785.	182.	181.	363.	1 131.	1 017.	2 148.	— 5.	
1806.	956.	850.	1 806.	191.	179.	370.	1 147.	1 029.	2 176.	+ 28.	
1807.	959.	882.	1 841.	188.	186.	374.	1 147.	1 068.	2 215.	+ 39.	
1808.	991.	895.	1 886.	197.	185.	382.	1 188.	1 080.	2 268.	+ 53.	
1809.	1 044.	969.	2 013.	197.	185.	382.	1 248.	1 154.	2 395.	+ 127.	
1810.	1 056.	937.	1 993.	196.	184.	380.	1 252.	1 121.	2 373.	— 22.	
1811.	1 075.	959.	2 034.	199.	193.	392.	1 274.	1 152.	2 426.	+ 53.	
1812.	1 019.	923.	1 942.	208.	192.	400.	1 227.	1 115.	2 342.	— 84.	
1813.	1 048.	933.	1 981.	210.	199.	409.	1 258.	1 132.	2 390.	+ 48.	
1814.	1 079.	950.	2 029.	225.	206.	431.	1 304.	1 156.	2 460.	+ 70.	
1815.	1 078.	992.	2 070.	225.	213.	438.	1 303.	1 205.	2 508.	+ 48.	C'est l'époque de la plus grande augmentation ou du maximum de population de l'île Rota.
				POUR L'ÎLE ROTA ET POUR L'ÎLE TINIAN.			POUR LES TROIS ÎLES RÉUNIES.				
1816.	1 092.	1 016.	2 108.	228.	223.	451.	1 320.	1 239.	2 559.	+ 51.	En 1816, un petit nombre de naturels sont venus se fixer à Tinian ; mais ce n'est qu'en 1818 qu'ils ont été portés à part sur les états officiels : ils s'élevoient alors à 20 individus.
1817.	1 004.	920.	1 924.	230.	225.	455.	1 234.	1 145.	2 379.	— 180.	1816 est à-la-fois l'instaut du maximum de population de l'île Goam seule, et des trois îles réunies, Goam, Rota et Tinian.
1818.	1 018.	941.	1 959.	224.	220.	444.	1 243.	1 161.	2 403.	+ 24.	
MOYENNES GÉNÉRALES	918,7.	837,0.	1 755,7.	172,4.	174,6.	347,0.	1 090,3.	1 014,8.	2 105,1.		

yy*

N.° 3. RÉSUMÉ, année par année, de la Population coloniale de l'île Goam, depuis 1753 jusqu'en 1818.

ANNÉES.	POPULATION COLONIALE.			DIFFÉRENCE avec les nombres de l'année précédente.	REMARQUES.
	Hommes.	Femmes.	TOTAL.		
"	"	"	"	"	Les états de population ne disent rien du nombre des colons avant 1753.
1753.	"	"	919.	"	
1758.	495.	440.	935.	+ 16.	
1760.	"	"	1 038.	+ 103.	
1771.	"	"	1 312.	+ 274.	
1772.	"	"	1 395.	+ 83.	
1778.	"	"	1 422.	+ 27.	
1783.	901.	722.	1 623.	+ 201.	
1784.	904.	733.	1 637.	+ 14.	
1785.	926.	753.	1 679.	+ 42.	
1786.	938.	765.	1 703.	+ 24.	
1787.	884.	823.	1 707.	+ 4.	
1788.	879.	830.	1 709.	+ 4.	
1789.	899.	844.	1 743.	+ 34.	
1790.	941.	884.	1 825.	+ 82.	
1791.	953.	895.	1 848.	+ 23.	
1792.	970.	911.	1 881.	+ 33.	
1793.	938.	880.	1 818.	- 63.	
1795.	831.	775.	1 606.	- 212.	On a compris dans ce nombre les mulâtres nés de blancs et de femmes indigènes. La grande diminution qu'on remarque cette année dans la population, provient peut-être de l'épidémie arrivée de Manille avec le gouverneur D. Manuel Muro.
1796.	858.	905.	1 763.	+ 157.	
1797.	916.	962.	1 878.	+ 115.	
1798.	975.	948.	1 923.	+ 45.	
1799.	957.	970.	1 927.	+ 4.	

ANNÉES.	POPULATION COLONIALE.			DIFFÉRENCE avec les nombres de l'année précédente.	REMARQUES.
	Hommes.	Femmes.	TOTAL.		
1800.	1 004.	948.	1 952.	+ 25.	
1801.	1 018.	1 084.	2 102.	+ 150.	
1802.	"	"	2 112.	+ 10.	Les états de 1802 ne donnant que la somme totale des habitans indigènes et des colons, on n'a pu conclure la quantité de ces derniers que par une moyenne proportionnelle entre les nombres des années précédente et suivante, 1801 et 1803.
1803.	1 057.	1 066.	2 123.	+ 11.	
1804.	1 072.	1 083.	2 155.	+ 32.	
1805.	1 104.	1 101.	2 205.	+ 50.	
1806.	1 150.	1 121.	2 271.	+ 66.	
1807.	1 161.	1 169.	2 330.	+ 59.	
1808.	1 216.	1 186.	2 402.	+ 72.	
1809.	1 233.	1 184.	2 417.	+ 15.	
1810.	1 236.	1 244.	2 480.	+ 63.	
1811.	1 271.	1 283.	2 554.	+ 74.	
1812.	1 293.	1 286.	2 579.	+ 25.	
1813.	1 369.	1 290.	2 659.	+ 80.	
1814.	1 373.	1 395.	2 768.	+ 109.	
1815.	1 396.	1 407.	2 803.	+ 35.	
1816.	1 412.	1 414.	2 826.	+ 23.	
1817.	1 477.	1 486.	2 963.	+ 37.	
1818.	1 486.	1 488.	2 974.	+ 11.	
Moyennes de 35 années.	1 071,2	1 036,4	2 107,7		

(A) *Remarques sur la population indigène des Mariannes pendant une période de cent huit ans, comprise entre 1710 et 1818.*

La population indigène des Mariannes, renfermée dans les Iles Gœam et Rota, s'élevait, en 1710, à..... 3 539 individus.
Elle n'était plus en 1784, époque de son plus grand abaissement, que de. 1 583.

Ainsi décroissement en soixante-quatorze ans..... 1 956.
ou près de moitié.

Jusqu'à cette dernière époque, la population fut constamment décroissante, sauf de légères anomalies que nos tableaux feront suffisamment connaître.

De 1784 à 1788, elle éprouva une augmentation de 167 personnes, ce qui donne proportionnellement, pour dix ans..... 417 individus.
Dix ans après, c'est-à-dire en 1798, l'accroissement se trouva de..... 262.
De 1798 à 1808, de..... 256.
Et en 1816, époque du maximum de la population, l'augmentation fut de 291, ce qui donne pour dix ans..... 364.

A partir de cet instant, jusqu'en 1818, la population eut une marche rétrograde.

(B) *Remarques sur la population indigène de l'île Gœam seule, pendant les cent huit années de 1710 à 1818.*

La population indigène de Gœam s'élevait en 1710, époque du premier recensement, à..... 3 072 individus.
Elle décroit jusqu'en 1786, où elle atteignit son minimum de..... 1 318.

Diminution en soixante-seize ans..... 1 754.

Douze ans après, son augmentation numérique fut de 366; ce qui donne, terme moyen, pour dix ans..... 305 individus.
De 1798 à 1808 on eut de même..... 202.
De 1808 à 1816, instant où arriva le maximum, l'accroissement se trouva de 222 personnes; il dut être par conséquent en dix ans..... 277.
Dès cette dernière année, la marche de la population devint aussi rétrograde.

(C) *Remarques sur la population indigène de Rota, pendant les cent huit années de 1710 à 1818.*

En 1710, la population indigène de Rota s'élevait à..... 467 individus.
En 1753, époque de son minimum (1), elle n'était plus que de..... 234.

Décroissement en quarante-trois ans..... 233.
c'est-à-dire exactement la moitié.

(1) D'après l'historien des Philippines, le P. Murillo, la population de Rota seroit arrivée à son minimum en 1748; ce document ne portant pas un caractère suffisant de certitude, j'ai cru devoir le négliger ici.

Iles Mariannes.

Depuis l'instant de son minimum jusqu'à celui de son maximum, la population de Rota a suivi une marche variable, ainsi qu'il suit :

De 1753 à 1760, augmentation de 21 ames; donc en dix ans..	+ 30 individus.
De 1760 à 1771, augmentation de 32; en dix ans.....	+ 29.
De 1771 à 1778, diminution de 2; et en dix ans.....	— 3.
De 1778 à 1787, augmentation de 11; et pour dix ans.....	+ 13.
De 1787 à 1797, diminution de.....	— 7.
De 1797 à 1807, augmentation.....	+ 85.
De 1807 à 1817, époque du maximum, augmentation	+ 81.

(D) *Remarques sur la population coloniale de Goam, de 1753 à 1818; intervalle, soixante-cinq ans.*

De 1753, époque où ont commencé les recensemens officiels de cette partie des habitans jusqu'en 1818, la population coloniale ayant varié de 919 individus à 2 974, s'est trouvée ainsi avoir augmenté dans le rapport de 1 à 3,23. Voici la marche qu'elle a suivie, ramenée à des intervalles de dix années.

De 1753 à 1760, augmentation en sept ans 119; et en dix ans....	170 individus.
De 1760 à 1771, en onze ans, augmentation 274; et en dix ans..	249.
De 1771 à 1778, en sept ans, augmentation 110; et en dix ans..	158.
De 1778 à 1788, augmentation en dix ans.....	287.
De 1788 à 1798, augmentation en dix ans.....	214.
De 1798 à 1808, augmentation en dix ans.....	479.
De 1808 à 1818, augmentation en dix ans.....	571.

On voit donc une progression toujours croissante dans le développement de cette partie de la population de Goam.

(E) *Comparaison de la population indigène de Goam avec sa population coloniale, de 1753 à 1818.*

Population indigène de Goam en 1753.....	1 561 individus.
Idem en 1818.....	1 959.
Accroissement en soixante-cinq ans.....	398.
Population coloniale de Goam en 1753.....	919 individus.
Idem en 1818.....	2 974.
Accroissement dans le même laps de temps.....	2 055.

Ce qui donne pour l'augmentation de la population indigène, comparée à celle de la population coloniale pendant la période citée, le rapport de 100 à 896; c'est-à-dire que la population coloniale a marché environ neuf fois plus vite que celle des indigènes.

N.° 4. TABLEAU du nombre de mariages qui ont eu lieu à Agagna, sur l'île Goam, de 1770 à 1818.

ANNÉES.	NOMBRE DE MARIAGES PENDANT LES DIFFÉRENS MOIS DE L'ANNÉE.												TOTALS ANNUELS.
	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAL.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTÈMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	
1770...	1...	1...	0...	0...	1...	1...	2...	1...	2...	2...	1...	0...	18...
1771.	0.	0.	0.	1.	0.	0.	1.	1.	0.	0.	0.	0.	3.
1772.	1.	0.	0.	0.	1.	1.	0.	0.	0.	0.	0.	0.	3.
1773.	1.	2.	0.	0.	1.	4.	1.	4.	2.	4.	0.	0.	19.
1774.	1.	2.	0.	0.	4.	0.	0.	0.	4.	4.	3.	0.	18.
1775...	0...	5...	0...	0...	2...	0...	3...	0...	0...	0...	1...	2...	13...
1776.	4.	0.	1.	0.	3.	0.	1.	2.	0.	1.	5.	0.	17.
1777.	6.	2.	0.	3.	2.	0.	1.	2.	1.	1.	3.	0.	21.
1778.	0.	1.	0.	0.	0.	0.	1.	1.	1.	0.	0.	0.	4.
1779.	0.	2.	0.	2.	1.	1.	1.	0.	2.	1.	1.	0.	11.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1788.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	15.
1789.	2.	2.	0.	0.	2.	2.	2.	5.	2.	2.	9.	0.	28.
1790...	5...	1...	0...	1...	2...	0...	2...	1...	3...	2...	0...	0...	17...
1791.	2.	0.	0.	0.	1.	0.	0.	0.	4.	0.	0.	0.	7.
1792.	3.	4.	0.	0.	0.	2.	6.	1.	0.	2.	4.	0.	22.
1793.	0.	3.	0.	0.	0.	1.	1.	3.	1.	2.	3.	0.	14.
1794.	1.	1.	0.	0.	1.	0.	1.	0.	0.	0.	0.	1.	5.
1795...	1...	1...	0...	2...	3...	2...	1...	3...	0...	2...	8...	1...	24...
1796.	4.	2.	0.	4.	3.	1.	5.	1.	2.	1.	4.	0.	27.
1797.	1.	2.	0.	0.	3.	3.	3.	2.	1.	1.	5.	0.	21.
1798.	0.	2.	0.	0.	0.	1.	1.	1.	2.	0.	0.	1.	8.
1799.	1.	0.	0.	1.	0.	3.	0.	1.	0.	0.	3.	0.	9.
1800...	4...	4...	0...	0...	1...	5...	0...	2...	1...	0...	0...	1...	18...
1801.	2.	2.	0.	3.	1.	1.	1.	0.	0.	0.	0.	0.	10.
1802.	1.	2.	0.	0.	0.	2.	2.	1.	0.	1.	1.	0.	10.
1803.	3.	2.	1.	0.	0.	1.	2.	2.	2.	1.	1.	0.	15.
1804.	4.	3.	0.	1.	0.	1.	0.	2.	0.	1.	0.	0.	12.
1805...	4...	1...	0...	0...	3...	1...	3...	0...	0...	2...	2...	0...	16...
1806.	2.	2.	0.	0.	6.	2.	0.	1.	1.	2.	1.	0.	17.
1807.	5.	2.	1.	2.	4.	1.	5.	3.	2.	1.	3.	0.	29.
1808.	5.	2.	0.	0.	3.	2.	4.	6.	0.	0.	1.	0.	23.
1809.	2.	0.	0.	3.	3.	1.	2.	3.	2.	0.	0.	0.	16.
1810...	3...	2...	0...	0...	0...	1...	1...	3...	5...	3...	4...	0...	22...
1811.	6.	2.	0.	0.	4.	0.	3.	1.	2.	2.	1.	0.	21.
1812.	4.	2.	2.	0.	1.	2.	0.	1.	0.	1.	2.	0.	15.
1813.	6.	0.	0.	0.	0.	3.	1.	3.	4.	2.	3.	0.	22.
1814.	8.	2.	0.	2.	0.	0.	2.	0.	0.	3.	4.	0.	21.
1815...	6...	2...	0...	5...	4...	1...	1...	1...	1...	1...	1...	0...	23...
1816.	1.	4.	0.	0.	5.	6.	3.	5.	5.	4.	6.	0.	39.
1817.	7.	5.	0.	7.	4.	3.	2.	0.	2.	3.	0.	1.	34.
1818.	4.	0.	0.	0.	0.	3.	3.	3.	2.	1.	1.	0.	17.
Sommes mensuelles.	111.	72.	5.	37.	69.	58.	68.	66.	56.	53.	81.	7.	"
TOTAL GÉNÉRAL.													698.

N.° 5. TABLEAU du nombre de naissances qui ont eu lieu à Agagna, de 1770 à 1816.

ANNÉES.	NOMBRE DE NAISSANCES À DIFFÉRENS MOIS DE L'ANNÉE.																								NOMBRE de			
	JANVIER.		FÉVRIER.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUN.		JUILLET.		AOÛT.		SEPTEMBRE.		OCTOBRE.		NOVEMBRE.		DÉCEMBRE.		NAISSANCES ANNUELLES.	Sommes.		
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.				
1770.	3	5	3	3	4	6	6	6	1	1	2	4	3	3	2	2	2	2	4	4	3	5	3	6	36	47	83.	
1771.	2	5	1	3	0	0	6	3	5	4	1	3	6	6	1	3	2	4	4	6	4	3	4	4	36	44	80.	
1772.	1	2	5	3	3	3	2	1	1	3	4	1	3	4	2	2	5	6	3	3	3	3	1	2	33	33	66.	
1773.	5	4	0	1	2	3	4	4	5	2	3	5	3	3	4	3	1	3	6	4	2	2	2	1	37	35	72.	
1774.	2	1	3	6	2	2	4	6	0	2	3	2	1	5	3	3	3	2	2	1	1	3	4	4	28	37	65.	
1775.	4	2	1	1	2	2	3	3	6	6	2	2	6	4	3	4	2	5	1	6	3	0	4	4	37	39	76.	
1776.	2	2	3	2	2	3	3	0	4	4	3	3	2	3	2	3	4	2	4	4	1	2	3	6	33	34	67.	
1777.	1	2	6	1	2	2	2	2	6	4	2	5	3	2	5	0	4	3	2	5	3	4	5	5	41	35	76.	
1778.	4	2	2	3	2	2	4	2	4	1	1	2	2	0	0	2	5	4	2	2	5	4	4	2	35	26	61.	
1779.	2	3	3	2	3	0	3	1	1	1	1	0	4	2	4	5	2	5	5	4	3	3	3	4	34	30	64.	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
(*) 1803.	4	3	4	4	4	1	5	8	3	4	4	5	5	3	5	5	8	4	7	7	11	2	11	5	71	51	122.	
1804.	5	3	3	3	3	6	6	5	1	4	2	1	3	3	5	4	4	4	4	7	4	2	5	2	45	44	89.	
1805.	3	4	2	7	4	6	3	4	4	4	7	7	6	5	2	5	2	6	5	7	8	2	7	8	53	65	118.	
1806.	7	5	5	7	2	9	1	2	2	2	6	3	3	3	5	6	4	1	3	2	6	7	2	3	46	50	96.	
1807.	4	8	5	6	4	3	2	5	2	3	2	5	4	7	7	5	7	3	7	7	6	6	7	7	57	65	122.	
1808.	7	3	11	3	7	11	5	5	2	5	11	7	9	7	2	2	5	2	5	5	11	4	4	3	79	57	136.	
1809.	4	4	14	2	3	5	3	4	3	5	7	7	1	7	4	6	8	6	8	6	5	10	10	4	70	66	136.	
1810.	8	5	3	8	5	6	1	5	3	4	1	3	3	3	7	3	5	10	3	5	6	7	3	3	48	62	110.	
1811.	4	2	6	6	9	6	6	8	8	9	3	5	4	2	8	5	9	3	4	4	8	6	6	5	75	61	136.	
1812.	2	3	4	4	2	7	8	4	4	7	4	8	6	8	7	3	5	12	3	7	6	3	4	4	55	70	125.	
1813.	4	4	2	1	4	7	0	4	7	2	6	8	6	5	4	6	4	4	9	10	3	8	7	2	56	61	117.	
1814.	7	4	9	3	6	0	9	5	1	8	3	3	3	7	10	6	6	8	6	3	5	5	8	3	73	55	128.	
1815.	8	9	3	4	4	4	7	9	3	5	3	3	3	8	4	5	8	6	3	6	5	10	7	3	58	72	130.	
1816.	5	8	9	4	6	3	1	1	2	2	3	6	5	3	5	1	8	12	10	8	2	7	4	7	60	62	122.	
1817.	4	3	6	7	8	5	8	6	11	4	6	5	4	4	5	8	10	5	10	6	5	6	5	11	82	70	152.	
1818.	7	8	2	3	3	3	4	0	3	1	6	2	2	3	4	3	0	6	0	3	5	11	11	4	47	47	94.	
Sommes..	109	104	115	97	96	105	106	103	92	97	96	105	100	110	110	100	123	128	120	132	124	125	134	112	"	"	"	
TOTAUX MENSUELS.	213		212		201		209		189		201		210		210		251		252		249		246		"	"	"	
TOTAUX GÉNÉRAUX.	213		212		201		209		189		201		210		210		251		252		249		246		1325	1318	2643.	

(*) N. B. Il manquoit, pour compléter ce tableau, les naissances des mois de janvier et février 1803; on les a conclus, pour chaque mois, d'une moyenne prise entre les dix années précédentes et les dix années suivantes, tant pour les garçons que pour les filles séparément.

Il résulte de cet ensemble :

- 1.° Que sur le nombre total des naissances depuis 1770 jusqu'en 1818, les naissances de garçons n'ont presque pas dépassé celles des filles;
- 2.° Que pendant les mois de mars, mai, juin, juillet, septembre, octobre et novembre, le nombre total des naissances de filles a été plus fort que celui des garçons;
- 3.° Que le contraire a eu lieu pendant les cinq autres mois de l'année;
- 4.° Que les mois qui ont fourni le plus grand nombre de naissances sont ceux de septembre, octobre, novembre, décembre, janvier et février;
- 5.° Que de ces six mois, octobre est celui qui en a fourni le plus;
- 6.° Que les mois de mars, avril, mai, juin, juillet et août, au contraire, en ont fourni le moins;
- 7.° Que mai est de tous les mois celui qui en a le moins donné;
- 8.° Que juillet et août en ont donné un nombre égal;
- 9.° Que mars et juin en ont aussi donné le même nombre; mais que, de plus, les naissances des garçons et celles des filles se sont trouvées égales pendant ces deux mois.

N.º 6. TABLEAU du nombre de décès qui ont eu lieu à Agagna, pendant les vingt-six années de 1793 à 1818.

ANNÉES.	NOMBRE DE DÉCÈS À DIFFÉRENS MOIS DE L'ANNÉE.																								NOMBRE de DÉCÈS ANNUELS.			
	JANVIER.		FÉVRIER.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUIN.		JUILLET.		AOÛT.		SEPTEMBRE.		OCTOBRE.		NOVEMBRE.		DÉCEMBRE.		Hommes.	Femmes.	Sommes.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.						
1793.	3	1	1	3	5	0	3	2	1	3	2	3	1	4	3	2	1	2	5	7	7	4	2	3	34	34	68.	
1794.	6	3	4	4	3	3	2	1	5	2	3	3	1	5	1	1	9	4	7	11	8	7	5	7	54	51	105.	
1795.	4	5	4	2	3	2	1	6	2	1	0	3	2	2	1	2	0	2	3	2	1	0	2	2	23	29	52.	
1796.	2	1	2	2	2	4	1	0	2	3	2	2	2	0	0	0	2	4	3	3	0	3	3	3	21	25	46.	
1797.	3	2	1	2	3	1	3	0	1	1	1	2	3	2	1	3	3	0	3	2	3	0	3	2	28	17	45.	
1798.	5	2	0	1	4	4	2	3	2	1	3	2	1	3	2	1	0	1	3	3	4	3	3	3	29	27	56.	
1799.	4	4	5	2	0	1	3	1	2	3	4	3	1	1	2	1	2	3	4	1	2	1	0	2	29	23	52.	
1800.	1	5	2	2	1	2	3	0	2	1	1	0	3	4	0	3	3	3	3	1	6	5	2	6	27	32	59.	
1801.	3	1	1	3	1	0	3	2	3	4	3	1	1	2	2	3	2	0	4	1	2	2	3	5	28	24	52.	
1802.	2	3	4	3	2	3	0	4	2	0	3	3	4	7	8	7	3	4	2	1	4	5	1	4	35	44	79.	
1803.	0	1	1	2	5	0	1	3	5	0	4	6	2	3	4	0	6	1	4	1	3	3	5	2	40	22	62.	
1804.	4	1	3	3	2	5	4	1	5	1	0	4	0	1	3	4	0	2	0	3	3	1	2	2	31	34	65.	
1805.	3	0	2	1	2	5	3	3	6	3	3	5	3	3	3	1	2	4	2	4	2	0	3	31	34	65.		
1806.	5	1	4	2	0	4	0	3	2	1	5	1	3	3	4	2	2	2	2	2	7	3	1	4	35	28	63.	
1807.	0	0	2	0	0	2	1	1	2	2	3	4	3	2	0	2	2	2	2	1	1	2	2	3	20	19	39.	
1808.	2	0	2	2	2	3	2	1	0	2	5	1	5	0	2	0	0	0	1	2	4	0	3	2	28	13	41.	
1809.	2	1	1	0	2	2	0	1	0	2	2	1	3	1	1	2	2	1	1	3	1	6	6	6	21	26	47.	
1810.	7	2	4	3	3	1	4	1	3	0	1	2	3	3	3	2	2	1	5	0	0	0	2	2	37	17	54.	
1811.	2	0	2	2	3	1	3	3	1	6	0	2	1	1	2	5	4	0	4	2	1	2	1	4	24	28	52.	
1812.	2	2	3	3	3	3	1	5	2	5	5	3	2	4	5	7	1	3	4	1	1	5	3	4	32	45	77.	
1813.	1	3	2	3	2	4	1	1	4	2	3	1	5	4	3	1	1	4	2	5	1	2	4	1	29	31	60.	
1814.	3	2	4	1	5	3	1	0	1	2	0	1	1	4	7	3	6	3	6	3	2	4	5	1	41	27	68.	
1815.	3	4	4	1	10	4	3	4	0	1	1	5	4	3	7	7	4	3	4	3	7	5	2	4	49	44	93.	
1816.	4	4	1	2	2	2	2	2	0	2	0	0	7	3	3	0	3	3	0	5	2	5	4	2	28	30	58.	
1817.	2	3	4	1	1	2	3	2	8	2	4	5	3	4	5	2	8	6	3	2	1	3	6	6	48	38	86.	
1818.	5	4	6	2	2	2	3	3	1	2	2	1	2	6	1	3	2	7	1	2	4	4	2	4	31	40	71.	
Sommes..	78	55	69	52	68	63	53	67	58	51	63	59	68	78	76	58	72	63	81	71	75	78	72	87	"	"	"	
TOTAUX MENSUELS..	133		121		131		120		109		122		146		134		135		152		153		159		"	"	"	
TOTAUX GÉNÉRAUX..																										833	782	1615.

On voit dans ce tableau :

- 1.º Que sur le nombre total des décès, pendant vingt-six années de 1793 à 1818, il est mort un plus grand nombre d'hommes que de femmes;
- 2.º Que pendant les mois de janvier, février, mars, mai, juin, août, septembre et octobre, le nombre total des décès d'hommes est plus grand que celui des femmes;
- 3.º Que l'inverse a lieu pour les quatre autres mois de l'année;
- 4.º Que les mois qui ont fourni le plus grand nombre de décès sont ceux de juillet, d'octobre, de novembre et de décembre;
- 5.º Que le mois de décembre est celui qui en a le plus fourni;
- 6.º Que les mois de février, avril, mai et juin, sont ceux de la moindre mortalité;
- 7.º Enfin, que le mois de mai est de tous celui où il est mort le plus petit nombre de personnes.

Voyage de l'Uranie. — Historique. T. II.

Z.Z

N.° 7. TABLEAU comparatif des mariages, naissances et décès qui ont eu lieu à Agagna, pendant quinze années consécutives, de 1804 à 1818.

ANNÉES.	MARIAGES.	NAISSANCES			DÉCÈS.			POPULA- TION totalc.	RAPPORT				EXCÈS des naissan- ces sur les décès.	VARIATION annuelle de la population.	DIFFÉREN- CES entre les nombres des deux dernières colonnes.
		de GARÇONS.	de FILLES.	TOTALES.	SEXE masculin.	SEXE féminin.	TOTAUX.		des mariages aux naissances.	des mariages à la population.	des naissances à la population.	des décès à la population.			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
1803.	"	"	"	"	"	"	"	2 235.							
1804.	12.	45.	44.	89.	31.	34.	65.	2 262.	$\frac{1}{74}$	$\frac{1}{188,5}$	$\frac{1}{25,4}$	$\frac{1}{34,8}$	+ 24.	+ 27.	+ 3.
1805.	16.	53.	65.	118.	31.	34.	65.	2 300.	$\frac{1}{74}$	$\frac{1}{143,7}$	$\frac{1}{19,5}$	$\frac{1}{35,4}$	53.	+ 38.	- 15.
1806.	17.	46.	50.	96.	35.	28.	63.	2 337.	$\frac{1}{56}$	$\frac{1}{137,5}$	$\frac{1}{24,3}$	$\frac{1}{37,1}$	33.	+ 37.	+ 4.
1807.	29.	57.	65.	122.	20.	19.	39.	2 417.	$\frac{1}{42}$	$\frac{1}{83,3}$	$\frac{1}{19,8}$	$\frac{1}{62,0}$	83.	+ 80.	- 3.
1808.	23.	79.	57.	136.	28.	13.	41.	2 515.	$\frac{1}{59}$	$\frac{1}{109,3}$	$\frac{1}{18,5}$	$\frac{1}{64,3}$	95.	+ 98.	+ 3.
1809.	16.	70.	66.	136.	21.	26.	47.	2 600.	$\frac{1}{85}$	$\frac{1}{162,5}$	$\frac{1}{19,1}$	$\frac{1}{55,1}$	89.	+ 85.	- 4.
1810.	22.	48.	62.	110.	37.	17.	54.	2 655.	$\frac{1}{50}$	$\frac{1}{120,7}$	$\frac{1}{24,1}$	$\frac{1}{49,2}$	56.	+ 55.	- 1.
1811.	21.	75.	61.	136.	24.	28.	52.	2 785.	$\frac{1}{65}$	$\frac{1}{132,6}$	$\frac{1}{20,5}$	$\frac{1}{53,6}$	84.	+ 130.	+ 46.
1812.	15.	55.	70.	125.	32.	45.	77.	2 774.	$\frac{1}{83}$	$\frac{1}{184,9}$	$\frac{1}{22,2}$	$\frac{1}{36,0}$	48.	- 11.	- 59.
1813.	22.	56.	61.	117.	29.	31.	60.	2 866.	$\frac{1}{53}$	$\frac{1}{130,3}$	$\frac{1}{24,5}$	$\frac{1}{47,8}$	57.	+ 92.	+ 35.
1814.	21.	73.	55.	128.	41.	27.	68.	2 978.	$\frac{1}{61}$	$\frac{1}{141,8}$	$\frac{1}{23,2}$	$\frac{1}{43,8}$	60.	+ 112.	+ 52.
1815.	23.	58.	72.	130.	49.	44.	93.	3 062.	$\frac{1}{57}$	$\frac{1}{131,1}$	$\frac{1}{23,6}$	$\frac{1}{32,9}$	37.	+ 84.	+ 47.
1816.	39.	60.	62.	122.	28.	30.	58.	3 115.	$\frac{1}{31}$	$\frac{1}{79,9}$	$\frac{1}{25,5}$	$\frac{1}{53,7}$	64.	+ 53.	- 11.
1817.	34.	82.	70.	152.	48.	38.	86.	3 144.	$\frac{1}{45}$	$\frac{1}{92,5}$	$\frac{1}{20,7}$	$\frac{1}{36,6}$	66.	+ 29.	- 37.
1818.	17.	47.	47.	94.	31.	40.	71.	3 181.	$\frac{1}{55}$	$\frac{1}{187,1}$	$\frac{1}{35,8}$	$\frac{1}{44,8}$	23.	+ 37.	+ 14.
SOMMES en quinze années.	327.	904.	907.	1 811.	485.	454.	939.	"							
RÉSULTATS moyens par an.	21,8.	60,3.	60,5.	120,8.	32,3.	30,3.	62,6.	2 732,7	$\frac{1}{55}$	$\frac{1}{124,2}$	$\frac{1}{22,6}$	$\frac{1}{43,6}$			

Accroissement de la population. { Absolu, en quinze années. { Sexe masculin.. = 419. } = 872 individus.
 { Sexe féminin... = 453. }
 { Moyen, par an..... { Sexe masculin.. = 28,0. } = 58,2 individus.
 { Sexe féminin... = 30,2. }

N. B. La différence qui existe entre les variations annuelles de la population (colonne 15), et l'excès des naissances sur les décès à Agagna (colonne 14), doit provenir, à ce qu'il semble, de l'arrivée ou du départ accidentel de personnes appartenant aux autres villes et villages de l'île, peut-être même au mouvement des étrangers.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Classification des habitans. — Les tableaux qui précèdent font suffisamment connoître, sans qu'il soit besoin de les faire suivre d'aucun développement, de combien de races diverses la population actuelle des Mariannes se compose. Avant leur assujettissement à la monarchie espagnole, les indigènes étoient partagés en trois classes politiques : les nobles [*matœas*], les demi-nobles [*atchaots*] et les plébéiens ou *mangatchangs*.

Ces derniers, qu'on doit considérer comme les parias du pays, avoient une taille moins élevée que celle des autres habitans : ils ne pouvoient jamais sortir du rang social dans lequel ils étoient nés ; la navigation sur mer leur étoit absolument interdite : ce qui explique pourquoi on plaçoit toujours parmi les nobles les étrangers qui abordoient sur ces rivages. Les *atchaots*, au contraire, n'étant que déchus de leur noblesse par suite de quelque faute grave, pouvoient, après une réhabilitation convenable, reprendre leurs premiers titres ; dans aucun cas cependant la dégradation n'eût pu les faire déchoir au niveau de la populace.

Les *matœas*, véritables chefs du pays, avoient sous leurs ordres les *atchaots* et les *mangatchangs*, et jouissoient de certains privilèges que nous ferons connoître ailleurs.

Sous le rapport des occupations habituelles, il existoit de nouvelles classifications des habitans. Au premier rang, il faut placer les *makanas*, sorciers, qui remplissoient une sorte de sacerdoce. Venoient ensuite les guérisseurs, ou plutôt les guérisseuses [*éamtis*] ; car presque tous étoient du sexe féminin (1) : il y en avoit dans les diverses castes. Chaque *éamti* ne s'adonnoit à la cure que d'une seule espèce de maladie : ainsi les diverses branches d'infirmités naturelles ou fortuites qui affligent l'espèce humaine, dislocation ou fracture de membres, blessures de tout genre, fièvres, dysenteries, indigestions, rhumes, &c. &c., comptoient autant d'empiriques spéciaux dont on invoquoit l'assistance selon l'occasion. Quant à la pratique des accouchemens, elle étoit exclusivement dévolue aux femmes.

(1) En Europe, du temps de l'ancienne chevalerie, les dames ou demoiselles du plus haut parage apprenoient communément la chirurgie, pour se rendre utiles à leurs pères, maris ou parens, qui couroient à tout moment le danger d'être blessés dans les combats, tournois ou joutes. (Voyez Rolland, *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois, &c.*)

La profession de constructeur de pirogues appartenoit de droit aux matœas, qui, attachant le plus grand prix à cette prérogative, mettoient un extrême amour-propre à y faire preuve d'habileté. Les atchaots étoient admis à les seconder dans cet important travail ; mais de sévères réglemens empêchoient les mangatchangs d'y prendre la moindre part.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Les mêmes réserves avoient lieu pour la profession militaire et la pêche maritime : les deux castes privilégiées pouvoient seules s'y livrer. Tous les nobles qui habitoient les bords de la mer étoient marins ; mais, en cas d'expédition lointaine, les guerriers de l'intérieur venoient se joindre aux premiers et partoient avec eux dans leurs pirogues.

Langage. — Sans être dépourvu de ressemblance avec le malais, répandu dans tout l'archipel d'Asie, et le tagale, que l'on parle aux Philippines, l'idiome mariannais, d'une prononciation douce et aisée, a cependant un caractère qui lui est propre. Il existoit toutefois jadis des différences assez fortes entre le langage des îles du Nord et celui des îles plus voisines de Gœam ; différences qui se manifestoient même sensiblement d'une localité à l'autre de l'île principale, et dont on reconnoissoit encore des traces il y a peu d'années : aujourd'hui même la prononciation n'est pas identique par-tout. Lors de la réunion des diverses peuplades à Gœam, en 1699, tout a été mêlé, hommes et langages. Le travail considérable que nous préparons sur la langue mariannaise, et qui doit former une division spéciale de ce Voyage, embrassera à cet égard un ensemble de détails qui pourront intéresser les amateurs de lexicologie (1). Le P. Murillo (*op. cit.*) nous apprend que, portés à la poésie, les habitans ont conservé dans leurs chants nationaux des traditions historiques, mais obscurcies par le voile fabuleux qui les enveloppe.

Caractère. — On nous a assuré, et l'examen attentif des lois et des principaux usages de ces contrées le confirme jusqu'à un certain point, que les hautes classes de la société étoient animées des sentimens les plus honorables, et sur-tout d'un grand amour pour la vérité ; or c'est là, comme on sait, ce qui caractérise en tous lieux la vraie noblesse (2).

Caractère
et mœurs
des habitans.

(1) On peut voir quelques échantillons du langage mariannais, ci-dessus, p. 199 et 200, et plus bas, p. 369 et suiv.

(2) « Le respect le plus scrupuleux pour la vérité, et l'exactitude la plus religieuse à remplir

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Quoi qu'il en soit, les mœurs des mangatchangs étoient bien loin de mériter un éloge aussi flatteur ; on pourroit même dire qu'elles formoient un contraste tranchant : menteurs effrontés, lâches, inhospitaliers et sans foi, souvent ils encouroient le blâme de transgresser les lois de leur pays, que les nobles, au contraire, mettoient un soin si religieux à observer personnellement et à faire respecter.

On a cité (1) l'horreur qu'avoient ces derniers pour l'homicide et le larcin, leurs dispositions bienveillantes envers tous les hommes ; mais ces bonnes qualités étoient ternies par une vanité incroyable et par un orgueil qui rappelle celui de la noblesse japonaise ; on conçoit bien, d'après cela, pourquoi le bas peuple étoit tenu dans l'abaissement.

Les habitans de la partie septentrionale de Gœam passaient pour être beaucoup plus farouches et plus indociles que ceux de la côte du Sud. Il est difficile de dire la raison de cette différence, mais il paroît singulier qu'une observation analogue ait été faite dans l'île Timor (2).

Habiles à dissimuler leurs desseins pendant la guerre, ils comptoient aussi la vengeance au nombre de leurs passions favorites. « Quand on leur a fait une injure, ils n'en marquent pas leur ressentiment par des éclats ou par des paroles ; rien ne paroît au-dehors : mais ils en renferment dans leur cœur toute l'aigreur et toute l'amertume. Ils sont si maîtres de leurs passions, qu'ils passent deux et trois ans sans laisser rien échapper qui puisse la faire connoître, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une occasion favorable de se satisfaire. Alors ils se dédommagent de la violence qu'ils se sont faite, et se livrent à tout ce que la trahison la plus noire et la vengeance la plus outrée ont de plus affreux.

» Leur inconstance et leur légèreté sont incroyables. Comme ils ne se gênent en rien, et qu'ils se livrent aveuglément à leur caprice et à leurs passions, ils passent aisément d'une extrémité à l'autre. Ce qu'ils souhaitent avec le plus d'ardeur, ils ne le veulent plus un moment après (3). »

» tous ses engagemens, formèrent, dans le moyen âge, le caractère distinctif d'un gentilhomme, » parce que la chevalerie étoit regardée comme l'école de l'honneur, et qu'elle exigeoit à cet égard la plus grande délicatesse. » (Robertson, *Hist. of Charles the fifth*, introd.)

(1) Le Gobien, *Histoire des Mariannes*.

(2) Voyez ci-dessus, t. I, page 632.

(3) Le Gobien, *op. cit.*

Humains après la victoire, ponctuels sur-tout à tenir leur parole, ils avoient coutume de n'exiger d'un prisonnier fait à la guerre qu'un simple engagement verbal de ne point s'enfuir : celui qui en pareil cas eût faussé la foi donnée, auroit été mis à mort par sa propre famille, qu'un tel acte de déloyauté couvroit d'une honte intolérable.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Quand un ancien disoit à un de ses compatriotes, ou même à un étranger, *Je veux que nous soyons amis*, c'étoit entre eux un contrat sacré. Mais s'il arrivoit que ce dernier vînt à agir contre les intérêts de son ami, la famille toute entière de celui-ci devenoit alors ennemie de la personne qui avoit manqué de foi. Or, les torts imputés pouvoient être réels ou imaginaires, et c'est en examinant la chose sous ce point de vue qu'on parvient à s'expliquer les altercations des Mariannais avec les premiers missionnaires. Par d'horribles calomnies, le Chinois Choco-Sangley rendit d'abord ces courageux ecclésiastiques suspects à un grand nombre d'habitans (1); d'un autre côté, les efforts des Espagnols pour extirper le libertinage et changer certains usages, finirent par exciter contre eux l'indignation des gens mêmes qui d'abord les avoient le mieux accueillis.

A des dispositions intellectuelles fort heureuses, les anciens insulaires joignoient de la docilité à s'instruire et une grande aptitude tant aux professions manuelles qu'à l'étude des lettres et des beaux-arts.

Peu de mots suffiront pour peindre les modernes : esprits plus paresseux qu'actifs, gens simples, hospitaliers et généreux, en général fort soumis à leurs chefs.

Mœurs. — Les liens de famille étoient et sont encore extrêmement resserrés aux Mariannes; nulle part les parens ne montrent une affection plus tendre pour leurs enfans, ne s'occupent avec plus d'ardeur de ce qui peut leur être agréable ou utile.

Jadis, quoiqu'il fût loisible à un homme d'entretenir plusieurs concubines, toutes tirées de la caste à laquelle lui-même appartenoit, il ne devoit avoir qu'une femme légitime (2). Il étoit sévèrement interdit aux

(1) Voyez plus haut, p. 172.

(2) Le Gobien (*op. cit.*) avance que la polygamie étoit permise aux Mariannes, mais il convient en même temps que la coutume vouloit que l'on n'eût qu'une femme.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

nobles, non-seulement de s'allier avec des filles mangatchangs, mais encore de prendre des concubines parmi elles. On cite cependant des exemples d'infractions à cette règle : dans ce cas, le matœa qui s'en rendoit coupable, avoit bien soin de se cacher de sa famille, qui, si elle l'eût su, l'auroit puni de la peine capitale. A la vérité, le délinquant, pour éviter les poursuites, avoit l'alternative de renoncer à sa caste, et de passer en qualité d'atchaot dans une autre peuplade. Il est assez remarquable, au reste, que la fille plébéienne ne recevoit aucune punition. On nous a raconté que, depuis l'arrivée des Espagnols à Gœam, un matœa du village de Gnaton (voyez pl. 59, et le tableau p. 237), étant devenu amoureux d'une jeune et jolie mangatchang, s'enfuit avec elle, mais ne put trouver asyle dans aucune autre peuplade, parce qu'il refusoit de se détacher de sa compagne. Poursuivis par les parens du jeune homme, les deux amans errèrent pendant quelque temps au milieu des bois et des rochers les plus inaccessibles. Une existence si précaire et si misérable les réduisit au désespoir : résolus d'y mettre fin, ils construisent une enceinte en pierre, où ils déposent l'enfant, triste fruit de leurs amours ; puis, égarés, éperdus, ils gravissent à la cime d'un roc élevé et taillé à pic du côté de la mer ; là, s'étant enchaînés l'un à l'autre en nouant ensemble leurs chevelures et se tenant embrassés, ils se précipitent dans les flots. Ce cap a été nommé depuis, par les Espagnols, *cabo de los Amantes* [cap des Amans] : on peut en voir la position sur notre carte (pl. 59).

Avant le mariage, la plus grande licence régnoit entre les personnes des deux sexes, et même il y avoit, dans les principales bourgades, certaines maisons ouvertes pour favoriser leurs lubriques réunions : elles portoient le nom de *goma olitaos* [maisons des célibataires]. Nous avons dit quelques mots de ces honteux établissemens. A la différence des lieux de prostitution que la politique tolère dans nos villes, et où n'habitent que des femmes vouées au mépris public et qui ont dépouillé toute honte, les *goma olitaos* étoient hantées par de jeunes filles, sans qu'il en rejailût aucun déshonneur ni sur elles, ni sur leurs parens : et, chose étrange ! dans un pays où les devoirs des époux et les degrés de parenté qui s'opposent aux alliances étoient clairement définis, le frère pouvoit là,

sans encourir aucun blâme, avoir un commerce charnel avec sa propre sœur. Souvent on avoit vu les pères vendre sans rougir les prémices de leurs filles au jeune libertin qui vouloit y mettre le prix; les mères elles-mêmes engager leurs enfans à suivre l'impulsion de leurs sens et à s'empresser d'aller sacrifier effrontément dans ces temples d'impudicité, de même qu'en France on permettroit aux siens d'aller au concert ou à une soirée chez d'honnêtes gens.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

On possède encore une des chansons qu'elles chantoient à leurs filles en pareille circonstance; elle peint trop bien les mœurs du peuple qui nous occupe, pour que je ne la transcrive pas ici. J'y joins une traduction interlinéaire et quelques explications (1).

Hodjong akaga makanno!

Sors ma chère fille (pour) être mangée [pour que l'on profite de toi]!

Sa pago nāi em (2)

Parce que maintenant (si) donner (toi) [si tu te livres maintenant] ... (tu seras)

mannghi

savoureuse [goûtée avec plaisir].

Sa goin la-mona em daghi

Parce que lorsque (il sera) plus tard ... (tu seras) frustrée dans ton attente

Dja em hago polan sapit.

Et ... toi garder [et tu auras] (du) chagrin (3).

A-peu-près comme les *arréoy* de Taïti (4), les *alitaos* formoient,

(1) Les mots placés entre parenthèses indiquent les idées qu'il faut sous-entendre pour se rapprocher de la syntaxe française; ce qu'on a mis entre crochets développe la phrase ou portion de phrase mariannaise, afin d'en éclaircir le sens.

(2) *em*, signe de la seconde personne du futur, au singulier.

(3) A la morale près, la traduction qui suit seroit plus dans le génie de notre langue :

Sors pendant tes beaux jours, sors, ma fille chérie!

Va maintenant chercher et donner le bonheur;

Plus tard, avec dédain, tu serois accueillie,

Et ce triste abandon feroit gémir ton cœur.

(4) « Un nombre très-considérable de Taïtiens des deux sexes forment des sociétés singulières où toutes les femmes sont communes à tous les hommes; cet arrangement met dans leurs plaisirs une variété perpétuelle, dont ils ont tellement besoin, que le même homme et la même femme n'habitent guère plus de deux ou trois jours ensemble.

» Ces sociétés sont distinguées sous le nom d'*arréoy*; ceux qui en font partie ont des assemblées auxquelles les autres insulaires n'assistent point : les hommes s'y divertissent par des combats

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

des sociétés particulières, dont le but, comme on voit, étoit un épicurisme grossier. Ils avoient un langage mystérieux et allégorique [*fino goa-lafon*], principalement destiné à leurs chansons amoureuses, dont eux seuls pouvoient comprendre le sens. On les voyoit, les jours de fête, avons-nous dit ailleurs (1), marcher sous une enseigne symbolique fort ornée, et connue, chez eux, sous le nom de *tinas*.

C'étoit une chose établie à Pago, et probablement aussi dans d'autres villes de Gøam, qu'une fille ne devoit pas se marier étant vierge; ordinairement on chargeoit un des amis du père de lui épargner cet affront, lorsque, ce qui étoit rare, elle pouvoit en être menacée.

Usages sociaux.

Occupations. — Nous allons ajouter ici quelques détails qui compléteront ceux que nous avons déjà donnés sur les rapports sociaux des habitans entre eux.

Les *matoas* établis sur les côtes possédoient, avons-nous dit, le privilège exclusif de la navigation et de la pêche maritime; il étoit assigné à chacun d'entre eux, pour se livrer à cette dernière occupation, une certaine étendue de mer qu'il n'avoit pas le droit de dépasser sans l'agrément des concessionnaires voisins: ils pouvoient seuls aussi faire le commerce avec les îles voisines. Les *matoas* de l'intérieur s'adonnoient habituellement à la culture des terres et à la pêche sur les rivières; mais, pour pêcher en mer, il falloit qu'ils y fussent autorisés expressément par ceux à qui leur position locale sembloit en garantir la jouissance.

On accordoit parfois à l'*atchaot* ou demi-noble un bénéfice, soit sur les pêches auxquelles il prenoit part, soit sur les cultures, quoique au fond le maître qu'il servoit ne lui dût que la nourriture: mais on cherchoit, par ces cadeaux, à exciter son zèle ou à récompenser sa bonne conduite.

Il n'en étoit pas de même du *mangatchang*, qui devoit se suffire à lui-même et n'avoit droit à aucun salaire. L'espèce de mépris auquel il étoit voué, ne lui permettoit pas de prendre part à certains travaux regardés comme une prérogative des hautes classes. Sa coopération étoit-

de lutte, et les femmes y dansent en liberté la *timorodee* [*timorodi*], afin d'exciter en elles des desirs qu'elles satisfont souvent sur-le-champ. » (Cook, 1.^{er} voyage, collect. d'Hawkesw. t. II.)

(1) Ci-dessus, page 184.

elle jugée nécessaire, il étoit obligé d'accourir; on en a même vu supplier leur seigneur de les employer, et s'informer s'ils avoient eu le malheur de déplaire, lorsqu'ils se croyoient délaissés.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Invariablement attaché à la glèbe, le mangatchang faisoit de la culture des champs sa principale occupation. Il travailloit aussi à la bâtisse des grands hangars sous lesquels s'abritent les pirogues, au nettoyage et à la réparation des chemins, au transport des vivres pendant la guerre, et des matériaux nécessaires à la construction des maisons: en général, les détails les plus abjects et les plus pénibles lui étoient dévolus.

La pêche sur mer lui étant entièrement interdite, il falloit qu'il se réduisît à celle des rivières; encore l'anguille, poisson qui se plaît dans la vase, étoit-il le seul qu'il lui fût permis de prendre. Cet excellent poisson étoit en horreur aux personnes des castes supérieures; antipathie inexplicable, et qui, quoique affoiblie parmi la population moderne, y subsiste encore en partie. Le mangatchang étoit obligé de saisir les anguilles avec la main, après les avoir étourdies d'un coup de bâton, la nuit, pendant une pêche au flambeau: l'usage de l'hameçon, du filet et de la fouène lui étoit sévèrement interdit.

Les femmes des matœas et des atchaots ne daignoient pas employer à leur usage personnel et à celui de leur famille des ustensiles confectionnés par les mangatchangs; elles préféroient travailler elles-mêmes aux nattes, berceaux d'enfant, paniers, &c., qui avoient cette destination. Les ouvrages faits par ces êtres dégradés servoient aux étrangers qu'elles hébergeaient.

Il étoit aussi certains mets dont elles se réservoient la préparation, de peur qu'ils ne fussent souillés par les mains impures de leurs mangatchangs; la cuisson du riz, des racines, et d'un petit nombre d'autres alimens, étoit seule confiée aux soins de ceux-ci.

Les tresses pour amarrages, les cordes pour grément d'embarcations, l'étope ou grosse tresse propre au calfatage, les nattes de diverses sortes, cette multitude de paniers, sacs, boîtes et autres tissus dont nous avons ailleurs présenté la liste, étoient l'objet du travail habituel des femmes de la basse classe.

Degrés de parenté. — Considérée en général, la famille se nommoit

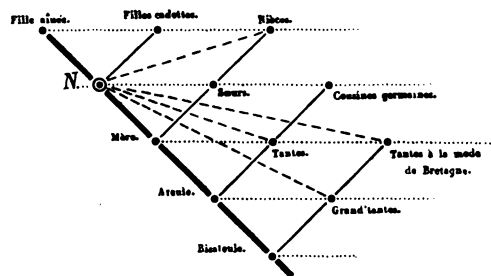
Aaa*

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

mangaffa ; on distinguoit les parens, 1.^o en *atchafgnag* [parens du sang], tenus de remplir toutes les obligations imposées à la famille, ainsi qu'on le dira plus bas ; 2.^o en *atchagma* [parens d'amitié], soumis aussi à des devoirs particuliers ; 3.^o enfin, en *atagtcha-goma* [parens de maison, d'union, de reconnaissance] : ceux-ci tiroient leur origine d'un service important rendu à un individu, soit par cas fortuit, soit de propos délibéré. Tel qui avoit sauvé d'un péril imminent l'enfant de son compatriote, ou seulement qui avoit aidé ce compatriote dans un travail difficile, devenoit son *atagtcha-goma*.

En raison de leur grande influence dans les affaires, c'étoit ordinairement sur les femmes que s'établissoit l'échelle de la parenté mariannaise. Voici cette classification, seulement pour les *pala-œan* [proches parentes] (1) ; celles du côté du mari étoient réputées les plus proches. Jetons les yeux sur la figure ci-jointe (2) :

Les traits pleins y indiquent les lignes de parenté directe ; ceux à points ronds, les lignes contemporaines ; les points longs, enfin, les lignes collatérales ; le tout rapporté à l'individu *N*.



Cela posé, l'ordre de relation des diverses parentes entre elles, depuis le degré le plus élevé jusqu'à celui qui l'est le moins, doit être noté ainsi qu'il suit :

- | | |
|------------------|----------------------------------|
| 1. Bis-aïeule. | 6. Sœurs. |
| 2. Aïeule. | 7. Tantes à la mode de Bretagne. |
| 3. Mère. | 8. Cousines germaines. |
| 4. Grand'tantes. | 9. Nièces. |
| 5. Tantes. | 10. Filles. |

La considération sociale accordée aux parentes de même dénomination se règle sur leur âge, les plus vieilles venant d'abord. On doit observer

(1) Pris dans le sens littéral, *pala-œan* signifie *femmes* ; mais on dit familièrement *pala-œan ho* [mes femmes], pour indiquer ses plus proches parentes.

(2) On s'est borné, pour ne pas compliquer trop le dessin, à ne tracer que la lignée féminine du côté du mari ; celle du côté de la femme n'eût offert qu'une répétition sans objet.

toutefois, qu'une collatérale mariée l'emporte sur celle qui ne l'est point, quoique cette dernière soit parente d'un degré supérieur; tellement qu'une tante, fille ou veuve sans enfans, cède le pas à une sœur mariée, &c. &c. Les belles-sœurs et beaux-frères ne sont nullement regardés comme parens; ils appartiennent à la famille à laquelle est allié le frère ou la sœur.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Un fait vraiment digne de remarque, c'est qu'un peuple dont la langue est singulièrement abondante en mots propres à exprimer toutes les modifications d'un même objet (1), n'en possède qu'un très-petit nombre pour désigner des degrés de parenté que des motifs journaliers obligent cependant à ne pas confondre.

Pour désigner la *bisaïeule*, on est forcé d'employer cette longue périphrase :

I *massagœa* *djan* *i* *lœmilis* *sâinan* *sâine-ta.*
Celle qui s'est mariée avec celui qui a engendré (la) mère de mère nôtre.

Le mot *goila* pour *aïeule*, dérive évidemment du vieux mot espagnol *aguela*, qui a cette signification. *Sâina*, qui s'entend en même temps de *mère* et de *père*, signifie proprement *maître*, *seigneur*; pour être plus catégorique, on se sert des expressions *i lœmilis* [celui qui a engendré], *i sœmagnago* [celle qui a enfanté]. Le *si nana* moderne [maman] est imité de l'espagnol (*mama*), avec l'addition de la particule *si*, représentative de

(1) Prenons le *coco* pour exemple : une vingtaine de mots différens servent à désigner ce fruit, selon qu'il est arrivé à tel ou tel degré de maturité, ou qu'il possède telle ou telle qualité, tel ou tel défaut; en voici la liste : *nidjok* ou *niœ* signifient à-la-fois *cocotier* et *coco* en général; *aplœk*, un jeune coco qui renferme du lait, mais qui n'a pas encore de crème; *manha*, un coco tendre et doux; *dadik*, le même fruit lorsqu'il n'a point atteint tout-à-fait ce degré de maturité; *masson*, coco d'une maturité plus avancée que le *manha*, sans être cependant tout-à-fait mûr; *kanoon*, coco encore mou, bon à manger jusqu'à sa première enveloppe; *matapang*, coco tendre et mou comme le *manha*, mais dont le lait n'est pas doux; *gafœ*, coco entièrement mûr; *pœntan*, coco mûr et qui commence à sécher sur l'arbre; *nagao*, coco entièrement desséché; *bangbang*, coco dont la crème s'est réduite en pulpe solide; *bœbœlong*, coco tout-à-fait vide; *sœfang*, coco vide, mais tenant encore à l'arbre; *tchœtchœ*, coco sec, dans lequel on entend du bruit quand on l'agite; *bœlœn*, coco pourri intérieurement; *tchœhœt*, petit coco; *baba*, coco produit par un cocotier vieux, dépouillé de ses feuilles, et sur le point de ne plus donner de fruits. Ces derniers servent, pour l'ordinaire, à raison de leurs petites dimensions, à renfermer la chaux que l'on mêle avec le bétel. *Faha*, coco sur le point de germer; *tchœhdok*, coco qui commence à germer; *haïgœi*, coco dont les feuilles commencent à pousser.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

considération et de *respect*. Il faut également périphraser pour rendre nos expressions *grand'tante* et *tante à la mode de Bretagne* ; pour *tante*, on se sert du mot espagnol *tia*, ou plutôt de *si tia*. Le titre de *sœur*, comme celui de *frère*, se dit *tchilø* ; mais on n'a qu'une seule phrase pour exprimer *cousine germaine*, *cousin germain*, *nièce* et *neveu* ; c'est *tchilø dja hodjong* [issu de frère]. En revanche, les mots abondent pour qualifier les enfans : ainsi *haga* veut dire *filles* ; *lahi*, fils ou garçon : le père, en parlant de son fils ou de sa fille, dira *ninis ho* [mon engendré], et la mère, *fnagnago ho* [mon enfanté] (s'il est permis de parler ainsi) ; *ninis-gna* [fils ou fille légitime, ou mot à mot, engendré mien] : (remarquons qu'ici *ninis* ne signifie *fils* ou *filles* que par rapport au père, ce qui doit faire supposer, comme cela a lieu en effet, qu'un enfant est toujours légitime par rapport à la mère) ; *ninis hégoï* [fille ou fils bâtard] ; *pinigsai* [fille ou fils adoptif] ; *maga* et *magtchaga* [l'ancien de la famille, fille ou fils aîné, sœur ou frère aîné] ; *sologgna* [le cadet, ou le plus jeune des frères] ; *i sologgnan inatnganan* [le cadet (par rapport à l'aîné)] ; *atchafgnag* [sœur ou frère utérin] ; *madjana nga pagon* [enfant abandonné]. On n'a aucun mot pour désigner ses *petits-enfans*, ni ses *arrières petits-enfans* : on doit donc encore périphraser pour exprimer ces dernières idées.

Diverses coutumes. — Ainsi que nous le dirons en traitant du gouvernement des anciens Mariannais, chacune de leurs îles se partageoit jadis en un certain nombre de *peuplades*, régies par une autorité particulière, à laquelle ressortissoient un ou plusieurs villages. Lorsqu'il falloit exécuter des travaux d'un intérêt général, la peuplade entière alloit y prendre part. Ces travaux étoient, soit l'érection de grands hangars pour remiser les pirogues, de maisons pour quelque habitant hors d'état d'en faire les frais lui-même, ou pour un nouveau marié qui n'en possédoit point dans laquelle il pût installer sa compagne ; soit la culture du champ et la rentrée de la récolte de quiconque étoit notoirement empêché d'y donner ses propres soins, &c. On nommoit *hodjong songsong* [sortie de la peuplade], toute réunion qui avoit lieu à cet effet.

Si quelque homme aisé d'une peuplade voisine passoit par hasard à proximité des travailleurs rassemblés pour un pareil motif, les femmes couroient s'emparer de lui et l'amenoient : un ruban de feuille de latanier

qu'on lui attachoit au bras, témoignoit qu'il étoit prisonnier; puis on le conduisoit dans une maison en le comblant de politesses. Instruite de sa captivité, sa famille se cotisoit en grande hâte pour fournir une rançon, qu'elle s'appliquoit par amour-propre à rendre la plus magnifique possible, et les plus proches parens se chargeoient de l'aller offrir avec pompe. Cette rançon appartenoit de droit au chef de la peuplade des travailleurs, lequel se piquoit en revanche de traiter splendidement le prisonnier : ce chef étoit libre au reste de faire parade de sa munificence en refusant de l'accepter, et en manifestant l'unique desir de voir la paix et la concorde continuer à régner entre les deux peuplades. Quel que fût le parti auquel il s'arrêtât, la liberté étoit sur-le-champ rendue au noble captif : tous les habitans du village où l'*hodjong songsong* se trouvoit réuni, chargés des objets les plus précieux et les plus utiles que leur pays pût offrir, comme nattes, poissons, racines farineuses, bétel, &c. &c., s'empressoient de se mettre en route pour lui faire la conduite, et présenter leur offrande au chef de sa peuplade. Parés de leurs plus beaux ajustemens, hommes et femmes égayoient la marche par des chants et des danses : à son arrivée, la bande joyeuse faisoit honneur à un banquet préparé d'avance. Le moment de se séparer étant venu, un débat obligeant s'engageoit : les hôtes insistoient pour reconduire leurs convives chez eux, et ceux-ci ne vouloient pas souffrir qu'on leur fît tant d'honneur ; enfin, pour terminer le différent, les uns et les autres tomboient d'accord qu'on iroit de compagnie jusqu'à moitié chemin.

L'usage ancien de faire ainsi un prisonnier de marque pendant un *hodjong songsong*, bien loin d'être un acte hostile, étoit plutôt considéré comme un moyen propre à entretenir des relations de bonne amitié entre les insulaires ; en effet, lors même que la rançon du prisonnier étoit acceptée, on ne manquoit jamais de le renvoyer chez lui avec des cadeaux excédant en valeur ceux qui la composoient.

Si la personne mise ainsi en charte privée faisoit connoître qu'elle eût des affaires urgentes, on la laissoit librement partir, après une promesse mutuelle d'union et de bonne amitié, promesse qui étoit regardée comme inviolable. Quoi qu'il en fût, cette espèce de contrainte ne s'exerçant jamais qu'à l'égard de gens jouissant d'une haute considération, étoit

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

toujours prise en bonne part, et même passoit pour un hommage flatteur aux yeux de celui qui en étoit l'objet.

Personne ne s'entremettoit dans une querelle d'homme à homme ; mais si une femme étoit engagée dans quelque rixe, tout le monde prenoit parti pour elle. C'étoit une conséquence de la haute estime que les Mariannais avoient pour leurs femmes, qui exerçoient en tout le commandement, hormis à la guerre et dans la conduite des pirogues.

Demandoit-on aide ou secours à un parent, il accouroit seul ; mais quand une demande de cette nature étoit adressée à la parente la plus élevée dans l'ordre des degrés que nous avons fait connoître (la mère néanmoins exceptée), toute la famille, parens et alliés compris, devoit s'y rendre.

Sur la simple observation faite par un homme marié à la plus âgée de ses ascendantes, que sa maison se trouvoit en mauvais état, tout le parentage étoit appelé à la faire réparer, ou à contribuer à la construction d'une neuve.

C'étoit un usage consacré, que toute personne qui sauvoit la vie à un enfant et le rendoit à ses parens, avoit droit de prétendre au don d'un des colliers d'écaille nommés *goinéha famagoon* [richesse d'enfant] (1), pour prix d'un tel service. En pareil cas, si le père n'avoit pas le moyen d'acquitter cette dette, sa famille, et au besoin la peuplade toute entière, se faisoit un devoir d'intervenir pour l'aider à remplir une obligation aussi sacrée. Quelquefois le libérateur refusoit de recevoir aucune récompense : alors cette marque de désintéressement et ce refus bienveillant devenoient le gage de l'espèce de parenté ou plutôt d'alliance que nous avons dit se nommer *atagtcha-goma*. Dès ce moment, on étoit obligé de concourir à tous les devoirs que la famille adoptive seroit appelée à remplir en commun. L'homme d'un rang distingué qui secouroit un enfant en danger de périr, pouvoit, avec l'aveu des proches de celui-ci, lui faire porter son propre nom. Un don de quelque importance fait à un enfant suffisoit pour établir la même espèce d'alliance.

Pratiques de politesse. — Les Mariannais n'avoient jadis aucune des

(1) Voyez plus haut, page 311.

manières de saluer qui nous sont familières en France, à l'exception du baise-main; encore au lieu de baiser la main, ils la flairoient, et cet acte de civilité se nommoit *hignhi* [flairer]. Le baiser réciproque, proprement dit, étoit désigné par le mot *tchomiko*, c'est-à-dire, *se flairer mutuellement le nez*. Nous avons vu le même usage chez les Carolinois, les Papous et les Timoriens. En entrant dans une maison, on se bernoit à dire, *adjin djo* [me voici, et sous-entendu, pour vous servir]; à quoi le maître du logis répondoit, *atti haow!* [veux-tu que je verse de l'eau sur toi? sous-entendu, pour te laver les pieds] : la personne qui rendoit visite disoit pour refuser, *ti gowailadji* [pas nécessaire], et, pour accepter, *adjan* [ici]. Dans ce dernier cas, suivant la qualité du personnage reçu, l'hôte alloit lui-même quérir l'eau dans unealebasse ou la faisoit apporter par un domestique, et l'un ou l'autre la versoit, en dehors et près de la porte d'entrée, sur les pieds du nouveau venu, qui se les frottoit lui-même.

Iles Mariannes.

De l'homme
en société.

Quand on se rencontroit dans la rue (1), tout le cérémonial se réduisoit à s'adresser mutuellement ces questions, *manow haow!* [où vas-tu?]; *gowini méno haow!* [d'où viens-tu?]. Cependant, si la personne accostée étoit d'un rang supérieur ou au moins égal, et qu'elle fût chargée, le bel usage exigeoit qu'on lui offrît de porter son fardeau : on ne faisoit pas tant de façons à l'égard d'un inférieur; et même celui-ci, pour se montrer civil, devoit inviter le personnage éminent qui l'abordoit, à recevoir le don d'une partie de sa charge.

En signe d'estime ou d'amitié, un habitant qui voyoit passer devant sa porte une personne de connoissance, l'invitoit à entrer et lui offroit le bétel ou tout autre régal. C'étoit une grande marque de respect que de passer la main sur l'estomac de quelqu'un; cracher en sa présence eût été, au contraire, le comble de l'impolitesse, et l'on mettoit une extrême attention à ne point s'en rendre coupable. Les Mariannais se débarrassoient rarement de leur salive, ou ils ne le faisoient qu'avec de méticuleuses

(1) Le Gobien (*loc. cit.*) assure qu'ils se saluent par ces mots, *ati urinmo*, qu'il traduit par, *permettez-moi de vous baiser les pieds*. Il y a ici erreur manifeste; l'expression citée, qu'il faut écrire *atti ading-mo* (au moins dans le dialecte d'Agagna), signifie, mot à mot, *jeter de l'eau (sur) pieds-tiens*, et doit se traduire par, *voulez-vous que je verse ou qu'on verse de l'eau sur vos pieds!* Or cette phrase se rapporte fort bien à l'usage que j'ai indiqué, et seroit tout-à-fait déplacée si on la prononçoit en se rencontrant dans la rue ou toute autre part que chez soi.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

précautions. Ils évitoient aussi de satisfaire à ce besoin naturel près de la maison d'un autre, ni même le matin; ce dont ils apportent, dit le Gobien, je ne sais quelles raisons qu'on n'a pas exactement pénétrées.

Un mangatchang se gardoit bien de passer tête levée devant un noble ou matœa; il s'inclinoit en pareil cas au point de marcher presque à quatre pattes (*voyez pl. 62*). Pour lui parler, il falloit qu'il se tint accroupi: un matœa, de son côté, eût cru se dégrader en demeurant assis devant un de ses inférieurs. Le mangatchang n'étoit pas tenu à de si humiliantes déférences à l'égard de l'atchaot.

Depuis l'entière pacification des Mariannes, la plupart des habitans de Gœam ont adopté plusieurs des manières espagnoles. « Aujourd'hui lorsqu'une jeune personne rencontre dans la rue ou à la maison un supérieur ou un parent à qui elle doit des égards, elle met un genou en terre, et baise la main que celui-ci lui présente gravement.

» Après l'*angelus* du soir, on a la coutume, à Agagna, de souhaiter une bonne nuit aux personnes auprès desquelles on se trouve; et c'est à quoi les enfans se conforment scrupuleusement envers leurs grands parens, auxquels ils disent simplement, en faisant une légère inclination de tête, *señor* ou *señora*, sans ajouter *buena noche* [bon soir]. » (*M. Guérin*).

Éducation.

Éducation chez les anciens. — Tout se bornoit, dans le premier âge, à quelques soins physiques de la part des parens; plus tard, les jeunes gens s'instruisoient en voyant travailler des ouvriers expérimentés, pourvu que ceux-ci voulussent le permettre. Un habile constructeur de pirogue, par exemple, étoit ordinairement jaloux de son talent, et il se gardoit bien d'en divulguer à tout venant les procédés: il falloit avant tout qu'il eût reconnu dans celui qui réclamoit ses leçons, fût-il même son fils, des dispositions heureuses; alors seulement il se résignoit à l'initier aux secrets du métier. Or, un goût décidé pour une profession se décèle rarement dans l'enfance; il devoit donc être homme fait pour entrer en apprentissage.

Les jeunes pilotes, destinés aux grandes navigations, recevoient, aux mêmes conditions, les instructions de leurs proches. Presque toujours le fils héritoit de l'emploi de son père, parce qu'on pensoit que l'enfant d'un homme heureux dans ses entreprises devoit l'être aussi dans les siennes.

Toutefois il n'y avoit rien d'obligatoire, et l'on a vu nombre de jeunes gens suivre une carrière opposée à celle des auteurs de leurs jours.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Éducation chez les modernes. — Le précis historique qui précède ce chapitre donne une idée suffisante des efforts que les missionnaires firent, dès les premiers jours de leur arrivée à Gœam, pour civiliser et instruire les habitans. Indépendamment de l'éducation religieuse, on envoya dans les villages, avons-nous dit (pag. 197), des artisans pour y enseigner à fabriquer le fil et la toile, à coudre, à tanner les peaux et les cuirs, forger le fer, tailler les pierres, bâtir, et mettre en pratique de meilleures méthodes d'agriculture.

Maintenant toutes les bourgades de quelque importance ont une école primaire royale pour les garçons et une école libre et gratuite pour les filles; les enfans y sont envoyés, dès qu'ils sont en âge d'en profiter, et y apprennent les principes de la religion, la lecture, l'écriture, le castillan, le calcul; les filles sont en outre dressées aux travaux de leur sexe.

On a de plus à Agagna le collège royal de Saint-Jean-de-Latran, où l'instruction est donnée à un nombre d'élèves illimité; il y en avoit 30 en 1818, pris dans les familles les plus distinguées de l'île, ou parmi ceux qui se destinoient à la carrière d'artisan. En sus de ce qu'on montre aux élèves dans les écoles primaires, on leur enseigne ici la musique vocale et instrumentale, ainsi que les professions mécaniques de charpentier, forgeron, serrurier, cordonnier et tailleur d'habits. Ils sont tenus à leur tour de chanter et de jouer des instrumens dans l'église d'Agagna, les jours de cérémonie. « C'étoit une surprise agréable et toujours nouvelle » pour nous, dit le rédacteur du Voyage de Marion, lorsque nous assistions » au service divin, les dimanches et fêtes, d'y trouver l'église pleine de » musiciens, et d'y entendre une symphonie de tous les instrumens. »

On a remarqué ici la facilité et la promptitude avec laquelle les jeunes gens acquièrent l'instruction qui leur est communiquée, tant sous le rapport littéraire que sous celui des professions manuelles.

A la manière des Chinois (1), les Mariannais comptoient autrefois les Calendrier.

(1) « L'année des Chinois commence par la conjonction du soleil avec la lune, ou par la nouvelle lune la plus proche du 15.^e degré d'*aquarius* (le verseau), qui est selon nous un signe où le soleil entre vers la fin de janvier, et y demeure presque tout le mois de février:

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

grandes divisions du temps par jours [*haani*], par lunaisons ou mois [*polan*], et par années [*sakkan*] : il est probable qu'ils donnoient aussi des noms aux premiers, ainsi que les Carolinois de Lamoursek le font encore (voyez plus haut, p. 106); mais ces noms sont maintenant tout-à-fait inconnus. A l'égard des années, elles se composoient de treize lunaisons. Les Espagnols, à leur arrivée, ont cherché à assimiler les noms de ces périodes à ceux des mois de notre calendrier, correspondance qui est à la rigueur impossible; voici, toutefois, de quelle manière les renseignements que j'ai puisés à trois sources différentes, établissent la nomenclature dont il s'agit.

1. Janvier T@MÉG@INI. Mot qui signifie ainsi, de cette manière.
2. Février MAÏNO.
3. Mars @MOTARAF. Littéralement, aller pour prendre des *goatafi*; c'est peut-être l'époque où l'on va à la pêche du poisson ainsi nommé.
4. Avril L@M@H@. Veut dire retourner; revenir à la charge; falloit-il l'entendre du retour de l'année!
5. Mai MAGMAMA@.
6. Juin MANANAF, ou FANANAF = marcher à quatre pattes, traîner le corps.
7. Juillet SÉMO.
8. Août TENHOS, ou FÉNOS.
9. Septembre . . . L@M@MLAM = qui lance des éclairs: étoit-ce la saison des orages!
10. Octobre FAG@AL@ (1) = époque où il faut ensemer son champ.
11. Novembre . . . S@MONGS@GN = époque où l'on raccommode les filets.
12. Décembre . . . @MADJAN@GAN = inquiet, pleureur; temps des petites pluies fréquentes!
13. @MAGAHAF = prendre des écrevisses!

L'inspection du dictionnaire prouve que nos insulaires n'étoient pas dénués de certaines connoissances astronomiques et nautiques. On y voit

» ils font de ce point-là le commencement de leur printemps. Le 15.^e degré du taureau détermine pour eux le commencement de l'été; le 15.^e du lion, celui de l'automne; et le 15.^e du scorpion, celui de l'hiver.

» Ils ont douze mois lunaires, entre lesquels il y en a de petits, qui ne sont que de vingt-neuf jours, et de grands, qui sont de trente. Tous les cinq ans, ils ont des intercalaires pour ajuster les lunaisons avec le cours du soleil. Ils divisent, comme nous, les semaines selon l'ordre des planètes, à chacune desquelles ils assignent quatre constellations, une par jour, tellement qu'après les vingt-huit qui se succèdent de sept en sept, ils retournent à la première.

» Leur année commence par la nouvelle lune la plus proche du mois de février, ce qui fait que, pour eux, le signe des poissons est le premier, le bélier le second, et ainsi des autres. Cette manière de supputer et d'intercaler leur fait des années de treize mois, qui retournent de temps en temps. » (Du Halde, *Description de la Chine*, t. I.)

(1) Cette lune ou ce mois est appelé de trois manières par les autorités que j'indique;

en effet le nom de quelques étoiles : mais il est assez probable qu'il ne nous est parvenu, à cet égard, qu'une bien foible partie de leur science ; nous n'insisterons donc pas davantage sur cet objet.

Croyance. — Aucun mot de la langue mariannaise n'est employé à désigner la divinité. Cette circonstance fait naturellement présumer que les habitans n'avoient aucune idée d'un être suprême, et le Gobien croit pouvoir en donner l'assurance positive.

Voici néanmoins, selon le P. Murillo Velarde (1) et D. Luis de Torrès, quelles étoient leurs idées sur l'origine du monde. Pōntan (2), disent-ils, homme très-ingénieux, vécut un grand nombre d'années dans les espaces imaginaires qui existoient avant la création. A sa mort, il chargea ses sœurs de faire avec sa poitrine et ses épaules le ciel et la terre, de ses yeux le soleil et la lune, et de ses sourcils l'arc-en-ciel.

Ils reconnoissoient l'immortalité de l'ame, et, selon eux, l'homme qui mouroit tranquillement et sans aucune douleur, alloit en paradis, et y jouissoit des arbres et des fruits qui y sont en abondance (3) ; tandis que celui dont les derniers momens étoient violens et agités, alloit en enfer, qu'ils appeloient *sassalagohan* (4). Le diable portoit chez eux le

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Religion
mariannaise.

fagoolo, *maïgnaof* et *pagoon*, noms qui appartiennent sans doute à différens dialectes mariannais. J'ai adopté la version qui m'a paru convenir aux usages d'Agagna.

(1) *Hist. de la provincia de Filipinas*, t. II.

(2) D. Luis prononce *Fōntan*. Voyez, pour la signification du premier de ces mots, la note de la page 372 ci-dessus.

(3) Selon le Gobien (*loc. cit.*), leur paradis est un lieu de délices, et placé, assez mal à propos, dit-il, sous la terre ; ils en font consister toute la beauté dans des arbres de coco, dans des cannes à sucre, et dans les autres fruits qu'ils disent y être d'un goût merveilleux.

(4) Le Gobien et le P. Murillo écrivent *zazarraguan*, ce qui est évidemment la même chose, d'après les remarques qui ont été faites plus haut (note de la page 190, et page 260). J'ai suivi l'orthographe de D. Luis.

Ce mot signifie proprement, *lieu où l'on distribue* une chose quelconque, et, par conséquent aussi, *les peines aux coupables*.

Les idées européennes ne seroient-elles pas un peu mêlées ici avec celles des indigènes ! Je ne sais ; mais la tradition mariannaise est aujourd'hui si pauvre en renseignemens de ce genre, qu'il est bien difficile de concilier ce que rapportent les auteurs, avec ce que nous avons nous-mêmes recueilli. En admettant un lieu de punition et un lieu de récompense, il sembleroit nécessaire d'admettre aussi le juge qui condamne. On ne comprend pas trop non plus comment les ames peuvent être en paradis ou en enfer, et cependant se trouver sur terre

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

nom de *kaïfi* ou *aniti* [mauvais esprit]. Ils croyoient que si quelqu'un eût renversé le pilier d'une maison, l'ame de celui qui l'avoit construite ne manqueroit pas de venir invisiblement tirer vengeance d'une telle action. Selon eux encore, le diable se tenoit parmi les vivans, et ne s'y occupoit qu'à faire du mal. Les ames de leurs ancêtres, au contraire, s'y opposoient, et venoient même à leur secours dans le danger.

Il y avoit des ames plus fortes que le démon, d'autres qui l'étoient moins : les premières étoient celles des hommes vaillans et intrépides ; les autres, celles des paresseux et des lâches. Les femmes avoient aussi leurs ames ; mais il n'est pas sûr qu'on en accordât aux mangatchangs. L'ame féminine étoit regardée comme moins forte et moins puissante que celle de l'homme.

« Ces peuples, dit le Gobien, sont persuadés que les esprits re-
» viennent après la mort : soit que le démon les trompe en prenant la
» figure de leurs parens défunts, soit que leur imagination échauffée
» leur présente ce qu'ils entendent dire aux autres, il est certain qu'ils
» se plaignent d'être maltraités par des spectres qui les effraient quelque-
» fois terriblement. C'est pour cela que quand ils ont recours à leurs
» *antis* (1), c'est-à-dire aux ames de leurs morts, ce n'est pas tant pour
» en obtenir quelque grâce, que pour les empêcher de leur faire du
» mal. C'est par la même raison qu'ils gardent un profond silence dans
» leurs pêches, et qu'ils font de longs jeûnes, de peur que les *antis* ne
» les maltraitent ou ne les épouvantent la nuit dans leurs songes, aux-
» quels ils ajoutent beaucoup de foi. »

La puissance qu'ils attribuoient aux *antis* est considérable. Ils leur supposoient la faculté de changer l'ordre de la nature, d'empêcher la

pour secourir au besoin leur famille ; comment ces *antis* sont assez puissans pour commander aux élémens, et assez foibles pour être retenus en enfer par une puissance qu'on ne nomme même pas, &c. Je ne me permettrai pas de résoudre ces difficultés. Peut-être cependant seroit-il exact d'admettre que les idées rapportées par le Gobien et par Murillo, n'étoient pas, sur tous les points, la croyance primitive des indigènes, mais celle que plusieurs d'entre eux s'étoient formée, à une époque moins reculée, d'après ce qu'ils avoient vaguement ouï dire des principes émis par les missionnaires à leurs néophytes. Les incohérences remarquées se réduiroient à-peu-près alors à des erreurs chronologiques.

(1) Le texte porte *anitis*, qui signifieroit *diables, démons* ; or, le sens veut nettement qu'il y ait ici *antis* [ames des morts].

terre de produire et la mer de donner des poissons. Des maux horribles se répandoient à leur gré parmi les hommes; enfin il leur étoit facile de faire naître l'abondance et d'éloigner les maladies.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

« Tout ignorans qu'ils sont, continue le Gobien, ils ne croient pas » que le monde soit de toute éternité. Ils lui donnent un commence- » ment, et ils racontent sur cela des fables assez mal concertées, qu'ils » ont exprimées en méchans vers qu'ils chantent dans leurs assemblées. » Ils disent que toutes les nations tirent leur origine d'une terre de » Gøam; que le premier homme en fut formé; qu'il fut ensuite changé » en pierre, et que de cette pierre (1) sortirent tous les autres hommes, » qui allèrent s'établir en divers pays. . . ; que ces hommes, se trouvant » bannis et éloignés de leur pays, oublièrent bientôt leur langage et la » manière de vivre de leurs compatriotes. De là vient, disent-ils, que » les autres peuples ne savent pas parler, et qu'ils ne nous entendent » pas. S'ils articulent grossièrement quelques mots, ils le font comme » les fous, sans s'entendre les uns les autres, et sans savoir ce qu'ils » disent. »

Un fait digne de remarque, c'est la crainte superstitieuse qu'excitoit jadis, chez les Mariannais, l'apparition subite de l'oiseau carolinois nommé *otag*. Compagnon né du mauvais temps, sa présence étoit généralement regardée comme du plus funeste augure. Tant de naufrages, en effet, ont pu coïncider avec l'arrivée accidentelle de cet animal!

Culte. — On invoquoit les antis dans le danger et dans le besoin. D'abord la demande se faisoit à voix ordinaire, car ces insulaires croyoient que, toujours occupées de leur bien-être, les ames de leurs aïeux étoient à côté d'eux: mais si, malgré cet appel, le danger continuoit, ils se mettoient à crier d'abord modérément, puis de toutes leurs forces, pensant que ces êtres tutélaires s'étoient éloignés momentanément pour porter leur assistance ailleurs. Ces cris qu'on entend encore à la campagne, et qui n'ont maintenant pour objet que de faire connoître sa position à des compagnons de chasse, sont fort perçans. « *Ho! ho!* disoient-ils, *N.* (le nom ou les noms des parens dont ils invoquoient les ames), *c'est main-*

(1) C'est le rocher de *Føgna*, dont il a été fait mention page 183 de ce volume.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

tenant que votre secours m'est nécessaire; secourez-moi, si votre famille vous fut jamais chère! » et ces paroles étoient répétées pendant toute la durée du danger (1).

Lorsqu'un individu vouloit s'établir chez une peuplade autre que la sienne, il cherchoit ordinairement à se loger dans une maison abandonnée par suite du décès de son propriétaire : mais le nouvel occupant s'appliquoit, avant tout, à capter la bienveillance des parens du défunt, afin que, par leur intercession, l'ame de celui-ci ne lui fit aucun mal.

Les *makahnas*, espèce de sorciers fort en honneur dans le pays, et dont nous avons déjà parlé (p. 175), exerçoient parmi leurs compatriotes une sorte de sacerdoce. Il y en avoit de deux classes : les uns ne faisoient que du mal, et ceux-là étoient mangatchangs; d'autres, qui faisoient du bien, appartenoient à la caste des nobles. Parmi ces derniers, les uns procuroient de bonnes pêches, d'heureux voyages, la guérison des maladies; les autres rendoient les champs fertiles, les récoltes abondantes, la température favorable, &c. &c. Les *makahnas*, pour s'aider dans leurs prédictions, conservoient chez eux les crânes de leurs morts, et les tenoient renfermés dans des paniers. « Ils laissent traîner » ces paniers par la maison, dit le Gobien, sans s'en mettre en peine et » sans y faire la moindre attention, à moins que quelque dupe ne vienne » les consulter.

» Quand quelqu'un meurt, on met une petite corbeille près de sa tête, » pour recueillir son esprit, et on le conjure, puisqu'il quitte son corps, » de vouloir bien se placer dans cette corbeille pour y faire dorénavant » sa demeure, ou du moins pour s'y reposer quand il se donnera la peine » de venir les voir. »

Cérémonies aux grandes époques de la vie : Mariages. — Il sera question ailleurs du mariage considéré comme contrat civil et temporaire : nous retracerons seulement ici les formalités qui en précédoient ou accompa-

(1) Platon pensoit que les ames des morts ont une certaine force, en vertu de laquelle elles prennent toujours intérêt à ce qui se passe dans ce monde. « Cela est certain, ajoute-t-il, » quoique la preuve exige de longs discours; mais il faut croire ces choses sur la foi des légis- » lateurs et des traditions antiques, à moins qu'on n'ait perdu l'esprit. » (*Voyez Platon, de Legibus.*)

gnoient la conclusion. Par-tout où des hommes sont réunis en corps de nation, l'acte du mariage prend constamment un caractère de solennité : cette importante institution, en effet, a moins pour but de favoriser le penchant naturel qui entraîne les deux sexes l'un vers l'autre, que de conserver religieusement et de perpétuer les liens de famille, moyen puissant d'empêcher le désordre et la confusion de bouleverser le pacte social, et qui n'a pas échappé à la conception des peuples même les plus grossiers.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Aussitôt qu'une union étoit projetée, la mère du prétendu, ou à son défaut sa grand'mère, ou enfin sa plus proche parente, après s'être munie d'une boîte à bétel [*saloo*] (1), se rendoit chez la mère de la personne qu'il avoit en vue ; et là, sans laisser le temps qu'on lui présentât le bétel d'usage, elle se hâtoit d'offrir celui qu'elle avoit apporté avec elle. Cette manière de débiter faisoit tout de suite pressentir à la maîtresse de la maison qu'il alloit être question de mariage ; elle ne laissoit pas toutefois de s'informer du motif de la visite. C'est votre fille, répondoit la médiatrice, que je viens vous demander pour un tel. Dans le cas où cette proposition n'étoit point rebutée, on prenoit jour sur-le-champ pour venir chercher la réponse de la jeune personne. Si l'aïeule existoit, la mère s'empressoit de déclarer qu'elle ne pouvoit rien promettre sans son aveu, et il falloit aller renouveler à celle-ci les mêmes propositions, avec le même cérémonial. En général, avant de donner une parole positive, on employoit tous les prétextes dilatoires que la bienséance autorisoit, afin que la famille entière eût le temps de prendre des informations et de réfléchir sur la convenance du parti qui se présentoit.

Au jour convenu, la parente chargée de l'entremise du mariage faisoit une seconde visite. Si la fille s'étoit, dans l'intervalle, montrée favorable aux vœux de l'homme qui la recherchoit, on en donnoit alors l'assurance ;

(1) Cette boîte contenoit des noix d'arek [*pogoa*], des feuilles de bétel [*popolodjon*], et le petit coco [*baba*] où se mettoient les pilules de chaux ordinairement jointes à ce masticatoire. La grosseur de ces pilules étoit telle, qu'une seule suffisoit à chaque chique de bétel [*mamaon*] ; car il eût été malhonnête de toucher la chaux que d'autres devoient mettre dans leur bouche. Pour prévenir cet inconvénient, on faisoit les pilules de la dimension que nous venons de dire ; et après les avoir façonnées, on les passoit dans de la poussière provenant d'écales de coco réduites en charbon.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

et, dès cet instant, le prétendu étoit obligé de fournir à l'entretien de son accordée. Celui que son indigence empêchoit de remplir ce devoir, s'engageoit à servir chez elle comme domestique (1), jusqu'à l'instant du mariage, qui ne se faisoit jamais sur-le-champ. C'étoit encore là un temps d'épreuve. S'il étoit cultivateur, on s'informoit de l'importance de ses champs et de ses récoltes, des travaux qu'il étoit capable d'exécuter seul, &c. Le pêcheur devoit montrer, en présence de sa prétendue, son habileté à la pêche, son adresse à manœuvrer un pros (2). Si les résultats de la nouvelle enquête se trouvoient favorables, le mariage étoit une affaire arrêtée; il ne s'agissoit plus que de débattre à qui des deux familles feroit les frais de la noce : nous supposerons, dans ce qui va suivre, que c'étoit celle du prétendu.

D'abord, on prenoit le temps nécessaire pour se procurer le riz, le poisson et les autres denrées qui devoient être consommées à la fête; après quoi l'on fixoit l'instant précis où l'union auroit lieu. Trois ou quatre jours avant, les deux familles réunies s'occupent à battre et à nettoyer leur provision de riz, accrue de celui que les gens de la noce avoient envoyé en cadeau, et qui consistoit ordinairement en un *kotod* (3) pour chacun. Ces préparatifs terminés, les parens chez qui la noce se célébroit faisoient circuler le bétel, et mettoient en même temps à tremper, dans les mortiers où l'on nettoie le riz, une certaine quantité de ce grain : dès qu'il étoit suffisamment imbibé, on le piloît avec soin, en y ajoutant de la pulpe de coco; on obtenoit ainsi une pâte épaisse dont on formoit autant de boulettes qu'il y avoit de convives présens : ceux-ci délayoient chacun leur portion avec l'eau d'un jeune coco [*manha*], dans de petits mortiers de bois destinés à cet usage, ce qui leur donnoit un

(1) On sait que Jacob, pour obtenir en mariage Lia et Rachel de leur père Laban, resta plusieurs années à son service.

(2) Voici en quoi consistoit ce devoir : faire chavirer le pros qu'il conduisoit, le redresser, remettre le mât et la voile en place, et continuer à faire route, tout en vidant l'eau dont l'embarcation étoit remplie. Ces manœuvres devoient être faites sans aucune aide étrangère. Mais ce qui étoit beaucoup plus difficile et recevoit toujours les applaudissemens des spectateurs, c'étoit de naviguer pendant un laps de temps considérable, en tenant le *litcha* ou balancier du navire à deux ou trois pieds hors de l'eau.

(3) Grand vase ou panier carré, tissé en vacoua (pl. 79, fig. 9), dont il a déjà été question (p. 317); nous en ferons connoître ailleurs la capacité.

brouet clair appelé *laolao*, dont ils se régaloient avec plaisir (1); on étoit libre, au reste, d'emporter sa boule de riz chez soi.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

La veille du mariage, les parens des futurs époux s'empressoient de préparer tout ce qui étoit nécessaire à la solennité du jour. Les femmes faisoient cuire des fruits de rima et de *døgdøg*, des racines féculentes, du poisson, &c. &c. : les hommes, chargés de bois à brûler, de pièces de charpente et d'*higais* (2), venoient construire un édifice pour mettre à couvert les personnes conviées, et dresser des cuisines pour les apprêts du festin. Les femmes leur offroient ensuite le bétel et le *laolao*.

Pendant la nuit qui précédoit la noce, les deux familles se réunissoient encore pour transporter le *tchintchali* chez la mère du prétendu. On nomme ainsi un cadeau composé de racines féculentes, de rima, de bananes, de riz, de poissons, de sel, de bétel, &c. Les amis devoient aussi fournir leur *tchintchali*.

Dans la soirée, on avoit fait circuler de nouveau le bétel et servi le souper; mais, pour débarrasser plus rapidement la maison, et donner à la personne qui en faisoit les honneurs la facilité d'accueillir tous ceux qui se présentoient, on permettoit à chacun d'emporter son souper. Ces allées et venues duroient ordinairement toute la nuit, au milieu des danses et des jeux.

Au point du jour, les parens du prétendu, après avoir laissé chez la mère de celui-ci le petit nombre d'individus préposés aux préparatifs du dîner, se rendoient en cérémonie dans la maison de la jeune fille : là on leur présentait sur-le-champ le bétel; et c'étoit alors que la nouvelle épouse étoit remise entre les mains de son mari. On procédoit ensuite au déjeûner. Le couvert, comme de coutume, étoit dressé sur une natte de trois pieds de largeur et d'une longueur proportionnée aux dimensions de l'appartement; les mets étoient servis en autant de portions qu'il pouvoit s'y ranger de convives : les parentes du marié, appelées les premières à y prendre place, se rangeoient dans l'ordre de préséance que les degrés de famille leur assignoient; les hommes s'y installaient ensuite, en observant le même ordre. Chacun se hâtoit de faire honneur au repas,

(1) Voyez pag. 303 et 304.

(2) L'*higai* est un tissu en feuilles de palmier, qui sert à couvrir les toitures.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

et emportoit chez lui ce qu'il n'avoit pas eu le temps de manger. La natte étoit successivement couverte de nouveaux mets, jusqu'à ce que tous les invités eussent pris part au festin.

Le déjeuner terminé, les gens de la noce passaient dans la maison du marié, où le dîner ne tarδοit pas à paroître de la même manière et avec les mêmes cérémonies que le déjeuner ; à la différence près qu'ici le parentage de la fille prenoit le pas.

Dans toutes les fêtes mariannaises, on fait un grand usage de l'*hinigsa* : c'est ainsi que se nomment certains gâteaux de riz cuit à l'eau. Il y en a de trois sortes. La première, appelée *həfot*, a la forme ronde et environ deux pouces d'épaisseur ; il y entre un demi-*tchəpa* [$\frac{1}{8}$ de litre] de riz ; on la sert, enveloppée de feuilles de balibago, aux personnes les moins distinguées. La seconde [*patcha*], d'une forme pyramidale et contenant à-peu-près 2 *gantas* [4 litres] de riz, est destinée aux convives de distinction. La troisième enfin, ou l'*hinigsa sinargan*, avec la même forme que le patcha, renferme au moins 7 *gantas* [14 litres] de riz. Le cérémonial vouloit que les mères des nouveaux époux, chacune de son côté, fissent porter par deux hommes, sur une espèce de civière [*tchənaï*], un *hinigsa sinargan*, posé sur un plateau [*sarghi*], pour être offert aux sœurs aînées des maris de l'une et de l'autre : celles-ci, à leur tour, devoient envoyer ce cadeau chez les sœurs aînées de leurs propres maris ; et de sœur aînée en sœur aînée, le *sinargan* continuoit de circuler jusqu'à ce qu'il fût parvenu à la doyenne de la parenté, qui seule alors avoit le droit de le distribuer aux parentes chez lesquelles on l'avoit présenté. Rarement avoit-elle cet avantage ; presque toujours le gâteau se moissoit avant d'être parvenu à sa destination. Mais ce n'étoit point là une raison qui dût l'empêcher de voyager ; car la personne qui seule avoit le droit d'en disposer, auroit jeté les hauts cris s'il ne lui fût point parvenu, et ce manque d'égards seroit infailliblement devenu une source de discorde et d'inimitié au sein des deux familles.

Les cérémonies du mariage étant achevées, si le nouveau marié n'avoit pas une maison à lui, ses parens se réunissoient pour lui en construire une, garnie de tous les ustensiles de ménage indispensables : c'étoit là ce qui s'appeloit *gəahadji* [doter, enrichir]. Nous verrons, en parlant de la

législation mariannaise, ce que devenoient tous ces biens en cas de décès. Iles Mariannes.

Ces pratiques sont aujourd'hui presque tombées en désuétude; on les voit cependant suivies encore quelquefois par les descendans des anciens aborigènes, mais avec cette différence que la bénédiction nuptiale se trouve toujours comprise dans la cérémonie. De l'homme
en société.

Naissance des enfans. — Anciennement, aussitôt qu'une femme éprouvoit les premières douleurs de l'enfantement, on envoyoit prévenir l'épouse du chef de la peuplade ou du *maga-lahi*; celle-ci transmettoit la communication aux parentes de la branche ascendante du mari et de la femme, jusqu'aux tantes inclusivement. Toutes devoient se hâter de venir auprès de la malade pour l'assister et la soigner pendant la durée de ses couches. Les parentes d'une classe moins élevée, telles que sœurs, cousines, nièces, avoient été directement averties par le mari, et arrivoient aussi sans délai. Les sœurs de ce dernier, munies dealebasses pleines d'eau, avoient la charge de faire les ablutions d'usage, tant sur le nouveau né que sur sa mère. On laissoit le soin aux frères de celle-ci (1), d'apporter la nourriture qui devoit être fournie par les parentes de l'accouchée. De son côté, la famille du mari veilloit à ce que la maison de la malade fût en bon état, bien abritée, et pourvue avec abondance d'ustensiles, de meubles et d'autres effets convenables à la circonstance.

C'étoit une chose d'obligation que les parens de tout âge offrissent en arrivant un kotød de riz, surmonté d'un poisson sec, pour subvenir à la nourriture des personnes réunies près de l'accouchée. Les femmes qui apportoient lesalebasses d'eau étoient seules exemptées de ce devoir (2).

Lorsque le nouveau né appartenoit à une famille de haut rang, on piloit du riz très-fin, et l'on en répandoit sur les pas du père, en signe de respect.

On donnoit aux enfans des noms pris, soit des talens ou qualités personnelles des pères, soit d'un fruit, d'une plante, &c. : par exemple,

(1) Il est remarquable qu'à cette occasion, comme en beaucoup d'autres, c'étoient les femmes seules qu'on faisoit prévenir. Les hommes devoient être avertis par leurs épouses, ou par la voix publique, s'ils n'étoient pas encore mariés.

(2) Il y avoit jadis une sorte de honte d'aller chez un ami malade sans lui porter un kotød de riz et un poisson sec.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Gof-sipik [*adroit pêcheur*]; Tai-agnao [*intrépide*]; Tai-gaalo [*paresseux*]; Faolos-gna [*navigateur heureux*]; Gof-togtcha [*adroit à jeter la lance*]; Misngon [*patient*]; Ninéti [*ingénieux*]; Massongsong [*qui a peuplé une bourgade*]; Gof-higam [*adroit à manier l'higam (1)*]; Agad-gna (2) [*habile à donner la tonture aux pirogues*]; Ki-ighi [*qu'on ne peut surpasser*]; Matapang [*coco tendre et mou, mais dont le lait n'est pas doux*]; Pontan [*coco mûr et qui commence à sécher sur l'arbre*]; Djoda ou Tchod-a [*bananier*]; &c.

Funérailles. — La tradition locale conserve peu de détails sur ce qui se pratiquoit jadis aux Mariannes à l'occasion des funérailles; cependant, et lors même que l'histoire ne viendrait pas ici à notre secours, on pourroit présumer que, dans un pays où tout ce qui tient à la famille étoit si soigneusement respecté, où les lois mêmes faisoient un crime aux habitans des omissions les plus simples, que dans un tel pays, dis-je, la douleur des parens à la mort de quelqu'un d'entre eux devoit être exprimée par les signes d'un profond chagrin. Voyons ce que nous transmet, à ce sujet, un auteur dont nous avons plusieurs fois cité l'ouvrage.

« Il n'y a guère de peuples plus éloquens à marquer leur douleur, ni plus expressifs dans leur air et dans leurs manières. Rien n'est plus lugubre que leurs enterremens (3) : ils y versent des torrents de larmes; ils y font des cris capables de pénétrer de douleur les plus endurcis; ils demeurent long-temps sans manger, et s'épuisent tellement par leurs cris et leurs longues abstinences, qu'ils ne sont pas reconnoissables. Leur deuil dure sept ou huit jours, et quelquefois davantage; ils le proportionnent ordinairement à l'affection qu'ils avoient pour le défunt, ou aux grâces qu'ils en avoient reçues. Tout ce temps se passe en pleurs et en chants lugubres. Ils font quelques repas autour du tombeau du défunt (4); car on élève toujours

(1) *Higam*, outil pour creuser les embarcations, espèce d'*herminette*; voyez pl. 79, fig. 1.

(2) *Agad-gna*, dont, par corruption, on a fait *Agagna*: c'est le nom du chef qui a fondé la ville de ce nom.

(3) Toute la famille du mort y assiste.

(4) Ses proches parens fournissoient, quand il étoit nécessaire, des vivres pour les personnes

» un tombeau sur le lieu où le corps est enterré, ou du moins à côté (1).
 » On le charge de fleurs, de branches de palmier, de coquillages, et de
 » tout ce qu'ils ont de plus précieux. La désolation des mères qui ont
 » perdu leurs enfans, est inconcevable : comme elles ne cherchent qu'à
 » entretenir leur douleur, elles coupent quelques cheveux de leurs enfans
 » qu'elles gardent chèrement ; et elles portent à leur cou une corde, à
 » laquelle elles font autant de nœuds qu'il y a de nuits que leur enfant
 » est mort.»

Iles Mariannes.
 De l'homme
 en société.

« Si la personne qui meurt appartient à la haute noblesse, leur douleur
 » est alors sans mesure. Ils entrent dans une espèce de fureur et de
 » désespoir ; ils arrachent leurs arbres, ils brûlent leurs maisons, ils
 » rompent leurs bateaux, ils déchirent leurs voiles et en attachent les
 » morceaux au devant de leurs maisons. Ils jonchent les chemins de
 » branches de palmier, et élèvent des machines lugubres en l'honneur du
 » défunt. Si le défunt s'est signalé par la pêche ou par les armes, qui
 » sont deux professions de distinction parmi eux, ils couronnent son
 » tombeau de rames ou de lances, pour marquer sa valeur, ou son habi-
 » leté dans la pêche. S'il s'est rendu illustre par ces deux professions,
 » on entrelace les lances et les rames, et on lui en fait une espèce de
 » trophée.

» Tout cela est accompagné de lamentations vives et de sentimens
 » touchans que la douleur leur inspire, et qu'elle leur fait exprimer d'une
 » manière fort spirituelle. *Il n'y a plus de vie pour moi, dit l'un ; ce qui
 » m'en reste ne sera qu'ennui et qu'amertume. Le soleil qui m'animoit s'est
 » éclipsé. La lune qui m'éclairoit s'est obscurcie. L'étoile qui me conduisoit a
 » disparu. Je vais être enseveli dans une nuit profonde, et abîmé dans une mer
 » de pleurs et d'amertume. A peine l'un a-t-il cessé, que l'autre s'écrie :
 » Hélas ! j'ai tout perdu ! Je ne verrai plus ce qui faisoit le bonheur de mes
 » jours et la joie de mon cœur. Quoi, la valeur de nos guerriers, l'honneur
 » de notre race, la gloire de notre pays, le héros de notre nation n'est plus !*

présentes à la cérémonie, en observant un ordre et des conditions que nous expliquerons bientôt.

(1) L'enterrement avoit lieu ordinairement tout auprès et en dehors de la demeure du mort, quelquefois aussi dans sa maison même.

Iles Mariannes. » *il nous a quittés! Qu'allons-nous devenir, et comment pourrons-nous vivre*
 De l'homme » *dorénavant!* Ces lamentations durent tout le jour, et continuent bien
 en société. » avant dans la nuit, chacun s'efforçant de marquer sa douleur par
 » la vivacité de ses expressions, et par les louanges qu'il donne au
 » défunt (1).»

A la persuasion de leurs makahnas, les Mariannais gardoient respectueusement chez eux, dans des paniers, les os et les crânes de leurs ancêtres, ainsi que leurs figures, grossièrement gravées sur des écorces ou des morceaux de bois (2). Quelques-uns préféroient de déposer ces ossements dans des cavernes voisines de leurs demeures, et nommoient ces sortes de charniers *gama alamsig* [maisons des morts]; comme ils ne vouloient pas être séparés de leurs ancêtres, ils regardoient comme un devoir d'être réunis dans ces lieux-là après leur décès.

Nous avons dit que des repas avoient lieu près du tombeau, et qu'à cet effet la famille devoit fournir des vivres pour la subsistance de tous ceux qui figuroient de droit aux obsèques (3). La règle à suivre, dans ce cas, est assez compliquée. Pour l'éclaircir, supposons que la personne décédée est une sœur de *N*, et que cette sœur n'est pas mariée.

Dans la figure ci-contre, *n* représente la femme de *N*; *B*, son frère, marié à *b*; *d*, une de ses sœurs, mariée à *D*, &c. : *n* a pour frère *G*, marié à *g*, et pour sœur *f*, mariée à *F*, &c.

Voici dans ce cas ce qui arrive : *B* fournit des vivres selon ses facultés, mais ne les porte pas lui-même chez *N*; c'est sa femme *b* qui remplit ce devoir. En témoignage de reconnaissance, *N* devoit donner à *b* un *alas* d'écaïlle, soit un *lakao-hogoa*, soit un *ghintos* (4), mais c'est plus ordinairement ce dernier qui est offert. Or, comme nous supposons que *N* a peu de fortune, c'est à sa sœur *d* qu'il appartient d'y

(1) Le Gobien, *loc. cit.*

(2) *Ibid.*

(3) Bien entendu que le chef de la maison du défunt n'est pas assez riche pour se charger seul de la dépense.

(4) Le *ghintos* n'est qu'un fragment du *lakao-hogoa*. Voyez plus haut ce qu'on a dit de ce dernier, et ci-après, dans notre XI.^e paragraphe, ce qui est relatif aux monnoies mariannaises.

pourvoir. Elle porte donc un *alas* chez *N*, et lui donne ainsi le moyen de satisfaire à ce que l'usage exige.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Ce qu'a fait la famille du mari, nous allons le voir se répéter du côté de la femme. *G* fournira des vivres; *g* les remettra à *n*, qui, à son tour, recevra un *alas* de *f*. Pour simplifier l'explication, nous n'avons parlé que des frères et sœurs de *N* et de *n*, mais tous leurs autres proches parens et parentes sont tenus de remplir des formalités analogues, ce qu'il suffit d'indiquer sommairement.

Les veufs et les veuves n'étoient point obligés à faire des cadeaux; peu d'entre eux cependant s'en exemptoient. Si donc, *B* étant veuf vouloit envoyer des vivres à *N*, il devoit charger du soin de les apporter une de ses parentes les plus proches, telle qu'une sœur par exemple. Rien n'obligeoit au reste à remettre les *alas* le même jour où on livroit les vivres; on savoit qu'ils étoient dus, et l'on s'acquittoit le plus tôt que les convenances du deuil pouvoient le permettre.

On a vu (1) quels moyens ont été successivement mis en usage par les Espagnols, pour répandre parmi les naturels les préceptes de la religion chrétienne (2); la nature des difficultés qu'ils ont eues à vaincre (3); enfin à quelle espèce de missionnaires l'instruction et la conduite des néophytes et des fidèles ont été successivement confiées (4).

Religion
chrétienne.

L'installation de nombreuses écoles, annexes obligées des églises, furent une des premières mesures prises par les Jésuites; suivies par leurs successeurs les Augustins, les Doctrinaires en ont aussi continué l'usage. L'instruction donnée, loin d'être superficielle, embrassoit la religion, les lettres, la musique, la pratique des arts utiles (5); et malgré la diminution toujours croissante des ecclésiastiques, ces institutions n'ont point été abandonnées. Toutefois, il faut en convenir, la colonie souffre depuis long-temps du dénuement presque complet de prêtres (6); un seul curé pour Agagna et pour tout l'archipel, ne sauroit suffire aux besoins

(1) Voyez ci-dessus notre Précis historique sur les Mariannes, p. 163 et suiv.

(2) *Idem* p. 173, 179, 183, 187, 188, 195, 197, 217, 218 et 220.

(3) *Idem* p. 172, 175, 176, 180, 183, 185, 190 et 199.

(4) *Idem* p. 171, 217 et 222.

(5) *Idem* p. 197 et 378.

(6) *Idem* p. 221 et 223.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

de la population. Aussi, dans un grand nombre de cas, l'instruction du dogme lui-même est-elle confiée à des laïques, qui, malgré leur zèle, sont loin d'avoir de constans succès. Par-tout, cependant, la foi est vive et le respect pour les choses saintes absolu : chacun, autant qu'il le peut, tâche de remplir ses devoirs religieux, et l'on nous a cité de respectables familles de Tinian et de Rota qui, lorsque leur pasteur est empêché de faire sa tournée annuelle dans l'archipel, s'aventurent en mer sur de frêles pirogues, pour venir à Gœam faire leurs dévotions.

Agagna, Pago, Agat et Omata sont aujourd'hui les seules villes où se célèbre le service divin (1) ; encore est-ce alternativement, par la raison que j'ai dite. « Outre les offices des dimanches et des fêtes que prescrit la liturgie, on remplit avec ponctualité diverses pratiques usuelles de dévotion. 1.° L'*angelus* est annoncé, au lever et au coucher du soleil, par le son de la cloche et du tambour : à ce signal, toute conversation, toute occupation cessent ; chacun se découvre la tête, se tourne du côté de l'église, et récite sa prière debout et à voix basse.

2.° A huit heures du soir, le son de la cloche de l'église avertit de prier pour le repos de l'ame des trépassés ; au premier coup, tous les habitans tombent à genoux et répondent à haute voix aux oraisons que prononcé, dans chaque famille, le chef ou plutôt l'homme le plus ancien de la maison.

» 3.° Tous les samedis soir, après la nuit close, les marguilliers de la paroisse et les élèves du collège de Saint-Jean-de-Latran, promènent dans Agagna, à la lueur des flambeaux, l'effigie de la Sainte-Vierge, à qui sont consacrés les rosaires, et implorent sa protection par leurs cantiques ou leurs litanies. » (M. Guérin.)

Amusemens.

Réjouissances publiques. — Les solennités générales, nommées *gopot*, avoient lieu pour célébrer, soit un mariage ou la naissance d'un fils dans la famille de quelque chef, soit la conclusion d'une paix, la mise à l'eau d'une pirogue nouvellement construite, la capture d'une tortue à écaille ou de quelque gros poisson, &c. On joignoit la danse et le chant à toutes ces cérémonies.

Supposons qu'il fût question d'un événement de la dernière espèce.

(1) Il y a des chapelles dans les hôpitaux de lépreux, où l'on dit la messe et l'on administre les sacremens lorsque des circonstances impérieuses l'exigent.

Avant d'entrer dans le port, le pêcheur faisait un signal particulier, qui, dès qu'il étoit aperçu, attiroit sur la plage la population du village, munie de guirlandes de fleurs et de jeunes feuilles de palmier. La foule le conduisoit chez lui comme en triomphe, en le félicitant sur son heureuse réussite. Là, il faisait hommage du colosse marin à sa femme, qui s'empressoit de le faire porter à la plus proche parente de son mari; celle-ci l'envoyoit à la plus proche parente du sien, laquelle en faisoit autant à l'égard d'une autre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le fruit de la pêche arrivât chez une femme qui, d'après l'ordre établi, ne pût plus l'envoyer à personne. Le poisson se partageoit alors et étoit distribué entre celui qui l'avoit pris et les personnes à qui on en avoit successivement fait l'offrande. Des règles invariables étoient scrupuleusement fixées pour les circuits que ce poisson devoit suivre avant d'arriver à sa destination : les enfreindre eût été s'exposer à s'attirer sur les bras d'implacables ennemis. Peu importe, au reste, que, pendant cette longue promenade, l'animal finît par tomber dans une putréfaction complète.

Lorsqu'une tortue à écaille avoit été prise, on la faisoit porter suivant les mêmes règles chez les proches parentes de la famille. Celle d'entre elles à qui la prérogative d'en faire la distribution étoit dévolue, envoyoit de l'écaille à toutes les personnes qui y avoient droit. Un seul homme étoit-il l'auteur de cette capture, les *treize écailles* de la tortue étoient préalablement percées chacune d'un trou circulaire de la dimension du poignet. A la seconde pêche de ce genre qu'il avoit faite seul, on perçoit chaque écaille de deux trous, l'un du diamètre précédent, l'autre de la largeur du petit doigt; on perçoit trois trous quand c'étoit la troisième, &c. Enfin, plus ces écailles étoient trouées, plus elles acquéroient de valeur. (*Voyez pl. 79, fig. 16.*)

Si, comme il arrivoit le plus souvent, plusieurs pêcheurs avoient concouru à la prise de la tortue, le forage des écailles n'avoit point lieu; ils se partageoient entre eux l'animal par égales portions, et chacun faisoit pompeusement hommage de la sienne aux diverses femmes de sa parenté.

Dans les grandes cérémonies, motivées soit par des raisons politiques, soit par des considérations de famille, les personnes riches et

Ddd*

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

distinguées se faisoient un devoir et même un point d'honneur d'envoyer successivement, chez toutes leurs proches parentes, une quantité considérable de riz cuit, lequel, après la promenade d'usage, étoit distribué entre les personnes qui avoient un droit particulier à cette espèce de faveur.

Fêtes de famille, jeux, musique. — Les fêtes de famille, c'est-à-dire, celles auxquelles toute la peuplade n'étoit point tenue de pendre part, s'appeloient *gopti*; elles avoient généralement pour motif la réception d'un ami ou d'un étranger, une pêche abondante, ou bien la réussite de quelque entreprise d'un haut intérêt.

Grands partisans de la joie et du plaisir, les naturels se railloient agréablement les uns les autres dans leurs réunions, et faisoient mille bouffonneries pour se divertir. Ils étoient plutôt sobres par nécessité que par inclination, car ils s'assembloient souvent pour se régaler de poisson, de fruits, et du breuvage nommé *laolao* (1). Au nombre de leurs amusemens favoris, on doit compter les *jeux de natation*, dont il y avoit plusieurs espèces : en voici un exemple.

Deux nageurs A et B étant dans l'eau, en face l'un de l'autre, concevons, pour chacun d'eux, une ligne idéale perpendiculaire à celle qui les réuniroit, ainsi qu'on l'a tracé dans la figure ci-

C A C'
D B D'

contre. Un des partners, A, par exemple, s'écrie *Amima!* (2) [attrape!]; à quoi B répond, *Djoti ha* [lancez-vous donc]. — A. *Mano djo* [où dois-je aller?] — B. *Adjin ha* [là donc]. A plonge alors et doit sortir près de B, au-delà de D D' par rapport à lui : dans ce cas, il peut être poursuivi et même pris par son antagoniste; mais dès qu'il arrive entre les lignes C C' et D D', il se trouve en sûreté, puisque B ne peut s'emparer de A entre ces limites. B doit faire ses efforts pour empêcher que A ne lui échappe et pour tâcher de le saisir, soit sous l'eau, soit à sa surface. Chacun des joueurs montre, en cette circonstance, son habileté et sa force.

(1) Le Gobien, *op. cit.*; voyez aussi plus haut, pages 303 et 304.

(2) *Amima* est le nom même du jeu dont il s'agit; ce mot signifie proprement *attraper*, *saisir quelqu'un que l'on poursuit dans l'eau*.

Rarement le nombre des champions se trouve-t-il aussi limité, et presque toujours il est beaucoup plus considérable; partagés en deux bandes égales, ils se rangent réciproquement sur les lignes CC' et DD'. Lorsque le jeu commence, un des acteurs crie comme ci-dessus, *Amima!* on lui répond du côté opposé, et aussitôt la lutte s'engage. Deux autres personnes leur succèdent, et l'on continue de la même manière, jusqu'à ce que tous les nageurs soient en mouvement. La partie jouée ainsi d'une manière complexe paroît à-la-fois plus vive et plus agréable.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

La course, le saut, la lutte sur le terrain, la conversation (1), la danse, étoient encore des occupations auxquelles les Mariannais aimoient à consacrer leurs loisirs. Il y avoit des danses de divers caractères, auxquelles le chant étoit généralement adapté. La seule dont j'aie vu exécuter le simulacre étoit une ronde consacrée aux fêtes solennelles. Les hommes et les femmes s'y trouvoient alternativement mêlés; au milieu devoit être placé le chef de la peuplade, de la famille, ou enfin la personne à laquelle on vouloit faire honneur. Tantôt les paroles étoient relatives à l'objet de la cérémonie, tantôt elles n'étoient que l'expression de la joie. A l'issue d'une guerre et pendant les réjouissances qui accompagnent le retour de la paix, on s'exprimoit ainsi :

Hasn̄gon *gof-dja pala-əan* - *ho*,
De propos délibéré, belle femme - mienne,
N̄ga (2) *ho* *saddi*, *goi mina* - *ho*;
... je (te) fais asseoir sur mes genoux, en présence - mienne;
Ho *səəni* *n̄gə* *mamaon*,
Moi enflammer (tes desirs) avec (une chique de) bétel,
N̄gə *pləplədjon* (3) *djan* *pəgəəon*.
Avec (la) feuille de bétel et (la) noix d'arek (mâchés).

A ces paroles succédoit un refrain composé de phrases mystérieuses (4), dont quelques personnes seulement pouvoient jadis connoître le sens,

(1) Dans leurs réunions, ils avoient un grand plaisir, selon le Gobien, à raconter ou plutôt à chanter les aventures de leurs ancêtres.

(2) *N̄ga*, particule conjontive dont il a été parlé ci-dessus, page 199, en note.

(3) On dit, par élision, *pləplədjon* au lieu de *pəpələdjon*.

(4) Voyez plus haut, page 370.

Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

mais qui, facilement rendues intelligibles par les gestes dont s'accompa-
gnoient les chanteurs, excitoient toujours, parmi les spectateurs, une
gaieté universelle et bruyante. Ces paroles aujourd'hui n'ont aucune
signification (1).

Voici la chanson toute entière, y compris la musique et la ritour-
nelle :

Chant. $\text{♩} = \text{n.}^\circ 108 \text{ du métronome.}$



Has-ŋgon, gof - - - dja pa - la - e - - an - - - ho, ŋga ho sad - - - di,
gof mi - - na - - - ho; ho se - e - - ni ŋga ma - ma - - - on,

Refrain.



ŋga ple - ple - djon djan pa - ga - a - - - on. Bi - dja - - mo, bi - dja - - - mo,
bi - dja - - mo; ghé - - - mo, ghé - - - mo, ghé - ghé - - mo. Di - - - -
ke, di - - - - ke, di lin di li - - - ke.

Nous ne reviendrons pas sur les danses modernes, dont nous avons
donné de suffisants détails dans notre chapitre XXIV (2), à l'occasion du
récit de nos aventures personnelles. Nous croyons, toutefois, qu'on ne
verra pas sans intérêt l'air original que jouoit l'orchestre pendant l'exé-
cution du ballet de Montézuma. Le voici :

Allégo. $\text{♩} = \text{n.}^\circ 88 \text{ du métronome.}$



(1) Le major D. Luis, à qui j'en demandois le sens, me répondit, après y avoir un peu
rêvé : C'est le *falalira dondaine* de vos chansonniers français.

(2) Voyez ci-dessus, p. 144.



Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

Parmi les instrumens de musique des anciens Mariannais, la tradition cite deux flûtes en roseau, de deux pieds et demi de long et de la grosseur du petit doigt. L'une, coupée en sifflet, avoit trois trous en dessus pour chaque main et un en dessous pour chaque pouce; on la jouoit comme notre flageolet, mais les sons en étoient doux et graves : elle ne pouvoit donner des sons aigus. L'embouchure de la seconde ressembloit fort à celle de notre flûte traversière, avec cette différence toutefois qu'on en jouoit avec le nez. C'est tout ce qu'on sait de ces instrumens, aujourd'hui hors d'usage. D. Luis m'a assuré qu'il en existoit encore un petit nombre en 1760, et qu'on leur donnoit respectivement les noms de *silag* et de *bangsi*. Or ce dernier mot, étant purement tagale, laisseroit croire que l'espèce de flûte traversière dont il s'agit, a pu être apportée jadis aux Mariannes par les Philippinois qui vinrent s'y établir. Il est difficile de décider nettement aujourd'hui cette question.

Indépendamment de quelques instrumens d'Europe, introduits par les Espagnols, tels que flûtes, basses, violons, guitares (1), &c., on possède maintenant encore des guimbardes et des monocordes en forme d'arc, terminés par unealebasse, et pouvant avoir en tout environ cinq pieds de longueur; en frappant avec une baguette sur la corde que l'arc sous-tend, elle rend un son foible et monotone. Cet assemblage porte le nom tagale de *bélimbao*, ce qui doit aussi faire présumer qu'il est d'origine manilloise. C'est le même d'ailleurs qu'on appelle *bobre* (2) à l'île-de-France.

On se servoit anciennement et aujourd'hui on fait encore usage de la conque (pl. 58, fig. 7), soit à terre, soit en mer; mais c'est plutôt,

(1) La plupart de ces instrumens sont confectionnés par les naturels eux-mêmes avec une adresse vraiment surprenante. Les cordes sont filées en fils de *balibago*.

(2) Voyez plus haut, t. I, p. 665.



Iles Mariannes.
De l'homme
en société.

comme chez les Carolinois, un moyen de signaler la position respective des barques qui naviguent de conserve, et de transmettre des ordres à la guerre, qu'un véritable instrument de musique. Nous reviendrons sur cet objet.

Les Mariannaises avoient autrefois des assemblées particulières où elles alloient fort parées, et où seules elles étoient admises. « Réunies douze » ou treize en rond, debout et sans se remuer, elles chantent, dit le » Gobien, les vers fabuleux de leurs poètes, avec un agrément et une » justesse qui plairoient en Europe. L'accord de leurs voix est admirable, » et ne cède en rien à la musique la mieux concertée. Elles ont dans » les mains de petites coquilles, dont elles se servent avec beaucoup » d'adresse au lieu de castagnettes. Mais ce qui est plus surprenant, » c'est qu'elles soutiennent leurs voix et qu'elles animent leur chant avec » une action si vive et des gestes si expressifs, qu'elles charment tous » ceux qui les entendent. »

On doit aux Espagnols, et aux Philippinois sur-tout, l'introduction des combats de coqs (1), de certains jeux de combinaison (2) et de hasard, et plus particulièrement celle des jeux de carte. A Agagna, dit-on, une maison spéciale est consacrée à la réunion des personnes qui ne craignent pas de confier aux cartes le sort de leur fortune.

§. VIII.

Industrie agricole.

Nous destinons ce paragraphe à l'exposé des connoissances dans l'art agricole que possédoient anciennement les Mariannais, et au développement de quelques pratiques européennes introduites plus récemment chez eux par les Espagnols. L'agriculture proprement dite, la *chasse* et la *pêche*, en formeront les principales subdivisions.

Agriculture. L'enfance où se trouvent aujourd'hui les procédés relatifs à la culture

(1) Voyez ci-dessus, p. 143.

(2) Le tchonka (voyez t. I, p. 666) est de ce nombre; mais je n'ai pu savoir quel nom ce jeu portoit ici.



des terres, dépend des besoins fort bornés de la population, du défaut presque absolu de débouchés pour l'écoulement des produits, non moins que de l'incurie et de la paresse excessive des basses classes de la société.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Instrument d'agriculture. — Jadis les indigènes employoient des outils simples et peu nombreux, parmi lesquels le *dagao* tenoit le premier rang: c'étoit un bâton de 2 pouces $\frac{1}{2}$ de diamètre sur 4 pieds $\frac{1}{2}$ de longueur, ordinairement en bois dur de manglier ou de *gago* [casuarina], et taillé en sifflet, sur deux pans, à une de ses extrémités (pl. 79, fig. 4); il servoit à-la-fois de pioche, de pic et de plantoir, de barre pour porter les fardeaux, et même, dans un cas fortuit, d'arme défensive. Le *tanom*, autre instrument cylindrique de la même dimension, étoit employé pour planter le *soni* [chou-caraïbe] et pour briser les noix de coco destinées à la fabrication de l'huile. L'*akoa* avoit quelque ressemblance avec notre bêche; son manche, de 5 pieds de long, étoit armé, en guise de fer, d'une pierre de 3 pouces de large sur 1 $\frac{1}{2}$ d'épaisseur, plate, dure et tranchante, fixée au bois par une forte ligature en petite tresse de kair. (Voyez pl. 62.)

4. T. v. p. 1421.

Au nombre des objets dont les Européens ont enrichi l'industrie agricole des Mariannes, nous citerons le *cubo*, dont le manche, de 1 à 2 pieds de long, et garni à un bout d'une pointe en fer (pl. 80, fig. 0), remplace avantageusement le *dagao*, pour déterrer les racines nutritives; le pic, instrument bien connu, la *focigno*, espèce de racloir à long manche, qu'on pousse devant soi (pl. 80, fig. b), le cordeau, appliqué à l'alignement des plants de tabac, et le rateau, dont on fait sur-tout usage pour la culture du riz. La *focigno*, instrument usuel en Galice, fut introduite de bonne heure à Gœam par les missionnaires; on l'emploie pour donner aux terres un léger labour.

On nommoit anciennement *damang* une espèce de coutelas, composé d'un manche en bois garni d'une pierre ou d'un os tranchant; on en faisoit usage, non-seulement en agriculture et à la guerre, mais encore dans un très-grand nombre d'autres circonstances. Depuis long-temps abandonné, cet instrument a été remplacé, chez les insulaires, par la *machete* espagnole (pl. 80, fig. a). Tout habitant porte aujourd'hui à son côté une machete garnie de son fourreau et de son ceinturon en cuir,

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

(pl. 68) : elle lui sert, dans les défrichemens, à couper les plantes (pl. 67) et les racines nuisibles; à retrancher d'un arbre les branches incommodes pour la circulation d'un lieu à l'autre, car la taille régulière et raisonnée des grands végétaux est ici chose entièrement inconnue; enfin à suppléer en tout à la serpe et au hachot. Les personnes qui dirigent les *tobaries* [fabriques de *toba* ou d'eau-de-vie de coco], font usage de notre serpette pour opérer et rafraîchir l'excision des spathes de l'arbre par laquelle flue le suc qui fournit cette liqueur.

Autrefois, quand le riz n'étoit mûr qu'en partie, on faisoit la cueillette des bons épis à l'aide de la valve d'une coquille de moule [*palos*], qu'on plaçoit dans la main droite, et sur le tranchant de laquelle on appuyoit avec le pouce la tige de la plante; les épis tombent à mesure dans un panier tenu sous le bras gauche (pl. 70). Lors de la moisson générale, on avoit recours à un outil plus expéditif; c'étoit une espèce de faucille fort ingénieuse, dont la figure 13 de notre planche 79 donnera une juste idée; elle se faisoit avec le coquillage représenté même planche, figure 12, auquel on donnoit la forme et le taillant en le frottant sur une pierre plane d'un grain un peu rude. A cet outil, nommé *sainan dogas* (1), les colons espagnols ont substitué la petite faucille en fer dentée, représentée pl. 80, fig. 1, qui diffère de la nôtre à certains égards, quant à la forme, mais se manœuvre à très-peu près de la même manière (voyez pl. 70).

Parmi leurs effets mobiliers d'exploitation rurale, les anciens Marianais comptoient des corbeilles carrées de diverse contenance, dont les plus grandes se nommoient *kotod hamakka*; elles servoient, avec les sacs de *vacoua* (2), à faire la rentrée des récoltes. De vastes nattes, sur lesquelles le riz restoit déposé après son extraction, se plaçoient presque toujours sous les gerbes, lorsqu'on les piétinoit, soit sur le sol (pl. 62), soit sur une plate-forme [*palapala*] élevée de 3 ou 4 pieds au-dessus de l'aire. Cette dernière méthode, plus convenable pour la propreté, étoit

(1) *Dogas* est le nom même de la coquille, connue des naturalistes sous celui de *strombe* ou de *ptérocyre*: notre dessin la représente au tiers de sa grandeur naturelle. *Sainan dogas* signifie littéralement, *qui provient du dogas, instrument tiré du dogas*.

(2) Voyez plus haut, pag. 318, et la planche 62 de notre atlas.

préférée par les agriculteurs opulens. Dans tous les cas, cette tâche étoit habituellement réservée aux femmes.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Un plateau en natte [*bilao*], ayant 2 pieds $\frac{1}{2}$ de diamètre, et entouré d'un cerceau formant un rebord d'un demi-pouce environ de hauteur, servoit pour ramasser le riz et le mettre dans les sacs; on l'emploie maintenant au vannage des grains, ainsi que nous l'expliquerons par la suite.

J'ai parlé ailleurs (pag. 318) des mortiers et des pilons; on en fait usage en agriculture, pour dépouiller le riz de sa glume. Cette opération n'a lieu toutefois que lorsqu'on est sur le point de consommer le grain, attendu qu'il se conserve mieux dans sa coque, à l'abri de l'humidité et des insectes.

Pour exécuter l'arrosage, on transportoit l'eau, soit dans de grandesalebasses, soit dans des bambous de 10 pieds de longueur, dont une des extrémités étoit ordinairement taillée en sifflet: on emploie encore ce dernier moyen aujourd'hui (voyez pl. 67 et pl. 80, fig. m).

Tout ce que les Mariannais possèdent en instrumens d'agriculture plus compliqués, leur est venu des Européens. Notre planche 70 donnera, je pense, une suffisante idée de la charrue dont on se sert ici dans certaines localités; c'est simplement la charrue chinoise, connue à Manille, d'où elle a été apportée. Habituellement on ne l'attelle ici que d'un seul bœuf, et ce n'est que dans les fermes royales qu'on en met deux.

La herse (pl. 70), qui paroît avoir la même origine, n'est qu'une espèce de grand rateau à l'extrémité duquel sont deux crochets en bois où se fixe l'attelage; deux montans verticaux, garnis d'une traverse au sommet, donnent au laboureur le moyen de gouverner cette machine. L'usage du rouleau est encore inconnu.

A Gœam, on emploie quelques charrettes, la plupart petites et en bambou, auxquelles on attelle un à quatre bœufs: les roues, construites à la manière portugaise et espagnole, sont en bois plein et sans rais. Le peu de largeur de la plupart des chemins restreint forcément beaucoup l'usage de ces voitures; à peine, en effet, en compte-t-on douze ou quinze dans toute l'île, celles des fermes royales comprises. Transformées, au besoin, en tombereaux, par l'addition de certaines pièces

E e e *

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

assez bien entendues, elles servent à transporter le riz et le maïs dans les magasins de la capitale.

Un petit nombre de brouettes sont également employées tant au service de l'agriculture qu'à celui des maçons.

Les échelles sont tout-à-fait inusitées : aujourd'hui comme jadis, on grimpe à la cime des cocotiers en pratiquant des entailles sur leur tige même.

Engrais. — La coutume d'amender les terres n'est suivie à Gœam que depuis très-peu d'années, et dans quelques-unes des fermes du gouvernement. Les fumiers de cheval, de mulet, de vache, &c., sont les seuls qui s'y emploient : la fiente d'oiseau de mer est cependant connue aussi comme un engrais fort actif; mais on trouve difficile de s'en procurer.

Travaux de culture. — Deux moyens sont mis en œuvre pour défricher un sol vierge : couper les bois ou les brûler. Le défonçage des terres est inconnu, dans un pays où toute préparation se borne pour ainsi dire à en gratter la surface, et où la population peu nombreuse en a toujours à sa disposition assez de bonnes qui soient dégagées de racines d'arbres et de pierres.

S'agit-il de la culture du riz, dans les riches terres d'Assan, de Sassa et de Fonti, les labours se font à la charrue; par-tout ailleurs, tant à Gœam que dans les autres îles, on n'emploie que la machete et le pic. Pour le maïs, on prépare les terres avec la machete et la focigno; et pour les racines féculentes, avec le tanom et le cubo. L'opération préliminaire consiste presque toujours à débarrasser le sol des mauvaises plantes qui pourroient gêner le jeu de la focigno ou des autres outils. La machete sert aussi à fouiller la surface des champs destinés au semis du riz et du maïs, dans lesquels la focigno ne pourroit que difficilement être manœuvrée.

On a coutume de sarcler les différentes cultures, sur-tout celles de tabac, de maïs et de riz; cette opération a lieu deux fois, pour cette dernière graminée, depuis l'instant où la plante a été repiquée jusqu'à celui où on la récolte.

Dans les localités privées d'eau courante, on emploie, pour les arrosages, des puits où l'on arrive par un chemin incliné, qui facilite singu-

lièrement l'opération ; il est vrai que ces puits n'ont en général qu'une petite profondeur.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Les aborigènes se bernoient jadis à cultiver le riz , quelques racines nutritives , le cocotier , le vacoua , l'aréquier , le bananier et l'arbre à pain. On donne de plus maintenant des soins au maïs , au cycas ou fédeng , au tabac , à la vigne , et à un assez grand nombre de plantes potagères.

L'époque la plus florissante de l'agriculture mariannaise est , sans contredit , celle où le célèbre D. Tobias gouvernoit ces îles. « Sous » son administration , dit le capitaine Crozet (1) , les Indiens de Gœam » sont tous devenus cultivateurs. Chaque famille a sa propriété , qui est » partagée en jardin , verger et terres labourées ou travaillées à la pioche. » On trouve dans les jardins presque tous les légumes d'Europe , sur- » tout des melons délicieux et des pastèques ou melons d'eau qui sont » très-rafraîchissans. Les vaisseaux y trouvent , pour leur approu- » sionnement de voyage , des choux et des giraumons en très-grande » quantité. »

Nous n'avons point vu les choses dans un état aussi prospère ; il est vrai que , lorsque nous y relachâmes , une sécheresse obstinée désoloit le pays , et que par-tout où l'eau étoit rare , la culture des plantes potagères sur-tout avoit cruellement à souffrir.

Le riz se cultive ici de deux manières : dans un terrain sec et dans un terrain humide. Par la seconde méthode , après avoir préparé et ameubli convenablement le sol , qu'il faut choisir dans une situation un peu fraîche , on sème le grain en novembre et décembre , parce que les grandes pluies étant alors passées , on ne risque pas de perdre celui qu'on a confié à la terre. Il faut avoir soin de couvrir aussitôt la semence avec des feuilles de cocotier ; la plante pousse étiolée , et se nomme en cet état *sinagœa*. Quinze ou vingt jours après , on arrache ces jeunes tiges , et on les repique dans un terrain grossier et fangeux , où elles doivent parvenir à la hauteur d'un pied et demi , ce qui arrive ordinairement au bout de deux ou trois semaines. A cette époque , on arrache le riz de

(1) Dans le Voyage de Marion.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

nouveau, on lui coupe la tête d'environ un demi-pied, et on le transplante dans un champ divisé par carrés, où il doit acquérir toute sa croissance. A mesure que l'opération se finit dans chacun de ceux-ci, on s'empresse d'y faire entrer l'eau, qu'on a soin de maintenir à 2 pouces au-dessous de la hauteur qu'avoit la tête de la jeune plante quand on l'a eu replantée. L'expérience prouve que, par cette triple manipulation, on obtient des produits beaucoup plus avantageux qu'en suivant toute autre marche.

Pour le riz cultivé à sec, il faut qu'il soit semé en juillet, août et septembre, à cause des pluies qui règnent alors et qui sont utiles à son développement.

L'incurie des habitans, et sans doute aussi les guerres opiniâtres qui ont amené leur soumission définitive au gouvernement espagnol, ont rendu difficile la naturalisation du maïs aux Mariannes, quoique le sol lui convienne à merveille. Introduit une dernière fois dans ces îles par le gouverneur Tobias, il s'y est depuis passablement multiplié.

Cette graminée, dont la culture est bien moins pénible que celle du riz, n'exige d'autre attention que de purger le champ des plantes nuisibles qui s'y trouvent; on fait ensuite des trous en terre à des intervalles et à une profondeur convenables (1), puis on met dans chaque trou cinq graines, dont chacune donne ordinairement quatre épis. M. Lamarche s'extasie, dans son journal, sur la beauté des tiges de maïs qu'il a rencontrées dans ces îles. « J'en ai vu un champ, dit cet habile officier, dont la plupart avoient de 10 à 15 pieds de hauteur, et des feuilles proportionnées à cette dimension. »

Parmi les racines féculentes particulières à ces contrées, les unes croissent naturellement sans culture; telles sont le gapgap, les ignames *nika* et *dago*, et les aroïdes *papao* et *baba*. Il suffit, en effet, de détruire avec le feu, ou par tout autre moyen, les mauvaises herbes qui couvrent une savanne, pour qu'il y croisse bientôt après, concurremment avec beaucoup d'autres végétaux sauvages, une énorme quantité de racines nutritives, et principalement du gapgap. Nulle part on ne s'avise ici de semer cette dernière plante, qui toutefois est estimée; cependant il n'est

(1) Le maïs n'ayant pas besoin d'une grande profondeur de terre végétale, on s'embarrasse peu des racines d'arbre qui, après le défrichement, pourroient encore rester dans le sol.

pas rare que les habitans donnent des soins à celles de ces racines qui ont poussé spontanément dans leurs jardins. De toutes les racines nutritives que l'on cultive aux Mariannes, les sōnis ou choux caraïbes sont celles qui méritent le plus d'attention, et celles aussi dont on s'occupe le plus ; à beaucoup d'égards, leur culture ressemble à celle de la pomme de terre en France, c'est-à-dire, si j'ai bien compris, qu'avant de les semer on les subdivise en fragmens contenant au moins un œil chacun.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Pour faire en terre les trous qui doivent contenir ces germes, les anciens employoient le tanom, ou le dagaø retourné sens-dessus-dessous ; on préfère aujourd'hui le cubo, plus commode à raison de la pointe en fer qui le termine. Que le terrain soit sec ou humide, ce seroit une faute de le piocher à l'avance ; la plante rapporte bien davantage lorsque la terre où le trou se trouve, a été au préalable fortement tassée. Loin de pousser latéralement et en dessous comme les autres racines, le sōni se développe au contraire en dessus. Si on le sème en janvier, dans un terrain marécageux, ce doit être à un pied de profondeur, car les pluies étant finies à cette époque, la plante aura eu le temps de pousser hors de terre avant l'arrivée des nouvelles eaux, qui, sans la noyer, l'empêcheroient de grossir autant qu'elle le peut.

En avril, le trou ne doit pas avoir autant de profondeur ; 4 pouces suffisent, puisqu'il faut que la végétation ait le temps d'arriver hors de terre, et que les rejetons de sōni se forment avant juin et juillet, où commence la saison humide.

Lorsqu'on cultive le chou caraïbe dans un terrain sec, il convient que les semis n'aient lieu qu'après les pluies d'hivernage, et que les trous soient faits de 9 à 12 pouces de profondeur.

Un champ de sōni, préparé comme il vient d'être dit, dans un sol marécageux, peut durer non-seulement autant que la vie d'un homme, mais encore rapporter beaucoup plus que s'il eût été cultivé par l'autre méthode, qui d'ailleurs a le grave inconvénient d'exiger le renouvellement annuel de la plantation. Dans le premier système, après avoir arraché les racines qu'exigent les besoins journaliers du cultivateur, il suffit d'enlever les rejetons qui sortent de terre, et de purger le sol des mauvaises herbes qu'il contient.

Iles Mariannes.

Industrie
agricole.

Rarement, de nos jours, plante-t-on le dago et le nika, qui se rencontrent suffisamment à l'état sauvage, dans un grand nombre de localités; ceux qui cependant veulent se livrer à cette culture, ont soin de semer les rejets dans une terre profonde, non marécageuse, depuis février jusqu'en mai : le sol se prépare comme pour le soni, et je pense qu'il en est à-peu-près de même encore pour les patates, qui, avons-nous dit, sont toutes exotiques. Je n'ai d'ailleurs recueilli aucun détail sur l'époque précise où ces tubercules doivent être semés.

« Nul peuple, dit M. Quoy, n'a mieux su cultiver le cocotier que les habitans des îles Mariannes. On sème cet arbre depuis juillet jusqu'en octobre, en enterrant les noix à une profondeur à peine égale à leur diamètre. Souvent même des cocos tombés naturellement du sommet de l'arbre, prennent racine et produisent de belles tiges, sans que le fruit ait pour ainsi dire pénétré la surface du sol. Depuis l'introduction des grands bestiaux, il est indispensable d'entourer de buissons les jeunes pousses, pour les préserver de toute atteinte nuisible. Le cocotier vient bien dans le sable, lors même qu'il est accidentellement mouillé par les eaux de la mer. A quatre ou cinq ans, il porte déjà des fruits mangeables, dont la qualité augmente à mesure que l'arbre prend de l'accroissement; lorsque enfin, épuisé par l'âge, il ne peut plus produire de fruit, la sommité de sa tige est le dernier mets qu'il offre à l'homme. Le chou du jeune cocotier seroit bien préférable par sa saveur et sa délicatesse; mais, pour l'obtenir, il faudroit tuer l'arbre, et rarement se résigne-t-on à un si grand sacrifice. »

Le vacoua et le rima (1) étoient chez les anciens, comme aujourd'hui encore chez les modernes, l'objet d'une culture intéressante et suivie : on peut multiplier ce dernier en se bornant à mettre en terre un rameau fraîchement coupé, où il pousse sans autre préliminaire. Pour obtenir de jeunes sujets, certaines personnes, après avoir mis à nu en plusieurs endroits les racines d'un rima, y font des incisions légères, desquelles sortent de nombreux rejets, espèces de marcottes qu'on plante ensuite, après avoir enlevé une petite partie de la grosse racine qui les a pro-

(1) On ne plante pas le døgðog; cet arbre donnant un fruit bien moins estimé que celui du rima, les habitans abandonnent à la nature le soin de sa multiplication.

duites (1). Mais ce qui est remarquable, c'est que les habitans ont soin de ne faire ces plantations qu'à l'époque du croissant de la lune.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

La multiplication des bananiers s'obtient par un procédé assez défectueux : il consiste à creuser un trou en terre et à y insérer un rejeton récemment détaché de la mère plante : l'arbre qui en est le produit ne donne qu'un seul régime de fruits, et meurt. Selon D. José de Médinilla, la méthode usitée au Pérou, dans les environs de Lima, est beaucoup plus avantageuse : là on creuse une fosse de 7 à 8 pieds de diamètre, sur 1 pied $\frac{1}{2}$ environ de profondeur, dont le sol a été bien ameubli, et l'on y plante trois scions de bananier, à environ 9 pouces l'un de l'autre ; on butte la terre à un pied de hauteur autour d'eux, afin d'y entretenir plus de fraîcheur. En grandissant, ces plantes produisent d'autres rejetons qui, bientôt réunis en touffe, paroissent ne plus former qu'un seul individu. Cultivé ainsi, le bananier donne des fruits pendant un nombre d'années indéfini.

L'abaca, peu cultivé jusqu'à ce jour, pourroit offrir de grands avantages, si le commerce prenoit jamais aux Mariannes de l'accroissement : le climat lui convient à merveille, et l'excellente filasse qu'il produit dédommageroit amplement de ses peines le cultivateur. Telle étoit sans doute la pensée de D. Tobias, lorsqu'il importa cet utile végétal des Philippines à Gœam.

Quoique indigène, long-temps le cycas demeura étranger aux ressources alimentaires des Mariannais : jusqu'à ce qu'on leur eut appris l'art d'extraire la précieuse fécule renfermée dans sa moelle et dans son fruit, le soin de sa reproduction avoit été entièrement abandonné à la nature. Aujourd'hui sa culture y est placée au premier rang parmi les travaux agricoles.

« Rien de plus facile et de plus simple, dit M. Gaudichaud, que la multiplication de ce palmier. Des tronçons, des morceaux de tige, et même de simples copeaux, enfoncés en terre, y prennent racine, et donnent naissance à de nouveaux arbres : il n'est même pas nécessaire, selon D. Luis, d'enterrer ces boutures ; il suffit de les disséminer à la surface du sol.

(1) Voyez le Voyage de Marion.

Voyage de l'Uranie. — Historique. T. II.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

» On consacre aussi à cette reproduction de jeunes cycas d'un an à dix-huit mois, qui ont à cet âge la forme de grosses racines fusiformes : comme la pomme de terre, on les coupe par morceaux, en conservant de même à chacun un œil ou germe : puis on fiche en terre ces morceaux, ou on les dissémine simplement à la surface. »

L'indigo convient si parfaitement au sol des Mariannes, que, quoique tout-à-fait privé de soins aujourd'hui, il y croît spontanément sur tous les points.

Il n'en étoit pas de même autrefois. Le gouverneur D. Tobias, sentant mieux que personne toute l'importance d'une plante dont ces îles lui doivent l'introduction, veilloit, avec une constante sollicitude, à ce que les agriculteurs lui donnassent l'attention qu'elle exige.

En effet, pour que la plante indigofère puisse prospérer, il lui faut une terre à-la-fois argileuse, meuble, fraîche et soigneusement purgée de tout autre végétal. Des trous de 2 ou 3 pouces de profondeur, faits à la pioche, et éloignés l'un de l'autre d'environ un pied, sont disposés pour recevoir chacun dix ou douze graines. Il est préférable de semer lorsque le temps est un peu humide; la semence alors germe plus vite, plus sûrement; et trois ou quatre jours après, on voit la plante qui commence à sortir de terre.

Deux mois plus tard, elle aura atteint toute sa maturité; mais durant cet intervalle, un sarclage assidu doit avoir lieu; il faut aussi la garantir de l'invasion meurtrière d'une espèce de chenille qui, s'attaquant aux feuilles, aux ramilles, et même à l'écorce, peut dévorer en peu de temps toute la plantation.

Ainsi soigné, l'indigo dure deux ans : on l'arrache ensuite, et l'on sème de nouveau.

Les végétaux potagers sont l'objet de cultures spéciales, où rien n'est à remarquer, si ce n'est l'attention qu'on a de les tenir dans des terrains frais, débarrassés de pierres et voisins des moyens d'arrosage. La même chose est observée pour le tabac, dont chaque habitant cultive précieusement ce qui est nécessaire à sa consommation et à celle de sa famille.

La vigne, qui paroît se plaire à Goam, n'y est point façonnée. J'y ai

vu des ceps magnifiques, plus gros que le bras, languissant faute de soins, et surchargés de sarment. De vastes tonnelles, établies à Agagna, Omata et Pago, montrent ce qu'on pourroit obtenir, en ce genre, par une culture active et bien entendue.

Iles Mariannes.
Industrie agricole.

On doit en dire autant du cotonnier, de l'oranger, du citronnier, et de plusieurs autres arbres fruitiers, qui, entièrement abandonnés à la nature, ne doivent l'éclat d'une végétation abondante et vigoureuse qu'à l'excellence du sol et à l'influence d'une atmosphère salubre.

Clôtures. — A Goam, quelques propriétés sont entourées de murs; c'est le plus petit nombre: la plupart des clôtures se font avec des tronçons de cocotiers, coupés à 6 ou 7 pieds de hauteur, fichés en terre très-près les uns des autres, et consolidés par des lattes transversales; ou bien avec des bambous, des roseaux, des tiges de cycas: ces dernières jouissant de la précieuse propriété de prendre racine en terre, on les considère comme les meilleures et les plus durables de toutes. Sans doute on pourroit fort utilement aussi employer des haies de limoncitos, cet arbuste étant bien fourni par le pied, et portant de nombreuses épines, qui opposeroient un obstacle presque insurmontable aux maraudeurs.

Récoltes. — Le riz de marais rapporte beaucoup plus que celui qui est confié à un terrain sec, mais il mûrit moins vite; cinq mois ou cinq mois et demi sont nécessaires à l'entier développement du premier, tandis qu'il n'en faut que quatre pour l'autre. Les meilleures terres de Goam, où le riz est cultivé avec soin, peuvent donner 100 pour 1; le major D. Luis a observé cette fécondité dans la plaine de *Fahasga*, située au Sud-Ouest de Pago (voyez pl. 59).

Jadis, quand les gerbes avoient été piétinées, soit sur des plateformes, soit sur des nattes, on recueilloit le riz, sans en ôter la glume, dans des sacs de vacoua qui ensuite, placés sur un plancher élevé, étoient mis à l'abri dans une case ou un hangar. Il se conserve mieux ainsi que dépouillé.

Cet ancien usage n'a éprouvé aucun changement: seulement on a emprunté des Espagnols la méthode de vanner le grain avant de le mettre en sac. Placé à un courant d'air un peu vif, le vanneur laisse

ff*

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

tomber ce grain de 4 à 6 pieds de hauteur ; le vent emporte les brins de paille et la poussière, et le riz, plus lourd, reste aux pieds de l'ouvrier.

Pour soustraire le maïs aux atteintes de l'humidité et des animaux destructeurs, on suspend les épis dans les magasins, toutes les fois qu'il est possible de le faire. Une mesure de semence de maïs rapporte communément à Gœam 175 pour 1 ; si le terrain, de première qualité, n'est pas trop dévasté par les rats et les animaux domestiques, le produit peut s'élever à 250 pour 1. La récolte du maïs peut être faite, en général, quatre mois après les semailles.

Certaines racines nutritives fournissent toute l'année aux besoins du consommateur : tels sont en particulier les nikas. Les sonis, quel que soit le mode de culture qu'on ait suivi, s'arrachent en décembre ; les dagos, de novembre en janvier ; les ikamas, de novembre en mars ; et les gaggaps, de décembre en janvier. D'après M. Lamarche, « cette dernière époque est celle où tombent les feuilles du gaggap ; on tire alors de terre les racines, parce que toute espèce de traces ne tarderoient point à disparaître à la surface du sol, et qu'on seroit obligé de fouiller au hasard le champ d'un bout à l'autre : d'ailleurs, si l'on diffère trop d'extraire ces racines, elles deviennent coriaces et fournissent beaucoup moins de fécule. Quand la saison des pluies arrive, le gaggap pourrit assez promptement ; mais avant de tomber en dissolution, il donne naissance à des rejetons qui perpétuent son existence. »

Les anciens, pour conserver les racines féculentes nouvellement recueillies, les plaçoient en tas dans leurs champs, au milieu d'une enceinte entourée de piquets et couverte en feuilles de cocotier, où elles pouvoient se garder une année entière : pour économiser ces provisions, on alloit chercher dans la terre, au fur et à mesure du besoin, celles des racines qui n'étoient point l'objet d'une récolte régulière.

Nous devons ranger au nombre des produits de l'agriculture, les gommés et résines fournies par quelques-uns des arbres de ces contrées, tels que le cycas, le rima, le døg døg et le takamahaka ou daok.

« Depuis long-temps, dit M. Gaudichaud, on sait que le premier de ces végétaux secrète de la gomme. Aux îles des Papous, et sur-tout aux

Mariannes, on la voit sur le tronc, et quelquefois, mais plus rarement, sur les spadices de ces plantes.

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

» Mais si les spadices ne produisent que peu de gomme, et en quelque sorte accidentellement, il n'en est pas de même des troncs, qui en donnent sans cesse, et qui, fort souvent, en sont même entièrement recouverts: cette particularité appartient aux cycas femelles, et ne se rencontre point chez les mâles.

» A Rawak, nous éprouvâmes quelques difficultés à en recueillir, tant elle étoit molle et gélatineuse, ce qui tient sans doute à l'humidité habituelle de l'atmosphère dans ces parages. Il n'en fut pas de même aux Mariannes, où tous les cycas femelles, chargés de fruits presque mûrs, avoient, en mars, avril et mai, la partie supérieure de leur tronc garnie de cette substance. Beaucoup d'entre eux en portoient, par estimation, plus de cinq ou six livres chacun.

» La substance qui s'écoule ainsi du cycas, ayant de fort grands rapports avec la gomme adragant, pourroit probablement la remplacer; circonstance d'autant plus desirable, que cette dernière est toujours d'un prix assez élevé dans le commerce. Je pense que cet arbre utile réussiroit fort bien dans nos colonies intertropicales.»

Une espèce de baume ou de vernis liquide se retire par incision de l'arbre à pain et du døgðog. Il suffit de donner un coup de hache, ou simplement de machete, au tronc de l'arbre, pour en voir couler cette substance résineuse, qui a un aspect laiteux, et sort avec d'autant plus d'abondance, que l'opération a été faite le matin, de bonne heure; à midi on n'obtiendrait plus rien. Ce lait de rima ou de døgðog, lorsqu'il est récent, peut s'employer à la peinture, en le mêlant avec des poudres colorées: cependant il faut se hâter, car il sèche promptement. En le faisant réduire sur un fourneau, on obtient une résine concrète propre à divers usages, qui se fond au feu, et y brûle même avec flamme quand on l'y jette.

L'arbre auquel de telles blessures ont été faites ne paroît nullement en souffrir, et l'on a même remarqué qu'il produisoit d'autant plus de fruits qu'elles avoient été plus multipliées.

Après chaque entaille, le lait de rima ou de døgðog coule pendant

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

environ un quart d'heure ; la plaie se cicatrise bientôt d'elle-même. Il est probable que la résine de takamahaka s'obtient par des moyens analogues : je n'ai pu m'en assurer.

Animaux nuisibles à l'agriculture. — Aux Mariannes, comme par-tout ailleurs sur le globe, l'homme est forcé de faire perpétuellement la guerre à une foule d'animaux, souvent à peine perceptibles, qui lui disputent les fruits de son labeur avec une persévérance dont il ne peut toujours se garantir.

Au premier rang doivent être placés les rats, dont l'engeance maudite est ici un véritable fléau pour l'agriculteur et le magasinier : quoiqu'on en détruise une foule avec des pièges, il s'en faut beaucoup que le moyen qu'on emploie suffise pour réprimer d'une manière sensible leurs ravages. Les chats, dont le naturel se rapproche ici de celui du renard, aiment bien mieux se ruer sans péril sur la paisible volaille des fermes, que d'en venir aux prises avec des adversaires redoutables par leur grosseur et par leur audace.

Les chiens *marrons* (1) sont à-la-fois les destructeurs du gibier et des plantations; trop souvent on les voit aller chercher, dans les champs de maïs, un supplément à la nourriture que les forêts ne leur donnent pas toujours.

Les lézards, les poules domestiques, les petits oiseaux eux-mêmes, détruisent les produits de la vigne, qu'ils recherchent avec avidité, et parfois ils consomment en grande partie, dans les champs nouvellement ensemencés, ce qui faisoit l'espoir du cultivateur.

On connoît la puissance malfaisante des kankerlas et des fourmis : ces insectes sont ici nombreux et excessivement incommodes ; malgré des soins presque infinis, il est impossible de s'en garantir tout-à-fait, et même il faut une activité soutenue pour ne pas être victime de leurs ravages. La mouche puante, nommée *tagnana*, et une espèce de chenille, sont encore pour l'agriculteur de terribles ennemis : l'une dépose sa larve dans les jeunes épis de riz et les fait avorter ; l'autre dévore les germes du maïs. On ne peut combattre la pernicieuse influence de ces

(1) *Marron*, expression commune dans nos colonies, où elle signifie : *qui est passé de l'état domestique à l'état sauvage.*

animaux que par des visites réitérées sur les plantations, et le nettoyage minutieux des parties attaquées. Iles Mariannes.

Industrie
agricole.

Étendue des cultures. — Les fermes établies dans les localités les plus avantageuses, celles dont la culture a été conduite avec le plus d'intelligence et de soins, sont dues aux anciens Jésuites, qui en devinrent les premiers propriétaires. Rentrées, à l'expulsion de ces religieux, dans le domaine du roi d'Espagne, elles ont depuis beaucoup perdu de leur valeur, par suite des soins moins assidus, moins éclairés peut-être, qui ont été donnés à leur exploitation.

Tachogna (pl. 59 et 71), une des plus étendues, ne sert plus aujourd'hui qu'à l'éducation des bestiaux. Santa-Rosa n'a pas une destination plus importante, quoique le sol en soit excellent; il est vrai que les moyens d'arrosage y sont rares et peu commodes.

Les fermes dont les terres sont le plus productives, appartiennent aux districts d'Agagna, Assan, Agat, Omata, Ynarahan et Sinahagna. Les plaines de Mérizo, Omata, Agat et Assan, fournissent, en général, le plus de riz; celles d'Agagna, le plus de maïs; enfin, celles d'Agagna, Sinahagna, Mongmon et Agat, le plus des racines nutritives de soni, dago, nika, &c.

On puisera, au reste, des notions beaucoup plus détaillées sur l'état des cultures à Gøam, dans les tableaux méthodiques qui vont suivre. Je dois cependant les faire précéder d'une remarque; c'est qu'une partie des champs livrés à l'agriculture étant fréquemment laissés en jachère, on se formeroit une opinion par trop favorable de l'activité de la population agricole, si l'on alloit croire que les terres qui sont énumérées dans ces tableaux sont en totalité l'objet de ses travaux annuels. Une portion, d'ailleurs, est abandonnée à la production naturelle des racines féculentes.

TABLEAU AGRICOLE de l'île Goam, présentant l'étendue des terres en culture, et la nature de leurs produits, pendant l'année 1818.

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et seizièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.	
District d'AGAGNA.	Toto.....		2. 0.	1 343, 0.	685, 9.	Maïs, dagos, nicas.	Volailles....	Les 2 fermes royales qui se trouvent dans ce lieu sont construites en pierre, couvertes en tuile, et ont une citerne. Le terrain qu'elles occupent commence à Mapas, comprend Maladhi, Chochogo, et se termine à Chalan-Pago.
		Toto.....	4. 8.	3 021, 6.	1 543, 2.	Idem.....	Idem.....	Cette ferme appartient au collège de Saint-Jean-de-Latran.
	Sant-Antonio.....		4. 8.	3 021, 6.	1 543, 2.	Idem.....	Idem.....	Ferme royale comprenant Roano, Takpoha, Sant-Antonio, Lalo, et l'entrée d'Onagan.
	Ritidian.....		0. 4.	167, 9.	85, 7.	Maïs.....		C'est un terrain sans habitations.
	Sassa.....		0. 8.	335, 7.	171, 5.	Idem.....		Idem.
	Sassa.....		0. 4.	167, 9.	85, 7.	Riz.....		Idem.
	Fonti.....		0. 4.	167, 9.	85, 7.	Idem.....		Idem.
		Fonti.....	0. 6.	251, 8.	128, 6.	Maïs, dagos, nicas, so- nis, bananes, tabac, patates, haricots, to- mates, aubergines, piments.	Volailles....	Il y a 4 fermes particulières dans cette localité.
		Apogan.....	0. 1.	42, 0.	21, 4.	Idem.....	Idem.....	2 fermes.
		Totohan.....	2. 0.	1 343, 0.	685, 9.	Idem.....	Idem.....	6 fermes.
		Polan.....	2. 4.	1 510, 9.	771, 6.	Idem.....	Idem.....	6 fermes.
		Manghilao.....	2. 0.	1 343, 0.	685, 9.	Idem.....	Idem.....	7 fermes.
		Lalo.....	4. 8.	3 021, 6.	1 543, 2.	Idem.....	Idem.....	23 fermes.
		Tillan.....	1. 8.	1 007, 2.	514, 4.	Idem.....	Idem.....	5 fermes.
		Tomon.....	4. 0.	2 686, 0.	1 371, 8.	Idem.....	Idem.....	13 fermes.
	Onagan.....	12. 0.	8 057, 9.	4 115, 3.	Idem.....	Idem.....	30 fermes.	
	Hilahan.....	0. 1.	42, 0.	21, 4.	Idem.....	Idem.....	2 fermes.	
	Ritidian.....	4. 8.	3 021, 6.	1 543, 2.	Idem.....	Idem.....	8 fermes.	
	Sant-Antonio.....	2. 0.	1 343, 0.	685, 9.	Idem.....	Idem.....	4 fermes.	
	Apogean.....	1. 8.	1 007, 2.	514, 4.	Idem.....	Idem.....	9 fermes.	
District d'ANIGQA.		Mahina.....	2. 4.	1 510, 9.	771, 6.	Cultures variées.		5 fermes.
		Angoag-léchan..	0. 1.	42, 0.	21, 4.	Idem.....		1 ferme.
		Angoag-haya...	0. 4.	167, 9.	85, 7.	Idem.....		Idem.
		Tomag-lago....	1. 0.	671, 5.	342, 9.	Idem.....		Idem.
		Anaga.....	1. 0.	671, 5.	342, 9.	Idem.....		Idem.
District d'ASSAN.		Machogchog....	0. 1.	42, 0.	21, 4.	Idem.....		Idem.
		Téhéra.....	0. 1.	42, 0.	21, 4.	Idem.....		2 fermes.
		Hanian.....	0. 4.	167, 9.	85, 7.	Idem.....		Idem.
		Kalagag.....	0. 4.	167, 9.	85, 7.	Idem.....		1 ferme.
	Hop-hop.....	1. 0.	671, 5.	342, 9.	Idem.....		2 fermes.	

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et seizièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.	
Suite du district d'ASSAN.		Tanmi.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.		2 fermes.
		Margoi.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Hinadpo.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.
		Palassan.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.
		Hago.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Riz.....		Idem.
District de TEPONGAN.		Maganay.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.
		Rigoas.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Cultures variées.		3 fermes.
		Magnila.....	1. 8.	1 007,2.	514,4.	Idem.....		5 fermes.
		Gaan.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		1 ferme.
		Sassa.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Tayhapo.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....		3 fermes.
		Sinenson.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		2 fermes.
		Ninemog.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....		3 fermes.
		Tadgoa.....	0. 12.	503,6.	257,2.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Fanodgan.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
District de SINAHAGNA.		Machéché.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Tayghigan.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....	Volailles.....	2 fermes.
		Hedton.....	2. 0.	1 343,0.	685,9.	Idem.....	Idem.....	1 ferme.
		Anag.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	2 fermes.
		Talag-Katan.....	0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....	Idem.....	1 ferme.
		Afamé.....	1. 8.	1 007,2.	514,4.	Idem.....	Idem.....	3 fermes.
		Diklighi.....						
		Agos.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Sonis.....		La surface de ces trois terrains est donnée en bloc.
		Flaghellor.....						
		Hedton.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Riz.....		Même remarque.
District de MONGMON.		Hilahan.....						
		Chaød.....						
		Papato.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Racines, maïs et riz.		Idem.
		Hinali.....						
		Chöchogø.....						
		Maiti.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Cultures variées.		1 ferme.
		Qtan.....	0. 6.	251,8.	128,6.	Idem.....		4 fermes.
		Mapas.....	2. 0.	1 343,0.	685,9.	Idem.....		13 fermes.
		Bahassa.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		5 fermes.
		Siénéga.....						
District d'AGAT.		Malagan.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Sonis.....		Surface donnée en bloc.
		Qtan.....						
		Manaynay.....						
	Palagogna.....					Bœufs, vaches et porcs.	Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.	
	Talisay.....					Porcs et volaill.	Idem.	

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.	
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et seizièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.		
Suite du district d'AGAT.		Somaye.....					Vaches.....	Ce domaine, d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux, appartient à D. Luis de Torres. (V. pl. 81, Ferme particulière.)	
		Chonay.....					Idem.....	Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.	
		Fata.....					Porcs et volaill.	Idem.	
		Madpo.....					Porcs.....	Idem.	
		Ghellan.....					Porcs et volaill.	Idem.	
		Apra.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Grains et racines diverses.	1 ferme.	
		Fenna.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Riz.....	Idem.	
		Apra.....		0. 12.	503,6.	257,2.	Cultures variées.	6 fermes.	
		Hénod.....		0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....	3 fermes.	
		Finili.....		0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....	2 fermes.	
		Tarayfa.....		1. 8.	1007,2.	514,4.	Idem.....	Terres labourées, sans habitations.	
		Alari.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....	Idem.	
		Tomi.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.	
		Libogon.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....	Idem.	
		Sagoalao.....		0. 2.	83,9.	42,9.	Idem.....	Idem.	
		Chaligan.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.	
		Sagoalao.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Riz.....	Idem.	
		Sassa.....		0. 12.	503,6.	257,2.	Idem.....	Idem.	
		Malinao.....		0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....	Idem.	
		Chooy.....		0. 2.	83,9.	42,9.	Idem.....	Idem.	
		Holopago.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.	
	District d'OMATA et de MÉRIZO.		Séhya.....					Bœufs et porcs.	Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.
			Lago.....					Porcs et volaill.	Idem.
			Faha.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Cultures variées.	Volailles.....
		Togon.....		0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....	Idem.....	
		Haotan.....		1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....	Idem.....	
		Hati.....					Idem.....	Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.	
		Liy.....					Idem.....	Idem.	
		Hahallan.....					Idem.....	Idem.	
		Ghéos.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.	Idem.....	
		Tachog.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	
		Manéno.....		1. 8.	1007,2.	514,4.	Idem.....	Idem.....	
		Saloggna.....		0. 6.	251,8.	128,6.	Idem.....	Idem.....	
		Goatata.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	
		Hinagao.....		0. 12.	503,6.	257,2.	Idem.....	Terres labourées, sans habitations.	
		Hahmo.....		0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.	
		Lati.....		0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....	Idem.	
		Magoa.....		0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....	Terrain sans habitations.	
		Fontan.....		0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....	Idem.	

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et seizièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.	
Suite du district d'OMATA et de MÉRIZO.		Somay.....	0. 12.	503,6.	257,2.	Cultures variées.		Terrain sans habitations.
		Magnagna.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Riz.....		Idem.
		Ghéos.....	0. 12.	503,6.	257,2.	Idem.....		Idem.
		Saloggna.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....		Idem.
		Goatata.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Dandan.....					Bœufs et volaill.	Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.
		Tarofofa.....					Porcs.....	Idem.
		Fafahlog.....	0. 12.	503,6.	257,2.	Cultures variées.	Volailles.....	2 fermes.
		Hogno.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....	Idem.....	1 ferme.
		Matala.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....		Terrain sans habitations.
District d'YNARAHAN.		Panilla.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Tipoko.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Agfayan.....					Porcs et volaill.	3 domaines d'une étendue indéfinie, consacrés à l'éducation des bestiaux.
		Papadgoan.....					Idem.....	1 domaine idem.
		Lanchi.....					Idem.....	Idem.
		Chigan.....					Idem.....	Idem.
		Agfayan.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.	Volailles.....	2 fermes.
		Tipoko.....	0. 2.	83,9.	42,9.	Idem.....	Idem.....	Idem.
		Hogno.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	3 fermes.
		Paolla.....	0. 1.	42,0.	21,4.	Idem.....	Idem.....	1 ferme.
		Gnagnagon.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	Idem.
		Méghod.....	0. 2.	83,9.	42,9.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Chagami.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Tinaga.....	0. 8.	335,7.	171,5.	Idem.....		Idem.
		Nomgna.....	1. 0.	671,5.	342,9.	Idem.....		Idem.
		Pagnogon.....	0. 12.	503,6.	257,2.	Idem.....		Idem.
		Charsigam.....	0. 1.	42,0.	21,4.	Riz.....		Idem.
		Goagogon.....	0. 0,5.	21,0.	10,7.	Idem.....		Idem.
		Agfayan.....	0. 0,5.	21,0.	10,7.	Idem.....		Idem.
	District de PAGO.		Tachogna.....					Bœuf et volaill.
		Ylic.....					Porcs.....	2 domaines idem.
		Dagoa.....					Chev. ^s , mulets.	1 domaine idem.
		Lonfiid.....	0. 6.	251,8.	128,6.	Cultures variées.	Volailles.....	1 ferme.
		Mago.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....	Idem.....	Idem.
		Fagto.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Terrain sans habitations.
		Tagon.....	0. 2.	83,9.	42,9.	Idem.....		Idem.
		Hodhod.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Idem.....		Idem.
		Fahasgo.....	0. 1.	42,0.	21,4.	Riz.....		Idem.
		Hensa.....					Porcs et volaill.	1 domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.
	Lagognia.....					Porcs, bœufs et volailles.	2 domaines idem.	

Ggg*

NOMS des DISTRICTS.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS où sont établies les fermes ou cultures		SURFACE DU TERRAIN EN CULTURE,			NATURE DES PRODUITS.		REMARQUES.
	royales.	particulières.	en milles marins carrés et seizièmes de mille.	en arpens royaux.	en hectares.	Végétaux.	Animaux.	
Suite du district de PAGO.		Balandra.....					Porcs, bœufs et volailles.	1 domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.
		Taysagan.....					Porcs et volaill.	3 domaines <i>idem.</i>
		Soapodgna.....					<i>Idem.</i>	1 domaine <i>idem.</i>
		Maaga.....					<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
		Lonfid.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.		6 fermes.
		Assinan.....	0. 4.	167,9.	85,7.	<i>Idem.</i>		4 fermes.
		Tahi.....	0. 8.	335,7.	171,5.	<i>Idem.</i>		<i>Idem.</i>
		Hagnan.....	0. 1.	42,0.	21,4.	<i>Idem.</i>		Terrain sans habitations.
		Soapodgna.....	0. 4.	167,9.	85,7.	<i>Idem.</i>		<i>Idem.</i>
		Pølentad.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Riz.....		<i>Idem.</i>
District de SANTA-ROSA.		Magnengon.....	0. 4.	167,9.	85,7.	Cultures variées.		<i>Idem.</i>
		Hinaladø.....	0. 1.	42,0.	21,4.	<i>Idem.</i>		<i>Idem.</i>
		Sonlagø.....	1. 0.	671,5.	342,9.	<i>Idem.</i>		<i>Idem.</i>
	Santa-Rosa.....						Porcs et volaill.	Domaine d'une étendue indéfinie, consacré à l'éducation des bestiaux.

RÉSUMÉ de l'étendue des terres en culture sur l'île Goam en 1818.

NOMS des DISTRICTS.	SURFACE DES TERRES CULTIVÉES,					REMARQUES.
	évaluée EN MILLES MARINS CARRÉS et seizièmes de mille.		ÉVALUATION TOTALE POUR CHAQUE DISTRICT,			
	Fermes royales.	Fermes particulières.	en milles marins carrés et seizièmes de mille	en arpens royaux des eaux et forêts.	en hectares.	
AGAGNA.....	7. 12.	41. 4.	49. 0.	32 902,8.	16 803,9.	<p>106 m. c. 1 s. valent exactement 71 219 arp., 3, ou 36 372 hect., 6. Les légères différences qu'on trouve entre ces nombres et ceux qui sont écrits au bas des deux dernières colonnes de ce tableau, proviennent des petites fractions qui ont été négligées dans les réductions partielles.</p> <p>La surface de Goam étant de 153 milles marins carrés, équivalens à 17 lieues marines carrées = 102 736 arpens $\frac{1}{2}$, ou 52 469 hect., 14 (voyez p. 230), il s'ensuit que l'étendue des terres en culture est un peu plus des deux tiers de la surface totale; ou, plus exactement, que la surface entière de l'île est à la surface des terres en culture, comme 1 : 0,6932.</p> <p>J'ai de fortes raisons de croire, ainsi que déjà j'en ai fait la remarque (pag. 415), que ces terres ne sont pas régulièrement cultivées toutes les années, et qu'une partie reste en jachère.</p>
ANIGØA.....		4. 9.	4. 9.	3 063,8.	1 564,5.	
ASSAN.....		6. 2.	6. 2.	4 113,1.	2 100,1.	
TÉPØNGAN.....		5. 8.	5. 8.	3 693,2.	1 886,0.	
SINAHAGNA.....		7. 5.	7. 5.	4 910,3.	2 507,6.	
MONGMON.....		4. 10.	4. 10.	3 105,7.	1 586,0.	
AGAT.....	1. 1.	7. 2.	8. 3.	5 497,8.	2 807,6.	
ØMATA ET MÉRIZO.....		10. 2.	10. 2.	6 798,7.	3 472,1.	
YNARAHAN.....	1. 12.	4. 11.	6. 7.	4 322,8.	2 207,4.	
PAGO.....	1. 5.	2. 14.	4. 3.	2 812,1.	1 435,7.	
Totaux généraux...	11. 14.	94. 3.	106. 1.	71 220,3.	36 370,9.	

Éducation des bestiaux. — A l'exception du bœuf, du porc et de la poule, les animaux qui tiennent à l'exploitation rurale ou à la basse-cour ne sont point aux Mariannes l'objet de spéculations de quelque importance, et peu de personnes s'appliquent à en élever : aussi le nombre n'en est-il pas considérable. En effet, les mulets et les chevaux, dont les besoins bornés de l'agriculture et des transports ne rendent pas les services indispensables, sont en quelque sorte considérés comme des bêtes de luxe; des chasses funestes et continues ont presque anéanti l'espèce des chèvres, qui s'étoient propagées à Gœam avec tant de succès, et avoient fini par y vivre à l'état sauvage; enfin la race des moutons, privée des soins minutieux qu'elle réclame, n'a jamais pu y prospérer.

Iles Mariannes.

Industrie agricole.

L'utilité la plus réelle du bœuf, aux yeux des habitans, étant de servir à leur nourriture, c'est principalement sous ce rapport qu'ils attachent de l'intérêt à sa multiplication. Outre les quadrupèdes de ce genre qui reçoivent des soins dans les lieux habités, il en est qui, abandonnés à eux-mêmes, peuplent les forêts de Gœam, de Tinian et de Saypan, et dont il seroit impossible d'évaluer le nombre avec quelque justesse.

Le commodore Byron, dans son Voyage autour du monde, nous apprend que ses gens virent, sur cette dernière île, beaucoup de cochons sauvages et de *guanaques*, mais aucune trace d'autre bétail. Lors des nombreuses conversations que j'ai eues avec le major D. Luis, dans le but de connoître ce que chacune des îles Mariannes offroit de remarquable, il ne m'a jamais rien dit de la présence à Saypan de l'animal péruvien connu sous ce nom de guanaque [*huanaco*]; D. Médinilla lui-même, dont la complaisance étoit inépuisable, n'auroit certainement pas manqué de m'entretenir d'un fait aussi important, s'il eût été exact. L'assertion du capitaine anglais a donc lieu de m'étonner beaucoup, aussi suis-je très-disposé à croire que ses compagnons se sont trompés. Quoi qu'il en soit, on pourroit affirmer sans crainte qu'aujourd'hui il n'existe dans cette île aucune trace de pareils quadrupèdes.

En 1819, on comptoit encore quelques bœufs sauvages à Gœam, sur-tout du côté d'Agat, Pago, Tachogna, Sant-Antonio, Mérizo et

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Ōmata, mais en nombre bien moins considérable que quelques personnes ont cherché à l'établir. Tinian et Saypan sont, sous ce rapport, plus favorisés, quoique, sur la première de ces îles, on en voit annuellement périr beaucoup par suite de la sécheresse. D'après les renseignemens recueillis à Tinian par M. Bérard, il n'y en auroit pas eu moins de 2 000 à l'époque où il s'y trouvoit. Saypan, mieux arrosé, doit en nourrir un bien plus grand nombre.

Nous avons dit que le bœuf reçoit à Gøam les soins de l'agriculteur; mais, il faut l'avouer, ces soins se réduisent à bien peu de chose. Dandan, ainsi qu'on le verra plus bas, est le lieu où le gouvernement fait élever le plus de bestiaux; on trouve aussi beaucoup de porcs et de volailles dans les fermes du district d'Ōmata.

Des enceintes établies en plein air servent à réunir pendant la nuit les vaches et les taureaux; le jour ils vont paître dans les savanes, sous la conduite de gardiens chargés uniquement de veiller à leur conservation. Lorsqu'une vache se sent parvenue au terme de la gestation, il arrive souvent qu'elle s'enfuit dans les bois, pour y mettre bas, et, au bout de quelque temps, revient au parc avec son veau.

Les jeunes taureaux sont coupés à deux ans et demi ou trois ans, et il résulte d'un calcul moyen qu'il en meurt 1 sur 10 par suite de l'opération. La méthode consiste à lier les testicules, et à en faire, presque immédiatement après, l'extraction avec un couteau ordinaire: on cicatrise ensuite la plaie avec un fer chaud.

S'il est indifférent que les bœufs vivent ou non en plein air, il n'en est pas tout-à-fait de même des porcs, qui, pour bien s'engraisser, ont besoin d'être mis à couvert. Le parc ou plutôt le hangar sous lequel on les réunit, est désigné par le nom espagnol de *rancho*. Le nourrissage de ces animaux n'a guère d'autre but que de faire des approvisionnemens de salaison et de saindoux. « La chair de coco est presque la seule substance qu'on leur donne à manger, et presque la seule aussi qui serve à la pâture des chiens. » (*M. Quoy.*)

Il est d'usage de châtrer les porcs mâles domestiques, et l'on fait quelquefois, à Tinian, la même opération à des porcs sauvages. M. Bérard, qui l'a vu pratiquer, en rend compte en ces termes: « Il ne faut

aux Tinianais ni ligature, ni bistouri; il suffit de leur énorme machete. Après avoir mis à découvert par une double incision chacun des deux corps glanduleux, ils les extirpent avec beaucoup de dextérité; pour reconnoître plus tard l'animal opéré, on lui enlève une bonne moitié de l'oreille. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le porc supporte cette mutilation douloureuse sans pousser le moindre cri, et que pas une goutte de sang ne sort de sa blessure. »

Iles Mariannes.
Industrie
agricole.

Les mêmes insulaires laissent vivre en paix les coqs et les poules, dont leurs campagnes sont très-peuplées. On les traite à-peu-près de même sur l'île Gøam, où cependant on leur laisse un peu moins de liberté. En général, on y fait peu de chapons; à peine en voit-on çà et là un petit nombre dans quelques fermes particulières.

Les anciens Mariannais soignoient jadis, près de leurs demeures, une espèce de gallinacée fort rare aujourd'hui, appelée par eux *sesnghet*, et à laquelle nous avons donné le nom de *mégapode*: cet oiseau a toutes les habitudes de notre poule domestique; mais on ne remarque aucune différence sensible entre le mâle et la femelle.

Nous terminerons cet article par le tableau détaillé et chronologique du bétail appartenant au gouvernement de la colonie.

ÉTAT GÉNÉRAL des bestiaux domestiques et sauvages existant aux îles Mariannes, dans les fermes et domaines du roi, à différentes époques.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS DOMESTIQUES.							BŒUFS SAUVAGES.								
	Taureaux.	Jeunes taureaux	Jeunes taureaux fougoux.	Veaux.	Vaches.	Jeunes vaches.	Genisses.	TOTAL.	Taureaux.	Jeunes taureaux	Jeunes taureaux fougoux.	Veaux.	Vaches.	Jeunes vaches.	Genisses.	TOTAL.
Ferme royale de Tøtø.....	56
Administration d'Ømata.....	1	4	4	11	22	8	12	62	9	2	10	30	6	7	64
Ferme royale de Dandan.....	8	5	30	33	90	30	36	232	32	27	28	33	72	26	25	243
Ferme royale de Tachogna.....	11	12	17	21	70	32	37	200	11	6	7	12	2	3	41
Ferme royale de Santa-Rosa.....	1	1	4	13	16	7	13	55	58	5	5	14	110	1	11	204
Estimation du bétail sauvage qu'on n'a pu compter, à Gøam.....	190
TOTAUX.....	21	22	55	78	198	77	98	605	110	40	33	64	224	35	46	742

TABLEAU N.º II. — BESTIAUX DES ÎLES GOAM ET ROTA, EN 1810.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS DOMESTIQUES.										BŒUFS SAUVAGES.										PORCS.									
	Taureaux.	Jeunes taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs de labour.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Jeunes taureaux.	Veaux.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Verrats.	Jeunes verrats.	Cochons de lait.	Truies.	Jeunes truies.	Porcs à l'engrais.	Porcs engraisés.	Porcs maigres.	Porcs châtrés.	Truies laitières.	TOTAL.		
Administration d'Agat.....																														
Administration d'Omata.....																														
Ferme royale de Dandan.....	20	14	28	69	120	39	98	388	123	88	53	70	271	53	51	709	4	5	14	26	4	2	8	29	50	9	151			
Ferme royale de Tachogna.....	27	16	21	23	54	78	61	298	14	9	1	12	36	3	4	79	6	21	13	34	29	...	18	25	20	14	180			
Ferme royale de Santa-Rosa..	4	1	3	13	8	32	176	59	33	49	286	57	35	695	5	3	38	48	10	30	23	7	164			
Administration de Rota.....																	4	...	38	51	38	...	15	57	34	28	265			
Estimation générale du bétail qu'on n'a pu compter tant à Goam qu'à Rota.....																370														
TOTAUX.....	51	31	52	92	54	211	108	718	313	156	87	131	593	113	90	1 853	23	29	215	185	71	8	66	163	143	63	866			

Une note, tirée des archives de Goam, m'a fait connaître que les nombres portés sur cet état étoient en général beaucoup trop élevés; c'est ce qui ressort d'ailleurs évidemment de sa comparaison avec les tableaux de l'année précédente et des suivantes.

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	VOLAILLES.										CHEVAUX.						MULETS.				ÂNES.					
	Coqs.	Chapons.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulares.	Poulette.	Petits poulets.	TOTAL.	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Jumens.	Pouliches.	Jeunes pouliches.	TOTAL.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	TOTAL.	Ancs.	Petits ânes.	Ânesses.	Petites ânesses.	TOTAL.
Ferme royale de Tota.....	54	5	31	506	12	17	625	7	7	2	2	2	...	5	2	9	
Administration d'Agat.....	10	1	9	110	3	18	151
Administration d'Omata.....	15	1	20	48	...	46	46	36	212
Ferme royale de Dandan.....	20	25	...	118	18	...	80	37	298
Ferme royale de Tachogna..	12	17	51	112	32	67	49	64	404	3	10	8	28	12	8	9	12	2	25	1	1	
Ferme royale de Santa-Rosa..	25	10	80	65	...	15	9	13	217
Administration de Rota.....	17	52	...	30	51	241	391
TOTAUX.....	153	59	191	1 011	50	158	350	426	2 298	10	10	8	28	12	8	76	11	12	2	27	3	...	5	2	10	

TABLEAU N.° III. — BÉTAIL DE L'ÎLE GOAM, EN JUILLET 1812.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.				PORCS.										VOLAILLES.													
	Taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Verrats.	Jeunes verrats.	Cochons de lait.	Truies.	Jeunes truies.	Truies laitières.	Porcs à l'engrais.	Porcs engraissés.	Porcs maigres.	Porcs châtrés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poulardes.	Poussina.	Poules qui pendent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulettes.	Petits poulets.
Domaine de Tété et ferme royale d'Agagna.....	1	4	3	3	4	7	8	5	33	3	17	30	8	128	1	10	310	59	309	1	14	10	3	310	8	30	309	800
Administration d'Agat.....	2	5	4	4	8	24	12	7	70	2	18	14	11	89	11	6	12	19	30	11	8	26	19	51	11	20	30	365
Administration d'Omata.....	8	4	3	4	3	126	60	56	291	3	4	27	4	117	20	13	24	11	20	51	10	20	4	151	51	140	29	477
Ferme royale de Dandan.....	2	4	16	3	3	48	12	17	110	4	5	21	13	118	10	8	19	55	12	7	7	50	55	59	12	40	263	
Ferme royale de Tachegna.....	2	3	1	1	1	1	1	1	1	3	4	31	34	8	34	3	20	137	6	6	37	6	10	30	10	8	132	
Ferme royale de Santa-Rosa.....	14	12	17	43	15	295	92	85	536	15	86	123	39	590	20	32	37	96	53	53	173	10	762	370	143	547	2 182	
TOTAUX.....	44	38	53	133	55	485	205	102	1 026	52	295	346	133	1 133	20	32	37	96	53	53	173	10	762	370	143	547	2 182	

N. B. Dans cet état et dans les suivants, on n'a pu se procurer la note estimative des bœufs sauvages qu'on ne pouvait compter, tant à Goam que sur les autres îles Mariannes.

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.				MULETS.				ANES.								
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Jumens.	Pouliches.	Jeunes pouliches.	TOTAL.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	TOTAL.	Anes.	Petits ânes.	Anesses.	Petites anesses.	TOTAL.
Domaine de Tété.....	4	1	1	1	1	1	1	6	5	1	1	11	2	1	2	4	9
Administration d'Agat.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Administration d'Omata.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ferme royale de Dandan.....	4	7	2	9	2	22	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ferme royale de Tachegna.....	1	1	1	11	1	13	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ferme royale de Santa-Rosa.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAUX.....	11	14	8	20	3	36	8	6	2	6	2	16	3	1	2	4	10

TABLEAU N.º IV. — BESTIAUX DE L'ILE GOAM, EN JANVIER 1813.

NOMS * DES LOCALITÉS.	BŒUFS.										PORCS.										VOLAILLES.										
	Taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Jeunes taureaux	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Verrats.	Jeunes verrats.	Cochons de lait	Truies.	Jeunes truies.	Truies laitières	Porcs à l'engrais.	Porcs engraissés.	Porcs maigres.	Porcs châtés.	TOTAL.	Coqa.	Chapons.	Poulares.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulettes.	Petits poullets.	TOTAL.	
Domaine de Tote et ferme royale d'Agagna.....	1	1	4	3	3	3	11	12	1	36	1	15	5	10	9	1	1	10	52	18	18	5	2	18	52	40	50	50	18	150	285
Administration d'Agat.....	2	3	5	3	4	7	25	12	7	68	2	3	5	16	11	7	6	9	69	40	8	18	4	40	40	40	40	20	130		
Administration d'Omata.....	4	5	13	16	5	5	66	27	13	149	3	23	2	6	10	6	4	13	67	81	15	12	20	81	86	18	81	313			
Ferme royale de Dandan.....	2	4	8	12	3	3	46	12	15	102	3	4	6	7	6	6	26	7	26	39	30	30	30	30	30	30	27	148			
Ferme royale de Tachegna..	2	4	8	12	3	3	46	12	15	102	3	4	6	7	6	6	26	7	26	39	30	30	30	30	30	30	27	148			
Ferme royale de Santa-Rosa.	9	13	30	34	36	15	148	63	36	384	11	4	77	44	34	67	14	14	41	306	59	115	30	188	287	68	224	217	1188		
TOTAUX.....	9	13	30	34	36	15	148	63	36	384	11	4	77	44	34	67	14	14	41	306	59	115	30	188	287	68	224	217	1188		

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.				MULETS.				ANES.								
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains	Jumens.	Poulaches.	Jeunes poulaches.	TOTAL.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	TOTAL.	Anes.	Petits anes.	Anesses.	Petites anesses.	TOTAL.
Domaine de Tote.....	1	1	10	1	1	7
Administration d'Agat.....	1
Administration d'Omata.....	1
Ferme royale de Dandan.....	7	17	1
Ferme royale de Tachegna..	6	11	12	2	2
Ferme royale de Santa-Rosa.	1
TOTAUX.....	1	4	6	18	1	30	7	2	15	2	1	5	8

TABLEAU N.º V. — BESTIAUX DE L'ÎLE GOAM, EN JANVIER 1814.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.										PORCS.										VOLAILLES.									
	Taureaux.	Jeunes taureaux	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Verrats.	Jeunes verrats.	Cochons de lait.	Truies.	Jeunes truies.	Truies laitières.	Porcs à l'engrais.	Porcs engraisés.	Porcs maigres.	Porcs châtés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poules.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent point.	Poulettes.	Petits poulets.	TOTAL.	
Domaine de Toto et ferme royale d'Agagna.....	2	3	1	1	3	3	11	12	4	27	3	7	9	17	17	1	5	8	4	5	56	17	15	7	2	10	29	69	
Administration d'Agat.....	2	3	1	1	4	4	11	12	4	38	3	10	7	9	17	1	8	6	8	56	17	15	7	2	10	29	130	
Administration d'Omata.....	4	3	12	16	5	65	27	15	147	2	7	19	6	7	14	6	10	12	83	15	13	10	20	60	10	23	50	201		
Ferme royale de Dandan.....	3	2	8	9	2	42	12	11	91	3	..	14	8	4	11	..	2	5	6	53	7	23	..	45	25	23	22	145		
Ferme royale de Tachegna.....	3	28	14	13	34	..	7	9	18	128	7	33	10	13	14	21	98		
Ferme royale de Santa-Rosa.....	9	7	28	27	33	11	144	64	38	361	12	23	77	51	52	82	21	34	49	401	71	104	41	125	22	137	143	831		
TOTAUX.....	9	7	28	27	33	11	144	64	38	361	12	23	77	51	52	82	21	34	49	401	71	104	41	125	22	137	143	831		

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.						MULETS.				ÂNES.						
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Jumens.	Pouliches.	Jeunes pouliches.	TOTAL.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	TOTAL.	Ânes.	Petits ânes.	Ânesses.	Petits ânesses.	TOTAL.
Domaine de Toto.....	4	..	6	..	10
Administration d'Agat.....	1	1
Administration d'Omata.....	1	1	..	1
Ferme royale de Dandan.....	1	1	..	1
Ferme royale de Tachegna.....	3	..	4	14	..	22	2	..	2	2	..	1	8
Ferme royale de Santa-Rosa.....	1	1	1
TOTAUX.....	3	..	4	14	..	22	22	6	2	8	2	16	4	1	4	2	9

Hhh*

TABLEAU N.º VI. — BESTIAUX DE L'ILE GOAM, EN JANVIER 1815.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.										PORCS.										VOLAILLES.									
	Tauraux.	Jeunes taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Verrats.	Jeunes verrats.	Cochons de lait.	Truies.	Jeunes truies.	Truies laitées.	Porcs à l'égrais.	Porcs engraisés.	Porcs maigres.	Porcs châtrés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poulardes.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulettes.	Petits poulets.	TOTAL.
Domaine de Tete et ferme royale d'Agat.....	2	1	1	2	3	3	14	2	3	3	6	8	6	7	6	6	5	4	4	5	41	8	4	18	17	20	26	29	12	134
Administration d'Agat.....	1	1	1	4	4	4	26	2	7	3	6	23	21	16	28	2	4	11	119	9	4	16	16	10	10	10	10	16	46	
Administration d'Omata.....	4	4	8	16	3	3	64	24	17	11	7	19	6	18	18	2	4	20	90	5	12	12	14	14	14	14	14	50	81	
Ferme royale de Dandan.....	3	2	6	2	2	2	18	6	3	3	7	7	8	4	10	1	5	12	56	5	12	5	5	5	25	9	20	76		
Ferme royale de Tachegna.....	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	91	
Ferme royale de Santa-Rosa.....	9	9	14	24	24	6	122	32	30	13	27	82	55	52	95	7	21	66	418	38	55	23	42	137	30	46	144	515		
TOTAUX.....	9	9	14	24	24	6	122	32	30	13	27	82	55	52	95	7	21	66	418	38	55	23	42	137	30	46	144	515		

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.				MULETS.				ANES.							
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Jumens.	Pouliches.	Jeunes Pouliches.	TOTAL.	Mulets.	Jeunes mulets.	Mules.	Jeunes mules.	TOTAL.	Petits ânes.	Anesses.	Petites ânesses.	TOTAL.
Domaine de Tete.....	4	3	4	7	7	11	18	2	1	5	7	7	1	1	1	10
Administration d'Agat.....	4	3	4	7	7	11	18	2	1	5	7	7	1	1	1	10
Administration d'Omata.....	4	3	4	7	7	11	18	2	1	5	7	7	1	1	1	10
Ferme royale de Dandan.....	4	3	4	7	7	11	18	2	1	5	7	7	1	1	1	10
Ferme royale de Tachegna.....	4	3	4	7	7	11	18	2	1	5	7	7	1	1	1	10
Ferme royale de Santa-Rosa.....	4	3	4	7	7	11	18	2	1	5	7	7	1	1	1	10
TOTAUX.....	4	3	4	7	7	11	18	2	1	5	7	7	1	1	1	10

TABLEAU N.º VII. — BESTIAIRE DE L'ILE GOAM, EN JANVIER 1816.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.		PORCS.		VOLAILLES.								
	TOTAL.	Génisses.	TOTAL.	Porcs à l'engrais.	Coqs.	Chapons.	Pouillardes.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulettes.	Petits poulets.	TOTAL.
Domaine de Teto et ferme royale d'Agagna.....	17	4	17	1	5	4	8	14	12	6	15	13	77
Administration d'Agat.....	27	1	27	5	12	12	12	26	30	6	30	20	143
Administration d'Omata.....	39	2	39	8	1	1	1	15	50	20	40	126
Ferme royale de Dandan.....	159	4	159	7	20	10	56	34	25	37	20	210
Ferme royale de Tachegna.....	35	2	35	5	5	9	14	25	12	11	76	
Ferme royale de Santa-Rosa.....	6	1	6	4	7	5	13	16	5	6	24	102
TOTAUX.....	277	31	277	42	45	59	35	138	167	42	120	128	734

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.		MULETS.		ANES.			
	TOTAL.	Jeunes poulains.	TOTAL.	Mules.	TOTAL.	Jeunes mules.	ANES.	Petites anesses.
Domaine de Teto.....	3	3	7	5	10	1	3	4
Administration d'Agat.....	3	3	1	1	1	1	3	4
Administration d'Omata.....	3	3	1	1	1	1	3	4
Ferme royale de Dandan.....	3	3	1	1	1	1	3	4
Ferme royale de Tachegna.....	3	3	1	1	1	1	3	4
Ferme royale de Santa-Rosa.....	3	3	1	1	1	1	3	4
TOTAUX.....	16	16	14	9	11	5	11	11

TABLEAU N.º VIII. — BESTIAUX DE L'ÎLE GOAM, EN JANVIER 1817.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.										PORCS.										VOLAILLES.											
	Taureaux.	Jeunes taureaux.	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Verrats.	Jeunes verrats.	Cochons de lait.	Truies.	Jeunes truies.	Truies laitières.	Porcs à l'engrais.	Porcs engraisés.	Porcs maigres.	Porcs châtrés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Poulardes.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulettes.	Petits poulets.	TOTAL.		
Domaine de Toto et ferme royale d'Agat.....	4	1	2	1	13	10	3	24	16	18	2	18	2	8	70	8	10	12	14	36	30	8	10	12	34	91
Administration d'Agat.....	2	6	6	1	19	5	44	3	24	24	26	27	35	1	6	24	160	8	70	10	12	14	36	30	8	10	12	34	168	
Administration d'Omata.....	4	8	11	19	2	61	31	158	2	30	12	5	26	3	9	16	105	144	10	10	10	10	14	50	48	22	48	22	144		
Ferme royale de Dandan.....	3	1	2	2	2	2	15	5	34	4	7	20	17	15	16	3	8	2	92	6	92	6	7	21	5	13	16	5	9	32	108	
Ferme royale de Tachogna.....	4	7	20	17	15	16	3	8	2	92	6	92	6	7	21	5	13	16	5	9	32	108	
Ferme royale de Santa-Rosa.....	13	10	21	28	12	5	108	41	270	16	19	102	84	57	100	20	32	64	494	60	494	60	46	30	140	156	43	181	138	794		
TOTAUX.....	13	10	21	28	12	5	108	41	270	16	19	102	84	57	100	20	32	64	494	60	494	60	46	30	140	156	43	181	138	794		

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.				MULETS.				ANES.								
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Jumens.	Pouliches.	Jeunes pouliches.	TOTAL.	Mules.	Jeunes mules.	Mules.	Jeunes mules.	TOTAL.	Anes.	Petits ânes.	Anesses.	Petites ânesses.	TOTAL.
Domaine de Toto.....	6
Administration d'Agat.....	3	3	1	3	1	11	1	1
Administration d'Omata.....	1
Ferme royale de Dandan.....	1
Ferme royale de Tachogna.....	7	7	3
Ferme royale de Santa-Rosa.....	1
TOTAUX.....	3	3	1	10	1	18	4	8	1	13	3	1	5	12

TABEAU N.º IX. — BESTIAUX DE L'ILE GOAM, EN JANVIER 1818.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.					PORCS.					VOLAILLES.																	
	Taureaux.	Jeunes taureaux	Jeunes taureaux fougueux.	Veaux.	Bœufs de charge.	Bœufs qu'on ne charge point.	Vaches.	Jeunes vaches.	Génisses.	TOTAL.	Traies.	Jeunes traies.	Traies laitières.	Porcs à l'engrais.	Porcs engraisés.	Porcs maigres.	Porcs châtrés.	TOTAL.	Coqs.	Chapons.	Pouardes.	Poussins.	Poules qui pondent.	Poules qui ne pondent pas encore.	Poulettes.	Petits poulets.	TOTAL.	
Domaine de Tøtø et ferme royale d'Agagna.....	1	2	5	7	2	24	11	2	5	24	3	4	34	2	1	6	8	106	2	...	5	8	7	5	16	32	52	95
Administration d'Agat.....	2	5	7	7	2	44	16	4	4	44	2	6	51	14	5	21	189	9	...	12	28	30	6	30	26	200		
Administration d'Ømata.....	3	11	22	7	3	30	61	22	32	159	2	2	34	3	9	17	129	19	6	3	40	27	18	45	24	182		
Ferme royale de Dandan et Tarofø.....	2	2	1	3	4	8	11	3	1	25	9	9	6	3	9	16	77	7	4	4	6	40	4	14	11	90		
Ferme royale de Tachøgna et Ylic.....	8	7	19	32	5	7	99	45	32	254	15	27	151	24	36	77	623	54	37	48	142	170	43	142	185	821		
Ferme royale de Santa-Rosa.....	8	7	19	32	5	7	99	45	32	254	15	27	151	24	36	77	623	54	37	48	142	170	43	142	185	821		
TOTAUX.....	8	7	19	32	5	7	99	45	32	254	15	27	151	24	36	77	623	54	37	48	142	170	43	142	185	821		

Suite du TABLEAU ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.			MULETS.			ANES.										
	Chevaux.	Poulains.	Jeunes poulains.	Jumens.	Pouliches.	Jeunes pouliches.	TOTAL.	Jeunes mules.	Mules.	Jeunes mules.	Mules.	Jeunes mules.	ANES.	Petits anes.	Anesses.	Petites anesses.	TOTAL.
Domaine de Tøtø.....	4	3	7	3	1	1	4	1	3	1	1	1	2	3	5	1	13
Administration d'Agat.....	4	3	7	3	1	1	4	1	3	1	1	1	2	3	5	1	13
Administration d'Ømata.....	4	3	7	3	1	1	4	1	3	1	1	1	2	3	5	1	13
Ferme royale de Dandan.....	4	3	7	3	1	1	4	1	3	1	1	1	2	3	5	1	13
Ferme royale de Tachøgna et Ylic.....	4	3	7	3	1	1	4	1	3	1	1	1	2	3	5	1	13
Ferme royale de Santa-Rosa.....	4	3	7	3	1	1	4	1	3	1	1	1	2	3	5	1	13
TOTAUX.....	4	3	7	3	1	1	4	1	3	1	1	1	2	3	5	1	13

TABLEAU N.º X. RÉSUMÉ du nombre de bestiaux domestiques existant, à diverses époques, dans les fermes et domaines du roi, sur l'île Coam.

NOMS DES LOCALITÉS.	BŒUFS.										FORCS.										VOLAILLES.									
	1799.	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.	1818.	1799.	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.	1818.	1799.	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.	
Toto.....	56	...	33	29	27	22	17	10	2	1	625	800	285	69	134	77	91	95	
Agat.....	32	36	38	25	27	24	24	151	128	52	56	41	53	70	106	151	365	180	180	130	46	143	168	156	
Omata.....	62	...	70	68	58	41	39	44	44	40	89	69	81	119	144	160	189	212	145	130	188	87	126	144	200	...	
Dandan.....	232	388	291	149	147	140	159	159	159	66	117	67	83	90	99	105	129	298	477	313	201	81	210	206	182	...	
Tachegna.....	200	298	110	102	91	42	35	34	25	180	118	26	53	50	51	67	77	404	263	148	145	76	76	77	90	...	
Santa-Rosa.....	55	32	164	137	92	128	118	105	92	122	217	132	98	91	102	108	98	
TOTAUX.....	605	718	536	384	361	270	277	270	254	601	590	306	401	418	449	494	623	1907	2183	1188	831	515	734	794	821	...	

Suite du RÉSUMÉ ci-dessus.

NOMS DES LOCALITÉS.	CHEVAUX.										MULETS.										ANES.									
	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.	1818.	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.	1818.	1801.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.	1818.			
Toto.....	7	1	9	9	7			
Agat.....	11	9	...	8			
Omata.....			
Dandan.....	...	23	17			
Tachegna.....	69	13	12	22	7	7	7	7	7	25	2	2	2	2	2	3	3	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Santa-Rosa.....			
TOTAUX.....	76	36	30	22	18	16	18	15	15	27	16	15	16	13	14	13	11	11	10	10	8	9	10	11	12	13	13			

Nature des chasses. — La chasse, entièrement inconnue aux anciens, n'a pris naissance aux Mariannes qu'après l'introduction du gros bétail par les colons européens, et sa prodigieuse multiplication. Tous les procédés de chasse connus ici sont donc modernes. Les animaux qui procurent à cet exercice le plus d'activité sont les bœufs, les porcs, les cerfs et les chèvres sauvages; encore le nombre de ces dernières, comme nous l'avons déjà dit, est tellement diminué aujourd'hui, qu'on évite de tirer dessus, dans la crainte d'en détruire tout-à-fait l'espèce.

Iles Mariannes.
Chasse.

Les bœufs et les cochons sauvages faisant tous partie du domaine de l'état, il est sévèrement interdit de les chasser, à moins d'en avoir obtenu la permission du gouverneur. « Un détachement de vingt hommes, placé à poste fixe sur l'île Tinian, est chargé du soin de procurer à la garnison de Gœam la viande nécessaire à sa nourriture. C'est près des lieux où les bœufs vont boire qu'on les attend pour en abattre quelques-uns à coups de fusil.

» La chasse du porc, ne se faisant qu'avec des chiens courans, est un peu moins coûteuse que la précédente. Nous avons été surpris de la facilité avec laquelle on parvient à s'emparer de cet animal : armés, l'un d'une pique, l'autre d'une machete, deux hommes suffisent ordinairement. D'abord les chiens sont lancés; dès que les aboiemens se font entendre, le piqueur les fait tous rallier du côté d'où vient le bruit. Bientôt le porc est environné par la meute, qui se resserre à tel point qu'il ne peut s'échapper. Lorsqu'il est gros et gras, on le tue; dans le cas contraire, on le laisse partir: communément le premier pris est donné en curée aux chiens. Quoique la bête se défende contre ceux-ci d'une manière terrible, le piqueur cependant parvient, sans beaucoup de peine, à la saisir par les pieds de derrière. Ces hommes ont une telle habitude, qu'ils reconnoissent, aux seuls cris des chiens et à la façon dont ils conduisent la chasse, si le porc est gros ou petit. » (M. Bérard.)

Les armes employées à la chasse du cerf sont le fusil, le gourdin et la machete; souvent aussi une corde de balibago à nœud coulant est tendue au débouché de sentiers pratiqués exprès dans les forêts, et que la facilité d'y circuler fait hanter de préférence par ces quadrupèdes. En général, on attend le cerf lorsqu'il descend de la montagne pour venir

Iles Mariannes.
Chasse.

pâture dans la plaine. Tantôt les chiens le font sortir des bois et le forcent à passer devant une embuscade ménagée d'avance ; tantôt on le chasse au courre. S'il arrive qu'on le poursuive près du rivage, il se jette à la mer, gagne le large, et ne revient à terre que quand le danger a disparu. Dans tous les cas, la chasse est plus facile à faire lorsqu'il vente que pendant le calme ; on trouve aussi, m'a-t-on assuré, que la chair du cerf est meilleure depuis juin jusqu'en octobre, saison des pluies, qu'à aucune autre époque de l'année : ceci doit surprendre, si, comme il paroît, l'époque du rut est la même aux Mariannes qu'en France.

M. le docteur Quoy, qui fut témoin d'une chasse de ce genre dans les environs d'Agat, nous fournit les détails suivans :

« De grand matin nous nous rendîmes dans un petit bois peu éloigné du village ; que des savannes environnent de tous côtés. Quelques chasseurs armés de fusils se placèrent à peu de distance de la lisière du bois, pendant que d'autres suivis de chiens en battoient l'intérieur. En moins de deux heures, il en sortit six cerfs qui gagnèrent les hauteurs sans courir beaucoup, car les chiens ne les poursuivirent que foiblement ; et quoique ceux des habitans qui se livrent à ce genre d'exercice soient de si habiles tireurs que rarement ils manquent leur coup, cependant ils ne tuèrent rien.

« Le lendemain, comme je parcourois les montagnes voisines, je rencontrai un chasseur qui venoit de tirer un cerf ; il ne l'avoit que blessé, et son chien le poursuivant, nous eûmes bientôt perdu de vue les deux animaux. Après une heure de recherches inutiles, je me séparai de cet homme ; et m'étant arrêté à quelque distance de là pour déjeuner au bord d'un ruisseau, j'aperçus tout-à-coup le cerf étendu mort sur l'herbe à dix pas de moi : le chien, couché tout auprès, attendoit son maître ; et s'il ne fût point venu, cet animal seroit allé, m'a-t-on dit, le chercher le soir même à sa maison pour le conduire au lieu où gisoit la proie.

» Quand un chasseur isolé a tué un cerf, il partage l'animal en deux avec sa machete, en place une moitié à chaque bout d'une espèce de fléau qu'il fait d'une branche d'arbre, et qu'il se met en équilibre sur l'épaule : chargé de ce lourd fardeau et d'un fusil souvent fort pesant

aussi, il parcourt quelquefois un intervalle d'une ou deux lieues pour regagner son logis (pl. 75, vue n.° 3).

Iles Mariannes.
Chasse.

» On évaluoit à mille la quantité de cerfs qui se tuoient chaque année à Gœam, à l'époque où nous y relâchâmes; malgré cela, le nombre n'en paroissoit pas sensiblement diminuer, bien qu'on n'épargnât ni les biches, ni les faons. Ceux de ces animaux qui sont arrivés à toute leur croissance, pèsent parfois jusqu'à 300 livres [147 kilogrammes]. Les mois d'avril et mai sont ceux où les femelles mettent bas. »

Nature des pêches. — Les produits de la pêche formant anciennement et aujourd'hui encore la partie la plus essentielle de la nourriture animale des habitans de ces contrées, les méthodes pour se les procurer étoient variées et souvent même fort ingénieuses. Avant de procéder à leur description, commençons par faire connoître les différens engins que les pêcheurs mettoient en usage.

Pêche.

Ainsi qu'on le voit maintenant encore aux Carolines, les anciens Mariannais se servoient d'hameçons [*hagoit*] en écaille, en nacre, en os et même en écailles de coco (pl. 58, fig. 9, 10, 11 et 12); mais depuis que les hameçons en fer ont été introduits dans l'archipel et que les ouvriers de Gœam ont pu en fabriquer de semblables, une préférence presque exclusive leur a été donnée. On avoit des crochets de ce genre appropriés aux diverses pêches, et qui se distinguoient par leurs dimensions et par leur forme (1). Les cordes ou lignes auxquelles on les fixoit, étoient, de même qu'à présent, filées en kair, en balibago, et en fibres de bananier; aujourd'hui on en fait également en abaca.

Une espèce de bauffe ou palangre [*kinatchit gœmahga*] qui consistoit en une maîtresse corde soutenue par de petites Calebasses [*tagoadji*], et garnie de lignes latérales à une brasse ou une brasse et demie d'intervalle, étoit un appareil uniquement employé, comme son nom l'indique (2), à la pêche des poissons volans.

(1) Voici le nom de quelques-uns : *gœatas*, gros haim de *gœatafi* ou d'espadon; *nœtchon*, haim de nacre ou d'écaille; *anœtchon*, haim pour les poissons volans; *okka*, ou *si-ip*, haim pour les dorades; *tchong-œ*, gros haim moderne en fer.

(2) *Kinatchit* signifie appareil, ustensile; *gœmahga*, composé de *gahga*, poisson volant, et de la particule *œm* intercalée, veut dire *prendre des poissons volans*; d'où l'expression entière, *kinatchit gœmahga*, appareil à prendre des poissons volans.

Iles Mariannes.
Pêche.

Dans quelques circonstances, on faisoit usage du nœud coulant ou *lacet*; dans d'autres, du gourdin, du *damang* (1), et de la lance en bois barbelée (pl. 79, fig. 11), à laquelle on a substitué, depuis, la fouène à une, deux ou trois pointes en fer.

Le *poïo*, instrument fort curieux, mérite une description particulière : il est représenté planche 63 et pl. 79, fig. 17, et sert, dans la pêche des *atchomans* (2), pour accoutumer ce poisson, qui se tient ordinairement à quelques brasses de profondeur, à vivre près de la surface des eaux; sans cela, au lieu de pouvoir le prendre au filet, on seroit contraint de recourir à l'usage fort peu expéditif de la ligne. Voici en quoi cet instrument consiste :

La pierre hémisphérique *fge*, de 3 pouces $\frac{1}{2}$ ou 4 pouces de diamètre, a sa partie *ef* qui est plane; *edf*, demi-écale de coco, d'une grosseur analogue à celle de la pierre, y est fixée en *e* et en *f*, à l'aide de cordons qui passent dans des trous faits à la pierre et à l'écale. Cette dernière est vide, et l'on a ménagé à sa partie supérieure une petite ouverture *d*, par laquelle on puisse introduire de l'amande de coco mâchée. Une tresse en kair, *efcba*, fixée également aux trous *e* et *f* de la pierre, sert d'anse à l'instrument, auquel on amarre encore une corde de 4 lignes de diamètre, assez longue pour le descendre à 8 brasses, profondeur à laquelle l'*atchoman* a coutume de nager. Nous parlerons bientôt de l'usage et des avantages de cet appareil.

Les filets (3) sont de plusieurs sortes. Le plus important, nommé *lagoa pala*, sert à prendre de petits poissons sur la plage, et se compose de trois nappes rectangulaires ajustées bout à bout; celles des ailes ont une brasse de hauteur sur trois pieds de longueur seulement, tandis que celle du milieu a deux brasses de hauteur sur une longueur qui varie depuis 20 jusqu'à 30 pieds; on conçoit qu'en raison de ces différences de hauteur, la nappe du milieu, qu'il faut ajuster aux pièces des ailes, doit être froncée à ses deux bouts. A chaque extrémité du filet total, un

(1) Voyez ce mot ci-dessus, page 401.

(2) Espèce de maquereau. Voyez les tableaux de la page 273.

(3) Un filet, en général, se nomme ici *lagoa*, et l'on donne le nom de *halal* aux filets de pêche. On les fait principalement en fil de *loo*, substance qui résiste assez bien à l'action destructive de l'eau de mer. (Voyez plus haut, page 267.)

bâton sur lequel il est lacé sert à le maintenir tendu dans le sens de sa hauteur (pl. 63). La tête et le pied du *lagœa pœla* sont garnis de ralingues ou cordes, dont une, celle d'en haut, porte des flottes en bois léger de balibago, et l'autre des pierres ou du plomb pour lui servir de lest : cette dernière substance est d'un emploi moderne.

Iles Mariannes.
Pêche.

On manœuvre ce filet à très-peu près comme notre seine ou plutôt notre seinette, avec laquelle il a bien aussi quelque analogie; rapproché beaucoup encore du trémail par sa construction et par sa forme, il n'est au fait précisément ni l'un ni l'autre. On en construit de diverses sortes, mais dont la différence ne consiste guère que dans la grosseur de la maille : les plus serrés servent à prendre le magnahak, les autres des poissons un peu moins petits.

On affecte à la pêche de l'atchoman un filet particulier, de la nature de ceux qu'on désigne en France sous les noms de *chaudière*, de *caudrette*, &c., et qui est connu aux Mariannes sous celui de *lagœa atchoman*. Sa forme est celle d'un large sac, garni d'un cerceau à son ouverture, mais sans manche; il a 9 pieds de diamètre et 4 pieds $\frac{1}{2}$ de hauteur; le cercle, ordinairement en bois de *lœdogœo*, a un pouce d'épaisseur. Quatre cordes bien tendues, fixées à sa circonférence, se réunissent en rayons au centre, point où l'on amarre ensuite la ligne qui sert à descendre le tout à la profondeur nécessaire. Le personnage placé le plus à gauche de notre planche 63 porte sur son dos un *lagœa atchoman*.

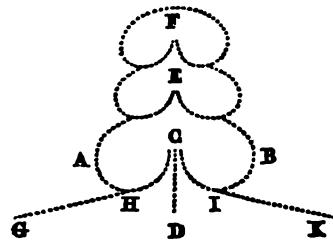
Un filet pareil au précédent, mais beaucoup plus petit et garni d'un long manche (fig. 63), est encore en usage ici de temps immémorial; on l'appelle indistinctement *lagœa popo* et *lagœa omo-sœho* : c'est absolument notre *truble*, et il a la même destination. Il est particulièrement en vogue à Tinian, où la grande quantité de pierres et de coraux disséminés sur la côte rend impraticable la manœuvre du *lagœa pœla* ou seinette. Ce filet, dont le cerceau est ovale, a un pied et demi sur deux pieds d'ouverture, et un pied environ de chute. On donne à sa hampe au moins 5 ou 6 pieds de longueur.

Les Mariannais connoissent encore l'épervier, filet conique qu'ils appellent *lagœa djœti*, et s'en servent aussi bien pour certains gros poissons que pour les petits.

Iles Mariannes.
Pêche.

Les parcs [*ghigao*], connus jadis des indigènes, étoient, à ce que rapporte la tradition, construits en pierres sèches sur le rivage; mais il n'en existe plus maintenant, du moins qui soient faits de cette manière: on y a substitué des bourdigues en roseaux qui, placées dans des positions avantageuses, procurent une quantité bien plus considérable de poissons. La plus développée de ces constructions, établie entre l'île Apapa et Goom, vis-à-vis de l'espace qui sépare Magnilao de l'embouchure de la rivière Masso (1), a, dans sa longueur, plusieurs *tours* divisées ordinairement en trois et quelquefois en deux chambres; le tout est lié par des *châsses* en clayonnage GH, IK, consolidées par des piquets et des traverses, comme le sont aussi les tours elles-mêmes.

Dans la figure ci-contre, qui représente une de ces tours, l'espace AB est d'environ 15 pieds; le goulet de la première chambre, partagé en deux également, laisse une double entrée au poisson, qui peut ensuite se rendre par d'autres goulets, de plus en plus étroits, dans les chambres E et F. Construits, ainsi que la figure l'indique, en entonnoirs flexibles, ces goulets offrent un accès facile au poisson qui arrive, mais la sortie lui est interdite.



.....*Nè può tornare,*
Che quel serraglio è con mirabil uso
Sempre all' entrar aperto, all' uscir chiuso (2).

Quelques-unes des tours, quoique partagées aussi en trois chambres, n'offrent cependant pas, pour retenir le poisson, une combinaison aussi parfaite que la précédente: on voit cette dernière disposition dans le dessin ci-contre.



Lorsqu'on veut prendre les poissons dans ces réservoirs, on fait

(1) Voyez pl. 59.

(2) Il ne peut s'échapper, car l'enceinte, par une combinaison merveilleuse, est toujours ouverte pour l'entrée et toujours fermée pour la sortie. (*Gerusalemme liberata*, cant. VII.)

usage du *lagoa popo*, ou bien, s'ils sont trop gros, on les pique avec la fouène. Hes Mariannes.
Pêche.

Le magnahak, remarquable par ses habitudes singulières, se pêche régulièrement sur le rivage, pendant les mois d'avril, mai, juin, et quelquefois, ce qui est rare, en septembre et octobre, mais seulement pendant les trois ou quatre jours qui précèdent la fin de chaque lunaison. Les habitans nomment *magnahak ababa* [magnahak fou, qui extravague] celui qui vient en septembre et octobre, parce qu'en effet cette circonstance se présente à peine une fois en vingt-cinq ans.

Mais quel que puisse être le mois où le magnahak arrive, il se voit toujours en nombre prodigieux. A peine commence-t-il à paroître, que tous les habitans riverains se précipitent sur le rivage, et s'empressent d'en faire de très-amples provisions. Notre planche 63 montre quelques détails de cette pêche. On y remarque, à droite, les personnes qui traînent au rivage un *lagoa pola* qui n'a été tendu qu'à peu de distance de terre; sur une natte, à gauche, est déposé le poisson déjà pris, et que des femmes mettent en toute hâte dans un sac de *vacoua*, pour le transporter au lieu où il doit être salé.

Lorsque commence l'apparition du magnahak sur la côte, disent les pêcheurs, ce poisson n'a encore pris aucune nourriture; dès qu'il mange, il change de couleur, et ne va plus par bandes, mais se tient au milieu des rochers. On reconnoît deux espèces de magnahaks, dont une est un peu plus grosse que l'autre. Quand ceux de la petite espèce arrivent les premiers, on doit s'attendre que le lendemain il en arrivera encore, soit de petits, soit de grands; si les petits continuent de venir le second jour, on aura, sans aucun doute, de grands magnahaks le jour suivant; si c'étoient au contraire ceux de la grande espèce qui vinsent le second jour, il ne faudroit pas en attendre d'autres ensuite.

Lorsque les grands magnahaks se montrent le premier jour, il n'en vient point de petits; on peut compter, au contraire, qu'il y en aura abondamment le lendemain, et peut-être encore le jour suivant, si les petits et les grands sont entrés ensemble dans la baie. A-t-on vu les petits les premiers, et les grands sont-ils venus ensuite dans la même journée, on n'en aura aucun le lendemain. En général, il est fort rare

Iles Mariannes.
Pêche.

qu'après les petits magnahaks, il n'en vienne point de grands, et toutefois cela n'est pas sans exemple. Ordinairement il en entre peu le premier jour; ceux qui arrivent sont comme une sorte d'avant-garde, propre à engager les pêcheurs à se mettre en mesure pour le lendemain.

L'atchoman se pêche en dehors des récifs, depuis une demi-lieue jusqu'à cinq lieues de distance de terre: plus près, on ne prendrait rien ou presque rien. L'opération commence au mois d'août et se continue jusqu'en octobre, époque où ce poisson est déjà parvenu à toute sa croissance. On s'occupe d'abord à leurrer en quelque façon l'atchoman, afin de le forcer, avons-nous dit, à venir vivre à la surface de la mer, où il est plus facile de le capturer. Suivons l'opération dans ses détails.

Le pêcheur remplit la capacité d'un poïo avec la pulpe mâchée d'un jeune coco, et le descend, à l'aide d'une ligne à laquelle l'instrument est suspendu, jusqu'à la profondeur de 6 ou 8 brasses; on donne alors de temps en temps à l'appareil de légères secousses, qui à chaque fois font sortir quelques parcelles de coco mâché; les atchomans, qui en sont très-friands, se réunissent tout autour en grand nombre pour en manger. Quand le poïo est présumévide, on le retire, on le charge de nouveau, on le redescend à la profondeur où il étoit primitivement, et on l'y laisse jusqu'au soir, moment où on le retire enfin tout-à-fait. Le lendemain, le pêcheur revenu à son poste continue le manège de la veille, à cela près que le poïo descend moins bas d'environ 1 ou 2 pieds. Chaque jour on le remonte d'une quantité pareille, de façon qu'au bout d'un mois et demi ou deux mois, en comptant les journées où le mauvais temps force à discontinuer cette manœuvre, l'atchoman finit par venir chercher presque à la surface de la mer l'appât perfide qui l'allèche. C'est ordinairement à une brasse de profondeur qu'on s'arrête.

Il est à remarquer que le leurre des atchomans ne dure aussi longtemps que lorsqu'on veut en obtenir une pêche très-abondante; si l'on ne commençoit l'opération qu'en septembre, époque où le poisson a déjà atteint toute sa croissance, quinze jours de nourriture préalable pourroient suffire. Dans ce cas, au lieu de raccourcir graduellement la corde d'un ou deux pieds, il faudroit la raccourcir chaque jour d'une quantité bien plus grande.

Parvenu à une brasse de profondeur, et le poiö étant toujours en mouvement, le pêcheur ou ses aides mettent à l'eau la vaste caudrette [lagöa atchöman] mentionnée plus haut; ce filet, en forme de poche, glissé avec précaution en dessous du poiö, qui continue toujours d'allécher le poisson, est relevé ensuite petit à petit, jusqu'à ce que le cerceau qui en borde l'ouverture soit au niveau de l'eau. C'est alors que des hommes vigoureux, postés à cet effet, retirent le filet et jettent dans leur pirogue le poisson pris. On recommence aussitôt les mêmes manœuvres; l'atchöman revient en foule autour du poiö, et l'on peut dans la journée obtenir une seconde et même une troisième capture. On se borne là pour l'ordinaire, car il faut se hâter de livrer le poisson aux femmes, qui s'occupent de le faire sécher au soleil, après l'avoir légèrement salé. Cette pêche productive, à laquelle les anciens consacraient un certain nombre d'heures par jour, se continuoît jusqu'à l'émigration des atchömans.

Iles Mariannes.

Pêche.

Par des alignemens pris à terre, on fixoit les limites entre lesquelles chaque pirogue avoit le droit de se tenir; mais aujourd'hui les habitans de l'île Rota étant les seuls à suivre le procédé que nous venons de décrire, toute restriction de ce genre est tombée en désuétude.

Pêche du lagoas. — Le poisson qui porte ce nom donne lieu à deux méthodes de pêche : l'une a lieu la nuit, l'autre se fait pendant le jour.

A l'époque des nouvelles lunes d'août, septembre, octobre, novembre et décembre, une pirogue part isolément après le coucher du soleil, lorsque la mer est basse et tranquille; un homme placé de l'avant porte à la main une torche, à la clarté de laquelle on aperçoit fort bien le poisson endormi près de la limite extérieure des récifs, où il a coutume alors de se tenir. Le pêcheur, armé jadis d'une lance barbelée et maintenant d'une fouène à plusieurs branches, pique le lagoas, le jette dans sa pirogue, et continue ce manège en silence et avec précaution.

Plus ingénieuse et plus récréative, la pêche du lagoas pendant le jour ne peut guère être considérée que comme une partie de plaisir. Après s'être procuré un de ces poissons vivant, on lui perce l'os de la mâchoire inférieure, à laquelle on fixe une ligne ou cordelle de quelques

Iles Mariannes. brasses de longueur : cette opération, qui ne lui fait aucun mal, est
Pêche. combinée de manière qu'il ne puisse, avec ses dents, qui sont très-fortes (1), couper cette espèce de bride. En cet état, l'animal est embarqué sur une pirogue, soit dans l'eau, soit à sec, car le lagoas ne meurt pas facilement lorsqu'il est hors de son élément. Le pêcheur, se dirigeant ensuite vers les bassins naturels que forment les coraux en dedans des récifs, met l'animal captif à la mer et le laisse nager à la longueur de sa corde. Dès que d'autres lagoas l'aperçoivent, ils se précipitent furieux pour le mordre; ordinairement un seul commence l'attaque : alors le pêcheur, tirant un peu la ligne à soi, soustrait son prisonnier à une nouvelle atteinte, et le ramène peu à peu auprès de la pirogue, où il le rembarque aussitôt. Après avoir ajusté un nœud coulant (2) à l'endroit où l'animal a été blessé, il remet sur-le-champ celui-ci à l'eau; l'assaillant se hâte de revenir à la charge, et cherche toujours à mordre à la même place : cette opiniâtreté est cause de sa perte; le pêcheur, tirant à propos son lacet, s'empare de l'agresseur malavisé, qui se trouve ordinairement étreint entre la nageoire pectorale et la nageoire inférieure, situation pour lui tellement douloureuse, qu'il ne fait même alors aucune tentative pour couper la corde qui le lie.

Le lagoas captif semble faire horreur aux autres; on en a vu qui, fuyant devant la pirogue, se retournoient avec vivacité pour fondre sur lui. Rarement le pauvre animal cherche à se défendre.

Si, pour commencer cette pêche, on n'avoit pas de lagoas vivant, il seroit possible d'y suppléer par un poisson de la même espèce, salé depuis peu, et lesté d'un caillou inséré dans l'estomac.

Un pêcheur habile ne prend guère, de la sorte, que six ou huit lagoas tout au plus par jour. En plaçant chaque soir dans un parc près du rivage, le poisson vivant qui a servi de leurre, on peut le conserver et en faire usage pendant une semaine entière.

Cette pêche curieuse ne se pratique plus aujourd'hui qu'à Rota, île où tout ce qui tient aux anciens usages mariannais s'est plus soigneusement conservé qu'ailleurs.

(1) Il a deux dents en bas et deux en haut, qui occupent toute la mâchoire.

(2) Je n'ai pu voir comment cet appareil étoit disposé.

Pêche des poissons volans. — Ainsi que nous l'avons déjà dit (p. 435), on emploie, pour prendre les poissons volans, une espèce de *palangre* dont la maîtresse corde est soutenue à la surface de l'eau par de petites calebasses frappées à côté de chaque empile ou bresseau : les hameçons étoient jadis en écaille; on les met aujourd'hui en fer. Dès qu'un poisson volant a mordu à l'une des amorces dont ils sont garnis, il nage dans le vent, et fait avancer dans ce sens les calebasses; averti par cet indice, le pêcheur court à force de pagaie pour s'emparer de sa proie. Au reste, pour rendre les manœuvres moins pénibles, il a presque toujours soin de tenir sa pirogue au vent de la palangre.

Iles Mariannes.
Pêche.

Pêche de l'anaho [dorade?] — Autrefois l'anaho se prenoit communément au lacet ou nœud coulant, à-peu-près comme le lagœas; ici seulement c'étoit un poisson volant, récemment mort, qui servoit de leurre. L'extrême vivacité de l'anaho forçoit le pêcheur à déployer toute son adresse pour saisir le moment favorable de faire jouer son piège.

Pêche de l'anguille. — Les mangatchangs, comme on l'a vu plus haut (p. 371), se livroient seuls jadis à cette pêche : aujourd'hui on se sert d'une fouène à dents en fer pour les prendre; et les habitans de toutes les classes, mieux avisés, ne dédaignent plus de concourir à leur capture.

Pêche des crabes. — La lance barbelée servoit anciennement à la pêche de ces crustacés; on y a substitué la fouène. Pendant le jour on ne peut prendre que les crabes mâles; les femelles, beaucoup plus grosses et plus délicates, ne se montrant que la nuit, ce n'est qu'à la clarté des torches qu'on parvient à s'emparer d'elles.

Pêche des tortues. — Pour se rendre maîtres de ces amphibies, soit à terre, soit à la mer, les habitans n'ont jamais employé d'autre moyen que de les renverser sur le dos; l'usage de la varre et de la folle leur est encore inconnu.

Pêche des coquillages. — Quelques coquillages bons à manger sont ramassés par les femmes sur les rochers ou dans les sables du rivage. La nacre de perle a fourni long-temps aux Mariannais une matière précieuse pour la fabrication des haims; ils se la procuroient en plongeant au fond de la mer près des rivages : quant aux perles, que leur extrême

kkk*

Iles Mariannes. petitesse fait encore aujourd'hui peu rechercher, ils n'en faisoient aucun
Pêche. cas. On assure qu'en perforant avec précaution une des valves de ce coquillage et en le remettant à la mer, l'animal contracte une maladie qui fait grossir considérablement les perles qu'il sécrète. Je n'ai point été à portée de vérifier l'exactitude de cette assertion.

Pêche des holothuries. — Depuis fort peu de temps on a essayé de faire aux Mariannes la pêche de ce précieux mollusque, complètement dédaigné jusque-là, quoique susceptible d'offrir de grands produits. On le prend à la main en plongeant à la petite profondeur où il se trouve ordinairement, et on le fait sécher au soleil. M. Bérard a vu chez l'alcade de Tinian un grand nombre de ces animaux ainsi préparés, qui n'attendoient qu'une occasion favorable pour être transportés en Chine : la consommation en est presque nulle dans l'archipel, où les colons espagnols sont les seules personnes qui en mangent quelquefois.

§. IX.

Industrie manufacturière.

Les matières qui font l'objet de ce paragraphe seront réparties en trois divisions principales : les *arts chimiques*, les *arts mécaniques* et la *construction navale*. Nous aurons soin, comme précédemment, de distinguer ce qui tient à l'industrie primitive des aborigènes, de ce qui est dû à leurs communications plus récentes avec les Philippinois et les Espagnols.

Arts chimiques. *Eau-de-vie de coco.* — On a déjà vu (p. 307) que les anciens Mariannais ne connoissoient aucune espèce de liqueurs alcooliques ; elles sont maintenant au contraire fort multipliées dans leurs îles, et c'est principalement du cocotier qu'ils en retirent. A l'âge de quatre ou cinq ans, cet arbre, parvenu à toute sa croissance, est propre à participer à l'approvisionnement d'une *tobarie* [fabrique d'eau-de-vie de coco]. On coupe à cet effet, un peu avant la floraison, la cime des spathes (1), que l'on insère dans des tronçons de bambou destinés à

(1) Ordinairement on se sert de la machete ou coutelas ; la serpette s'emploie aussi, mais

recevoir la sève qui découle de la blessure en abondance. Ces espèces de récipients sont vidés chaque matin dans de grands vases que l'on transporte à la fabrique. (*Voyez* pl. 68.) La récolte peut se continuer pendant cinq ou six mois, sans que l'arbre paraisse en souffrir; seulement il est superflu de dire qu'il ne porte point de fruits.

Iles Mariannes,

Industrie
manufacturière.

Nous n'avons rien à ajouter aux détails donnés en parlant de Timor (t. I, p. 676), sur la transformation de cette sève en vin d'abord, puis en vinaigre; mais on sera peut-être bien aise de connoître par quels procédés on en extrait ici la partie spiritueuse.

« L'appareil distillatoire, dit M. Lamarche, est composé de quatre pièces principales : 1.° d'une jarre (2) ou baril défoncé; 2.° d'un chaudron en métal fondu [*kahoa*], sur lequel la jarre ou le baril repose; 3.° d'une bassine en fer [*karahai*]; 4.° enfin, d'une palette striée, en bois (*voyez* pl. 80, fig. *l* et *k*, et fig. 68). Voici comment il fonctionne.

» Après avoir posé le chaudron sur trois cailloux assez gros pour l'élever de 6 pouces au-dessus du sol, on place le baril défoncé dans le chaudron lui-même, de manière qu'il s'appuie à-peu-près exactement sur son rebord; on les lute ensemble avec un mélange de terre glaise, de feuilles de bananier ou de fiente de bœuf. La cucurbite étant ainsi préparée, on verse le vin de coco jusqu'à ce qu'il arrive aux deux tiers environ de la hauteur du vase, puis on couvre le tout avec la bassine destinée à faire l'office de réfrigérant; cela fait, on garnit exactement les interstices avec le lut ci-dessus; et ayant mis de l'eau fraîche dans la bassine, il ne reste plus qu'à faire du feu sous l'appareil et à commencer la distillation.

» J'oubliais de dire qu'avant de fixer le réfrigérant, il a fallu mettre en place le disque en bois destiné à recevoir les gouttelettes de vapeur qui, condensées contre les parois de la bassine, doivent retomber par leur propre poids. La figure *l* de notre planche 80 représente cette palette vue de face, et montre que, terminée en queue, elle aboutit

spécialement, avons-nous dit (p. 402), pour rafraîchir la taille du pédoncule, opération qui doit être renouvelée tous les matins, afin d'avoir un flux de sève plus abondant.

(2) Les habitans modernes appellent ces jarres *tignassa*, ce qui n'est que le mot espagnol *tinaja* [grande cruche ou jarre] mal orthographié.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

à une canule en bambou, où concourent aussi les différentes stries creusées sur sa surface antérieure. Deux cordons fixés à l'autre extrémité, supportent chacun une petite pierre propre à donner au disque dont il s'agit l'inclinaison de 30 à 40°, jugée nécessaire pour accélérer l'écoulement du fluide. Il est clair que l'ouverture du tube en bambou doit dans tous les cas être placée au-dessus de la surface du liquide contenu dans la cucurbitte; la liqueur condensée, reçue d'abord dans une bouteille, est ensuite transvasée dans de plus grands vaisseaux. Il est nécessaire que deux personnes soient régulièrement occupées, l'une à enlever l'eau de la bassine à mesure que sa température arrive à un degré trop élevé, l'autre à remplacer cette eau chaude par de l'eau froide (voyez pl. 68).

» L'alcool obtenu de la sorte est incolore, limpide, mais, sous tous les rapports, inférieur à notre eau-de-vie d'Europe, même à celle qui se fait avec du cidre. Les habitans un peu aisés la soumettent à une seconde distillation; elle devient alors assez bonne.»

M. le docteur Quoy, qui a vu marcher un appareil de ce genre, a constaté qu'il donnoit quatre bouteilles d'eau-de-vie en une heure; c'est une quantité plus que double de celle qu'indique M. Duperrey, qui en a vu un ne produire que douze à quatorze bouteilles en neuf heures, ou, en d'autres termes, de 1 bouteille $\frac{1}{3}$ à 1 bouteille $\frac{1}{9}$ en une heure. Au reste, l'un et l'autre peuvent avoir exactement observé, et la différence provient vraisemblablement du plus ou moins d'activité imprimée à chacun des deux appareils.

Sucre. — Le procédé de fabrication du sucre de coco à Gœam a certainement été apporté des Philippines; et comme il est d'ailleurs identique avec celui que l'on suit dans tout l'archipel d'Asie, il suffit de renvoyer à ce que nous en avons dit au tome I, p. 678 du volume précédent.

Quoique la canne soit indigène aux Mariannes, on n'étoit point encore parvenu, en 1818, à en extraire du sucre; quelques essais cependant avoient été tentés par le major D. Luis, mais sans succès.

Huiles. — L'huile de coco est connue aux Mariannes depuis un temps immémorial.

Les anciens habitans avoient deux manières de se procurer cette

substance, savoir, par la *pourriture* et par l'*ébullition* : celle qui a lieu par *expression* n'a été que récemment mise en pratique.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Le premier moyen se nomme *pōnni*. On râpe une certaine quantité de noix de coco, avec le *kamdjō* (1), (pl. 79, fig. 2) ; on met cette râpüre dans une auge ou baquet en bois [*salōhan*] (pl. 79, fig. 27, et pl. 62), et on l'y laisse pourrir pendant quatre ou cinq jours consécutifs, en ayant soin de la remuer toutes les douze heures avec un bâton. Au bout de ce temps, l'huile commence à surnager ; on repousse alors le marc avec la main vers une extrémité de l'auge ; et l'huile se réunissant de l'autre côté, on en fait la cueillette avec une écale de coco. Le marc, remué, pétri, et étalé derechef dans l'auge, il s'en dégage le lendemain et les jours suivans une nouvelle quantité de substance oléagineuse, que l'on puise à chaque fois de la même manière, et en observant la même manipulation. L'huile obtenue ainsi a une couleur verdâtre et un goût assez désagréable.

Le second procédé, appelé *tika*, est tout-à-fait semblable à celui qu'on suit à Coupang, et que nous avons décrit dans le tome I, p. 778 et 779 de cette histoire.

L'huile de la première sorte ne s'employoit guère jadis qu'à composer le mastic des pirogues ; on en consomme maintenant dans les lampes, quoiqu'elle ne soit pas aussi bonne pour cela que celle qui s'obtient par ébullition ; mais cette dernière pouvant, lorsqu'elle est fraîche, servir aussi à la friture, on la conserve de préférence pour cet objet. On compte que, pour faire une *ganta* [deux litres] d'huile par *pourriture*, il faut y employer trente noix de coco. Il en faudroit le double pour en avoir la même quantité en suivant la seconde méthode.

A ces procédés d'extraction, encore en usage parmi les indigènes, la plupart des colons ont préféré le pressurage. « Après avoir râpé comme précédemment, dit M. Lamarche, la noix de coco, on en remplit un sac d'une toile serrée, qui, placé entre deux planches qu'on charge ensuite fortement avec des pierres, laisse échapper, dans une auge en bois, l'huile qui ruisselle de toute part.

(1) Cet instrument, armé soit d'une coquille, soit d'un morceau d'écaille, ressemble beaucoup, par sa forme et son usage, au *garou kalapa* des Timoriens. (Voyez t. I, p. 678.)

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Le major D. Luis et quelques autres personnes ont aussi tenté l'emploi de la presse à vis. Elle leur a particulièrement été utile pour extraire des fruits du nonak et du kastor, une huile estimée, sur-tout pour la peinture. Il est probable qu'on obtiendrait des résultats analogues des fruits huileux de l'haabang et de l'hadjô-lago, mais on n'en a point encore fait l'essai.

Fécule de fédérico. — On a vu (1) quels sont les moyens et les précautions qu'emploient les Papous pour tirer de la moelle et du fruit du palmier cycas, une fécule parfaitement dégagée d'un suc corrosif qui, comme celui du manioc de nos colonies, en feroit sans cela un aliment funeste (2); nous aurons donc peu de chose à dire pour faire connoître comment les Mariannais s'y prennent pour mettre à profit les dons précieux d'un végétal dont ils avoient si long-temps ignoré le prix.

« Lorsqu'on a enlevé l'amande que recouvre une enveloppe ligneuse d'une à deux lignes d'épaisseur, dit M. Lamarche, on la concasse et on la met à macérer dans une auge en bois pendant une dizaine de jours (3), en faisant attention de changer l'eau toutes les vingt-quatre heures. Mais au lieu de jeter cette eau déjà un peu chargée de fécule, on la verse dans un vase où on la laisse déposer; on décante ensuite, et l'on fait sécher le sédiment, qui donne une farine très-fine et très-blanche. Lorsque les dix jours sont écoulés, on enlève de l'auge tous les fragmens d'amande de cycas; on les expose au soleil sur des claies, pour les faire bien sécher; puis on les broie sur une pierre dure, à la manière des chocolatiers. Cette seconde farine, presque aussi belle que la première, est cependant moins agréable au goût. Les personnes aisées la pétrissent avec du sucre de coco, des œufs et du sain-doux, et en font de petits pains qui, cuits au four (pl. 68), ne sont pas d'une saveur désagréable.

Fécule de gapgap. — « On râpe cette racine, soit sur un kamdjô (pl. 79,

(1) Ci-dessus, p. 62.

(2) « Il est bon d'avertir que, lorsqu'on ne retire pas tout le suc dont il s'agit, cette nourriture peut devenir très-dangereuse. On nous a raconté qu'un navire ayant embarqué de cette farine mal préparée, perdit au bout de quelque temps, par ce motif, plus de la moitié de son équipage. » (M. Quoy.)

(3) D. Luis assure qu'il suffit de laisser macérer cette substance pendant six à sept jours; mais qu'on doit alors la changer d'eau toutes les six heures.

fig. 2), soit sur une pierre très-raboteuse, telle, par exemple, qu'un madrépore : la râpüre, mise à tremper dans de l'eau fraîche, est ensuite renversée, avec l'eau qui la contient, sur un tamis en natte ou en toile claire, au travers duquel les parties déjà dissoutes sont entraînées dans une auge placée au-dessous; on arrose le sédiment jusqu'à ce que l'eau qui le pénètre en sorte claire. La substance farineuse est alors entièrement dissoute; on décante, on lave de nouveau à grande eau pour enlever une certaine saveur amère qu'elle conserve encore, et on laisse reposer. Enfin on décante une dernière fois; on fait sécher au soleil le résidu, et l'on a ainsi un produit alimentaire aussi sain qu'agréable. Les petits gâteaux qu'on fait avec cette farine sont d'une blancheur éblouissante et d'un goût parfait. »

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Viandes et poissons secs. — Les anciens Mariannais connoissoient l'art de conserver le poisson. Quand il étoit gros, ils l'éventroient d'abord, à-peu-près comme nous le faisons des morues; ils le vidoient, le frottoient légèrement de sel, puis le faisoient sécher au soleil sur des claies ou sur des nattes. Les petits poissons étoient tout simplement mis dans la saumure. Ces moyens de préservation sont encore usités aujourd'hui; mais l'expérience ayant appris que le poisson préparé selon la première méthode se conserve beaucoup mieux en mer, on lui donne souvent la préférence.

Depuis l'introduction des gros bestiaux, les colons ont aussi pensé au dessèchement des viandes de bœuf et de porc. « On les coupe par tranches minces, dit M. Quoy, on les fait sécher au soleil, après quoi on les renferme dans la peau même de l'animal. » Cette préparation, à laquelle on joint parfois un peu de sel, donne un mets peu agréable, en ce qu'il contracte l'odeur de vieux cuir non tanné. Les langues, séchées à part et avec soin, n'ont pas à beaucoup près un goût aussi repoussant. Au reste, pour l'usage des grandes navigations, beaucoup de personnes préfèrent ces viandes séchées aux salaisons que l'on consume trop généralement sur nos navires. On se rappellera sans doute que, dans le grand archipel d'Asie, on donne le nom de *dendeng* (1)

(1) Voyez t. I, p. 680 et 691.

Des Mariannes. aux provisions de bouche apprêtées de la sorte, et qu'elles y sont l'objet
 Industrie d'un commerce avantageux.
 manufacturière.

Salaisons. — En employant toutes les attentions que l'art prescrit pour la préparation des salaisons dans les pays chauds, on peut espérer de faire aux Mariannes quelques barils de porc salé; toutefois on doit s'attendre à ce que ces viandes ne soient passables que pendant les premiers jours de navigation; nous avons eu nous-mêmes le malheur d'en faire la fâcheuse expérience.

Teintures. — Plusieurs plantes indigènes et exotiques cultivées ici peuvent fournir des couleurs pour la teinture. Anciennement on n'employoit à cet usage que le curcuma pour le jaune, et la vapeur condensée et liquide des écales de coco brûlées (1), pour le noir; on s'en sert encore comme on le faisoit jadis pour teindre les rubans de vacoua avec lesquels on tisse les nattes, les chapeaux, paniers, corbeilles, &c. Mais deux couleurs plus essentielles et plus précieuses, le roucou et l'indigo, sont venues accroître les ressources du teinturier et du peintre. Quoi qu'il en soit, la consommation de ces matières est excessivement restreinte.

Un seul homme s'occupe à Gœam de la préparation de l'indigo. Son procédé, dit-on, est le même que celui qui est suivi plus en grand à Guatemala et à Manille; mais la fécule colorante qui en résulte, bien que légère, n'est pas de première qualité. La surface des tablettes est terne, et leur cassure n'a pas cet aspect cuivreux qui est un indice reconnu de supériorité. M. Charenton aîné, l'un de nos principaux courtiers de commerce, pour ces matières, à Paris, a estimé de 14 à 16 francs le kilogramme la valeur de l'échantillon que je lui ai montré; les prix extrêmes des indigos étoient alors, sur le marché de cette capitale, entre 10 et 30 francs (2).

Les cuves que le fabricant mariannais emploie pour préparer cette substance sont au nombre de trois, et placées les unes près des autres

(1) Voyez plus haut, p. 283, article *Dartres*.

(2) Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici le prix courant des différentes espèces et qualités d'indigo, sur le marché de Paris, à la même époque (mai 1829). Le voici: Manille, de 10 à 14^f le kilogramme. — Coromandel, de 12 à 16^f. — Madras, de 16 à 17^f.

par gradins, de manière que la seconde, plus basse que la première, puisse recevoir la liqueur qui s'écoule de celle-ci, et la troisième celle de la seconde; à cet effet, chaque cuve ou bassin a un ou plusieurs conduits ménagés à sa base même. Le premier bassin, le plus grand et le plus élevé des trois, s'appelle *pourrissoir* [pudridero]; le second, de moitié plus petit, *batterie*; et le troisième, ou le moindre de tous, *bassin de repos*.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Les noms de ces cuves conviennent parfaitement à leur usage. Dans la grande, en effet, on met la plante à macérer, digérer et fermenter, jusqu'à ce qu'elle soit *pourrie comme du fumier*. L'eau s'étant saturée de toute la matière tinctoriale que contiennent les feuilles et l'écorce, on la fait passer dans le second bassin, où elle est agitée et battue pendant un certain temps avec de grandes pelles trouées. Parvenue enfin dans la troisième cuve, la fécule se sépare de l'eau, se précipite au fond, et forme une pâte compacte, qu'il ne reste plus qu'à faire sécher et à couper en cubes avant de la mettre dans le commerce.

L'eau versée dans le *pourrissoir* doit entièrement couvrir la plante; aussi place-t-on toujours à cet effet quelque gros morceau de bois pour la maintenir submergée. Sa complète macération a lieu ordinairement en six ou dix heures, pourvu que la plante soit bien mûre; il en faudroit de dix-huit à vingt, si elle l'étoit imparfaitement. Dès que la fermentation est suffisamment établie, l'eau, qui d'abord étoit claire, s'épaissit par degrés, et prend bientôt une couleur bleue, qui tire sur celle de mûre; c'est l'instant où il convient d'ouvrir les robinets du *pourrissoir*, ce qu'il faut faire sans toucher aucunement au marc: celui-ci n'étant plus d'aucune utilité, on le jette ensuite.

C'est au talent du fabricant à juger du moment précis où l'eau saturée de fécule doit s'écouler dans le bassin de repos. La bonté du produit dépendant en grande partie de cette juste appréciation, on tâche de se guider en mettant dans une tasse une petite quantité du mélange;

— Bengale ordinaire cuivré, 24^f; *idem*, bon rouge, de 27 à 28^f; *idem*, bon mélangé, de 26 à 27^f; *idem*, fin rouge tendre, de 29 à 29^f 50^c; *idem*, bon violet, 28^f 50^c; *idem*, fin violet, 29^f; *idem*, surfin violet, de 29^f 50^c à 30^f. — Caraque, corte, de 16 à 19^f; *idem*, sobre-saliente, 20^f; *idem*, flor, de 25 à 26^f. — Guatimala, corte ordinaire, de 16 à 18^f; *idem*, fin, de 20 à 21^f; *idem*, sobre-saliente, de 23 à 24^f; *idem*, flor, de 26 à 27^f.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

dès qu'on s'aperçoit que la matière colorante se précipite, au lieu de nager, il est temps de cesser le battage.

Dès-lors on ne tarde pas à voir arriver la fécule colorée au fond de la cuve, et l'eau s'éclaircir; c'est l'instant de la laisser s'échapper par les robinets latéraux de la *batterie*; ceux de dessous ne s'ouvrent qu'un peu plus tard, pour laisser tomber ensuite la boue liquide dans le bassin de repos. De là, on la place dans des manches en toile de 15 à 16 pouces de longueur, où elle achève de se dégager de l'eau qu'elle contient encore.

Pour terminer enfin l'opération, on étend cette matière molle dans des caisses qu'on expose à l'air et à l'ombre, pour qu'elle se sèche entièrement. La division de l'indigo en tablettes se fait un peu avant sa dessiccation complète.

Tannage des cuirs. — Les peaux de bœuf sont tannées à Gøam avec l'écorce de manglier ou celle de kamatchilé: cette dernière sert à préparer les cuirs jaunâtres, l'autre les cuirs bruns. La tannerie que M. Lamarche a vue à Agagna appartenait au gouvernement; il ne lui parut pas qu'il y en eût d'autres dans la ville.

« Deux fosses seulement étoient alors employées au débourement des peaux, et une troisième à leur tannage; elles avoient chacune à-peu-près 5 pieds 6 pouces [1^m,79] de longueur, 2 pieds 6 pouces [0^m,81] de largeur et 3 pieds [0^m,97] de profondeur.

» L'art du tanneur, comme tous les autres arts, est ici absolument dans l'enfance; les cuirs y sont mal écharnés et encore plus mal tannés. Lorsque les peaux ont demeuré dans la fosse pendant dix à douze jours, elles sont ébourrées et jetées dans le tan, où on les laisse un mois ou deux mois et demi au plus, après quoi elles sont jugées propres à être mises en œuvre. On doit penser qu'avec une méthode aussi vicieuse, les cuirs sont très-perméables à l'eau; aussi les bottes et les souliers qu'on en fait ne sont-ils bons que par un temps sec.

« On ne se sert dans cette tannerie que du couteau à deux mains pour écharner et racler les peaux; la *gueuse* n'est employée que lorsque le cuir est entièrement tanné, et qu'il faut en tirer les fibres musculaires que le couteau a laissées; encore, le plus souvent, ne fait-on usage que de pierre ponce pour cette dernière opération.

Savon. — » Chaque famille d'Agagna fait actuellement le savon qu'elle emploie; le procédé de fabrication est simple, mais la qualité du savon fort médiocre.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

« Dans une quantité d'eau suffisante, on met dix parties de cendres provenant de la combustion des branches, des feuilles et même de l'écorce du cocotier, à quoi l'on ajoute cinq parties de chaux vive; on agite le tout avec un bâton pendant quelque temps, avant de le laisser reposer. Lorsqu'on juge, à la saveur de l'eau, qu'elle est suffisamment saturée d'alcali, on décante avec soin, dans la crainte d'entraîner quelques parcelles de chaux ou de cendre. Cela fait, on met bouillir cette lessive jusqu'à réduction d'un tiers, et l'on ajoute au résidu une quantité égale d'huile de coco, récente ou vieille, peu importe; après quoi on fait bouillir encore. Aussitôt qu'on voit le mélange s'épaissir et devenir visqueux, on le retire de dessus le feu, et l'opération est finie: il n'y a plus qu'à le couler dans des moules et à le laisser refroidir.

» Les habitans d'Agagna donnent à ces pains de savon la forme de nos tablettes de chocolat, et les font ordinairement du poids de 5 onces [153 grammes]. Bien que, dans la fabrication, on se serve presque toujours d'huile vieille et rance, ce savon ne conserve aucune mauvaise odeur. Sa couleur est d'un jaune cendré: inférieur au nôtre, il peut néanmoins y suppléer au besoin. » (M. Lamarche.)

« Nous avons réellement été surpris de la perfection avec laquelle les femmes d'Agagna et d'Omata blanchissent et même repassent le linge; quelques-unes, au lieu de savon, ne se servent cependant que de jus de citron, ou d'amande de coco. » (M. Guérin.)

Chaux. — « Les Mariannais s'en procurent par la combustion des coraux, substance qui abonde autour de leurs îles. On dispose un premier et un second plan de troncs de cocotier, dans lesquels est réservé un espace quadrangulaire pour servir de foyer; on dresse par-dessus une troisième rangée de tiges, en guise de plate-forme, et le tout est surmonté de la quantité de coraux qu'on veut soumettre à l'action du feu: on allume et la calcination s'opère en plein air. » (M. Duperrey.)

Poteries. — L'art du potier, entièrement abandonné maintenant, étoit pratiqué chez les Mariannais dès les temps les plus reculés de leur

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

histoire. Ils façonnoient grossièrement la terre avec leurs doigts, et en formoient les vases divers que nous avons décrits précédemment. Quoique ces vases ne fussent pas vernis, ils alloient sur le feu, tenoient bien l'eau, et suffisoient au service de la cuisine. Il est constant qu'ils recevoient un certain degré de cuisson, mais on a tout-à-fait oublié par quels procédés; probablement ils étoient conformes à ceux qu'on suit encore aux Philippines, et dont voici la description :

Sur un terrain de niveau, on range, les unes à côté des autres, toutes les pièces d'égale dimension et de même forme, qui, modelées et séchées d'abord au soleil, sont prêtes à subir la cuite; au-dessus de celles-là on en place d'autres, et l'on remplit à mesure tous les interstices avec de la paille de riz, tassée le plus fortement possible; on fait, s'il y a lieu, un troisième et un quatrième plan de poteries, toujours en procédant de la même manière; on enveloppe le tout d'un fort amas de paille, on y met le feu, et en quelques heures la combustion est achevée: néanmoins on ne retire les vases du tas que le lendemain.

Dès les premiers temps de leur arrivée aux Mariannes, les Espagnols essayèrent de fabriquer les tuiles et les briques nécessaires à leurs constructions, et ils le firent avec succès; un très-beau fourneau, construit dans ce dessein, se voit encore dans un lieu voisin du village d'Assan, et nommé par eux *Texera* [tuilerie]: aujourd'hui, nous ignorons pour quel motif, ils aiment mieux en faire venir de Manille à grands frais.

Charbon de bois. — La fabrication de ce combustible est toute moderne. Après avoir coupé les bûches d'égale longueur, on les range debout, de manière à en former une assise cylindrique; au-dessus, on en établit une seconde, disposée de même et sous la même forme, mais d'un diamètre plus petit; le diamètre de la troisième est moins grand encore, et ainsi des autres; en sorte que le tout ensemble forme une sorte de masse irrégulièrement conique. Après l'avoir revêtue extérieurement d'une couche de terre, où l'on a eu soin de ménager une ou deux ouvertures pour servir de soupiraux, on y met le feu et on laisse brûler le bois pendant trente heures, plus ou moins, selon le volume de la pile. Lorsqu'on présume que la carbonisation est complète, on bouche

les soupiraux pour éteindre le feu; puis, après un laps de temps convenable, on ôte la terre.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Quand on desire peu de charbon et plus promptement, on fait une fosse en terre; on y place d'abord de petits copeaux, des morceaux de bois sec, puis les bûches que l'on veut carboniser; le tout étant bien réduit en braise, on met de niveau la surface le mieux qu'il est possible, on la couvre de grandes feuilles d'arbres, on place encore par-dessus une couche de terre pour étouffer le feu, et le lendemain le charbon est fait.

Poudre de guerre. — Comme le salpêtre se trouve à Gøam, et qu'on peut aisément se procurer du soufre dans les îles volcaniques de l'archipel, rien ne s'opposeroit à ce que les Mariannais fabriquassent la poudre de guerre nécessaire aux besoins de la colonie. Quelques personnes l'ont tenté, et ont bien réussi; cependant, par des raisons de prudence, on préfère la tirer de Manille.

Sel. — La méthode généralement suivie maintenant de faire le sel par l'ébullition de l'eau de mer, étoit inconnue aux anciens habitans; ils se bernoient à ramasser, sur la côte et dans les creux des rochers, le sel qui s'y étoit formé naturellement. L'illustre gouverneur D. Tobias, dans l'espoir de développer une branche d'industrie aussi importante, avoit fait creuser des salines (1) à Gøam; mais il n'en reste plus aujourd'hui de trace, et l'on s'en tient à la méthode moins productive, comme aussi moins fatigante, qui le donne par l'ébullition. Au point où nous avons laissé les choses, les Mariannes ne pouvoient se fournir du sel nécessaire à leurs besoins qu'en en faisant venir de Manille une certaine quantité. Celui-ci, comparativement bien supérieur, s'emploie de préférence dans la préparation des salaisons.

En tenant le feu allumé nuit et jour, on peut en deux semaines obtenir, par chaque *kahöas* (2) placée à l'abri du vent (3), une *tinaja* [34 litres environ] de sel. Ce sel, nouvellement fabriqué, est connu sous le nom

(1) Voyez Crozet, dans le Voyage de Marion.

(2) Voyez plus haut, page 319.

(3) Les gens qui fabriquent le sel par ce procédé, s'installent ordinairement dans de petites cabanes coniques, semblables à celle qui a été figurée au bas de notre planche n.º 81.

Illes Mariannes.
Industrie
manufacturière.

d'*assiga* dans le pays ; il prend celui de *lorgan* dès qu'il a au moins un an de conservation.

Préparation des filasses. — De temps immémorial les Mariannais savent préparer le brou filandreux qui enveloppe la noix de coco, pour en faire ces cordages de kair si connus aux Indes et dans toutes les parties de l'archipel d'Asie. Le travail se réduit à battre et à laver à grande eau cette espèce de bourre.

Voici, d'après M. Lamarche, de quelle manière on extrait la matière filamenteuse de divers autres végétaux. « Dès que les fibres corticales des jeunes branches du balibago ont été enlevées, ainsi qu'on le fait en France pour l'écorce du saule et du tilleul, à l'époque de la sève montante, on les met rouir pendant 10 à 12 jours dans une eau tranquille : ce temps écoulé, on les retire, on les fait sécher, et l'on obtient une filasse très-souple, très-soyeuse, propre à servir aux mêmes usages que notre chanvre.

» Pour avoir la substance fibreuse de l'abaca et des autres bananiers, on déroule l'une après l'autre les feuilles qui enveloppent leurs troncs ; on les racle des deux côtés avec un instrument tranchant quelconque ; et quand les fibres sont à nu, on les lave à l'eau de mer, pour enlever la partie ligneuse qui reste interposée entre elles : on les met ensuite sécher.

» Par les mêmes moyens, on retire encore des feuilles de l'ananas une filasse blanche et soyeuse, très-propre aux ouvrages les plus délicats de tissage et de couture. »

Arts
mécaniques.

Ouvriers travaillant le bois. — Les anciens habitans, fort habiles dans l'art du charpentage, s'appliquoient plus particulièrement à la construction de leurs barques ; nous entrerons plus loin, à ce sujet, dans quelques détails.

Les charpentiers modernes comptent aussi à Gœam des hommes fort adroits. La scie, la hache, l'herminette, et un petit nombre d'autres outils d'origine européenne, sont connus d'eux ; cependant on ne peut s'empêcher d'admirer leur intelligence et les ressources de leur esprit, lorsque, privés d'un instrument qui nous paroîtroit indispensable ou d'une machine propre à donner plus de précision à leur ouvrage, ils savent y suppléer par quelque moyen ingénieux de leur invention. En général, le même homme est ici à-la-fois charpentier, menuisier, ébéniste et tourneur.

Il n'y a point de luthiers proprement dits; mais plusieurs ouvriers sont assez habiles pour confectionner des flûtes, des violons, des guitares et des basses. Les insulaires de Rota excellent sur-tout à faire ces dernières; aussi n'est-il pas rare de leur en voir porter en quantité à Gøam, pour les vendre. Les colons d'origine philippinoise sont aussi éminemment adroits et inventifs; presque jamais ils ne se montrent embarrassés quand ils ont à faire quelque chose.

les Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Ouvriers travaillant les métaux. — On ne compte qu'un seul maître serrurier-forgeron à Agagna; mais il a cinq ouvriers et trois ou quatre élèves, ce qui forme en tout neuf ou dix personnes qui travaillent le fer et qui se transforment au besoin en armuriers et même en couteliers.

La ville est plus riche en orfèvres; elle en a six ou sept. Des médailles de saints estampillées, des rosaires, des pendants d'oreilles, des bagues grossières, de formes à-peu-près invariables; tel est le cercle des objets sur lesquels leur routine est appelée à s'exercer.

Faut-il citer un malheureux chaudronnier, plus apte, dit-on, à mettre des pièces à de vieux chaudrons qu'à en faire de neufs?

Maçons. — On compte à Gøam une trentaine de maçons, qui sont en même temps couvreurs. Convenablement dirigés, ils travaillent passablement bien, et ne s'acquittent point mal non plus de la taille des pierres. Des fours en brique, construits aussi par eux, nous ont paru ne rien laisser à désirer (*voy. pl. 68*).

Cordiers. — Chacun selon ses besoins s'occupe de la confection des cordages et des petites tresses [*filag*] qui servent aux amarrages. Le kair, autrefois très en usage, a cédé maintenant le pas au balibago, filasse plus souple, et dès-lors plus facile à manipuler; je crois pouvoir assurer que le commettage se faisait jadis comme il se fait encore, avec la main, sans l'intermédiaire d'aucune machine. Depuis que les Carolinois viennent apporter régulièrement à Gøam presque tous les cordages en kair nécessaires au grément des barques mariannaises, la paresse des habitans les incite à se dispenser d'y travailler eux-mêmes.

Tisserands. — La plus grande partie des étoffes qui se consomment aux Mariannes sont aujourd'hui importées de Manille; une ou deux personnes seulement, ayant fait venir de cette dernière colonie à Gøam des métiers

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

à tisser, sont parvenues à faire une toile de coton très-commune, qu'ils emploient à leurs usages domestiques.

Cordonniers, tailleurs. — A Agagna, on trouve un seul cordonnier, qui fait en cuir du pays des chaussures et des chapeaux, et quelques tailleurs assez habiles, mais qui ne sont pas, comme les nôtres, des ministres de la mode.

Ouvriers travaillant l'écaille. — Il y avoit à Tinian un village aujourd'hui détruit, qui possédoit le singulier privilège de la fabrication des rouelles et des colliers en écaille, employés à-la-fois comme ornement et comme monnaie : on le nommoit *Fanotogan-Alas* [lieu où l'on enfile les alas] (*voyez pl. 59*). Le talent des ouvriers, l'extrême précision avec laquelle toutes leurs pièces étoient polies et assemblées, sont vraiment dignes d'admiration. Il n'existe presque plus de ces anciens ouvrages ; à peine même peut-on en trouver encore çà et là quelques fragmens.

Ouvrages en feuilles de vacoua et en bambou. — Aucune classe spéciale d'ouvriers ne s'occupe ici de la multitude d'objets variés qui se confectionnent avec la feuille du vacoua et le bambou ; j'ai donné ailleurs (p. 317 et 318) un aperçu des principaux de ces ouvrages.

Construction
navale.

L'histoire et la tradition se réunissent pour nous montrer les anciens Mariannais comme des marins hardis et expérimentés, possesseurs de pirogues merveilleusement calculées pour tenir le plus près et naviguer avec vitesse ; on en a vu faire des trajets de plus de 400 lieues en mer, et déployer des talens et des ressources qui étonnent.

Voici, sur ces singulières embarcations, les détails que nous donne Gemelli Careri (1), qui, en 1696, eut occasion de les examiner lui-même, à une époque où l'art étoit dans toute sa splendeur chez ces insulaires, et où la décadence, survenue depuis dans les usages, n'avoit pas encore commencé.

« Les petits bateaux (2) de ces îles sont faits de deux troncs d'arbre » courbes et creux, qui sont cousus et joints avec de la canne des Indes.

(1) Dans son *Voyage autour du monde*.

(2) On verra plus bas que Gemelli Careri parle évidemment ici des pirogues nommées *dodoli* par les Mariannais ; il y en avoit de beaucoup plus grandes, dont la longueur excédoit probablement 30 pieds.

» Leur longueur est de 15 ou 18 pieds; et comme leur largeur est de
 » 4 palmes [environ 3 pieds] et qu'ils pourroient tourner fort facilement,
 » on joint aux côtés des pièces de bois solides qui les tiennent en équi-
 » libre. Quant aux passagers, le bateau pouvant à peine contenir les trois
 » matelots indiens, on fait un plancher dans le milieu, qui s'avance de
 » chaque côté sur l'eau, où se mettent ceux qui veulent aller d'un lieu
 » à un autre. De ces trois matelots, il y en a toujours un dans le milieu,
 » occupé à jeter l'eau qui entre par dehors et par les fentes; les deux autres
 » sont aux extrémités, pour conduire le bateau. La voile est comme celle
 » que nous appelons latine, faite de nattes et longue comme le bateau;
 » c'est ce qui fait qu'ils évitent, autant qu'ils peuvent, d'avoir le vent en
 » poupe, parce que cela les feroit renverser facilement.... Lorsqu'ils ont
 » à retourner d'un endroit à un autre, ils ne font que changer la voile,
 » sans tourner le bateau; la poupe devient la proue, et celui qui y étoit
 » devient le timonier.»

Iles Mariannes.
 Industrie
 manufacturière.

On doit conclure de ce qui précède que les pirogues des anciens Mariannais avoient une analogie frappante avec celles dont les Carolinois, leurs voisins, font encore usage aujourd'hui; et c'est ce que confirment les renseignements recueillis par nous à Gøam.

Nos insulaires nommoient *sagman* leurs grandes barques ou pros; quand elles étoient disposées pour porter la voile, on leur donnoit le nom de *ladjak*, mot qui signifie proprement *voile*. Les pirogues d'une capacité plus petite s'appeloient *lelek*; venoient ensuite les *dødings*, embarcations de dimensions moyennes. Le *dødøli* s'entendoit d'un pros de grandeur moindre encore que les précédens, mais qui étoit disposé pour porter la voile; ceux de la même capacité, mais sans voile, s'appeloient *panga*, la *garaïde* enfin, qui occupoit le dernier rang, est la seule dont on trouve encore des vestiges à Gøam: M. Duperrey en a fait un dessin exact, qu'on peut voir sur notre planche 80 (fig. r et s).

Les embarcations dont on fait usage maintenant pour la navigation d'île en île, sont de construction carolinoise, et même elles sont manœuvrées par des marins de cette nation. Il en existe pourtant d'autres d'une espèce différente.

« Les pirogues appelées garaïdes dans le pays, dit M. Duperrey,

mmm*

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

ne vont jamais à la voile; taillées dans un seul morceau de bois, elles ont les deux bouts pointus, relevés en gondole, et couverts d'une petite *tille*, bombée, qu'un rebord termine dans le sens de la largeur, et dont le but, à ce qu'il semble, est d'empêcher le pied de glisser. Garnies d'un seul balancier, que soutiennent deux arcs-boutans recourbés, elles ne marchent qu'à la pagaie.

» Les barques d'un degré au-dessus, taillées dans une seule pièce de bois comme les précédentes, forment une espèce de grand canot, assez ressemblant, pour la forme, à ceux dont on se sert en Espagne et en France; l'avant en est fort allongé, et l'arrière coupé presque à pic: on peut y armer cinq ou six avirons en pointe, que l'on double, si l'on veut, en les disposant par couples (*voy. pl. 80. fig. p. et q*). A bâbord, elles portent un balancier énorme, d'une longueur égale à celle du bateau lui-même, et pouvant indistinctement se mettre au vent ou sous le vent. Une voile trapézoïde, en toile de coton, et quelquefois un foc, sont des moyens accessoires de locomotion qu'on n'emploie que lorsque les vents sont de l'arrière ou grand large. Les Mariannais n'oseroient tenir le plus près avec des barques aussi lourdes et ayant d'aussi mauvaises qualités: il résulte de là que leurs courses maritimes se bornent à parcourir, sur la côte, les lieux les plus abrités, soit pour la pêche, soit, plus rarement, pour le transport de passagers d'un point à un autre.»

Pour le service de la colonie, le gouverneur garde à sa disposition trois vastes et excellentes chaloupes espagnoles, ainsi qu'un grand canot et une yole, bien faits et bien armés, destinés à son usage particulier. Ces embarcations vont indistinctement à rame et à voile.

Un brigantin, d'une quarantaine de tonneaux, servoit ordinairement aux communications de Gœam, soit avec les autres parties de l'archipel, soit avec Manille; il étoit armé de quatre petits canons, et gréé à l'européenne. Lorsque nous visitâmes les Mariannes, en 1819, ce navire avoit depuis peu été capturé par une frégate des provinces insurgées de l'Amérique espagnole (1), et D. Médinilla faisoit construire une goëlette pour le remplacer: un charpentier anglais, fixé à Gœam après avoir ha-

(1) Voyez plus haut, p. 226.

bité les îles Sandwich pendant plusieurs années, dirigeoit le travail, et y prenoit lui-même une part active ; il avoit sous ses ordres un grand nombre de charpentiers du pays. Si l'ouvrage n'avançoit pas très-rapidement, du moins il se faisoit avec soin et intelligence.

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

Nous avons observé un procédé curieux, qui permet de mettre immédiatement en œuvre des bois fraîchement coupés, sans avoir à redouter, dit-on, qu'ils se déjettent, qu'ils se fendent ou qu'ils soient piqués des vers : il consiste à soumettre ces bois encore verts à une forte température, dans l'espèce de four mariannais que nous avons décrit ci-dessus (p. 307) ; on les y laisse d'autant plus long-temps que les échantillons sur lesquels on opère sont plus forts ; ordinairement un jour suffit pour les plus grosses pièces. Les mêmes moyens préservatifs sont employés aux Sandwich : est-ce de ces îles qu'ils seroient parvenus aux Mariannes ? Je ne sais ; mais il est digne de remarque qu'une multitude de pratiques se retrouvent presque identiquement les mêmes chez la plupart des peuplades de la Polynésie océanienne, sans qu'aucune notion certaine vienne nous mettre sur la voie des communications qui ont pu exister entre elles. Sera-t-il jamais donné à l'homme de percer les obscurités qui environnent l'origine de ces nations sauvages ?

Outils de charpentier. — Les chantiers d'Agagna sont fournis des principaux instrumens dont nos charpentiers font usage ; l'herminette cependant se distingue par un agencement particulier. En Europe le fer de cet outil est percé d'une ouverture ovoïde que traverse un manche rectiligne, et ces deux pièces gardent entre elles une position invariable : aux Mariannes, au contraire, le manche se terminant en crochet, et le fer par une douille arrondie, on peut varier à volonté leur situation respective. Disposé ainsi que l'indique notre planche 80, figure c, l'outil se rapproche de notre hache ordinaire ; mais quand on fait tourner le fer d'un quart de révolution de plus, il représente notre herminette. Il est au reste très-facile de lui donner une inclinaison intermédiaire entre ces deux-là, ainsi que le fait au besoin l'ouvrier. Sous certains rapports, l'instrument mariannais est donc supérieur à celui de nos charpentiers.

Privés de fer, jadis les insulaires employoient une pierre cylindrique, en lave fort dure, qui, tranchante par une extrémité, étoit arrondie à

Iles Mariannes.
Industrie
manufacturière.

l'autre bout ; on la fixoit, avec une petite tresse [*filak*] de kair, à un manche coudé, dans lequel on avoit ménagé une loge pour la recevoir (voyez pl. 79, fig. 1). La forme cylindrique du haut de la pierre lui permettant de tourner dans tous les sens, l'outil pouvoit à volonté devenir, soit une hache, soit une herminette. Tel étoit l'*higam*, que l'on faisoit de diverses grandeurs, en lui conservant toujours la même forme. On avoit aussi des espèces de râpes, faites avec des morceaux de madrépore.

Voilure, grément. — Les voiles des anciens Mariannais, pareilles à celles des Carolinois d'aujourd'hui, se composoient de bandes en nattes [*gøafak ladjak*] cousues ensemble : la même conformité existoit pour la disposition des mâts, des vergues, et pour les cordages [*talin gapø*] qui servent au grément.

Calfatage et peinture. — On calfatoit les grandes pirogues, toutes composées de plusieurs pièces de bois cousues ensemble, avec une espèce de tresse grossière ou de bourrelet [*inama*] en kair, qu'on recouvroit avec un mastic fait de chaux en poudre et d'huile de coco. Le lait de rima, réduit sur le feu, donnant une sorte de résine concrète, on eût pu s'en servir pour le même objet ; le major D. Luis pense que les anciens habitans en faisoient usage dans quelques cas.

Mais c'est sur-tout pour peindre leurs pirogues que ce lait de rima étoit précieux ; nous avons dit ailleurs (pag. 413) comment on se le procuroit. En le mêlant avec des terres colorantes, ou avec l'espèce de noir qui résulte de la combustion de l'écale de coco (1), on avoit des teintes plus ou moins brillantes, qu'on étendoit ensuite sur le bois, à l'aide d'un pinceau ingénieux et simple, composé d'un fragment de brou de coco (pl. 79, fig. 21). Ce même vernis servoit en outre à recouvrir certains ustensiles de ménage en bois, et à les rendre ainsi parfaitement imperméables à l'humidité. Les couleurs les plus généralement employées étoient le noir et le rouge brun. Il en est encore de même aujourd'hui aux Carolines (voy. pl. 50 et 58).

(1) Voyez ci-dessus, p. 283.

§. X.

Industrie commerciale.

Rien n'est assurément moins développé que le commerce des Mariannes. Tout consistoit jadis en quelques échanges d'objets en nature, dont il seroit bien difficile d'apprécier maintenant l'importance. Tinian avoit sa fabrique d'*alas* (1), dont les produits, répandus dans les îles voisines, étoient probablement payés en écaille de tortue, substance qui, jusqu'à un certain point, paroît avoir été ici, dans les temps anciens, une sorte de mesure des valeurs. Si l'on ajoute à ces transactions les échanges en vivres que nécessitoient les pénuries locales, on aura sans doute une idée à-peu-près complète des opérations commerciales des premiers habitans.

Elles se réduisent aujourd'hui à fournir des rafraîchissemens aux navires qui viennent relâcher à Gøam; à ivrer en petite quantité des *tripans* [holothuries] à ceux qui se dirigent vers le grand archipel d'Asie ou vers la Chine; enfin à faire entre habitans de misérables échanges d'objets usuels.

La fécondité du sol, le peu d'étendue des besoins à satisfaire, sont dans ces contrées des motifs trop puissans d'indolence, pour qu'il soit permis d'espérer que de long-temps la sphère d'activité de l'intérêt mercantile tende à s'y agrandir. Et pourtant la nature a tout disposé pour lui fournir un aliment inépuisable. Des substances naturelles variées qu'on néglige, offriroient dès ce moment de précieux moyens d'échange; l'agriculture, portée à un plus haut degré de perfection, seroit libre de déployer ses opérations sur un plus vaste théâtre; l'éducation des bestiaux, la chasse, la pêche, l'industrie manufacturière elle-même, ranimées par une impulsion vivifiante, deviendroient peu à peu des élémens de richesse et de prospérité. Mais que d'obstacles à surmonter avant tout! La population, invitée par son bien-être à se procurer plus amplement les com-

(1) Colliers ou monnoies en écaille de tortue (voy. p. 311).

Iles Mariannes.
Industrie
commerciale.

modités de la vie ; des débouchés assurés par un gouvernement dont l'efficace sollicitude se feroit mieux sentir ; l'autorité étendant sur tous une main protectrice ; l'anéantissement d'un monopole inique et décourageant ; un esprit fiscal plus équitable ; les travaux et les services requis, moins mesquinement rétribués : voilà ce que les Mariannais sont en droit d'espérer ; alors, mais seulement alors, ils sortiront de cet état de torpeur où nous les avons vus croupir !

En jetant un simple coup d'œil sur les tableaux récapitulatifs qui suivent, on connoitra quelles sont les ressources en productions du sol et de l'industrie que ces îles peuvent offrir aux navigateurs, et quels sont les articles d'échange qui seroient susceptibles d'y trouver un écoulement plus ou moins facile.

TABLEAU des marchandises propres à être exportées ou fournies aux navires en relâche sur l'île Goam.

NOMS des OBJETS D'EXPORTATION.	REMARQUES.
Abaca.....	On a fait jusqu'ici, non-seulement aux Mariannes, mais dans nos propres colonies intertropicales, trop peu d'attention à l'espèce de bananier qui porte le nom d' <i>abaca</i> . « Cette plante pourroit être cultivée en grand, et donner des produits qui indemniserient, et au-delà, le propriétaire, du sacrifice qu'il auroit fait de son champ. Dès la seconde année, les abacas peuvent être en rapport. Quelle ressource pour une colonie en temps de guerre, où le filin est si rare et si cher ! Quel avantage même en temps de paix pour le cultivateur, puisqu'il est bien reconnu que les cordes faites avec les fibres de ce végétal sont beaucoup plus fortes et d'une plus longue durée que les cordes de chanvre ! Une précaution nécessaire cependant seroit de ne pas laisser séjourner long-temps ces cordages dans l'eau douce ; lorsqu'ils y auroient été exposés, il faudroit les laver à l'eau de mer ; sans cela, ils pourriroient très-promptement. » (M. Lamarthe.)
Bambou.....	Les Chinois recherchent cette substance dans l'archipel d'Asie, et en font une multitude de meubles et ustensiles. Goam est fort riche en productions de ce genre.
Bestiaux en vie...	Les navires qui touchent à Goam, peuvent, sans difficulté, s'y procurer des bœufs, des cochons, des chèvres laitières et des volailles.
Bois d'ébénisterie..	Les bois d'ébénisterie sont ceux d' <i>acajou</i> , d' <i>agatlan</i> , <i>casuarina</i> , <i>citronnier</i> , <i>gonag</i> , <i>haabang</i> , <i>ifk</i> , <i>sibakao</i> et <i>tchiopag</i> : ces deux derniers et celui d' <i>acajou</i> sont ceux qui offrent les couleurs les plus agréables. On peut voir dans nos tableaux des productions végétales, ci-dessus pag. 265-269, ce que nous avons dit de chacun de ces végétaux.
Bois de construction	La surface des Mariannes a trop peu d'étendue et ses forêts sont trop restreintes, pour qu'on puisse espérer d'en exporter jamais des bois de construction : je fais cependant mention des productions de ce genre, parce qu'un navire seroit sûr, en cas d'avaries graves, de trouver ici toutes les pièces nécessaires à ses réparations.
Charbon de bois...	Il seroit aussi très-facile de s'y procurer le charbon de bois dont on auroit besoin.
Cordages.....	En cas de nécessité, on pourroit y faire fabriquer une assez grande quantité de cordage, soit en balibago, soit en kair, propre à remplacer de petites manœuvres. Mais avec plus d'activité, cette branche d'industrie seroit susceptible de prendre un grand développement, et de donner même des cordages de dimensions plus fortes.
Coron.....	Substance exotique, très-productive aux Mariannes, où la plante a parfaitement réussi ; on la laisse aujourd'hui se perdre presque par-tout par défaut de soin et de débouchés.
Dendeng.....	Les habitans ayant déjà l'habitude de préparer ces viandes desséchées, ils en trouveroient un débit facile, soit à Manille, soit dans d'autres marchés de l'archipel d'Asie.
Écaille de tortue..	Des spéculateurs qui tiendroient compte de l'avenir se garderoient bien de pêcher les tortues à écaille à l'époque qui précède la ponte, comme on le fait trop souvent ; avec cette précaution, il seroit aisé de se ménager, aux Mariannes, des profits intéressans et durables.

NOMS des OBJETS D'EXPORTATION.	REMARQUES.
Épices.....	Les épices que l'on trouve ici ne sauroient intéresser que les navires qui sont en relâche ; tout se réduit, en effet, à du piment, du gingembre et du curcuma.
Étoupe.....	La bourre de coco offriroit, pour des besoins accidentels, une substance propre au calfatage.
Fécules.....	Le gaggap et le cycas ou <i>féderiko</i> peuvent fournir une quantité suffisante de fécule pour de petits approvisionnements. Il importe de s'assurer de la bonne préparation de cette dernière (voy. p. 448).
Fruits.....	Les fruits susceptibles d'être mangés crus sont ici l'ananas, l'atte, la banane, la badame, le citron, le coco, la goyave, la grenade, l'haborsac, le limon, la mangue, le melon, les oranges et orangines, la papaye, la pastèque et même le raisin. L'étranger qui séjourneroit à Goam, trouveroit, dans ces nombreuses productions, des rafraîchissemens aussi salutaires qu'agréables.
Fruit à pain.....	Voyez Rima.
Gomme adragant..	Nous avons dit que le cycas fournissoit avec abondance une gomme ayant tous les caractères de la <i>gomme adragant</i> . Si on la recueilloit avec soin, les Mariannes pourroient livrer au commerce une assez grande quantité de cette précieuse substance.
Graminées.....	Le riz et le maïs réussissent merveilleusement dans ces îles, où leur culture pourroit être beaucoup développée ; aujourd'hui il ne faudroit pas demander au-delà d'un approvisionnement médiocre pour un seul vaisseau.
Herbes potagères..	Parmi les herbes de ce genre que les marins doivent espérer de se procurer à Goam, dans la saison convenable, se trouvent les choux, les choux-palmistes, les giraumons, les concombres, le pourpier, l'aubergine, la tomate, l'ail et l'ognon.
Holothuries.....	Ces mollusques étant nombreux tant aux Mariannes qu'aux Carolines, des spéculateurs y trouveroient une source assurée de bénéfices.
Huiles.....	Dans l'état actuel des choses, on ne voit guère que l'huile de coco qui soit susceptible de devenir un jour l'objet d'une utile spéculation ; on pourroit aussi obtenir de l'huile, avons-nous dit, de l' <i>hadjölago</i> , de l' <i>haabang</i> , du <i>kastor</i> , du <i>nonak</i> , de la pistache de terre, de la papaye et du palo-blanco : à peine jusqu'ici quelques essais de ce genre ont-ils été tentés.
Lait.....	Les navigateurs en relâche à Goam s'y procureront tout le laitage nécessaire à leurs besoins.
Légumes secs.....	Dès aujourd'hui, on pourroit obtenir un petit approvisionnement de haricots et de lentilles ; mais il seroit facile d'augmenter cette culture.
Maïs.....	Voyez Graminées.
Nacre de perle....	Substance qui n'est pas rare, et qui pourroit devenir un objet intéressant d'exportation. Les compagnons du commodore Byron, pendant leur relâche à Tinian, en 1765, ayant été expédiés pour reconnoître l'île Saypan, aperçurent sur la plage une grande quantité d'écailles d'huîtres perlières amoncelées sur le rivage ; ce qui leur fit

NOMS des OBJETS D'EXPORTATION.	REMARQUES.
Œufs.....	présumer qu'à certaine époque les Espagnols se rendoient sur ces bords pour y faire la pêche des perles. Il paroît que le même coquillage se rencontre encore très-abondamment aux îles Carolines.
Peaux de bœuf....	En petit nombre; il seroit cependant possible à un navire en relâche de s'en procurer pour ses besoins.
Perles.....	On ne pourroit réunir aujourd'hui, pour l'exportation, qu'un nombre fort limité de peaux de bœuf, une partie de celles qu'on recueille se consommant sur les lieux; toutefois si l'on donnoit plus de développement à l'éducation des bestiaux ainsi qu'à la préparation du dendeng, il en résulteroit nécessairement de notables bénéfices pour ce commerce.
Plantes textiles....	Il ne paroît pas qu'on doive jamais tirer grand avantage de cette production marine : les perles sont en général ici fort petites, et dès-lors d'une faible valeur. Peut-être seroit-il bon d'essayer ce qui résulteroit du moyen proposé pour faire grossir les perles. (<i>Voy. pag. 444, et dans ce tableau l'article Nacre de perle.</i>)
Plantes tinctoriales.	L'énorme quantité de cocotiers qui croissent aux Mariannes y rendent extrêmement commune la bourre de coco ou le kair; on peut en dire à-peu-près autant du balibago. (<i>Voy. dans ce tableau les articles Abaca et Coton.</i>)
Poisson frais.....	Un peu d'indigo, de curcuma et de roucou, voilà tout ce qui peut maintenant être offert au commerce; il est vrai que ces substances végétales seroient susceptibles d'acquiescer un développement considérable, non-seulement à Goam, mais encore sur les autres îles de l'archipel.
Poisson sec.....	Les marins en relâche aux Mariannes y trouveront toujours beaucoup d'excellent poisson. Il faut qu'ils se défient de celui qui, à de certaines époques, devient vénéneux. (<i>V. p. 273.</i>)
Poterics.....	Le poisson sec est, ainsi que nous l'avons vu ailleurs, d'un usage fort ancien aux Mariannes; il se conserve bien, et seroit un utile objet d'exportation.
Préparations comestibles.	Dans l'état d'imperfection où restent ici certains arts, il est certain qu'on ne sauroit retirer aucun avantage de la fabrication des poteries. La terre glaise cependant y est belle et abondante; avec plus d'habileté pour les vernir et les cuire, nul doute qu'un jour les insulaires voisins de l'archipel des Carolines ne vinssent aux marchés mariannais pour s'y approvisionner de ces objets, dont ils sentent déjà l'importance.
	Les confitures de coco, de gingembre, d'ananas, de goyave, d'orange, de mangue, de rima, &c., faites avec le sucre de coco, seroient, avec des fruits de rima séchés, de

Marchandises
d'importation.

En dressant le tableau ci-après, qui embrasse réellement les objets les mieux appropriés aux goûts et aux besoins des habitans, je ne me suis pas dissimulé qu'il n'étoit établi que sur des bases tout-à-fait hypothétiques. En effet, il tombe sous le sens qu'une population peu nombreuse, pauvre et nullement disposée à rien faire pour sortir de sa misérable condition, ne sauroit puiser dans son sein les ressources nécessaires pour offrir un attrait à des projets d'importation de quelque étendue, et qui se trouveroient encore entravés par les exigences du monopole que se sont attribué, contre les intentions positives du souverain, les principales autorités du pays.

NOMS des OBJETS D'EXPORTATION.	REMARQUES.
Racines farineuses..	bonnes provisions de mer, auxquelles on pourroit joindre du poisson mariné dans le vinaigre.
Résines.....	Les meilleures sont les sosis [<i>choux caraïbes</i>], les camotes [<i>patates douces</i>], et les dagos et nikas [<i>ignames</i>]; il est très-facile de se procurer de ces végétaux, qui se conservent bien et assez long-temps à bord.
Rima.....	Les résines de rima, de døgæg et de takamahaka, pourroient, dès ce moment, être offertes au commerce, mais en petite quantité; rien n'empêcheroit que ce genre de produit n'acquît par la suite plus d'extension.
Riz.....	Pendant une relâche, il est facile d'avoir de ces fruits en quantité; si l'on vouloit en conserver en mer, il seroit nécessaire de les couper en tranches et de les faire sécher au four comme nos biscuits, ou mieux encore d'en faire des confitures avec le sucre de palmier.
Salaisons.....	<i>Voyez Graminées.</i>
Sel.....	On sale des porcs à Tinian ainsi qu'à Goam; mais à cause sans doute des fortes chaleurs, peut-être aussi faute de bien s'y prendre, ces salaisons ne peuvent se conserver que pendant un temps fort limité. Au besoin toutefois, une telle ressource, dans ces parages éloignés, seroit fort précieuse.
Soufre.....	Il est à désirer qu'on donne beaucoup plus d'extension à la fabrication de cette substance, qui n'est même pas proportionnée maintenant aux besoins domestiques de la colonie.
Sucre.....	Cette production minérale se trouve en grande quantité, avons-nous dit, sur l'île Pagon, et probablement aussi sur quelques autres îles de l'archipel; on pourroit, sans beaucoup de peine, en livrer au commerce.
Tabac.....	Peut-être le sucre de coco trouveroit-il un débouché favorable chez les peuplades carolinaises qui avoisinent Goam: on pourroit le tenter. Mais comme la canne à sucre vient à merveille aux Mariannes, il ne seroit pas moins intéressant d'y introduire la fabrication de son suc, qui donneroit un produit à-la-fois plus avantageux et d'un goût plus agréable.
Tripangs.....	De toutes les substances végétales cultivées à Goam, le tabac est celle que l'on soigne avec le plus de sollicitude. La qualité en est excellente, et ne seroit assurément pas moins bien accueillie par les marchands que par les marins.
Viandes fraîches..	<i>Voyez Holothurics.</i>
Viandes séchées...	Les vaisseaux en relâche à Goam peuvent compter, pour leur consommation journalière, sur de la viande de cerf, de bœuf, de porc, et sur des volailles.
	<i>Voyez Dendeng.</i>

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 467

Mais j'ai dû admettre la supposition d'un meilleur avenir pour ces insulaires ; j'ai dû prévoir que des réglemens dictés par une sage et prévoyante philanthropie ranimeroient sur ces plages lointaines la vigueur énervée. Puissent ces vœux se réaliser bientôt ! Puissent les hommes qui règlent les destinées des Mariannais, se pénétrer du besoin de tirer un parti plus avantageux des richesses du sol et des dons de l'intelligence que la nature leur offre à exploiter ! Puissent-ils enfin ne pas tromper l'espoir de ces peuplades encore sauvages qui déjà sont venues chercher sous leur empire les prémices de la civilisation et du bonheur !

Iles Mariannes.
Industrie
commerciale.

TABLEAU des marchandises qui pourroient être favorablement accueillies à Gœam.

NOMS des OBJETS D'IMPORTATION.	REMARQUES.
Ancre.	Des ancre ou des grapins propres aux embarcations de 40 à 50 tonneaux, des grapins de grandeurs variées pour chaloupes et canots, seroient assurément bien reçus.
Bijoux.	Une petite partie devoit être en or et en argent. Il faudroit se borner, pour l'instant, à des bagues, des pendans d'oreille, des médailles de saints, en cuivre doré ou en argent ; des rosaires, des chapelets, &c.
Boussoles.	Quelques petites boussoles pour pirogues et canots trouveroient probablement un bon débit. Le nombre très-borné des navigateurs, doit faire concevoir qu'il ne faudroit pas en apporter beaucoup. Peut-être les Carolinois apprécieraient-ils cet instrument, et seroient-ils bien aises de s'en procurer.
Chapeaux.	On pourroit avoir quelques chapeaux en feutre, soit ronds, soit à cornes.
Cuivre (barres de).	Voyez Quincaillerie.
Draps.	Très-peu de drap rouge, mais assez de bleu, et l'un et l'autre fort légers en qualité.
Estampes gravées.	Les sujets en devoient tous être religieux, encadrés et garnis de leur glace.
Étoffes en coton.	Des percales blanches, des toiles à carreau de couleur, imitant les dessins écossais ; des fichus rouges et blancs, simples, brodés ou garnis de dentelles, pour voiles, conviendroient parfaitement (voyez pl. 64 et 65) ; on pourroit y joindre quelques toiles bleues de belles qualités, et de la serge écarlate pour doublure d'uniformes.
Fer.	Voyez Quincaillerie.
Fouënes.	Petites, légères, à trois ou à quatre branches.
Fusils de chasse.	Un fort petit nombre, à deux coups et à pierres, en y joignant les moules à balles, ainsi que les poires à poudre et à plomb.
Grapins.	Voyez Ancres.
Hameçons.	Un assortiment de ces objets.
Lampes.	D'un modèle simple et solide, mais en petit nombre.

NOMS des OBJETS D'IMPORTATION.	REMARQUES.
Livres.	Seulement quelques livres de piété, en langue espagnole.
Meubles.	On pourroit essayer l'envoi de quelques pendules, de montres et de miroirs petits et moyens.
Munitions navales.	Cet assortiment, destiné soit à l'équipement des navires coloniaux, soit aux besoins des vaisseaux qui seroient en relâche à Gœam, ne pourroit guère être acquis que par le gouvernement local. On devoit le composer de cordages, clous et chevilles assortis, de poulies, clapets ou soupapes de pompes, ferrures de gouvernail, pour bâtimens de 40 à 50 tonneaux ; brai, goudron, &c. &c.
Outils de charpentier.	Haches, herminettes, scies, vrilles, &c.
Outils de forgeron et de serrurier.	Enclumes moyennes, marteaux, filières, limes.
Outils et instrumens agricoles.	Pioches, hoes, serpettes, greffoirs, &c.
Outils de menuisier.	Varlopes, rabots, ciseaux, vilbrequins, &c.
Plomb en saumon.	Destiné à être fondu en balles et à faire les plombées des filets dits <i>éperviers</i> .
Poteries.	Cruches, jarres, jarrons, poêlons, &c.
Quincaillerie.	Fers en barre et en tôle, barres de cuivre et d'acier ; serrures, charnières, vis assorties ; tour en l'air avec ses principaux outils ; aiguilles à voile et à coudre, épingles, ciseaux, couteaux, rasoirs, alènes, &c.
Toiles à voile.	Fort peu, et seulement des qualités légères.
Ustensiles de cuisine.	Chaudrons et poêlons en cuivre, poêles à frire en fer, marmites en potin, &c.
Vaisselle en porcelaine.	Assiettes, plats, bols, tasses, cuvettes et pots à eau, &c.
Verreries en cristal et autres.	Bouteilles, verres, gobelets, carafes, huiliers, &c.

NNN*

Iles Mariannes.
Industrie
commerciale.
Mesures
et monnoies.

J'ai tâché de fixer, avec autant d'exactitude du moins que pouvoit le permettre la nature des mesures qui sont ici en usage, les rapports que ces mêmes mesures ont, soit entre elles, soit avec les nôtres. Paucton (1) m'a fourni la valeur de celles des mesures espagnoles qui ont été transportées dans la colonie; et l'Annuaire du Bureau des longitudes, celle de la piastre.

Les anciens insulaires ne possédoient qu'un genre de monnoie : elle étoit en écaille, établie sur des principes étrangers à notre système de numération, et qui se refusent à tout rapprochement arithmétique. A peine peut-on aujourd'hui trouver quelques fragmens informes de ce signe monétaire, qui n'a plus d'autre intérêt que celui qui se rattache à l'histoire des aborigènes. Au reste, il n'est question ici que des monnoies qui ont actuellement cours pour les transactions commerciales.

TABLEAU général des mesures, poids et monnoies usités aux îles Mariannes en 1819.

NATURE DES MESURES.	NOMS DES MESURES.	VALEUR EN MESURES FRANÇAISES		REMARQUES.
		décimales.	anciennes.	
Mesures de longueur.	Pied (de Castille).....	Mètre. 0 ,2790.	Pied de roi. 0 ,8588.	C'est la brassa espagnole, égale à 6 pieds de Castille. Aux Mariannes, la brassa est la mesure de longueur la plus ordinaire; mais elle est très-variable, chacun la faisant en raison de sa propre taille.
	Braza.....	1 ,6738.	Brassa. 1 ,0306.	
	Vara.....	0 ,8369.	Aune de Paris. 0 ,7042.	
Mesures de surface.	Mille marin carré.....	Hectare. 342 ,9.	Arpent royal. 671 ,5.	On emploie la vara de Castille, à Guam, pour la mesure des étoffes. La surface des terrains s'apprécie en milles marins carrés et en seizièmes de mille.
	Seizième de mille marin carré.	21 ,4.	42 ,0.	
Mesures de capacité.	Tchopa.....	Litre. 0 ,2500.	Pinte de Paris. 0 ,2689.	Une mesure porte le même nom à Timor; mais sa valeur est d'un litre 10 centilitres. Il est à croire que l'usage du <i>tchopa</i> , comme celui des autres mesures de capacité connues ici, est venu de Manille. Rien, au reste, n'est plus ordinaire, dans les îles d'Asie, que de trouver des mesures, de valeurs différentes, qui portent le même nom.
	Botella.....	0 ,9297.	1 ,0000.	

(1) *Traité de métrologie.*

NATURE DES MESURES.	NOMS DES MESURES.	VALEUR EN MESURES FRANÇAISES		REMARQUES.
		décimales	anciennes.	
Suite des Mesures de capacité.	Cantaro [crèche]....	Litre. 24 ,000.	Pinte de Paris. 25 ,814.	Mesure espagnole.
	Ganta.....	2 ,000.	2 ,151.	Le ganta vaut 8 tchapas : son nom ressemble beaucoup à celui de la mesure appelée <i>gantang</i> à Timor ; mais celle-ci vaut 8 litres 80 centilitres.
	Botija.....	"	"	J'ignore la valeur précise de cette capacité, qui parait être de beaucoup inférieure à celle de la <i>tinaja</i> , que nous donnons plus bas. Faudrait-il la supposer égale à 5, à 6, ou à 8 litres ! Je ne pense pas qu'elle dépasse cette dernière quantité.
	Tchikighite.....	18 ,000.	19 ,360.	La valeur du tchikighite varie de 8 1/2 à 9 gantas ; je l'ai supposée ici de 9 gantas juste.
	Tinaja [jarre].....	34 ,000.	36 ,570.	Cette mesure espagnole contient ordinairement 17 gantas, ce qui n'est pas absolument fixe.
	Kaban.....	50 ,000.	53 ,779.	On subdivise le kaban en 25 gantas.
	Arroba (de Castille)..	15 ,610.	16 ,790.	Il y a une mesure de pesanteur qui porte aussi le même nom. L'arroba ci-contre se subdivise en 32 quartillos.
	Quartillo.....	0 ,488.	0 ,525.	Cette mesure et les deux suivantes sont probablement les seules de ce tableau qui aient une origine vraiment mariannaise. Le kotod vaut à-peu-près 4 gantas, quantité qui n'est pas invariable. (<i>Voyez</i> pl. 79, fig. 9.)
	Kotod.....	8 ,000.	8 ,600.	
	Sahlao.....	0 ,2500.	0 ,2689.	On se servoit jadis du <i>sahlao</i> pour mesurer le riz ; sa capacité est égale à celle d'un demi-coco ou du tchapa.
Ara.....	50 ,000.	53 ,779.	Corbeille tissée avec une palme de cocotier (<i>voyez</i> pl. 53 et 71) ; sa grandeur variable peut être estimée à environ un demi-hectolitre, ce qui seroit aussi la valeur du kaban, mentionné plus haut.	
Mesures de pesanteur.	Libra [livre].....	Kilogram. 0 ,4597.	Livre, poids de marc 0 ,9392.	C'est la livre espagnole, qui, d'après Pauton, se subdivise en 2 marcs, ou 16 onces = 100 castillans = 128 ochavas = 256 adaremes = 768 tomins = 9216 grains.
	Arroba.....	11 ,494.	23 ,480.	L'arroba de poids vaut 25 livres espagnoles. C'est la plus grande unité de ce genre dont on fasse usage à Guam.
Monnotes.	Peso [piastre].....	Francs. 5 ,43 ^c	La piastre d'Espagne se subdivise en 8 réaux. Nous avons adopté ici sa valeur intrinsèque, nécessairement variable comme le change lui-même.
	Réal.....	0 ,68.	On le subdivise en 4 quartillos et en 12 granos.
	Quartillo.....	0 ,17.	Il est douteux que cette monnaie ait cours aux Mariannes, je ne l'y ai pas rencontrée, et ne l'ai même vue citée dans aucun compte de dépense.
	Grano.....	0 ,05 $\frac{1}{3}$	Le grano, ou douzième partie du réal, se divise encore en cinquièmes de grano.
	Cinquième de grano...	0 ,01 $\frac{1}{7}$	C'est la plus petite valeur monétaire des Mariannes, où probablement elle n'est que purement nominale.
Mesures de compte.	Mano.....	Pour les objets qui peuvent se vendre à la pièce, on se sert du mot espagnol <i>mano</i> [main], et il exprime cinq fois la chose : ainsi une main d'œufs est égale à cinq œufs ; une main de tabac, à cinq paquets de 10 feuilles chacun.
	Palillo.....	Je crois, sans oser l'assurer, qu'on appelle ici <i>palillo</i> , d'après les Espagnols, un <i>paquet</i> de dix feuilles de tabac.
	Compte d'atchoman	Les pêcheurs d'atchomans avoient jadis et ont encore l'habitude de ne compter ce poisson que par couples : ainsi lorsqu'ils disent <i>j'ai pêché cent atchomans</i> , il faut entendre deux cents ; quand on veut, pour d'autres choses, compter par paires, on dit : <i>tant d'objets, compte d'atchoman</i> .

Iles Mariannes.

Industrie
commerciale.Moyens
de transport.

Il nous reste à dire un mot des moyens de communication. Pendant un grand nombre d'années, les Mariannes n'eurent, par mer, avec les pays éloignés, d'autre intermédiaire que le galion, qui, en revenant d'Acapulco à Manille (1), touchoit régulièrement à Gœam pour y prendre des rafraîchissemens, et y laisser, outre l'argent destiné à la solde des troupes et des employés de l'administration, les lainages, les toiles de coton, les chapeaux, le vin et les autres objets nécessaires à l'entretien et à la subsistance des colons blancs et métis.

Cet état de choses étant venu à changer, le gouverneur se vit obligé d'envoyer chercher directement à Manille les marchandises dont la colonie sous ses ordres ne pouvoit se passer, et d'employer à cette navigation un petit navire qui n'avoit fait jusque-là que le cabotage d'île en île (2).

Sous le rapport commercial, il ne faut compter pour rien la présence des vaisseaux étrangers qui, à des intervalles plus ou moins éloignés, parurent sur ces rivages; leur but unique étoit de s'y pourvoir de vivres frais, et non de s'occuper d'opérations de traite. Les Carolinois eux-mêmes, quoique fort avides d'instrumens en fer, dont ils sentent la supériorité autant que l'importance, n'ont pu jamais se livrer qu'au plus mince trafic. On doit donc conclure de ce qui précède que les moyens de transport des marchandises par mer sont ici presque absolument nuls.

Les transactions intérieures étant aussi fort limitées, l'habitant qui a strictement de quoi vivre; qui possède sous sa cabane un abri suffisant, ne desire et ne cherche plus que le repos; ses jours se passent dans

(1) Le galion quittoit ordinairement Manille de la mi-juillet au 1.^{er} août, quand la mousson du S. O. étoit bien établie: il s'élevoit en latitude jusqu'au 35.^e parallèle Nord, et arrivoit anciennement à Acapulco, après cinq ou six mois d'une navigation continuelle: plus récemment on lui vit effectuer sa route en quatre mois.

Le retour aux Philippines se faisoit à l'aide de la mousson du N. E.; la traversée, commencée en février, ne duroit que de cinquante à soixante jours; rarement étoit-on obligé de toucher aux Sandwich pour y faire aiguade. Enfin la relâche de Gœam fut supprimée (voyez ci-dessus, page 225), et plus tard on supprima aussi le voyage du navire lui-même.

(2) C'est en 1812 que le galion cessa de toucher aux Mariannes, et en 1814 que le gouverneur envoya pour la première fois son brigantin à Manille. Ce bâtiment mettoit à la voile en mai, époque où la mousson du N. E. est près de finir.

un état de nonchalance tel, qu'un Européen auroit de la peine à bien le concevoir.

Iles Mariannes.
Industrie
commerciale.

Quelques chemins à la vérité ont été tracés sur la surface de l'île capitale; il y en a même de fort agréables (1); mais à quoi servent-ils? à y charier de temps à autre les produits d'une agriculture peu développée, et jamais peut-être à y faire circuler des marchandises.

Pour se rendre d'un point à un autre, les anciens habitans préféroient le trajet par mer: ils voyageoient en général fort peu; aussi n'étoit-il pas rare de rencontrer des gens fort âgés qui n'étoient jamais sortis du lieu occupé par leur peuplade. On affirme que les habitans d'Agagna mettoient deux jours pour se rendre à Pago, qui en est à peine éloigné d'une lieue et demie.

Le gouverneur et les autres principales autorités de la colonie ont des chevaux ou tout au moins des mulets de main, qu'ils montent lorsqu'ils ont quelque longue course à faire (pl. 71). Pour des distances moins étendues, on se fait porter dans un hamac en filet, suspendu à un fort bambou (voyez pl. 66); les femmes principalement choisissent cette manière de voyager: cependant, afin qu'elles puissent chevaucher à l'instar des dames européennes, on a imaginé de faire des espèces de selles avec une liane entrelacée, garnie en cuir (pl. 80).

L'usage de monter les bœufs est plus général (voyez pl. 70), et déjà il avoit été remarqué par Crozet, en 1772. « Les habitans de Gœam, » dit ce voyageur (2), ont parfaitement réussi à accoutumer les bœufs » à porter comme les chevaux, et il n'est point d'Indien qui n'ait plu- » sieurs bœufs porteurs, sur lesquels ils montent pour faire des voyages » dans l'intérieur de l'île, et qu'ils chargent de leurs bagages. Pour les » dompter ainsi, ils suivent la méthode des Malabares. . . . Ils leur » percent la cloison qui sépare les deux narines, et y passent un bout » de corde; par le moyen de cette corde, à laquelle le bœuf s'accou- » tume dans quinze jours, il se laisse conduire aussi facilement que le » cheval par une bride. »

(1) Nous citerons en particulier ceux qui vont, au travers de bois délicieux, d'Agagna à Tépangan, Pago, Tachagna et Tømon.

(2) Dans le Voyage de Marion.

Iles Mariannes.
Industrie
commerciale.

Nous terminerons ce paragraphe par l'indication du prix de certaines substances, à Gœam, et principalement des comestibles.

TABLEAU du prix de quelques marchandises, à diverses époques, sur l'île Gœam.

NATURE des OBJETS.	ÉPOQUE de l'estimation.	NOMS DES OBJETS.	PRIX		REMARQUES.
			EN PIASTRES et réaux d'Espagne.	EN ARGENT de France.	
SUBSTANCES MANU- FACTURÉES.	En 1812.	La quantité de filasse de balibago nécessaire pour faire cent brasses de petite corde.	0 ^p 4 ^r	2 ^f ,72 ^e	Voyez au sujet de cette substance ce qui a été dit plus haut, p. 267, n.° 219. Le filag est une tresse légère, en kair, préférable à la corde pour les amarrages. (Voyez p. 459.)
		Façon de cent brasses de petite corde en balibago. ...	0. 1.	0 ,68.	
		Cent brasses de gros fil, en loo, propre à faire des filets de pêche.	0. 4.	2 ,72.	
		Cent brasses de fil plus fin, de la même matière. ...	0. 2.	1 ,36.	
		Cent brasses de filag fin, pour amarrage de pirogues. ...	0. 4.	2 ,72.	
		Cent brasses de filag propre à faire les liens des toitures.	0. 2.	1 ,36.	
		Deux brasses de natte en vacoua, pour voile de pirogue.	0. 0 ,5.	0 ,34.	
		Une natte grossière en vacoua, d'une brasse et demie de long, sur une brasse de large.	0. 4.	2 ,72.	
		Un petit sac en vacoua pour mettre le riz.	0. 0 ,5.	0 ,34.	
		DENRÉES, COMESTIBLES, &c.	En 1750.	Un bœuf.	
En 1772.	Idem.		4. 0.	21 ,72.	
En 1786.	Un cochon.		0. 5.	3 ,40.	Valeurs tirées de papiers officiels.
	Un poulet ou une poulette.		0. 0 ,5.	0 ,34.	
	Huit œufs de poule.		0. 1 ,9.	1 ,29.	
	Un tchikighite [18 litres] de maïs.		0. 4.	2 ,72.	
	Un ganta [2 litres] de haricots.		0. 2.	1 ,36.	
	Dix aras [un panier d'environ 50 litres] de sonis.		0. 4 ,8.	3 ,26.	
	Cent dagos.		1. 2 ,1.	6 ,86.	
	Cent nikas.		0. 4.	2 ,72.	
	Un régime de bananes.		0. 0 ,8.	0 ,54.	
	Une pastèque.		0. 0 ,5.	0 ,34.	
	Neuf melons.		0. 4.	2 ,72.	
	Une tinaja [34 litres] de toba (probablement avant que la liqueur ait été réduite en eau-de-vie).		0. 6.	4 ,08.	
	Une mano [cinq paquets de dix feuilles] de tabac. ...		0. 4.	2 ,72.	

NATURE des OBJETS.	ÉPOQUE de l'estimation.	NOMS DES OBJETS.	PRIX		REMARQUES.
			EN PIASTRES et réaux d'Espagne.	EN ARGENT de France.	
<i>Suite des DENRÉES COMESTIBLES, &c.</i>	En 1802.	Une poule pondeuse.....	0P 2 ^r	1 ^f ,36 ^c	} Valeurs tirées de papiers officiels.
		Un poulet ou une poulette	0. 0 ,5.	0 ,34.	
		Une jeune poule , non pondeuse.....	0. 1.	0 ,68.	
		Huit œufs de poule.....	0. 1.	0 ,68.	
		Un cantaro d'huile de coco , de 12 gantas [24 litres].	2. 0.	10 ,86.	
		Un cantaro de sel fabriqué dans l'île.....	2. 0.	10 ,86.	
	En 1818.	Un veau.....	4. 0.	21 ,72.	
		Un cochon.....	0. 3.	2 ,04.	
		Un poulet ou une poulette.....	0. 0 ,5.	0 ,34.	
		Huit œufs de poule.....	0. 1.	0 ,68.	
		Un kaban [50 litres] de riz.....	3. 0.	16 ,29.	
		Un tchikighite de maïs.....	0. 3.	2 ,04.	
		Cent dagos.....	1. 3.	7 ,47.	
		Cent nikas.....	0. 4.	2 ,72.	
		Un régime de bananes.....	0. 3.	2 ,04.	
		Une pastèque.....	0. 1.	0 ,68.	
	En 1819.	Une botija d'eau-de-vie de coco.....	1. 4.	8 ,15.	
		Une mano de tabac.....	0. 3.	2 ,04.	
		Dix litres d'eau-de-vie de coco.....	2. 5 ,3.	14 ,45.	
					D'après M. Requin , commis aux revues de l'Uranie.

§. XI.

Gouvernement des anciens Mariannais.

Je sépare le gouvernement d'institution mariannaise de celui qui s'est établi depuis la conquête, sous l'influence immédiate de l'Espagne, et dont il sera plus spécialement question dans notre prochain paragraphe.

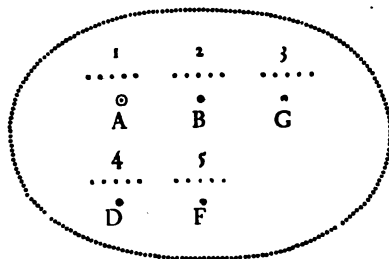
Les îles de l'archipel, partagées en un certain nombre de tribus indépendantes ou alliées, dont chacune comprenoit une ou plusieurs bourgades, étoient soumises à des coutumes et à des lois qui étoient les mêmes pour toutes (1).

(1) Sans doute aucune de ces lois n'étoit écrite; mais est-il bien indispensable que les lois

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

L'autorité souveraine de chacun de ces petits états, espèces de monarchies domestiques, étoit dévolue à un chef unique ou roi, nommé *maga-lahi*, c'est-à-dire, *ancien homme, supérieur, chef de famille, patriarche*, parce qu'à l'exception des mangatchangs et des atchaots, la peuplade entière n'étoit en effet composée que de parens. Pour bien concevoir cette dignité, et les autorités inférieures qui en relevoient, jetons les yeux sur la figure ci-jointe :

La courbe ponctuée indique l'enceinte de la tribu; A représente le *maga-lahi*; et le groupe de points correspondans n.º 1, ses fils, petits-fils et autres descendans en ligne directe.



B et G, chefs des familles suivantes n.ºs 2 et 3, sont les frères cadets de A, classés par rang d'âge, et dont la lignée immédiate est aussi marquée par des points.

D et F, respectivement cousins germains et neveux du *maga-lahi*, ont leurs familles représentées par des signes analogues à ceux qui précèdent. Il suffit, pour être compris, de nous borner à ces seuls degrés.

Le *maga-lahi* étoit donc toujours, dans l'échelle ascendante de la parenté, le *matōa* le plus âgé de la peuplade; il commandoit, en paix comme en guerre, à la totalité des habitans, qui, nous le répétons, pouvoient être réunis en un seul ou en plusieurs villages; après lui, les chefs de famille B, G, D, F, &c., formoient la hiérarchie des autorités du second ordre, prises ainsi que nous l'avons indiqué (p. 372), c'est-à-dire qu'après le souverain venoient ses frères, puis ses cousins germains, ses neveux, ses fils, &c.: comme chefs, on ne leur donnoit aucun nom particulier.

La femme du *maga-lahi* s'appeloit *maga-haga* [supérieure, princesse], et jouissoit elle-même de certaines prérogatives dues à son rang et à son sexe.

le soient! N'en existoit-il pas en Égypte avant Hermès, inventeur des lettres! Et dira-t-on qu'il n'y eut pas de lois à Sparte, où Lycurgue avoit défendu aux citoyens l'étude des lettres! (Voyez *Principes de la philosophie de l'histoire*, traduits de la *Scienza nuova* de Vico, par Michelet.)

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 475

A la mort du roi, son frère aîné lui succédoit; à défaut de frères, c'étoit un de ses cousins germains, puis un de ses neveux, par ordre d'âge; mais son propre fils n'avoit droit d'occuper le premier rang qu'en cas de décès de tous les parens mâles dont la naissancé étoit antérieure à la sienne. Les femmes étoient exclues de l'exercice de cette prérogative.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Tout matœa dont la famille et les richesses étoient assez considérables pour lui permettre de maintenir son indépendance par la force des armes, avoit le droit de fonder un état nouveau, et d'emmener avec lui, non-seulement ses parens et ses alliés, mais encore ses atchaots et ses mangatchangs.

Les femmes, sans être précisément investies de l'autorité politique, exerçoient néanmoins dans les conseils et dans les tribunaux, dont elles faisoient partie, une telle influence, qu'il est exact de dire qu'en fait c'étoit à elles que la direction des affaires publiques se trouvoit réellement confiée. Maîtresses absolues au logis, elles y avoient en tout la haute main, et rien ne se faisoit sans qu'on eût pris leurs avis ou obtenu leur aveu. A présent même que la lime du temps n'a plus laissé subsister que quelques traces imperceptibles des anciennes mœurs, cette déférence des Mariannais pour leurs compagnes n'a rien perdu de sa force, et a pu même paroître excessive à des yeux français, si accoutumés aux égards que nous prodiguons nous-mêmes à ce sexe (1).

Alliances, divorces. — Une fille, en se mariant, n'apportoit jamais de dot à son mari; c'étoit à lui ou à ses parens qu'il appartenoit de pourvoir à toutes les nécessités de l'entrée en ménage.

Lois,
tribunaux.

L'acte d'union toutefois n'étoit pas indissoluble; il ne duroit qu'autant que les époux étoient contens d'être ensemble; dès l'instant où l'incompatibilité étoit reconnue, la séparation avoit lieu. Une femme adultère répudiée par son mari et renvoyée dans la maison de sa mère après un jugement, étoit en même temps privée de ses biens. Le mari

(1) « Chez les peuples les plus polis, dit Montesquieu, les femmes ont toujours eu » l'autorité sur leurs maris; elle fut établie par une loi chez les Égyptiens, en l'honneur » d'Isis, et chez les Babyloniens, en faveur de Sémiramis. On disoit des Romains qu'ils » commandoient à toutes les nations, mais qu'ils obéissoient à leurs femmes. » (*Lettres persanes.*)

OOO*

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

n'eût pu sans infamie éviter cette séparation, et se fût même déshonoré en reprenant jamais avec lui cette épouse coupable (1).

Libre de venger sur le séducteur l'affront qu'il avoit reçu, même de lui ôter la vie, il devoit borner là son ressentiment, et n'infliger à celle qui avoit souillé sa couche, d'autre châtement que l'exclusion du domicile conjugal.

Si le mari, au contraire, n'avoit pas pour sa compagne toute la déférence qu'elle étoit en droit d'exiger, s'il menoit une conduite répréhensible ou lui faisoit supporter les effets de sa mauvaise humeur, elle pouvoit impunément le battre, ou bien le quitter pour retourner à son premier état de liberté (2).

« Est-elle convaincue, dit le Gobien, que son époux a des liaisons dont elle n'a pas sujet d'être contente, elle le fait savoir dans le village à toutes ses compagnes, qui se donnent un rendez-vous. Elles s'y trouvent la lance à la main, et le chapeau de leurs maris sur la tête. Dans cet équipage guerrier, elles s'avancent en corps de bataille vers la maison du coupable. Elles commencent par désoler ses terres, fouler et arracher ses grains, dépouiller ses arbres de leurs fruits, et faire par-tout un dégât épouvantable : elles fondent ensuite toutes ensemble sur la maison; et si le malheureux mari n'a pas eu la précaution de se retirer et de se mettre à couvert, elles l'y attaquent et le poursuivent jusqu'à ce qu'elles l'en aient chassé.

» Elles ont encore une autre manière de se venger. Elles abandonnent leur demeure, et font savoir à leurs parens qu'elles ne peuvent plus vivre avec leurs époux. Ceux-là se transportent sur l'heure à la maison du mari, la pillent, la saccagent, et emportent tout ce qu'ils y trouvent : heureux encore quand ils s'en tiennent là et qu'ils n'abattent pas les bâtimens, comme cela a lieu quelquefois! »

De quelque côté, au reste, que vînt la séparation, les enfans alloient avec la femme, et considéroient son second époux, lorsqu'elle se remarioit, comme leur véritable père. La même chose avoit lieu à l'égard d'une fille devenue mère : en se mariant, elle introduisoit ses propres

(1) Voyez plus haut, page 211.

(2) Voyez le Gobien, *op. cit.*

enfans dans sa nouvelle famille, comme le font chez nous les veuves, et sans causer plus de scandale.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

C'étoit un principe sévèrement observé, qu'on ne pouvoit épouser ni sa sœur, ni sa cousine germaine, ni sa nièce, ni sa fille, ni aucune de ses parentes dans l'ordre ascendant; les mêmes prohibitions s'étendoient encore aux enfans adoptifs, qui, dans ce cas, étoient absolument assimilés aux parens de consanguinité ou aux atchafgnag (1).

Héritages et successions. — A la mort du père, sa fortune et ses enfans passaient entre les mains de la veuve: si, au contraire, c'étoit la femme qui mouroit d'abord, les parens de celle-ci s'empareroient non-seulement des biens du mari, mais aussi des enfans qu'elle lui avoit donnés. A la rigueur, ces derniers appartenoient de droit à la parente maternelle du degré le plus élevé (2); mais comme c'étoit toujours à qui s'empresseroit de les accueillir, on les livroit à celle qui les demandoit la première, à moins que de fortes raisons ne vinssent s'y opposer. Ce singulier usage, qui tient évidemment à la prééminence des femmes sur les hommes, paroît encore fondé en raison. Celles-ci sont généralement, en effet, plus affectueuses, plus sédentaires, et par-là plus propres à se livrer à tous les soins qu'exige l'éducation domestique de l'enfance.

Par sa force physique et par son courage, l'homme étoit en naissant voué à la guerre et à la navigation; qui eût pu, durant ses longues et fréquentes absences, veiller sur les enfans laissés à sa charge? Au contraire, rien ne venoit distraire les femmes des devoirs journaliers que la nature leur rendoit chers à remplir:

Ainsi je suis loin de partager l'opinion qui veut qu'un tel privilège fût fondé sur ce que les enfans sont réputés appartenir plus incontestablement à la femme qu'au mari. Une considération de ce genre, chez un peuple qui avoit en horreur l'adultère, ne pouvoit être d'un aussi grand poids; et ce qui concourt encore à le prouver, c'est que les enfans adoptifs ou *pinigsai*, étoient de même commis à la tutelle des femmes.

La veuve que son mari laissoit sans enfans, conservoit non-seulement tous les biens de la communauté, mais avoit droit en outre à une espèce

(1) Voyez plus haut, page 372.

(2) *Ibidem.*

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

de douaire nommé *fagahot* [héritage], auquel toutes les parentes du défunt étoient tenues de contribuer : en l'acceptant, elle cessoit de demeurer alliée à la famille où son mariage l'avoit fait entrer, et lui devenoit entièrement étrangère. Si elle aimoit mieux renoncer à cet avantage matériel, que de consentir à une séparation qui brisoit des liens cimentés souvent par l'habitude et une bienveillance réciproque, sa famille adoptive se faisoit un plaisir de la conserver au nombre de ses membres. Mais cette même famille étoit autorisée par la coutume à la contraindre d'accepter le *fagahot*, lorsque celle-ci lui avoit déplu par des vices de caractère ou des torts graves. Rien de semblable n'avoit lieu à l'égard d'une veuve avec enfans ; elle restoit irrévocablement unie à la parenté de son mari défunt.

Obligations des parens. — Une mère ayant un enfant à la mamelle venoit-elle à mourir, la plus proche parente en état d'allaiter étoit obligée de se charger du nourrisson. En général, il existoit entre toutes les personnes d'une même famille et souvent de la même peuplade une espèce de solidarité pour s'aider dans le besoin et se porter secours dans le malheur. Les principaux actes de ce genre avoient lieu à l'époque des mariages, des naissances, des sépultures, et lorsqu'il étoit question de bâtir des maisons ou de grands hangars, de vaquer à la culture des champs, à la rentrée des récoltes, à la construction des pirogues, enfin à des travaux quelconques de longue haleine.

Les pêcheurs toutefois, lors même qu'ils n'exerçoient leur profession que pour subvenir aux besoins de leur ménage particulier, devoient distribuer toutes les années à leurs parentes, les produits de la première pêche qu'ils faisoient de chaque espèce différente de poisson.

L'homme riche qui avoit à ses ordres une grande quantité de domestiques, refusoit ordinairement ces secours de famille ; si néanmoins quelqu'un de ses parens vouloit venir l'aider pendant quelque travail considérable, on ne pouvoit l'en empêcher, car il faisoit usage d'un droit consacré par la législation du pays. Les amis ou *atchagma* et les *atogtchagoma* (pag. 372) avoient le même privilège ; mais ils s'y rendoient volontairement et sans obligation.

Lorsqu'une femme avoit réellement besoin d'un champ, d'une récolte,

d'une pirogue, ou de toute autre chose appartenant à un homme de sa famille, elle lui portoit un alas en écaille, et lui disoit : *Je vous donne cet alas en échange de tel objet qui m'est nécessaire* : c'étoit assez pour que le propriétaire s'en dessaisît à l'instant. Toutefois la faculté d'acquérir de la sorte n'étoit soumise à aucune réciprocité. Permis à la sœur de demander le champ de son frère, permis à la cousine la plus éloignée d'adresser une pareille requête au premier venu de ses parens mâles, sans qu'elles eussent à craindre que ceux-ci vinssent jamais les sommer de rendre service pour service. Au reste, les femmes n'avoient recours à ce pacte singulier que lorsqu'elles y étoient contraintes par la nécessité, et vraisemblablement dans des cas déterminés par la coutume. Quoi qu'il en soit, les demandes de ce genre étoient toujours octroyées de bonne grâce.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Par le même moyen, un jeune homme pouvoit aussi forcer son parent à le prendre en apprentissage : mais il en coûtoit beaucoup, parce que le maître étoit en droit d'exiger de son élève autant d'alas qu'il y avoit de détails divers dans la profession qu'il exerçoit.

Lois civiles et criminelles. — Le mari répondoit des fautes de sa femme, et, le cas échéant, lui seul pouvoit être jugé et puni. Cependant la veuve étant, à la mort de son mari, rentrée sous la tutelle de sa famille naturelle, redevenoit passible, comme avant son mariage, de toutes les punitions qu'elle encouroit personnellement.

Un atchaot chassé de sa peuplade par suite d'une condamnation infamante, seul ou avec sa femme et ses enfans, s'empressoit de chercher un matoa qui consentît à le recevoir à son service : il ne pouvoit sans cela séjourner nulle part, et eût été obligé d'errer sans cesse. Avoit-il enfin trouvé un protecteur, il falloit qu'il le servît sans aucune espèce de salaire, jusqu'à l'expiration de sa peine ou jusqu'à son entière réhabilitation. Mais combien il lui étoit difficile de remplir les conditions imposées pour remonter au rang dont il étoit déchu ! Il ne s'agissoit de rien moins, par exemple, que de devenir le fondateur d'une bourgade à la tête de laquelle un patron très-riche l'auroit placé, en récompense d'un service signalé reçu de lui, ou d'un fait d'armes éclatant.

Un matoa ne pouvoit perdre ses biens qu'à la suite d'une condamna-

Des Mariannes.
Ancien
gouvernement.

tion juridique, qui, selon la nature du délit, le déclaroit atchaot pour la vie ou à terme. Lorsque le jugement portoit qu'il s'expatrieroit seul, les parens de sa femme avoient coutume de faire de grands efforts pour obtenir que celle-ci fût autorisée à l'accompagner dans l'exil avec ses enfans. A cet effet, ils apportoient des vivres devant le juge, et de son côté la famille du mari y apportoient des alas. La valeur respective des offrandes étoit prise en grande considération, et la sentence rendue contre le coupable étoit modifiée ou confirmée, selon que leur poids avoit fait pencher la balance de la justice pour les uns ou pour les autres.

Lorsqu'un atchaot mouroit en exil, si sa femme et ses enfans étoient auprès de lui, ils restoient eux-mêmes atchaots; mais quand la femme mouroit la première, les enfans devoient suivre le sort du père, soit qu'il demeurât atchaot, soit qu'il fût réhabilité.

L'atchaot sorti de sa peuplade en conséquence d'un jugement, ne pouvoit jamais y rentrer; mais s'il s'en étoit banni volontairement lui-même, pour se soustraire à des poursuites judiciaires, il conservoit l'espoir d'y revenir un jour. On n'étoit point atchaot dans sa propre tribu, ce nom emportant par une suite nécessaire la condition d'étranger. Le noble privé de son état et de sa fortune pour ses méfaits, et qui n'émigroit pas, ce qui étoit rare, recevoit la qualification de *matchat-lémin* [homme méprisé, homme que tout le monde abhorre]; en recevant sa grâce, il pouvoit obtenir aussi que ses biens lui fussent rendus.

Cependant le matoa qui avoit bâti et meublé sa maison lui-même, sans les secours de sa famille, soit à l'époque de son mariage, soit après un ouragan, un incendie, &c., jouissoit d'un privilége exceptionnel, et ne pouvoit pas en rigoureuse justice être fait atchaot : mais s'il s'étoit rendu coupable d'un crime digne d'un châtement de cette nature, on prenoit un biais pour le faire rentrer dans le droit commun. La famille construisoit une maison plus belle et plus spacieuse que celle qu'il occupoit; elle la faisoit garnir de tous les objets nécessaires, puis il étoit sommé d'aller bon gré mal gré en prendre possession. A peine y étoit-il installé, qu'on venoit lui dire : *Éloignez-vous à l'instant, homme déshonoré, d'une peuplade qui est souillée par votre présence.* Cette injonction ne souffroit point de réplique; et dès qu'il étoit parti, on déclaroit ses biens

confisqués, y compris le cadeau dérisoire dont on l'avoit gratifié pour son malheur.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Se refusoit-on volontairement à venir au secours de sa famille, ou négligeoit-on par paresse d'autres devoirs, on étoit à son tour condamné à ne pas recevoir l'assistance de ses parens dans les mêmes circonstances, abandon qui couvroit de honte celui qui l'avoit encouru.

Les enfans d'un atchaot restoient dans cette classe dégradée jusqu'après la réhabilitation du père, ou jusqu'à ce que quelque circonstance fortuite vînt les en tirer. Jamais un banni n'étoit reçu dans une peuplade étrangère, avant qu'on se fût bien informé de la nature et de la gravité de sa faute; dans certains cas, il étoit impitoyablement repoussé de toute part (1).

Tout démêlé d'individu à individu se vidoit entre eux deux; mais s'il s'ensuivoit une rixe par trop violente, les spectateurs étoient tenus de s'interposer pour mettre le holà: souvent même le chef du village étoit appelé à user de son autorité; en ce cas, une simple injonction de sa part, transmise même par un enfant, suffisoit pour séparer les combattans; le refus d'obéir sans hésiter eût été puni d'un châtement exemplaire.

Nous avons vu (pag. 368) avec quelle sévérité étoit interdite l'union, même passagère, d'un matœa avec une fille mangatchang; cette rigueur avoit pour objet d'empêcher le mélange du sang de la noblesse avec celui d'une race avilie, mélange qui, d'après les idées répandues aux Mariannes, n'eût pas manqué de produire une fâcheuse altération des qualités physiques et morales des hautes classes de la société. Une manière de voir toute semblable, établie chez un grand nombre de peuples tant anciens que modernes, ne seroit-elle que l'effet d'un préjugé d'amour-propre, ou bien faut-il l'attribuer à l'observation de faits plus réels qui auroient donné naissance à l'opinion des penchans innés? Il seroit curieux d'approfondir si, comme certains auteurs l'ont avancé, le père et la mère peuvent transmettre à leurs enfans, avec la forme et les traits de la physionomie, les goûts, l'esprit et le caractère

(1) Voyez plus haut, pag. 368.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

qui les distingue (1); et si chez les animaux eux-mêmes, certaines habitudes n'ont pas été souvent transmises par voie de génération (2).

« Ce n'est pas seulement dans ces rencontres, dit le Gobien (*op. cit.*), » que les nobles font paroître le mépris qu'ils ont pour le peuple; ils » le poussent si loin, que c'est un crime d'approcher de la maison d'un » noble ou de sa personne.... Cet entêtement est si grand, qu'un noble » croiroit sa maison déshonorée, si une personne du peuple y avoit bu » ou mangé. »

Un mangatchang qui auroit passé sans s'incliner profondément devant un matoa, eût été considéré comme l'ayant défié au combat, et pour cela seul puni de mort. (*Voyez pag. 368*).

L'adoption d'un enfant n'avoit lieu qu'après avoir consulté les deux familles et pris d'avance l'avis du maga-lahi : on recherchoit scrupuleusement l'origine de celui qui devoit en être l'objet; enfin le contrat ne recevoit sa sanction que lorsque toutes les conséquences de cet acte important avoient été pesées et discutées. L'adopté, jouissant dès-lors des prérogatives d'enfant légitime, participoit aux droits et aux obligations tracées par les lois aux membres de sa nouvelle famille. Un seul point étoit réservé; c'est qu'à la mort du père, l'enfant adoptif ne pouvoit devenir chef de la famille au détriment d'un fils atchafgnag ou issu du mariage; il eût été pareillement inhabile à succéder au souverain pouvoir.

Une formule de civilité qui, dans nos usages, est considérée comme une marque d'intérêt, prenoit ici le caractère du sarcasme et même d'une injure punissable. Si, en reconduisant une dame qui étoit venue rendre visite à son parent, celui-ci avoit l'impertinence de lui dire, *Prenez garde de tomber en descendant l'escalier*, c'en étoit assez pour mettre en rumeur toute la parenté. Cette étrange susceptibilité avoit pour principe la solidarité établie entre tous les membres d'une même famille, à l'effet de veiller en commun au bon entretien de la maison de chacun d'entre eux :

(1) *Voyez Girou de Buzareingues, Philosophie physiologique, politique et morale.*

(2) On trouvera, dans les *Annales des Scien. nat.* pour 1829, un curieux Mémoire de M. le docteur Roulin, *Sur quelques changemens observés dans les animaux domestiques transportés de l'ancien monde dans le nouveau*, où cette question et quelques autres sont passées en revue.

admettant sans doute la supposition qu'on ne sauroit tomber dans un escalier tenu en bon état, un tel avertissement étoit censé n'être qu'un reproche indirect d'incurie adressé à la parenté entière, une insulte enfin, dont le ressentiment ne pouvoit être calmé que par une réparation authentique.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Tout homme qui se seroit battu avec une des lances barbelées destinées à la pêche, étoit condamné à mort, à moins qu'il ne pût prouver que, se trouvant engagé dans un guet-apens, il s'étoit vu forcé, pour défendre sa vie, à faire usage de cette arme prohibée, la seule qu'il eût alors sous la main.

Lois relatives aux étrangers. — Un étranger qui, arrivant en plein jour dans une bourgade, n'alloit pas à l'instant demander au maga-lahi la permission d'y séjourner, étoit arrêté jusqu'à ce qu'on eût pu exactement connoître l'objet de sa venue. Mais s'il annonçoit des intentions bienveillantes et amicales (1), cette déclaration suffisoit pour le faire favorablement accueillir.

L'imprudent, toutefois, qui pendant la nuit eût cherché à s'introduire sans précaution dans un village, auroit couru risque d'être tué par les premiers habitans qui l'eussent découvert. Pour y pénétrer à ces heures-là avec sécurité, il falloit s'arrêter sous le hangar des pirogues, tâcher de se faire entendre de quelque habitant, soit en sonnant de la conque, soit en appelant à haute voix, et le prier d'aller obtenir du chef de la tribu une permission d'entrer : ces formalités remplies, l'étranger pouvoit aller par-tout sans aucune crainte.

Selon la tradition, une barque dont on ignore l'origine se perdit, à une époque très-reculée, sur l'île Saypan. L'équipage entier fut égorgé, à l'exception d'un enfant qui, ayant plu à la femme du maga-lahi, obtint à ce titre d'avoir la vie sauve. Le motif de cette horrible cruauté fut la crainte qu'inspiroit la présence de ce grand nombre d'étrangers inconnus, dans un lieu où ils n'avoient aucun moyen d'existence, et qui eussent probablement tenté de dénaturer les mœurs et les usages du pays.

(1) Voyez page 367.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Heureusement on cite peu d'exemples des effets d'une politique aussi atroce. La tradition consacre même le souvenir d'un bâtiment monté par des Espagnols, qui, avant la conquête des Mariannes, fit naufrage devant Omata, et dont l'équipage, accueilli cordialement par les indigènes, reçut d'eux en outre une pirogue pour se rendre aux Philippines. Il est vrai que la conduite antécédente des navigateurs de cette nation européenne leur avoit concilié l'amitié de la population mariannaise.

Lois relatives à la pêche. — On assignoit à chaque pêcheur d'atchomans, avons-nous dit, une étendue de mer dont il lui étoit défendu de s'écarter, et dont les limites étoient fixées par des alignemens pris à terre; mais, malgré ces sages précautions, l'homme de mauvaise foi trouvoit moyen de frauder les droits de ses voisins. En traversant plusieurs cantons de pêche, il saisissoit le moment favorable pour jeter à la dérobée son *poiio* (1) à la mer; attirés par cet appât, les poissons suivoient en foule la pirogue; et en arrivant à sa propre place, il pouvoit en faire une ample capture, au grand détriment de ses camarades, dont il diminueoit par ce manège les chances de succès. Mais aussi, malheur à lui s'il se laissoit prendre sur le fait! la mort étoit le prix de sa coupable ruse. Cette punition, au reste, paroît d'autant plus sévère, que le maraudeur de poisson dans le canton d'autrui n'encouroit que celle du bannissement.

Pendant la pêche du *magnaak*, si celui pour le compte duquel elle se faisoit demandoit l'assistance de ses parens, ils ne pouvoient la lui refuser. On raconte qu'un homme qui, par oubli, n'avoit pas été invité à un mariage où il devoit assister comme parent, attendit l'instant de la cérémonie pour aller jeter ses filets, et somma le futur, sa prétendue et tous les gens de la noce, de venir à l'instant mettre la main à l'œuvre et l'aider dans son travail. Ils s'y rendirent en effet, et cette plaisante malice ne provoqua que de grands éclats de rire.

Le pêcheur qui réclame les services d'une ou de plusieurs personnes, leur doit, à titre de salaire, une portion de sa pêche; si le filet ne lui appartient pas, la moitié du poisson capturé revient de droit au maître

(1) Voyez ci-dessus, page 436.

de cet instrument. Ces réglemens continuent d'être en vigueur parmi les Mariannais modernes.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.
Tribunaux.

Tout ce qui, chez les nobles, intéressoit l'honneur et la conservation de leur famille, y compris même les questions de guerre et de paix, étoit soumis à un conseil composé des chefs et des femmes de la famille dont la tribu étoit composée (1), dans lequel ces dernières avoient une très-grande prépondérance.

Ce tribunal exerçoit sa juridiction sur le matœa noté d'infamie à la guerre, pour cause de trahison ou de lâcheté; sur celui qui, sans la permission du maga-lahi, s'étoit livré à des opérations de commerce avec des gens étrangers à sa peuplade; qui s'étoit battu avec des armes prohibées (2); qui avoit négligé ou seulement trop tardé de venir au secours d'un membre de sa famille dans le besoin; qui s'étoit allié ou même avoit vécu en simple concubinage avec une femme mangatchang; sur celui enfin qui s'étoit rendu coupable de quelque délit relatif à la pêche, ou bien avoit enfreint de toute autre manière les ordres de ses chefs ou les lois du pays. Commettre une faute dont la famille pouvoit avoir à rougir, c'étoit insulter toutes les proches parentes: aussi venoient-elles toujours en demander la réparation en personne; dans les cas très-graves, les femmes même purement alliées avoient le droit de faire parvenir leurs doléances. L'accusé se défendoit lui-même, et faisoit ressortir, soit les circonstances atténuantes de sa faute, soit son innocence. Si le délit, quoique avéré, étoit jugé susceptible de rémission, les parentes, ou une seule au nom de toutes, déposoient un alas aux pieds du coupable, qui, afin de répondre à cette muette notification, consignoît du poisson sec ou frais, du riz, des racines, &c., pour une valeur au moins égale: cet échange d'alas et de denrées se renouveloit à plusieurs reprises,

(1) « Les Gaules, autrefois divisées en soixante cantons, avoient un conseil général, composé pendant long-temps de femmes tirées de chaque canton; elles délibéroient de la paix et de la guerre, et jugeoient les différens qui s'élevoient entre les juges de chaque canton. Ce fut à la suite d'un discours prononcé, avec une dignité et une fermeté héroïques, par une dame gauloise, sur le choix d'un chef et quel en devoit être le but en l'établissant, qu'il fut décidé de créer un tribunal de dames de la nation. On peut en fixer l'époque en l'an 1177 avant J. C. C'est par ce conseil qu'étoient gouvernées les Gaules du temps d'Annibal. » (*Variations de la monarchie gauloise*, par Gauthier de Sibert.)

(2) Voyez ci-dessus, page 483.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

et au point que l'accusé, s'il n'étoit pas puissamment riche, se voyoit bientôt hors d'état de continuer à y faire face; car il ne s'agissoit point de compter sur des délais pour s'acquitter; il falloit que le troc se fit de la main à la main, en nature et sur-le-champ. Aussi l'homme opulent que ses ressources mettoient en état de tenir bon jusqu'au bout, étoit renvoyé honorablement déchargé; il se retiroit comblé de politesses, emportant les morceaux d'écaille, et ses accusatrices les provisions de bouche. Combien étoit différent, au contraire, le sort de l'accusé dont les moyens ne pouvoient suffire à tant d'exigences! Les organes de la justice, inflexibles pour lui, le condamnoient à subir dans toute sa rigueur la peine qu'il avoit encourue.

Ces sortes de jugemens se nommoient *tadio*. Les *pala-oan ho* [proches parentes] (1) étoient les seules qui pussent mettre des *alas* devant les accusés. Les filles *maolitaos*, c'est-à-dire, celles qui avoient eu commerce avec les *olitaos* (2), étoient libres d'assister à ces séances, sans y être cependant obligées comme les femmes mariées; il ne leur étoit pas permis non plus d'apporter des monnoies d'écaille: les filles vierges étoient exclues. En général une *maolitaos*, quelque jeune qu'elle fût, jouissoit de plus de considération qu'une personne de son sexe, avancée en âge, qui s'étoit maintenue dans la chasteté.

Les mangatchangs coupables d'un délit grave n'étoient soumis qu'au jugement du *maga-lahi* ou chef de la tribu; celui-ci décidoit encore en dernier ressort, conformément à la délibération du conseil, sur les questions de paix et de guerre, les traités d'alliance, en un mot sur tout ce qui intéressoit le bien-être et la sûreté du pays.

Monnoies.

On a vu précédemment (3) quelles étoient la forme et la nature des colliers que les dames mariannaises, et parfois aussi les hommes, faisoient servir tant à leur parure qu'à s'acquitter de certaines redevances; le prix qu'on attachoit à l'écaille qui avoit mérité l'honneur d'être percée d'un certain nombre de trous, croissoit en raison même de leur quantité (4).

(1) Voyez plus haut, page 372.

(2) *Ibid.* page 180 et 369.

(3) Pag. 311, 376, 392 et 395.

(4) Voyez l'explication de cette coutume, page 395.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Sous le nom générique d'*alas*, on comprenoit, avons-nous dit, le *goiné*, collier un peu moins gros que le petit doigt (pl. 79, fig. 14), et le *loka-hogoa*, d'un pouce environ de diamètre (même pl., fig. 23) : le *ghintōs* étoit un fragment du précédent, sans distinction de longueur particulière. Une écaille de tortue toute simple s'appeloit *laïlaï* ; si cette écaille étoit légalement percée de trous, elle recevoit le nom de *pinipō*, et sa valeur étoit d'autant de fois trois *laïlaï* qu'il y avoit de trous sur la même écaille : le *pinipō* que représente notre planche 79, fig. 16, valoit donc 12 *laïlaï*. Nous nous servions de cette même unité pour établir le rapport des diverses monnoies mariannaises entre elles.

Le *loka-hogoa* valoit 6 *laïlaï*.

Le <i>pinipō</i>	}	à 1 trou.....3.
		à 2 —.....6.
		à 3 —.....9.
		à 4 —.....12.
		à 5 —.....15.
		à 6 —.....18.
		à 7 —.....21.

Enfin le *loka-hogoa* valoit 24 *laïlaï*, ou un *pinipō* percé de 8 trous.

Le *ghintōs* étoit d'un prix moindre que le *goiné*, mais plus considérable que le *laïlaï* : c'est tout ce que la tradition conserve à ce sujet ; quant à la valeur du *goinéha famagoon*, on la regardoit comme inappréciable ; elle étoit, aux yeux des Mariannais, ce que seroit pour nous un diamant de très-haut prix.

Ici se présente une réflexion bien naturelle : chaque habitant n'étoit-il pas libre d'augmenter à son gré la valeur des écailles qui étoient en sa possession, en y multipliant indéfiniment le nombre des trous ? La bonne foi et la sincérité qu'ils mettoient dans leurs relations mutuelles, pourroient servir de réponse à cette objection : mais une telle fraude, au cas où quelqu'un eût osé la commettre, n'eût point échappé aux yeux vigilans des membres de sa famille et même de ses compatriotes, et auroit attiré sur son auteur le châtement et l'infamie. Ces espèces de monumens, destinés à perpétuer le souvenir de faits remarquables et connus de tout le monde, n'auroient pu en présenter d'inexacts sans qu'ils fussent à l'instant démentis.

La cupidité des Européens qui les premiers vinrent s'établir aux

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Mariannes, leur fit rassembler soigneusement toutes ces anciennes monnoies d'écaïlle, qu'ils portèrent ensuite et vendirent en Chine : aujourd'hui il seroit, comme je l'ai déjà dit, extrêmement difficile d'en trouver ; et moi-même, malgré les recherches obligantes du gouverneur et du major D. Luis de Torrès, j'ai eu la plus grande peine à m'en procurer quelques fragmens.

Guerre.

Nature et durée des guerres. — Les guerres que les Mariannais se faisoient entre eux n'étoient ni fort meurtrières, ni de bien longue durée. Jamais elles n'étoient suscitées par l'esprit de conquête : ils ne prenoient les armes que pour se venger d'une insulte grave, ou pour se soustraire au caprice et aux vexations de leurs voisins. Une tribu de l'intérieur détournoit-elle ou arrêtoit-elle les eaux qui abreuvoient une peuplade placée sur un terrain moins élevé, c'étoit un sujet de guerre, à moins qu'à l'amiable on ne parvint à régler le différent.

Manière de combattre. — Prompts à s'irriter pour la moindre chose, les habitans n'hésitoient point à courir aux armes, mais ils les quittoient avec autant de facilité. Lorsqu'ils se mettoient en campagne, leur usage étoit de pousser de grands cris, plus encore peut-être pour s'animer eux-mêmes que pour effrayer leurs ennemis, car ils n'étoient pas naturellement fort braves (1). Ils marchaient sous les ordres d'un des principaux chefs de leur tribu, et, en cas de ligue entre plusieurs peuplades, on déféroit le commandement à celui qui, d'un commun accord, en étoit jugé le plus digne par ses exploits, son courage et les ressources de son génie.

La hiérarchie, telle que nous l'avons signalée dans le gouvernement civil, existoit encore pendant la guerre ; le maga-lahi, commandant né des troupes, avoit sous ses ordres, d'abord son frère aîné, puis ses autres frères par rang d'âge, ses cousins germains, &c.

Au reste, la discipline de l'armée, l'ordre à suivre pendant la marche et l'attaque, n'avoient rien de commun avec la tactique européenne. Chaque guerrier, à-la-fois officier et soldat, proposoit ses idées comme elles lui venoient à l'esprit, dans l'intérêt de l'entreprise, et payoit de sa personne à l'instant du danger. La troupe se rallioit au son de la

(1) Voyez le Gobien, *op. cit.*

conque (1), et marchoit sous une bannière appelée *babaow* (2), dont on ignore aujourd'hui la forme précise et la couleur.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Les *matoas* et les *atchaots* s'armoient seuls lorsqu'il s'agissoit d'aller soutenir une guerre. Les *mangatchangs*, privés de cet honneur, étoient, dans les expéditions sur terre, chargés du transport des munitions et des vivres (3) : au reste, quant au second article, ils n'avoient pas de grandes fatigues à essuyer ; car dans une campagne ordinaire, dont la durée n'excédoit guère trois ou quatre jours, la nourriture des guerriers se réduisoit à presque rien (4). Observer avec un soin extrême les mouvemens de l'ennemi, déployer une sagacité vraiment étonnante pour le faire tomber dans quelque embuscade (5) : telle étoit la base de leur stratégie.

« Il semble, dit le *Gobien* (*op. cit.*), qu'ils ne se mettent en campagne que pour se surprendre les uns les autres. Ils n'en viennent aux mains qu'avec peine, et, s'ils le font, ce n'est que pour ne pas avoir la honte de se retirer sans rien faire. On diroit qu'ils ont peur de se faire mal ou d'ensanglanter le champ de bataille (6). Deux ou trois hommes tués ou grièvement blessés décident la victoire. La peur les saisit à la vue du sang répandu ; ils prennent la fuite, et se dispersent dans un moment (7).

(1) La conque (pl. 58, fig. 7) servoit, aux Mariannes comme aux Carolines, non-seulement à rassembler les combattans, mais encore à appeler leur attention sur un mouvement qui alloit se faire, sur un ordre qu'on alloit donner. Si le son de cet instrument parloit de la demeure du *maga-lahi* du chef de la tribu, c'étoit un avertissement à tous les habitans de se réunir chez lui, pour recevoir quelque communication ; lorsqu'il se faisoit entendre d'une maison particulière, c'étoit un signal pour demander du secours.

(2) Il existe encore à *Goam* une famille dont le nom de *Babaota* signifie *qui a bien défendu notre bannière*. Imposé peut-être par la reconnaissance d'un peuple à un homme valeureux, ce nom offre, ce me semble, une preuve que les anciens tenoient à honneur, comme nous, la défense de leur drapeau.

(3) Ils se servoient, à cet effet, des grands paniers en *vacoua* nommés *hagog*, figurés pl. 79, fig. 26. Voyez pag. 317.

(4) Les mêmes hommes qui donnoient à la guerre des preuves d'une excessive sobriété, se montroient, dans d'autres circonstances, des mangeurs insatiables. (Voyez ce qui a été dit des Carolinois, page 160.)

(5) Voyez plus haut, pag. 171 et 179.

(6) Le célèbre *Quiroga* avoit remarqué que les Mariannais étoient d'autant plus timides qu'on leur monroit plus d'audace. (Voyez pag. 202.)

(7) Ceci ne peut s'entendre que de leurs démêlés entre compatriotes ; car on les a vus sou-

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

» Les vaincus envoient aussitôt des ambassadeurs et des présens (1)
» aux victorieux, qui les reçoivent avec tout le plaisir que goûtent des
» gens timides et lâches, quand ils voient leurs ennemis abattus à leurs
» pieds. Comme ce peuple est naturellement vain et orgueilleux, les
» vainqueurs triomphent d'une manière insolente. Ils insultent aux
» vaincus, ils s'en moquent par des chansons satiriques, qu'ils com-
» posent et qu'ils récitent dans leurs fêtes. » Ils en usent de même
avant d'en venir aux mains avec l'ennemi, afin d'exalter leur irritation
contre lui et de s'animer au combat (2).

Armes. — L'arc et la flèche leur étoient inconnus; ils se servoient, à
la guerre principalement, d'un bâton à deux bouts (pl. 79, fig. 3),
nommé *godgod anom*, fait en bois d'aréquier (3), et ayant huit pieds de
longueur et deux pouces de diamètre au milieu; quelques-uns étoient
garnis, à chaque extrémité, d'os humains (4) diversement barbelés.
« Ces os, qu'ils travaillent assez proprement, dit le Gobien, sont si veni-
» meux par leur propre vertu, que la moindre esquille qui en reste au
» corps blessé, lui cause infailliblement la mort (5) avec des convulsions,
» des tremblemens de tout le corps, des grincemens de dents et des
» douleurs inconcevables, sans qu'on ait pu, jusqu'à présent, apporter
» aucun remède pour arrêter un poison si violent. Ces barbares ont une
» grande quantité de ces traits. »

Le *dagaow* (pl. 79, fig. 4), instrument d'agriculture dont il a déjà été
question, page 401, servoit au besoin tant pour l'attaque que pour la
défense. L'espèce de harpon barbelé, *palas* (pl. 79, fig. 11), spéciale-
ment consacré à la pêche de certains poissons et des crabes, et dont

vent, pendant leurs guerres contre les Espagnols, montrer assez de résolution et de courage.
(Voyez pag. 179.)

(1) Les monnoies en écaille étoient une des choses précieuses qu'ils s'empressoient le
plutôt d'apporter comme gage de leur soumission. (Voyez page 184.)

(2) Voyez plus haut, pag. 177 et 182.

(3) Ce bois est très-dur quand il est vieux. Le bâton à deux bouts a fait autrefois
partie de nos armes de guerre offensives; on le retrouve encore au Brésil chez les sauvages
Mbayas.

(4) C'étoit ordinairement le *tibia* qui servoit à former ces pointes.

(5) Le P. Murillo, dans son *Historia de Filipinas*, fait, sur le danger de ces sortes de bles-
sures, des réflexions analogues à celles de le Gobien.

les aspérités étoient formées d'os humains ou entaillées dans le bois même, ne pouvoit non-seulement être employé pour la défense personnelle que dans les circonstances impérieuses et prévues par la coutume, mais, pour des motifs que je ne saurois m'expliquer, ils se faisoient même un point d'honneur de n'en faire jamais usage à la guerre.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

En cas de nécessité, on se servoit encore, pour parer les coups de lance, du *fodfod*, bâton de 3 pouces de diamètre et de 5 pieds $\frac{1}{2}$ de longueur (pl. 79, fig. 10), qui, garni de feuilles de palmier à une de ses extrémités, étoit plutôt destiné, les jours de fête, à faire des simulacres de combat qu'à devenir un instrument meurtrier. Les Mariannais n'avoient aucune autre arme défensive, et ne se préservoient des coups qu'on leur portoit que par l'agilité et la souplesse de leurs mouvemens, sur lesquelles ils comptoient beaucoup.

La fronde [*atopet*] étoit une de leurs armes offensives les plus redoutables; ils lançoient par son moyen des pierres avec tant de roideur, qu'il n'étoit pas rare d'en voir pénétrer dans le tronc des arbres. La plupart des frondes étoient tissées en kair (pl. 79, fig. 6); d'autres, faites en vacoua, étoient beaucoup moins estimées. Le projectile [*djiok-pato*] qu'on y mettoit avoit la forme que représente la figure 7 de notre planche 79; chaque frondeur en portoit une certaine quantité dans un sac [*balabag*] (1) suspendu à son côté par une bandoulière.

Les armes décrites ci-dessus servoient sur-tout pour les engagements à une certaine distance; falloit-il se battre corps à corps, le *damang* et la *katana* (2), espèces de coutelas ou de casse-têtes dont la forme précise est maintenant inconnue, étoient préférés: les anciens habitans avoient aussi l'habitude de porter constamment ces dernières armes à leur ceinture, ainsi que les modernes le font pour la machete.

Fortifications. — L'art des retranchemens ne leur étoit point étranger.

(1) Voyez plus haut, pag. 317 et 318.

(2) J'ai déjà parlé de ces instrumens, pages 181 et 401. J'ajouterai que ce mot *katana* pourroit bien être d'origine japonnaise. En effet, la relation du voyage que D. Rodrigo de Viero y Velasco fit dans cette contrée, en 1610, parle d'épées japonnaises nommées *catanas*, dont la valeur n'étoit pas estimée à moins de 100 000 ducats. (Voyez *Revue des deux mondes*, avril 1830.) Ne verroit-on pas là une preuve que les Japonnois ont anciennement visité les Mariannes! Cette idée a déjà été suggérée ci-dessus, pag. 276.

Iles Mariannes.
Ancien
gouvernement.

Dans leurs guerres contre les Espagnols, avec quelle intelligence ils tiroient parti des accidens du terrain pour se fortifier contre un ennemi redoutable (1); comme ils savoient établir des barricades d'arbres et de pierres amoncelées, faire des tranchées, défendre l'approche de leurs redoutes avec des pointes d'os empoisonnées semées sur le sol, former des blocus, employer enfin, pour tromper l'ennemi, tout ce que le tact et la finesse pouvoient suggérer de plus utile pour augmenter leurs forces! Si, dans leurs idées superstitieuses, l'exposition des têtes et des ossemens de leurs ancêtres leur paroissoit être un moyen puissant de se rendre invincibles, ils se gardoient bien, comme on voit, d'abandonner entièrement à ce palladium le soin de leur fortune à la guerre.

§. XII.

Administration coloniale.

Autorités
diverses.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'administration de la colonie des Mariannes considérée comme une dépendance de l'Espagne. Un officier avec le titre de *grand justicier, gouverneur civil et militaire*, exerce l'autorité supérieure; un major [*sargento mayor*], commandant des troupes, est le second personnage de la colonie.

Il y a ensuite un commandant de la ville d'Agagna; sept alcades administrateurs (2), distribués tant à Gœam que sur les autres îles habitées de l'archipel, qui se partagent les emplois subalternes dans l'administration civile; et, dans chaque village ou bourg, un *gobernadorcillo* [petit gouverneur], dont les fonctions, subordonnées à l'alcade, ressemblent un peu à celles de nos maires, et qui a sous ses ordres deux *alguazils* [alguacils], espèce d'officiers de police, et un *zélateur* [zelador], dont la mission est de faire observer les réglemens ou statuts des confréries religieuses. Nous avons réuni dans l'état ci-après le détail de ces

(1) Voyez pag. 186 et 209.

(2) On entend ici par *alcade* [alcalde], comme dans les colonies espagnoles d'Amérique, un officier qui commande au nom du roi, soit une ville non capitale, soit un district. En Espagne, l'alcade est un officier de justice.

différens grades, ainsi que les noms des titulaires qui les occupoient à l'époque où *l'Uranie* visita ces parages.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

ÉTAT des autorités administratives qui existoient aux îles Mariannes en 1819.

AGAGNA.

D. José de Leon Guerrero, capitaine en retraite, commandant de la ville et chef de la police d'Agagna, avoit sous sa dépendance les cinq villages ci-après désignés, savoir :

Autorités inférieures d'Anigoa.	{ Gofslagi, gobernadorcillo. Lauriano Taytano, } José Laguna, } José Mangloña, zelateur.	alguazils.
Autorités inférieures d'Assan.	{ Pedro Taytano, gobernadorcillo. Francisco Mafsnas, } José Megofsña, } José Atao, zelateur.	alguazils.
Autorités inférieures de Tépongán.	{ Andres Chargualafo, gobernadorcillo. Mateo Taygito, } Juan Abollejo, } José Chargualafo, zelateur.	alguazils.
Autorités inférieures de Sinahagna.	{ José Quidachay, gobernadorcillo. José Gogo, } Ignacio Finoña, } Nicolas Aschuga, zelateur.	alguazils.
Autorités inférieures de Mongmon.	{ Ignacio Ninaysin, gobernadorcillo. Pedro Naputi, } Favas Quiguma, } Antonio Charfauros, zelateur.	alguazils.

AGAT.

D. Juan Taytano, sous-lieutenant en retraite, alcade administrateur.

Autorités inférieures d'Agat.	{ Antonio Anungui, gobernadorcillo. Calletano Guigilog, } Francisco Eñaio, } Francisco Napuña, zelateur.	alguazils.
-------------------------------	---	------------

OMATA.

D. José de Castro, sous-lieutenant en retraite, alcade administrateur d'Omata et de Mérizo.

Autorités inférieures d'Omata.	{ Juan Topasña, gobernadorcillo. Domingo Quinata, } Manuel Gofigam, } Tomas Chaguña, zelateur.	alguazils.
--------------------------------	---	------------

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

Autorités inférieures
de Mérito. { Francisco Tedpaogo, gobernadorcillo.
Luis Tinartico , } alguazils.
Francisco Espinosa , }
Felipe Charguani, zélateur.

YNARAHAN.

D. José Joaquin de la Cruz, sous-lieutenant en retraite, alcade administrateur d'Ynarahan et de la ferme royale de San-José de Dandan.

Autorités inférieures
d'Ynarahan. { Dionicio Meno, gobernadorcillo.
Juan Charguani, } alguazils.
Felipe Ninetig, }
Cipriano Naputi, zélateur.

PAGO.

D. José de Torres, sous-lieutenant (en retraite!), alcade administrateur de Pago et de la ferme royale de Tachogna.

Autorités inférieures
de Pago. { José Laxo, gobernadorcillo.
José Tanoña, } alguazils.
Juan Alig, }
Juan Fegurgur, zélateur.

SANTA-ROSA.

En 1819, l'office d'alcade étoit vacant.

ILE ROTA.

D. Juan de Rivera, sous-lieutenant en retraite, alcade administrateur.

Autorités inférieures
de Rota. { Juan Emilig, gobernadorcillo.
Felipe de la Cruz, lieutenant de gobernadorcillo.
Simonillo Namña, } alguazils.
Juan Soo, }
Apolinario Orpuz, zélateur.

ILE TINIAN.

D. Francisco de la Cruz, capitaine en retraite, alcade administrateur des îles Tinian et Saypan; il avoit sous ses ordres le lieutenant retraité D. Rafael Yglecias.

Administration
de la justice.

Tribunaux, punitions. — L'autorité judiciaire réside toute entière entre les mains du gouverneur, dont les sentences sont exécutoires et sans appel. Pour les cas graves qui comporteroient une peine infamante, il devoit se faire assister d'un conseil composé du major commandant des troupes, de deux capitaines des compagnies espagnoles et du secrétaire du gouvernement: ce dernier n'auroit pas voix délibérative.

Quoique les condamnations à mort puissent ressortir au même tri-

bunal, il est assez d'usage d'envoyer à Manille les prévenus qui pour-

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

roient être passibles d'un pareil châtement, pour les y faire juger.
Les punitions les plus sévères sont, après celle-ci, les coups de corde ou de fouet, depuis cinq cents jusqu'à un beaucoup plus petit nombre, selon la gravité du cas, et qui sont appliqués en plusieurs séances, si ce nombre est trop élevé pour que le patient puisse les recevoir en une seule. Un vol un peu considérable d'effets non appartenant à l'État, est ordinairement puni de cent coups.

Les travaux forcés à terme, avec ou sans la chaîne aux pieds, est une peine moins douloureuse sans doute, mais tout aussi infamante que la précédente.

Les personnes gradées, soit dans l'armée, soit dans l'administration, seroient, en cas de délit, condamnées à l'exil sur Rota, Tinian ou Saypan, à la privation de solde pour un temps déterminé, ou bien renvoyées à Manille, pour plus sévère examen de leur conduite.

La bastonnade et les travaux forcés sont infligés à-la-fois aux femmes qui se sont volontairement fait avorter.

L'emprisonnement est ordonné pour des fautes moindres. Agagna et Omata ont des prisons bâties à cet effet, mais il y a en outre dans chaque village une case spéciale avec des *ceps*, pour s'assurer provisoirement des prévenus.

Les militaires sont soumis à des peines de discipline particulières, prévues par le code qui régit cette matière, et l'on s'y conforme.

Ordonnances réglementaires. — Dès les premiers temps de l'établissement de la colonie, les ordonnances royales adressées aux gouverneurs des Mariannes eurent souvent pour unique objet l'amélioration du sort des aborigènes. On pourra se faire une juste idée de toutes, en parcourant les instructions qui furent remises, en 1678, à D. Juan de Salas, quand il vint prendre possession du gouvernement de ces îles; en voici la substance :

1. Employer les moyens les plus efficaces pour propager la religion chrétienne, prévenir tout excès scandaleux et porter les naturels à la vertu.
2. Avoir soin principalement de défendre et de protéger les missionnaires; fixer

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

- dans la ville d'Agagna un lieu pour leur résidence, qu'on ne puisse changer sans leur consentement.
3. Protéger les Indiens déjà soumis au Roi, les défendre contre leurs ennemis, les traiter avec douceur et bienveillance, afin qu'ils s'attachent avec plaisir à la religion chrétienne, et qu'à leur exemple les autres s'y soumettent; en dresser un rôle pour rendre compte de leur nombre, tous les ans, à sa Majesté.
 4. Consulter les missionnaires sur les mesures à prendre pour punir les rebelles et les malfaiteurs, afin d'agir, par ce concert d'opinions, de la manière la plus convenable.
 5. Ne publier aucun règlement, tant pour les soldats que pour les Indiens et les autres personnes de la juridiction, qu'après un mûr examen; mais tout acte de cette nature, une fois promulgué, doit être exécuté rigoureusement, de peur que son inobservation n'affoiblisse le respect dû au supérieur et ne donne lieu à d'innombrables excès.
 6. Ne pas permettre que les soldats gardent leurs armes dans leurs maisons, ni qu'ils les enlèvent du corps-de-garde que l'on aura formé.
 7. Traiter le plus favorablement possible les naturels qui prendront le parti des Espagnols, et les récompenser en leur concédant des terrains à cultiver qui puissent suffire à leur subsistance.
 8. Récompenser pareillement ceux qui auroient rendu quelque important service, et leur donner des places à leur portée: ne jamais les déposséder ni de ces biens ni de ces places, à moins qu'ils n'aient commis quelque énorme délit dans le service de sa Majesté.
 9. Après l'entière pacification de l'île, fournir à l'enseigne Francisco Ruiz les moyens d'en parcourir les côtes, de sonder et de reconnoître s'il n'y auroit pas, dans la partie méridionale de Guam, un port plus favorable que celui d'Omata, où l'on pût faire hiverner le bâtiment qu'on doit construire pour le service de ces îles.
 10. Passer en revue, chaque mois, les gens au service de sa Majesté, et reconnoître aussi ce qu'on aura consommé pendant ce temps, en armes, munitions et ustensiles de toute espèce, afin de punir sévèrement ceux qui en auroient fait un mauvais usage ou qui les auroient aliénés.
 11. N'intervenir en rien dans les affaires des missionnaires relativement aux personnes à leur service, à moins que quelque délit n'ait été commis par ces personnes.
 12. Ne pas fonder de nouvelles villes, et ne choisir aucun lieu à cet effet, sans avoir préalablement consulté le supérieur de la mission.
 13. Ne pas empêcher les missionnaires de se procurer parmi les naturels des vivres pour eux ou pour leurs gens; car on doit penser que ce sera toujours par des moyens licites.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 497

14. Leur fournir l'escorte nécessaire, dans leurs voyages ou autres fonctions, sur la demande du supérieur. Iles Mariannes.
Administration coloniale.
15. Ne pas leur laisser dissiper ce qu'on leur donnera pour leur subsistance, et qui sera toujours délivré au supérieur.
16. Ne consentir, sous aucun prétexte, qu'on emploie les naturels comme esclaves; mais les laisser jouir de leur liberté sans les opprimer et les contraindre à plus de travail qu'il ne convient, et toujours moyennant un salaire, suivant ce qu'a réglé sa Majesté dans ses ordres réitérés.
17. Dans le cas où un crime entraîneroit la mutilation des membres (1) ou la peine de mort, ne pas procéder à l'exécution de la sentence sans l'avis écrit des quatre chefs principaux et des officiers, et réunir ces pièces sous la forme qui sera désignée audit gouverneur, et que ses successeurs devront suivre.
18. S'il avoit donné sa parole, ainsi que le supérieur, de pardonner à un des criminels qui auroient mérité la mort, accomplir sa promesse en pardonnant au nom de sa Majesté.
19. Tous les ans, pendant le mois de juin, faire allumer depuis dix heures du soir jusqu'au point du jour, des feux sur la partie la plus élevée de l'île, pour diriger les navires qui navigueroient dans ces parages (2), et placer des feux pareillement pendant tout le mois de mai, si l'on avoit connoissance que quelque bâtiment eût été obligé d'hiverner dans le port d'Acapulco.

Deux ans plus tard, on donna au gouverneur D. José de Quiroga les mêmes instructions qu'on vient de lire, en y ajoutant les articles qui suivent.

20. Ne pas consentir à ce que l'on fasse aucune espèce de vin; publier dans le lieu de la résidence du gouverneur et dans tous les autres endroits, que quiconque feroit ou acheteroit de ces liqueurs enivrantes, seroit puni, pour la première fois, de cent coups de fouet, et, en cas de récidive, de trois ans de travaux forcés en ces îles. Le gouverneur lui-même devoit être privé de son emploi s'il y eût donné son consentement.
21. Tenir un livre de compte sur lequel sera portée la quantité de réaux et de denrées reçue, et la distribution qui en aura été faite, afin de pouvoir en rendre compte quand on l'ordonnera.
22. Dans la distribution des terres et des secours en vivres, avoir particulièrement égard aux soldats mariés, et au nombre d'individus dont les familles se composent.

(1) Il paroît que cette espèce de punition n'est plus maintenant en usage.

(2) C'est la saison où le galion alloit des Philippines au Mexique. (Voyez plus haut, page 470.)

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

23. Faire construire sur-le-champ, à l'endroit où le camp est formé, une muraille de deux *varas* [2 mètres] au moins de hauteur, et partager également le travail et le transport des matériaux, sans toutefois surcharger les naturels; en outre faire construire un fort dans le port d'Omata, pour la sûreté des navires qui y mouillent, et, en cas que le capitaine du brigantin découvre un port plus commode et plus sûr, y faire aussi construire un fort.
24. Ne consentir en aucune manière à ce qu'on se serve des lances des naturels faites d'os humains, ou à ce qu'on déterre les morts pour cet objet, les blessures que font de telles armes étant mortelles. Publier cette défense et punir sévèrement les contrevenans.
25. S'il se commet quelque crime entraînant la peine de mort, suivre ponctuellement ce qui est ordonné dans les instructions précédentes, afin de ne pas commettre d'injustice en châtiant les innocens et ne punissant pas les coupables.
26. Prendre un soin particulier à poursuivre les meurtriers, les séditeux et les traîtres qui pourroient empêcher les progrès de la religion.
27. Veiller également à ce que les soldats vivent dans toute la rigueur de la discipline militaire, et conformément aux ordonnances qui ont été rendues.
28. Disposer d'un lieu à part pour les soldats papangas (1), afin qu'ils soient séparés des soldats espagnols, à cause de leur infériorité; si quelqu'un de cette nation se distinguoit par ses mérites et par ses services, ne l'avancer en grade que parmi les siens, sans qu'il puisse commander aux Espagnols.
29. Nommer officiers ceux qui paroîtront dignes de cette distinction, et envoyer chaque année à sa Majesté les nominations qui auront été faites, pour être ratifiées.
30. Tous les ans, lorsque le navire des Philippines qui se rend à Acapulco [le galion], passera à Gœam, assembler les principaux chefs, le supérieur et les autres religieux de la mission, afin de se consulter sur les dispositions à prendre pour la conservation de l'établissement et ses progrès; les réunir aussi en conseil toutes les fois qu'on le jugera utile.
31. Augmenter soigneusement chaque année le nombre des terresensemencées, faisant en sorte que les Indiens cultivent chacun un peu plus de terrain que par le passé, pour se mettre à l'abri de la nécessité.
32. Avoir des jours fixés pour distribuer les rations à la troupe; donner à chacun en même temps ses vivres, de huit jours en huit jours ou de quinzaine en quinzaine, selon qu'on le trouvera le plus à propos.

(1) On appelle *papangas*, à Gœam et aux Philippines, des militaires recrutés parmi les habitans de la province de ce nom sur l'île Luçon.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 499

33. Sortir continuellement pour reconnoître les différentes parties de l'île Goam, et étudier la manière de vivre des Indiens, afin d'agir en conséquence ; mais ne pas prolonger ces sorties au-delà d'un mois. Iles Mariannes. Administration coloniale.
34. Faire tous ses efforts pour être uni et intimement lié avec le supérieur de la mission ; l'union des deux principaux chefs étant indispensable à la prospérité de cette colonie chrétienne.
35. Lorsque les galiions retourneront aux Philippines, ne permettre à aucune personne d'aller à Manille, à moins que ce ne soit pour cause de maladie ou toute autre raison grave, mais toujours avec l'approbation du supérieur de la mission.
36. Jusqu'à ce que Goam soit entièrement soumis, ne passer à aucune île du même groupe, à moins que le nombre de soldats ne soit tel, qu'on puisse sans imprudence les diviser et agir en même temps sur différens points.
37. Mettre toute la diligence possible à réunir les naturels en autant de villages qu'il sera convenable, et à leur assigner l'emplacement le plus favorable, afin qu'ils s'accoutument à la vie sociale, selon qu'il est marqué dans l'instruction précédente.
38. Pour plus grande sûreté et comme gage de la confiance qui doit régner entre le chef militaire et celui de la mission, déposer publiquement l'argent monnoyé et les denrées dans une caisse et dans des magasins à doubles clefs, dont une restera dans les mains du gouverneur et l'autre sera remise au supérieur. De cette manière les deux chefs interviendront dans les distributions à la satisfaction de tous, ayant soin de se régler, pour la paie des officiers et des soldats, sur l'état des soldes et sur la quantité des parties prenantes, afin que la répartition soit faite au *prorata*.
39. Éviter, comme on en a déjà averti, tout scandale ; punir ceux qui en auroient commis, et publier à ce sujet une ordonnance qui défende à tout soldat de solliciter les faveurs d'aucune femme ni de l'inquiéter, sous peine d'un mois de prison, s'il n'y a aucune circonstance aggravante ; et s'il en violentoit ou forçoit quelqu'une, lui faire donner, par trois fois, des coups de corde, et le punir même de trois ans de travaux forcés et des fers, dans ces îles.
40. N'empêcher pour aucun motif les ouvriers forgerons, cordonniers, tailleurs et autres gens de métier, de se rendre à l'appel des missionnaires pour ce dont ils auroient besoin, mais au contraire les y obliger et les punir s'ils s'y refusoient.

Le roi, dans sa cédule royale du 28 mai 1741, et d'après la représentation faite en 1735 par le gouverneur des Mariannes, sur la diminution constante de la population de ces îles, ordonna « que les femmes » fussent exemptes entièrement de travaux et occupations contraires à » leur sexe, et que l'on contraignît les hommes à cultiver la terre, à

Rrr*



Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

» semer du maïs, du coton, du tabac, sans les priver de leur liberté
» ni les forcer injustement à d'autres travaux; qu'il leur fût concédé à
» cet effet une certaine étendue de terrain, dont ils seroient tenus de
» tirer le plus de fruits possible; qu'il défendoit, sous des peines très-
» graves, qu'on transportât dans ces îles la liqueur appelée *ripa* (à Ma-
» nille), ni aucun autre breuvage enivrant, mais qu'il permettoit
» l'usage de celui qu'on extrait de la vigne, ainsi que l'huile de coco,
» le tabac, le sucre et autres denrées qui y avoient été prohibées par la
» ruse et par la malice de quelques individus qui fondoient là-dessus
» leurs plus grands profits; que le bâtiment qui se rend ordinairement
» aux Mariannes, y déposeroit, de deux en deux années, cinq à six fa-
» milles d'Indiens ou métis (des Philippines), lesquelles jouiroient
» des exemptions accordées aux colons, et qu'il recommandoit, sous des
» peines très-graves, aux gouverneurs des Mariannes, d'exécuter et de
» faire exécuter ses ordres pour que ces familles conservassent les pri-
» vilèges qui leur étoient accordés.»

En conséquence de cette cédula, qui ne parvint aux Mariannes que plusieurs années après, le gouverneur D. Henrique de Olavide y Michelena, intima, en mai 1753, aux alcades administrateurs des districts de ces îles, les ordres suivans :

1.° Empêcher que les femmes soient occupées à des travaux pénibles, tant pour le service de sa Majesté que pour celui des particuliers, mais leur laisser tisser des voiles de pirogues, des nattes et des couvertures de maisons.

2.° Ne point forcer les indigènes à des travaux au-dessus de leurs forces, mais seulement exiger d'eux qu'ils élèvent des oiseaux de basse-cour et des bestiaux; qu'ils cultivent la terre de manière à pouvoir récolter vingt cabans de riz, quarante de maïs, et trois mille racines nutritives par an; qu'ils sèment chaque année quinze pieds de coco, douze de cotonnier et qu'ils profitent à temps de son fruit; qu'ils aient des champs de tabac, des plantations de cannes pour faire du sirop et du sucre, s'il étoit possible; qu'ils fassent de l'huile et du vin de coco, ainsi que tout ce qui pourroit leur être de quelque utilité dans leurs maisons. Ils pourront vendre les denrées précitées au prix du tarif.

3.° Mettre un soin particulier à ce que les naturels soient instruits des dogmes de la religion catholique, et qu'ils pratiquent les bonnes mœurs.

4.° Ne point laisser marier quelque naturel que ce soit, s'il n'a d'abord une maison où il puisse demeurer avec sa femme.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 501

Les ordonnances royales destinées à renouveler aux gouverneurs des Mariannes. les intentions paternelles du souverain en faveur des aborigènes, tant Administration coloniale. pour qu'on évitât les vexations que pour qu'on les fit jouir des prérogatives accordées à tous les sujets de sa Majesté, portent les dates de 1739, 1750, 1755, 1770, 1771, 1776 et 1786.

Finances. — Les dépenses auxquelles la colonie donne lieu étoient jadis couvertes, en presque totalité, par une subvention annuelle fournie par les caisses royales de la Nouvelle-Espagne, et qu'apportoit régulièrement le galion dans son trajet d'Acapulco aux Philippines. Ce revenu s'augmentoît foiblement du produit de la dîme instituée en 1786, d'une capitation, et de taxes peu importantes établies sur les fabriques de vin de coco et sur le combat des coqs, en faveur des lépreux pauvres.

La somme annuelle envoyée de Mexico pour servir aux dépenses administratives des Mariannes, s'élevoit à vingt mille cent trente-sept piastres quatre réaux, ci. 20 137^P 4^r c'est-à-dire, en monnaie de France, à 109 346^f ,62^c

Voici quelle en étoit la distribution :

NATURE DES DÉPENSES.	EMPLOI DES FONDS.	SOMMES DÉPENSÉES ANNUELLEMENT,	
		En piastres et réaux d'Espagne.	En argent de France.
Dépenses faites à Mexico.	Draps pour l'habillement des troupes, capotes, chapeaux, savon, drogues médicinales, ustensiles en cuivre, boutons, &c.; frais de recouvrement, gratification du fondé de pouvoir, fret et embarquement, à Acapulco, des marchandises qui précèdent.....	2 500 ^P 0 ^r	13 575 ^f 00 ^c
	Appointemens du gouverneur.....	825. 0.	4 479 ,75.
Appointemens et solde.	— du major.....	412. 4.	2 239 ,87.
	— de l'adjutant-major.....	168. 0.	912 ,24.
	Solde de deux adjudans.....	288. 0.	1 563 ,84.
	— de deux capitaines d'infanterie espagnole.....	528. 0.	2 867 ,04.
	— d'un capitaine de la compagnie papanga.....	168. 0.	912 ,24.
	— de deux lieutenans des compagnies espagnoles.....	288. 0.	1 563 ,84.
	— d'un lieutenant de la compagnie papanga.....	120. 0.	651 ,60.
	— de quatre capitaines réformés.....	336. 0.	1 824 ,48.
	— d'un capitaine d'artillerie.....	144. 0.	781 ,92.
	— d'un intendant des ateliers royaux et des travaux de la garnison.....	192. 0.	1 042 ,56.
	<i>A reporter.</i>	5 969. 4.	32 414 ,38.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

NATURE DES DÉPENSES.	EMPLOI DES FONDS.	SOMMES DÉPENSÉES ANNUELLEMENT,	
		En piastres et réaux d'Espagne.	En argent de France.
	<i>Report</i>	5 969 ^p 4 ^r	32 414 ^f 38 ^c
<i>Suite des appointemens et solde.</i>	Solde du secrétaire du gouverneur.....	144. 0.	781 ,92.
	— du commandant de la ville d'Agagna et de la milice, de sept alcades administrateurs des districts, y com- pris ceux des îles Rota et Tinian.....	1 152. 0.	6 255 ,36.
	— du chirurgien.....	168. 0.	912 ,24.
	— du garde-magasin.....	144. 0.	781 ,92.
	— du maître charpentier.....	168. 0.	912 ,24.
	— du maître forgeron.....	108. 0.	586 ,44.
	— du maître d'école d'Agagna.....	66. 0.	358 ,38.
	— d'un sergent quêteur pour les âmes du purgatoire... — de deux soldats faisant office de barbiers.....	132. 0. 264. 0.	716 ,76. 1 433 ,52.
	— de 6 sergens des deux compagnies espagnoles....	720. 0.	3 909 ,60.
	— de 57 caporaux, cadets, soldats et tambours, <i>idem</i> ..	4 788. 0.	25 998 ,84.
	— de 3 sergens de la compagnie papanga.....	288. 0.	1 563 ,84.
	— de 33 caporaux, cadets, soldats et tambours, <i>idem</i> ..	2 178. 0.	11 826 ,54.
	— de 13 invalides.....	312. 0.	1 694 ,16.
	Dépenses accessoires autorisées.	Gratification annuelle donnée à l'état-major et aux troupes, à l'occasion de la fête de Notre-Dame de la Conception, patrone de la garnison.....	300. 0.
On accorde annuellement au curé d'Agagna, pour les messes de la neuvaïne des morts, la fête que l'église célèbre à cette époque, et les honneurs funèbres rendus aux militaires défunts.....		50. 0.	271 ,50.
	TOTAL des dépenses.....	16 951. 4.	92 046 ,64.
BALANCE.			
	Crédit ouvert sur la caisse de Mexico.....	20 137 ^p 4 ^r =	109 346 ^f ,62 ^c
	Dépenses selon le détail ci-dessus.....	16 951. 4. =	92 046 ,64.
	EXCÉDANT.....	3 186. 0. =	17 299 ,98.

C'est avec cette dernière somme que l'on paie les salaires des garçons de magasin et des personnes chargées des porcheries et autres fermes à bestiaux; les frais de culture des terres du gouvernement; les journées de travail des naturels, ainsi que les fournitures faites par ceux-ci pour la nourriture de l'état-major et des troupes; les dépenses que nécessitent la pêche et la chasse régulièrement établies sur Tinian;

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 503

les achats en fer et acier pour ferrures et clouage des édifices, embarcations, charrettes, affûts de canon, &c. ; le vêtement des lépreux dans les ladgeries, et celui des douze apôtres à la fête du Jeudi-saint.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

L'état qui précède ne montre qu'en bloc la dépense affectée à certaines classes d'employés ; nous donnons des détails plus circonstanciés dans le tableau suivant :

ÉTAT, en janvier 1817, des appointemens accordés à chacune des personnes appartenant à l'administration et à la garnison des Mariannes.

DÉSIGNATION DES GRADES OU EMPLOIS.	MONTANT DE LA SOLDE.					
	PAR JOUR.		PAR MOIS (1).		PAR AN.	
	En piastres, réaux et granos espagnols.	En monnaie française.	En piastres et réaux espagnols.	En monnaie française.	En piastres et réaux espagnols.	En monnaie française.
Gouverneur nommé par le roi.....	3 ^p 5 ^r 4 ^a ,0.	19 ^f ,91 ^c	110 ^p 0 ^r	597 ^f ,30 ^c	1 320 ^p 0 ^r	7 167 ^f ,60 ^c
Gouverneur nommé à Manille [jadis à Mexico] (2).....	2. 2. 4,0.	12,44.	68. 6.	373,31.	825. 0.	4 479,75.
Major nommé par le roi.....	2. 2. 4,0.	12,44.	68. 6.	373,31.	825. 0.	4 479,75.
Major nommé à Manille [jadis à Mexico] (3).....	1. 1. 2,0.	6,22.	34. 3.	186,66.	412. 4.	2 239,87.
Adjudant-major.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Chirurgien.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Capitaine d'infanterie espagnole.....	0. 5. 10,4.	3,98.	22. 0.	119,46.	264. 0.	1 433,52.
Intendant des ateliers royaux.....	0. 4. 3,2.	2,90.	16. 0.	86,88.	192. 0.	1 042,56.
Secrétaire du gouverneur.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Capitaine d'artillerie.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Commandant de la ville d'Agagna.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Lieutenant d'infanterie espagnole.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Adjudant.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Alcade administrateur.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Garde-magasin.....	0. 3. 2,4.	2,17.	12. 0.	65,16.	144. 0.	781,92.
Sergent d'infanterie espagnole.....	0. 2. 8,0.	1,81.	10. 0.	54,30.	120. 0.	651,60.
Maître forgeron.....	0. 2. 4,8.	1,63.	9. 0.	48,87.	108. 0.	586,44.
Soldat barbier.....	0. 2. 11,2.	1,99.	11. 0.	59,73.	132. 0.	716,76.
Soldat armurier.....	0. 2. 1,6.	1,45.	8. 0.	43,44.	96. 0.	521,28.
Caporaux, cadets, soldats et tambours, à chacun.....	0. 1. 10,4.	1,27.	7. 0.	38,01.	84. 0.	456,12.
Capitaine d'infanterie papanga.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Chef des ateliers royaux.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Maître charpentier.....	0. 3. 8,8.	2,53.	14. 0.	76,02.	168. 0.	912,24.
Lieutenant d'infanterie papanga.....	0. 2. 8,0.	1,81.	10. 0.	54,30.	120. 0.	651,60.
Sergent du même corps.....	0. 2. 1,6.	1,45.	8. 0.	43,44.	96. 0.	521,28.
Caporaux, cadets, soldats et tambour de <i>idem</i> , à chacun..	0. 1. 5,6. (4)	1,00.	5. 4.	29,86.	66. 0.	358,38.
Invalide.....	0. 0. 6,4.	0,36.	2. 0.	10,86.	24. 0.	130,32.
Capitaine réformé.....	0. 1. 10,4.	1,27.	7. 0.	38,01.	84. 0.	456,12.
Sergent quêteur pour les ames.....	0. 2. 11,2.	1,99.	11. 0.	59,73.	132. 0.	716,76.
Curé de la ville d'Agagna (5).....	0. 6. 8,0.	4,52.	25. 0.	135,75.	300. 0.	1 629,00.
Maître d'école d'Agagna (6).....	0. 1. 5,6. (4)	1,00.	5. 4.	29,86.	66. 0.	358,38.
Maître d'école de village. { Anciennement (7).....	0. 0. 6,4.	0,36.	2. 0.	10,86.	24. 0.	130,32.
{ Aujourd'hui (1817).....	0. 0. 4,0.	0,23.	1. 2.	6,79.	15. 0.	81,45.

(1) Tous les mois sont comptés à trente jours.

(2) Les gouverneurs des Mariannes ne sont quelquefois nommés que par le gouverneur général des Philippines; cette nomination n'est alors que provisoire, puisque c'est du roi seul qu'ils peuvent tenir leur commission. Il n'y a jamais à-la-fois un gouverneur titulaire et un intérimaire. En 1817, D. Médinilla avoit été nommé par le roi.

(3) Même observation que ci-dessus, pour le major, qui est proprement ici le lieutenant-gouverneur.

(4) A la rigueur, ce seroit par jour 0^f,9955.

(5) Le curé d'Agagna reçoit en outre 5 piastres [27^f,15^c] par an, pour l'entretien de deux lampes du Saint-Sacrement qui doivent brûler nuit et jour à l'église.

(6) Ce maître d'école reçoit de plus du gouvernement une ration journalière de vivres et le logement.

(7) Les maîtres d'école, jusqu'en 1812, reçurent du gouvernement 2 piastres par mois; mais leurs salaires furent réduits à une piastre 2 réaux, à cause de la pénurie des fonds. On leur accorde, en outre, une ration de vivres en nature.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 505

Le tableau qui va suivre doit naturellement trouver sa place parmi les nombreux documens statistiques que nous avons recueillis, et qui nous ont paru dignes d'être placés sous les yeux du lecteur : il y puisera de nouveaux motifs de méditation sur les changemens que le système social européen a pu opérer dans les moyens d'existence et le genre de vie de la population de ces parages.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

TABLEAU des salaires accordés, en 1802, aux ouvriers, valets et autres gens de peine, aux îles Mariannes.

ESPACE de temps à payer.	DÉSIGNATION DES PERSONNES QUI ONT DROIT AUX SALAIRES.	QUOTITÉ			REMARQUES.
		PAR JOUR et par mois.	PAR JOUR ET PAR AN.		
		En piastres et réaux.	En piastres et réaux.	En francs.	
Par jour.	On donne à un journalier, pour les travaux de la campagne, aux rameurs des chaloupes et autres gens de peine.....	0 ^p 1 ^r	0 ^f 68 ^c	Ils sont nourris en sus. La ration d'atolé se distribue de grand matin; à déjeuner et à dîner, tortille, eau-de-vie de coco et une livre de viande ou de poisson; enfin à souper, encore de l'atolé. (Voyez plus haut, p. 305.)
	A un charpentier, scieur de long, calfat, maçon, forgeron et autres artisans.....	0. 1, 5.	1, 02.	
	Au pilote ou patron des pros qui vont à Rota et Tinian.	0. 1, 5.	1, 02.	
	Aux matelots de ces pros, à chacun.....	0. 1.	0, 68.	
	Auxdits pilotes et matelots, pendant leurs relâches....	0. 0, 25	0, 17.	
	Aux mêmes pilotes et matelots, lorsqu'ils sont employés à Tinian, à la chasse ou à la pêche.....	0. 1.	0, 68.	
	Les hommes qu'on envoie d'un village à l'autre pour les besoins du service, par mer ou par terre, avec un fardeau ou sans fardeau.....	0. 1.	0, 68.	
Par mois et par an.	Un cuisinier.....	1. 2.	15 ^p 0 ^r	81, 45.	On leur donne de plus la nourriture et une paire de sandales en cuir par mois.
	Un valet de vingt-quatre ans accomplis, destiné aux travaux de la campagne, ou à ceux des magasins, reçoit.	1. 2.	15. 0.	81, 45.	
	Idem, lorsqu'il n'est âgé que de dix-huit à vingt-quatre ans.....	1. 0.	12. 0.	65, 16.	
	Idem, s'il n'a que de quatorze à dix-huit ans.....	0. 6.	9. 0.	48, 87.	
	Idem, s'il n'a que de dix à quatorze ans.....	0. 4.	6. 0.	32, 58.	Il est nourri et vêtu selon les accords particuliers qui ont été faits avec lui; son maître est en outre tenu de le faire instruire dans la doctrine chrétienne. Il est nourri en sus de ses gages.
	Un domestique pour l'intérieur de la maison.....	
	Un gardien de poules.....	1. 0.	12. 0.	65, 16.	
	Un gardeur de cochons.....	1. 2.	15. 0.	81, 45.	Reçoivent de plus la nourriture et une paire de sandales par mois.
	Un gardien des chevaux de Tachogna.....	1. 4.	18. 0.	97, 74.	

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

Argent en circulation. — Il seroit difficile d'en apprécier exactement la quantité ; mais à l'époque où nous relâchâmes à Gœam, elle devoit être peu considérable. Ceux qui avoient des piastres les faisoient peu circuler, et aimoient mieux faire leurs emplettes par voie d'échange, que de se dessaisir de leur numéraire.

La petite monnoie étoit encore plus rare ; à peine voyoit-on çà et là quelques réaux et demi-réaux. Cette pénurie étoit bien moins sensible avant l'époque où la révolution mexicaine vint interrompre les communications régulières établies entre Acapulco et les Mariannes : les sommes qui jusqu'alors étoient parvenues à Gœam par cette voie et s'étoient répandues dans le pays, auroient dû y accroître successivement la masse des espèces monnoyées ; mais il suffisoit, pour en opérer l'épuisement presque total, qu'il se montrât un vaisseau approvisionné de marchandises, ou même que le galion eût à bord des articles capables de flatter les goûts des insulaires, qui se consoloient de leur disette de numéraire par l'espoir qu'elle seroit de peu de durée. Il est présumable que la subvention coloniale, dont j'ignore la quotité, s'expédie maintenant de Manille.

Perception de la dîme. — Nous avons parlé du paiement de la dîme ; le gouverneur est personnellement chargé de son recouvrement, et doit se conformer aux instructions suivantes, qui, quoique d'une date déjà ancienne, régissent toujours la matière.

COPIE des instructions données en 1786, par la chambre des comptes de l'armée et des domaines royaux de Manille, au gouverneur D. José Arlequi y Leos, pour le recouvrement de la dîme aux îles Mariannes.

1. D'après la cédule royale du 25 septembre 1768, le gouverneur général des Philippines ordonne à D. José Arlequi y Leos d'établir la dîme aux îles Mariannes, et d'en faire le recouvrement.
2. Le gouverneur général des Philippines confère à D. José Arlequi la commission du recouvrement de cet impôt.
3. Les terres qui y sont sujettes sont celles que, par droit de propriété, d'arrentement ou d'administration, possèdent les corps ecclésiastiques et séculiers, les collèges et maisons d'éducation, certains Espagnols et les confréries.

4. Si les terres qu'on vient de citer sont arrentées à des mulâtres et à des créoles Iles Mariannes. qui paient tribut au roi, ou à ceux de la même caste qui sont exempts de Administration tribu, comme étant âgés de plus de soixante ans, ceux-ci ne paieront que coloniale. la dîme du produit de leurs terres en riz, blé, maïs, *mongos* [féveroles] et indigo; ceux qui sont exempts de tribut, contribueront cependant à payer un demi-réal en argent, suivant la loi 65, titre 5, livre 6 du code de ces royaumes.
5. Les denrées suivantes sont sujettes à la dîme : le riz et quelque autre plante que ce soit dont on fasse du pain; les oies et les canards; les volailles en général, quand on peut les élever sans les mères; le coton, au temps de sa récolte, avant qu'on l'ait préparé; le sucre de toute espèce, en ayant soin de faire le recouvrement à raison de 4 p. o/o pour celui de la dernière qualité; l'indigo, les huiles, les troupeaux de bœufs, de moutons, de cochons, &c., les chevaux; les cocos, les bambous, les cuirs, les écorces d'arbre, le gingembre, quelque espèce de fruit que ce soit; les œufs de poule et d'oie, les herbages, les légumes, le lait, le bois, les cornes, le maïs, la graisse, les jeunes mulets, le bois de charpente, les racines, quelque espèce de semence que ce soit, le sel, le tabac, le vin de coco, le vinaigre.
6. Pour toutes ces denrées, à l'exception du sucre seulement, le recouvrement sera de 10 p. o/o, ou d'un pour dix.
7. Les receveurs de dîme doivent se transporter sur les lieux, et ne point obliger les naturels ni aucune autre personne à leur envoyer, à leurs dépens, les objets qu'ils doivent recevoir, excepté les fruits de quelque arbre que ce soit, que les possesseurs devront transporter au lieu qui sera désigné pour les recevoir.
8. Il y a d'autres denrées sujettes à la dîme qu'on ne rencontre point dans ces îles; si par la suite elles en produisoient, on en feroit aussi le recouvrement.
9. Les choses qui ne sont point sujettes à la dîme sont, les perles, la pêche, la vénerie et la chasse.
10. Les terres exemptes à présent de la dîme sont les propriétés des Indiens, des mulâtres et créoles, tant tributaires que ceux qui sont exempts de tribut, comme il est dit dans l'article 4, ainsi que celles des personnes du peuple qui les cultivent elles-mêmes. Mais si elles appartiennent aux Espagnols et corps cités dans l'article 3, ceux-ci doivent payer la dîme, comme il est spécifié dans l'article 4.
11. D. José Arlequi, après avoir donné connoissance de cet ordre à son prédécesseur (1), lui demandera l'état des terres sujettes à la dîme, lequel doit être dans les archives, et en fera une vérification exacte.

(1) D. Arlequi avoit apporté lui-même l'ordre dont il s'agit en venant prendre le gouvernement des Mariannes; voilà comment il a pu le communiquer à son prédécesseur.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

12. Il fera exécuter le recouvrement de la dîme, suivant les réglemens donnés dans cette instruction, et il continuera de même, tant qu'on ne lui enverra point des ordres contraires.
13. Pour éviter toute perte, il vendra les grains, fruits et bestiaux dans le domaine où le recouvrement se seroit fait.
14. Comme D. José Arlequi doit répondre du recouvrement de la dîme qui est à sa charge, il lui faudra choisir pour sous-receveurs des hommes de probité et reconnus pour tels.
15. Si, au nombre des denrées reçues, il y en avoit qu'il fût avantageux de transporter à cette capitale (Manille), pour les vendre à meilleur prix, il nous en donneroit avis par une lettre dans laquelle il marqueroit les quantités des divers objets qu'il enverroit.
16. Le gouverneur général des Philippines, par son ordonnance du 13 février 1784, assigne 10 p. 0/0 aux alcades principaux et corrégidors chargés du recouvrement de la dîme; et par la même raison, il est accordé le même avantage au gouverneur des Mariannes.
17. D. José Arlequi donnera connoissance au gouverneur général des frais qui pourroient avoir lieu touchant l'accomplissement de quelqu'un des articles dont se compose cette instruction, et de tout ce qui lui paroîtroit convenable pour le plus prompt recouvrement de la dîme.
18. A la fin de décembre de chaque année, un compte juré du recouvrement de la dîme sera dressé d'après les registres de recouvrement et de vente.
19. D. José Arlequi, à la fin de son gouvernement, présentera à part ses comptes de la dîme, accompagnés de cette instruction et des registres de recouvrement et de vente, à la grand'chambre des comptes, pour qu'il prouve ce qu'il a reçu et vendu chaque année.

Pour mettre le lecteur à portée de connoître ce que rapporte cet impôt, nous donnerons, dans le tableau qui va suivre, la note des produits obtenus pendant l'année 1786, qui est la première où la dîme ait été prélevée, et pendant 1818, époque du paiement le plus récent qui eût été fait quand nous quittâmes ces parages.

TABLEAU des produits du recouvrement de la dîme, aux îles Mariannes, pendant les années 1786 et 1818.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

ANNÉE du RECOURVRE- MENT.	DÉTAIL DES OBJETS REÇUS.	VALEUR	
		EN MONNOIE d'Espagne.	EN MONNOIE de France.
1786.	74 tchikighites de maïs.....	37 ^p 0 ^r	200 ^f ,91 ^c
	1 840 dagos.....	23. 1.	125 ,57.
	1 750 nikas.....	8. 6.	47 ,51.
	23 aras de sous.....	1. 3.	7 ,47.
	13 gantas de mongos [féveroles].....	3. 2.	17 ,65.
	2 gantas de fijoies [haricots].....	0. 4.	2 ,72.
	17 régimes de bananes.....	1. 6.	9 ,50.
	114 poulets.....	7. 1.	38 ,69.
	351 œufs.....	10. 4.	57 ,01.
	14 tinajas de vin de coco.....	10. 4.	57 ,01.
	20 manos de tabac.....	10. 0.	54 ,30.
	9 melons.....	0. 4.	2 ,72.
	42 pastèques.....	2. 5.	14 ,25.
	7 cochons.....	4. 3.	23 ,76.
	Différentes personnes donnèrent en sus de ce qu'elles de- voient payer.....	25. 5.	139 ,14.
	TOTAL.....	147. 0.	798 ,21.
	Remise de 10 p. 0/0 en faveur du receveur et du sous- receveur.....	14. 5,6.	79 ,82.
PRODUIT NET de la dîme, en 1786.....	132. 2,4.	718 ,39.	
1818.	Un veau.....	4 ^p 0 ^r 0 ^c ,0.	21 ^f ,72 ^c
	9 cochons.....	3. 3. 0 ,0.	18 ,33.
	4 poussins.....	0. 2. 0 ,0.	1 ,36.
	19 œufs.....	0. 2. 4 ,5.	1 ,61.
	7 kabans et 5 gantas de riz.....	21. 4. 9 ,6.	117 ,29.
	112 tchikighites et demi de maïs.....	42. 1. 6 ,0.	229 ,08.
	164 dagos.....	2. 2. 0 ,48.	12 ,24.
	761 nikas.....	3. 6. 5 ,28.	20 ,66.
	2 régimes de bananes.....	0. 6. 0 ,0.	4 ,08.
	1 pastèque.....	0. 1. 0 ,0.	0 ,68.
	27 manos de tabac.....	10. 0. 0 ,0.	54 ,98.
	1 botija d'eau-de-vie.....	1. 4. 0 ,0.	8 ,14.
	TOTAL.....	90. 2. 1 ,86.	490 ,17.
Remise de 10 p. 0/0 en faveur du receveur et du sous- receveur.....	9. 0. 2 ,59.	49 ,02.	
PRODUIT NET de la dîme, en 1818....	81. 1. 11 ,27.	441 ,15.	

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

Dépenses du collège royal. — A l'époque de la conquête des Mariannes par les Espagnols, le roi assigna, pour l'entretien des élèves du collège de Saint-Jean-de-Latran et pour celui des autres personnes attachées à cet établissement, une somme annuelle de 3 000 piastres [16 290^f], qui fut long-temps payée par les caisses royales du Mexique. Or, comme on n'eut pas toujours les facilités nécessaires, soit pour faire parvenir ces fonds, soit pour envoyer les effets que les besoins du collège pouvoient exiger, il en résulta des économies qui, placées plus tard à Manille, ont formé un capital d'environ 160 000 piastres [868 800 fr.] : cette somme est aujourd'hui une dotation importante pour l'établissement dont il s'agit; un administrateur spécial en a la direction, sous l'inspection supérieure du gouverneur des Philippines.

Indépendamment de ce qui tient au matériel, voici, dans un cadre particulier, les dépenses que le personnel de ce collège exige; on verra qu'elles ne sont pas exagérées.

TABLEAU des avantages pécuniaires et autres, accordés à l'administrateur et aux employés subalternes du collège royal de Saint-Jean-de-Latran, à Agagna.

GRADES ET EMPLOIS.	GRATIFICATION OU SOLDE ANNUELLE,		RÉTRIBUTION EN NATURE.
	En Piastras.	En francs.	
Le capitaine de la première compagnie d'infanterie espagnole, administrateur titulaire du collège, est chargé du règlement, de la distribution, et de tout ce qui appartient à l'économie de l'établissement; il reçoit à titre de gratification, outre ses appointemens d'officier, et en effets, au taux de Manille, une somme de.....	8P	43 ^f ,44 ^c	(1) Il a droit en outre à un demi-kaban de riz, 30 tablettes de chocolat, 4 livres de sucre, 4 morceaux de savon, 1 mano de tabac, 1 tinaja de maïs, 1 ganta de sel, 2 botijas d'huile, par mois; 1 tasse de graisse par semaine, et 2 livres de viande ou de poisson par jour.
Régisseur chargé de la direction des travaux des domaines appartenant au collège (1).....	52.	282,36.	(2) Mêmes rations qu'au régisseur.
Maître d'école et de musique (2).....	52.	282,36.	(3) 1 tinaja de maïs et 4 palillos de tabac par mois; plus 1 livre de viande par jour.
Second maître d'école (3).....	25.	135,75.	(4) En outre 8 palillos de tabac, 2 tinajas de maïs par mois et 2 livres de viande par jour.
Fermier et trois garçons de ferme qui ont soin des champs de maïs; pour chacun d'eux (4).....	37.	200,91.	(5) Par semaine, un tehikighite de maïs et 2 palillos de tabac.
Bouvier-porcher et trois garçons chargés de la garde et de l'entretien des troupeaux de bœufs et de cochons, pour chacun (5).....	37.	200,91.	(6) Une tinaja de maïs par mois, 1 palillo de tabac par semaine, et 1 livre de viande par jour.
Cuisinier servant à-la-fois les élèves et les malades (6).	37.	200,91.	
TOTAL.....	248.	1 346,64.	

Nous compléterons ce que nous avons à dire sur cet établissement par une liste générale des personnes qui y étoient attachées, soit comme élèves, soit à d'autres titres, à l'époque où nous eûmes occasion de le visiter.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

NOTE des individus qui appartenoient, en 1818, au collège royal de Saint-Jean-de-Latran, à Agagna.

Directeur : le gouverneur, D. José de Medinilla y Pineda.

Administrateur : le capitaine D. Justo de la Cruz.

Premier maître d'école et de musique : Ignacio Chargualaf.

TABLEAU DES ÉLÈVES ET AUTRES EMPLOYÉS.			
numéros d'ordre.	ÉLÈVES SUIVANT LES CLASSES.	numéros d'ordre.	APPRENTIS ARTISANS.
1.	José Gogui.	19.	Ignacio Soyoña ; cordonnier.
2.	José Masga.	20.	Francisco Nauta, <i>idem</i> .
3.	Pioquinto Topasna.	21.	José Tayhito, <i>idem</i> .
4.	Mariano Guihilo.	22.	Tomas Tedantao, tailleur d'habits.
5.	Luis Guitano.	23.	Domingo Chatguani, <i>idem</i> .
6.	Carlos Terguatano.	24.	Pedro Taytagui, charpentier, menuisier et tourneur.
7.	Vincente Mafnas.	25.	José Atoygui, <i>idem</i> .
8.	Miguel Guiguma.	26.	José Guidachay, <i>idem</i> .
9.	Ignacio Gogo.	27.	Benancio Aloc, <i>idem</i> .
10.	Luis de Borja.	28.	José Gofigam, <i>idem</i> .
11.	José Taytano.	29.	Claudio Guitano, forgeron, serrurier.
12.	Claudio Angoco.	30.	Francisco Gogui, <i>idem</i> .
13.	Nicolas Camacho.		AUTRES EMPLOYÉS.
14.	Tomas Muña.	31.	Second maître d'école.
15.	Ramon Dueñas.	32.	Régisseur des domaines de Tote, &c.
16.	Pedro de San-Nicolas.	36.	Fermier et trois garçons de ferme.
17.	Eduardo Finoña.	40.	Bouvier-porcher et trois garçons.
18.	Juan Taysacan.	41.	Cuisinier.

Ces élèves, alors au nombre de trente, étoient nourris, et de plus habillés avec les effets apportés de Manille. Leur nombre cependant est illimité, et le directeur peut à son gré y admettre qui bon lui semble.

Personnel. — La force armée étoit, en 1819, de 112 hommes de troupes régulières, et, en y comprenant les officiers réformés et les invalides, s'élevoit à 145 hommes. En cas d'attaque, on pourroit armer la milice, qui, en l'évaluant au plus haut, ne peut pas être portée au-delà des trois cinquièmes du nombre total des habitans mâles de la colonie. Ce seroit donc 1415 miliciens pour l'île entière de Goam, et 881 pour la ville d'Agagna.

État militaire.

Iles Mariannes. Le tableau ci-après contient l'état de la garnison pour les trois Administration coloniale. époques où nous avons pu le connaître avec de suffisants détails.

ÉTAT des hommes composant la garnison des îles Mariannes, en 1812, 1816 et 1819.

ANNÉES.	DÉSIGNATION DES CORPS.	NOMS DES OFFICIERS.	GRADES ET TITRES.	RÉSUMÉ DU NOMBRE DES HOMMES.					
				Officiers.	Sous-officiers et cadets.	Soldats.	Tambours.	TOTAL.	
1812.	État-major.....			3.				3.	
	1. ^{re} compagnie d'infanterie espagnole.....			9.	9.	27.	1.	46.	
	2. ^e compagnie <i>idem</i>			7.	10.	25.	1.	43.	
	Compagnie d'infanterie papanga.....			6.	6.	27.	1.	40.	
	Militaires en retraite et invalides.....							22.	
	TOTAUX.....				25.	25.	79.	3.	154.
1816.	État-major.....			3.				3.	
	1. ^{re} compagnie d'infanterie espagnole.....			2.	13.	22.	1.	38.	
	2. ^e compagnie <i>idem</i>			2.	9.	24.	1.	36.	
	Compagnie d'infanterie papanga.....			2.	7.	26.	1.	36.	
	Militaires en retraite et invalides.....							34.	
	TOTAUX.....				9.	29.	72.	3.	147.
1819.	État-major.....	D. Luis de Torres..... D. Ant. ^o Fern. ^{cs} de Bardenas. D. Manuel Tiburcio Garrido.	Major..... Adjudant-major... Sous-adjud.-major.)	3.				3.	
	1. ^{re} compagnie d'infanterie espagnole.....	D. Justo de la Cruz..... D. Antonio Palomo.....	Capitaine, secrétaire du gouverneur et administrateur du collège royal.... Lieutenant.....	2.	8.	24.	1.	35.	
	2. ^e compagnie d'infanterie <i>idem</i>	D. Antonio Guerrero..... D. José Garrido.....	Capitaine et intendant de la colonie. Lieutenant.....	2.	8.	25.	1.	36.	
	Compagnie d'infanterie papanga.....	D. Ignacio Espinosa..... D. José Ulloa.....	Capitaine..... Lieutenant.....	2.	7.	28.	1.	38.	
	Militaires en retraite et invalides.....							33.	
	TOTAUX.....				9.	23.	77.	3.	145.

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 513

L'enrôlement dans les troupes réglées est volontaire, et a lieu, soit pour un temps limité, soit pour un temps illimité, au choix du contractant. Beaucoup de soldats sont bien aises de rester sous le drapeau toute leur vie; d'ailleurs ils peuvent avoir leur congé quand ils le desirent, et ont droit à une pension d'invalidé ou de retraite, après un nombre déterminé d'années de service.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

En cas de guerre, les miliciens recevoient la solde et la nourriture comme les soldats de la ligne. Mais il existe trop peu de fusils disponibles pour qu'on ait pu les armer autrement que de lances et de frondes: cependant on les exerce comme la troupe réglée une fois par an.

Matériel. — A l'époque où le capitaine Crozet visita les Mariannes, le matériel d'artillerie et les forteresses qui défendoient les approches de l'île Gøam, se composoient de ce qui suit:

Agagna: un fort, garni de 5 canons de 2 livres de balle.

Port San-Luis: un bastion avec 6 canons du calibre de 6 et de 8.

Omata: } 1 fort de 5 canons de 6 et de 8.
 } 1 batterie de 2 canons.

Mérizo: une batterie de 3 canons de 6.

Cette dernière n'existe plus: quant à l'artillerie des autres parties de l'île Gøam, la seule maintenant qui soit armée encore, elle est distribuée comme on le verra dans le tableau qui suit.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

TABEAU de l'artillerie et des munitions de guerre existant aux Mariannes en 1819.

DÉTAIL DES BATTERIES ET DU CALIBRE DES PIÈCES, &c.	CANONS en bronze.		CANONS EN FER.		GARGOUSSES.		POUDRE CONTENUE DANS LES GARGOUSSES, et autre.			BOULETS EN FER.		PAQUETS de mitraille, en bon état.
	CANONS en bronze.	en bronze.	En bon état.	Hors de service.	En armoires, livres et onces espagnoles.	En poids français. Livres poids de marc.	Kilogrammes	En bon état.	Hors de service.			
Pièces de campagne garnies de leurs affûts et de tous leurs ustensiles.	6	6	6 ^a 0 ^l 0.	14 0 ^l 88.	68 ^l 96.	160.	18.		
	2	2	2. 0. 0.	46,96.	22,99.	92.	14.		
	32. 6. 0.	757,00.	370,56.	230.	60.		
	2	18. 0. 0.	422,64.	206,89.	120.	42.	44.		
	1.	4. 12. 0.	105,49.	51,49.	70.	45.	28.		
	3	3	7. 5. 0.	169,06.	82,75.	192.	60.		
	4.	32. 6. 0.	757,00.	370,56.	220.	80.		
	2.	2.	16. 3. 0.	378,50.	185,28.	240.	16.		
	3.	12. 2. 4.	283,87.	138,96.	160.	74.		
	1.	4. 24. 0.	116,46.	57,01.	80.	62.		
	3.	12. 2. 4.	283,87.	138,96.	165.	84.		
Poudre de réserve.....	36. 6. 0.	850,91.	416,52.	67.		
TOTAUX.....	2.	11.	8.	13.	1685,189.21.0.	4457,45.2181,96.	630.	1368.	637.			

LIVRE III. — DE TIMOR AUX MARIANNES INCLUSIVEMENT. 515

L'inventaire des effets d'armement et d'équipement militaire ren- fermés dans les magasins et les casernes de la colonie , se trouve dans le tableau suivant , par lequel nous terminerons ce chapitre.

Iles Mariannes.
Administration
coloniale.

NATURE DES OBJETS.	DÉTAIL DES EFFETS D'ARMEMENT ET D'ÉQUIPEMENT, en 1819.	NOMBRE DE CHAQUE OBJET.		REMARQUES.
		En bon état.	Hors de service.	
Munitions et armes de guerre.	Fusils avec leurs baïonnettes.....	651.	37.	Les fusils hors de service sont sans baïonnette.
	Baïonnettes séparées.....	34.	7.	
	Sabres.....	60.	35.	
	Hallebardes.....	104.	
	Lances.....	200.	14.	
	Esponsons.....	4.	
	Pertuisanes.....	8.		
Effets d'équipement.	Habits d'uniforme.....	106.		
	Pantalons blancs.....	106.		
	Gilets blancs.....	106.		
	Cols.....	106.		
	Bottines (paires de).....	106.		
	Chapeaux.....	106.		
	Souliers (paires de).....	106.		
	Baudriers.....	106.		
	Gibernes.....	106.		
Embarcations.	Goëlette (en construction), destinée aux com- munications avec les îles au Nord de Gœam .	1.		
	Chaloupes canonnières, dont deux appartiennent à la colonie, et une provient de la frégate nau- fragée <i>le Santiago</i>	3.		
	Canot et yole de la même frégate.....	2.		
	Pros acquis des Carolinois.....	7.		

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU SECOND VOLUME.

